L'ÉDUCATION ATHÉNIENNE

AU Ve ET AU IVe SIÈCLE AVANT J.-C.

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.

PAUL GIRARD

MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

L'ÉDUCATION ATHÉNIENNE

AU V^E ET AU IVE SIÈCLE AVANT J.-C.

OUVRAGE

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ET PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Avec 30 figures dans le texte

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1891

Le favorable accueil fait à ce volume par le public et par l'Académie française, qui lui a décerné, en 1890, le premier de ses prix Montyon, m'engage à en donner une édition nouvelle. Les changements que j'ai introduits dans cette seconde édition sont peu nombreux : il n'a paru, depuis deux ans, aucun ouvrage important sur l'éducation chez les Athéniens; aucune grande découverte n'est venue modifier l'idée qu'on s'en doit faire. Je me suis donc borné à réparer, dans les notes, quelques omissions, à signaler quelques articles récemment publiés et relatifs à des détails. On trouvera, en appendice, divers renseignements nouveaux sur les éphèbes; les plus intéressants sont ceux que m'a fournis ce précieux traité d'Aristote qu'un papyrus égyptien vient de nous rendre et où j'ai été heureux de voir confirmées plusieurs de mes hypothèses.

Mars 1891.

AVANT-PROPOS

Ce livre est un mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance publique du 19 novembre 1886. L'Académie avait mis au concours la question suivante : « Faire, d'après les textes et les monuments figurés, le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens, au ve et au ive siècle, jusqu'à l'âge de dix-huit ans ». Tout en restant fidèle à mon plan primitif, j'ai, sur plus d'un point, sensiblement modifié ma première rédaction. Des additions m'ont paru nécessaires. Sans m'étendre sur les exercices physiques, qui ont été l'objet de nombreux travaux, j'ai cru devoir en donner un rapide aperçu, qui en montrât le caractère et fît voir la place qu'ils occupaient dans l'éducation de l'enfant. Des découvertes récemment publiées m'ont, de plus, conduit à parler des éphèbes, c'est-à-dire des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, à rechercher quelle était, au ve et au ive siècle, l'organisation de l'éphébie, quelles études on y faisait, quelles leçons y complétaient l'enseignement de l'école.

Parmi les savants qui se sont occupés de l'éducation antique, les uns ont peint l'éducation grecque en général, les autres ont décrit parallèlement l'éducation grecque et l'éducation romaine. Il était intéressant de se demander ce que fut proprement l'édu-

cation athénienne. Les Athéniens ont eu des qualités très personnelles, qu'ils ont portées dans leur pédagogie. Ce sont ces qualités que j'ai essayé de mettre en lumière, moins soucieux de tout dire que de présenter une vue d'ensemble, qui permît de concevoir comment se formaient, à Athènes, les jeunes esprits, par quels moyens ils acquéraient cette pénétrante justesse, ce sentiment délicat de l'ordre et de la mesure, ce goût de la beauté littéraire et de la beauté morale qui distinguent les Attiques et font qu'ils ont été les modèles et les éducateurs de la Grèce.

Dans un pareil sujet, c'est aux textes surtout qu'il fallait recourir, mais l'épigraphie et l'archéologie figurée ne pouvaient manquer de fournir de précieuses indications. Les inscriptions éclairent bien des problèmes qui demeureraient obscurs, si l'on s'en tenait à la connaissance des auteurs; les monuments, les vases peints particulièrement, qu'on date aujourd'hui à quelques années près, apprennent une multitude de faits sur lesquels la littérature reste muette. User de toutes ces ressources pour pénétrer plus avant dans l'intelligence de la vie antique, telle doit être la méthode de l'érudition. C'est cette méthode que je me suis efforcé de suivre, me conformant, en cela, au programme qui m'était tracé.

Juin 1889.

L'ÉDUCATION ATHÉNIENNE

AU Ve ET AU IVe SIÈCLE AVANT J.-C.

INTRODUCTION

Les Grecs, qui ont excellé dans tous les arts, n'ont point ignoré l'art d'instruire et de former l'enfance. De bonne heure, ils ont eu sur l'éducation certaines idées qu'il est utile de faire connaître, avant d'examiner en quoi consistait, au ve et au ive siècle, l'éducation des jeunes Athéniens. Leurs plus grands philosophes, Platon, Aristote, ont été de subtils et ingénieux pédagogues; leurs principaux législateurs, un Lycurgue, un Solon, se sont occupés de l'instruction qu'il convient de donner à la jeunesse. Comment les Grecs en général ont-ils conçu l'éducation? Quel but leurs philosophes et leurs hommes d'État lui ont-ils assigné? Telles sont les questions auxquelles il faut répondre, avant de nous demander ce que fut, à Athènes, pendant la période la plus brillante de son histoire, la culture nationale.

I

Idées des Grecs sur l'éducation.

De toutes les qualités de la race grecque, une des moins contestables est la curiosité. Tandis que le barbare, brutal et grossier, ne fait cas que de la vigueur physique, l'Hellène, avide de connaissances, admire la science et la cultive; il a pour les savants, qu'il confond avec les sages, un touchant respect; savoir est à ses yeux un bien inappréciable, ignorer est le plus grand des maux. C'est cette curiosité toujours en

éveil qui, dès le VIIe siècle, le pousse à s'enquérir des lois de la nature, c'est elle qui fait éclore les premiers systèmes de philosophie. Les savantes recherches des Thalès, des Anaximandre, les profondes méditations des Pythagore sont autant de preuves de ce besoin d'apprendre qui caractérise la race hellénique. La même passion pour la science anime les historiens voyageurs qui, comme Hécatée, comme Hérodote, parcourent le monde avant d'en écrire l'histoire. Hérodote visitant les sanctuaires les plus célèbres de la Grèce et de l'Orient, interrogeant les exégètes et recueillant de leur bouche de merveilleux récits, notant au passage les coutumes et les lois, questionnant ses hôtes sur le passé de leur patrie, nous offre un vivant témoignage de l'ardeur du peuple grec à s'informer de ce qu'il ignore et de son empressement à s'instruire. Mille faits attestent cette soif de savoir, mais rien peut-être n'en donne une plus juste idée que le spectacle des mœurs athéniennes dans la seconde moitié du ve siècle.

C'est une période charmante de l'histoire d'Athènes que celle qui va de l'an 440 environ jusque vers la fin de la guerre du Péloponnèse. A ce moment, le vainqueur de Marathon, le héros de Salamine et de Platée a disparu, emportant avec lui son mince bagage d'idées et ses vieilles croyances. A ces hommes d'action, mais de courte vue, a succédé une génération nouvelle, plus réfléchie, plus sagace, qui profite des loisirs que lui ont faits ses devanciers pour prêter l'oreille aux leçons de la philosophie et de la science. Les connaissances élémentaires dont se contentait le contemporain de Cimon ne suffisent plus à l'Athénien du temps de Périclès. Il a d'autres désirs : il brûle de s'instruire et de cultiver son esprit. Il recueille avidement les doctrines d'un Anaxagore; il se passionne pour les travaux astronomiques d'un Méton, pour les subtils problèmes agités par un Damon ou un Protagoras. Sans dédaigner les rudes exercices qui ont fait la force de ses prédécesseurs, la course, la lutte, les veillées en armes dans les postes fortifiés de Phylé ou de Thoricos, il se sent entraîné vers l'étude par un irrésistible penchant; il fait fête aux sophistes et se plaît à leur entendre développer ces théories audacieuses auxquelles leur éloquence prête un charme si puissant; avec ardeur il se met à leur école et le beau titre de σοφός, que l'on conquiert en suivant leurs leçons, est de sa part l'objet d'une convoitise naïve et passionnée. C'est l'époque des longues causeries dans les gymnases, des interminables stations sous les portiques, autour de quelque sage parlant

philosophie ou rhétorique, enseignant la science de la vie publique et du gouvernement. Moment unique dans l'histoire de la Grèce, où la pensée prend un nouvel essor, où tout un peuple se transforme et s'élance, plein d'enthousiasme, au delà de l'horizon borné que ses ancêtres ont connu.

Il suffit de parcourir les dialogues de Platon pour rencontrer partout la trace de ce noble zèle. Voyez, par exemple, le début du *Théagès* [1]. Un campagnard, Démodocos, conduit son fils à la ville pour le remettre aux mains de quelque sophiste. En arrivant à Athènes, il rencontre Socrate et lui fait part du sujet qui l'amène. C'est bien à contre-cœur qu'il a entrepris ce voyage, car les sophistes lui sont suspects : il redoute pour son fils la compagnie de ces hommes au langage corrupteur. Mais quoi? Les enfants sont comme les plantes : le difficile n'est pas de leur donner la vie, c'est de les élever et de surveiller leur croissance. Or le jeune Théagès est depuis longtemps troublé par les merveilles que lui content chaque jour quelques jeunes gens de son dème, qui reviennent de la ville ravis des beaux discours qu'ils y ont entendus. Ces récits l'ont enflammé pour la science d'un ardent amour : il veut à toute force devenir un sage. En vain le père a résisté, non que la dépense l'effrayât, mais par défiance de l'éducation nouvelle. Il a dû céder à la fin, et voilà pourquoi Démodocos et Théagès se dirigent aujourd'hui vers le portique de Zeus Éleuthérios, pensant y rencontrer quelqu'un de ces éloquents professeurs auxquels le jeune homme a hâte de se confier [2].

Le joli récit qui sert d'introduction au *Protagoras* est plus concluant encore. On connaît ce célèbre morceau [3]. L'aube paraît à peine : Hippocratès ébranle à coups redoublés, de son bâton, la porte de la maison de Socrate. Protagoras est arrivé, et le jeune homme vient supplier Socrate de le conduire auprès de lui pour apprendre la sagesse. Socrate modère ce bel élan : ne convient-il pas d'attendre que le jour soit levé? Et, pour passer le temps, tous deux font en causant quelques pas dans la cour. Enfin, ils se dirigent vers

1. Le *Théagès*, s'il n'est pas de Platon, est un dialogue platonicien. C'est le seul point qui importe ici.

2. [Platon], *Théagès*, pp. 121 A-122 B. Le portique de Zeus Éleuthérios était un des portiques les plus beaux et les plus fréquentés d'Athènes. Voir Milchhoefer, *Denkmæler des klass. Altertums* de Baumeister, au mot Athen, p. 163, col. 2. Les Athéniens du temps de Socrate s'y promenaient et y philosophaient volontiers. C'est là que Socrate, dans l'*Économique*, VII, 1, rencontre Ischomachos.

3. Platon, *Protagoras*, pp. 310 A-316 A.

la maison de Callias, chez lequel Protagoras est descendu. D'autres sophistes s'y trouvent avec lui, Hippias d'Élis, Prodicos de Céos, le premier, qui entretient déjà quelques admirateurs groupés autour de lui des lois de la nature et des phénomènes astronomiques, le second encore couché, enveloppé dans ses couvertures et captivant par sa parole un auditoire attentif et recueilli; mais sa voix profonde produit une telle résonnance dans la petite pièce qu'il occupe, qu'on ne peut, du dehors, saisir l'objet de son discours. Quant à Protagoras, il se promène en dissertant dans le vestibule, entouré de nombreux disciples. Quelques-uns de ceux-ci appartiennent aux premières familles de la ville : c'est Callias et son frère ; ce sont les deux fils de Périclès, Paralos et Xanthippos. Près d'eux, on aperçoit Charmide, Philippidès, Antimoiros de Mendé, qui étudie sous Protagoras avec l'intention de se faire sophiste, puis des étrangers, que le maître, nouvel Orphée, charme des accents de sa voix mélodieuse et qui le suivent de ville en ville, attachés à ses pas. Toute la maison, d'ailleurs, est pleine de visiteurs avides de recueillir les moindres paroles des philosophes. Hippias retient auprès de lui le médecin Éryximachos, Phèdre, Andron et quelques-uns de ses compatriotes qui l'accompagnent dans ses voyages. Autour de Prodicos, on remarque Pausanias et son ami le gracieux Agathon, les deux Adeimantos et beaucoup d'autres. Enfin, derrière Socrate et Hippocratès, voici venir Alcibiade et le beau Critias, attirés, eux aussi, par la renommée de Protagoras et de ses compagnons, curieux de les entendre et de s'initier à ces dangereuses doctrines dont ils feront plus tard un si funeste usage. Sur l'enthousiasme que ressent alors Athènes pour la science, quoi de plus instructif que ce réveil de la maison de Callias, où dès l'aurore les sophistes sont à l'œuvre, où les savantes disputes commencent avec le jour, au milieu d'un essaim de jeunes gens empressés, venus pour écouter les maîtres de la sagesse nouvelle et jouir de leur aimable et docte entretien?

C'est ce vif amour des choses de l'esprit qui fait qu'Athènes, au siècle suivant, nous apparaît comme un grand centre d'études où les étrangers affluent de toutes parts. Les jeunes gens y viennent de la Sicile, du Pont et de beaucoup d'autres contrées pour s'instruire [1]; sachant que c'est là qu'ils trouveront les meilleurs maîtres, ils accou-

1. Isocrate, *Antidosis*, 224.

rent en foule, prêts à tous les sacrifices pour se procurer les avantages d'une culture que nulle autre ville ne saurait leur donner [1]. Dans une des lettres apocryphes qui nous sont parvenues sous le nom d'Eschine, l'orateur est représenté gémissant, du fond de l'exil, sur la dure loi qui le tient éloigné d'Athènes et qui privera ses enfants du précieux bénéfice de l'éducation athénienne [2]. C'est qu'Athènes est la cité où l'on se fait de l'éducation l'idée la plus noble et la plus haute. Les auteurs attiques sont pleins de belles maximes sur les bienfaits de la science et les dangers de l'ignorance : « Ne remuez pas, dit Isocrate, une eau bourbeuse, ni une âme inculte [3] ». Aux yeux de Platon, l'éducation est le bien suprême [4] : c'est par elle que l'homme devient le plus doux et le plus divin des êtres, tandis que l'ignorant est l'être le plus farouche que la terre puisse porter [5]; c'est elle qui est le fondement des États et, bonne dès le début, elle produit de bons fruits, qui, à leur tour, en produiront de meilleurs encore, de sorte qu'une république qui a, dès l'origine, assuré à ses sujets une bonne éducation, ressemble à un cercle dont la circonférence s'étendrait sans cesse [6]. Il serait aisé de multiplier ces citations et de trouver chez Sophocle, Euripide, Ménandre, une foule de réflexions témoignant de sentiments analogues.

Dans de pareilles dispositions, on comprend que de très bonne heure les Athéniens aient eu des écoles destinées à former l'esprit de leurs enfants. Les plus anciennes écoles athéniennes datent probablement du VIIe siècle avant notre ère : l'histoire ne les mentionne que plus tard, à l'époque où Solon rédige pour elles des règlements spéciaux sur lesquels nous reviendrons [7]; mais il paraît certain qu'elles étaient antérieures à ses réformes et qu'il se borna à en accroître le

1. Isocrate, *Antidosis*, 226.
2. [Eschine], *Lettres*, XII, 13. L'épithète νήπιοι, appliquée dans ce passage aux enfants de l'orateur, constitue d'ailleurs un anachronisme évident, si l'on songe que ces enfants sont déjà désignés par les mots τὰ μικρὰ παιδία dans le discours d'Eschine *sur l'Ambassade*, 179, discours prononcé en 343. En 330, époque où est censée commencer la correspondance de leur père, ils étaient donc sortis de la toute première enfance. L'auteur anonyme n'en est pas moins dans le vrai en louant comme il le fait ces leçons exquises qui formaient, au IVe siècle, l'ensemble de la culture attique.
3. Ὕδωρ θολερὸν καὶ ἀπαίδευτον ψυχὴν οὐ δεῖ ταράττειν, dans les Ἀποφθέγματα d'Isocrate, éd. Blass, Leipzig, 1879, p. 276, nº 6.
4. Platon, *Lois*, I, p. 644 A-B.
5. Id., *ibid.*, VI, p. 766 A. — Cf. *République*, VI, p. 491 E.
6. Id., *République*, IV, p. 424 A.
7. Voir plus loin, partie I, chap. II.

nombre et l'importance. Dès le VII[e] siècle aussi, nous trouvons des écoles en Sicile, car Athènes n'est pas seule à estimer la culture de l'esprit : partout où il y a des Grecs, le savoir est en honneur, et Charondas, le législateur de Catane, fait des lois pour développer l'instruction populaire [1]. Nous savons enfin qu'au début du V[e] siècle il existait, sur la côte d'Ionie, de florissantes écoles où les enfants se rendaient en grand nombre et dont l'établissement remontait sans doute à une époque fort reculée. Pausanias rapporte qu'en 496, aux jeux Olympiques, l'athlète Cléomédès, de l'île d'Astypalaia, ayant tué dans la lutte son adversaire, Iccos d'Épidaure, fut condamné par le tribunal des Hellanodikai : il en perdit la raison et, de retour parmi ses concitoyens, un jour, il pénétra dans une école, saisit le pilier qui supportait la toiture et le secoua si violemment, que l'édifice s'écroula. Tous les enfants périrent : ils étaient environ soixante [2]. Vers le même temps, s'il faut en croire Hérodote, la ville de Chios fut désolée par une catastrophe du même genre. Quelques jours avant le combat naval de Ladé, qui devait décider du sort de l'Ionie révoltée contre le Grand Roi (494), le toit d'une école s'effondra subitement et, des cent vingt enfants qui se trouvaient là, suivant la leçon du maître, un seul fut sauvé [3]. Ces témoignages ont leur valeur : ils prouvent que bien avant les guerres médiques et l'étonnante civilisation qu'elles firent partout éclore, on admettait déjà dans toute la Grèce la nécessité, pour les jeunes intelligences, d'une certaine culture.

C'est une opinion généralement répandue que les Grecs attachaient aux exercices physiques une extrême importance et que la gymnastique tenait une grande place dans leur éducation. Homère glorifie la vigueur corporelle; les peintres de vases du V[e] siècle se plaisent à représenter les travaux de la palestre; la langue grecque est pleine d'images empruntées à la vie du gymnase et aux luttes du stade. Il est certain que la force était une vertu aux yeux des Hellènes et qu'ils cherchaient à rendre leurs enfants vigoureux et agiles. Les Athéniens

1. DIODORE, XII, 12. On sait de quelle obscurité sont enveloppés Charondas et sa législation; l'époque même où il florissait est incertaine. Voir E. CURTIUS, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, II, p. 113; G. BUSOLT, *Griech. Geschichte bis zur Schlacht bei Chaironeia*, I[re] partie, pp. 278 sqq.

2. PAUSANIAS, VI, 9, 6.

3. HÉRODOTE, VI, 27. On peut rapprocher de ces textes le passage d'ÉLIEN, *Hist. variées*, VII, 15, relatif aux écoles de Mytilène. — Cf. CURTIUS, *op. c.*, II, p. 19.

eux-mêmes, si passionnés pour les choses de l'esprit, étaient loin de mépriser les exercices du corps : on sait leur enthousiasme pour ces jeux qui mettaient en valeur les formes souples et robustes des jeunes gens; ils en faisaient la parure de la plupart de leurs fêtes, comme si les dieux n'eussent point été dignement célébrés sans cette brillante jeunesse qui se prodiguait pour leur plaire et donnait en leur honneur l'élégant spectacle de sa vigueur et de sa grâce. Mais ils avaient d'eux-mêmes une opinion trop haute pour regarder la gymnastique comme le fond de l'éducation, et tous les Grecs partageaient leur sentiment à cet égard. Même chez les Spartiates, organisés en vue de la guerre et de la conquête, les rudes exercices auxquels la loi soumettait les jeunes gens avaient moins pour objet de fortifier leur corps que de tremper leur courage et de les habituer à souffrir sans se plaindre [1]. Le groupement des enfants en compagnies, commandées par les plus intelligents et les plus braves d'entre eux, les rendait dociles et disciplinés : le chef d'un de ces groupes donnait-il un ordre, adressait-il une réprimande, on exécutait l'ordre, on écoutait la réprimande sans mot dire, de sorte que, suivant la belle expression de Plutarque, une pareille éducation était une véritable école d'obéissance [2]. Mais ce qui contribuait surtout à former les âmes, c'était l'institution des repas en commun. Là, les hommes faits apprenaient la frugalité et la tempérance [3]; là aussi, les enfants se familiarisaient avec les vertus qu'ils devaient pratiquer plus tard, car ils y étaient témoins de la sobriété et de la réserve de leurs aînés, et ce spectacle était pour eux un enseignement et un exemple. En même temps, ils y assistaient à de libres entretiens sur les affaires de l'État; eux-mêmes pouvaient y prendre la parole pour railler avec mesure, tout prêts, d'ailleurs, à subir sans se fâcher les épigrammes de leurs camarades [4]. S'ils savaient à peine lire [5], la danse et les chants qui l'accompagnaient, en fixant dans leur mémoire de beaux vers, suppléaient à l'insuffisance de leur culture; du VIIe au VIe siècle, Sparte est, en Grèce, la capitale du lyrisme, et l'on sait ce que firent pour elle, pour son éducation, pour ses mœurs, des poètes comme Terpandre, Thalétas, Alcman, Tyrtée. Quand on se

1. PLATON, *Lois*, I, p. 633 B.
2. PLUTARQUE, *Lycurgue*, 16 : ... ὥστε τὴν παιδείαν εἶναι μελέτην εὐπειθείας.
3. ID., *ibid.*, 10. — Cf. FUSTEL DE COULANGES, *Du droit de propriété à Sparte* (*Journal des savants*, mars 1880, pp. 135-136).
4. PLUTARQUE, *Lycurgue*, 12. — Cf. *ibid.*, 19.
5. ID., *ibid.*, 16.

contente de jeter un rapide coup d'œil sur l'éducation spartiate, on est porté à croire que c'étaient les épreuves physiques qui y occupaient le premier rang : en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elles n'étaient qu'un moyen d'élever les cœurs, qu'à côté d'elles, la conversation, la poésie, la danse, la musique, exerçaient sur les esprits une incontestable influence et qu'à Lacédémone, comme ailleurs, c'est l'âme, et non le corps, que l'éducateur visait à façonner.

De ces remarques préliminaires, il est permis de conclure que les Grecs considéraient l'éducation comme une chose essentielle et que, par éducation, ils entendaient avant tout l'éducation intellectuelle et morale. Quel en devait être le but et quels bienfaits en attendait-on?

II

But de l'éducation grecque.

Nous sommes souvent tentés, quand nous étudions les anciens, de leur attribuer nos idées et nos mœurs. C'est ce qu'il faut se garder de faire lorsqu'on cherche à se rendre compte du but que les Grecs assignaient à l'éducation. Dans les sociétés modernes, chacun s'instruit pour soi-même; chacun acquiert des connaissances, se forme l'intelligence, le jugement, afin de pouvoir occuper plus tard dans la patrie commune un rang honorable. Le profit que l'enfant tire des leçons qu'il reçoit est avant tout un profit personnel : c'est son bien qu'il poursuit, c'est sa fortune qu'il édifie lentement durant ces longues années d'études qui suffisent à peine, de nos jours, à porter tout le poids de l'enseignement dont on les charge. Sans doute, de ce rude labeur il reviendra quelque chose à l'État. Qu'un jeune homme soit appliqué, capable, qu'il devienne un savant, un politique, un artiste, qu'il se distingue dans l'armée, dans l'industrie : la communauté dont il fait partie, c'est-à-dire l'État, en profitera. Aussi l'État favorise-t-il le développement des intelligences; il l'encourage même et s'impose de lourds sacrifices pour répandre partout la lumière : il sait que par là c'est sa prospérité qu'il assure et qu'il sera payé au centuple de sa peine. Mais l'avantage qui résultera pour lui de pareils efforts n'est qu'une conséquence lointaine de l'éducation. Le bien de l'individu, voilà le but immédiat de l'éducation moderne. Il suit de là que cha-

cun, n'ayant à s'occuper que de son propre bonheur, a le droit de diriger son esprit comme il l'entend et de faire de ses aptitudes ce qu'il pense devoir être le plus utile à lui-même.

Il n'en était pas de même chez les Grecs, qui faisaient passer l'intérêt de l'État avant celui des particuliers. La tyrannie de l'État, dans les républiques anciennes, est un fait trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister [1]. L'éducation n'y échappait pas. A Sparte, par exemple, les enfants étaient laissés à leurs parents jusqu'à sept ans : à partir de cet âge, la loi les obligeait à mener la vie commune, à manger à la même table, à se livrer, sous la surveillance de maîtres sévères, aux mêmes exercices et aux mêmes jeux [2]. Riches et pauvres étaient traités de la même manière; ni le rang ni la fortune n'établissaient entre eux de distinction [3]. Parvenus à l'âge d'homme, ils ne jouissaient pas d'une liberté plus grande : Sparte, d'après Plutarque, ressemblait à un camp où nul ne pouvait vivre à sa guise, où chacun devait remplir une tâche déterminée, en vue du bien public; les Lacédémoniens ne s'appartenaient point à eux-mêmes : ils appartenaient à la patrie [4]. Ailleurs, il est vrai, la loi était plus douce; mais consultez les philosophes, ceux, du moins, qui ont écrit sur l'éducation : tout en blâmant parfois la dureté spartiate, c'est d'elle qu'ils s'inspirent dans leurs législations idéales. Platon dit formellement que les enfants sont moins à leurs parents qu'à l'État et que ceux-ci ne doivent pas rester libres de les envoyer ou de ne pas les envoyer chez les maîtres choisis par la cité [5]. Tel est le principe que Sparte applique dans toute sa rigueur. Ailleurs, on le viole, mais il existe, il est la conséquence nécessaire de l'idée que les Grecs se font de l'État. L'État, à leurs yeux, ayant tout pouvoir sur les individus, a le droit de les façonner comme il lui plaît et de la manière la plus conforme à son bonheur.

La prospérité de l'État, tel est donc, en théorie, le but de l'éducation grecque. Ce qu'il faut apprendre aux enfants, dans lesquels le législateur antique voit déjà de futurs citoyens, des citoyens imparfaits, comme les appelle Aristote [6], c'est ce qui peut être utile à

1. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, pp. 262 sqq.
2. Plutarque, *Lycurgue*, 16.
3. Aristote, *Politique*, VI (IV), 7, 5, éd. Susemihl, Leipzig, 1872.
4. Plutarque, *Lycurgue*, 24. — Cf. P. Girard, *Dictionn. des antiq. grecques et romaines* de Saglio, au mot Educatio, pp. 463 sqq.
5. Platon, *Lois*, VII, p. 804 D.
6. Aristote, *Politique*, III, 3, 2.

l'État; ce que l'individu doit demander à l'éducation, ce n'est pas ce qui lui procurera tel ou tel avantage personnel, c'est ce qui le préparera à jouer le rôle le plus efficace dans l'action commune à laquelle il lui est défendu de se soustraire.

Il en résulte qu'un des premiers devoirs du législateur est de s'occuper de l'éducation. Un bon législateur doit être un pédagogue et, par conséquent, un psychologue : il faut, dit Aristote, qu'il connaisse les choses de l'âme, comme l'oculiste, qui soigne les yeux, doit connaître l'organisme tout entier [1]. La politique, d'ailleurs, ne se confond-elle pas avec l'éducation? N'a-t-elle pas pour but de former les âmes et de leur apprendre, en les rendant meilleures, la pratique de toutes les vertus [2]? Le législateur digne de ce nom donnera donc à l'éducation tous ses soins [3], et l'État la surveillera jusque dans les moindres détails [4]. Les mêmes idées se retrouvent chez Platon, qui recommande, lui aussi, au législateur de surveiller scrupuleusement l'éducation, non seulement celle des enfants, mais celle des hommes [5]; car si, dans une cité, tous les citoyens sont bien dirigés, ils deviendront vertueux, ce qui est, pour les États, la condition du bonheur [6]. On connaît cette curieuse définition platonicienne de l'éducation : « L'éducation n'est autre chose que l'art d'attirer et de conduire les enfants vers ce que la loi montre comme étant la droite raison [7] ». Rien ne marque mieux l'étroite union qui existait, dans l'opinion des Grecs, entre l'éducation et la législation; rien ne fait mieux saisir la nécessité, pour le législateur, de travailler à la culture des esprits.

Ces idées n'étaient pas celles des seuls philosophes : il suffit de considérer l'histoire pour se convaincre que législateurs et hommes d'État en étaient profondément pénétrés et qu'ils tâchaient de les mettre en pratique. Nous savons fort peu de chose des lois de Zaleucos, le législateur des Locriens Épizéphyriens, l'auteur, dit la légende,

1. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, I, 13, 7, éd. Bekker, Oxford, 1837.
2. ID., *ibid.*, I, 10, 8.
3. ID., *Politique*, IV (VII), 13, 5. — Cf. *ibid.*, V (VIII), 1, 1.
4. ID., *ibid.*, V (VIII), 1, 1. — Cf. E. VAN DER REST, *Platon et Aristote, essai sur les commencements de la science politique*, pp. 440 sqq.
5. PLATON, *Lois*, I, pp. 631 D-632 B.
6. ID., *ibid.*, I, p. 641 B-C. — Cf. E. VAN DER REST, *op. c.*, pp. 232 sqq.
7. PLATON, *Lois*, II, p. 659 D. Ailleurs, Platon recommande au magistrat chargé de l'éducation des enfants d'apporter tous ses soins à corriger leur mauvais naturel, ἀεὶ τρέπων πρὸς τἀγαθὸν κατὰ νόμους (*Lois*, VII, p. 809 A).

des premières lois écrites; mais il est permis de croire que la religion et la morale delphiques, dont sa législation paraît s'être inspirée, lui faisaient donner à l'éducation une grande place. On a vu tout à l'heure que Charondas, son contemporain, dont les lois furent longtemps populaires en Sicile, avait rédigé des règlements relatifs à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse de Catane. Nulle part on n'eût admis, dans ces temps reculés, qu'un code quelconque se désintéressât d'une question aussi grave, qu'une constitution, quelle qu'elle fût, négligeât un point d'une aussi grande importance pour la stabilité et la prospérité des États. A Sparte, Lycurgue n'a guère en vue qu'une seule chose, l'éducation des Lacédémoniens, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la fin de la vie [1]. Solon n'est pas moins soucieux de former les Athéniens. Les tyrans comme Pisistrate et ses fils, les politiques comme Périclès qui, sans exercer de magistrature spéciale, occupent dans la cité un rang considérable, sont, pour ainsi dire, de grands éducateurs, persuadés que quiconque gouverne les hommes doit en même temps chercher à les éclairer et à les instruire. Dans le dialogue platonicien qui porte le nom d'Hipparque, le fils de Pisistrate est loué pour la faveur avec laquelle il accueillait les poètes. C'est lui qui, le premier, pour cultiver l'esprit de ses concitoyens, a réuni les œuvres d'Homère et ordonné que les rapsodes les récitassent d'un bout à l'autre aux Panathénées. En attirant à sa cour Anacréon et Simonide, il ne se proposait pas d'en faire les vains ornements de sa tyrannie : il voulait que leur génie rayonnât autour d'eux et fît sentir à tous les bienfaits d'une culture supérieure [2]. Pour enseigner la vertu aux habitants des campagnes, il avait fait dresser le long des chemins des hermès sur lesquels étaient gravés, d'un côté, un hexamètre contenant quelque indication topographique, de l'autre, un pentamètre renfermant un conseil moral que sa concision aidait à retenir et dont le voyageur pouvait faire son profit : « Aime la justice »; — « Ne trompe jamais un ami [3] ». Quant à Périclès, il n'est pas douteux qu'en donnant aux fêtes d'Athènes un éclat inaccoutumé, en ajoutant aux Pana-

1. PLUTARQUE, *Lycurgue*, 14.
2. [PLATON], *Hipparque*, p. 228 B-C.
3. ID., *ibid.*, pp. 228 C-229 B. Chacun de ces conseils était précédé de la formule : Μνῆμα τόδ' Ἱππάρχου, qui en explique la brièveté. — Cf. CURTIUS, *Hist. grecque*, I, p. 454; LOLLING, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, V, pp. 244 sqq. Sur quelques peintures de vases qui font allusion à ces hermès, voir STUDNICZKA, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, p. 166.

thénées des concours de musique [1], en créant la caisse du θεωρικόν, qui assurait au peuple la jouissance gratuite des spectacles [2], il ne crût agir efficacement sur l'intelligence et sur les mœurs de ses concitoyens. Ces concerts, ces représentations théâtrales, ne devaient pas seulement, dans sa pensée, amuser les Athéniens et donner aux étrangers une grande idée de leur puissance : ils avaient un caractère essentiellement moralisateur et devaient contribuer, par leur beauté même, à l'éducation générale.

Ainsi, chez les Grecs, ceux qui font les lois ou qui les appliquent ne sauraient demeurer étrangers à l'éducation. Telle est la conséquence immédiate de ce principe que l'éducation a pour objet le bonheur de l'État. De ce même principe il résulte encore que, dans un État, l'éducation doit être uniforme pour tous, que, de plus, elle doit être en parfait accord avec la forme du gouvernement.

La nécessité d'une éducation uniforme est facile à comprendre. Tous n'ayant qu'un but, la félicité de l'État, celui-ci a le droit d'imposer à tous, sans exception, la même culture. De tous, en effet, n'attend-il pas les mêmes services? La liberté de se former soi-même ou de former les siens à sa convenance ne saurait donc, en théorie, exister dans les cités grecques. Ce que le législateur juge utile que les enfants ou que les citoyens apprennent, dans l'intérêt de l'État, doit être appris, en vertu d'une nécessité supérieure : nul ne peut se dérober à cette obligation, sous peine de châtiment ou de déchéance; nul ne peut fixer arbitrairement, suivant ses goûts, ses aptitudes, ses besoins ou la mesure de son ambition, le point où il s'arrêtera dans l'harmonieux développement de ses forces intellectuelles et physiques. Que, dans la pratique, cette règle ait été suivie, c'est ce dont on peut douter. L'histoire nous apprend même qu'elle ne l'était presque nulle part. Sparte est la seule ville où l'uniformité d'éducation et de régime n'ait point été une chimère, où riches et pauvres aient vécu de la même vie; mais le petit nombre de ses citoyens et le caractère aristocratique de la société qu'ils formaient y rendaient possible, à la rigueur, une pareille égalité. Cette égalité, d'ailleurs, ne fut jamais aussi complète que nous nous plaisons à le croire. La loi avait beau faire : à Sparte, comme ailleurs, la différence des fortunes créait entre les hommes des inégalités plus fortes que toutes les prescriptions; c'est

1. A. Mommsen, *Heortologie*, p. 139.
2. Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3e éd., I, p. 277.

ce dont il est aisé de se convaincre quand on étudie de près ce qui se passait dans les *syssities* [1]. Quoi qu'il en soit, l'égalité d'éducation nous apparaît comme une suite logique de ce principe, que toute éducation doit tendre au bien de l'État, et si les lois réelles négligeaient d'y astreindre les citoyens, ou si elles étaient impuissantes à l'établir, il est curieux de constater que les philosophes, dans leurs lois idéales, la regardent comme nécessaire et la recommandent. Un certain Phaléas de Chalcédoine, dont l'œuvre est perdue, mais que nous connaissons par Aristote, qui discute longuement ses théories, estimait que les bases de tout État sont l'égalité de fortune et l'égalité d'éducation [2]. Aristote, tout en le blâmant de ne point suffisamment s'expliquer sur ce grave sujet, partage sa manière de voir, car lui-même dit ailleurs : « Comme l'État tout entier n'a qu'un seul et même but, l'éducation doit nécessairement être identique pour tous ses membres [3] ».

Une éducation conforme aux lois de la cité n'est pas moins indispensable qu'une éducation égale pour tous. Aristote encore le dit expressément : dans une démocratie, l'éducation sera démocratique ; dans une oligarchie, elle sera oligarchique, et elle s'accordera de même avec toutes les autres formes de gouvernement [4]. Du moment, en effet, que l'État emploie à son profit toutes les intelligences, chacun est tenu de conformer son éducation particulière aux institutions de cet État dont le maintien doit être son perpétuel souci. C'est, d'autre part, l'intérêt de l'État de veiller à ce que les liens étroits qui doivent exister entre l'éducation publique et la constitution ne viennent point à se rompre, car, s'ils se rompaient, l'État perdrait cette unité qui fait sa force et qui est une des conditions de sa durée [5]. Il est clair qu'ici encore nous nous trouvons en présence d'une théorie qui était rarement appliquée. Aristote se plaint que de son temps ce grand principe, si nécessaire au salut des États, soit négligé presque partout [6]. Pour le voir observé, il faut toujours, d'après lui, se transporter à Sparte [7].

1. Fustel de Coulanges, *Du droit de propriété à Sparte* (*Journal des savants*, mars 1880, p. 136).
2. Aristote, *Politique*, II, 3, 6.
3. Id., *ibid.*, V (VIII), 1, 2.
4. Id., *ibid.*, VIII (V), 7, 20.
5. Id., *ibid.* — Cf. Platon, *République*, V, p. 462 A.
6. Aristote, *Politique*, VIII (V), 7, 20.
7. C'est, du moins, ce qu'on peut conclure du passage suivant, *Éthique à Nicomaque*, X, 10, 13 : Ἐν μόνῃ δὲ τῇ Λακεδαιμονίων πόλει μετ' ὀλίγων ὁ νομοθέτης ἐπιμέλειαν δοκεῖ πεποιῆσθαι τροφῆς τε καὶ ἐπιτηδευμάτων · ἐν δὲ ταῖς πλείσταις τῶν

Dans cette oligarchie toute militaire, l'éducation est, en effet, restée d'accord avec la forme du gouvernement; on n'élève pas les jeunes Spartiates comme s'ils étaient destinés à vivre dans une démocratie, ou comme si Lacédémone était une cité industrieuse et pacifique : on les dresse à la guerre, qui a toujours été le but de l'État, et le gouvernement fait tous ses efforts pour maintenir l'éducation en harmonie constante avec les vieilles institutions de la patrie. Dans les autres cités grecques, il n'en est pas de même, mais la théorie n'en subsiste pas moins. Entre la constitution d'un État et l'éducation de ses citoyens, il faut qu'il y ait un étroit rapport : voilà ce qu'exige la politique idéale. Alors se produira un double phénomène : tandis qu'une bonne éducation, conforme aux institutions de la cité, assurera la marche régulière et le développement progressif de ces institutions [1], les institutions, si elles sont sages, exerceront sur l'éducation une salutaire, influence, car, si les bonnes mœurs font les bons gouvernements, ce sont les bons gouvernements qui entretiennent les bonnes mœurs, et Platon a raison de dire que, dans tout État, c'est le régime politique qui est le grand éducateur des citoyens [2]. Entre la forme du gouvernement et l'éducation, il y aura donc une action réciproque et bienfaisante d'où naîtront, pour la cité, la sécurité et la puissance, et que les politiques devront favoriser de tout leur pouvoir.

Que conclure de ces considérations? Que de bonne heure, en Grèce, politiques et philosophes ont eu sur l'éducation certaines idées théoriques qui, malgré des divergences de détail, se sont toujours accordées sur ce point, que l'éducation ne saurait avoir qu'un but, la prospérité de l'État. De là l'obligation pour le législateur de s'en occuper : Νομοθετητέον περὶ παιδείας, comme dit Aristote [3]; de là aussi cette nécessité que l'éducation soit la même pour tous et qu'elle soit en harmonie avec les institutions de la cité. Telles sont les règles principales des systèmes pédagogiques d'Aristote et de Platon; telles étaient, sans aucun doute, celles de tous les autres systèmes analogues qui ne nous sont point parvenus [4]; tels sont les principes aux-

πόλεων ἐξημέληται περὶ τῶν τοιούτων, καὶ ζῇ ἕκαστος ὡς βούλεται, κυκλωπικῶς θεμιστεύων παίδων ἠδ' ἀλόχου.

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 1, 1.

2. Platon, *Ménexène*, p. 238 C : Πολιτεία γὰρ τροφὴ ἀνθρώπων ἐστί, καλὴ μὲν ἀγαθῶν, ἡ δὲ ἐναντία κακῶν. — Cf. Diogène Laerce, VIII, 16.

3. Aristote, *Politique*, V (VIII), 1, 3.

4. Voir, sur ces systèmes, Grasberger, *Erziehung und Unterricht im klass. Alterthum*, II, pp. 8-12.

quels, dans bien des cités, les hommes d'État ont essayé de ramener la législation réelle. Y ont-ils réussi? Les faits prouvent le contraire. Ces principes, applicables dans une société restreinte et fermée à tout progrès, étaient en contradiction avec la marche naturelle des choses et les changements nécessaires qu'elle amène : sauf à Sparte et peut-être en Crète, d'où Sparte avait tiré en grande partie ses lois, ils furent de très bonne heure méconnus ou mal appliqués. Ils ont existé, cependant; ils étaient la conséquence forcée de la façon dont les Grecs concevaient l'État. Aussi ne peut-on se dispenser d'en tenir compte dans une étude comme celle que nous nous proposons d'entreprendre. Pour porter un jugement sur l'éducation athéniennes il faudra nous en souvenir; pour savoir ce qu'elle fut, c'est de ces principes que nous devrons la rapprocher. Nous pourrons nous réjouir de la trouver peu conforme à ces règles rigides : la comparaison n'en sera pas moins nécessaire pour nous donner un juste sentiment de sa valeur.

En attendant, puisque l'éducation a pour objet le bonheur de l'État et que, par suite, l'État a le droit et le devoir de la régler et de la surveiller, la première question qu'il nous faut examiner est celle des rapports de l'éducation et de l'État chez les Athéniens. Nous verrons ensuite quels étaient les enseignements qui, au ve et au IVe siècle, contribuaient à former la jeunesse athénienne.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉDUCATION ATHÉNIENNE ET L'ÉTAT

Quand on cherche à se rendre compte du rôle de l'État dans l'éducation chez les Athéniens, ce n'est pas, naturellement, l'éphébie qui embarrasse. On sait qu'à dix-huit ans le jeune Athénien devenait éphèbe et que, dès lors, c'était l'État qui se chargeait de l'instruire. Les renseignements abondent sur ce point : l'éphébie était une institution d'État [1]. Il y avait des lois relatives aux éphèbes, des décrets concernant leurs exercices et la part qu'ils prenaient à la célébration de certaines fêtes; un magistrat spécial était élu par le peuple pour les diriger; des maîtres variés, sous la surveillance de ce magistrat, leur enseignaient le métier militaire, leur donnaient des leçons de philosophie et de rhétorique. Ces détails, il est vrai, ne nous sont connus que par des inscriptions d'une époque relativement récente. Qu'était l'éphébie au temps de Périclès? Qu'était-elle même au temps de Démosthène? Nous ne saurions le dire d'une manière certaine. Mais déjà, à ce moment, elle nous apparait avec le caractère que nous lui voyons plus tard, c'est-à-dire comme une institution dépendant immédiatement de l'État. L'éphèbe est un citoyen, et ce qui le prouve, c'est le beau serment qu'il prête, dès le ve siècle, dans le temple d'Aglaure, en recevant les armes qui lui serviront à défendre la patrie : « Je ne déshonorerai pas ces armes sacrées ; je n'abandonnerai pas mon compagnon dans la bataille; je combattrai pour mes dieux

1. Voir Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 124 sqq.

et pour mon foyer, seul ou avec d'autres; je ne laisserai pas la patrie diminuée, mais je la laisserai plus grande et plus forte que je ne l'aurai reçue; j'obéirai aux ordres que la prudence des magistrats saura me donner; je serai soumis aux lois en vigueur et à celles que le peuple fera d'un commun accord; si quelqu'un veut renverser ces lois ou leur désobéir, je ne le souffrirai pas, mais je combattrai pour elles, ou seul ou avec tous; je respecterai les cultes de mes pères. Je prends à témoin Aglaure, Ényalios Arès, Zeus, Thallo, Auxo, Hégémoné [1]. » Ce serment marque l'entrée dans la vie civique. Ceux qui l'ont prêté appartiennent à l'État.

En est-il de même des jeunes gens qui ne sont pas encore éphèbes? Ceux-là, l'État a-t-il pouvoir sur eux? Leur donne-t-il des maîtres? Fixe-t-il ce qu'on doit leur apprendre? Nomme-t-il des magistrats pour s'occuper d'eux? Autant de problèmes qu'il faut tâcher d'éclaircir.

1. STOBÉE, *Florilegium*, 43, 48; POLLUX, VIII, 105, éd. Bekker. — Cf. HERMANN-BÆHR-STARK, *Griech. Staatsalterthümer*, § 121, 6, p. 462.

CHAPITRE I

LIBERTÉ DES DIVERS ENSEIGNEMENTS

Ce qu'il faut écarter tout d'abord, quand on se demande quelle pouvait être, à l'époque qui nous occupe, l'influence de l'État sur l'éducation de la jeunesse athénienne, c'est l'idée d'un enseignement officiel dont les maîtres auraient reçu de l'État leur salaire. Tous les savants modernes sont d'accord sur ce point : au ve et au ive siècle, l'enseignement, chez les Athéniens, est libre; il n'est question chez eux ni d'écoles publiques, ni de professeurs entretenus aux frais de l'État, comme ceux que Platon voudrait établir dans sa république idéale [1]. Ce n'est que beaucoup plus tard, sous l'empire romain, qu'apparaissent des chaires dont les titulaires sont payés par le Trésor. A partir d'Hadrien, la philosophie et la rhétorique sont officiellement enseignées à Athènes par des maîtres dont le traitement s'élève à dix mille drachmes [2] : telle est la somme que touche, par an, chacun des professeurs qui représentent les quatre grandes sectes de philosophie, académiciens, péripatéticiens, épicuriens, stoïciens. L'État prend ainsi à sa charge ce qui constitue, pour ainsi dire, la culture supérieure des citoyens; mais c'est là une organisation très postérieure à la période qui nous intéresse. A l'époque classique, l'enseignement athénien n'offre rien de semblable [3].

Ce n'est pas qu'on ne trouve de bonne heure en Grèce des professeurs payés par les cités. Charondas, frappé des avantages

1. Platon, *Lois*, VII, p. 804 D.
2. Büchsenschütz, *Besitz und Erwerb im griech. Alterthume*, p. 567. — Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3e éd., I, p. 154.
3. Schoemann, *Ant. grecques*, trad. Galuski, I, pp. 572-573, 575. — Grasberger, *op. c.*, I, p. 211. — Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 36, p. 329.

de l'instruction, avait pris, d'après Diodore, une mesure jusque-là sans précédent : il avait fait une loi obligeant les fils de tous les citoyens, quels que fussent leur rang et leur fortune, à suivre les leçons de maîtres salariés par l'État [1]. On a douté de l'authenticité de cette loi [2]. Ce qui est plus que suspect, ce sont les raisonnements de rhéteur qui, selon Diodore, auraient conduit le législateur de Catane à la rédiger [3]; mais rien ne prouve qu'une disposition de ce genre n'ait pas figuré dans une des constitutions qu'il avait imaginées pour les principales cités de la Sicile et de l'Italie méridionale [4].

Une curieuse inscription de Téos nous apprend qu'au IIIe siècle avant notre ère il existait dans cette ville des professeurs payés par l'État [5]. Un Téien du nom de Polythrous, fils d'Onésimos, a fait don à ses concitoyens de trente-quatre mille drachmes pour subvenir aux frais de l'instruction de tous les enfants libres, garçons et filles. L'inscription ne dit pas si c'est le capital ou l'intérêt qui doit être employé, mais on ne saurait douter que ce ne soit l'intérêt. L'intérêt de cette somme servira donc à entretenir différents maîtres, parmi lesquels on remarque tout d'abord trois professeurs de littérature, désignés chaque année dans l'assemblée consacrée à l'élection des magistrats, après le choix des secrétaires du Conseil et du peuple. Le premier de ces professeurs, celui du degré supérieur, recevra, pour l'année, six cents drachmes; celui du second degré, cinq cent cinquante; celui du troisième, cinq cents. Viennent ensuite deux pédotribes avec un traitement de cinq cents drachmes chacun; puis un maître de musique, payé sept cents drachmes; enfin, un hoplomaque et un professeur chargé d'enseigner le maniement de l'arc et celui du javelot, tous deux nommés par le pédonome et le gymnasiarque après un rapport au peuple, et recevant, l'un trois cents drachmes, l'autre deux cent cinquante. L'ensemble des honoraires attribués à ces huit maîtres représente, par an, une dépense de trois mille neuf cents drachmes, ce qui suppose l'argent placé à près

1. DIODORE, XII, 12.
2. GRÆFENHAN, *Gesch. der klass. Philologie im Alterthum*, I, p. 67. — SCHOEMANN, *op. c.*, I, p. 188. — BÜCHSENSCHÜTZ, *op. c.*, p. 561. — GRASBERGER, *op. c.*, III, pp. 562-563. — G. BUSOLT, *Griech. Geschichte*, Ire partie, p. 279.
3. DIODORE, XII, 13.
4. L. CARRAU, *Revue politique et littéraire*, 7 janvier 1882, p. 9.
5. POTTIER et HAUVETTE-BESNAULT, *Bull. de corr. hell.*, IV, pp. 110 sqq.; DITTENBERGER, *Sylloge inscr. græcarum*, 349. — Cf. SCHEFFLER, *De rebus Teiorum*, Leipzig, 1882, pp. 66 sqq.

de 11 1/2 pour 100 [1]. Chacun d'eux recevait-il en outre un salaire de ses élèves? L'inscription ne nous l'apprend pas [2]. Quant à ceux-ci, ils se divisaient en trois classes. Il y avait d'abord les enfants des deux sexes [3], puis les enfants séparés de l'âge éphébique par une ou deux années [4], enfin les éphèbes [5].

Si l'on admet qu'à Téos, comme à Athènes, l'éducation proprement dite commençait pour les enfants vers l'âge de sept ans et que les études éphébiques se terminaient aux environs de la vingtième année, on reconnaîtra qu'il y a quelque analogie entre la fondation de Polythrous et nos établissements d'enseignement secondaire. Ne trouve-t-on pas là, comme chez nous, un enseignement complet, donné par des professeurs publics sous le contrôle de l'État? Les différences, il est vrai, sont nombreuses : en dehors de la présence des filles, le budget de l'école uniquement alimenté par la donation du bienfaiteur, sans que l'État paraisse y rien ajouter, les professeurs élus à main levée par l'assemblée populaire et renouvelables chaque année [6], empêchent d'assimiler de tout point le gymnase de Téos à nos maisons publiques d'instruction. La comparaison ne s'en impose pas moins.

Nous possédons d'ailleurs d'autres inscriptions de la même ville qui nous montrent que les enfants y formaient une sorte de corporation publique, un collège, comme les éphèbes à Athènes. Ils font présent d'une couronne à leur gymnasiarque, qui est, avec le pédonome, chargé du soin de les diriger [7]; ils ont leur prêtre à eux [8]; ils prennent part à des concours dans lesquels la cité leur décerne des prix [9]. S'il en est ainsi, c'est que l'État veille sur eux comme sur les

1. C'était un taux encore assez modeste. Voir Boeckh, *op. c.*, 3e éd., I, p. 156.
2. Ce qu'elle règle seulement, c'est le nombre minimum des leçons que devra donner l'hoplomaque, dont l'enseignement durera au moins deux mois. (*Bull. de corr. hell.*, IV, p. 114, l. 27.) — Ailleurs, elle spécifie que le traitement des professeurs nommés directement par le peuple leur sera payé même pendant les mois intercalaires. (*Ibid.*, IV, p. 113, ll. 20-21.)
3. *Bull. de corr. hell.*, IV, p. 113, ll. 9-10.
4. *Ibid.*, IV, p. 113, ll. 17-18.
5. *Ibid.*, IV, p. 113, ll. 19, 24, 28.
6. Il est probable qu'ils étaient rééligibles.
7. *C. I. G.*, 3086.
8. *Ibid.*, 3062.
9. *Ibid.*, 3088. Les épreuves mentionnées dans ce curieux catalogue n'étaient pas toutes imposées aux enfants de la même classe. (Voir Scheffler, *op. c.*, p. 68.) Dans tous les cas, c'est la musique qui y dominait. (Sur le goût particulier des habitants de Téos pour la poésie et la musique, voir Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 81 et 82.) Les concours littéraires avaient lieu dans le gymnase, les concours musicaux dans le bouleutérion. (*Bull. de corr.*

éphèbes, que l'éducation qu'ils reçoivent est publique, et que Polythrous, par sa donation, n'a fait qu'encourager une institution déjà vieille. Ne voit-on pas chez nous de riches particuliers léguer à l'État des sommes considérables, à charge de créer, sur le modèle de ce qui existe déjà, de nouveaux établissements publics d'instruction? Téos offre donc bien un curieux spécimen de l'intervention directe de l'État dans l'éducation : professeurs salariés par l'État, jeunesse surveillée par des représentants de l'État, l'enseignement qui s'y donne a tous les caractères d'un enseignement public et officiel.

Une inscription de Delphes, qui semble appartenir au IIe siècle avant l'ère chrétienne, nous révèle un fait du même genre [1]. Les Delphiens ont envoyé une ambassade à Attale II, roi de Pergame, « au sujet de l'éducation des enfants [2] ». Attale a répondu aux députés en leur remettant une somme de dix-huit mille drachmes alexandrines dont l'intérêt annuel, calculé, comme l'inscription l'indique, à 7 pour 100 [3], est de douze cent soixante drachmes. L'assemblée delphique décide que c'est sur ce revenu que seront pris les salaires des professeurs [4]. Le décret ne fixe d'ailleurs ni le nombre des maîtres, ni le traitement que touchera chacun d'eux. Le don du roi de Pergame étant très inférieur à celui de Polythrous, il faut en conclure que les professeurs de Delphes étaient moins nombreux ou moins bien appointés que ceux de Téos. Peut-être recevaient-ils de leurs élèves une rétribution qui complétait leurs honoraires [5]. On voit, dans tous les cas, que, de même qu'à Téos, l'enseignement, à Delphes, était public [6].

Un pareil système n'était donc pas incompatible avec les mœurs des Grecs. Pourtant, on n'en trouve nulle trace à Athènes. Rien dans les auteurs, rien dans les inscriptions n'indique que les Athéniens, à

hell., IV, p. 114, ll. 32-34.) A Chios, où les jeunes gens étaient divisés en παῖδες, ἔφηβοι et νέοι, il y avait des concours analogues. Voir *C. I. G.*, 2214; Dittenberger, *Sylloge*, 350.

1. Haussoullier, *Bull. de corr. hell.*, V, pp. 157 sqq.
2. Face de l'inscription, l. 9.
3. A 6 2/3 pour 100 serait plus exact, comme le fait remarquer M. Fränkel (t. II de Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, note 211).
4. *Bull. de corr. hell.*, V, p. 163, ll. 39-40.
5. Waddington, *Édit de Dioclétien*, p. 6. — S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 64.
6. Voir encore ce que Polybe, XXXI, 17 A, 1, raconte des Rhodiens : Ἐπεδέξαντο γὰρ (οἱ Ῥόδιοι) μυριάδας σίτου ὀκτὼ καὶ εἴκοσι παρ' Εὐμένους, χάριν τοῦ τὸ λογισθὲν ἐκ τούτων δανείζεσθαι, τὸν δὲ τόκον εἰς τοὺς μισθοὺς ὑπάρχειν τοῖς παιδευταῖς καὶ διδασκάλοις τῶν υἱῶν.

l'époque classique, aient pratiqué cet enseignement d'État que nous voyons fleurir ailleurs, il est vrai, un peu plus tard, et qui n'est pas sans rapport avec le nôtre. Faut-il chercher la cause de ce fait dans le grand nombre des maîtres qui enseignaient à Athènes? Une multitude d'écoles ouvrant leurs portes aux enfants et se faisant concurrence, l'État estimait-il que cette rivalité, salutaire aux études, rendait inutile son intervention [1]? Devons-nous supposer qu'il se dérobait ainsi par respect pour la liberté des parents, ou bien afin de laisser aux jeunes gens le mérite de choisir eux-mêmes leurs professeurs [2]? Ces différentes explications sont également admissibles. La plus satisfaisante, cependant, est celle qui consiste à dire que dans cette société passionnément éprise de culture intellectuelle, il était naturel que de nombreux professeurs offrissent spontanément leurs services aux familles et que l'enseignement de l'enfance jouît, vis-à-vis de l'État, d'une indépendance qui s'accordait à merveille avec l'esprit de la constitution athénienne.

Dans un seul cas l'État, à Athènes, s'occupait lui-même avec un soin jaloux de l'éducation des enfants : c'est quand il s'agissait des fils des citoyens morts sur le champ de bataille au service de la patrie. Encore, ne voyons-nous là rien de semblable à un enseignement public, donné par des maîtres entretenus aux frais du Trésor. Aristote attribue la première idée de cette institution à Hippodamos de Milet, ce théoricien célèbre par son luxe, sa longue chevelure, ses riches vêtements, homme, d'ailleurs, intelligent et habile, savant géomètre, et qui le premier avait écrit sur la meilleure forme de gouvernement sans avoir mis lui-même la main aux affaires. Dans sa constitution idéale, Hippodamos avait imaginé une loi d'après laquelle les fils des citoyens morts à la guerre devaient être nourris par l'État. De la théorie l'idée avait passé dans la pratique, et plusieurs peuples l'avaient

1. Schoemann, *op. c.*, I, p. 573.

2. Curtius, *Hist. grecque*, I, pp. 420-421. Le décret de Téos, tout en réglant les choses avec une certaine minutie, laisse les parents libres de choisir entre les trois professeurs de littérature. C'est, du moins, ce qui semble résulter de ce passage, *Bull. de corr. hell.*, IV, p. 114, ll. 30-32 : Ἐὰν δὲ οἱ γραμματοδιδάσκαλοι ἀντιλέγωσι πρὸς αὐτοὺς περὶ τοῦ πλήθους τῶν παίδων, ἐπικρινάτω ὁ παιδονόμος, καὶ ὡς ἂν οὗτος διατάξηι πειθαρχείτωσαν. Cela ferait supposer que les enfants pouvaient entrer dans la classe du second degré sans avoir passé par celle du premier, ou qu'ayant passé par les deux premières classes, ils pouvaient se dispenser de la troisième. Peut-être aussi doit-on inférer de ce texte qu'outre l'argent de l'État, les maîtres recevaient une rétribution de leurs élèves.

adoptée, entre autres, les Athéniens [1]. C'est ainsi qu'à Athènes les enfants des citoyens qui avaient payé de leur vie leur dévouement à la république étaient élevés par la cité. Quand ils avaient atteint l'âge éphébique, on les conduisait au théâtre, lors du concours des tragédies nouvelles, aux Dionysies urbaines : là, le héraut les présentait au peuple, armés de toutes pièces aux frais de la ville; ils étaient déclarés citoyens et faisaient solennellement leur entrée dans la vie. Au temps d'Isocrate, cette imposante cérémonie était tombée en désuétude [2]; à l'époque du procès de la Couronne, Eschine, à qui elle fournit un beau mouvement d'éloquence, la rappelle comme un lointain souvenir [3]. Nous ignorons à quelle date elle prit fin, mais nous savons que l'institution lui survécut, car Aristote en parle comme d'un usage encore observé de son temps.

Les témoignages qui nous font connaître ce noble trait des mœurs athéniennes ne contiennent aucune allusion à l'éducation que recevaient les enfants ainsi adoptés par l'État. Mais il va de soi que si l'État se chargeait de leur nourriture, il subvenait aussi à leur instruction, payait leurs professeurs et prenait toutes les mesures nécessaires pour que ces jeunes pupilles de la patrie fussent un jour des citoyens accomplis. Voilà donc un enseignement dont l'État faisait la dépense. Il est clair, cependant, qu'on ne peut le considérer comme un enseignement public, au sens où nous prenons ces mots. La situation de ces orphelins vis-à-vis de l'État ne différait guère, en effet, de celle des jeunes Athéniens réfugiés à Trézène, au moment de l'invasion persique. Plutarque raconte qu'avant l'arrivée des barbares, les Athéniens envoyèrent à Trézène leurs femmes et leurs enfants. Ils y reçurent un excellent accueil : un décret porta qu'ils seraient nourris aux frais de la cité à raison de deux oboles par personne et par jour, et comme on était en automne, les habitants de Trézène, par une attention charmante, voulurent qu'il fût permis aux enfants de manger librement tous les fruits qui les tenteraient; en même temps, ils décidèrent que les jeunes exilés n'interrompraient point leurs études et que la ville ferait les frais de leur éducation. Telle est l'anecdote rapportée par Plutarque [4]. Or il est évident que l'enseignement dont

1. ARISTOTE, *Politique*, II, 5, 4. — Cf. THUCYDIDE, II, 46, 1.
2. ISOCRATE, *Sur la Paix*, 82.
3. ESCHINE, *Contre Ctésiphon*, 154. — Cf. PLATON, *Ménexène*, pp. 248 E-249 B.
4. PLUTARQUE, *Thémistocle*, 10.

il s'agit ici n'est pas un enseignement d'État. Les expressions mêmes dont Plutarque se sert ne laissent aucun doute à cet égard : « Ils décidèrent, dit-il, par décret... de payer pour eux leurs professeurs », ce qui signifie que ces professeurs étaient des maîtres privés, ordinairement payés par leurs élèves, mais qui, dans l'espèce, vu le dénuement des enfants athéniens, touchèrent le prix des leçons qu'ils leur donnèrent sur un crédit spécial voté par la cité. Ne peut-on rapprocher ce cas de celui des orphelins d'Athènes? Les deux situations présentent une grande analogie, et le récit de Plutarque fait très bien comprendre comment l'État, à Athènes, pouvait prendre en main l'éducation des fils des citoyens morts à la guerre, sans violer pour cela le principe de la liberté d'enseignement.

Si chaque Athénien avait le droit d'ouvrir une école, et si ces écoles libres étaient les seules où se fît l'éducation jusqu'à l'éphébie, n'y avait-il pas des édifices élevés et entretenus aux frais de l'État, où les maîtres privés trouvaient un asile, soit pour cultiver l'esprit des enfants, soit pour exercer leur corps? Il faut distinguer, parmi les endroits où s'instruisait la jeunesse, ceux qui étaient réservés aux travaux de l'intelligence et ceux où l'on recevait l'éducation physique. Le bâtiment où le grammatiste apprenait à lire aux enfants, la maison du cithariste, où les jeunes Athéniens s'essayaient à manier la flûte et la lyre, étaient des lieux absolument privés. Telle était, par exemple, l'école où le père d'Eschine enseignait les premiers éléments, près du sanctuaire du Héros Médecin [1]; telle était la demeure du cithariste chez lequel se rendaient les jeunes gens dont parle Aristophane, en rangs serrés sous la neige qui tombait à gros flocons [2]. Nulle part on ne trouve la preuve que l'instruction littéraire et musicale ait été donnée dans des lieux publics aménagés à cet effet par l'État.

On ne saurait être aussi affirmatif au sujet des endroits où s'enseignait la gymnastique. Un passage de la *République des Athéniens*, attribuée à Xénophon, nous apprend qu'il y avait à Athènes des palestres publiques, comme il y avait des vestiaires et des bains publics [3]. Que faut-il

1. DÉMOSTHÈNE, *Ambassade*, 249. — Cf. *Couronne*, 129 et 258.
2. ARISTOPHANE, *Nuées*, 964.
3. [XÉNOPHON], *Rép. des Athéniens*, II, 10 : Καὶ γυμνάσια καὶ λουτρὰ καὶ ἀποδυτήρια τοῖς μὲν πλουσίοις ἐστὶν ἴδια ἐνίοις, ὁ δὲ δῆμος αὐτὸς αὑτῷ οἰκοδομεῖται ἰδίᾳ παλαίστρας πολλάς, ἀποδυτήρια, λουτρῶνας καὶ πλείω τούτων ἀπολαύει ὁ ὄχλος ἢ οἱ ὀλίγοι καὶ οἱ εὐδαίμονες.

entendre par là? Il est nécessaire tout d'abord de ne pas confondre les mots παλαίστρα et γυμνάσιον, par lesquels sont désignés d'ordinaire les lieux réservés, chez les Athéniens, aux exercices du corps. Comme l'établit très judicieusement M. Grasberger, après une longue et savante discussion, dans laquelle il examine successivement les opinions de Haase, de Krause, de Becker, de Bergk, etc., la palestre était un espace particulièrement disposé pour l'usage des jeunes gens au-dessous de dix-huit ans : c'est là que les futurs éphèbes pratiquaient, sous la direction du pédotribe, les exercices de force et d'adresse qui tenaient une si grande place dans l'éducation athénienne. Au contraire, le gymnase servait plus spécialement aux éphèbes; on y voyait aussi les hommes faits, qui s'y rendaient pour ne point perdre les saines habitudes de l'adolescence, et les athlètes proprement dits [1]. Il y aurait donc eu, entre la palestre et le gymnase, une différence analogue à celle qui existe chez nous entre la modeste salle d'armes où nos lycéens s'exercent, dans le lycée même, au maniement du fleuret, et la salle publique d'escrime où des amateurs et des tireurs passés maîtres s'entretiennent la main et livrent de brillants assauts en présence d'un public choisi de connaisseurs. Il convient d'ajouter que, de bonne heure, les deux termes se confondirent et qu'on appela indifféremment palestre ou gymnase tout endroit dans lequel étaient cultivés les divers exercices destinés à former le corps. Mais, à l'origine, la palestre était le lieu de réunion des enfants non encore éphèbes [2]; le gymnase était l'emplacement où s'exerçaient les éphèbes et les citoyens dans la force de l'âge.

Je serais peu porté, d'après cela, à voir dans les palestres publiques dont parle l'auteur anonyme de la *République des Athéniens* des palestres pour les enfants. J'y verrais plutôt soit des gymnases, soit, ce qui est plus vraisemblable, des palestres bâties par l'État dans les gymnases publics d'Athènes [3]. On sait, en effet, qu'au ve et au ive siècle, Athènes possédait trois grands gymnases : l'Académie, au nord-ouest de la ville, le Lycée, sur la rive droite de l'Ilissus, et le

1. Grasberger, *op. c.*, I, pp. 247 sqq. — Mahaffy, *Old greek education*, 2e éd., p. 28.
2. On la trouve souvent désignée par les mots ἐν παιδοτρίβου. Voir Aristophane, *Nuées*, 973.
3. Ce qui me ferait pencher vers ce dernier sens, c'est que la *République des Athéniens* paraît remonter à une époque assez ancienne. M. Roquette (*De Xenophontis vita*, p. 100) la croit antérieure à 424. Or, à ce moment, γυμνάσιον et παλαίστρα ne désignaient certainement pas la même chose.

Cynosarge, qui couvrait probablement l'espace qu'occupe aujourd'hui le gracieux monastère des *Asómates*, sur la route de Képhissia. Plus tard, s'éleva, près du temple de Thésée, le Ptolémaion, construit dans la première moitié du IIIe siècle, grâce à la munificence d'un roi d'Égypte, sans doute Ptolémée Philadelphe. Plus tard encore apparaît le Diogéneion, au nord-est de l'Acropole, ainsi appelé, selon toute vraisemblance, du nom de son fondateur, un certain Diogène sur lequel nous n'avons que fort peu de renseignements. Enfin, nous connaissons l'existence d'un gymnase d'Hermès et d'un gymnase d'Hadrien [1]. La plupart de ces gymnases étaient de vastes enclos plantés d'arbres, ornés de jardins et de bosquets, semés de nombreux monuments, édicules, autels, portiques, fontaines [2]. La plupart aussi étaient pourvus d'un stade et d'une ou de plusieurs palestres. C'est à ces palestres que paraît faire allusion l'auteur anonyme. On comprend dès lors que ces palestres des gymnases soient mises par lui au nombre des édifices publics, car les gymnases eux-mêmes étaient des établissements publics, remplis de constructions élevées soit par l'État, soit par des princes amis ou de riches particuliers qui en avaient fait don à la cité. Ce qui le montre bien, c'est que nous les voyons administrés par des fonctionnaires dont les attributions précises nous échappent, mais qui sont, à n'en pas douter, des représentants de l'État. Tels sont l'épistate de l'Académie [3] et l'épimélète du Lycée [4]. Ces magistrats étaient sans doute chargés de surveiller les bâtiments et le matériel : un texte d'Hésychius semble indiquer qu'une

1. Sur ces divers gymnases, voir *Karten von Attika*, feuille I a, et MILCHHOEFER, *Denkmæler* de Baumeister, au mot ATHEN, pp. 169, col. 1; 173, col. 2; 176, col. 1; 180, col. 1; 181, col. 2. — Cf. SCHOEMANN, *op. c.*, I, pp. 576 sqq.; CURTIUS, *Hist. grecque*, II, pp. 626 sqq.; DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 45 sqq., 207 sqq.

2. Je dis *la plupart*, car tous, évidemment, n'avaient pas le même aspect. Par exemple, le Ptolémaion et le Diogéneion, qui se trouvaient dans la ville même, devaient être beaucoup moins vastes que les gymnases situés hors des murs. Le Ptolémaion servait aux éphèbes de bibliothèque; d'après les marbres éphébiques, c'est là que les jeunes gens allaient suivre les leçons des philosophes. Voir DUMONT, *op. c.*, I, p. 208.

3. HYPÉRIDE, *Contre Démosthène*, éd. Blass, 22.

4. *C. I. A.*, III, 89, dédicace à Apollon par un certain Dionysios qui porte le titre d'ἐπιμελητὴς Λυκείου. — Je ne saurais voir, avec M. Dumont (*op. c.*, I, p. 47), un épimélète du Diogéneion dans le personnage en l'honneur duquel a été gravée la dédicace du *C. I. A.*, III, 741. Il s'agit là, non d'un fonctionnaire spécialement attaché au Diogéneion, mais d'un cosmète qui, durant sa charge, a pris de ce gymnase un soin particulier, peut-être y a fait exécuter certains travaux de réparations ou d'embellissements.

de leurs fonctions consistait à s'occuper de l'huile destinée aux luttes de la palestre [1].

Il résulte de ces observations que les palestres qui ne se trouvaient point dans les gymnases étaient des édifices particuliers, comme les écoles où les enfants apprenaient à lire, de même que les pédotribes qui présidaient, dans ces palestres, aux exercices de la jeunesse, étaient des maîtres d'un caractère tout privé. On ne saurait donc admettre la distinction que certains archéologues ont cru pouvoir établir entre l'éducation intellectuelle et l'éducation physique, l'une qui aurait été donnée dans des écoles particulières, l'autre que les enfants auraient cherchée dans des écoles publiques [2]. L'erreur vient évidemment de ce qu'enfants et éphèbes ont été confondus. Ce qui était public, c'étaient les gymnases que fréquentaient les éphèbes, mais tel n'était pas le cas des palestres réservées aux enfants et aux adolescents [3]. Que de bonne heure ces jeunes gens aient paru dans les gymnases et s'y soient livrés à leurs exercices habituels, à côté des éphèbes et des citoyens plus âgés, c'est ce qui est fort possible, comme il est permis de croire que la palestre des enfants n'était point fermée aux éphèbes. Mais cette palestre, en réalité, était un édifice purement privé.

Ce qui suffirait à le prouver, c'est la manière dont on la désignait quelquefois : on lui donnait le nom de son propriétaire, c'est-à-dire du pédotribe qui y enseignait. C'est ainsi, en effet, qu'il faut expliquer ces noms propres au génitif qui, dans quelques textes, accompagnent le mot παλαίστρα. Par exemple, il est question dans le *Charmide* de la palestre de Tauréas [4]. La palestre de Sibyrtios est citée par Plutarque

1. Hésychius, s. v. ἀρχέλας. Sur le sens ordinaire du mot ἐπιστάτης dans l'administration athénienne, voir Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3e éd., I, p. 257.
2. Büchsenschütz, *op. c.*, pp. 560-561. — Curtius, *op. c.*, II, p. 460.
3. Voir, par exemple, les palestres dont parle Eschine dans son discours *contre Timarque*, 10. Elles n'ont rien de commun avec l'État, si ce n'est, comme on le verra plus loin, que l'État y exerce une sorte de surveillance morale.
4. Platon, *Charmide*, p. 153 A : Καὶ δὴ καὶ εἰς τὴν Ταυρέου παλαίστραν τὴν καταντικρὺ τοῦ τῆς Βασίλης ἱεροῦ εἰσῆλθον... Je remplace βασιλικῆς par Βασίλης, qui est la vraie leçon. Voir Ἐφημ. ἀρχ., 1884, pp. 161 sqq.; *C. I. A.*, IV, p. 66, n° 53 *a*, un décret de l'archontat d'Antiphon (418-417), relatif au sanctuaire de Codros, de Néleus et de Basilé, sorte de personnification de la Royauté attique. C'est évidemment de ce sanctuaire qu'il est question dans Platon. Il était situé ἐν Λίμναις, là où se trouve aujourd'hui l'Hôpital militaire. La palestre de Tauréas, qui lui faisait face, était donc très voisine du théâtre de Dionysos. Voir S. Reinach, *Revue critique*, 4 mai 1885, p. 351; 11 mai 1885, p. 367; — *Wochenschrift für klass. Philol.*, II, p. 763.

comme une de celles que fréquentait Alcibiade [1]. D'après le Pseudo-Plutarque, quand Isocrate mourut en apprenant le désastre de Chéronée, il se trouvait dans la palestre d'Hippocratès [2]. Enfin, les catalogues agonistiques nous révèlent, au IIe siècle avant J.-C., l'existence d'une palestre de Timéas [3] et d'une palestre d'Antigénès [4]. On a proposé de ces dénominations des explications diverses. Il serait possible de considérer ces génitifs comme des noms de bienfaiteurs : les personnages ainsi désignés seraient de riches particuliers qui auraient doté la ville de palestres élevées à leurs frais. C'est là une hypothèse assurément séduisante, mais qui a le tort de ne s'appuyer sur aucune preuve. On peut aussi penser à des noms d'architectes. Il arrivait quelquefois qu'on désignât un monument par le nom de l'architecte qui l'avait construit, témoin ce célèbre arsenal que Plutarque appelle l'arsenal de Philon [5]. Mais s'il est naturel que le nom de Philon soit demeuré attaché à cet édifice, l'un des plus beaux ornements du Pirée, on comprendrait moins aisément que la construction d'une palestre fût capable de procurer à son auteur une pareille gloire.

L'hypothèse la plus vraisemblable est celle que j'ai indiquée, d'après laquelle ces noms propres seraient des noms de pédotribes. Deux textes, l'un de Platon, l'autre de Théophraste, confirment cette interprétation. Platon met en scène le sophiste Hippias apprenant à Socrate qu'il a fait un opuscule sur les occupations qui conviennent à la jeunesse; c'est un dialogue, et, pour donner à sa composition un cadre grandiose, il a imaginé Nestor et Néoptolème dissertant sur ce grave sujet après la prise de Troie. Il ajoute que dans trois jours il doit faire entendre aux Athéniens ce morceau, dans l'école de Pheidostratos : on l'en a prié. Il invite Socrate à venir l'écouter et à lui amener ceux de ses amis qui savent apprécier les beaux discours [6]. N'est-il pas évident que ce Pheidostratos, qui prête son école pour la

1. PLUTARQUE, *Alcibiade*, 3.
2. [PLUTARQUE], *Vies des dix orateurs*, p. 837 E.
3. *C. I. A.*, II, 444, col. 1, ll. 61 sqq.; 445, col. 1, ll. 22 sqq.
4. *C. I. A.*, II, 446, col. 1, ll. 60 sqq. — Cf., dans THÉOCRITE, *Idylles*, II, 8 et 97, la palestre de Timagétos.
5. 'Η Φίλωνος ὁπλοθήκη, PLUTARQUE, *Sylla*, 14. Sur ce monument, voir CHOISY, *l'Arsenal du Pirée d'après le devis original des travaux*, Paris, 1883; WACHSMUTH, *Die Stadt Athen im Altherthum*, II, I, pp. 76 sqq., où l'on trouvera toute la bibliographie du sujet.
6. PLATON, *Grand Hippias*, p. 286 B.

lecture d'Hippias, en est le propriétaire, de même qu'il est le professeur qui y enseigne? Le passage de Théophraste est plus probant encore[1]. Théophraste fait le portrait de l'homme qui cherche à plaire[2], type voisin du flatteur, mais qui n'en a ni l'hypocrisie ni la bassesse. Cet incorrigible complaisant a dans sa maison une sorte de jeu de paume que, par pur désir d'être aimable, il offre à tout venant, philosophes, sophistes, hoplomaques, musiciens, pour une ou plusieurs séances. A-t-on accepté sa proposition, lui-même se présente au milieu de la conférence, ou des exercices, ou du concert, comme un homme qui est chez lui, de manière à pouvoir surprendre, non sans un secret orgueil, cette remarque des assistants : « Voici le propriétaire de la palestre[3] ». Ces mots montrent clairement que les noms dont nous cherchons à préciser le sens ne sauraient être autre chose que des noms de pédotribes, propriétaires des palestres qu'ils dirigeaient[4].

1. On sait dans quel déplorable état nous sont parvenus les *Caractères* de Théophraste. L'édition que j'ai sous les yeux est celle de J.-L. Ussing, Hanovre, 1868.
2. Ἄρεσκος.
3. Τούτου ἐστὶν ἡ παλαίστρα. (Théophraste, *Caractères*, 5.)
4. Parmi les noms propres joints à la mention de certaines palestres, je n'ai pas fait figurer le nom de Miccos, qui se trouve au début du *Lysis*, et qui a fort embarrassé quelques érudits. Socrate, venant de l'Académie, se rend au Lycée, en longeant à l'extérieur les murs de la ville, lorsqu'il fait la rencontre du jeune Hippothalès et de quelques-uns de ses compagnons. Les jeunes gens l'invitent à s'arrêter au milieu d'eux. Voici le passage important du morceau, (Platon, *Lysis*, pp. 203 B-204 A) : « Entre ici, me dit Hippothalès, me montrant, du côté opposé au rempart, une enceinte et une porte ouverte. C'est là que nous passons le temps, nous et beaucoup d'autres, remarquables par leur beauté. — Quel est ce lieu et qu'y faites-vous? — C'est, reprit-il, une palestre nouvellement construite, et ce que nous y faisons, la plupart du temps, ce sont des discours, au courant desquels nous te mettrons bien volontiers. — Et vous aurez raison, répondis-je; mais qui enseigne ici? — Ton ami et ton admirateur, Miccos. — Par Zeus, ce n'est pas un homme de peu de valeur, mais un sophiste de talent, οὐ φαῦλός γε ἀνήρ, ἀλλ' ἱκανὸς σοφιστής. » On s'est demandé ce que pouvait être ce Miccos. Il est clair qu'ici nous n'avons pas affaire à un pédotribe. Mais, comme on vient de le voir, les palestres n'étaient pas exclusivement réservées à la gymnastique : elles servaient aussi de lieux de réunion aux auditeurs de ceux des sophistes qui les empruntaient ou les louaient pour y exposer leurs idées et y faire des conférences. C'est d'un fait de ce genre qu'il est question dans ce morceau. Toute la conversation, d'ailleurs, entre Socrate et Hippothalès indique suffisamment que les exercices gymnastiques ne sont pour rien ni dans le désir du jeune homme de voir Socrate entrer dans la palestre, ni dans la curiosité de Socrate de savoir ce qui s'y passe. C'est uniquement de discours, λόγοι, qu'il s'agit; c'est pour entendre des discours que Socrate se rend à l'invitation des jeunes gens. Miccos est donc bien un sophiste qui, pour quelque temps peut-être, a élu résidence dans la Nouvelle Palestre, et l'on ne peut assimiler son nom à ceux que nous avons cités. Voir Grasberger, *op. c.*, I, p. 253, note 2; Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 36, p. 339, note 1.

On voit donc que les palestres étaient, encore une fois, des établissements privés, mis par des maîtres privés au service des familles. La mention des enfants de la palestre de Timéas et de la palestre d'Antigénès, parmi les vainqueurs aux jeux Théséens, auxquels se rapportent les catalogues signalés plus haut, n'a rien qui soit de nature à contredire cette assertion : ces enfants figurent là comme les élèves des deux palestres les plus brillantes d'Athènes, les plus connues, les mieux dirigées, les plus considérables par le nombre des jeunes gens qui s'y exerçaient. Certaines catégories d'éphèbes ne portaient-elles pas des désignations spéciales, et ne trouve-t-on pas sur les marbres, à l'occasion précisément de ces mêmes jeux en l'honneur de Thésée, des νεανίσκοι ἐγ Λυκείου [1], des ἄνδρες ἐγ Λυκείου [2]?

Ce qu'il faut conclure de tout ceci, c'est qu'à Athènes l'enseignement de l'enfance est libre et que libres sont aussi les édifices, quels qu'ils soient, où cet enseignement est donné; que, si l'État accepte des dons ou fait lui-même des sacrifices pour l'éducation de la jeunesse, c'est seulement sur les gymnases publics que se porte sa sollicitude; que, dans ces gymnases, s'exercent de préférence les éphèbes et les citoyens qui ont dépassé l'âge de l'éphébie, mais que les lieux réservés aux exercices des enfants sont les palestres particulières, tenues par des maîtres indépendants de l'État.

1. *C. I. A.*, II, 444, col. 1, l. 67; 446, col. 1, l. 65.
2. *C. I. A.*, II, 445, col. 1, l. 27.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RELATIVES A L'ÉDUCATION

Bien que, chez les Athéniens, chacun pût enseigner si bon lui semblait, ce serait une erreur de croire que l'éducation échappât absolument aux regards vigilants du législateur. On trouve dans les auteurs un certain nombre de témoignages qui permettent d'affirmer qu'à Athènes, comme partout en Grèce, il y avait des lois sur l'éducation. Quelles étaient ces lois et quel en était le caractère?

Un premier problème s'impose à l'examen, quand on considère ce côté de la législation athénienne. L'État exigeait-il que les parents veillassent à l'éducation de leurs enfants? Ordonnait-il que tout enfant reçût une certaine instruction? En d'autres termes, l'enseignement, tout en étant donné dans des écoles privées par des maîtres qui ne recevaient point de salaire de l'État, était-il obligatoire? Dans la partie du *Criton* connue sous le nom de *Prosopopée des Lois,* on voit les Lois se faire un mérite de commander aux pères de famille de façonner l'esprit et le corps de leurs fils par la musique et la gymnastique [1]. Non seulement, d'après cela, les parents auraient été contraints de faire instruire leurs enfants, mais la loi leur aurait tracé une sorte de programme. D'autres preuves du même genre nous sont fournies par quelques-uns des témoignages relatifs aux rapports des tuteurs avec les orphelins. On sait le tendre souci qu'avait de l'orphelin la législation d'Athènes : elle le plaçait sous la protection spéciale de l'archonte, qui devait le défendre, veiller sur sa personne, le protéger contre les injustices et les outrages [2]. Les phi-

1. Platon, *Criton*, p. 50 D.
2. [Démosthène], *Contre Macartatos,* 75.

losophes, dans leurs constitutions idéales, n'ont pas pour lui moins de sollicitude; ils prennent de son esprit le même soin que de son corps, et Platon recommande aux magistrats de s'occuper tout particulièrement de son éducation [1]. Il semble que la loi athénienne ait astreint les tuteurs au même devoir. Démosthène reproche à Aphobos d'avoir frustré ses professeurs de leurs honoraires, ce qui indiquerait qu'en acceptant la tutelle, il avait pris par là même l'engagement d'employer les revenus de son pupille, non seulement à le nourrir, mais à l'instruire et à cultiver son intelligence [2]. Si le tuteur était tenu par une pareille obligation, n'en doit-on pas conclure qu'une nécessité au moins aussi impérieuse liait le père de famille [3]?

Nous ignorons quel recours avait l'État contre les parents qui laissaient leurs enfants dans l'ignorance. La loi tenait-elle compte de la condition du père? Avait-elle égard à ses ressources? Le dispensait-elle, quand il était pauvre et que son fils l'aidait de ses mains, des sacrifices qu'elle imposait à d'autres, plus favorisés de la fortune? En un mot, l'égalité de culture, ce principe essentiel de l'éducation grecque, comportait-elle à Athènes des exceptions? Dans le tableau qu'il nous a laissé de l'ancienne législation athénienne, Isocrate semble marquer que la loi faisait, entre les citoyens, des différences, dirigeant les pauvres du côté de l'agriculture et du commerce, prescrivant aux riches l'équitation, la gymnastique, la chasse, la philosophie [4]. Mais ce sont là des assertions auxquelles il est bien difficile d'accorder une valeur historique. Il faut songer qu'Isocrate est avant tout un rhéteur, dont le but est moins de donner, sur les institutions primitives d'Athènes, des renseignements précis, que de faire des Athéniens de la grande époque un pompeux éloge et de présenter leurs lois comme autant de mesures dictées par une profonde connaissance des hommes. Ce qui est vraisemblable, c'est que, de très bonne heure, par une conséquence naturelle de l'inégalité des conditions, l'éduca-

1. Platon, *Lois*, XI, pp. 926 D-927 C.
2. Démosthène, *Contre Aphobos*, I, 46.
3. Je laisse à dessein de côté le texte de Plutarque, *Solon*, 22, qui fait allusion à une loi de Solon dégageant le fils auquel son père n'a pas appris un métier de l'obligation de le nourrir. En effet, il s'agit là uniquement d'arts manuels, et nullement d'éducation, au sens élevé du mot.
4. Isocrate, *Aréopagitique*, 43-46. Le mot *philosophie* n'a pas, dans ce passage, le sens que nous lui attribuons. On verra plus loin ce qu'Isocrate entend par là. Les expressions καὶ ταῦτα νομοθετήσαντες montrent que, dans la pensée de l'auteur, il s'agit bien de dispositions législatives, et non de simples usages.

tion des riches différa de celle des pauvres. Les premiers continuaient sans doute leurs études jusqu'à l'âge de l'éphébie [1]; les seconds s'arrêtaient une fois pourvus des connaissances les plus élémentaires. Mais on ne saurait admettre que la loi autorisât les pères de famille, même les moins aisés, à négliger absolument l'éducation de leurs enfants. Ce qui le prouve, c'est que le nombre des Athéniens illettrés paraît avoir été fort peu considérable. Sans doute, les marchands de l'agora, les matelots du Pirée, beaucoup de cultivateurs établis dans les dèmes n'étaient pas fort instruits, mais tout porte à croire qu'ils possédaient une instruction suffisante pour ne point mériter le reproche de complète ignorance. Les paysans qu'Aristophane met en scène dans la *Paix* ne sont pas dépourvus de culture. L'Acharnien Dikaiopolis a des idées sur la politique, des notions de géographie et d'histoire. Le rustique Strepsiade, le héros des *Nuées*, s'il n'entend rien aux subtilités de l'enseignement socratique, n'en a pas moins fréquenté l'école. Il n'est pas jusqu'au rustre Agoracrite, l'adversaire de Cléon dans les *Cavaliers*, le grossier citoyen que le poète nous présente comme le type du parfait démagogue, qui n'ait jadis appris ses lettres et ne les sache à peu près [2]. Enfin, si les inscriptions des dèmes sont souvent moins correctes, au point de vue de l'orthographe, que celles d'Athènes [3], on ne peut ranger pour cela ceux qui les ont gravées dans la catégorie des illettrés : c'étaient des hommes qui avaient fait de médiocres études, mais on verra tout à l'heure que l'instruction était loin d'être négligée dans les campagnes et que, sur tous les points du territoire de l'Attique, on prenait soin de former l'esprit des enfants.

La conclusion à tirer de ces exemples est que l'éducation n'était pas égale pour tous, mais que, probablement, la loi exigeait de tous un minimum de connaissances dont se contentaient ceux que les nécessités de la vie détournaient jeunes des études, tandis que ceux à qui leur fortune et l'indépendance qu'elle leur assurait permettaient d'aller plus loin, se donnaient une culture plus complète. Le

1. PLATON, *Protagoras*, p. 326 C : Μάλιστα δὲ δύνανται οἱ πλουσιώτατοι · καὶ οἱ τούτων υἱεῖς, πρωϊαίτατα εἰς διδασκάλων τῆς ἡλικίας ἀρξάμενοι φοιτᾶν, ὀψιαίτατα ἀπαλλάττονται. — Cf. SCHŒMANN, *Antiquités grecques*, I, p. 581.

2. ARISTOPHANE, *Cavaliers*, 188-189.

3. HAUSSOULLIER, *la Vie municipale en Attique*, p. 186. — Cf., sur les variations de l'orthographe dans les inscriptions, REINACH, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 238.

nombre des citoyens qui avaient dépassé les premiers éléments dut s'accroître avec le temps. Sans prétendre, comme M. Grasberger, qu'à partir de la fin du IVe siècle, c'était une exception qu'un Athénien ne sachant que lire et écrire [1], on est en droit de supposer que, d'assez bonne heure, la naturelle passion des Attiques pour la science fit qu'une instruction purement élémentaire ne suffit plus à la plupart d'entre eux. Dès lors, sans doute, la loi qui obligeait les parents à faire instruire leurs enfants tomba en désuétude; les familles faisant plus qu'elle ne demandait, elle devint inutile. Il est probable que déjà dans les dernières années du Ve siècle il en était ainsi, et que Socrate, en prêtant aux Lois le langage qu'on connaît, fait allusion à une mesure surannée, rendue superflue par le progrès des mœurs et le zèle du grand nombre pour l'instruction. Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'à l'origine le législateur s'était préoccupé d'assurer aux enfants une certaine culture et que les pères n'étaient pas libres de laisser leurs fils grandir dans l'ignorance et la grossièreté.

Il ne paraît pas qu'à aucune époque l'État ait rédigé pour les écoles un programme déterminé d'études. On a vu que, dans le *Criton*, les Lois ordonnent de former les jeunes gens à l'aide de la musique et de la gymnastique. Ce sont là de vagues prescriptions qui n'ont rien de commun avec un programme étendu et précis. Le passage d'Isocrate commenté plus haut parle bien de certains exercices, les uns intellectuels, les autres physiques, imposés par le législateur aux jeunes Athéniens de condition aisée; mais j'ai dit ce qu'il faut penser de ce passage, moins clair, d'ailleurs, et moins explicite encore que le *Criton*. Nous sommes donc réduits au texte de Platon : c'est la musique et la gymnastique qui devaient, d'après la loi, composer tout l'enseignement de l'enfance.

On est surpris de cette liberté accordée aux pères de famille et du vaste champ laissé à la fantaisie des maîtres, quand on se reporte aux sévères dispositions contenues dans les lois des philosophes. On a vu de quel despotisme Aristote et Platon, dans leurs républiques, arment l'État. D'après Platon, l'État a le devoir de pénétrer dans la famille, dans la vie privée des citoyens; nul n'a le droit de vivre chez lui comme il lui plaît [2]. Dans la cité d'Aristote, les actions

1. GRASBERGER, *Erziehung und Unterricht*, II, p. 256.
2. PLATON, *Lois*, VI, p. 780 A.

les plus intimes, telles que le régime à suivre, pour les femmes, pendant la grossesse, relèvent du législateur [1]. L'enfant né, les deux philosophes confient à l'État le soin de décider s'il faut le faire périr ou lui laisser la vie [2]. Lui permet-on de vivre, Platon règle les moindres détails de son existence : il propose, non sans un sourire, il est vrai, de le tenir emmailloté jusqu'à l'âge de deux ans [3]; il imagine une loi lui interdisant jusqu'à dix-huit ans l'usage du vin [4]. Ce n'est certes pas dans la manière dont la législation athénienne se comportait vis-à-vis des pères de famille que les deux théoriciens ont pris le modèle de cette minutieuse réglementation. La loi d'Athènes était plus libérale, et ce qui le montre bien, c'est le reproche adressé par Aristote à la plupart des cités grecques, où chacun, dit-il, élève ses enfants à sa guise, les instruisant par les méthodes et sur les objets qui lui conviennent, tandis que c'est l'État qui devrait fixer partout la matière de l'enseignement, ainsi que les moyens de faire que cet enseignement porte les meilleurs fruits [5]. Il paraît évident qu'en s'exprimant ainsi, Aristote songe à Athènes, où l'éducation était, à son gré, beaucoup trop indépendante des lois.

Si le législateur athénien se contentait de tracer aux pères et aux professeurs un cadre très général, n'arrivait-il pas au peuple, dans ses assemblées, de préciser davantage? Les questions d'enseignement étaient-elles quelquefois portées à la tribune? Y a-t-il, enfin, des exemples de décrets relatifs à l'éducation? Un texte de Platon nous éclaire sur ce point. Socrate, engagé avec Alcibiade dans une longue dispute dont l'objet importe peu, lui rappelle les différentes sciences qui lui ont été enseignées : il a passé successivement, comme tous les Athéniens, par les premiers éléments, par la musique et la gymnastique. A quoi lui serviront ces connaissances? Est-ce quand le peuple délibérera sur l'écriture qu'il en pourra faire usage? Est-ce quand la discussion portera sur la façon de jouer de la lyre ou de pratiquer les divers exercices de la palestre? Il sait bien que ce sont là des questions que le peuple n'a pas coutume de traiter dans ses réunions et que jamais les orateurs n'abordent de pareils

1. Aristote, *Politique*, IV (VII), 14, 9.
2. Id., *ibid.*, IV (VII), 14, 10. — Platon, *République*, III, pp. 409 E-410 A.
3. Platon, *Lois*, VII, p. 789 E.
4. Id., *ibid.*, II, p. 666 A. — Cf. L. Carrau, *Revue politique et littéraire*, 7 janvier 1882, pp. 10 sqq.
5. Aristote, *Politique*, V (VIII), 1, 2. — Cf. *Éthique à Nicomaque*, X, 10, 13.

sujets[1]. — On voit par ce passage qu'il n'y avait rien de commun entre l'assemblée populaire et les écoles, du moins en ce qui concerne l'enseignement. Cette règle ne souffrait-elle aucune exception? On connaît le décret d'Archinos introduisant dans l'usage courant, comme dans les actes publics, l'écriture ionienne, à la place du vieil alphabet phénicien, demeuré populaire jusqu'à la fin du v° siècle. Ce décret obligeait les maîtres d'école à ne plus enseigner à leurs élèves que les caractères ioniens [2]. Mais il faut remarquer qu'il date de l'archontat d'Euclide, c'est-à-dire d'une époque de remaniements et de réformes, où tout était remis en question, où il s'agissait pour Athènes de se régénérer, après le profond désordre matériel et moral causé par la guerre du Péloponnèse et la tyrannie des Trente. On ne saurait, par conséquent, tirer de là un argument favorable à l'idée d'une intervention habituelle de l'assemblée dans les choses de la pédagogie. Il convient, de plus, de noter que ce décret a pour objet une mesure d'intérêt général, et non un changement dans la méthode des professeurs. Qu'une phrase, qu'un article ait concerné les maîtres chargés d'apprendre à lire aux enfants, rien de plus naturel, puisqu'il s'agissait d'une écriture que tous, désormais, devaient connaître et employer; mais le décret tout entier avait un autre but, et l'on ne peut le regarder comme une décision publique uniquement prise en vue de modifier sur un point particulier l'enseignement national.

Il ne semble pas que l'assemblée du peuple se soit jamais non plus occupée des maîtres pour les autoriser à enseigner, ou pour le leur défendre [3]. Au temps de Théophraste, Sophoclès, fils d'Amphicleidès, fit une proposition d'après laquelle aucun philosophe ne devait, sous peine de mort, ouvrir une école sans l'assentiment du Conseil et du

1. Platon, *Alcibiade*, pp. 106 E-107 A.

2. Bekker, *Anecdota*, II, p. 783. Il est évident que, dans ce passage, παρὰ Θηβαίοις doit être changé en παρ' Ἀθηναίοις.

3. Je signale ici, sans pouvoir l'expliquer, un texte très obscur de la *République des Athéniens*, I, 13 : Τοὺς δὲ γυμναζομένους αὐτόθι καὶ τὴν μουσικὴν ἐπιτηδεύοντας καταλέλυκεν ὁ δῆμος, νομίζων τοῦτο οὐ καλὸν εἶναι, γνοὺς ὅτι οὐ δυνατὰ ταῦτά ἐστιν ἐπιτηδεύειν. Ce passage, évidemment, est altéré. M. Belot, *la République d'Athènes*, pp. 80-81, y introduit les modifications suivantes :... [οὐ] νομίζων τοῦτο οὐ καλὸν εἶναι, [ἀλλὰ] γνοὺς ὅτι οὐ δυνατὸς ταὐτά ἐστιν ἐπιτηδεύειν. Ces mots feraient allusion à l'envie qu'excitait la haute culture des riches, que le peuple, jaloux de leur supériorité, écartait systématiquement du pouvoir. Il ne saurait, dans tous les cas, être question ici d'une décision publique, prise en pleine assemblée. On voit, de plus, que les personnes visées par l'auteur anonyme sont, non les professeurs de musique et de gymnastique, mais ceux qui cultivaient ces arts.

peuple. Ce fut pour tous le signal d'une dispersion générale. Mais un certain Philon ayant intenté à Sophoclès une action d'illégalité, et le tribunal ayant condamné l'accusé à une amende de cinq talents, les maîtres qui avaient fui d'Athènes s'empressèrent d'y revenir et la philosophie fleurit de nouveau dans les gymnases [1]. Ce fait, si grave qu'il paraisse, n'a pas grande portée, car il n'a trait qu'à une catégorie de professeurs, et de professeurs qui furent de tout temps suspects aux Athéniens. On sait, en effet, que de bonne heure les philosophes excitèrent leur défiance [2] : il est donc naturel qu'ils leur aient montré, à l'occasion, une sévérité qu'ils n'avaient pas pour les maîtres d'un rang plus modeste. L'accusation dirigée contre Sophoclès et l'issue du procès prouvent, d'ailleurs, que ce fut là une exception et que même les philosophes n'étaient guère, d'ordinaire, inquiétés par l'État.

La conclusion qu'il faut tirer de tout cela, c'est qu'à Athènes les lois relatives à l'éducation laissaient aux maîtres et aux parents la plus grande liberté. Il existait pourtant de vieux règlements d'un caractère tout spécial, dont l'origine, disait-on, remontait à Solon, même à Dracon, ce qui est peu probable [3], et qui étaient empreints d'une certaine rigueur. C'étaient des règlements destinés à assurer la bonne tenue des écoles. Suivant Eschine, qui nous les fait connaître, Solon et les autres législateurs d'Athènes, ses devanciers ou ses successeurs, avaient rédigé des lois concernant les devoirs des enfants, ceux des jeunes gens et ceux des citoyens d'un âge plus avancé [4]. Pour les enfants, les expressions dont se sert l'orateur feraient croire, au premier abord, que ces antiques ordonnances réglaient dans le détail les occupations auxquelles ils devaient se livrer : « Le législateur, dit-il, a fixé en termes précis les choses auxquelles doit s'appliquer l'enfant libre [5] ». On serait tenté de voir dans ces mots une allusion à ce programme d'études dont nous nous efforcions tout à l'heure de retrouver la trace. Ce qui suit indique qu'il faut renoncer à une

1. Diogène Laerce, V, 38.

2. Qu'il suffise de rappeler les poursuites dirigées contre Damon, Anaxagore, Protagoras, et le procès de Socrate. — Cf. Xénophon, *Mémorables*, I, 2, 31 : Κριτίας... ὅτε τῶν τριάκοντα ὢν νομοθέτης μετὰ Χαρικλέους ἐγένετο, ... ἐν τοῖς νόμοις ἔγραψε λόγων τέχνην μὴ διδάσκειν. C'est Socrate que visait spécialement cette prohibition.

3. Eschine, *Contre Timarque*, 6.

4. Id., *ibid.*, 7.

5. Id., *ibid.*

semblable interprétation. Eschine annonce, en effet, que, se conformant à l'ordre adopté par Solon, il examinera d'abord les lois relatives aux enfants, ensuite celles qui se rapportent aux jeunes gens, enfin, celles qui visent les autres âges, et voici de quelle façon il désigne les premières : les lois sur la décence qui sied aux enfants [1]. Ces termes, évidemment, ne sont que le développement de ceux qui précèdent, d'où il résulte que Solon, en légiférant sur l'enfance, s'était moins proposé de déterminer l'enseignement qui devait lui être donné, que d'établir les règles morales qu'il fallait lui faire suivre.

Quelles étaient ces règles? Eschine nous en révèle quelques-unes. Par exemple, la loi, redoutant les ténèbres et les mauvais desseins qu'elles inspirent, recommandait de ne jamais laisser les enfants dans l'obscurité. Aussi ordonnait-elle aux parents de ne les envoyer à l'école qu'après le lever de l'aurore, et de les en retirer avant que le soleil eût disparu de l'horizon. Pour la même raison, les maîtres devaient n'ouvrir leurs portes qu'avec le jour, et les fermer à la tombée de la nuit. La loi fixait encore le nombre et l'âge des élèves que chaque professeur pouvait instruire. Elle interdisait aux jeunes gens et aux personnes étrangères de pénétrer dans l'école quand les enfants s'y trouvaient, ne faisant d'exception que pour le fils du maître, pour son frère et pour son gendre. De leur côté, les pédagogues étaient l'objet d'une surveillance sévère. Il en était de même des chorèges chargés d'habiller et de faire instruire les chœurs d'enfants : comme le décret de Téos l'exige du pédonome, la loi athénienne voulait que ces chorèges fussent âgés de plus de quarante ans [2]. Enfin, le législateur réglait la manière dont on devait célébrer la fête des Muses dans les écoles et celle d'Hermès dans les palestres. Eschine n'entre à ce sujet dans aucun détail, mais, ces cérémonies pouvant donner lieu à des désordres, la loi, probablement, faisait en sorte que tout écart de conduite y fût évité [3]. Quelques règlements plus spéciaux aux palestres complètent ce rapide aperçu de la législation pédagogique

1. Περὶ τῆς εὐκοσμίας τῶν παίδων. (Eschine, *Contre Timarque*, 8.)
2. *Bull. de corr. hell.*, IV, p. 113, ll. 2-3. A Ioulis, dans l'île de Céos, le gymnasiarque qui présidait aux exercices de la jeunesse devait remplir la même condition. Voir Dittenberger, *Sylloge*, 348, ll. 21-22.
3. Eschine, *Contre Timarque*, 9-12. Il faut distinguer, dans ce passage, entre les renseignements fournis par Eschine et ceux qui sont donnés par le texte de loi inséré au § 12. L'authenticité des premiers ne paraît pas douteuse; celle des seconds, du moins de ceux d'entre eux qui ne se retrouvent pas dans le texte d'Eschine, est plus contestable.

d'Athènes. C'est ainsi que les esclaves étaient exclus des palestres où s'exerçaient les jeunes gens de condition libre [1]. De même, il leur était défendu, sous peine de recevoir cinquante coups de fouet, d'aimer ou même de suivre les enfants nés de parents citoyens [2].

Comme on le voit, ce sont là des prescriptions d'un caractère très particulier et qui ne visent en aucune façon l'enseignement. Cette manière toute morale d'envisager l'éducation n'a rien qui doive surprendre, quand on songe aux précautions prises par le législateur pour protéger l'enfance contre les abus et les injures qui la menaçaient : interdiction au père, au frère, à l'oncle, au tuteur, en un mot, à tout protecteur légal (κύριος), de trafiquer de l'enfant confié à sa garde [3]; autorisation pour le fils devenu homme de ne fournir à son père ni le vivre ni le couvert, si celui-ci a fait argent de son corps [4]; d'une manière générale, défense à tout Athénien de violenter un enfant libre, sinon, le protecteur légal de l'enfant citera le coupable devant les thesmothètes, et s'il est condamné, il mourra sur-le-champ; si le tribunal lui inflige une amende, il s'acquittera dans les onze jours et restera en prison jusqu'à ce qu'il ait payé [5]. Ces vieilles lois sont d'accord avec ce que nous savons de la modération habituelle des Athéniens. Aristote recommande de ne rien faire devant les enfants qui soit indigne d'un homme libre; il engage le législateur à bannir de la cité l'indécence des propos, ainsi que les peintures et les représentations obscènes [6]. Tout en se montrant peut-être plus rigoureux en théorie qu'on ne l'était à Athènes dans la pratique, n'est-ce pas Athènes qu'il a en vue en donnant ces nobles préceptes? Le respect de l'enfant, la préoccupation d'écarter de lui, non seulement les passions condamnables, mais les exemples pernicieux, l'effort pour le maintenir dans la bonne voie et développer en lui cette pudeur, cette réserve, toutes ces qualités discrètes et charmantes qu'on lui proposait comme l'idéal de son âge, voilà bien l'un des

1. Eschine, *Contre Timarque*, 138.
2. Id., *ibid.*, 139. — Cf. Plutarque, *Éroticos*, 4.
3. Eschine, *Contre Timarque*, 13.
4. Id., *ibid.*
5. Id., *ibid.*, 16. — Cf. Démosthène, *Contre Midias*, 47. Il est intéressant de rapprocher de ces textes une série de dispositions analogues contenues dans la loi de Gortyne. Voir Dareste, *Annuaire de l'assoc. pour l'encouragement des études grecques en France*, 1886, *la Loi de Gortyne, texte, traduction et commentaire*, pp. 310 sqq.
6. Aristote, *Politique*, IV (VII), 15, 7-8.

traits les moins contestables de l'atticisme. C'est de cet esprit que sont nés les règlements de police résumés par Eschine, règlements sévères, soucieux avant tout de la culture morale de l'enfant et qui ne négligeaient rien pour lui faire acquérir et précieusement garder cette pureté d'âme sans laquelle on n'imaginait pas qu'il pût y avoir de véritable éducation.

A l'époque d'Eschine, ces antiques règlements n'étaient plus observés, et l'on doit les ranger dans la catégorie des thèmes à développements sonores que fournissait en si grand nombre aux orateurs la primitive législation d'Athènes. Dès le temps de Socrate, on voit, dans les palestres, les jeunes gens mêlés aux enfants à l'occasion de la fête d'Hermès; Platon, il est vrai, par qui nous savons ce fait, semble en parler comme d'une exception [1]. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du ve siècle, les palestres et les écoles n'étaient plus interdites aux personnes étrangères et que Socrate et ses contemporains y allaient librement converser avec les jeunes garçons. Les vases peints nous montrent même, bien avant cette date, les érastes s'y rendant pour entretenir leurs éromènes [2]. Pendant de longues années, sans doute, les mesures de Solon n'en avaient pas moins été en vigueur : elles sont précieuses pour nous, parce qu'elles représentent à peu près tout ce que nous connaissons de la législation athénienne sur l'éducation. On comprend, en les étudiant, de quelle nature était à l'origine l'intervention de l'État dans la culture de l'enfant et combien cette intervention différait de celle de l'État moderne.

1. PLATON, *Lysis*, p. 206 D :... καὶ ἅμα, ὡς Ἑρμαῖα ἄγουσιν, ἀναμεμιγμένοι ἐν ταὐτῷ εἰσὶν οἵ τε νεανίσκοι καὶ οἱ παῖδες. — Cf. *Charmide*, pp. 153 A-154 B.

2. Sur l'habitude des Athéniens de se mêler aux enfants dans les palestres, voir ARISTOPHANE, *Paix*, 762-763, et le scoliaste, au v. 763. — Cf. THÉOPHRASTE, *Caractères*, 7.

CHAPITRE III

POUVOIRS PUBLICS CHARGÉS DE SURVEILLER LA JEUNESSE

D'après Eschine, la loi de Solon désignait la magistrature, ἀρχή, à laquelle appartenait le soin de surveiller les jeunes gens [1]. Le scoliaste, commentant ce passage, voit dans ce mot une allusion à des pédonomes. Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de pédonomes à Athènes. Il y en avait à Sparte, qui remontaient sans doute au temps de Lycurgue [2]; il y en avait chez les Crétois, dont la constitution ressemblait beaucoup à celle des Spartiates [3]. On en trouve encore ailleurs. Nous avons dit un mot du pédonome de Téos, qui avait à diriger, non seulement les garçons, mais les filles, et qui présidait avec le gymnasiarque à tous les exercices des enfants des deux sexes [4]. Des pédonomes nous sont signalés à Cyzique [5], à Stratonicée [6], à Iasos [7], dans l'île d'Astypalaia [8], etc. Dire avec précision quel était le rôle de ces magistrats serait chose difficile, vu le peu de renseignements que nous possédons sur eux. Une de leurs fonctions principales paraît avoir été de figurer, en tête des jeunes gens, dans les processions auxquelles ceux-ci prenaient part [9]. Dans sa république idéale,

1. Eschine, *Contre Timarque*, 10.
2. Schoemann, *Antiquités grecques*, I, p. 287. — G. Gilbert, *Handbuch der griech. Staatsalterthümer*, I, p. 64.
3. Schoemann, *op. c.*, I, p. 348. — G. Gilbert, *op. c.*, II, pp. 222 sqq.
4. Voir plus haut, pp. 20 et 39.
5. Dittenberger, *Sylloge*, 279, ll. 23-24.
6. *C. I. G.*, 2715.
7. *Bull. de corr. hell.*, XI, p. 215, n° 6. — Cf. p. 216, n° 9.
8. *Ibid.*, VII, p. 478, n° 4.
9. Dittenberger, *Sylloge*, 234, décret des habitants de Téos instituant des cérémonies religieuses en l'honneur d'Apollonis, femme d'Attale Ier, roi de Pergame. Il y est question (ll. 9-10) d'une procession de jeunes filles organisée par le pédonome.

Aristote les charge de surveiller les propos qu'on tient aux enfants, ainsi que les fables qui leur sont contées [1].

Ni les marbres ni les auteurs ne nous révèlent l'existence de pédonomes à Athènes. Quelle est donc la magistrature à laquelle songe Eschine? Un texte de Dinarque semble indiquer qu'il y avait chez les Athéniens des épimélètes des éphèbes [2], et d'après la manière dont l'orateur en parle, Schœmann suppose qu'ils avaient autorité sur toute la jeunesse [3]. Mais le discours de Dinarque qui contient cette indication n'est pas antérieur à la 114e olympiade, et, avant cette date, la charge d'épimélète des éphèbes n'est signalée par aucun document. A-t-on raison, d'ailleurs, d'inférer de ce témoignage, comme Schœmann et M. Grasberger [4], que, dans les dernières années du IVe siècle, il existait à Athènes des magistrats portant le titre d'ἐπιμεληταὶ τῶν ἐφήβων? Une étude attentive du plaidoyer de Dinarque conduit à en douter. En effet, le personnage poursuivi par l'orateur, Philoclès, a été stratège [5], et parmi les preuves qu'on peut relever contre lui se trouve la suivante : les Athéniens, ne voulant pas plus longtemps, à cause de son indignité, le laisser en rapport avec leurs enfants, lui ont ôté par un vote la surveillance (ἐπιμέλεια) des éphèbes. Or il est évident que c'est comme stratège qu'il a eu un moment la haute main sur le collège éphébique, car entre les stratèges et les éphèbes il y avait, comme on le verra, d'étroites relations; d'où il suit que les mots ἐπιμέλεια τῶν ἐφήβων désignent, non une magistrature spéciale, mais une des fonctions des stratèges athéniens. Déjà M. Dittenberger et M. Dumont avaient proposé de ce passage une explication analogue [6]. M. Hauvette-Besnault me paraît avoir définitivement tranché la question en n'hésitant pas à y voir une allusion à l'une des attributions de la stratégie [7]. Il faut donc hardiment nier l'existence d'épimélètes particuliers aux éphèbes, ayant eu, en même temps, une certaine autorité sur les enfants.

D'autres magistrats, ceux-là bien authentiques, étaient chargés de veiller sur la conduite des jeunes gens : c'étaient les sophronistes.

1. ARISTOTE, *Politique*, IV (VII), 15, 5.
2. DINARQUE, *Contre Philoclès*, 15.
3. SCHŒMANN, *op. c.*, I, p. 579.
4. GRASBERGER, *Erziehung und Unterricht*, I, p. 283. — Cf. III, p. 477.
5. DINARQUE, *Contre Philoclès*, 1.
6. DITTENBERGER, *De ephebis atticis*, p. 13, note 12. — DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, p. 18, note 3.
7. HAUVETTE-BESNAULT, *les Stratèges athéniens*, p. 147.

D'après les lexicographes anciens, ils étaient au nombre de dix, élus, un dans chaque tribu, par le procédé du vote à main levée; ils avaient à faire en sorte que les éphèbes demeurassent fidèlement attachés à ces principes de modération et de pudeur auxquels la loi athénienne attribuait une si grande importance; ils recevaient chacun, à titre d'honoraires, une drachme par jour [1]. Sont-ce là les magistrats désignés par Eschine? Par malheur, les sophronistes n'apparaissent qu'assez tard, soit dans les inscriptions, soit dans les textes. Le premier document qui en fasse mention est, semble-t-il, un passage de l'*Axiochos*. L'auteur anonyme, énumérant les tracas réservés à l'enfant dès le jour où commencent pour lui les études, le montre en proie à la tyrannie des pédagogues, à celle des grammatistes et des pédotribes; devient-il éphèbe, c'est le cosmète qu'il lui faut craindre, ce sont les corrections, c'est le Lycée, c'est l'Académie; tout son temps se passe dans la dépendance de sévères sophronistes [2]. Si c'est là une magistrature, à quelle époque en remontait la création? L'*Axiochos* ne nous l'apprend pas.

Une phrase de Démosthène, où il est également question de sophronistes, nous éclaire moins encore. Rappelant l'accusation dirigée par Eschine contre Timarque, l'orateur nie que, dans ce procès, l'intention d'Eschine ait été d'inspirer à la jeunesse, par l'étalage des turpitudes de l'accusé, l'horreur du vice. Si Eschine a poursuivi Timarque, c'est parce que celui-ci avait proposé au peuple de décréter la peine de mort contre quiconque serait surpris faisant passer à Philippe des armes ou des agrès [3], mais ce n'est nullement dans l'intérêt des jeunes gens, et Démosthène ajoute : « Puissions-nous ne jamais être assez malheureux pour voir notre jeunesse réduite à cette extrémité, d'avoir pour sophronistes un Aphobétos ou un Eschine [4] ! » Or il est clair qu'ici le mot sophroniste est pris dans un sens peu ordinaire et désigne, non de vrais sophronistes, mais Eschine et son frère, beaux sophronistes, en vérité, beaux prêcheurs de morale à l'usage des jeunes Athéniens : telle

1. G. Gilbert, *op. c.*, I, p. 297. — Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3e éd., I, p. 304.

2. Πᾶς ὁ τοῦ μειρακίσκου χρόνος ἐστὶν ὑπὸ σωφρονιστάς. ([Platon], *Axiochos*, pp. 366 D-367 A.) On sait que l'*Axiochos* est généralement attribué à Eschine le Socratique, Suidas, s. vv. Αἰσχίνης et Ἀξίοχος. Voir, sur la vie et les écrits de ce philosophe, Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, III, p. 225.

3. Démosthène, *Ambassade*, 286.

4. Id., *ibid.*, 285 : Μὴ γὰρ οὕτω γένοιτο κακῶς τῇ πόλει ὥστ' Ἀφοβήτου καὶ Αἰσχίνου σωφρονιστῶν δεηθῆναι τοὺς νεωτέρους.

est, évidemment, dans la bouche de Démosthène, la signification toute ironique de ce terme.

Les inscriptions nous en apprennent davantage. La plus instructive provient des fouilles récentes exécutées sur l'Acropole. Incomplète en haut, elle contenait au début la mention d'une offrande consacrée par les éphèbes de la tribu Cécropis inscrits sous l'archonte Ctésiclès (334-333), et par leur sophroniste Hadeistos d'Athmonon. Suivait la liste des jeunes gens, avec les noms de leurs pères; cette liste est en partie conservée. Au-dessous de ce qui en reste, on lit quatre décrets rédigés, le premier par Callicratès, au nom de la Cécropis, le second par Hégémachos, au nom du Conseil, le troisième par Protias, au nom du dème d'Éleusis, le quatrième par Euphronios, au nom du dème d'Athmonon. Tous quatre louent les éphèbes de leur obéissance et de leur bonne conduite. A ces éloges est associé Hadeistos, qui a tout fait et qui fait tout encore (car les éphèbes n'ont point achevé leur stage) pour maintenir parmi eux l'ordre et la discipline [1].

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle constitue le plus ancien document épigraphique que nous possédions sur l'éphébie; ensuite, elle jette sur les sophronistes et sur leurs fonctions un jour précieux. Nous y voyons que ces magistrats étaient, comme tous les autres, responsables de leur administration : le décret d'Hégémachos a soin de spécifier qu'Hadeistos sera couronné seulement quand il aura rendu ses comptes [2]. Il résulte, en outre, du second et du troisième décret que les sophronistes accompagnaient partout les jeunes gens sur lesquels ils avaient mission de veiller. Ce qui frappe, en effet, les auteurs de ces deux résolutions, c'est l'excellent esprit qui n'a cessé d'animer les éphèbes pendant leur séjour à Éleusis, où ils se trouvent encore au moment où les décrets sont rendus. Or qu'y font-ils? Ils n'y sont point pour repousser une attaque : aucune agression, à cette époque, ne menace de ce côté la frontière. Ils y mènent simplement la vie de garnison que la loi les oblige à mener pendant un an, et cet apprentissage du métier des armes se fait sous l'œil du sophroniste de la tribu. Je ne crois pas, cependant, qu'il faille attribuer à ce fonctionnaire la direction des exercices militaires; quoi que puissent faire penser certains termes

1. FOUCART, *Bull. de corr. hell.*, XIII, pp. 253 sqq.
2. Ἐπε[ιδὰν τὰ]ς εὐθύνας δῷ (ll. 17-18).

de l'un des décrets [1], il n'avait pas, sans doute, qualité pour enseigner la tactique, mais à côté des chefs ordinaires de l'armée, sous le commandement desquels étaient placés les éphèbes, il exerçait une sorte de surveillance morale et prévenait les écarts des jeunes gens. De là la reconnaissance des habitants d'Éleusis, pour qui le voisinage de cette jeunesse turbulente était toujours un sujet de crainte et qui, dans le cas présent, manifestent par un décret leur satisfaction de n'en avoir point souffert.

Une autre inscription, où l'on déchiffre le nom de l'archonte Néaichmos (320-319), contient également l'éloge de deux sophronistes qui, dans une fête en l'honneur d'Hébé et d'Alcmène, ont eu soin qu'aucun désordre ne troublât la veillée sacrée [2]. Comme ce document est un décret du dème d'Aixoné, plusieurs savants en ont conclu que les sophronistes qui y figurent étaient des magistrats de ce dème, et non des fonctionnaires de l'État [3]. Cette opinion ne peut se soutenir. En effet, les sophronistes avaient, comme on vient de le voir, pour fonction spéciale de surveiller les éphèbes. Or il n'existait qu'un seul collège éphébique, celui de l'État : « Quelle que fût, dit M. Dumont, la prospérité des dèmes, il n'y avait pas d'éphébie en dehors d'Athènes. Aixoné, à une lieue d'Athènes, avait un temple de la Jeunesse et une Lesché [4]. Les Aixoniens recevaient et fêtaient l'éphébie; elle venait s'exercer dans leurs gymnases. Il est même certain que les enfants aixoniens se préparaient chez eux aux luttes du Diogéneion; mais à dix-huit ans Athènes les réclamait [5]. » Les sophronistes nommés dans l'inscription qui nous occupe sont donc, très certainement, des sophronistes de l'État, que les démotes d'Aixoné récompensent des services qu'ils leur ont rendus lors de la dernière visite du collège [6].

Un décret, malheureusement très mutilé, de l'année 305-304, cite

1. Ἐπε[ιδ]ὴ κα[λῶς καὶ φιλ]οτίμως ἐπιμελοῦνται τῆς φυλακῆς Ἐλευσῖνο[ς] οἱ τ[αχθέντες ἔφηβ]οι καὶ ὁ σωφρονιστὴς αὐτῶν Ἄδειστος, κ. τ. λ. (ll. 20-22). On serait tenté de croire, d'après ces expressions, qu'Hadeistos avait été chargé de garder *militairement* Éleusis, à la tête des éphèbes qu'il dirigeait. Ce passage ne me semble pas avoir un sens aussi précis.

2. *C. I. A.*, II, 581.

3. Boeckh, *op. c.*, 3e éd., I, p. 304, note *a*. — Schoemann, *op. c.*, I, p. 579, note 1. — Dittenberger, *De ephebis atticis*, p. 44, note 1. — G. Gilbert, *op. c.*, I, p. 195.

4. *C. I. A.*, II, 1055, l. 23.

5. Dumont, *op. c.*, I, p. 93.

6. Ou, pour parler plus exactement, d'une partie du collège, car les sophronistes étant au nombre de deux, il est probable que les éphèbes qu'ils surveillaient étaient ceux de deux tribus seulement.

encore des sophronistes [1]. Ils y étaient félicités, ainsi que le cosmète et les professeurs, pour l'exactitude avec laquelle ils avaient rempli leurs devoirs. D'après la restitution fort vraisemblable de M. Kœhler, ils figuraient dans l'inscription au nombre de douze [2], chiffre qui s'explique par l'addition des tribus Antigonis et Démétrias, et qui prouve qu'en 305-304 chaque tribu nommait encore un sophroniste pour veiller sur ses éphèbes.

Grâce à un marbre récemment publié, nous savons que, deux ans plus tard, il en était encore ainsi. C'est un décret de la tribu Pandionis en l'honneur d'un certain Philonidès de Conthylé qui, élu sophroniste pour s'occuper des éphèbes de la tribu inscrits sous l'archonte Léostratos (303-302), s'est acquitté de ses fonctions avec un soin tout particulier. A la requête des pères des jeunes gens, la tribu le loue de son zèle et lui décerne une couronne [3]. On voit qu'il existe une grande analogie entre ce décret et celui de Callicratès, rendu au nom de la Cécropis. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de sophronistes qui ont bien mérité d'une partie de leurs concitoyens par leur activité et leur intelligence; seulement Hadeistos est encore en charge quand il est couronné par sa tribu, tandis que Philonidès en est sorti [4].

A partir de ce moment, les sophronistes disparaissent des marbres éphébiques; du IIIe au Ier siècle avant notre ère, on ne les y voit plus nommés. M. Kœhler fait observer avec raison que, le nombre des inscriptions éphébiques que nous possédons pour cette période étant considérable, si les sophronistes n'y sont pas mentionnés, c'est qu'ils n'existent plus; on peut donc croire qu'ils furent supprimés dans les premières années du IIIe siècle [5]. Plus tard, on les retrouve : sur les listes éphébiques qui datent de l'empire, ils figurent en général au nombre de six, avec autant d'hyposophronistes. Ils forment auprès du collège une sorte de commission de surveillance chargée d'inspecter la conduite des éphèbes, non seulement dans les processions et dans les jeux, mais dans le train ordinaire de la vie [6].

1. *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IV, pp. 324 sqq.
2. *Ibid.*, IV, p. 327.
3. Mylonas, *Bull. de corr. hell.*, XII, p. 148, n° 12.
4. C'est ce qu'indiquent les parfaits ἐ[πιμε]μέληται, ἐπιμεμ[ελ]ῆσθαι (ll. 9, 12). Il faut noter de plus qu'Hadeistos est couronné conjointement avec les éphèbes, tandis que Philonidès est couronné seul.
5. *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IV, p. 328.
6. Dumont, *op. c.*, I, pp. 200 sqq. — Grasberger, *op. c.*, III, pp. 472 sqq. On a cru reconnaître des sophronistes sur un certain nombre de vases peints figurant

Que conclure de ces renseignements? Que les sophronistes remontaient sans doute à une époque fort ancienne. Leur rétablissement sous l'empire romain est un souvenir évident des beaux siècles de la puissance athénienne. Personne n'ignore combien, à ce moment, l'éphébie se montre fidèle aux vieux usages. C'est un trait commun à tous les temps de décadence que cet attachement aux formes anciennes, quand le fond même des institutions s'est sensiblement altéré. Au IVe siècle même, la persistante faveur dont semblent jouir les sophronistes, jusque bien après la soumission définitive d'Athènes par la Macédoine, a pour cause plus ou moins avouée un sentiment analogue. Probablement, ils étaient chers à Démétrios de Phalère, qui voyait en eux de vénérables débris de l'ancienne constitution. N'était-ce pas lui qui avait créé des γυναικονόμοι pour réprimer le luxe des Athéniennes [1]? Comme les sophronistes, ces magistrats, selon toute vraisemblance, avaient existé longtemps auparavant, et Démétrios, en les instituant, n'avait fait que remettre en vigueur une vieille coutume [2]; on sait d'ailleurs quel contraste formaient ces retours à l'antique sévérité avec la corruption dont lui-même donnait l'exemple [3]. Il est donc permis de croire que les sophronistes avaient une origine très lointaine et, bien qu'au Ve siècle aucun texte ne les mentionne [4], on peut, sans témérité, en rattacher la création aux réformes de Solon. Une pareille magistrature cadre à merveille avec ce que nous savons des lois somptuaires du vieux législateur, avec ses règlements sur les

des scènes de palestre. Ce sont plutôt des pédotribes. Plus tard, sous l'empire romain, les marbres éphébiques reproduisent quelquefois l'image des sophronistes. C'est ainsi qu'un relief d'Athènes, dont la moitié seulement est conservée, nous montre trois sophronistes armés de la baguette d'osier et se dirigeant vers une divinité. (*Revue archéologique*, 1876, II, p. 185.) — Cf. Dumont, *op. c.*, I, p. 202, note 1.

1. G. Gilbert, *op. c.*, I, p. 154, note 2. — Schoemann-Lipsius, *Der attische Process*, I, pp. 108 sqq.

2. Voir ce que dit Plutarque (*Solon*, 21) des mesures prises par Solon pour ramener les femmes d'Athènes à des mœurs plus simples. Des γυναικονόμοι existaient, au IVe siècle, dans beaucoup de cités. (Aristote, *Politique*, VII (VI), 5, 13.) — Cf., sur ces magistrats en dehors d'Athènes, G. Gilbert, *op. c.*, II, p. 337.

3. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, II, pp. 403 sqq.

4. Je ne crois pas, en effet, qu'il faille voir une allusion aux sophronistes dans trois passages de Thucydide où se trouve le mot σωφρονιστής. (III, 65, 3; VI, 87, 3; VIII, 48, 6.) Dans ces trois textes, σωφρονιστής est un de ces substantifs que Thucydide emploie volontiers à la place du verbe d'où ils dérivent. Voir Poppo, *De historia Thucydidea commentatio*, Leipzig, 1856, p. 91; — Blass, *Die attische Beredsamkeit*, I, 2e éd., p. 213; — A. Croiset, *Notice sur Thucydide*, p. 110, en tête du tome I de son édition de Thucydide, Paris, 1886.

fêtes, sur les funérailles, sur la toilette des femmes, etc. [1]. On ne saurait s'étonner que, cherchant à réfréner l'amour du faste et de la dépense, s'efforçant d'inspirer à ses concitoyens le goût de la décence et de la simplicité, il ait cru devoir établir des magistrats spéciaux pour surveiller la jeunesse, dont les mœurs le préoccupaient si vivement. C'est, par conséquent, aux sophronistes qu'Eschine ferait allusion dans le passage que nous essayons d'éclaircir; ce sont ces fonctionnaires qui auraient été chargés de faire régner l'ordre parmi les élèves des écoles et des palestres. Il est certain d'ailleurs qu'avec le temps leurs attributions se modifièrent : institués d'abord pour s'occuper à la fois des enfants et des jeunes gens, leur importance diminua quand les antiques prescriptions qu'ils devaient faire respecter furent tombées en désuétude. A quel moment devinrent-ils des magistrats purement éphébiques? Nous l'ignorons, mais ce qui est probable, c'est qu'à l'origine la jeunesse tout entière dépendait d'eux, et qu'ils avaient pour devoir de prévenir ses excès.

A côté des sophronistes, ou, pour mieux dire, au-dessus d'eux, un autre pouvoir avait autorité sur les jeunes gens : c'était l'Aréopage. Isocrate, faisant l'éloge des anciens Athéniens, montre l'État, dans ces temps reculés, ayant pour l'éphèbe une sollicitude plus grande encore que pour l'enfant et confiant à l'Aréopage le soin de veiller spécialement sur ses mœurs [2]. On connaît le rôle moralisateur qu'attribuait à ce corps vénérable l'antique constitution d'Athènes; on sait que l'Aréopage de Solon était investi d'un pouvoir censorial très étendu, et d'autant plus redouté, que cette grande assemblée se recrutait parmi les premiers fonctionnaires de l'État, tous hommes d'expérience et d'une inattaquable vertu [3]. L'éducation, la culture morale de la jeunesse devaient être au premier rang des devoirs de ce conseil auguste. On est en droit de supposer qu'enfants et professeurs lui étaient également soumis, qu'il avait la haute surveillance des écoles, quel que fût l'âge de ceux qui les fréquentaient, et que, partout où se réunissaient les jeunes gens, il s'efforçait de faire prévaloir les sévères

1. Plutarque, *Solon*, 21; [Démosthène], *Contre Macartatos*, 62. — Cf. la loi somptuaire de Céos, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, I, pp. 139 sqq.; Dittenberger, *Sylloge*, 468. Sur toutes ces prescriptions relatives aux cérémonies funèbres, voir Pottier, *Étude sur les lécythes blancs attiques*, pp. 14 sqq.

2. Isocrate, *Aréopagitique*, 37 sqq.

3. Dugit, *Étude sur l'Aréopage athénien*, pp. 86 sqq. — Caillemer, *Dictionn. des antiq. grecques et romaines* de Saglio, au mot Areopagus, pp. 395 sqq. — Philippi, *Der Areopag und die Epheten*, pp. 162 sqq.

maximes sur lesquelles était fondée toute la pédagogie des vieux législateurs. Selon toute probabilité, les sophronistes lui servaient d'inspecteurs et se trouvaient directement placés sous ses ordres.

Le témoignage d'Isocrate est précieux pour nous, parce qu'il constitue un des rares documents que nous possédions sur les rapports de l'Aréopage avec la jeunesse, mais Isocrate fait allusion à un état de choses passé et déjà lointain [1]. Tout le monde sait que l'Aréopage fut frappé par Éphialte, puis, qu'après la chute des Trente, en 403, il recouvra une partie de ses anciennes attributions. C'est ce que semble indiquer un passage de l'*Axiochos* auquel j'ai déjà renvoyé, et qui nous le montre chargé de faire subir certaines épreuves aux jeunes gens qui entraient dans l'éphébie [2]. Malheureusement, la nature de ces épreuves nous échappe. Peut-être s'agissait-il d'une enquête portant à la fois sur la moralité des adolescents et sur leur condition civile [3]. Cette résurrection, dans tous les cas, fut passagère, car Isocrate se plaint, vers le milieu du IVe siècle, que l'Aréopage n'ait plus de part à l'éducation publique [4]. Beaucoup plus tard, au IIe siècle de l'ère chrétienne, nous le voyons de nouveau en possession d'une autorité considérable : il règle tout ce qui se fait chez les éphèbes [5], preuve manifeste de l'action qu'il avait eue sur eux et sur leurs camarades moins âgés dans un temps dont les Athéniens aimaient d'autant plus à se souvenir, qu'ils en étaient alors plus éloignés par l'esprit et par les mœurs.

1. Schœmann, *Antiquités grecques*, I, p. 567. — Philippi, *op. c.*, p. 162.

2. Καὶ πᾶς ὁ τοῦ μειρακίσκου χρόνος ἐστὶν ὑπὸ σωφρονιστὰς καὶ τὴν ἐπὶ τοὺς νέους αἵρεσιν τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῆς. ([Platon], *Axiochos*, p. 367 A.)

3. C'est là une simple conjecture. Je crois, de toute façon, que, dans le passage de l'*Axiochos*, le mot νέους doit être traduit par *éphèbes*, et non par *anciens éphèbes*. On sait qu'il existait, en dehors d'Athènes, de nombreux collèges de νέοι, composés de jeunes gens récemment sortis de l'éphébie. Voir Collignon, *Quid de collegiis epheborum apud Græcos, excepta Attica, ex titulis epigraphicis commentari liceat*, pp. 49, 52, 55, 66; Id., *les Collèges de νέοι dans les cités grecques* (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, IIe année, pp. 135 sqq.). Chez les Athéniens, du moins au IIe siècle avant notre ère, les anciens éphèbes étaient appelés οἱ ἐξ ἐφήβων ou ἔνοι ἔφηβοι. (Voir *C. I. A.*, II, 444, col. 1, l. 64; 446, col. 1, l. 63.) Mais nulle part on ne trouve la preuve que, pour les désigner, on se soit servi du terme νέοι.

4. C'est à la fin de 355 ou au commencement de 354 que fut composé l'*Aréopagitique*, d'après Blass (*Die attische Beredsamkeit*, II, p. 279). — L'inscription de l'Acropole, où l'on voit le Conseil des Cinq-Cents récompenser les éphèbes, tendrait à prouver que, dans la seconde moitié du IVe siècle, cette assemblée possédait sur l'éphébie l'autorité qu'avait jadis possédée l'Aréopage.

5. Dumont, *op. c.*, I, p. 160. — Grasberger, *op. c.*, III, pp. 402 sqq.

Parmi les personnages officiels qui se trouvaient mêlés à l'éducation, il faut encore, semble-t-il, citer les stratèges. Une curieuse inscription, découverte il y a quelques années à Éleusis, reproduit un décret des Éleusiniens en l'honneur du stratège Derkylos, qui a bien mérité des démotes pour la sollicitude avec laquelle il s'est occupé de l'instruction des enfants. En récompense, les habitants d'Éleusis lui ont voté une couronne d'or de la valeur de 500 drachmes, avec proclamation au théâtre, lors du concours tragique; Derkylos jouira, de plus, dans le dème, de l'atélie et de la proédrie, et recevra, comme les démotes, une part des victimes sacrifiées; le décret sera placé près des propylées du temple de Déméter et de Coré; le soin de la gravure est confié au démarque, assisté des pères des enfants reconnaissants [1]. L'inscription est gravée στοιχηδόν, en beaux caractères, mais nous n'avons pas besoin de cet indice pour en fixer la date, au moins approximative. Le personnage honoré, Derkylos, fils d'Autoclès, d'Hagnous (le marbre donne le nom de son père et celui de son dème), est, en effet, un homme d'État connu. Il figure parmi les dix députés chargés de négocier avec Philippe la paix de 346, et son nom revient plusieurs fois dans les discours prononcés par Démosthène et par Eschine à l'occasion du procès de l'Ambassade [2]. Fut-il élu stratège avant ou après cette mission? Un passage de Plutarque, où il se trouve nommé, porterait à croire que ce fut longtemps après, probablement vers l'année 320 [3].

1. *Bull. de corr. hell.*, III, pp. 120 sqq.; DITTENBERGER, *Sylloge*, 345. — Cf., *Bull. de corr. hell.*, V, pl. 9, la reproduction du bas-relief qui surmontait le décret. A gauche, Derkylos est debout, la main droite levée; en face de lui, Déméter est assise; derrière elle se tient Coré, une torche dans chaque main.

2. DÉMOSTHÈNE, *Ambassade*, 60, 125 et 175; ESCHINE, *Ambassade*, 47, 140 et 155. — Cf. SCHÆFER, *Demosthenes und seine Zeit*, 2e éd., II, p. 412, note 2. Le même Derkylos est au nombre des citoyens qui, en 340-339, se sont portés garants d'un certain nombre de vaisseaux prêtés par Athènes à la ville de Chalcis. (*C. I. A.*, II, 804, B, ll. 20-21 du texte épigraphique.)

3. PLUTARQUE, *Phocion*, 32. Les événements rappelés dans ce passage se rapportent à 319 ou 318, et Derkylos y est mêlé en qualité de stratège ἐπὶ τῆς χώρας. Malgré l'écart qui existe entre ces dates et celle de 346, je n'hésite pas à voir dans le Derkylos de Plutarque le personnage qui a pris part aux négociations de la paix de Philocrate. On peut, en effet, déterminer à quelques années près l'âge qu'avait ce personnage en 346. Après la première ambassade, les députés athéniens rendent compte au peuple de leur mission et parlent par rang d'âge (ESCHINE, *Ambassade*, 47), comme ils l'ont fait en présence de Philippe (ID., *ibid.*, 25). C'est Ctésiphon qui prend le premier la parole; viennent ensuite Philocrate, puis Derkylos, puis Eschine. Derkylos est donc plus âgé qu'Eschine. Or Eschine, en 346, a 43 ou 44 ans. Donnons-en 45 à Derkylos : en 319 ou 318, il en aura 72 ou 73. Rien ne s'oppose à ce qu'à cet âge il ait été stratège; Phocion l'était

Ce document mérite qu'on s'y arrête. Il nous montre un stratège faisant instruire les enfants de tout un dème et s'acquittant de cette tâche avec tant de zèle, que les démotes négligent les autres services qu'il a pu leur rendre pour ne rappeler, sur la stèle qu'ils lui érigent, que ce seul bienfait. Faut-il en conclure que le soin de l'éducation des enfants dans les dèmes était alors au nombre des attributions de la stratégie? Sommes-nous en présence d'un fait isolé, et l'empressement de Derkylos à s'occuper des jeunes Éleusiniens n'est-il qu'un des traits de sa bonne administration, pendant le temps qu'il était stratège ἐπ' Ἐλευσῖνος? Ce qui est certain, c'est que d'assez bonne heure nous voyons les stratèges en rapport, non pas avec les enfants, mais avec les éphèbes. On n'a pas oublié le passage de Dinarque auquel nous avons eu recours, et qui nous reporte à l'année 324 [1] : c'est, comme on l'a vu, en qualité de stratège que Philoclès a exercé son autorité sur le collège éphébique. Sur les marbres, les éphèbes sont loués d'avoir obéi aux ordres des stratèges [2]. Sous l'empire, le stratège des hoplites fait passer, dans le Diogéneion, aux éphèbes ou aux futurs éphèbes, des examens de littérature, de géométrie, de rhétorique, de musique, et convie à souper ceux des professeurs dont l'enseignement l'a le plus satisfait [3]. Le même magistrat est qualifié, dans une inscription, d'épimélète du gymnase d'Hadrien [4]. En donnant aux stratèges un pareil pouvoir sur les jeunes gens, n'est-il pas probable qu'on ne faisait que reprendre ou continuer une ancienne tradition? Il ne paraît pas douteux, en effet, que, de tout temps, les stratèges n'aient eu la haute main sur l'éphébie [5]. Les éphèbes, futurs soldats, devaient natu-

encore à 80 ans passés. Mais dans Plutarque il est stratège ἐπὶ τῆς χώρας, et c'est comme stratège ἐπ' Ἐλευσῖνος que les Éleusiniens le récompensent. Il faut en conclure qu'il fut stratège au moins deux fois. Or, quand un citoyen était stratège plusieurs fois, ses stratégies se succédaient ordinairement sans intervalle. Voir Hauvette-Besnault, *les Stratèges athéniens*, p. 49. Si donc Derkylos a été stratège ἐπὶ τῆς χώρας en 319 ou 318, il y a beaucoup de chances pour que la stratégie ἐπ' Ἐλευσῖνος lui ait été conférée vers le même temps, peut-être un peu avant, en raison de son âge. Voir, dans Hauvette-Besnault, *op. c.*, p. 167, l'exemple d'un stratège successivement nommé, au commencement du IIIe siècle, ἐπὶ τὴν παρασκευήν, ἐπὶ τὴν χώραν, ἐπὶ τοὺς ξένους, ἐπὶ τὰ ὅπλα. Telles sont les raisons qui me feraient adopter la date approximative de 320.

1. Voir p. 43.
2. *C. I. A.*, II, 316, ll. 11-12; 466, ll. 33-34; 467, ll. 37-38, 77-78; 469, ll. 57-58; 470, ll. 19, 38-39; 471, ll. 61-62; 481, ll. 51-52.
3. Plutarque, *Propos de table*, IX, 1, 1. — Cf. Hauvette-Besnault, *op. c.*, p. 176.
4. *C. I. A.*, III, 10.
5. Hauvette-Besnault, *op. c.*, p. 147.

rellement dépendre des magistrats militaires de la cité; ils devaient, dès leur premier apprentissage de la vie des camps, s'accoutumer à connaître les chefs sous lesquels ils étaient destinés plus tard à faire campagne. Quoi d'étonnant, dans ce cas, à ce que les stratèges aient, à partir d'un certain moment, étendu leur surveillance aux écoles, où se recrutait le collège éphébique? Mais les termes de l'inscription sont trop vagues pour qu'on puisse rien affirmer à cet égard.

Ainsi, des magistrats, les sophronistes, d'une origine fort ancienne, mais qui ne nous apparaissent qu'à une époque relativement récente, sorte de gardiens de l'ordre et de la décence dans les réunions de la jeunesse et dans les garnisons où elle se préparait au métier de soldat; une assemblée, l'Aréopage, revêtue d'un caractère à la fois politique et religieux, ayant exercé jadis sur les jeunes gens une influence morale considérable, puis ayant perdu ce privilège; des stratèges chargés, probablement, dès les temps les plus reculés, de surveiller le noviciat militaire des jeunes Athéniens, investis peut-être, à la fin du IVe siècle, d'une certaine autorité sur les enfants des écoles, inspectant et dirigeant, à l'époque romaine, la plupart des travaux éphébiques, tels étaient les pouvoirs par l'entremise desquels l'État intervenait dans l'éducation. On ne saurait dire, d'ailleurs, exactement quelle était l'action de ces différents pouvoirs. C'est de la moralité des jeunes gens qu'avaient surtout à s'occuper l'Aréopage et les sophronistes; c'est leur instruction qui semble avoir plus particulièrement regardé les stratèges : voilà, dans l'état de nos connaissances, tout ce qu'il est possible d'avancer.

CHAPITRE IV

L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET L'ÉPHÉBIE

Un dernier point reste à examiner, pour en finir avec cette délicate question des rapports de l'éducation et de l'État. Quand on rapproche l'éphébie, telle que nous la connaissons, de l'éducation des enfants, on est frappé d'un fait étrange. D'une part, on se trouve en présence d'une organisation à peu près indépendante de l'État, d'écoles et de palestres privées, où des maîtres privés donnent l'enseignement qui leur convient; d'autre part, on aperçoit une institution d'État, où tout relève de l'État, lieux d'étude et d'exercices, professeurs, enseignement. Ce sont pourtant les enfants des écoles, librement instruits par des hommes n'ayant avec l'État que de lointaines relations, qui formeront un jour le collège éphébique. Comment admettre que ces enfants deviennent éphèbes sans y avoir été préparés, dans une certaine mesure, par leur éducation antérieure, et, s'ils y ont été préparés, comment supposer que l'État se soit désintéressé de cette préparation? Comment concevoir une éphébie tenant dans les préoccupations de l'État une place considérable, subsistant grâce au concours de fonctionnaires nommés par le peuple, placée sous la haute surveillance de l'une des plus importantes magistratures de la cité, et recevant, à dix-huit ans, des jeunes gens dont l'éducation, jusqu'à cet âge, a presque complètement échappé au contrôle de l'État? Un pareil système paraît peu vraisemblable, et l'on est tenté de croire que l'État prenait des mesures pour que l'adolescent arrivât à l'éphébie capable de suivre avec fruit les travaux auxquels on s'y livrait. Voyons si les faits confirment cette hypothèse.

Dans les pages qu'il consacre au Diogéneion, M. Dumont cherche à

rendre compte de la condition des élèves de ce gymnase, qui, sur plusieurs marbres, apparaissent mêlés aux éphèbes et sont désignés par les mots οἱ περὶ τὸ Διογένειον. Ces jeunes gens, suivant lui, ne sont ni des éphèbes étrangers ni des éphèbes athéniens : ce seraient plutôt des enfants non encore éphèbes, et, parmi les arguments qu'il fait valoir en faveur de cette opinion, il en est un qui semble décisif, c'est l'infériorité hiérarchique des élèves du Diogéneion par rapport aux éphèbes proprement dits. Tous les marbres, en effet, qui les mentionnent en même temps que les éphèbes, les placent après ceux-ci [1]; de même, les fonctionnaires du Diogéneion sont toujours nommés après les fonctionnaires éphébiques [2]. Le gymnase de Diogène aurait été, d'après cela, une sorte d'école préparatoire d'où l'on serait entré de plain-pied dans l'éphébie [3]. Le malheur est qu'on ignore l'époque précise où il fut fondé. Le personnage dont il rappelait le nom peut être placé au IIe ou au IIIe siècle avant notre ère. D'après M. Dumont, le plus ancien texte qui en fasse mention serait l'inscription Διογένους εὐεργέτου, gravée sur un des sièges du théâtre de Dionysos et qui ne remonterait pas au delà de l'année 131 avant J.-C. [4]. Une opinion plus vraisemblable est celle qui consiste à identifier l'évergète Diogène avec un *condottiere* du même nom qui, en 229, commandait les forces macédoniennes en Attique et qui, après la mort du roi Démétrios, consentit, pour 150 talents, à retirer ses troupes du pays. Reconnaissants de ce bienfait, les Athéniens auraient institué en son honneur des fêtes spéciales, les Diogéneia, et bâti le Diogéneion [5].

Voilà donc un gymnase qui, selon toute vraisemblance, aurait été créé au IIIe siècle avant l'ère chrétienne pour grouper les futurs éphèbes. Ce gymnase dépendait de l'État. Nous savons qu'il avait son κεστροφύλαξ, comme le collège éphébique [6]; il était dirigé par un magistrat que les marbres appellent ἐπὶ Διογενείου [7]. Cela prouverait qu'à un certain moment l'État avait reconnu la nécessité, pour les jeunes gens,

1. *C. I. A.*, III, 1143, 1184, 1197, 1199.
2. *C. I. A.*, III, 1121, 1133, 1171, 1176, 1177, 1186, 1197, 1199, 1202.
3. Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 48-50. — Cf. Grasberger, *Erziehung und Unterricht*, III, pp. 417, 425 sqq.; Mahaffy, *Old greek education*, 2e éd., p. 151.
4. *C. I. A.*, III, 299. Voir Dumont, *op. c.*, I, p. 47, en note.
5. *C. I. A.*, II, 379; Dittenberger, *Sylloge*, 180. — Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 488; Grasberger, *op. c.*, III, p. 425.
6. *C. I. A.*, III, 1177, col. 1, l. 39.
7. *C. I. A.*, III, 1093, 1121, 1133, 1135, 1171, 1177, 1186, 1197, 1199, 1230. Deux inscriptions, 1176 et 1202, représentent ce magistrat comme nommé à vie.

de préluder aux études éphébiques par d'autres études et qu'il s'était préoccupé du recrutement de l'éphébie. Peut-être les examens passés au temps de l'empire dans le Diogéneion n'avaient-ils pas d'autre objet que d'ouvrir aux élèves de ce gymnase les rangs du collège. Plutarque, il est vrai, qui nous les fait connaître, nous dit qu'ils étaient subis par les éphèbes [1], mais ce terme ne peut surprendre si l'on songe aux liens étroits qui unissaient les éphèbes aux jeunes gens du Diogéneion [2]. Je verrais, d'ailleurs, un argument favorable à la conjecture que je propose dans ce fait que les éphèbes, eux aussi, passaient des examens, et que ces examens étaient placés à leur sortie du collège. Bien que ce fussent des revues en armes présidées par le Conseil [3], et non des épreuves scientifiques et littéraires comme celles que subissaient les élèves du Diogéneion, l'expression qui les désigne sur les marbres, ἀπόδειξις, étant la même que celle dont Plutarque se sert, on peut en conclure qu'au Diogéneion, comme dans l'éphébie, les examens marquaient la fin des études; ils terminaient probablement le noviciat qu'on faisait dans ce gymnase avant d'entrer dans le collège éphébique.

Quoi qu'il en soit, le Diogéneion s'offre à nous comme un établissement public où l'on se préparait à l'éphébie. Or, si, au IIIe siècle avant notre ère, on avait senti le besoin de réunir ainsi, sous l'œil de l'État, les jeunes gens qui devaient, un peu plus tard, faire partie du collège, c'est que déjà auparavant l'État se préoccupait de leur sort et exerçait sur leurs études un certain contrôle. Je trouve la preuve de ce contrôle dans le décret des Éleusiniens en l'honneur du stratège Derkylos. N'en résulte-t-il pas que, vers la fin du IVe siècle, l'État veillait déjà à ce que l'enfant pût devenir éphèbe? Ainsi, d'assez bonne heure, l'école et l'éphébie auraient été rattachées l'une à l'autre; l'État, qui avait en main l'éphébie, n'aurait point livré tout à fait au hasard l'enseignement qui devait y conduire; il se serait réservé sur cet enseignement un droit de surveillance, en vue d'assurer le recrutement du collège.

Tout porte à croire, du reste, qu'il n'en avait pas toujours été ainsi.

1. PLUTARQUE, *Propos de table*, IX, 1, 1.

2. Les uns et les autres prenaient part ensemble à certains repas. Voir, par exemple, *C. I. A.*, III, 1184.

3. *C. I. A.*, II, 467, ll. 41-42 :... ἐπο[ι]ήσαντο δὲ καὶ ἐπ' ἐξόδῳ τῆς ἐφηβείας τὴν ἀπόδειξ[ιν] τῇ βουλῇ. — Cf. 468, l. 26; 469, ll. 29-30; 470, ll. 21-22; 471, ll. 33, 77.

Malgré l'obscurité qui enveloppe l'éphébie du v[e] et du iv[e] siècle, nous savons qu'au temps de Périclès elle était exclusivement militaire. On verra plus loin le parti qu'il est possible de tirer, pour s'en faire une idée, des rares témoignages relatifs à cette période. Constatons pour le moment qu'au beau siècle de l'hégémonie athénienne, l'éphèbe est avant tout un soldat. On s'explique, dès lors, le caractère de l'éphébie : elle est obligatoire, pour tous ceux, du moins, qui doivent à la patrie le service militaire, mais elle n'exige point de préparation spéciale; l'enfant n'y trouve point d'enseignement que l'école ou la palestre ait complètement négligé. Façonné par la musique et par la gymnastique, peut-être continue-t-il dans le collège, d'une façon toute privée, ses études musicales; à coup sûr, il y continue ses exercices gymnastiques : la gymnastique éphébique n'est que la suite naturelle de celle qu'il a pratiquée jusqu'à dix-huit ans, avec cette différence qu'elle tend plus directement à former des soldats et que les marches, l'équitation, le maniement des armes, le séjour dans les forteresses, y jouent le principal rôle. Telle est l'image qu'on doit se faire de l'ancienne éphébie.

Au iv[e] siècle, l'institution se ressent des malheurs de la patrie; elle se ressent aussi de la diffusion des idées nouvelles : les jeunes gens ne se contentent plus de l'instruction toute physique que leur donne l'État; la science les attire; ils ont puisé dans le commerce des sophistes des goûts, des désirs nouveaux. Bientôt l'enseignement de la philosophie et de la rhétorique s'organise; les leçons jadis écoutées par occasion se transforment en cours régulièrement suivis. L'éphébie, au début, est encore obligatoire, en ce sens qu'elle demeure, comme par le passé, un noviciat militaire imposé par l'État à la majorité des citoyens; mais, comme la vie éphébique s'est singulièrement compliquée, comme il ne suffit plus, quand on est éphèbe, d'observer strictement les règlements militaires, comme, pour faire figure dans le collège, il faut fréquenter les écoles des philosophes et des rhéteurs et que cela suppose des loisirs et une certaine aisance, il en résulte que l'éphébie tend à devenir une institution aristocratique, dont seuls pourront bientôt profiter les fils de famille. Cette révolution aura pour conséquence d'en modifier profondément la nature : du jour, en effet, où elle représentera une sorte de culture supérieure, elle ne sera plus à la portée de tous et l'État devra cesser d'y obliger les citoyens. Par quels compromis, par quelles dérogations successives aux vieux usages en arrivera-t-on là?

C'est ce que nous essayerons plus loin de déterminer. Ce qui semble hors de doute, c'est qu'en 305-304, l'éphébie n'est plus obligatoire [1]. On peut affirmer que, depuis plusieurs années déjà, tel en était le caractère, sans qu'il soit possible de fixer la date où s'accomplit ce changement.

Pour le IIIe siècle et pour les siècles suivants, nous possédons sur l'éphébie de nombreux documents. Ils permettent de constater que ces libres études, qui ont de bonne heure sollicité les éphèbes et vers lesquelles ils se sont spontanément portés, ont été, pour ainsi dire, reconnues officiellement par l'État. Les jeunes gens sont loués, dans les décrets éphébiques, pour l'assiduité avec laquelle ils ont suivi les leçons des philosophes, des rhéteurs et des grammairiens [2]. L'État a fait de cette assiduité un devoir; il a cédé au mouvement, né en dehors de lui, qui entraînait l'éphèbe dans des voies nouvelles; il a, de son plein gré, accepté le fait accompli et s'est rallié sans résistance à l'idée d'une éphébie essentiellement aristocratique. Dans de telles conditions, on conçoit qu'il fasse effort pour établir un lien entre l'éducation de l'école et le collège. Cet effort est légitime, parce que l'éphébie est le couronnement des études et que l'intérêt de l'État est que tous ceux qui peuvent y aspirer, y aspirent et y parviennent; il est possible, parce que l'éphébie n'est plus obligatoire et que l'État ne lèse personne en y préparant une élite [3].

Ainsi se trouve résolu le problème qui nous embarrassait, d'une éphébie d'État et d'écoles privées, où s'instruisent cependant les futurs

1. Kœhler, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IV, pp. 332 sqq. — Cf. Dittenberger, *De ephebis atticis*, pp. 16-17.

2. Voir, par exemple, *C. I. A.*, II, 466, ll. 31-32; 467, ll. 34-37; 468, ll. 21-23; 470, l. 22; 471, ll. 19-20; 478, *a-b*, ll. 19-20, *c*, ll. 7-8; 479, ll. 26-28; 480, ll. 10-11; 481, l. 48.

3. Les jeunes gens se préparaient, d'ailleurs, à l'éphébie en dehors de l'État. Voir deux inscriptions du Ier siècle avant notre ère, toutes deux trouvées au Pirée, et qui nous montrent des μελλέφηβοι, jeunes garçons d'une quinzaine d'années, consacrant aux Muses la statue ou le buste d'un de leurs maîtres, *Bull. de corr. hell.*, VII, pp. 75 sqq. « Parmi les jeunes gens nommés, dit M. Foucart, aucun n'est du Pirée; ils appartiennent à des dèmes et à des tribus différentes; il y a même des étrangers. Leur petit nombre exclut l'idée qu'il y ait là une grande école publique, comme l'éphébie. Je croirais plutôt que ce sont des jeunes gens appartenant, par leur âge, à la classe des μελλέφηβοι, réunis librement autour d'un professeur, dans une des nombreuses écoles qui, au Pirée et à Athènes, donnaient aux jeunes gens l'éducation littéraire, jusqu'au moment où ils entraient dans l'éphébie et recevaient en commun à Athènes l'éducation de l'État. » — Cf. une inscription de Mylasa, *Bull. de corr. hell.*, XII, p. 33, n° 13, qui mentionne également un μελλέφηβος, mais où ce mot ne paraît pas avoir le sens précis qu'il a dans les deux inscriotions du Pirée.

éphèbes. Tant que l'éphébie reste ce qu'elle doit être, l'enseignement de l'école y mène directement; le jour où elle se complique, il se produit, entre elle et l'école, une solution de continuité. Elle cesse alors d'être obligatoire et n'est plus recherchée que par un petit nombre de jeunes gens. Ce qui trompe au premier abord, c'est la comparaison qu'on fait naturellement entre l'enseignement de l'école et l'enseignement éphébique tel qu'il apparaît sur les marbres; mais il faut songer que les marbres sont de date récente et que l'éphébie qu'ils nous peignent n'est plus la véritable éphébie. A cette éphébie des temps postérieurs, l'école ne prépare pas nécessairement, et il n'y a pas lieu de se demander comment l'enseignement de l'enfance était indépendant de l'État, quand celui de la jeunesse en dépendait : c'étaient deux enseignements qui pouvaient se rejoindre, mais qui, pour beaucoup, étaient séparés par un infranchissable abîme.

Il est temps de résumer ces considérations préliminaires et d'exposer les résultats auxquels elles conduisent.

L'enseignement de l'enfance et de l'adolescence, chez les Athéniens, est libre, c'est-à-dire qu'il est donné dans des bâtiments privés, par des maîtres qui ne reçoivent de l'État aucun salaire. Enseigne qui veut; point de capacités spéciales exigées par l'État du grammatiste ni du pédotribe : c'est la confiance des pères de famille qui fait le succès de telle école ou de telle palestre.

Il y a pourtant à Athènes des dispositions législatives relatives à l'éducation. La loi oblige les parents à faire instruire leurs enfants, mais de bonne heure, sans doute, les mœurs nationales, le goût naturel du peuple athénien pour les choses de l'esprit rendent cette prescription à peu près inutile : elle ne sert plus qu'à préserver d'une complète ignorance les enfants plus ou moins nombreux à qui leur pauvreté interdit de prolonger la vie scolaire, car il faut admettre que si, au ve et au ive siècle, l'Attique compte peu d'illettrés, tous les citoyens sont loin d'y avoir la même culture. Point de programme, d'ailleurs, tracé par le législateur, qui se contente d'indiquer aux professeurs un cadre très général, leur laissant le soin de le remplir comme ils l'entendent. Point de décrets de l'assemblée mêlant le peuple aux questions d'éducation, si ce n'est dans des circonstances tout à fait exceptionnelles; encore s'agit-il plutôt, dans ces rares occasions, de mesures intéressant l'ordre public que de résolutions visant l'enseignement proprement dit ou les maîtres qui le donnent. Les lois pédagogiques

que nous connaissons le mieux sont de vieux règlements de police destinés à faire régner dans les écoles la modération et la décence : ces règlements sont tombés en désuétude vers la fin du v[e] siècle; au siècle suivant, il n'en reste plus que le souvenir.

Si discrète que soit cette intervention de l'État, elle ne saurait avoir lieu sans l'intermédiaire de certains agents. Il n'y a pas, à Athènes, de pédonomes, comme ailleurs; il n'y a pas d'épimélètes des éphèbes, ayant en même temps autorité sur les enfants; mais il y a des sophronistes, chargés de faire respecter, dans les fêtes et, d'une manière générale, dans toutes les réunions de la jeunesse, les convenances prescrites par la loi. Ces sophronistes n'apparaissent qu'assez tard, et c'est aux éphèbes qu'ils ont affaire; sous l'empire, ils acquièrent, comme magistrats éphébiques, une certaine importance. Mais tout porte à penser que leur origine est beaucoup plus ancienne et que primitivement ils ont exercé une sorte de surveillance, non seulement sur les éphèbes, mais sur la jeunesse tout entière. Au-dessus d'eux, l'Aréopage, jusqu'à Éphialte, a sur les jeunes gens une influence morale qui est la conséquence naturelle du pouvoir censorial dont il est armé. Éphialte la lui retire. Au IV[e] siècle, on la lui rend, puis il la perd de nouveau, pour ne plus la recouvrer qu'à l'époque romaine. Vers la fin de ce même siècle, nous voyons les stratèges mêlés à l'éducation des enfants : c'est le résultat logique des relations qui, de tout temps, les ont unis aux éphèbes.

Certains faits, comme les rapports des stratèges avec les écoles et la destination spéciale du Diogéneion, où, selon toute apparence, on se prépare à l'éphébie, autorisent à croire que l'État se préoccupa de bonne heure de créer un lien entre l'éphébie et les études antérieures des jeunes gens. Mais si ce lien a existé, il date d'une époque où l'éphébie, s'étant compliquée, a cessé d'être obligatoire; jusque-là, elle est organisée de telle façon que l'école y conduit tout naturellement, en sorte qu'il n'y a point de contradiction à concevoir une éphébie d'État, se recrutant dans une jeunesse sur l'instruction de laquelle l'État n'exerce aucun contrôle.

Nous voilà loin des théories philosophiques qui exigent de l'État une ingérence continuelle dans les choses de la pédagogie. Rien ne ressemble moins que l'éducation athénienne à ce rigoureux système qui veut que les enfants soient sans cesse sous le regard du législateur et que tous reçoivent une culture égale, en harmonie parfaite avec la

forme du gouvernement. Ce système, il est vrai, n'a jamais été pratiqué nulle part : j'ai cependant montré que tel était, à Sparte, l'idéal qu'avait en vue la constitution. Si, sans l'atteindre, les Spartiates en approchèrent plus que d'autres, c'est que leur république était une oligarchie et que, dans le gouvernement oligarchique, la puissance de ceux qui se partagent le pouvoir et la mutuelle défiance qui en résulte maintiennent une égalité favorable à la discipline. Au contraire, la démocratie ayant pour point de départ la liberté, et, par une nécessité de notre nature, la liberté et l'égalité étant inconciliables, les règles communes y deviennent bien vite illusoires. C'est ce qu'on vit chez les Athéniens : la liberté, dans leur république, détruisit de bonne heure l'égalité et fit que l'éducation, plus que partout ailleurs, fut livrée aux fantaisies individuelles. Un pareil état de choses n'était pas pour leur déplaire. Périclès, dans Thucydide, comparant l'éducation athénienne à l'éducation spartiate, constate, non sans orgueil, qu'à Sparte, pour enseigner le courage, on soumet l'enfant, dès le jeune âge, aux plus rudes épreuves, tandis qu'à Athènes on fait des cœurs aussi vaillants par une méthode infiniment plus douce [1]. Cet amour de la liberté est, par excellence, un sentiment attique : dans la littérature, dans l'art d'Athènes, il se fait sentir, et les Athéniens obéissaient à un penchant national en le transportant dans l'éducation.

Laissons maintenant les réflexions générales pour nous occuper du détail. Pénétrons dans la maison athénienne; voyons la vie qu'y mène l'enfant; suivons-le chez le grammatiste, le cithariste, le pédotribe; assistons à ses travaux, à ses plaisirs, et, du spectacle de son activité quotidienne, tâchons de dégager le secret de cette distinction d'esprit qui caractérise le peuple d'Athènes et fait de lui, dans l'histoire, un peuple unique.

1. Thucydide, II, 39, 1.

SECONDE PARTIE

L'ÉDUCATION ATHÉNIENNE

L'éducation, chez les Athéniens, comprenait deux périodes d'inégale étendue : la première, qui commençait, pour ainsi dire, à la naissance, et se continuait jusqu'à l'éphébie; la seconde, composée des deux années que l'adolescent passait dans le collège éphébique. De ces deux périodes, c'est la première surtout qui mérite de fixer l'attention : outre qu'elle est de beaucoup la plus longue, puisqu'elle se prolonge jusqu'à la dix-huitième année, c'est celle pendant laquelle l'enfant se forme et acquiert les qualités qu'il montrera plus tard, soit comme éphèbe, soit comme citoyen. Dans les années qui suivent immédiatement la naissance, son esprit se développe inconsciemment par les soins que lui donnent sa mère et sa nourrice, par le jeu, par ce mouvement naturel qui est, à cet âge, le meilleur des maîtres. Jusqu'à six ou sept ans, il ne fait point d'études. C'est à six ans que Platon, dans sa république, place le début de l'instruction proprement dite[1]. D'après Aristote, on ne saurait exiger des enfants aucune application avant cinq ans[2], et, jusqu'à sept ans, il est bon qu'il demeure dans la maison paternelle[3]. En établissant ces règles, les deux philosophes paraissent s'être conformés à l'usage communément observé autour d'eux, car l'auteur de l'*Axiochos*, peignant l'éducation de son temps, nous fait voir le jeune Athénien fréquentant l'école seulement à partir de la septième

1. Platon, *Lois*, VII, p. 794 C.
2. Aristote, *Politique*, IV (VII), 15, 4.
3. Id., *ibid.*, IV (VII), 15, 6.

année[1]. Là, les exercices littéraires et musicaux mûrissent son intelligence et élèvent son cœur; la gymnastique fortifie et assouplit ses membres. A dix-huit ans, il devient éphèbe et, tout en menant la vie de soldat, il cultive librement la philosophie et l'éloquence. A vingt ans, il est maître de son temps et de sa personne, et emploie désormais ses facultés comme il lui plaît. Mais on aurait tort de croire que cet âge marquât irrévocablement la fin des études. Les choses, à Athènes, n'avaient point cette rigueur; il n'y avait pas un âge où l'on cessait d'apprendre et où l'éducation était regardée comme achevée. Elle dépassait souvent les années éphébiques; elle se prolongeait même bien avant dans la vie. La continuelle curiosité qui sollicitait les esprits et l'habitude d'envisager toute chose au point de vue de l'enseignement pratique qu'on en pouvait tirer faisaient que tout était occasion de s'instruire et que bien des Athéniens auraient pu dire, comme Solon : « Je vieillis en apprenant toujours[2] ». Il faut reconnaître, cependant, que l'éducation, telle que nous l'entendons, ne se continuait guère, en général, au delà de l'éphébie ou des années qui en étaient comme la dépendance. C'est là que nous nous arrêterons. Voyons, avant de considérer l'éphèbe, quelles influences et quelles leçons contribuaient à la culture de l'enfant.

1. [PLATON], *Axiochos*, p. 366 D. Les auteurs anciens appellent τροφή l'ensemble des soins dont l'enfant était l'objet tant qu'il restait chez ses parents. L'éducation proprement dite, παιδεία, commençait le jour où il allait à l'école. Voir, sur la signification de ces deux termes, GRASBERGER, *Erziehung und Unterricht*, I, p. 199. — Cf. *ibid.*, II, pp. 4 sqq.

2. PLUTARQUE, *Solon*, 31.

LIVRE I

L'ÉDUCATION JUSQU'A L'ÉPHÉBIE

CHAPITRE I

PREMIÈRE ÉDUCATION DE L'ENFANT

L'enfant vient de naître. Une couronne d'olivier, fixée au-dessus de la porte, a fait connaître à tout le voisinage que c'est un garçon. Les femmes présentes à l'accouchement l'ont baigné dans un mélange d'eau et d'huile. On a célébré en son honneur les Amphidromies, puis la fête du dixième jour. Il a reçu le nom que désormais il doit porter; un sacrifice a été offert, et le repas traditionnel a réuni la famille et les amis. Le quarantième jour, l'accouchée, rétablie, a fait au temple les dévotions d'usage [1]. Enfin, lors des Apaturies qui ont suivi la naissance, le père a présenté son fils aux phratères et l'a fait inscrire sur le registre de la phratrie [2]. Voilà le jeune Athénien en règle avec les vieilles coutumes. Dès lors, que devient-il? Qui prend soin de lui?

I

Premiers soins donnés à l'enfant. La nourrice.

Pendant le temps qui s'écoulait entre la naissance et les premières leçons, l'enfant grandissait tout à ses jeux et à ses plaisirs. C'était sa mère qui l'allaitait, du moins à l'époque qui nous occupe. Plus tard, les philosophes firent de l'allaitement maternel un devoir : c'est

1. Sur la naissance et les cérémonies qui la suivaient, voir BECKER-GOELL, *Charikles*, II, pp. 20 sqq.; — HERMANN-BLÜMNER, *Griech. Privatalterthümer*, § 32, pp. 278 sqq.; — H. BLÜMNER, *Leben und Sitten der Griechen*, I, pp. 91 sqq.
2. Scol. d'ARISTOPHANE, au v. 146 des *Acharniens*.

qu'alors, sans doute, l'habitude s'en était perdue [1]. Mais, aux beaux temps d'Athènes, telle était la règle ordinaire. Voyez la femme d'Euphilétos, l'héroïne de l'un des plus charmants plaidoyers de Lysias : comme la plupart des Athéniennes d'un rang modeste, elle nourrit son enfant. Pour plus de commodité, elle s'est établie au rez-de-chaussée, dans la chambre qu'il occupe, laissant à son mari l'étage supérieur; elle peut ainsi, sans risquer de tomber en descendant, donner le sein, la nuit, à son nourrisson [2]. Si, dans Aristophane, les conjurées qu'attend Lysistrata sont en retard, c'est que plus d'une, avant de quitter la maison, a dû coucher son bambin, ou le baigner, ou lui donner à manger [3]. Avant de prendre le parti de se retirer sur l'Acropole pour dicter des lois à tous les maris de Grèce, Myrrhine avait coutume de laver et d'allaiter elle-même son nouveau-né : Cinésias essaye de la fléchir en le lui montrant tout sale et n'ayant pas vu le sein depuis six jours [4]. Tant qu'il est en bas âge, le petit Athénien s'éloigne peu de sa mère. Il lui arrive même de l'accompagner aux cérémonies religieuses, comme cet enfant qu'Aristophane nous représente célébrant, avec sa mère et sa nourrice, la fête des Thesmophories [5].

Les Grecs, qui ont connu toutes les délicatesses du sentiment, n'ont eu garde de négliger les ressources que fournissaient à l'art ces scènes intimes. Sur une coupe en plomb provenant de la nécropole de Myrina, on distingue une femme assise, allaitant un enfant. Pressant de la main sa mamelle, la tête inclinée vers son nourrisson, elle paraît tout entière absorbée par ce doux soin, tandis que le chien de la maison, dressé sur ses pattes de derrière, les pattes de devant posées sur les genoux de sa maîtresse, assiste avec une gravité comique au repas du compagnon ordinaire de ses ébats [6]. Une hydrie à figures rouges du musée de Berlin met sous nos yeux une scène analogue : au centre, une femme assise donne le sein à un enfant, tout en regardant deux coqs qui se querellent à ses pieds; à gauche, le père, appuyé sur un bâton, consi-

1. [Plutarque], *De l'éducation des enfants*, 5 : Δεῖ δὲ... αὐτὰς τὰς μητέρας τὰ τέκνα τρέφειν καὶ τούτοις ὑπέχειν τοὺς μαστούς. Cela rappelle les prescriptions de l'*Émile*.

2. Lysias, *Pour le meurtre d'Ératosthène*, 9.

3. Aristophane, *Lysistrata*, 16 sqq.

4. Id., *ibid.*, 880-881.

5. Id., *les Femmes aux Thesmophories*, 608 sqq. — Cf. les enfants que leur père conduit aux mystères orphiques, Théophraste, *Caractères*, 16. L'enfant, à Athènes, est de toutes les fêtes de famille. Voir Aristophane, *Oiseaux*, 127 sqq.

6. Pottier et Reinach, *la Nécropole de Myrina*, p. 210, fig. 22.

dère ce paisible tableau, pendant qu'à droite une servante, la main gauche levée, un fuseau dans la main droite, se tient debout près d'une corbeille à ouvrage [1]. Des inscriptions tracées dans le champ indiquent les noms des personnages : le père s'appelle Amphiaraos, la mère Ériphyle, l'enfant Alcméon, la servante Démo, mais cet appareil mythologique n'ôte rien à la peinture de son aspect bourgeois [2]. On sait qu'à partir d'une certaine époque, les peintres de vases, sous l'influence des légendes vulgarisées par la tragédie, transforment volontiers en dieux ou en héros les acteurs des scènes les plus simples. C'est bien une de ces scènes que représente l'hydrie de Berlin; c'est un épisode de la vie du gynécée qu'elle offre à nos regards. Tel est aussi le caractère d'une autre peinture, assez négligée, qui décore une amphore également à figures rouges. Une jeune mère, assise sur un siège à large dossier, tient sur les genoux son enfant, dont les jambes encore frêles essayent leurs forces naissantes; l'enfant, parvenu à se dresser sur ses pieds, se tourne, tout fier, du côté de son père qui, debout devant la jeune femme, contemple ce spectacle avec une sorte de recueillement attendri [3]. Si l'on oublie les gaucheries de l'artiste pour n'apercevoir que l'intention qui l'a guidé, on verra dans ce tableau une fidèle image des joies familiales dont le gynécée était le discret témoin.

Comme les enfants de tous les temps et de tous les pays, le jeune Athénien dormait dans un berceau. Parmi les berceaux représentés sur les monuments, il y en a d'étranges : tel est ce berceau d'Hermès en forme de chaussure, peint sur une belle coupe du v[e] siècle et si souvent reproduit. Malgré sa bizarrerie, ce petit meuble est probablement l'exacte copie du berceau alors en usage à Athènes [4]. Une peinture de vase à figures noires nous montre un berceau fait d'un plateau horizontal, supporté par quatre pieds que relient des traverses et qui reposent chacun sur une roulette. L'enfant, enveloppé de langes, y est couché sur un matelas; un oreiller soutient sa tête [5].

1. Mayer, *Arch. Zeitung*, XLIII, pp. 241 sqq., pl. 15. — Cf. Furtwængler, *Kœn. Museen zu Berlin, Beschreibung der Vasensammlung im Antiquarium*, 2395.
2. Sur Alcméon, voir Stoll, *Ausführl. Lexikon der griech. und rœm. Mythologie* de W. H. Roscher, au mot Alkmaion.
3. Heydemann, *Griech. Vasenbilder*, pl. 11, n° 1. — Cf. Collignon, *Catalogue des vases peints du musée de la Société archéologique d'Athènes*. 509.
4. Panofka, *Arch. Zeitung*. II, pp. 321 sqq., pl. 20.
5. Helbig, *Memorie dell' Instit. di corr. arch.*, II, pp. 435 sqq., pl. 15, n° 2. Ce vase est au Louvre. L'étiquette qui l'accompagne porte cette indication : « Hermès

Sans doute aussi le berceau en forme d'auge, qui n'apparaît guère que chez les Romains et dont on se sert encore aujourd'hui dans nos campagnes, était connu des Grecs et particulièrement des Athéniens [1]. Dans tous les cas, l'habitude de bercer les enfants pour les endormir paraît avoir été constante en Grèce. Théocrite peint Alcmène berçant ses jumeaux, Héraclès et Iphiclès, dans un bouclier d'airain [2]. Une élégante terre cuite d'assez basse époque représente un satyre et une ménade portant le jeune Dionysos dans un van et le berçant en marchant d'un pas cadencé [3]. Le berceau d'Hermès auquel j'ai fait allusion est pourvu, de chaque côté, d'une anse qui permet de le suspendre et de le balancer. Ces détails, d'ailleurs, ont peu d'importance. Ce qui serait plus intéressant, ce serait de connaître le régime adopté pour les enfants durant le premier âge. Pour Aristote, la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner est le lait; il faut surtout s'abstenir de leur faire boire du vin, à cause des maladies qu'il engendre. « Il est nécessaire aussi, ajoute le philosophe, qu'ils fassent tous les mouvements que comporte leur âge; seulement, pour éviter que leurs membres délicats ne se déforment, quelques nations, encore aujourd'hui, emploient diverses machines qui assurent à ces petits corps un développement régulier. Il importe, dès la plus tendre enfance, de les endurcir contre le froid; cela n'est pas moins utile pour la santé que pour les travaux de la guerre. Aussi, beaucoup de peuples barbares ont-ils accoutumé de plonger leurs enfants dans l'eau courante ou, comme les Celtes, de ne leur donner qu'un vêtement léger. Pour toutes les habitudes qu'on peut contracter, le mieux est de s'y prendre dès le début, en ayant soin de procéder par degrés. Du reste, la chaleur naturelle des enfants est merveilleusement propre à leur faire supporter le froid [4]. »

Il semblerait, d'après ce passage, qu'Aristote inclinât vers l'usage spartiate, qui consistait à élever durement les enfants, sans langes ni maillot [5]. Ce n'est pas, en général, ce que faisaient les Athé-

enfant. Hydrie corinthienne. Style d'imitation. » — Faut-il voir un berceau dans le dessin de STACKELBERG, *Die Græber der Hellenen*, pl. 38, n° 6, qui représente un personnage couché, la tête posée sur un oreiller? Il semble plutôt que ce soit un lit mortuaire.

1. SAGLIO, *Dictionnaire*, aux mots CUNÆ, CUNABULA.
2. THÉOCRITE, *Idylles*, XXIV, 4 sqq.
3. SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot AMPHIDROMIA, fig. 267.
4. ARISTOTE, *Politique*, IV (VII), 15, 1-3.
5. PLUTARQUE, *Lycurgue*, 16.

niens. Platon propose en se jouant d'obliger les parents, par une loi, à tenir leurs enfants emmaillotés jusqu'à deux ans [1], d'où l'on a le droit de conclure qu'à ses yeux le maillot est nécessaire. Telle était, en effet, l'opinion commune. Les figurines représentant des enfants emmaillotés ne sont pas rares dans les collections publiques d Athènes [2]. Une plaque de terre cuite découverte en Béotie offre l'image des Dioscures sous la figure de deux enfants au maillot, la tête coiffée d'un bonnet pointu [3]. Ces monuments aident à comprendre le but qu'on poursuivait par une pareille méthode : tandis qu'aujourd'hui le maillot sert principalement à protéger l'enfant contre le froid, les Grecs y avaient recours pour comprimer ses membres et les garder des faux mouvements. Aussi leur maillot n'était-il pas, comme le nôtre, une espèce de sac, laissant aux jambes une liberté relative : dans la plupart des cas, il était formé par une bande d'étoffe qui s'enroulait en spirale autour de l'enfant et l'enserrait étroitement [4]. On ne pratiquait donc pas, d'ordinaire, la coutume lacédémonienne, qu'Aristote paraît considérer comme la plus hygiénique et la meilleure.

Dans les familles aisées, la mère n'était pas seule à prendre soin de l'enfant. Elle était, le plus souvent, secondée par une nourrice. Les nourrices formaient deux catégories : celles qui allaitaient, quand par hasard la mère ne pouvait le faire, et celles qui s'occupaient simplement de l'enfant, l'amusaient, l'élevaient tant qu'il restait dans la maison paternelle. On donnait aux premières le nom de τίτθαι ; les secondes étaient appelées τιθῆναι ou τροφοί [5]. Quelles que fussent leurs fonctions, les nourrices, habituellement, étaient de condition servile [6]. C'étaient de pauvres femmes que les hasards de l'esclavage avaient amenées à Athènes et qui étaient heureuses d'y vivre quelque temps d'une existence relativement douce et facile. Quelques personnes recherchaient, pour donner le sein, les Lacédémoniennes, dont la robuste

1. Platon, *Lois*, VII, p. 789 E.
2. J. Martha, *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes*, 22, 238, 415, 422, 517, 543, 544, 781, 782, 865.
3. *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, X, pl. 4, nº 1.
4. Pour cette disposition particulière du maillot, voir, entre autres, Gerhard, *Abbildungen zu den gesamm. akad. Abhandlungen*, pl. 80, nº 2; — *Compte rendu de la commission imp. arch. pour l'année* 1859, Saint-Pétersbourg, 1860, pl. 4, nº 3; — *Revue archéologique*, 1876, II, pl. 15.
5. Eustathe, *Ad Il.*, p. 650, 22. Voir encore Pollux, III, 50; — Suidas, s. v. τίτθαι; — Scol. d'Aristophane, au v. 716 des *Cavaliers*.
6. Δούλεια ἤθη τροφῶν, dit Platon, *Lois*, VII, p. 790 A. — Cf. Euripide, *Médée*, 49 et 65. Voir encore *C. I. A.*, II, 3097, 3111; III, 1458.

santé jouissait d'une réputation panhellénique [1]. D'autres causes encore faisaient leur succès. J'ai dit qu'à Sparte les enfants étaient plus sévèrement traités que partout ailleurs : le jour de leur naissance, on les lavait avec du vin, pour éprouver leur tempérament; on les couvrait à peine; on les habituait à manger de tout, à n'avoir peur ni de l'obscurité ni de la solitude; on étouffait leurs vagissements [2]. Malgré la naturelle antipathie des Athéniens pour la dureté spartiate, ces rudes façons de faire ne déplaisaient point à certaines gens. Il y avait à Athènes des *laconomanes,* comme il y a chez nous des anglomanes. Dans la comédie des *Oiseaux,* le héraut qui vient, au nom de tous les peuples, féliciter et couronner Pisthétairos pour la fondation de Néphélococcygie, se moque de cette puérile imitation de Lacédémone [3]. Platon nous montre les admirateurs de Sparte s'aplatissant les oreilles à la mode spartiate, se drapant comme les Spartiates, pratiquant comme eux les exercices violents, portant à leur exemple des vêtements courts [4]. Il était naturel que l'éducation se ressentît de cet engouement : de là la vogue des nourrices lacédémoniennes et de l'austère régime qu'elles appliquaient aux enfants.

Si l'on veut se faire une idée du soin que la nourrice, même n'allaitant pas, prenait de l'enfant confié à sa garde, il faut se reporter aux *Choéphores* d'Eschyle, où la nourrice d'Oreste rappelle en termes touchants l'enfance de son cher nourrisson, dont elle vient d'apprendre la mort. C'est elle qui, la nuit, accourait près de lui au moindre cri, devinant tous ses besoins, allant au-devant de tous ses désirs; c'est elle qui, soucieuse de sa propreté, lavait ses langes et ses vêtements [5]. Ces souvenirs lui reviennent avec la netteté qu'ils ont d'ordinaire chez les femmes de sa condition, et c'est un trait de réalisme charmant que la naïve précision de ces impressions déjà anciennes. Les nourrices qui allaitaient n'étaient pas moins occupées. Quand l'enfant commençait à prendre autre chose que du lait, c'étaient elles encore qui le nourrissaient en lui mâchant ses aliments [6]. Plus d'une

1. La nourrice d'Alcibiade, Amycla, était Spartiate. (PLUTARQUE, *Alcibiade,* 1; *Lycurgue,* 16.) — Sur la vigoureuse constitution des femmes de Sparte, voir ARISTOPHANE, *Lysistrata,* 78 sqq.
2. PLUTARQUE, *Lycurgue,* 16.
3. ARISTOPHANE, *Oiseaux,* 1280 sqq.
4. PLATON, *Protagoras,* p. 342 B-C. — Cf. DÉMOSTHÈNE, *Contre Conon,* 34.
5. ESCHYLE, *Choéphores,* 734 sqq.
6. Cela s'appelait σιτίζειν (ARISTOPHANE, *Cavaliers,* 716). — On se servait aussi,

alors, au lieu de lui donner tout ce qu'elle avait dans la bouche, ne lui en faisait avaler qu'une partie et absorbait le reste. Aristophane signale cette supercherie [1]. D'une manière générale, distraire l'enfant, le consoler, arrêter ses pleurs par de beaux contes, le bercer, l'endormir en chantant, tels étaient les devoirs de la nourrice, qu'elle donnât le sein ou qu'elle fît simplement fonction de gouvernante. Dans les grands gynécées où des servantes plus ou moins nombreuses travaillaient sous l'œil de la maîtresse de la maison, l'enfant était le plus souvent sur les bras de sa nourrice, qui le promenait et le divertissait. Une pyxis attique où se trouve reproduite une de ces scènes familières comme les vases peints d'Athènes en offrent tan d'exemples, nous fait pénétrer dans un de ces intérieurs. On y voit une femme assise, probablement la maîtresse du logis, qui converse avec un homme debout devant elle et appuyé sur un bâton. Près de ce groupe, une nourrice porte sur le bras gauche un enfant, tandis que de la main droite elle tient un fruit. L'enfant, qui est nu, avec un cordon d'amulettes en sautoir, tourne la tête et étend la main vers trois autres femmes occupées de divers travaux, et dont l'une marche à grands pas vers une porte ouverte qui sert de limite à la composition [2].

Quelques auteurs anciens se montrent sévères pour les nourrices, à quelque catégorie qu'elles appartiennent. Aristophane, nous venons de le voir, ne ménage guère ces nourrices peu scrupuleuses qui frustrent leurs nourrissons d'une partie de leur repas. Télès, dans Stobée, n'est pas moins amer, quand il nous peint la maladresse ou l'humeur tracassière de certaines gouvernantes. L'enfant a-t-il faim, la gouvernante l'oblige à dormir; a-t-il soif, elle le baigne; a-t-il sommeil, elle le tient éveillé en agitant des crotales à ses oreilles [3]. L'auteur du traité *De l'éducation des enfants*, qui veut que les mères s'occupent elles-mêmes de leurs nouveau-nés, condamne indifféremment gouvernantes et nourrices, dont la tendresse, dit-il, ne saurait être que factice et mensongère [4]. Dans bien des cas, sans doute, ces reproches étaient fondés, mais nous savons aussi qu'il existait de

pour désigner la même opération, du mot ψωμίζειν (Aristophane, *Cavaliers*, 715; *Lysistrata*, 19; *les Femmes aux Thesmophories*, 692).

1. Aristophane, *Cavaliers*, 716 sqq. — Cf. Sextus Empiricus, *Contre les rhéteurs*, II, 42.
2. Heydemann, *Griech. Vasenbilder*, pl. 8. n° 5. — Cf. Collignon, *Catalogue*, 488.
3. Stobée, *Florilegium*, 98, 72.
4. [Plutarque], *De l'éducation des enfants*, 5.

bonnes et fidèles nourrices, qui ressentaient pour les enfants qu'elles avaient élevés une affection vraiment maternelle, et qui, paisiblement, vieillissaient dans la maison où le hasard les avait amenées. La tragédie est pleine de ces figures, tantôt à peine esquissées, tantôt dessinées avec une précision et une ampleur presque égales à celles des premiers rôles [1]. Entrée jeune encore au service du prince dont elle a élevé le fils ou la fille, la nourrice tragique a vécu de longues années dans la famille, prenant part à ses douleurs et à ses joies. Comme la demeure royale n'a point pour elle de mystère, c'est dans sa bouche que le poète aime à placer le récit du drame sanglant qui vient de se dérouler au fond du palais et qui termine la pièce. Avant le fatal dénouement, ses appréhensions naïves font deviner qu'une calamité se prépare; après, son désespoir éclate en prolixes lamentations. Ame vulgaire, partagée entre la crainte de ses maîtres et celle de la divinité, consciente de son servage et s'inclinant devant les arrêts de l'inévitable destin, elle a la bonté des faibles et des timides, une bonté sans courage, qui, n'osant agir, se dépense volontiers en banales sentences. Si peu relevées que soient ces natures rudimentaires, et à quelque mal que les entraîne parfois l'ardeur irréfléchie de leur tendresse, elles nous apparaissent comme de sympathiques confidentes des grands, dont elles s'efforcent d'adoucir les ennuis. A côté des héros, il y avait place sur la scène pour ces obscurs personnages : c'est le mérite d'Euripide, particulièrement, de s'en être aperçu et de leur avoir donné dans la tragédie le rang auquel ils avaient droit [2].

Ce n'étaient pas là, d'ailleurs, des caractères de convention : ces exemples de tendre et vivace attachement se rencontraient dans la

1. Voir, dans Eschyle, la nourrice d'Oreste; dans Sophocle, celle de Déjanire; dans Euripide, celle des enfants de Médée, celle de Phèdre, celle d'Hermione. — Cf. la nourrice des Niobides, dans la *Niobé* de Sophocle, dont nous ne possédons que quelques fragments. (Stark, *Niobe und die Niobiden*, p. 47.)

2. L'art s'est emparé de ces figures, et les nourrices ne sont pas rares sur les vases peints. La plus ancienne représentation de ce genre, à ma connaissance, est celle qui se trouve sur la coupe de Munich signée Archiclès et Glaukytès. (Klein, *Die griech. Vasen mit Meistersignaturen*, 2e éd., p. 77, 4.) Dans la scène qui figure le combat de Thésée contre le Minotaure, on voit près d'Ariadne une femme désignée par l'inscription ΘΡΟΦΟΣ. Ce vase peut être placé vers le milieu du VIe siècle. — Cf. une plaque de terre cuite du musée du Louvre, représentant Électre près du tombeau de son père. (Furtwængler, *Ausführl. Lexikon* de Roscher, au mot Elektra, pp. 1237-1238.) Tandis que devant la jeune fille se tiennent Talthybios, Oreste et Pylade, derrière elle, on aperçoit sa nourrice sous les traits d'une vieille femme dont la tête est à demi voilée (première moitié du Ve siècle). Les nourrices prêtaient aussi, naturellement, aux

vie réelle; les plaidoyers civils des orateurs en fournissent la preuve. On connaît le discours contre Évergos et Mnésiboulos, attribué à Démosthène. Il y est question d'une nourrice qui, vieille et sans ressources, habite chez celui qu'elle a jadis nourri de son lait. Le père de ce personnage, en récompense de ses soins, l'a de bonne heure affranchie. Une fois libre, elle s'est mariée et s'en est allée demeurer chez son mari; puis, celui-ci étant mort, elle est venue frapper à la porte de son nourrisson, qui l'a recueillie. Pouvait-il abandonner sa nourrice dans le besoin? Il l'a prise chez lui d'autant plus volontiers, que, sur le point de partir comme triérarque, il était bien aise de laisser auprès de sa femme une personne aussi sûre. La plus grande intimité ne tarde pas à s'établir entre la pauvre femme et la famille de son protecteur. Quand Évergos et Mnésiboulos font irruption dans la maison, afin d'y opérer la saisie pour laquelle ils se sont concertés, ils trouvent la maîtresse du logis prenant son repas dans la cour en compagnie de ses enfants et de la vieille nourrice. On sait ce qui arrive. Les deux complices s'emparent de tout ce qu'ils rencontrent, mobilier, vaisselle, etc. La nourrice essaye de cacher sous ses vêtements un petit vase à boire : ils l'aperçoivent, se précipitent sur elle, la frappent, la serrent à la gorge, lui tordent les poignets, jusqu'à ce qu'enfin la malheureuse, à bout de force, laisse échapper ce qu'elle tenait. Six jours après, elle meurt des suites de ses blessures, non sans avoir été soignée par un médecin, vieil ami de la famille, mandé exprès pour elle [1].

Ce récit prouve deux choses: d'abord, l'affection très vive et très sincère dont étaient capables certaines nourrices, pour qui la maison de leur maître était une sorte de patrie dont elles ne s'éloignaient qu'à contre-cœur; ensuite, la sollicitude des Athéniens pour ces vieilles servantes, qu'ils considéraient comme faisant partie de la famille. C'est un des traits du caractère attique que la douceur envers les esclaves. Nulle part, en Grèce, l'esclave ne nous apparaît mieux traité qu'à

représentations grotesques. Voir, par exemple, *Compte rendu de la commission imp. arch. pour les années* 1870 *et* 1871, Saint-Pétersbourg, 1874, pl. 5, n° 9; HEUZEY, *Les fig. ant. de terre cuite du musée du Louvre*, pl. 39, n[os] 2 et 3; FROEHNER, *Catalogue Piot*, 375. — Cf. STEPHANI, *Compte rendu... pour l'année* 1863, Saint-Pétersbourg, 1864, pp. 176 sqq.; voir encore p. 279.

1. [DÉMOSTHÈNE], *Contre Évergos et Mnésiboulos*, 52-67. Le vase à boire dont il s'agit dans ce passage est proprement un κυμβίον. L'acharnement que la nourrice met à le défendre semble prouver que c'est un vase en métal précieux. Voir, sur les vases de ce nom, POTTIER, dans SAGLIO, *Dictionnaire*, aux mots CYMBÉ, CYMBIUM.

Athènes; non que la loi le ménage, ni que les particuliers ignorent les châtiments trop souvent employés ailleurs, mais la violence n'est pas dans les mœurs athéniennes. De là la vie facile que menaient à Athènes beaucoup d'esclaves et la situation relativement honorable qu'ils arrivaient parfois à y acquérir [1].

Toutes les nourrices n'étaient point esclaves. Nous possédons une inscription funéraire en l'honneur d'une nourrice qui était la fille d'un isotèle [2]. Or, l'isotèle étant un métèque, on voit que les nourrices se recrutaient aussi parmi les femmes métèques ou étrangères domiciliées. L'auteur du traité *De l'éducation des enfants* parle de nourrices qui reçoivent un salaire : ce sont évidemment des femmes de condition libre [3]. Déjà au IVe siècle, on trouve à Athènes des femmes libres faisant fonction de nourrices. Euxithéos, qui plaide contre Euboulidès, répond au reproche qu'on adresse à sa mère d'avoir exercé cette profession. C'est vrai, elle a nourri de son lait Cleinias; mais beaucoup d'autres Athéniennes ne sont-elles pas dans le même cas? C'est le résultat de la guerre du Péloponnèse, qui a ruiné tant d'honnêtes familles. Bien des femmes, après le désastre de leur fortune, se sont vues obligées de prendre un métier : les unes sont devenues nourrices, les autres ont travaillé la laine; il en est qui se sont louées pour les vendanges [4]. Nicarété elle-même, la mère d'Euxithéos, avant d'être nourrice, a vendu des bandelettes sur l'agora [5]. Ces détails donnent une idée de la misère qui pesait sur certaines femmes libres. Parce que l'Athénienne est volontiers coquette, on se la figure passant sa vie dans le gynécée, occupée de soins futiles. Toutes ne jouissaient pas d'une aisance qui leur permît cette molle oisiveté. Beaucoup travaillaient avec leurs maris, comme cette doreuse que mentionne une inscription récemment découverte et qui s'emploie probablement, à côté de son mari, fabricant de casques, à décorer les armes de luxe [6]. Les ménages modestes étaient nombreux à Athènes, et au-dessous d'eux, il y avait encore les femmes que leur pauvreté faisait presque descendre

1. On peut citer comme exemple les esclaves publics. Voir CAILLEMER, dans SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot DÊMOSIOI.
2. *C. I. A.*, II, 2729 : Ἀπολλοδώρου ἰσοτέλου θυγάτηρ Μέλιττα τίτθη. Suivent six vers assez touchants, dont on peut rapprocher une épigramme de CALLIMAQUE, *Anthol. palat.*, VII, 458.
3. [PLUTARQUE], *De l'éducation des enfants*, 5. — Cf. *C. I. A.*, III, 1457.
4. DÉMOSTHÈNE, *Contre Euboulidès*, 35 et 40-45.
5. ID., *ibid.*, 31 et 34.
6. LECHAT, *Bull. de corr. hell.*, XIII, pp. 77 sqq.

au rang des esclaves, les nourrices, les cardeuses de laine, les vendangeuses, les marchandes de bandelettes. Presque toujours, c'était la guerre qui les avait réduites à ces extrémités, tantôt la guerre contre Sparte, tantôt quelque lointaine expédition, témoin cette femme qu'Aristophane met en scène et dont le mari est mort à Cypre, la laissant veuve avec cinq enfants qu'elle a bien de la peine à nourrir en tressant sur l'agora des couronnes de myrte [1]. Il faut remarquer, d'ailleurs, à propos des nourrices, que les Athéniennes de sang libre qui se résignaient à ces humbles fonctions se faisaient τίτθαι, et non τροφοί, les premières étant, semble-t-il, d'un degré au-dessus des secondes. La τροφός, en outre, demeurait longtemps chez ses maîtres, tandis que la femme libre qui acceptait d'être nourrice ne cherchait qu'un emploi provisoire qui l'aidât à gagner quelque argent, en attendant des jours meilleurs.

II

Le père et la mère. Chansons et contes à l'usage de l'enfance.

Des rares témoignages que nous possédons sur la vie de famille chez les Athéniens, il paraît ressortir que les rapports du père et de l'enfant, du moins tant que celui-ci était en bas âge, se réduisaient à peu de chose. Quand l'enfant allait à l'école, ou quand il était éphèbe, le père, à ce qu'il semble, ne demeurait point étranger à son éducation. On se rappelle ces citoyens d'Éleusis qui, de concert avec le démarque, font graver et dresser dans le sanctuaire des Deux Déesses la stèle en l'honneur du stratège Derkylos, qui a bien mérité des écoles du dème [2]; on se souvient également de ces pères de famille à la demande desquels la tribu Pandionis décerne une couronne au sophroniste Philonidès, pour le zèle qu'il a montré dans l'exercice de ses fonctions [3]. Mais durant les premières années, l'Athénien s'occupait peu de son fils : on ne voit pas qu'il cherchât à développer sa naissante intelligence, qu'il prît plaisir à provoquer ses questions, à relever la justesse de ses réflexions enfantines. Comment l'aurait-il

1. Aristophane, *les Femmes aux Thesmophories*, 446 sqq.
2. Voir plus haut, p. 51.
3. Voir plus haut, p. 47. — Cf. *C. I. A.*, II, 478, ll. 11 sqq. : Ἐπειδὴ [πρόσοδον ποιησάμενοι οἱ ἐφ·β ύ:αντες ἐπὶ Ν:]κάνδρου ἄρχοντ(ο)ς καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν ἐ[μφανίζουσιν τὸν κοσμητὴν, κ. τ. λ.

pu, étant le plus souvent hors de la maison? A Athènes, la femme garde le logis; quant au mari, il vit, pour ainsi dire, en plein air, soit aux champs, où l'appelle le lever du jour, soit dans les gymnases, où, dès le matin, il va s'exercer ou converser avec les hommes de son âge, soit sur l'agora, où il se rend de bonne heure pour recueillir les nouvelles, pour vendre, pour acheter, pour traiter avec les banquiers dont les tables garnissent tout un côté de la place et forment le centre de rassemblements animés et bruyants. Si l'on ajoute à cela les lointains voyages, le cabotage entre les ports les mieux achalandés de la Thrace, de l'Asie Mineure, de la Phénicie, de l'Égypte, les obligations de la vie publique, le service militaire comme hoplite ou comme cavalier, les expéditions maritimes en qualité de triérarque, on aura quelque idée des causes multiples qui attiraient et retenaient hors de chez lui le citoyen d'Athènes. Dans ces conditions, on comprend qu'il eût peu de temps à consacrer à sa famille et que ces gentils progrès des enfants, dont il faut suivre attentivement, pour s'y intéresser, la quotidienne éclosion, le laissassent à peu près indifférent [1].

Il y avait pourtant des exceptions. De gracieuses peintures de vases nous ont fait voir l'Athénien prenant sa part des joies calmes du gynécée [2]. Strepsiade, dans les *Nuées*, rappelle les soins qu'il a donnés à son fils Phidippide. L'enfant disait-il βρῦν, le père comprenait qu'il avait soif, et il le faisait boire; criait-il μαμμᾶν, cela signifiait qu'il avait faim, et Strepsiade lui apportait à manger; rien ne le rebutait, pas même les plus répugnantes besognes [3]. Ce goût pour les fonctions de nourrice n'était point ordinaire; les plaisanteries d'Aristophane en sont la preuve. Les Athéniens n'admettaient guère qu'un homme s'abaissât à s'occuper d'un tout jeune enfant. Théophraste se moque de ce personnage qui prend des mains de sa nourrice l'enfant auquel elle est en train de donner à manger, pour lui faire avaler des aliments qu'il a mâchés lui-même, en le cajolant et en lui prodiguant d'une voix adoucie les noms familiers [4].

Si l'influence du père se faisait peu sentir dans le premier âge, celle

1. Les choses, semble-t-il, se passaient tout autrement à Rome. Voir Jullien. *les Professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*, pp. 11 sqq., 24 sqq.

2. On peut rapprocher de ces peintures la jolie anecdote contée par Plutarque (*Agésilas*, 25), qui nous montre Agésilas à cheval sur un bâton et jouant avec ses enfants.

3. Aristophane, *Nuées*, 1380 sqq.

4. Théophraste, *Caractères*, 20. — Cf. id., *ibid.*, 5.

de la mère était-elle plus efficace? On a beaucoup médit des Athéniennes, et les anciens eux-mêmes ne les ont guère épargnées. Parmi les modernes, elles ont trouvé d'ingénieux défenseurs [1]. Il est, en somme, assez malaisé de se faire une idée de leur caractère. Tantôt elles nous apparaissent avec des goûts frivoles, aimant le fard, les bijoux, les riches vêtements, les hautes chaussures qui grandissent la taille et donnent au port plus de majesté [2]; tantôt nous les voyons vaquant aux soins du ménage, lavant les vêtements, les serrant dans de grands coffres, absorbées, semble-t-il, par ces travaux et par mille autres de même nature, faisant du gynécée une laborieuse retraite où la coquetterie n'a point accès [3]. Leurs plaisirs sont rares; leur vie s'écoule sérieuse et monotone [4] : nous savons pourtant qu'à la campagne il s'établissait entre elles des relations de voisinage qui charmaient leurs loisirs [5]; de belles peintures de vases nous les montrent se réunissant pour chanter et faire de la musique [6]. Au point de vue du droit, leur infériorité vis-à-vis de l'homme est incontestable : esclave de son mari, condamnée à une perpétuelle tutelle, toujours sous le coup d'une répudiation, souvent en butte aux insolences et aux outrages d'une concubine, l'Athénienne ne s'est mariée que pour donner le jour à des enfants légitimes qui, le père mort, continueront le culte de son foyer et posséderont ses biens [7]. Mais la douceur des mœurs atténue ces rigueurs légales. La femme du citoyen qui plaide contre Évergos et Mnésiboulos est parfaitement au courant des affaires de son mari : elle sait ce qu'il doit à ses créanciers et quelle

1. Voir, entre autres, Lallier, *De la condition de la femme dans la famille athénienne au v[e] et au iv[e] siècle*, Paris, 1875.
2. Aristophane, *Lysistrata*, 42 sqq. — Lysias, *Pour le meurtre d'Ératosthène*, 14 et 17. — Xénophon, *Economique*, X, 2. — Eubule, dans Athénée, XIII, p. 557 F. — Alexis dans Athénée, XIII, p. 568 C, etc. Pour le goût de la parure et des bijoux, je renvoie aux nombreuses scènes de toilette figurées sur les vases peints.
3. Voir, par exemple, Dumont et Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, I, pl. 8, avec la notice de Pottier, p. 364; — Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 301.
4. Platon, *Ménon*, p. 71 E. — Lysias, *Pour le meurtre d'Ératosthène*, 7. — Xénophon, *Économique*, VII, 22.
5. Démosthène, *Contre Calliclès*, 23.
6. Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, pl. 34, n° 1. — Lenormant et de Witte, *Élite des mon. céramographiques*, II, pl. 86. — Gerhard, *op. c.*, IV, pl. 305-306. — Dumont et Chaplain, *op. c.*, I, pl. 6, avec la notice de Pottier, pp. 359 sqq. — Saglio, *Dictionnaire*, au mot Citharista, p. 1214, col. 2.
7. Voir, en particulier, sur la situation de la femme athénienne vis-à-vis de la concubine, Démosthène, *Contre Bœotos*, I et II. — Cf. Caillemer, dans Saglio, *Dictionnaire*, au mot Concubinatus.

somme, déposée par lui à la banque, est destinée à faire cesser leurs poursuites [1]. Qu'en faut-il conclure, sinon qu'elle est sa confidente ordinaire et qu'il règne entre eux une égalité qui, pour n'être point reconnue par la loi, n'en est pas moins réelle?

On voit par ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, combien nos renseignements sont contradictoires. L'Athénienne, assurément, avait ses défauts, mais nous devons nous garder de la juger sur ce qu'en disent les poètes comiques et surtout les avocats, presque toujours intéressés à la noircir. Si, de tous les indices qui nous la font connaître, on voulait essayer de composer un portrait, il faudrait l'imaginer douée, avant tout, de cet esprit net et décisif qui est la qualité des bonnes ménagères, point romanesque, point rêveuse, gardant jusque dans ses écarts ce sens rassis qui est un trait du caractère athénien, n'ayant ni l'énergie ni le courage des Lacédémoniennes, incapable, à coup sûr, de la virile assurance d'une Gorgo [2], du dévouement sublime de la femme de Panteus [3], mais très capable, en revanche, de ces qualités modestes dont la pratique quotidienne est plus méritoire peut-être que les grands efforts. Périclès, dans Thucydide, adresse aux femmes des soldats morts la première année de la guerre du Péloponnèse cette consolation : « S'il me faut aussi parler de la vertu des femmes qui vont vivre maintenant dans le veuvage, je me contenterai de ce bref conseil : ne pas déchoir de vos qualités naturelles sera pour vous une grande gloire, comme de n'avoir parmi les hommes, soit en bien, soit en mal, aucune célébrité [4]. » Tel était, à Athènes, l'idéal de la vertu féminine, et beaucoup de femmes tâchaient de s'y conformer. Nous ne connaissons, comme il arrive, que celles qui se sont signalées par leur inconduite : beaucoup d'autres, à côté de celles-là, faisaient silencieusement leur devoir et n'ambitionnaient pour toute récompense, après une vie bien remplie, que d'être louées comme une d'entre elles, dont l'épitaphe est venue jusqu'à nous : « Ici repose Mélété : ce fut une bonne femme [5]. »

Dans cette existence paisible, l'enfant tenait nécessairement une grande place. On a vu de quels soins la mère l'entourait pendant les

1. [Démosthène], *Contre Évergos et Mnésiboulos*, 57.
2. Hérodote, VII, 239. — Cf. V, 51.
3. Plutarque, *Cléomène*, 38.
4. Thucydide, II, 45, 2.
5. Μελέτη ἐνθάδε κεῖται, γυνὴ ἀγαθή, *C. I. A.*, IV, p. 116, n° 491 [29]; inscription du v° siècle, antérieure à la guerre du Péloponnèse. — Cf. p. 117, n° 491 [31].

mois qui suivaient la naissance; plus tard, c'était elle qui était sa première éducatrice, qui le réprimandait, qui le châtiait, quand il faisait mal[1]. Dès que commençaient les études, il ne semble pas qu'elle s'occupât beaucoup de lui. C'est là un des vices de la famille athénienne : la mère y manque de la culture et de l'autorité nécessaires pour avoir longtemps une sérieuse influence sur son fils. Il lui échappe de bonne heure, parce qu'elle ignore la façon de le diriger et qu'aussi les occupations, les plaisirs du dehors, les amitiés contractées à l'école ou dans la palestre, lui font, jeune encore, dédaigner le séjour à la maison. Mais tant qu'il vit près d'elle, c'est elle qui le façonne, avec l'aide de la nourrice; c'est elle qui l'amuse par de jolis contes, qui l'endort par ses chansons[2]. Les contes et les chansons des mères et des nourrices étaient le premier enseignement qu'on donnât au jeune Athénien. Nous avons quelque peine à en concevoir le caractère; les chansons particulièrement sont obscures pour nous[3]. En quoi consistaient-elles? Celle que Théocrite met dans la bouche d'Alcmène ne peut être considérée comme un spécimen authentique du genre[4]. Peut-être étaient-ce de simples airs sans paroles, dits sur un certain rythme[5]. Elles apaisaient, dans tous les cas, les colères de l'enfant et calmaient ses souffrances. Les babys athéniens ne se montraient pas, j'imagine, plus exigeants que les nôtres, et quelques notes fausses ou nasillardes murmurées à leur oreille suffisaient à les charmer.

Mères et nourrices avaient d'ailleurs mille moyens d'agir sur l'esprit de l'enfant. Pour se faire obéir, elles le menaçaient d'Acco, d'Alphito, de Gello, de Gorgo, d'Empousa, de Lamia, de Mormo ou Mormolyké, d'Éphialtès. On voit quelle riche galerie de croque-mitaines elles avaient à leur disposition. Sans chercher l'origine de ces fabuleux personnages, ni marquer les différences qui existaient entre eux, disons

1. Platon, *Protagoras,* p. 325 C-D.
2. Id., *Lois,* VII, p. 790 D.
3. On les désignait par les mots καταβαυκαλήσεις, βαυκαλήματα. (Athénée, XIV, p. 618 E; *Socraticorum epistolæ,* 27, éd. Didot.) — Cf. Hésychius, s. vv. βαυκαλᾶν, βαυκαλιζόντων.
4. Théocrite, *Idylles,* XXIV, 7 sqq. — Cf. le célèbre morceau connu sous le nom de *Plaintes de Danaé,* Simonide, fragm. 37, dans Bergk, *Poetæ lyrici græci,* 4e éd., III, pp. 403 sqq.
5. C'est ce que semble indiquer ce passage d'Aristote, *Problèmes,* XIX, 38, éd. Bekker : Διὰ τί ῥυθμῷ καὶ μέλει καὶ ὅλως ταῖς συμφωνίαις χαίρουσι πάντες; Ἢ ὅτι ταῖς κατὰ φύσιν κινήσεσι χαίρομεν κατὰ φύσιν; Σημεῖον δὲ τὸ τὰ παιδία εὐθὺς γενόμενα χαίρειν αὐτοῖς. Il est probable aussi qu'à ces airs les berceuses adaptaient des paroles improvisées, comme chez nous.

que c'étaient autant de fantômes auxquels on avait recours pour frapper les jeunes intelligences et obtenir d'elles ce que le raisonnement n'en pouvait tirer [1]. Sans doute, la fantaisie des nourrices et des mères brodait sur ces canevas fournis par la tradition et, grâce à l'invention de la conteuse, ces grimaçantes figures prenaient les aspects les plus divers. Le loup avait aussi sa place dans cette littérature; on se servait de son nom comme d'un épouvantail. Personne n'ignore l'aventure de ce loup crédule, dont La Fontaine s'est souvenu, et qui, rôdant aux alentours d'une maison, surprend ces paroles d'une vieille femme à un enfant qui pleure : « Si tu ne te tais, je te donne au loup [2] ». On connaît la suite. Mais ce que les enfants préféraient naturellement à ces menaces, c'étaient les récits qu'on leur faisait pour les endormir ou pour les distraire. Nous ne saurions dire exactement quelles en étaient les sources : bien qu'on les désignât par le nom du pays où ils passaient pour avoir pris naissance et qu'ils fussent appelés, les uns cypriens, les autres libyques, d'autres sybaritiques [3], il nous est fort difficile de savoir au juste d'où ils venaient et de quelle manière ils s'étaient formés. Ce qui est certain, c'est qu'il y avait à Athènes un fonds très riche de contes populaires, dont beaucoup étaient attribués à Ésope et où l'on puisait pour récréer l'enfance [4]. La plupart, assez courts, commençaient, à ce qu'il semble, comme nos contes de fées : « Il était une fois... [5] ». Les animaux en étaient les héros, témoin la fable du rat et de la belette, à laquelle Aristophane fait allusion [6]. Ailleurs, c'est l'homme qui était mis en scène, comme dans l'histoire du sage Mélanion, qu'on proposait en exemple aux enfants [7]. Tel était, en effet, le caractère de ces contes : chacun d'eux contenait une

1. Becker-Gœll, *Charikles*, II, pp. 42 sqq. — Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 33, p. 290.
2. Ésope, 275, éd. Halm. — Cf. 275 b, 275 c.
3. Hermogène, *Progymnasmata*, 1.
4. Voir, sur ces contes et sur Ésope en particulier, Keller, *Untersuchungen über die Gesch. der griech. Fabel*, dans les *Jahrb. f. cl. Philol.*, t. suppl. IV, 3e fascicule, pp. 309-418; — H. Flach, *Gesch. der griech. Lyrik*, pp. 577 sqq.
5. Οὕτως ἦν, οὕτω ποτ' ἦν (Aristophane, *Lysistrata*, 784-785; *Guêpes*, 1182). — Cf. le début du mythe raconté par Protagoras, Platon, *Protagoras*, p. 320 C : Ἦν γάρ ποτε χρόνος, κ. τ. λ.
6. Aristophane, *Guêpes*, 1182.
7. Id., *Lysistrata*, 781 sqq. Mais le chœur des vieillards, qui conte cette histoire, la dénature dans l'intérêt de sa cause. Le caractère moral que je lui attribue est fondé sur le commentaire du scoliaste, au v. 785, et sur le proverbe Μελανίωνος σωφρονέστερος, mentionné par Suidas, s. vv. — Cf., *Lysistrata*, 805 sqq., l'histoire de Timon, travestie de la même manière par le chœur des femmes.

leçon de morale que la mémoire retenait et gardait fidèlement [1]. On voit Socrate, dans sa prison, occupé à mettre en vers les fables d'Ésope, qui lui ont été contées jadis, et prenant plaisir à rappeler ces lointains souvenirs de sa jeunesse [2].

Des récits plus développés initiaient l'enfant à la mythologie. Les mythes répandus par les poèmes d'Homère et ceux d'Hésiode, les légendes nationales, transmises d'âge en âge, formaient un vaste répertoire où l'on allait chercher de quoi le divertir tout en l'instruisant [3]. Par là, on lui rendait familières les fables parmi lesquelles il était destiné à vivre. Ces beaux contes qui avaient bercé ses premières années, il les retrouvait plus tard dans les chœurs qu'il chantait en compagnie des jeunes garçons de son âge; au théâtre, la tragédie les lui retraçait sous une forme saisissante. Ainsi s'explique le goût des Athéniens pour la poésie. Le poète, à Athènes, ne parle pas, comme chez nous, pour une élite; il ne plane pas au-dessus du vulgaire, compris des seuls lettrés. Il s'adresse à tous et tous savent le goûter, parce que chez tous il réveille d'anciens souvenirs. Dans cette société nourrie de légendes, les légendes chantées par la poésie rencontrent un naturel écho, et si l'homme fait suit avec passion les péripéties des drames qu'il voit sur la scène, s'il entre sans effort dans l'invention du poète, c'est parce que les récits qui en forment le fonds l'ont enchanté dans son jeune âge, et qu'à côté de la vie positive il s'est fait comme une autre vie tout idéale, où sans peine il se transporte, pour peu qu'on sollicite son imagination.

Dans cette première culture, le rôle de la nourrice était important, puisqu'elle partageait avec la mère le soin de distraire l'enfant et de l'amuser par de belles histoires. De là les précautions apportées par les anciens dans le choix de ces femmes, de celles surtout qui, faisant fonction de gouvernantes, restaient plusieurs années auprès de l'enfant. Chrysippe, l'illustre stoïcien, dans un traité de pédagogie aujourd'hui perdu, s'étendait, paraît-il, longuement sur ce sujet. Il voulait que les nourrices ne fussent point ignorantes, qu'elles parlassent une langue pure, afin que, dès le début, le vocabulaire de l'enfant ne contînt que des éléments irréprochables [4]. Il leur recommandait, pour

1. Hermogène, *op. c.*, 1.
2. Platon, *Phédon*, p. 61 B.
3. Id., *République*, II, p. 377 C-D; *Lois*, X, p. 887 D. — Cf. Antiphane, dans Meineke, *Fragm. com. græc.*, III, pp. 105-106.
4. Quintilien, I, 1, 4 : « Ante omnia ne sit vitiosus sermo nutricibus, quas, si

endormir leurs nourrissons, un chant particulier [1]. Bien que, dans son système, elles ne dussent passer que trois ans auprès d'eux, il désirait qu'elles pussent, pendant ce temps, former déjà leur esprit et lui donner de bonnes habitudes [2]. Les mêmes préoccupations se retrouvent chez le Pseudo-Plutarque, qui engage les mères à remettre leurs enfants aux mains de femmes sérieuses et de nationalité grecque, car il faut, dès le commencement, façonner l'âme de l'enfant avec autant de soin que son corps; il faut aussi l'accoutumer à parler correctement, ce qu'on ne peut obtenir si on le confie à des barbares, dont le langage vicieux risque de lui gâter l'oreille [3]. Ces prescriptions, bien que postérieures à l'époque qui nous occupe, ont leur intérêt : elles nous montrent la nourrice, esclave ou affranchie, contribuant à éveiller l'intelligence du jeune Athénien. On comprend d'autant mieux qu'élevé par ces naïves institutrices, il aimât les contes et entrât dans la vie la mémoire déjà pleine de poétiques souvenirs.

III

La vie du gynécée. Jeux des enfants.

A côté de l'influence de la mère et de la nourrice, l'enfant en subissait une autre, la sienne propre. Il se formait lui-même par les jeux auxquels il se livrait, soit au dehors, quand il était déjà grand, soit, dans un âge plus tendre, à l'intérieur du gynécée. Il n'y avait pas, probablement, de gynécée dans toutes les maisons. Même les maisons riches étaient de dimensions assez exiguës. On se figure les anciens vivant dans d'immenses pièces. Les ruines de Pompéi et les traces d'habitations qu'on aperçoit encore aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancienne Athènes, aux flancs des collines qui se dressent près de

fieri posset, sapientes etiam Chrysippus optavit, certe quantum res pateretur, optimas eligi voluit. » — Ce précepte rappelle la façon dont Montaigne fut familiarisé, dès l'âge le plus tendre, avec la langue latine. Voir *Essais,* chap. xxxv.

1. Quintilien, I, 10, 32.

2. Id., I, 1, 15-16 : « Quidam litteris instituendos, qui minores septem annis essent, non putaverunt... In qua sententia Hesiodum esse plurimi tradunt.... Sed alii quoque auctores, inter quos Eratosthenes, idem præceperunt, melius autem, qui nullum tempus vacare cura volunt, ut Chrysippus. Nam is quamvis nutricibus triennium dederit, tamen ab illis quoque jam formandam quam optimis institutis mentem infantium judicat. »

3. [Plutarque], *De l'éducation des enfants,* 5-6.

l'Acropole, prouvent le contraire [1]. La maison athénienne était en général petite. Beaucoup, cependant, contenaient un gynécée. C'est là que se tenait la femme, filant, tissant, brodant, vaquant à sa toilette. Les vases peints donnent une idée de ces scènes familières, dont les artistes athéniens corrigeaient la vulgarité par la grâce qu'ils savaient mettre à toute chose. Avec une naïveté dont ces sortes d'enluminures fournissent plus d'un exemple, un pilier, une colonne munie de son chapiteau, une porte entr'ouverte suffisent à avertir qu'on se trouve en présence d'une scène d'intérieur. De grands sièges aux pieds élégamment courbés, au dossier large et arrondi, des escabeaux recouverts de coussins, des corbeilles à laine, des miroirs, des coffres, constituent le mobilier ordinaire de ces salles qui servaient à l'Athénienne à la fois d'atelier et de boudoir [2]. C'est dans ce tranquille séjour que l'enfant, dès qu'il marche seul, joue et prend ses ébats. Les Athéniens, loin d'interdire le jeu, l'encourageaient : c'est ce que font, du moins, ceux de leurs philosophes qui ont écrit sur l'éducation. Platon recommande de laisser jouer les enfants jusqu'à l'âge de six ans [3]. Il est vrai qu'il conseille de diriger leurs amusements et de leur apprendre, dès le jeune âge, à faire en se jouant ce qu'ils devront faire plus tard d'une manière sérieuse. C'est ainsi que le futur architecte s'appliquera, jeune encore, à bâtir, que le futur laboureur, armé d'outils à sa taille, se familiarisera dès l'enfance avec les travaux des champs, que le futur charpentier devra le plus tôt possible être initié aux lois de la pesanteur, qu'on s'attachera de bonne heure à développer chez le futur soldat le goût de l'équitation [4]. Il y a là, comme on le voit, tout un programme de récréations instructives qui rappelle les ingénieux détours de la pédagogie de Fénelon. Mais les jeux que Platon préfère sont encore ceux que les enfants imaginent eux-mêmes quand ils sont réunis et que, livrés à leurs seules res-

1. Voir, sur ces traces, E. Burnouf, *Archives des missions scientifiques*, V, pp. 71 sqq. — Cf. *Karten von Attika*, feuille Ia; Milchhœfer, *Denkmæler* de Baumeister, au mot Athen, p. 154, col. 1.

2. Les scènes de gynécée sont très nombreuses sur les vases. Je me borne à renvoyer aux spécimens suivants : Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, pl. 33. — Panofka, *Griechinnen und Griechen*, *Griechinnen nach Vasenb.*, n° 3. — Gerhard, *Trinkschalen und Gefæsse*, pl. 14, n° 1. — Heydemann, *Griech. Vasenbilder*, pl. 8, n° 5, pl. 11, n° 1. — *Gazette arch.*, 1879, pl. 23. — *Arch. Zeitung*, XXXIX, pl. 15 et 16; XL, pl. 7; XLIII, pl. 15. — Dumont et Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, I, pl. 9, avec la notice de Pottier, pp. 364 sqq., etc.

3. Platon, *Lois*, VII, p. 793 E.

4. Id., *ibid.*, I, p. 643 B-C.

sources, ils rivalisent entre eux d'invention [1]. Aristote n'est pas moins partisan du jeu, qui préserve les enfants de cette paresse physique si nuisible à la santé : il faut donc le favoriser, à condition qu'il ne soit ni indigne d'enfants libres, ni trop compliqué, ni trop simple [2]. Ne répond-il pas, d'ailleurs, à une nécessité de la nature? Les enfants aiment le mouvement; le repos, l'immobilité ne sont pas de leur âge. Si l'on craint les excès de leur naturelle turbulence, qu'on mette entre leurs mains la crécelle inventée par Archytas de Tarente : tout en satisfaisant leur besoin d'activité, elle les empêchera de rien briser dans la maison [3]. Il existait déjà, il y a plus de deux mille ans, des jouets où les parents trouvaient aussi leur compte.

Sur ce point, la pratique était d'accord avec la théorie, car de tout temps le jeune Athénien nous apparaît passionné pour le jeu. Les joies que les enfants sentent le plus vivement sont celles qu'ils se doivent à eux-mêmes : donnez-leur de beaux jouets, ils en font fi ou les cassent; avec une pelle et un peu de sable, ils jouent des heures entières sans se lasser. L'enfant d'Athènes suivait la loi commune : industrieux, il construisait des maisons avec de l'argile, taillait des navires dans des morceaux de bois, fabriquait des chariots à l'aide de rognures de cuir, transformait en grenouilles des écorces de grenades [4]. Peut-être aussi, comme Lucien, modelait-il avec de la cire des bœufs, des chevaux, des hommes [5], ou façonnait-il, comme Denys le tyran, des chaises et des tables en miniature [6]. A ces chefs-d'œuvre de patience enfantine s'ajoutaient de beaux jouets donnés par les parents. Strepsiade raconte qu'il a employé son premier salaire de juge à acheter, aux Diasia, une petite voiture pour son fils [7]. Les coroplastes, auteurs de tant de figurines destinées à différents usages, travaillaient aussi pour les enfants : de leurs mains sortaient ces hochets aux formes variées [8], ces poupées articulées [9], ces chevaux à rou-

1. Platon, *Lois,* VII, p. 794 A.
2. Aristote, *Politique*, IV (VII), 15, 4.
3. Id., *ibid.*, V (VIII), 6, 1.
4. Aristophane, *Nuées*, 877 sqq. — Cf. le scol., aux vers 879 et 881.
5. Lucien, *Songe*, 2.
6. Plutarque, *Dion*, 9.
7. Aristophane, *Nuées*, 861 sqq. C'est ainsi qu'il faut entendre le mot ἁμαξίς, auquel le scol., au v. 864, et Suidas, s. v., donnent le sens de gâteau. Le sens que j'adopte s'accorde mieux avec le caractère de Phidippide. Voir d'ailleurs *Nuées*, 880.
8. J. Martha, *Catalogue*, 106, 139, 168, 172, 173, 174.
9. Id., *ibid.*, 521, 522, 523, 695, 696, 697, 796-805. — Cf. *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, pl. 74, n° 8; Schreiber, *Kulturhist. Bilderatlas,* pl. 82, n° 11, terre cuite

lettes [1], dont les tombeaux nous ont gardé de si curieux spécimens. Un des jeux favoris du jeune Athénien était le jeu des osselets : il y prenait plaisir dès l'âge le plus tendre et s'y livrait encore dans la palestre, presque au seuil de l'éphébie [2]. On ferait un volume si l'on voulait décrire dans le détail tous ses amusements. Dans l'antiquité même, ce sujet a tenté quelques auteurs; les anciens connaissaient un ouvrage de Suétone, dans lequel le grave historien des Césars s'était plu à rassembler tous les témoignages qu'il avait pu recueillir sur les jeux en faveur, non seulement à Athènes, mais dans la Grèce entière [3]. Plusieurs savants, de nos jours, ont consacré à cette question de longs mémoires, parmi lesquels le meilleur est celui de M. Grasberger [4]. Bien qu'il semble étrange de voir appliquer les lois rigoureuses de l'érudition à d'aussi légers objets, il faut reconnaître que l'étude de l'archéologue allemand est aussi complète que possible et qu'elle éclaire d'un jour précieux plus d'un côté mal connu de la vie antique. C'est à ce travail que je renvoie ceux qui désireraient avoir sur les jeux en usage chez les Athéniens de plus amples renseignements. Je me contenterai de rappeler ici quelques scènes fréquemment reproduites par les peintres de vases et dont le sens est souvent difficile à saisir.

Parmi les jouets ordinaires de l'enfant se trouvaient de petites œnochoés proportionnées à sa taille. Il existe de ces vases dans la plupart

de Tarente, au Louvre; Heuzey, *Les fig. ant. de terre cuite du musée du Louvre*, pl. 40 bis, n°s 5 et 6, figurines provenant de la Cyrénaïque. Voir encore, au Louvre, trois poupées de formes variées trouvées à Tarente : 1° femme vêtue d'une robe courte à demi bouffante, la tête ornée d'une couronne à larges feuilles; 2° femme vêtue à peu près de même, tenant une guirlande; 3° grotesque au ventre proéminent, portant un masque comique. Ces deux dernières poupées n'ont d'articulé que les jambes. Voir, sur ces jouets, la bibliographie donnée par Becker-Goell, *Charikles*, II, pp. 34 sqq., et par Pottier et Reinach, *la Nécropole de Myrina*, p. 262, note 7.

1. J. Martha, *Catalogue*, 85, terre cuite trouvée en Attique, dans la tombe d'un enfant. — Cf. 86, figurine semblable; Pottier et Reinach, *op. c.*, p. 96, 106, figurine semblable, également découverte dans un tombeau d'enfant. Il est d'ailleurs très difficile de reconnaître, même parmi les terres cuites provenant de pareilles sépultures, quelles sont celles qui étaient destinées à servir de jouets. Voir Furtwængler, *Collection Sabouroff*, II, p. 11.

2. Plutarque, *Alcibiade*, 2; Platon, *Alcibiade*, p. 110 B; *Lysis*, p. 206 E. — Cf., sur ce jeu, Pottier et Reinach, *op. c.*, pp. 215 sqq.; L. Bolle, *Das Knœchelspiel der Alten, Sonderabdruck aus der vom Lehrerkollegium der Grossen Stadtschule zu Wismar zum fünfzigjæhrigen Dienstjubilæum des Gymnasialdirektors herausg. Festschrift*, 1886.

3. Suidas, s. v. Τράγχυλλος.

4. *Erziehung und Unterricht*, I, pp. 1-163.

des grandes collections européennes. Le Polytechneion d'Athènes en possède un nombre considérable; on en voit à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg [1]. Ce sont des vases à figures rouges, rehaussées, en général, de retouches blanches et d'ornements dorés; les personnages qu'ils représentent sont des enfants, presque toujours nus, ne portant point encore l'ample manteau que nous leur verrons chez le grammatiste et le cithariste [2]. Un cordon d'amulettes leur traverse la poitrine en écharpe [3]. Parfois, ils sont vêtus d'une sorte de chemise à manches, dont le devant est ouvert [4]. Certains de ces petits tableaux paraissent reproduire les ébats habituels de l'enfance. Les uns nous

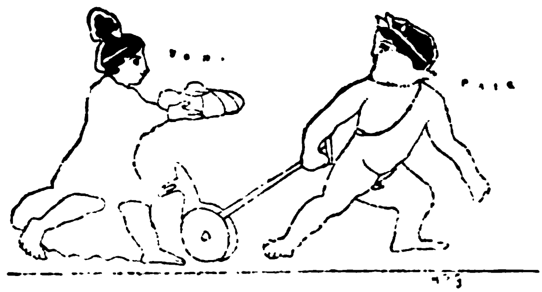


Fig. 1. — Enfants célébrant les Choës. (Voir p. 96.)

montrent un bambin trainant un chariot d'une construction toute rudimentaire [5]; d'autres nous font voir un ou plusieurs enfants s'amusant

1. Pour la bibliographie de ces vases, voir Piot, *Gazette arch.*, 1878, p. 55, note 2; — Pottier, *les Céramiques de la Grèce propre* de Dumont et Chaplain, I, p. 383, note 5. Il ne faut pas confondre ces petites œnochoés avec les lécythes arybaliques, qui leur ressemblent par la technique, mais qui représentent, en général, des sujets très différents.

2. Le petit Athénien vivait nu ou à demi nu dans le gynécée. Au contraire, la petite Athénienne était ordinairement vêtue. Voir la figure ci-dessus, d'après Heydemann, *Griech. Vasenbilder*, pl. 12, n° 3. — Cf. id., *ibid.*, pl. 12, n° 6; C. Robert, *Arch. Zeitung*, XXXVII, pl. 6, n° 5, etc. Pour le détail du costume des petites filles, voir Lenormant et de Witte, *Élite des mon. céramographiques*, II, pl. 90.

3. Figures 1, 2, 3. — Cf. Heydemann, *op. c.*, pl. 12, n°s 1, 5, 7, 8, 9, 10; pl. suppl., n°s 3, 4, 6, 7, 8; Benndorf, *Griech. und sicil. Vasenbilder*, pl. 36, n°s 1, 5, etc.

4. Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, pl. 17, n° 4. — *Compte rendu de la commission imp. arch. pour l'année* 1873, Saint-Pétersbourg, 1876, pl. 3, n° 4.

5. Celui que reproduit la figure 1, est d'une structure relativement savante. C'est un petit char de guerre, où l'on distingue nettement l'*antyx* qui servait de barre d'appui et protégeait les jambes du combattant. — Cf. Stackelberg, *op. c.*, pl. 17, n° 4; Lenormant et de Witte, *op. c.*, II, pl. 89. En général, ces petits chariots se composent simplement, sur les vases peints, de deux roues pleines et d'un timon. Voir O. Jahn, *Berichte über die Verhandlungen der kœn. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. phil.-hist. Cl.*, VI, pl. 12, n° 1; C. Robert, *Arch. Zeitung*, XXXVII, pl. 6, n°s 1 et 4, etc.

avec des œnochoés [1]. Ici, un marmot âgé de trois ans à peine semble se livrer à l'innocent plaisir du jardinage : de ses deux mains rapprochées il porte de la terre au pied d'une mince tige plantée dans le sol [2]; là, un autre se traîne vers une table basse sur laquelle est servie une dînette qu'il convoite [3]. Des animaux sont mêlés à ces scènes, animaux familiers, comme ceux que les Athéniens se plaisaient à entretenir dans leurs demeures. C'est un placide canard dont un enfant essaye de se saisir [4]; c'est un daim apprivoisé sur le dos duquel se pavane un précoce cavalier [5]; c'est une chèvre au galop, qu'un jeune cocher, du haut de son char, excite à l'aide d'un rameau vert [6]. Mais l'animal qui revient le plus fréquemment dans ces compositions est le chien, ce chien maltais au museau pointu, à la queue en trompette, le compagnon, l'ami des enfants et des femmes, l'hôte choyé de la maison, dont la mine éveillée est un des motifs favoris des peintres attiques [7]. Ce n'est pas qu'il soit toujours d'humeur accommodante : un vase le représente poursuivant un enfant qui tient un gâteau; l'enfant fuit, mais le chien le serre de près, le menaçant de ses crocs s'il ne partage [8]. Le plus souvent, il joue avec ses jeunes maîtres, qui le payent des bons moments qu'il leur fait passer en caresses et en friandises [9]. Quelquefois même, attelé à une petite voiture, il consent à les traîner et paraît prendre plaisir à leur donner un avant-goût des émotions que leur réservent les courses du stade [10].

Ce sont là, semble-t-il, les distractions ordinaires du jeune Athé-

1. Heydemann, *op. c.*, pl. 12, nos 1, 5, 7, 9, 10; pl. suppl., n° 4, etc. — Collignon, *Catalogue*, 411, 417, 421, 423, 426, 428, 431.
2. Collignon, *Catalogue*, 412.
3. Id., *ibid.*, 569. — Cf. 417, 426.
4. Id., *ibid.*, 415. — Cf. *Compte rendu... pour l'année* 1868, Saint-Pétersbourg, 1869, pl. 4, n° 7, enfant jouant avec une oie.
5. Collignon, *Catalogue*, 430. — Cf. Heydemann, *op. c.*, pl. 12, n° 2; Saglio, *Dictionnaire*, aux mots Bestiæ mansuetæ, fig. 828.
6. Collignon, *Catalogue*, 437. — Cf. 416, 425. Sur un vase du même genre, au musée du Louvre, on voit un enfant assis dans une petite voiture dont les roues, contrairement à l'usage, sont évidées, et que traînent, en se dirigeant vers la gauche, deux chèvres au galop. L'enfant les conduit en tenant les rênes. Autour du col, élégante décoration de pampres et de feuilles de lierre. Travail très fin. Hauteur 0,07. CA, 16. Provenance : Athènes.
7. Cougny, dans Saglio, *Dictionnaire*, au mot Canis, p. 883, col. 2.
8. Heydemann, *op. c.*, pl. 12, n° 8. — Cf. Frœhner, *Catalogue Piot*, 128.
9. Stackelberg, *op. c.*, pl. 17, n° 4. — *Compte rendu... pour l'année* 1873, Saint-Pétersbourg, 1876, pl. 3, n° 4.
10. Piot, *Gazette arch.*, 1878, pl. 7, n° 1. Sur les différentes scènes que reproduisent ces petites œnochoés, voir Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, pp. 257 sqq.

nien, mais à regarder de près cette imagerie, on y aperçoit autre chose que de simples scènes de la vie enfantine : on y retrouve le souvenir d'une des grandes fêtes d'Athènes, la fête des Anthestéries. Tel était, comme on sait, le nom de la plus ancienne solennité athénienne en l'honneur de Dionysos [1]. Elle se célébrait à la fin de février et durait trois jours [2]. On y saluait le retour du printemps et l'éclosion des premières fleurs; c'était aussi la fête du vin nouveau, dont on tenait marché et dont venaient s'approvisionner étrangers et habitants des dèmes. Chaque journée, d'ailleurs, avait ses cérémonies. Dans la première, on ouvrait les jarres et l'on goûtait le vin de l'année. De là le nom de ce jour, Πιθοίγια. Chaque citoyen offrait dans sa maison un sacrifice en présence de ses esclaves, qui avaient, ce jour-là, le droit de faire et de dire tout ce qu'ils voulaient. Un proverbe rappelait cette licence : « Dehors, Cariens (c'est-à-dire esclaves)! les Anthestéries sont terminées [3] »; allusion significative aux libertés qu'autorisait ce premier jour et que sans doute aussi on tolérait les jours suivants [4]. La deuxième journée était marquée par la procession solennelle qui conduisait au Céramique et ramenait au Lénaion l'antique statue de bois de Dionysos Éleuthéreus. Des chants, des danses, des mascarades, accompagnaient cette pompe, qui avait lieu le soir, à la lueur des torches [5]. Mais l'acte principal de cette partie de la fête consistait dans le repas qui réunissait au théâtre la plupart de ceux qui avaient pris part à la procession. C'était le repas des Χόες ou des Cruches, et ce mot servait à désigner l'ensemble des réjouissances qui signalaient le second jour. Aristophane nous a laissé, dans les *Acharniens*, une curieuse peinture de ce banquet populaire [6]. Chacun y apportait sa nourriture. On

1. THUCYDIDE, II, 15, 4.
2. Du 11 au 13 d'anthestérion. Voir, sur cette fête, A. MOMMSEN, *Heortologie*, pp. 345 sqq.; — SCHŒMANN, *Antiquités grecques*, trad. Galuski, II, pp. 577 sqq.; — THRÆMER, *Ausführl. Lexikon* de Roscher, au mot DIONYSOS, pp. 1071 sqq.; — JULES GIRARD, dans SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot DIONYSIA, pp. 235 sqq.
3. Θύραζε, Κᾶρες, οὐκέτ' Ἀνθεστήρια (ZÉNOBIUS, *Proverbes*, IV, 33).
4. Pendant toute la durée des Anthestéries, ou peut-être seulement le second jour, les détenus jouissaient d'une liberté provisoire, à la condition de désigner comme garant un citoyen qui devenait responsable s'ils prenaient la fuite. La même faveur leur était accordée aux Panathénées et probablement aussi lors des autres fêtes dionysiaques. Voir DÉMOSTHÈNE, *Contre Androtion*, 68, avec le commentaire du scoliaste.
5. A. MOMMSEN, *op. c.*, pp. 356 sqq.
6. ARISTOPHANE, *Acharniens*, 1000 sqq. Est-ce aux Anthestéries que se rapportent les cérémonies décrites vv. 237-279? Ce qui tendrait à le prouver, c'est le sacrifice que Dikaiopolis se prépare à offrir μετὰ τῶν οἰκετῶν, v. 249. On vient de

y mangeait en général de longs pains garnis d'une épaisse purée qui invitait à boire [1]. A ce mets traditionnel s'en ajoutaient d'autres, plus délicats. Sans prendre à la lettre la description d'Aristophane, on y peut voir que ces repas improvisés se composaient parfois d'un grand nombre de services. Des tables, des coussins, avaient été disposés à l'avance par les soins du prêtre de Dionysos, et la plus grande partie de la population athénienne se répandait sur les gradins, formant, aux reflets vacillants des torches, un gai et pittoresque tableau. Alors, commençait une joute bizarre : des buveurs s'alignaient, munis chacun d'un *chous* plein de vin et, au signal donné par le trompette public, d'un trait ils en vidaient le contenu. Le plus expéditif était proclamé vainqueur et recevait comme récompense une outre de vin nouveau [2]. Le retour du théâtre était tumultueux; on revenait en chantant, au son du tympanon; de joyeux *cômoi* circulaient à travers la ville qui, toute la nuit, restait animée et bruyante. A cette nuit d'ivresse et de délire bachique succédait un jour de deuil, le jour des Χύτροι ou des Marmites, qui terminait les Anthestéries. Ce jour-là, chaque Athénien faisait bouillir sur le feu sacré les herbes symboliques destinées à nourrir les ombres, qui étaient censées remonter sur la terre. En même temps, on dressait dans l'enceinte du Lénaion les quatorze autels où devaient sacrifier les quatorze γεραραί, choisies parmi les femmes de noble naissance, qui avaient mené la veille la femme de l'archonte-roi dans le sanctuaire de Dionysos, où s'était accomplie son union mystique avec le dieu.

Telles étaient, dans leurs principaux traits, les Anthestéries [3]. C'est cette fête que rappellent la plupart des petits tableaux décrits tout à l'heure. Ces chariots qu'ils nous montrent aux mains des enfants sont

voir que c'était là une particularité des Pithoigia. — Cf. ATHÉNÉE, X, p. 437 E, qui peint Denys d'Héraclée τοῖς οἰκέταις συνεορτάζοντα ἐν τῇ τῶν Χοῶν ἑορτῇ. Le mot Χοῶν n'a pas ici le sens précis que nous lui avons attribué : il désigne l'ensemble des Anthestéries, c'est-à-dire aussi bien les Pithoigia que les Choës. Voir A. MOMMSEN, *op. c.*, p. 349, note 2.

1. ARISTOPHANE, *Acharniens*, 245, et le scol., au v. 246.

2. La scène est très clairement dépeinte dans les *Acharniens*, où Dikaiopolis s'écrie, v. 1202 : Τὸν γὰρ χόα πρῶτος ἐκπέπωκα. — Cf., plus loin, v. 1224 : Ὡς τοὺς κριτάς μ' ἐκφέρετε · ποῦ 'στιν ὁ βασιλεύς; | Ἀπόδοτέ μοι τὸν ἀσκόν. D'après ces vers, c'était l'archonte-roi en personne, le président de la fête des Anthestéries, qui remettait le prix au vainqueur. Il n'est d'ailleurs pas probable que le concours eût lieu entre tous les Athéniens réunis dans le théâtre. Un petit nombre de buveurs, dont les noms étaient sans doute connus à l'avance, y devaient prendre part. Les autres se contentaient du rôle de spectateurs.

3. Voir, pour le détail, un article très précis et fort intéressant de LÉON FIVEL (FR. LENORMANT), *Gazette arch.*, 1879, pp. 6 sqq.

autant d'allusions à la foire qui s'y tenait et où l'on venait acheter, non seulement du vin, mais des objets de toute sorte, et jusqu'à des jouets. On se souvient de Strepsiade faisant emplette, aux Diasia, d'une petite voiture pour son fils. Les Diasia formaient le prolongement des Anthestéries. Elles avaient lieu le 23 d'anthestérion, au commencement de mars, en l'honneur de Zeus Meilichios, et étaient reliées à la fête précédente par la grande foire qui s'ouvrait le jour même des Pithoigia [1].

Mais ce que présentent particulièrement les petites œnochoés de dimension enfantine, ce sont des scènes relatives aux Choës. Les chars qui y figurent, traînés par des chiens ou par des chèvres, sont d'évidents souvenirs de ceux sur lesquels beaucoup d'Athéniens suivaient la procession qui se rendait au Céramique. On connaît le goût des Athéniens et surtout des Athéniennes pour le luxe des équipages. Démosthène nous peint la femme de Midias allant aux fêtes éleusiniennes sur un char attelé de deux chevaux blancs de Sicyone [2]. Aux Anthestéries, ainsi qu'aux Lénéennes, cette autre grande solennité dionysiaque qui se célébrait au mois de janvier, de nombreuses voitures accompagnaient la procession ou se tenaient rangées sur son passage, pour mieux permettre à ceux qui les occupaient de la voir se déployer dans toute sa pompe. D'un char à l'autre on s'envoyait des invectives plaisantes [3]. Sans doute, les femmes elles-mêmes étaient autorisées à se départir de leur habituelle réserve pour répondre aux facéties qu'on leur adressait; nous savons, dans tous les cas, que lors des fêtes d'Éleusis, elles se lançaient les unes aux autres, du haut de leurs voitures, des railleries d'un goût douteux [4]. Ce sont ces chars des Choës qu'on voit reproduits sur les vases que nous étudions. La vignette ci-jointe, qui montre un de ces véhicules traîné par deux boucs lancés au galop et que dirige un enfant orné d'un cordon d'amulettes en sautoir, donne une idée de la fantaisie qu'apportaient les peintres dans ces sortes de représentations [5].

1. Voir, sur les Diasia, A. MOMMSEN, *op. c.*, pp. 379 sqq.; — POTTIER, dans SAGLIO, *Dictionnaire*, s. v. Ce qui indique bien que la foire des Diasia commençait le premier jour des Anthestéries, c'est le marché que Dikaiopolis, dans les *Acharniens*, ouvre aussitôt après le sacrifice des Pithoigia, vv. 719 sqq. : Ὅροι μὲν ἀγορᾶς εἰσιν οἵδε τῆς ἐμῆς, κ. τ. λ. Cette foire, évidemment, n'est autre que celle qui dure encore, quinze jours plus tard, au moment des Diasia. Les *Acharniens* nous montrent les étrangers y affluant de toute part.

2. DÉMOSTHÈNE, *Contre Midias*, 158.

3. SUIDAS, s. vv. τὰ ἐκ τῶν ἁμαξῶν. — Cf. PLATON, *Lois*, I, p. 637 B.

4. SUIDAS, *l. c.* — Cf. le scol. d'ARISTOPHANE, au v. 1014 du *Plutus*.

5. Cette vignette est empruntée au *Dictionnaire* de Saglio, fig. 829. — Cf.

Une curieuse œnochoé du musée du Louvre met sous nos yeux une scène analogue [1]. Un enfant nu, portant un cordon d'amulettes, y est représenté marchant à grands pas et tirant de la main droite une voiture pourvue d'un long timon. La poignée de ce timon est décorée



Fig. 2. — Char traîné par deux boucs. Souvenir des Choës.

d'une petite poupée qui y est fixée à l'aide d'une mince corde. Le char est relativement de grande taille; les roues en sont évidées. Mais ce qu'il a de plus remarquable, c'est le berceau de feuillage qui le sur-



Fig. 3. — Char orné de feuillage. Souvenir des Choës.

monte et à l'ombre duquel est assise une femme. Voilà bien, semble-t-il, le char enguirlandé des Choës, tel qu'on le rencontrait dans les rues d'Athènes se rendant au Céramique ou en revenant, et suivant la procession bachique jusqu'au théâtre, où devait avoir lieu le banquet dont nous avons parlé. Peut-être aussi pourrait-on voir dans cette

l'original dans le *Compte rendu de la commission imp. arch. pour l'année* 1863, Saint-Pétersbourg, 1864, pl. 2, n° 5. Devant le char, marche un jeune garçon qui n'est pas reproduit ici : la tête tournée du côté de son compagnon, il semble lui faire signe.

1. Figure 3, extraite de SAGLIO, *Dictionnaire*, fig. 2427.

peinture un souvenir du char triomphal qui, le soir, conduisait la femme de l'archonte-roi à son divin époux. La pompe des Choës avait un caractère nuptial, et l'heure même où elle se faisait, les torches qui l'éclairaient, répondaient exactement aux rites observés dans la cérémonie du mariage [1]. Il est possible que l'artiste se soit souvenu de ce détail et qu'il l'ait reproduit, avec une liberté conforme à la nature de ces rapides esquisses [2].

Le repas des Choës, le festin qui précédait la grande scène de « beuverie » que nous avons décrite, se retrouve également sur les œnochoés destinées aux enfants. Ces petites tables basses, chargées de mets, et près desquelles se tiennent des marmots encore peu solides sur leurs jambes, rappellent les tables disposées sur les gradins du théâtre [3]. Là sont servis ces pains pleins de purée qui formaient le fonds du banquet dionysiaque. Sur beaucoup de vases, des enfants sont figurés tenant de ces pains. Qu'il suffise de citer le petit garçon qui traîne la voiture ornée de feuillage : il a dans la main gauche un gâteau long et plat, marqué de lignes en spirales, qui concorde tout à fait avec la description que les anciens commentateurs donnent du gâteau des Anthestéries [4]. Sur une mignonne œnochoé du Louvre, on distingue un enfant debout devant une table servie [5] : c'est un jeune convive qui s'apprête à faire honneur au repas des Choës. Derrière lui, on aperçoit un petit chariot au long timon; sur la table est posé

1. A. Mommsen, *op. c.*, p. 357. — Léon Fivel, *Gazette arch.*, 1879, p. 13.

2. La poupée qui orne l'extrémité du timon me paraît inexplicable. Rien, dans la décoration habituelle des chars grecs, n'en donne une idée. Voir Saglio, *Dictionnaire*, au mot Currus, pp. 1637 sqq. C'est peut-être une allusion à quelque jeu d'enfant, ou à la présence des quatorze γεραραί qui escortaient le char de la *basilinna* et lui servaient de dames d'honneur.

3. Sur les œnochoés, ces petites tables sont fort basses et à la taille des enfants, mais je croirais volontiers qu'il en était de même dans la réalité. Il est probable qu'on se servait au théâtre, le jour des Choës, de tables analogues à celles qu'emploient encore aujourd'hui les paysans grecs : c'étaient de simples plateaux posés sur quatre pieds courts, et que leur légèreté rendait essentiellement portatifs.

4. Voir le scol. d'Aristophane, au v. 246 des *Acharniens*. C'est ce même gâteau qui est représenté dans le champ de la figure 2, au-dessus des boucs. A l'origine, lors de l'institution ou de la réorganisation des Choës par le roi Démophon, le prix décerné au vainqueur du concours consistait précisément en un de ces gâteaux. (Athénée, X, p. 437 C.) Les gâteaux tantôt longs, tantôt ronds, sont nombreux sur les vases que nous étudions. Voir plus haut, fig. 1; — Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, pl. 17, n° 4; — Heydemann, *Griech. Vasenbilder*, pl. 12, n°s 5, 7, 8; — Collignon, *Catalogue*, 424, 426, 431; — C. Robert, *Arch. Zeitung*, XXXVII, pl. 6, n° 1, etc.

5. Hauteur, 0,10. MNB, 1157. Provenance inconnue.

l'oiseau familier que reproduisent un grand nombre de scènes du même genre [1]. Deux autres vases du Louvre nous font assister à deux moments différents, quoique très rapprochés, du festin. Sur l'un, un enfant accroupi près d'une table basse, chargée de mets, lève la main droite vers une femme ailée qui se dirige à grands pas du côté d'une œnochoé dessinée à l'autre extrémité du tableau. Il semble la prier de lui apporter à boire [2]. Sur l'autre, une femme sans ailes, la tête ornée d'un volumineux chignon, dépose sur une table une œnochoé pleine de vin, que va vider l'enfant assis en face d'elle [3].

Les suites de l'orgie inspiraient aussi les potiers. J'ai omis à

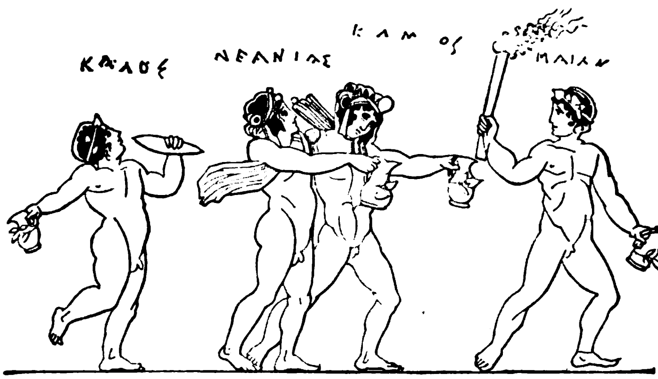


Fig. 4. — Retour du banquet des Choes.

dessein de parler de certaines scènes qui ne sauraient, celles-là, être prises pour des images de la vie enfantine, bien qu'elles aient des enfants pour acteurs. Ce sont des scènes de cômoi, souvenirs manifestes de celles où figuraient de véritables buveurs dans la nuit qui séparait les Choës des Chytroi. Une intéressante œnochoé de Berlin représente un de ces cômoi mené par des enfants [4]. L'un d'eux, au centre, désigné précisément par le mot Κῶμος, personnifie l'ivresse. Il s'avance en chancelant, soutenu par un de ses compagnons, au-dessus duquel on déchiffre l'inscription Νεανίας. Tous deux ont à la

1. Voir, par exemple, Heydemann, *op. c.*, pl. 12, n° 10.
2. Hauteur, 0,09. MNC, 198. Acheté à MM. Rollin et Feuardent. Athènes?
3. Hauteur 0,065. MNB, 3061. Acheté à la vente Borelli. Provenance inconnue. — On peut rapprocher de ces deux compositions Lenormant et de Witte, *Élite des mon. céramographiques*, II, pl. 89, où le jeune convive tient une lyre dans la main gauche.
4. Furtwængler, *Beschreibung*, 2658. C'est le dessin que reproduit notre figure 4, d'après Saglio, *Dictionnaire*, fig. 2426.

main une œnochoé couronnée de lierre. Ils sont suivis d'un troisième enfant qui tient d'une main une œnochoé, de l'autre un gâteau ou un tympanon, tandis qu'un quatrième, levant en l'air une torche, précède le cortège. Le mot Παιάν, qu'on lit au-dessus de sa tête, en fait une personnification du chant de victoire qu'entonnaient les buveurs après le concours [1]. Sur un vase de même forme, quatre enfants, dont deux munis de torches, rappellent, par les peaux de bêtes dont ils sont revêtus, les déguisements variés des citoyens qui prenaient part à la fête. Leur allure vive, le tympanon que fait résonner l'un d'eux, tout indique qu'ici encore nous sommes en présence de buveurs menant le cômos traditionnel [2]. Voici, d'autre part, deux jeunes garçons plus âgés, qui reviennent, eux aussi, du théâtre, ou qui s'y rendent. L'un est armé d'une œnochoé et d'une torche; l'autre paraît courir devant lui, l'œnochoé dans la main droite, le gâteau dans la gauche. Un chien les accompagne et jappe autour d'eux en bondissant [3]. Cet enfant monté sur un char emporté par trois biches au galop et que précède une petite fille tenant d'une main l'œnochoé classique, de l'autre un plateau sur lequel on aperçoit des raisins et d'autres fruits, est un vainqueur qui a remporté le prix dans la joute des Choës. Derrière lui s'avance un camarade couronné de lierre, qui lève en l'air un tympanon enrubanné; puis vient un autre enfant muni d'une œnochoé et d'une torche [4].

Bien d'autres scènes encore, parmi celles qui figurent sur les vases de cette classe, pourraient être rapprochées de la fête des Anthestéries, et particulièrement des Choës. Peut-être, dans quelques-unes, l'attitude abandonnée des enfants a-t-elle dessein de rappeler l'ivresse des vrais

1. La première inscription à gauche est l'épithète καλός. — Voir une description de cette même peinture dans SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot CHOUS, p. 1128.
2. PIOT, *Gazette arch.*, 1878, pl. 7, n° 2.
3. *Compte rendu... pour l'année* 1868, Saint-Pétersbourg, 1869, pl. 4, n° 5. — Cf. HEYDEMANN, *op. c.*, pl. 11, n° 5.
4. BENNDORF, *Griech. und sicil. Vasenbilder*, pl. 32, n° 5. Faut-il voir une allusion à quelque victoire du même genre dans la peinture allégorique où figure Niké sur un char que suit Chrysos et au-devant duquel s'avance un personnage aux traits enfantins, comme les deux autres, et portant le nom de Ploutos? Voir LENORMANT et DE WITTE, *op. c.*, I, pl. 97; FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2661. Peut-être le trépied derrière lequel se tient Ploutos doit-il faire songer à une victoire poétique : voir MILCHHŒFER, *Arch. Zeitung*, XXXVIII, pp. 182 sqq., pl. 16. On sait que le troisième jour des Anthestéries était marqué par un concours de chœurs cycliques. (A. MOMMSEN, *op. c.*, p. 368.) — A rapprocher du triomphe de Chrysos et de Niké : E. MÜLLER, *Drei griech. Vasenbilder, Festgruss der arch. Sammlung der Züricher Hochschule*, 1887, pp. 10 sqq., pl. 2, n° 1.

buveurs [1]. Mais il faut se garder de serrer de trop près le sens de ces compositions et toujours tenir compte de l'extrême liberté du décorateur. Les exemples que j'ai cités font voir dans ces peintures un singulier mélange de réalisme et de fantaisie. Le réalisme est dans le souvenir, parfois très précis, des Choës et des divers épisodes qui marquaient cette journée [2]; il est aussi dans l'expression de certaines poses particulières aux enfants, qui prouvent une étude attentive de la nature. La fantaisie est dans l'arrangement, dans l'introduction d'éléments étrangers à la réalité, dans le fait de revêtir de formes enfantines des scènes empruntées à la vie des grandes personnes. Il y a dans ce procédé quelque chose qui sent la préciosité et la décadence. Ces vases appartiennent à la seconde moitié du v[e] siècle et à la première du IV[e], et ils annoncent déjà les mièvreries de l'âge suivant, les petits Amours qui défraieront bientôt l'art des coroplastes et la littérature alexandrine, pour aller de là se répandre et voltiger sur les parois des maisons de Pompéi [3].

Si les artistes cherchaient, pour composer ces petits tableaux, à tirer parti de la grâce de l'enfance, il y avait à cela une raison, c'est que les Anthestéries étaient la fête des enfants. Par une pensée touchante et poétique, les Athéniens associaient les joies paternelles au plaisir que cause le réveil de la nature, après le froid de l'hiver : enfants et fleurs nouvelles étaient célébrés de concert [4]. Nous avons sur ce point des témoignages précis. Nous savons que pendant la fête les jeunes Athéniens, à partir de trois ans, étaient parés de fleurs et qu'ils

1. *Compte rendu... pour l'année* 1863, Saint-Pétersbourg, 1864, pl. 2, n[os] 23, 28. — HEYDEMANN, *op. c.*, pl. 12, n° 7; pl. suppl., n° 3, etc.

2. Un curieux exemple de cette précision est la couronne de lierre qui entoure, le plus souvent, les petites œnochoés figurées dans ces tableaux. D'après ATHÉNÉE, X, p. 437 B-D, le roi Démophon, pour empêcher qu'Oreste, qui se trouvait à Athènes pendant la fête des Anthestéries, ne souillât par sa présence le sanctuaire de Dionysos, avait ordonné qu'on le fermât et que tous les buveurs, après le banquet, ceignissent leur chous de la couronne qu'ils avaient sur la tête, au lieu de la déposer dans le temple, selon l'usage. Les Athéniens restèrent fidèles à ce rite, comme le prouvent les peintures que nous venons de décrire.

3. Voir KEKULÉ, *Griech. Thonfiguren aus Tanagra*, pl. 4 et 5; HEUZEY, *Les fig. ant. de terre cuite du musée du Louvre*, pl. 35 bis; POTTIER et REINACH, *la Nécropole de Myrina, Index analytique*, au mot ÉROS. — Cf., pour le rôle des Amours dans la décoration, THÉOCRITE, *Idylles*, XV, 120 sqq.; HELBIG, *Wandgemælde der vom Vesuv versch. Stædte Campaniens*, 601-826.

4. Ce sentiment fait songer à la belle expression de LUCRÈCE, I, 255 : « Urbes pueris florere videmus ». — Il faut d'ailleurs se rappeler que Dionysos était le dieu de la génération et de la croissance. On ne saurait donc s'étonner que les enfants fussent mêlés à ses cérémonies.

allaient déposer des couronnes sur l'autel d'Eurysacès, fils d'Ajax, en souvenir du séjour qu'il avait fait à Athènes et du sacrifice qu'il y avait offert, avec son père, à Dionysos [1]. Sans doute, ils se réunissaient au Céramique, le jour des Choës, et y donnaient à leurs parents le doux spectacle de leur élégance et de leur bonne mine; ils avaient place dans les voitures ornées de feuillage qui se pressaient sur le chemin du Céramique au théâtre; peut-être même prenaient-ils part au repas de la soirée. C'est ce que semble indiquer la peinture reproduite plus haut, dans laquelle une petite fille marche à grands pas derrière un petit garçon couronné de lierre, muni d'un cordon d'amulettes et qui, de la main droite, traîne un chariot. L'énorme gâteau rond qu'elle porte des deux mains paraît destiné au banquet qui doit terminer la journée [2].

Les Anthestéries, et surtout les Choës, étaient si bien la fête des enfants, que l'on comptait leur âge par le nombre des Choës auxquelles ils avaient assisté [3]. C'était d'ailleurs la fête de la jeunesse tout entière. D'après Euboulidès, poète de la comédie moyenne, les jeunes gens, aux Choës, payaient leurs professeurs et leur faisaient des cadeaux; ceux-ci, en revanche, les invitaient à dîner [4]. L'avare, dans Théophraste, n'envoie pas son fils à l'école de tout anthestérion, sous prétexte qu'il y a dehors quantité de jolies choses à lui faire voir [5]. C'était, en effet, un mois très chargé de fêtes : du 11 au 13, les Anthestéries; le 20 et le 21, les mystères d'Agrai; le 23, les Diasia. Le mois entier n'était qu'une longue réjouissance [6]. Mais ce qui principalement y charmait les enfants, c'était cette foire qui en occupait la moitié. On y vendait de tout, particulièrement des produits de l'industrie céramique d'Athènes. Scylax rapporte qu'il s'y tenait un grand marché de poteries où les marchands phéniciens venaient acheter des

1. PHILOSTRATE, *Héroïcos*, XIII, 4; PAUSANIAS, I, 35, 3. — Cf. A. MOMMSEN, *op. c*, p. 355.
2. Voir la figure 1. Les mots Νῆνι[ς] et Παῖς, tracés dans le champ, et qui désignent chacun des deux personnages, excluent toute interprétation mythologique.
3. C'est, du moins, ce qu'indique ce vers d'ARISTOPHANE, *les Femmes aux Thesmophories*, 746 : Πόσ' ἔτη δὲ γέγονε; τρεῖς Χόας ἢ τέτταρας; — Il s'agit d'une outre pleine de vin, dont Mnésilochos s'est emparé. La femme à qui elle appartient, et qui l'a probablement apportée en fraude dans le Tesmophorion, la réclame comme si c'était un enfant. Mnésilochos entre dans la plaisanterie. De là sa question, dont le double sens ne me paraît pas douteux.
4. EUBOULIDÈS, dans ATHÉNÉE, X, p. 437 D.
5. THÉOPHRASTE, *Caractères*, 30.
6. A. MOMMSEN, *op. c.*, p. 377.

vases qu'ils allaient revendre jusqu'en Éthiopie [1]. On devait naturellement s'y procurer les œnochoés nécessaires à la fête; on y faisait aussi emplette de petites œnochoés pour les enfants. C'est là qu'étaient vendus tous ces vases que nous venons d'examiner et qui servaient de jouets, comme les chariots qu'on achetait à la même foire. On y trouvait, enfin, de ces offrandes en terre cuite comme celles qu'il était de mode de consacrer à Zeus le jour des Diasia [2]. Ce marché, évidemment, était un précieux débouché pour la céramique athénienne et de graves intérêts y étaient débattus. Ce que nous en retiendrons, c'est que les enfants y prenaient infiniment de plaisir, et l'on comprend que, tant qu'il durait, les écoles fussent à peu près désertes.

Cela explique la présence, sur les petits monuments dont nous avons fait la revue, de tout ce peuple enfantin qui y figure. Dans ces miniatures, exécutées souvent avec une grande légèreté de main, presque toujours avec esprit, les enfants sont comme chez eux; ce sont leurs jouets qu'ils décorent, et l'on n'est point surpris d'y voir mêlé au souvenir de leurs ébats celui du rôle qu'ils jouaient aux Anthestéries, où ils tenaient une si grande place [3]. Mais gardons-nous, encore une fois, de demander à ces tableaux des documents précis; ne prenons pas à la lettre ces légères esquisses, où l'idéal et la réalité se confondent, sans qu'il soit possible de déterminer où l'un commence et où l'autre finit.

Ces vases ont pour nous un autre intérêt. Ils prouvent qu'il fut un temps où les peintres attiques se plurent à représenter l'enfance, où ses jeux leur semblèrent d'amusants motifs. Le fait mérite d'être noté. Quand on embrasse du regard l'histoire de la céramique athénienne, c'est l'éphèbe qui y apparait comme le sujet de prédilection. L'éclat donné par Pisistrate aux fêtes d'Athènes, la faveur dont jouissent, dès la fin du VIe siècle, les exercices gymnastiques, sont les raisons principales de ce choix. Peintres et sculpteurs trouvent dans les palestres

1. SCYLAX, *Périple*, 112, éd. Didot.
2. C'est ce qui résulte de THUCYDIDE, I, 126, 6, éd. Croiset, Paris, 1886, et des explications que donne le scoliaste au sujet de ce passage. — Cf. THÉOCRITE, *Idylles*, XV, 115-118.
3. On a pensé, pour expliquer certaines de ces compositions, aux Οἰνιστήρια, qui faisaient partie de la fête des Apaturies : voir POTTIER, *les Céramiques de la Grèce propre* de Dumont et Chaplain, I, p. 384. — Cf. A. MOMMSEN, *op. c.*, p. 308. Je crois inutile d'insister, après ce qui vient d'être dit, sur le peu de vraisemblance d'une pareille interprétation. Les allusions aux Anthestéries, et particulièrement aux Choës, sont trop claires dans ces peintures pour que le doute soit permis.

de merveilleux modèles, qui leur font vivement sentir le prix de la beauté jeune et qu'ils essayent de reproduire dans leurs œuvres. Ils sont suivis par les potiers, dont les compositions sont le reflet du grand art. De là les scènes de gymnase qui décorent en si grand nombre les vases de la première moitié du ve siècle. Mais, tout en admirant la nerveuse souplesse des jeunes gens, les Athéniens, bientôt, se montrent sensibles au charme de la femme. Dans la seconde moitié du siècle, les scènes de gynécée se multiplient sur les vases : ce sont autant d'hommages rendus à sa beauté. Malgré la réserve que l'usage lui impose, il est des circonstances où elle paraît en public : elle prend part à certaines grandes fêtes religieuses, et sa présence en est le plus aimable ornement. On apprend à goûter la modestie de son maintien, l'élégance de sa taille, les plis harmonieux qui voilent ses formes sans les altérer. Le sculpteur fixe et immortalise sur le marbre sa grâce décente; le peintre de vases, plus indiscret, nous fait pénétrer dans son intérieur, nous la montre occupée des soins du ménage, ou se parant, se parfumant, s'ajustant devant son miroir. Les scènes féminines sont au nombre de ses motifs préférés, et la femme qu'il y représente n'est plus l'hétaïre d'autrefois : c'est la bourgeoise d'Athènes au milieu de ses travaux tantôt graves, tantôt frivoles, dans le libre abandon de sa vie de chaque jour. La beauté de l'éphèbe et celle de la femme ont donc également frappé les Athéniens. La grâce de l'enfant n'a pas fait sur eux une impression moins vive. Nous en voyons la preuve dans les peintures que nous avons étudiées. Malgré la hâte et la gaucherie parfois singulière du dessin, on y sent un effort pour se rapprocher de la nature. Ces membres potelés, ces bourrelets qu'on aperçoit aux poignets et aux chevilles, cette façon de se traîner sur les mains et sur les genoux dénotent l'intention de reproduire la réalité; les artistes s'intéressent à ces ébats longtemps dédaignés et ils s'évertuent à en exprimer la gracieuse maladresse.

Faut-il conclure de là que les Athéniens comprenaient l'enfance comme nous la comprenons? D'une manière générale, il est permis de dire qu'ils n'en ont point aperçu la poésie. De beaux lécythes, il est vrai, offrent des scènes touchantes, qui montrent la pitié qu'inspirait l'enfant quand, par une injustice de la nature, la mort l'enlevait à l'affection des siens : on y voit Charon faisant monter dans sa barque de jeunes et innocentes âmes qui viennent à lui avec une naïve con-

fiance[1]. Mais ce sont là des faits isolés. L'enfant, d'ordinaire, n'est pas pour l'Athénien un objet de réflexion; il ne l'entoure pas d'une sollicitude inquiète; il n'interroge pas d'un regard anxieux sa destinée. Tandis qu'il est pour nous l'avenir avec ses hasards, tandis que, derrière lui, nous entrevoyons l'homme, aux yeux des Athéniens, c'est un être joyeux qui s'épanouit au soleil et ne suggère à ceux qui l'entourent ni pensée mélancolique ni rêverie. Leur imagination précise répugne à ce vague; leur poésie, qui aime les contours arrêtés, ne se sent point de goût pour ces flottantes méditations. Aux lointaines prévisions ils préfèrent les réalités présentes : c'est le sentiment qu'on trouve dans ces petites compositions où l'enfant apparaît se livrant à ses jeux, avec la liberté et l'insouciance de son âge.

1. Von Duhn, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, pp. 240 sqq.; *Antike Denkmæler*, I, pl. 23, nos 1 et 3.

CHAPITRE II

L'ENSEIGNEMENT LITTÉRAIRE

Ce sont les leçons de l'école qui marquent pour l'enfant le début de l'éducation proprement dite. Son premier maître est le grammatiste : tel est le nom par lequel on désigne d'ordinaire le professeur qui l'instruit dès que commencent pour lui les études [1]. En quoi consiste l'énseignement de ce professeur? Quelles sont les connaissances dont il orne son esprit? C'est ce qu'il faut examiner. Et d'abord, voyons s'il est possible de reconstituer par la pensée le lieu où se donne cette première instruction.

I

L'école. Le pédagogue.

Comme le pédotribe enseigne dans la palestre, de même, le professeur chargé de former l'esprit des jeunes Athéniens réunit ses élèves dans un endroit spécial, qui est l'école [2]. Nous n'avons guère de ren-

1. Γραμματιστής n'est pas le seul mot qu'on trouve employé pour désigner le premier maître de l'enfance. Διδάσκαλος, γραμματοδιδάσκαλος sont également usités. Διδάσκαλος a un sens très étendu. Lorsque Cléon, *Cavaliers*, 1235, demande au charcutier quel professeur a été le sien au temps de sa jeunesse, c'est le terme dont il se sert. Plus loin, à διδάσκαλος, il oppose παιδοτρίβης (*ibid.*, 1238), d'où il suit que διδάσκαλος se disait à la fois du professeur de littérature et du maître de musique : voir ESCHINE, *Contre Timarque*, 10; PLATON, *Euthydème*, p. 276 A. — Quant à γραμματιστής, il désignait, à proprement parler, celui qui donnait aux enfants des leçons de lecture et d'écriture : voir PLATON, *Euthydème*, p. 279 E; *Protagoras*, p. 326 D; *Charmide*, p. 159 C. On verra que le grammatiste ne bornait pas là son enseignement. — Enfin, γραμματοδιδάσκαλος est synonyme de γραμματιστής, mais n'apparait que plus tard : voir PLUTARQUE, *Alcibiade*, 7.

2. Διδασκαλεῖον. Voir GRASBERGER, *Erziehung und Unterricht*, II, pp. 203 sqq. Le mot διδασκαλεῖον semble avoir désigné parfois, dans son sens le plus large,

seignements sur la disposition des écoles athéniennes. C'étaient des édifices couverts, plus ou moins vastes suivant la condition du maître qui y enseignait et le nombre des enfants qui suivaient ses leçons. Les vases peints qui représentent des scènes d'éducation ne nous fournissent aucune donnée sur l'architecture de ces bâtiments, dont les dimensions et l'aménagement variaient selon les lieux [1]. On a vu plus haut qu'il y avait des écoles dans les dèmes [2] : sans doute, elles différaient de celles de la ville, destinées à contenir un plus grand nombre d'écoliers [3]. Peut-être, dans certains cas, le maître enseignait-il en plein air. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare de voir, dans les villages grecs, le maître d'école et son auditoire groupés à l'ombre d'un grand platane. A Salonique, les petits Israélites prennent souvent leur leçon dans la cour de l'école. Une peinture murale, découverte à Pompéi vers le milieu du siècle dernier, rappelle cet usage. On y distingue, sur une place entourée de colonnes et qui ressemble à un forum, trois enfants en manteau, assis et tenant chacun sur leurs genoux un rouleau de parchemin marqué de lignes horizontales figurant de l'écriture. Près d'eux, un personnage barbu semble diriger leur travail. Derrière les colonnes, quatre autres enfants sont debout : apparemment, ils passaient et se sont arrêtés pour profiter de la leçon ; l'un d'eux regarde, dans un coin du tableau, punir un écolier que maintiennent deux de ses camarades, tandis qu'un homme le frappe d'une verge [4]. Nous sommes ici, à n'en pas douter, en présence d'une scène d'enseignement en plein vent. Mais ce monument est

toutes les écoles où se faisait l'éducation du jeune homme, y compris la palestre. C'est dans ce sens que paraît le prendre DÉMOSTHÈNE, *Couronne*, 257. Il faut reconnaître cependant que a signification la plus ordinaire de ce terme est *école*, et même *école primaire*. — On connaît les expressions ἐς διδασκάλου, διδασκάλων φοιτᾶν, employées pour dire *aller à l'école*.

1. La peinture où GERHARD, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 288-289, n° 1, voit une scène de bain, me paraît plutôt représenter un des épisodes ordinaires de la vie des écoliers. L'entrée de l'école y est figurée par une colonne dorique. — Cf., même planche, n° 10, une école dont l'entrée est indiquée de la même manière. Mais ces colonnes marquent simplement qu'une partie de la scène se passe dans la maison : on ne peut rien en inférer sur l'architecture intérieure des écoles ni sur l'aspect qu'elles présentaient.

2. Voir p. 51.

3. Sur le nombre des élèves qui fréquentaient les écoles de l'Ionie au début du vᵉ siècle, voir plus haut, p. 6. — Cf., pour la ville de Mycalessos, en Béotie, vers 412, THUCYDIDE, VII, 29, 5 : ...διδασκαλείῳ παίδων, ὅπερ μέγιστον ἦν αὐτόθι. Pour l'Attique, nous ne savons rien.

4. O. JAHN, *Abhandlungen der phil.-hist. Cl. der kœn. sæchs. Gesellschaft de Wissenschaften*, V, pl. 1, n° 3. — Cf. BAUMEISTER, *Denkmæler*, au mot SCHULEN, fig. 1653.

d'une époque très postérieure à celle qui nous intéresse et, de plus, romain; il ne peut donc nous être d'un grand secours. En général, il semble que les écoles aient été des lieux clos. Rappelons-nous la loi de Solon, qui fixe l'heure où elles doivent s'ouvrir et se fermer et qu en interdit l'accès à certaines personnes [1]. Ce règlement donne bien l'idée de véritables édifices, où ne pénètre pas le premier venu.

Un passage de Démosthène, relatif au bâtiment où enseignait le grammatiste, a fort embarrassé les archéologues. C'est celui où l'orateur, faisant allusion à l'enfance d'Eschine, le représente balayant l'école de son père et remplissant auprès de lui des fonctions serviles. Pour désigner la salle que nettoyait chaque jour le jeune Eschine, Démosthène se sert du mot παιδαγωγεῖον [2]. Que signifie ce terme? Pollux en fait un simple synonyme de διδασκαλεῖον [3]. Tel n'est pas l'avis de K.-F. Hermann ni de Cramer, qui s'accordent à y voir le nom d'une pièce réservée aux pédagogues et dans laquelle ils se seraient tenus en attendant que le maître congédiât les enfants confiés à leur garde [4]. M. Grasberger propose avec raison de revenir au sens de Pollux, mais l'argument qu'il fait valoir me paraît peu satisfaisant. Comment, dit-il, la pauvre école d'Elpias, au service duquel se trouvait Atrométos, le père d'Eschine, eût-elle comporté le luxe d'une salle d'attente pour les pédagogues [5]? Cette école n'était pas aussi modeste que le croit M. Grasberger : elle avait au contraire une certaine importance, puisqu'elle comptait, outre le maître, des professeurs en sous-ordre comme Atrométos [6]. L'archéologue allemand n'en est pas moins dans le vrai en s'attachant au texte de Pollux. A la ligne précédente, Démosthène a employé l'expression διδασκαλεῖον : ne voulant pas la répéter, il a eu recours à un synonyme; de là ce mot qui déroute au premier abord, mais qui, au fond, ne désigne pas autre chose que l'école.

Nous pouvons, à l'aide des textes et des peintures de vases, nous faire une idée du mobilier scolaire des Athéniens. Parmi les vases, trois surtout sont instructifs. L'un est la célèbre coupe de Douris

1. Voir plus haut, p. 39.
2. Démosthène, *Couronne*, 258.
3. Pollux, IX, 41.
4. Grasberger, *op. c.*, II, pp. 206-207.
5. Id., *ibid.*, II, p. 207.
6. Il va d'ailleurs sans dire que Démosthène fait de la situation d'Atrométos une peinture toute fantaisiste, quand il le représente (*Couronne*, 129) avec des entraves et un carcan.

trouvée à Céré, aujourd'hui au musée de Berlin [1]. L'artiste qui l'a peinte florissait vers le milieu du v[e] siècle; c'est un des plus habiles potiers de ce temps. Les deux autres sont deux amphores non signées du British Museum, provenant de l'île de Rhodes [2] : bien que le dessin en soit assez lâche, elles appartiennent, elles aussi, au v[e] siècle et paraissent être à peu près contemporaines de la coupe de Douris.

On voit par ces peintures que les sièges qui meublaient la classe étaient de deux sortes : il y avait de grandes chaises à dossier et à pieds courbés pour les maîtres, des escabeaux à pieds droits et sans



Fig. 5. — Coupe de Douris, 1[er] revers. Intérieur d'école.

dossier pour les élèves; parfois, certains professeurs, probablement des sous-maîtres, sont figurés assis sur des escabeaux du même genre. Dans le siège à dossier, on reconnaît sans peine le θρόνος, la chaise magistrale par excellence; plus tard, il semble que ce siège ait été remplacé par une chaire élevée, d'où le professeur dominait la classe [3]. Il est plus difficile d'assigner un nom aux escabeaux à l'usage des écoliers. Un curieux passage de Platon, qui contient un tableau complet

1. Voir, sur cette coupe, Helbig, *Annali dell' Inst. di corr. arch.*, XLV, pp. 53 sqq.; — Michaelis, *Arch. Zeitung*, XXXI, pp. 1 sqq.; — Furtwængler, *Beschreibung*, 2285; — Klein, *Meistersignaturen*, 2[e] éd., p. 155, 9; — H. Blümner, *Leben und Sitten der Griechen*, I, pp. 120 sqq; — Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 179. Nos figures 5 et 6 en reproduisent les deux revers, d'après Duruy, *Histoire des Grecs*, nouv. éd., I, p. 630, et II, p. 228. Chaque revers porte l'inscription Ἱπ(π)οδάμας καλός.

2. Voir, plus loin, les figures 7 et 8.

3. Libanius, IV, p. 868, éd. Reiske. — Cf. le bas-relief auquel fait allusion M. Grasberger, *op. c.*, II, p. 216, et qui représente un maître d'école assis sur un siège élevé, tandis qu'à sa droite on aperçoit un jeune garçon et à sa gauche une petite fille, auxquels il est en train de donner une leçon. Trouvé à Capoue.

de l'éducation athénienne, telle qu'elle était organisée dans la seconde moitié du v[e] siècle, nous fait voir les maîtres donnant à lire aux enfants, sur leurs βάθρα, les œuvres des meilleurs poètes [1]. La même expression est employée par Démosthène dans le morceau que je rappelais tout à l'heure [2]. On en a proposé différentes explications : les uns y ont voulu voir des bancs de bois, même des bancs disposés en gradins; les autres en ont fait des tables, des pupitres, etc. [3]. Quelques lignes du *Protagoras* paraissent fixer de la façon la plus nette le sens de ce mot. Quand Socrate et son compagnon, le jeune Hippocratès, arrivent chez Callias, ils voient Hippias d'Élis assis sur un θρόνος, pendant qu'autour de lui ses auditeurs ont pris place sur des βάθρα [4]. N'est-ce pas une image de ce qui se passait à l'école, et cet auditoire respectueux rangé autour d'Hippias sur des βάθρα ne donne-t-il pas l'idée d'écoliers écoutant la parole du maître? On ne peut, à ce qu'il semble, imaginer un meilleur commentaire de la coupe de Douris et des amphores du British Museum, où le professeur occupe, le plus souvent, un siège à dossier, tandis que les élèves sont assis sur de simples escabeaux. Ces escabeaux, évidemment, sont les βάθρα de Démosthène et de Platon. Que plus tard la disposition de la classe ait changé, qu'il y ait eu des gradins permettant à un grand nombre d'enfants de profiter également de l'enseignement du maître, peu nous importe. A l'époque où nous nous renfermons, l'intérieur de l'école avait un aspect moins régulier. De là, sans doute, une méthode qu'il importe de noter : grâce à ces escabeaux mobiles, les écoliers se déplaçaient pour venir tour à tour prendre leur leçon avec le professeur. C'est ce que montrent les vases peints, où le maître s'occupe individuellement de chaque écolier, au lieu de s'adresser à tous en même temps et de donner un enseignement collectif.

Aux murs de l'école, dans les peintures de vases, sont accrochés les instruments du travail quotidien. Ce sont des lyres, avec ou sans leur plectron. Sur la coupe de Douris, on en distingue trois, suspendues à la muraille [5]. On sait que le sens de ces accessoires ne doit pas être serré de trop près. Ce sont souvent des ornements qui n'ont

1. Platon, *Protagoras*, p. 325 E.
2. Τὰ βάθρα σπογγίζων, dit-il en parlant d'Eschine enfant (*Couronne*, 258).
3. Grasberger, *op. c.*, II, pp. 217 sqq.
4. Platon, *Protagoras*, p. 315 B.-C.
5. Cf., plus loin, la figure 9, et Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 288-289, n° 9.

d'autre but que de remplir les vides du tableau. Mais tout en servant à boucher des trous, ils s'accordent d'ordinaire, chez les peintres du v[e] siècle, avec la signification générale de la composition. Tel est le caractère des divers objets semés sur les deux revers de la coupe de Douris : ils se rapportent tous à l'éducation littéraire et musicale. Quant à dire, par exemple, à qui appartiennent ces lyres, si elles sont au maître ou aux élèves, c'est là chose difficile. Veut-on à toute force une réponse? Il est probable qu'elles sont plutôt la propriété du



Fig. 6. — Coupe de Douris, 2[e] revers. Intérieur d'école.

maître et qu'elles figurent là comme des instruments de rechange à son usage, car les enfants apportaient avec eux leurs lyres ainsi que leurs tablettes. Sur les amphores de Londres, c'est ainsi que les choses se passent. Un beau vase décoré par Pistoxénos, contemporain de Douris, et qui représente un écolier se rendant chez son professeur de musique, nous le montre suivi d'un vieil eunuque qui, d'une main, porte sa lyre, tandis qu'il s'appuie de l'autre sur un bâton [1].

Parmi les accessoires figurés sur la coupe de Douris, on aperçoit encore un de ces étuis en peau mouchetée si fréquents sur les vases qui reproduisent des scènes de banquet : c'est dans cet étui qu'on serrait la flûte [2]; une petite boîte y était fixée, qui contenait les lan-

1. Voir, plus loin, la figure 10. — Cf. Weisser, *Bilder-Atlas zur Weltgeschichte*, 3[e] éd., Stuttgart, 1884, pl. 69, n° 37, peinture de vase représentant trois écoliers, dont l'un, celui de droite, porte des tablettes, tandis qu'un autre, debout devant lui, tient un rouleau d'écriture et semble adresser la parole à un troisième, assis sur une base quadrangulaire et muni d'un bâton.

2. Cet étui s'appelait συβήνη. La lyre, quand on ne s'en servait pas, était

guettes de l'instrument [1]. Mentionnons enfin une corbeille à mettre les manuscrits [2], un manuscrit roulé, suspendu au mur à l'aide d'une ficelle, et une tablette à écrire [3]. Pour se rendre compte de la structure de ce dernier objet, il faut le considérer entre les mains de l'un des professeurs représentés dans le tableau. Sur un des revers de la coupe, on voit, en effet, un personnage imberbe, nu jusqu'à la ceinture, les jambes et les reins enveloppés d'un manteau. Il est assis sur un escabeau et tient de la main gauche une tablette, sur laquelle, avec la main droite armée d'un style [4], il s'apprête à tracer des caractères. Cette tablette est composée de trois planchettes réunies à l'une de leurs extrémités et s'ouvrant en forme de triptyque. Chaque planchette était enduite d'une cire molle ou facile à amollir. Quand l'une d'elles était remplie, on passait à la suivante, et quand toutes se trouvaient couvertes d'écriture, on effaçait les caractères avec la partie plate du style. Ces tablettes portaient différents noms, dont quelques-uns indiquaient le nombre de planchettes ou de pages qu'elles comprenaient : c'est ainsi qu'on les appelait δέλτοι, πίνακες, δίπτυχα, τρίπτυχα, etc. Les représentations de tablettes à écrire sont fréquentes sur les vases peints [5]. La restauration donnée par M. Overbeck de la tablette du banquier L. Cæcilius Jucundus, trouvée en 1875 dans les ruines de Pompéi, fait voir comment les feuillets du diptyque ou du triptyque étaient rattachés les uns aux autres : ce n'était pas une

également renfermée dans une enveloppe : voir DUMONT et CHAPLAIN, *les Céramiques de la Grèce propre*, I, pl. 16, avec la notice de POTTIER, p. 378. Les Grecs prenaient de leurs instruments de musique le même soin que de leurs armes : voir SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot CLIPEUS, fig. 1648, jeune homme ôtant de dessus un bouclier la draperie qui le protège.

1. C'était le γλωττοκομεῖον.
2. Κιβωτός. Voir, sur cet accessoire, MICHAELIS, *Arch. Zeitung*, XXXI, p. 6.
3. Voir, sur ces deux objets, ID., *ibid.*, pp. 6-7.
4. Στῦλος, γραφίς, γραφεῖον.
5. PANOFKA, *Griechinnen und Griechen, Griechen nach Antiken*, pl. 1, n° 9. — GERHARD, *op. c.* I, pl. 50-51, n° 1; IV, pl. 244, 287, n° 1, 289, n° 1. — *Annali*, XLI, pl. add. P. — *Arch. Zeitung*, XXXVIII, pl. 15. — SCHREIBER, *Kulturhist. Bilderatlas*, I, pl. 90, n° 5, etc. Voir FURTWÆNGLER, *Beschreibung, Sachregister*, au mot SCHULUNTERRICHT. — Sur le célèbre vase de Darius, au musée de Naples, on aperçoit un homme barbu, assis devant une table sur laquelle sont alignés des chiffres. De la main droite, il remue, sur cette table, des jetons à calculer, tandis que de la main gauche, il tient une tablette en forme de diptyque, sur laquelle on lit : ΤΑΛΝΤΑ Η (τάλ(α)ντα ἑκατόν). En face de ce personnage, une femme en costume barbare porte dans ses bras un sac plein d'or : voir *Monumenti dell'Inst. di corr. arch.*, IX, pl. 50-51 ; BAUMEISTER, *Denkmæler*, au mot DAREIOS, pl. VI, fig. 449. — Sur les tablettes à écrire en général, voir H. BLÜMNER, dans BAUMEISTER, *op. c.*, au mot BRIEFE. Cf. les indications bibliographiques données par REINACH, *la Nécropole de Myrina*, p. 397, note 3.

charnière métallique qui les réunissait, mais une simple cordelette [1].

Un accessoire, dans la peinture de Douris, est particulièrement difficile à expliquer : c'est une sorte de croix à quatre branches égales et qui paraît formée par deux bandes plates dont chacune coupe l'autre verticalement. Dans la savante étude qu'il consacre à la coupe de Céré, M. Michaelis renonce à donner de cet objet une explication satisfaisante : cette croix, d'après lui, ne saurait être une règle, car la règle ne se rencontre que dans les scènes de palestre; il faut donc désespérer d'en trouver le véritable sens [2]. Telle n'est pas l'opinion de M. Grasberger, qui ne voit pas pourquoi la règle serait un accessoire uniquement réservé aux représentations de palestre. Sans doute, c'est le plus souvent dans les tableaux de ce genre qu'elle apparaît [3]; mais dans les scènes de palestre, on aperçoit aussi le diptyque, témoin cette coupe de Munich dont la décoration est empruntée à la vie du gymnase et où les accessoires figurés dans le champ sont un diptyque, un lécythe, une strigile, une croix semblable à celle du vase de Douris et une seconde strigile avec une éponge [4]. On voit par cet exemple que les instruments de l'éducation intellectuelle étaient souvent mêlés par les peintres à ceux de l'éducation physique. Pourquoi le contraire n'aurait-il pas eu lieu? M. Grasberger va même jusqu'à penser que, sur la coupe de Douris, figurait, près de la croix, un flacon à huile, dont le vase, endommagé, ne laisse plus apercevoir qu'une trace indécise : ce serait encore là un accessoire qui rappellerait la palestre. On peut donc admettre que la croix dessinée au-dessus du personnage qui enseigne à écrire n'est autre chose que l'ornement qui apparait dans plusieurs scènes de gymnastique, c'est-à-dire une règle ou une équerre [5]. Nous verrons plus loin si cette hypothèse doit être maintenue.

Pour en finir avec cette peinture, signalons deux coupes accrochées à la muraille et qui complètent l'ameublement de l'école. Ce sont des

1. *Pompeji in seinen Gebæuden, Alterthümern und Kunstwerken dargestellt*, par J. Overbeck, 4ᵉ éd., en collaboration avec A. Mau, p. 489.

2. Michaelis, *Arch. Zeitung*, XXXI, p. 7. L'hypothèse de M. Helbig, suivant laquelle l'objet en question serait un sachet à parfum (*Annali*, XLV, p. 58), ne semble pas pouvoir se soutenir.

3. Voir, par exemple, O. Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung Kœnig Ludwigs*, 402, 504, 505.

4. O. Jahn, *op. c.*, 402. — Cf. une coupe du musée de Berlin, sur un des revers de laquelle on voit une croix, un diptyque, puis, accrochés ensemble au même clou, une éponge, un aryballe et une strigile. (Furtwængler, *Beschreibung*, 2525.)

5. Grasberger, *op. c.*, II, pp. 232-233.

vases où boivent probablement maîtres et élèves pendant les repos qui interrompent les leçons.

Sur les amphores du British Museum, les accessoires sont beaucoup moins nombreux. Comme chez Douris, on remarque le rouleau d'écriture entouré d'une ficelle [1], l'étui à flûte en peau mouchetée, accompagné de la boîte qui renferme les languettes [2]. Mais il n'y a point de lyres dans le champ : lyres et flûtes sont entre les mains des personnages. Signalons deux objets nouveaux : le premier est un petit sac à serrer les osselets, curieux exemple de la liberté que les peintres apportaient dans le choix de ces accessoires à l'aide desquels ils remplissaient les espaces vides de leurs compositions [3]; le second est, à ce qu'il semble, un de ces pupitres élevés, portatifs, sur lesquels les élèves lisaient debout [4]. Si l'on songe que dans certaines écoles, où se donnait principalement l'instruction musicale, la classe était parfois ornée de statues d'Apollon et des Muses, on aura quelque idée de l'aspect que présentaient ces salles de travail, qui n'avaient rien de la régularité ni de la disposition sévère qu'offrent les nôtres [5].

C'est là que les enfants se rendaient le matin de bonne heure. Les peintures de vases nous les montrent, en général, vêtus d'un ample manteau. C'est le costume qu'ils portent partout où ils figurent, sur les bas-reliefs votifs comme sur les vases peints. Ils ont la tête nue; une couronne de feuillage ou un simple ruban enserre leurs cheveux.

La coupe de Douris, qui nous fournit de si précieux renseignements sur l'éducation littéraire et musicale des jeunes Athéniens, est aujourd'hui classique parmi les archéologues; nous aurons plus d'une fois

1. Figure 7.

2. Dans la figure 8, un étui de cette espèce est suspendu au siège de l'un des professeurs; dans la figure 7, un des enfants en tient un à la main. Deux représentations très nettes de l'étui à flûte et du γλωττοκομεῖον sont celles que donnent nos figures 13 et 15. — Cf. *Monumenti*, III, pl. 12; O. Jahn, *Ueber Darstellungen griech. Dichter auf Vasenbildern*, pl. 7, n[os] 1 et 3; Chabouillet, *Cabinet Fould*, pl. 17, n° 1395; Klein, *Euphronios*, 2[e] éd., p. 105, etc. L'étui à flûte était pourvu d'une courroie qui permettait de le porter soit suspendu au cou, soit passé dans l'avant-bras : voir, plus loin, figure 18.

3. Figure 8. — Cf., plus loin, la figure 9; Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 288-289. n[os] 1 et 3.

4. Figure 7. — Cf. Pollux, X, 60; Grasberger, *op. c.*, II, pp. 221-222; Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 36, p. 331.

5. Athénée (VIII, p. 348 D) parle d'un professeur de musique appelé Stratonicos, qui avait dans son école la statue d'Apollon et celles des neuf Muses. N'ayant que deux élèves, il répondait à ceux qui lui demandaient quel était le nombre de ses auditeurs : « Ils sont douze, avec les dieux ».

l'occasion d'y revenir dans ce chapitre et dans le suivant. Donnons pour le moment un rapide aperçu de l'ensemble des deux scènes qu'on voit sur les amphores moins connues du British Museum. Ces amphores, nous l'avons dit, ont été trouvées à Rhodes, et le style des peintures qui les décorent, les caractères des inscriptions qu'on y déchiffre [1] autorisent à les regarder comme très voisines, par le temps, de la coupe de Douris, laquelle doit être placée entre 470 et 440 [2]. Elles sont évidemment de fabrication athénienne, toutes deux sorties



Fig. 7. — Amphore de Londres. Intérieur d'école.

du même atelier, et l'on peut y voir d'authentiques témoignages de la manière dont se donnait à Athènes, vers le milieu du v[e] siècle, l'enseignement musical, car c'est uniquement de musique qu'elles nous entretiennent.

Sur la première [3], un personnage barbu, tourné à droite, la tête ceinte d'une couronne de feuillage, joue de la lyre, assis sur un siège à dossier, et forme le centre du tableau. En face de lui, sur un escabeau, est assis un enfant qui le regarde avec attention, une lyre

1. Le mot καλός, tracé deux fois dans le champ de chacune des deux peintures.

2. Je les croirais volontiers assez anciennes. Je citerai comme preuves, figure 7, une certaine gaucherie dans le dessin du torse nu du professeur et la facture maladroite de l'animal à la robe mouchetée; figure 8, le profil fuyant du maître qui chante en s'accompagnant du barbitos. — Cf. le profil d'Anacréon sur un vase antérieur aux guerres médiques, O. Jahn, *op. c.*, pl. 3, n° 1. Voir encore la belle coupe d'Euphronios récemment publiée dans le catalogue de la collection Branteghem, n° 8, Londres, 1888.

3. Figure 7, d'après les *Annali*, L, pl. add. G.

dans les mains. On aperçoit, sous la chaise du professeur, un chien accroupi, qui tourne la tête vers l'écolier. Derrière celui-ci, un autre enfant debout, portant un étui à flûte, semble s'éloigner du groupe que je viens de décrire : il a pris sa leçon, et, en quittant l'école, il jette un regard dédaigneux sur son condisciple, dont l'ignorance, sans doute, ou l'intelligence rebelle lui fait pitié. A l'extrémité droite de la composition, un troisième enfant, enveloppé d'un manteau qui lui couvre à demi la tête et assis sur un siège à dossier, a l'air d'attendre son tour de leçon. L'ingénieux commentateur des deux peintures de Londres, M. Engelmann, serait disposé à voir dans cette figure, à cause du siège sur lequel l'artiste l'a placée, un sous-maître, prêt à faire travailler l'élève porteur de l'étui à flûte, qui se dirige de son côté. Tel paraît être le sens d'une peinture de Corneto, où l'on aperçoit un éphèbe présentant un étui du même genre à un homme assis, qui a, comme le personnage qui nous occupe, son manteau ramené sur la tête [1]. Mais M. Engelmann reconnaît lui-même que ce sous-maître serait d'un âge bien tendre; de plus, il a mauvaise tenue : pendant qu'un de ses pieds pose à terre, l'autre se balance sous la chaise d'une façon familière qui ne saurait convenir à la gravité d'un professeur. Il manquerait d'ailleurs, devant lui, un escabeau pour l'élève qui porte l'étui à flûte [2]. A ces raisons, j'en ajouterai une autre, c'est que le siège à dossier n'est pas nécessairement un attribut du maître en sous-ordre. Si, comme on le verra tout à l'heure, la seconde amphore rhodienne nous montre un de ces maîtres occupant un siège semblable, sur la coupe de Douris, le professeur de lyre, le professeur d'écriture et celui qui enseigne à jouer de la flûte, tous trois, semble-t-il, maîtres subalternes, n'ont pour s'asseoir que de simples escabeaux [3].

Dans la partie gauche du tableau, figure un enfant debout, en manteau. Une lyre dans la main gauche, il se dirige vers le maître qui occupe le centre de la composition. Derrière lui, un homme barbu, ayant l'attitude de quelqu'un qui part, appuie la main droite sur l'espèce de pupitre décrit plus haut, tandis que de la main gauche il serre l'extrémité d'une laisse qui retient un animal à la peau mouchetée. Ce personnage est-il le pédagogue ou un ami, un admirateur

1. *Bull. dell' Inst. di corr. arch.*, 1878, p. 180.
2. Engelmann, *Annali*, L, pp. 288-289.
3. Il n'y avait pas, en somme, de règle à ce sujet.

de l'enfant? C'est vers la seconde hypothèse qu'incline M. Engelmann [1]; je serais plutôt partisan de la première et verrais volontiers dans cette figure le pédagogue qui a conduit son élève chez le cithariste et qui s'en retourne, emmenant l'animal compagnon du jeune écolier. Quant à cet animal, sa taille, la forme de sa tête, sa longue queue, son pelage bigarré, indiquent que nous avons affaire à un de ces léopards privés comme on en rencontrait dans les maisons riches d'Athènes, peuplées d'animaux rares et qu'on se procurait à grands frais [2].



Fig. 8. — Amphore de Londres. Intérieur d'école.

La seconde amphore de Rhodes [3] offre, au centre, l'image d'un maître barbu, tourné à droite et assis sur un siège au dossier duquel est appuyé un bâton. Il chante en touchant de la main gauche les cordes d'un barbitos, pendant que de la main droite fermée il tient le plectron. En face de lui, un écolier joue de la double flûte en le regardant; on remarque, derrière son escabeau, un enfant nu, assis à terre et qui porte la main droite à son visage, tandis que de la gauche il s'appuie sur le sol. Peut-être est-ce le petit esclave qui, à défaut de pédagogue, accompagnait le jeune Athénien à l'école et lui

1. *Annali*, L, p. 289.
2. *Ibid.*, L, p. 293. — Cf. Cougny et Saglio, *Diction. des antiq. grecques et romaines*, aux mots Bestiæ mansuetæ, Cicures, fig. 822, peinture de vase représentant un jeune homme qui tient en main une panthère. Voir, d'ailleurs, l'article tout entier.
3. Figure 8, d'après les *Annali*, L, pl. add. P.

portait son bagage; j'aimerais mieux y voir l'esclave du maître, le serviteur qui balaye l'école quand les élèves l'ont quittée et remplit les fonctions que remplissait, chez le grammatiste Elpias, Eschine enfant. La scène est limitée, à droite, par deux figures dont le sens est difficile à préciser. La première est un écolier enveloppé de son manteau et tenant une double flûte : il marche vers le professeur qui forme le point central du tableau. La seconde est un jeune homme imberbe, vêtu d'un long manteau et muni d'un bâton : il paraît venir du dehors et se dirige du même côté que l'enfant à la double flûte. Entre eux est un siège à dossier. Si l'on considère que dans la partie gauche de la scène se trouve représentée la leçon de flûte, il semble que la symétrie oblige à voir ici une leçon du même genre : l'enfant serait alors l'élève flûtiste et le jeune homme, le sous-maître qui va le faire travailler. Mais cette explication rencontre deux difficultés : c'est d'abord l'absence d'escabeau pour l'écolier; c'est, en second lieu, ce fait qu'on n'aperçoit pas de double flûte entre les mains du prétendu sous-maître. Ces difficultés, qui frappent M. Engelmann [1], ne me paraissent pas sérieuses. S'il n'y a pas d'escabeau, il n'y en a pas non plus à l'autre extrémité de la composition, où l'on voit un maître de flûte faire de vains efforts pour attirer l'attention d'un élève debout devant lui et qui ne l'écoute pas [2]. Quant à ce détail, que l'éphèbe au manteau ne porte pas de double flûte, on ne peut rien en conclure : peut-être en tient-il une de la main gauche, sous ce grand himation qui l'enveloppe des pieds à la tête, ne laissant de libre que le bras droit. L'hypothèse d'une leçon de flûte de ce côté du tableau n'en doit pas moins, semble-t-il, être rejetée pour les raisons suivantes : la première est que l'enfant se dirige, à n'en pas douter, soit vers le cithariste qui chante en jouant du barbitos, soit vers le professeur de flûte qui occupe la partie gauche de la scène, en un mot, vers l'endroit de l'école où il pense pouvoir prendre sa leçon, ce qu'il ne ferait point, s'il rencontrait dès les premiers pas l'enseignement qu'il vient chercher; la seconde est que le jeune homme à l'ample manteau et au bâton entre évidemment dans l'école en même temps que l'enfant : or le sous-maître est

1. *Annali,* L, p. 291.
2. Sur la coupe de Douris, l'enfant placé devant le professeur de flûte n'est pas non plus assis sur un escabeau : il est debout. Il en est de même de celui qui récite et de celui qui apprend à écrire.

figuré d'ordinaire à son poste, et non se rendant à ses fonctions. Que représente donc ce personnage? On ne peut songer à un pédagogue : son âge interdit une pareille interprétation. Probablement c'est un éraste, ou quelque frère aîné qui veille sur la conduite de son frère cadet. La première hypothèse serait plus en rapport avec ce que nous savons des mœurs des Athéniens.

L'autre moitié de la scène est heureusement moins obscure. Derrière le maître qui joue du barbitos se trouve un escabeau sur lequel a pris place un animal à longue queue, dont le pelage est moucheté et qui a toutes les apparences d'un chat, encore un des hôtes familiers des maisons riches, le chat, à Athènes, étant alors une bête de luxe, qu'on faisait venir d'Égypte. Près de l'escabeau, un enfant vêtu d'un long manteau tient une lyre de la main gauche. Il vient pour prendre sa leçon, et trouvant le siège sur lequel il doit s'asseoir occupé par le chat, il offre plaisamment à l'animal, qui tourne vers lui la tête, son plectron, comme pour l'engager à s'en servir, puisque déjà il est en possession de l'escabeau des écoliers. Cet incident et le petit discours que tient très certainement au chat l'enfant à la lyre donnent des distractions à un autre enfant qui prend une leçon de flûte : s'interrompant, il s'est retourné et présente au chat sa double flûte, pour continuer la plaisanterie de son camarade. Pendant ce temps, assis sur un siège à dossier, le sous-maître s'époumonne à souffler dans son instrument, tandis qu'à ses pieds un chien lève en l'air son museau pointu et mêle ses hurlements aux sons discordants dont la classe retentit [1].

Si je me suis attardé à ces descriptions, toujours un peu difficiles à suivre, même quand on a les dessins sous les yeux, c'est afin de montrer le genre de secours que fournissent les peintures de vases, combien elles sont instructives, mais combien aussi l'interprétation en est souvent délicate et incertaine. Dans les scènes de la vie quotidienne comme celles qui sont reproduites sur les amphores de Rhodes, il y a des intentions qui se saisissent du premier coup; il en est d'autres qu'on est réduit à deviner ou qui échappent. Qu'on se figure un tableau représentant l'intérieur d'une de nos écoles, avec les différents exercices auxquels s'y livrent les enfants : que de détails, dans deux mille ans, y paraîtraient inintelligibles! Il faut tenir compte,

1. Engelmann, *Annali*, L, pp. 287-288.

en outre, sur les vases peints, de cette libre fantaisie à laquelle les artistes ne renoncent jamais complètement, si désireux qu'ils soient de rendre la réalité dans sa simplicité familière. Les petites œnochoés que nous avons étudiées plus haut et où des traits de pure imagination se trouvent mêlés à d'autres d'une vérité si scrupuleuse, sont de curieux exemples de ce mélange d'invention et d'exactitude. Les amphores de Londres n'en ont pas moins une grande valeur par la connaissance qu'elles nous donnent de la vie scolaire du jeune Athénien au ve siècle. La coupe de Douris est, à coup sûr, plus belle; le dessin y est d'une élégance achevée; les deux revers s'y correspondent avec une symétrie savante, d'autant plus agréable à l'œil qu'elle se cache et qu'il faut un effort pour la découvrir [1]; mais l'ensemble en est un peu froid. Nous y voyons, d'un côté, une leçon de lyre et une leçon de littérature, de l'autre, une leçon de flûte et une leçon d'écriture : c'est le travail de l'école dans sa régularité paisible. Les peintures de Londres sont plus vivantes, avec ce va-et-vient d'écoliers qui arrivent ou qui partent, ces élèves qui étudient, cet autre qui attend que son tour soit venu, avec ces animaux qui éveillent des idées de récréation et de gais ébats, bien différents de la studieuse application qui règne dans l'école représentée par Douris.

Maintenant que nous connaissons le lieu où se font les premières études, il faut dire un mot des personnes qui y conduisent l'enfant et qui l'en ramènent. C'est au pédagogue que ce soin est confié. En général, le pédagogue succédait immédiatement à la nourrice; c'est lui qui avait la surveillance de l'enfant depuis l'âge d'environ sept ans jusqu'à la dix-huitième et même la vingtième année [2]. Ici encore, bien entendu, il faut se garder de généraliser. De même que la nourrice ne se rencontrait pas dans tous les intérieurs attiques, de même tous les pères athéniens n'étaient pas assez riches pour s'offrir le luxe d'un pédagogue, qu'il fallait tout au moins nourrir. Cependant, les pédagogues étaient nombreux à Athènes, si l'on en juge par la place qu'ils occupent dans la littérature athénienne et par les images que nous en ont transmises les monuments. Quels hommes étaient ces gardiens de l'enfant et de l'adolescent?

1. Les figures 5 et 6, qui reproduisent séparément les deux revers de la coupe, ne peuvent donner de cette symétrie qu'une idée imparfaite. On la saisira mieux si l'on examine, par exemple, le dessin d'ensemble qui se trouve dans Baumeister, *Denkmæler*, au mot Schulen, fig. 1652.

2. Grasberger, *op. c.*, I, pp. 286-287.

Comme la nourrice, le pédagogue est de condition servile. Une inscription funéraire trouvée en Attique mentionne un pédagogue originaire de Milet [1]. D'autres contiennent simplement le nom du mort et l'indication de sa qualité de pédagogue [2] : telle est la rédaction ordinaire des épitaphes des personnes non citoyennes. Le pédagogue est donc, non seulement un étranger, mais un esclave. Ses mœurs et son langage répondent à son état social : on en a la preuve dans le *Lysis*, où Platon nous montre les pédagogues de Lysis et de Ménexène réclamant à grands cris les deux jeunes gens pour les ramener au logis, car la nuit approche. Ils accourent comme des forcenés, traînant par la main les jeunes frères des deux adolescents. En vain on les repousse : ils se fâchent et lâchent la bride à leur éloquence demi-barbare, comme des gens qui ont profité de la fête d'Hermès pour boire un peu plus que de raison. Ne pouvant rien leur faire entendre, Socrate se résigne à rompre l'entretien [3].

Le devoir du pédagogue est de veiller sur la conduite de l'enfant et de façonner son caractère. Comme l'enfant, suivant Platon, est, de tous les êtres, le plus difficile à maîtriser et qu'il a d'autant plus de propension à la révolte qu'il porte en lui un germe de raison, il est nécessaire d'imposer un frein à son indocile pétulance. Voilà pourquoi il faut, de bonne heure, lui donner un pédagogue qui puisse le diriger au sortir des mains de sa mère et de sa nourrice; de même, en effet, qu'on ne saurait concevoir des brebis sans berger ni des esclaves sans maître, de même on ne peut imaginer des enfants sans pédagogue [4]. L'auteur du petit traité *De l'éducation des enfants* est même d'avis qu'on ne doit pas trop se hâter d'affranchir le jeune homme de cette active et sévère surveillance. Il blâme les pères qui remettent leurs fils encore enfants aux mains d'un pédagogue, pour les laisser vivre selon leur caprice une fois plus avancés en âge : c'est le contraire qu'il faudrait faire, car les jeunes gens doivent être suivis de plus près que les enfants [5]. Le pédagogue est donc chargé de prévenir ou de réprimer

1. *C. I. A.*, III, 1451. — Cf. le Thrace Zopyros, le pédagogue d'Alcibiade. (Platon, *Alcibiade*, p. 122 A-B.)
2. *C. I. A.*, II, 3473, 3888.
3. Platon, *Lysis*, p. 223 A-B. — Cf. Ælius Aristide, *Sur la rhétorique*, II, p. 127, éd. Dindorf, où il est aussi question de παιδαγωγοὶ ὑποβαρβαρίζοντες, et où l'on voit le pédagogue cumulant les fonctions de pédagogue et de portier
4. Platon, *Lois*, VII, p. 808 C-E.
5. [Plutarque], *De l'éducation des enfants*, 16. — Cf. *ibid.*, 7, où l'auteur recommande aux pères de ne point confier leurs enfants à des esclaves barbares ou

tous les écarts. Aussi est-il, en général, redouté de son jeune maître. Même en faisant la part de l'exagération ou des dispositions pessimistes de certains auteurs, on trouve à chaque instant dans les textes la preuve de la terreur qu'inspiraient aux enfants ces rudes gardiens. Les épithètes de φοβεροί, de τυραννοῦντες leur sont souvent appliquées [1]. Parmi les représentations de la vie privée des Grecs qu'a réunies Panofka, il s'en trouve une où l'on voit un homme barbu, fort semblable à un pédagogue, et qui frappe d'une verge un satyre enfant, lequel a renversé une corbeille de fruits [2]. La verge, en effet, était l'arme du pédagogue et il lui arrivait d'en abuser.

Une des principales fonctions du pédagogue était d'accompagner son élève aux écoles, soit chez le grammatiste, soit chez le cithariste, soit même, plus tard, chez le pédotribe. Il lui portait son bagage d'écolier, ses tablettes, ses livres, sa lyre [3]. Souvent, il assistait à la leçon. Sur la coupe de Douris, on en voit deux, assis sur des escabeaux et qui paraissent prendre un vif intérêt, l'un à la leçon d'écriture, l'autre à la leçon de littérature. Tous deux sont barbus et vêtus d'un manteau qui laisse à découvert le bras droit et l'épaule droite; ils ont à la main un long bâton à l'extrémité recourbée. Pour M. Michaelis, ce sont bien là des pédagogues qui attendent que les enfants confiés à leur garde soient congédiés par le professeur [4]. Telle n'est pas l'opinion de M. Engelmann. On a vu qu'une des amphores de Londres offre l'image d'un homme barbu qui tient en laisse un léopard : M. Engelmann voit dans ce personnage plutôt l'amant de l'un des écoliers qu'un pédagogue, parce qu'un pédagogue n'aurait ni ce costume, qui est celui de tous les Athéniens, ni cet air digne. Il en est de même des deux figures du vase de Douris : ni l'un ni l'autre n'a, d'après lui, l'extérieur barbare qu'ont d'ordinaire les pédagogues sur les vases peints [5].

qui ont souvent changé de maîtres (παλίμβολοι). L'idéal du pédagogue, pour le Pseudo-Plutarque, c'est le vieux Phénix, le pédagogue d'Achille.

1. [Platon], *Axiochos*, p. 366 D-E. — Aphthonios, *Progymnasmata*, III, p. 64, éd. Walz. — Libanius, III, p. 365, éd. Reiske.

2. Panofka, *Griechinnen und Griechen, Griechen nach Antiken*, pl. 1, n° 2.

3. Platon, *Lysis*, pp. 208 C, 223 A-B. — Cf. le joli tableau que trace le Pseudo-Lucien, *Amours*, 44, de l'enfant qui se rend de bon matin à l'école, suivi de son pédagogue qui porte les instruments de son travail quotidien, πολύπτυχοι δέλτοι, παλαιῶν ἔργων ἀρετὰς φυλάττουσαι βίβλοι, εὐμελὴς λύρα. Bien que très postérieur à l'époque qui nous occupe, ce texte peut être considéré comme une exacte peinture de ce qui se passait au v° et au iv° siècle.

4. Michaelis, *Arch. Zeitung*, XXXI, pp. 1-2.

5. *Annali*, L, p. 289. — Voir, à propos des mêmes figures, les mêmes doutes dans Grasberger, *op. c.*, II, p. 230.

On peut à la rigueur partager, dans le premier cas, l'avis de M. Engelmann, mais, dans le second, il semble plus difficile de le suivre. L'absence d'accoutrement barbare est, en effet, un argument aisé à réfuter. Les vases qui représentent des pédagogues appartiennent pour la plupart à une époque relativement basse : de là cette recherche de la couleur locale et de cette exactitude, pour ainsi dire, ethnographique qu'ignore le grand art du ve siècle, ou dans laquelle il porte plus de discrétion. Les pédagogues de Douris ne se distinguent ni par le costume ni par la coiffure des professeurs à côté desquels ils figurent. L'attitude de l'un d'eux, celui qui tourne la tête vers le maître de littérature, est cependant caractéristique : il a les jambes croisées, posture négligée que les Athéniens regardaient comme de mauvais ton et qu'ils interdisaient aux enfants [1]. N'est-ce pas là une de ces brèves indications dont les artistes grecs sont coutumiers à la belle époque, et ne suffit-il pas de ce geste si simple pour marquer la condition du personnage? C'est un barbare malappris, comme son compagnon, dont le maintien, il est vrai, est plus correct : tous deux attendent, dans l'école même, que la leçon soit finie et, pour se distraire, ils l'écoutent, non sans curiosité [2].

Non seulement le pédagogue suivait l'enfant partout où il allait, mais il était pour lui une sorte de moniteur chargé de lui faire observer certaines convenances que lui-même ne respectait pas toujours. C'est ainsi qu'il surveillait les relations de l'écolier et écartait de lui les liaisons dangereuses [3]. De même, c'était lui qui lui enseignait à ne pas croiser les pieds quand il était assis, à ne pas mettre ses jambes l'une sur l'autre, à ne pas appuyer son menton sur sa main [4]; c'était lui qui veillait à ce qu'il marchât dans la rue les yeux baissés, à ce qu'à table il prît la saumure avec un doigt, le poisson, le pain, la viande avec deux, qui lui apprenait à se gratter discrètement et à se draper décemment dans son manteau [5]. Tout ce menu détail de la conduite journalière, toute cette puérilité civile et honnête regar ;

1. Aristophane, *Nuées*, 983.
2. Comme M. Michaelis, M. Furtwængler (*Beschreibung*, 2285) adopte l'hypothèse très vraisemblable de deux pédagogues. Chez celui qui croise les jambes, certains traits du visage, visibles, paraît-il, sur l'original et négligés dans les reproductions, accentueraient encore, à mon avis, le caractère barbare du personnage.
3. Platon, *Banquet*, p. 183 C.
4. Aristophane, *Nuées*, 983. — Clément d'Alexandrie, *Pédagogue*, II, 1, 13, éd Dindorf.
5. Plutarque, *Que la vertu peut s'enseigner*, 2.

dait le pédagogue, dont le rôle, on le voit, n'était pas sans analogie avec celui de nos bonnes d'enfants [1].

Il y avait de ces esclaves qui occupaient dans la maison un rang plus relevé. Tel semble avoir été ce Sikinnos que Thémistocle avait à son service comme pédagogue de ses enfants. On sait de quelle périlleuse mission cet homme fut chargé peu de temps avant le combat de Salamine : c'est lui qu'Hérodote nous montre allant porter à Xerxès, de la part de son maître, un message trompeur qui précipitera la bataille et décidera de la victoire des Grecs [2]. Chez les tragiques, les pédagogues, sans accomplir de pareils exploits, n'en ont pas moins parfois une grande importance. Ce sont de vieux serviteurs, restés fidèles à la famille dont ils sont depuis longtemps les hôtes. Leur dévouement ne connaît point de limite, et, mêlés aux événements les plus graves, ils contribuent par leurs conseils, comme dans l'*Électre* d'Euripide, à hâter le fatal dénouement. Pas plus que la nourrice, le pédagogue de la tragédie n'est de condition libre, mais il a de plus qu'elle l'assurance qu'il doit à son sexe. Vivant plus au dehors, il a aussi plus d'expérience : bien des figures de rois ont passé devant lui et, dans une armée, il peut nommer chacun des chefs. Plus clairvoyant que sa compagne de servage, il prévoit de loin les catastrophes; pendant qu'elle craint ou qu'elle gémit, il observe et raisonne. Comme elle, il s'attendrit sur le sort de ses maîtres, quand le malheur les a frappés, et tente humblement d'adoucir leur peine [3].

L'art, naturellement, ne pouvait négliger cette populaire figure. Parmi les statuettes antiques de terre cuite qui sont venues jusqu'à nous, plusieurs représentent des pédagogues [4]. C'était, semble-t-il, un

1. Parmi les devoirs de l'enfant, ARISTOPHANE (*Nuées*, 981-983) cite encore les suivants : ne pas prendre, aux repas, le haut du raifort, qui en était la partie la plus recherchée, ne pas dérober aux vieillards leur aneth ni leur céleri, ne pas être gourmand, ne pas rire immodérément, κιχλίζειν. Voir, pour le sens exact de ce mot, SUIDAS, s. vv. κιχλίζειν et κιχλισμός. — Cf. BEKKER, *Anecdota*, I, p. 271 : Κιχλισμός, πορνικὸς γέλως πολὺς καὶ ἄκοσμος. Bien qu'Aristophane ne nomme pas le pédagogue, c'est lui, évidemment, qui était chargé de faire observer toutes ces convenances.

2. HÉRODOTE, VIII, 75.

3. Outre le pédagogue d'Agamemnon, dont j'ai rappelé le rôle dans l'*Électre*, voir, dans Euripide, le pédagogue des enfants d'Œdipe et de Jocaste, et celui des enfants de Médée. — Cf., dans Sophocle, le pédagogue d'Oreste.

4. Voir, par exemple, *Arch. Zeitung*, XL, pl. 8, n° 1, une figurine de terre cuite représentant un vieux pédagogue qui conduit deux enfants : il tire l'oreille au plus grand, tandis que l'autre marche devant lui. — Cf. POTTIER et REINACH, *la Nécropole de Myrina*, pl. 29, n° 3, pédagogue enseignant à lire à un enfant.

motif aimé du public et dont le succès était assuré. Aussi les coroplastes ne se faisaient-ils pas faute de le reproduire, confiants dans l'accueil que réservait la foule à cette image familière qui lui rappelait à la fois les émotions du théâtre et la réalité. Mais ce sont surtout les vases qui mettent sous nos yeux le portrait du pédagogue. Certains sujets ne sauraient se passer de sa présence. C'est ainsi que partout où sont figurés les Niobides, on l'aperçoit à leurs côtés [1] : il vole à leur secours et les soutient, défaillants, dans ses bras, quand Apollon les a touchés de sa flèche meurtrière. Son aspect ne varie guère. Chauve, le front ridé, le menton garni d'une barbe blanche et épaisse [2], il est vêtu d'une tunique à manches, serrée autour de la taille; un manteau retenu par une agrafe flotte sur ses épaules; ses jambes sont protégées par ces hautes guêtres lacées qui font partie du costume barbare. Souvent, il porte un bâton à l'extrémité recourbée, comme celui des pédagogues de la coupe de Douris [3]. L'ensemble de sa personne respire la bonhomie [4].

Une de ces peintures, profondément différente des autres, mérite qu'on s'y arrête : c'est celle qu'on voit sur ce vase de Pistoxénos en forme de cratère, dont il a été question plus haut [5]. Voici la double scène que présente ce vase; les personnages y sont faciles à reconnaître, car une inscription désigne chacun d'eux par son nom. D'un côté, le poète-musicien Linos, sous les traits d'un vieillard, occupe un

1. Je ne parle pas, bien entendu, des vases archaïques comme celui qu'a récemment publié M. Lœschcke, *Antike Denkmæler*, I, pl. 22. — Cf. *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, pp. 275 sqq. Mais voyez Stark, *Niobe und die Niobiden*, pl. 2. — Cf. Heydemann, *Berichte über die Verhandlungen der kœn. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, phil.-hist. Cl.*, XXIX, pl. 1, relief Castellani; *ibid.*, pl. 4, n° 2, relief d'Aricie; Baumeister, *Denkmæler*, au mot Niobe, fig. 1245, sarcophage de la Glyptothèque de Munich. — On connaît le pédagogue qui fait partie du célèbre groupe des Niobides du palais des Uffizi, à Florence : voir Baumeister, *op. c.*, au mot Skopas, pl. 63, fig. 1750.

2. Platon, *Alcibiade*, p. 122 A-B, nous apprend qu'on choisissait d'ordinaire pour pédagogues les esclaves que leur âge rendait impropres aux autres travaux.

3. Panofka, *Griechinnen und Griechen, Griechen nach Antiken*, pl. 1, n° 14. — *Arch. Zeitung*, XLI, pl. 6, etc.

4. Voici encore l'indication de quelques représentations de pédagogues : Heydemann, *Die Vasensammlungen des Museo nazionale zu Neapel, Mus. Borb.*, 766, 1757, 1769, 3218, 3255; *ibid.*, *Coll. Santangelo*, 526; Furtwængler, *Beschreibung*, 3297, etc. — Cf., sur les pédagogues dans les œuvres d'art, Stephani, *Compte rendu de la commission imp. arch. pour l'année* 1863, Saint-Pétersbourg, 1864, pp. 175 sqq.; H. Blümner, dans Baumeister, *Denkmæler*, au mot Pædagogen; Reinach, *la Nécropole de Myrina*, pp. 396-397.

5. Voir p. 105.

siége à dossier et joue de la lyre. En face de lui, sur un escabeau, le jeune Iphiclès, le frère jumeau d'Héraclès, une lyre entre les mains, semble écouter docilement les conseils de son professeur [1]. L'autre face du vase nous montre Héraclès allant rejoindre son frère chez le vieux Linos. Drapé dans un ample manteau d'où se dégage l'épaule droite, il tient de la main droite, à la place du bâton noueux sur lequel s'appuient d'ordinaire les éphèbes, une longue flèche dont la pointe est tournée vers la terre. Derrière lui, marche une étrange figure, un

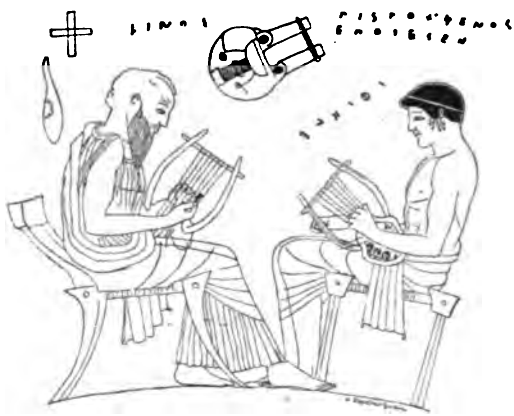


Fig. 9. — Iphiclès instruit par Linos.

personnage ridé, courbé, édenté, au nez maigre et busqué, aux pieds nus ornés d'une sorte de tatouage; vêtu d'une tunique et d'un manteau, il assure, de la main droite, sa tremblante démarche à l'aide d'un bâton. tandis que de la main gauche il porte une lyre. Près de lui, on déchiffre ce mot énigmatique : ΓΕΡΟΦΣΟ [2].

Avant de chercher quel en peut être le sens, il faut remarquer le caractère héroïque de la peinture. Nous n'avons pas affaire ici à un cithariste ordinaire, mais à Linos, au chantre légendaire dont l'imagination des Grecs avait fait l'un des premiers inventeurs de la poésie [3].

1. On aperçoit dans le champ un sac à osselets, une croix semblable à celle qui figure sur la coupe de Douris et une cithare.

2 Ce mot, bien entendu, est écrit en caractères archaïques, avec le Γ en forme de Λ et le Σ à trois branches. Les figures 9 et 10, qui reproduisent cette double composition, sont empruntées aux *Annali*, XLIII, pl. add. F.

3. Voir, sur Linos, Bergk, *Griech. Literaturgeschichte*, I, p. 322; Maurice Croiset, *Hist. de la littérature grecque*, I, pp. 60 sqq. — Cf. Welcker, *Kleine Schriften*, I, pp. 8 sqq.

Ses élèves sont les fils d'Alcmène, deux héros. Nous recueillons là l'écho d'une tradition d'après laquelle Héraclès aurait eu, en effet, pour maître de musique le poète Linos. Son père Amphitryon lui avait appris à conduire un char, Autolycos à lutter, Eurytos à tirer de l'arc, Castor à combattre armé de toute pièce; Linos, enfin, lui avait enseigné l'art de chanter en s'accompagnant sur la lyre [1]. Mais il avait trouvé en lui une intelligence rebelle et peu de dispositions pour les tranquilles exercices de l'école. Un jour que l'enfant s'était



Fig. 10. — Héraclès, suivi de son pédagogue, se rendant chez Linos.

montré moins appliqué encore que d'habitude, le professeur l'avait battu; Héraclès, furieux, s'était jeté sur lui et l'avait tué en le frappant avec sa lyre. Tel est le récit que nous a transmis Apollodor, et que d'autres auteurs reproduisent [2]. Une belle coupe de Muniche à peu près contemporaine du vase de Pistoxénos, c'est-à-dire qu'il faut placer vers le milieu du ve siècle, nous rend témoins de cette tragique histoire. Nous y voyons Héraclès dépouillé de son manteau et brandissant de la main droite, non sa lyre, mais le pied d'un escabeau qu'il a brisé; de la main gauche il serre la gorge de son maître et va lui asséner sur la tête un coup de son arme improvisée. Linos, à demi terrassé, la main gauche étendue pour parer le coup qui le menace,

1. Apollodore, II, 4, 9. — Théocrite (*Idylles*, XXIV, 103) fait de Linos le grammatiste de qui Héraclès aurait appris les premiers éléments.

2. Apollodore, II, 4, 9. Tous les textes relatifs à cette légende ont été réunis par O. Jahn, *Berichte über die Verhandlungen der kœn. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, phil.-hist. Cl.*, V, pp. 145 sqq.

essaye de se défendre avec une lyre qu'il tient de la main droite, pendant que quatre écoliers, au lieu de le secourir, s'enfuient épouvantés [1].

Ce n'est pas cet épisode qu'a représenté Pistoxénos, mais il le connaissait et s'en est inspiré. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la façon dont il a peint Héraclès. Ses épaules carrées, son col épais, ses cheveux crépus, dépourvus de toute parure, forment un frappant contraste avec la personne moins robuste d'Iphiclès, dont la chevelure, soigneusement lissée et serrée par un ruban, s'échappe sur les tempes en boucles discrètes, non sans une nuance de juvénile coquetterie. Je n'irai pas jusqu'à prétendre, avec M. Helbig [2], que déjà Héraclès médite contre son maître l'attentat dont parle Apollodore, mais il est évident que l'intention de l'artiste a été de peindre en lui le mauvais écolier, moins fait pour l'étude que pour les jeux violents et pour les rixes, et qui ne se rend qu'à contre-cœur à sa leçon. Jusque dans cette flèche qui lui sert de canne et que le peintre a placée entre ses mains à la fois comme un indice de ses goûts belliqueux et comme un présage de ses futurs exploits, apparaît le dessein de mettre en lumière son humeur indépendante et fantasque [3]. C'était donc un motif populaire dans les ateliers que cette légende d'Héraclès chez le vieux Linos, et Pistoxénos, en le reproduisant, n'a fait que se conformer au goût du jour. Ce qui demeure inexplicable, c'est le singulier compagnon du jeune athlète. Voici, je crois, ce que signifie l'inscription qu'on aperçoit à côté de lui.

Héraclès chez Linos, la bêtise, la paresse de ce lourd disciple qui n'entend rien aux choses de l'esprit, les moqueries dont il est nécessairement l'objet de la part de ses camarades, les punitions qu'il s'attire, puis sa rébellion et sa brutalité finales, tout cela fournissait une ample matière aux poètes de la comédie moyenne, dont on sait le goût pour la parodie. Héraclès, d'ailleurs, n'était-il pas leur héros de prédilection et, parmi les mythes qu'ils tournaient en ridicule, n'est-ce pas le sien qu'ils exploitaient de préférence? Au nombre des pièces qui mettaient sur la scène ses mésaventures scolaires, il y en avait

1. Voir la figure 11, d'après O. Jahn, *Berichte*, etc., V, pl. 10, n° 1. — Cf. id., *Beschreibung der Vasensammlung Kœnig Ludwigs*, 371.
2. *Annali*, XLIII, p. 93.
3. Peut-être aussi ne faut-il voir dans cette flèche qu'un bâton un peu plus élégant que les autres. Les éphèbes, sur les vases peints, sont parfois munis d'un accessoire analogue : voir Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 278-279, n°s 1 et 2, pl. 280, n° 2, pl. 282, n° 2.

une d'Alexis dont nous possédons un assez long fragment. On y voit Linos ordonnant à son élève de choisir sur un rayon le livre qu'il lui plaira, pour prendre sa leçon de littérature. Au lieu d'hésiter entre Homère et Hésiode, Orphée, Épicharme et Chœrilos, l'enfant va droit à un livre de cuisine et se contente de répondre aux compliments ironiques de son professeur : « Dis ce que tu voudras. Tu sauras que je meurs de faim [1]. » Il y a là pour nous une précieuse indication. La gourmandise d'Héraclès était, en effet, traditionnelle. C'est en héros



Fig. 11. — Héraclès tuant son maître Linos.

glouton que le peint Aristophane dans les *Grenouilles* [2]; c'est sous le même aspect que le représente l'*Alceste* d'Euripide [3]. Mais, de tous les poètes, aucun, semble-t-il, n'avait tiré parti de cette voracité légendaire comme Épicharme, le fondateur de la comédie sicilienne. « Si tu le voyais manger, disait un personnage de son *Busiris*, tu en mourrais. Son gosier gronde, ses mâchoires craquent, ses molaires résonnent, ses canines grincent; il siffle des narines, il agite les oreilles [4]. » L'insatiable appétit d'Héraclès homme fait paraît avoir été un des thèmes favoris d'Épicharme, qui y trouvait le prétexte d'une continuelle satire à l'adresse de la sensualité syracusaine. De là à concevoir chez le héros encore enfant un précoce amour de la bonne chère, il n'y avait qu'un pas. C'est cet amour qu'a peint Alexis; c'est à lui que fait allusion le tableau de Pistoxénos, car je serais tenté de voir

1. Athénée, IV, p. 164 B-D.
2. Aristophane, *Grenouilles*, 63.
3. Euripide, *Alceste*, 747 sqq.
4. Athénée, X, p. 411 B. J'emprunte cette traduction à M. Jules Girard, *Études sur la poésie grecque, Épicharme*, p. 43.

dans l'inscription qui nous embarrasse quelque dénomination comique comme Γεροψώνης, désignant le vieux maître d'hôtel d'Amphitryon, le fidèle serviteur du jeune Héraclès, qui lui sert à la fois de pourvoyeur et de pédagogue et qui est chargé, entre autres fonctions, de le conduire à l'école en lui portant sa lyre [1]. Peut-être Épicharme avait-il fait une comédie où figurait ce personnage; peut-être même cette comédie était-elle intitulée *Linos*, comme celle d'Alexis, et comme quelques drames satyriques dont le souvenir est venu jusqu'à nous [2]. Ce qui semble évident, c'est l'influence du poète sicilien sur la peinture qui nous occupe. Si l'on songe que la période la plus féconde de la carrière dramatique d'Épicharme se place sous le règne de Hiéron, entre 478 et 467, on reconnaîtra qu'une pareille hypothèse a pour elle les données mêmes de la chronologie, puisque le vase de Pistoxénos, comme la coupe de Douris, doit être rapporté à l'intervalle compris entre 470 et 440 [3].

Ce ne serait pas le premier exemple de l'action exercée par la comédie sicilienne sur les vases peints. Héraclès brisant les liens dont viennent de le charger les serviteurs du roi égyptien Busiris, tuant ou dispersant ses persécuteurs, tel était, à ce qu'il semble, le principal épisode d'une pièce d'Épicharme, et cet épisode se retrouve sur plusieurs vases [4]. Une autre scène, fréquemment traitée dans les ateliers, rappelait la comédie d'Épicharme intitulée *Héphaistos ou les Cômastes*. On y voyait Héphaistos enivré par Dionysos et ramené dans l'Olympe par le dieu du vin, pour rompre les liens invisibles qui retenaient Héra attachée au trône magique que l'industrieux artisan de Lemnos avait fabriqué pour elle, probablement sur l'ordre de Zeus [5]. Sans doute, ces deux légendes étaient antérieures à Épicharme : la seconde est au nombre des sujets représentés sur le vase François,

1. On sait que, dans l'orthographe archaïque, le ψ est toujours représenté par φσ, et l'ω par ο. La lecture que je propose est d'autant plus vraisemblable, que les noms des deux jeunes gens sont, eux aussi, écrits en abrégé : Ιφικλε, Ηραχ. Je préférerais Γεροψώνης à Γεροψοποιός, qui supposerait une abréviation plus considérable.

2. O. Jahn, *Berichte*, etc., V, pp. 147-148.

3. Sur Pistoxénos, voir Klein, *Euphronios*, 2e éd., p. 129; id., *Meistersignaturen*, 2e éd., pp. 149-150.

4. Voir, par exemple, Dumont et Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, I, pl. 18, avec la notice de Pottier, pp. 379 sqq. M. Pottier (p. 380) donne la liste chronologique des vases jusqu'à présent connus qui reproduisent cette scène.

5. Jules Girard, *Études sur la poésie grecque, Épicharme*. pp. 60 sqq. — Cf. Rapp, *Ausführl. Lexikon* de Roscher, au mot Hephaistos, pp. 2053 sqq. On trouvera, p. 2056, la bibliographie des vases peints qui représentent ce mythe.

qui date du milieu du VI[e] siècle [1]. Mais, reprises et mises en œuvre par le poète syracusain, elles lui avaient dû une popularité nouvelle, et c'est à lui surtout qu'il faut attribuer la faveur dont nous les voyons jouir au V[e] siècle. Le mythe d'Héraclès chez le vieux Linos doit être joint à ces légendes : comme elles, il figurait parmi les contes burlesques vulgarisés par le comique sicilien et qu'aimaient à reproduire les peintres de vases.

Il resterait à nous demander si Pistoxénos s'est directement inspiré d'Épicharme ou s'il a copié quelque tableau du temps. C'est là, malheureusement, un problème que, faute de documents, nous devons renoncer à éclaircir. Quel qu'ait été son modèle, il est certain qu'il a de très près imité la nature et que le vieillard qu'il a dessiné derrière Héraclès nous offre la fidèle image d'un pédagogue du V[e] siècle. Dans les peintures qui représentent Héraclès massacrant les serviteurs de Busiris, on est frappé de l'exactitude avec laquelle les artistes, en général, ont rendu le type éthiopien des personnages qui entourent le héros; cette exactitude est telle, qu'un jeune savant, M. Studniczka, a pu supposer, non sans vraisemblance, que ces peintures étaient toutes originaires de la côte d'Afrique, c'est-à-dire d'une contrée où les peintres de vases avaient continuellement sous les yeux des esclaves noirs [2]. Telle est, en effet, la règle de ces peintres : tout en reproduisant des tableaux célèbres ou des scènes rendues populaires par le théâtre, ils transportent dans leurs compositions ce qu'ils sont habitués à voir tous les jours. Nous en avons fait la remarque à propos d'un vase où apparaît clairement l'influence de la tragédie et qui, malgré les noms pompeux des personnages, met sous nos yeux une exacte représentation de la vie quotidienne [3]. Pistoxénos a suivi la même méthode : ce tableau dont Épicharme lui a fourni le sujet, n'est autre chose, au fond, qu'un de ces mille épisodes qu'offraient les rues d'Athènes au regard observateur de l'artiste. Ce robuste enfant, qu'il lui a plu de nommer Héraclès, est un de ces écoliers comme on en rencontrait à chaque pas, le matin, se rendant chez leur professeur de musique; ce vieillard cassé qui marche derrière lui est le pédagogue attaché à sa personne. Le tatouage de ses pieds trahit son origine étrangère [4] : c'est quelque eunuque comme il y en

1. *Monumenti*, IV, pl. 56-57.
2. STUDNICZKA, 'Εφημ. ἀρχ., 1886, pp. 127-128.
3. Voir plus haut, p. 66.
4. C'était, semble-t-il, une particularité des populations du Nord. Voir HÉRO-

avait dans les maisons riches, où on leur confiait les fonctions qui n'exigeaient ni grande activité ni grande vigueur, par exemple, celles de pédagogue ou de portier. Tel était le personnage qu'avait peint Polygnote dans sa grande fresque de la *Prise de Troie*, qui décorait la Lesché de Delphes : près des filles de Priam, prisonnières des Grecs, il avait placé un vieil eunuque tenant un enfant nu sur ses genoux [1]. Tel était encore l'eunuque qui gardait la maison de Callias et que Platon nous représente faisant un si mauvais accueil à Socrate et à son compagnon [2]. C'est évidemment une de ces figures familières que Pistoxénos a voulu reproduire : avec un réalisme saisissant, il a tracé le portrait d'un de ces esclaves barbares chargés de veiller sur les mœurs des enfants, sorte de duègnes mâles, dont la laideur sénile contrastait avec leur jeune et vigoureuse beauté. C'est là ce qui fait pour nous le principal intérêt de cette peinture et ce qui explique pourquoi nous y avons insisté.

II

Enseignement du grammatiste. La lecture. L'écriture. L'arithmétique.

Nous connaissons l'école et nous savons qui surveille l'enfant durant le temps qu'il la fréquente : essayons maintenant de nous faire une idée de l'instruction qu'il y reçoit.

L'éducation tout entière, au ve siècle, comprend trois parties : les

DOTE, V, 6; XÉNOPHON, *Anabase*, V, 4, 32. — Cf. les beaux fragments de coupe à fond blanc récemment trouvés sur l'Acropole, et qui faisaient sûrement partie d'une œuvre d'Euphronios. Le sujet représenté était le meurtre d'Orphée. Le poète, à en juger par ce qui reste du dessin, se défendait contre une ménade, dans une attitude analogue à celle de Linos sur notre figure 11. Élevant sa lyre avec la main droite, il s'en servait comme d'une arme contre son ennemie qui, de la main gauche, lui saisissait le bras pour parer le coup, et peut-être, de la main droite, cherchait à le frapper avec une sorte de maillet. Pour rendre le caractère barbare et septentrional de cette figure, le peintre a marqué ses bras et son cou d'une espèce de tatouage; sur le bras droit, ce tatouage prend la forme d'un petit cheval, dont la silhouette rudimentaire rappelle les chevaux de terre cuite archaïques que fournissent certains tombeaux. Je dois la connaissance de ces fragments à une photographie qu'a bien voulu me communiquer mon ami M. Pottier. Voir, d'ailleurs, *Journal of hellenic studies*, 1888, pl. 6.

1. PAUSANIAS, X, 26, 9.

2. PLATON, *Protagoras*, p. 314 C-E. A Stratonicée, en Carie, les enfants de noble naissance choisis pour le service d'Hécate étaient placés sous la surveillance d'un eunuque : voir *C. I. G.*, 2715, inscription du Ier siècle avant notre ère.

lettres, la musique et la gymnastique [1]. Les premières s'apprennent chez le grammatiste, la seconde chez le cithariste, la troisième chez le pédotribe [2]. L'âge des enfants qui passent successivement par ces trois genres d'exercices est assez difficile à déterminer. Dans sa république idéale, Platon propose de faire commencer les études littéraires seulement à l'âge de dix ans et de les continuer jusqu'à treize; à ce moment, l'enfant apprendrait à jouer de la lyre, et cet enseignement se prolongerait jusqu'à seize ans [3]. D'autre part, le même auteur recommande d'enseigner la gymnastique, ou du moins certaines parties de la gymnastique, comme l'équitation, le maniement de l'arc, du javelot, de la fronde, dès la sixième année [4], tandis qu'ailleurs il prétend que la culture de l'esprit doit précéder celle du corps [5]; or, on se souvient qu'avant six ans, il n'y a point d'éducation à proprement parler. C'est là une de ces contradictions comme Platon en offre plus d'un exemple.

Quant à Aristote, il distingue dans l'éducation deux cycles, dont l'un s'étend de l'âge de sept ans à la puberté (quatorze à seize ans), et l'autre, de la puberté à vingt et un ans [6]. Mais il ne pas de quelle manière doit être remplie chacune de ces deux périodes [7].

Il est probable que l'enfant, jusqu'à douze ou quatorze ans, partageait son temps entre les lettres et la musique, suivant d'abord les leçons du grammatiste, puis, dès qu'il savait les premiers éléments, celles du cithariste. La coupe de Douris nous montre d'ailleurs les deux enseignements réunis dans le même local. Sur un des revers, derrière le grammatiste occupé à donner la leçon de littérature, on voit un cithariste en train d'apprendre à l'écolier assis devant lui comment on se sert de la lyre; sur l'autre revers, le professeur d'écriture a derrière lui un professeur de flûte. On peut objecter que la peinture de Douris ne reproduit pas l'exacte image d'une école athénienne et que l'ordre

1. Xénophon, *République des Lacédémoniens*, II, 1. — Platon, *Protagoras*, pp. 325 D-326 C. — [Platon], *Clitophon*, p. 407 B-C.
2. Platon, *Protagoras*, p. 312 A-B.
3. Id., *Lois*, VII, pp. 809 E-810 A.
4. Id., *ibid.*, VII, p. 794 C-D.
5. Id., *République*, II, p. 377 A : Μουσικῆς πρότερον ἀπτέον ἢ γυμναστικῆς. Il faut entendre ici par μουσική tout ce qui concerne l'éducation de l'esprit.
6. Aristote, *Politique*, IV (VII), 15, 11. Sur l'âge de puberté chez les Athéniens, voir Grasberger, *Erziehung und Unterricht*, III, pp. 18 et 21.
7. Il énumère bien (*Politique*, V (VIII), 2, 3) les divers enseignements qui composent l'éducation réelle, mais il néglige de marquer l'âge où commence chacun d'eux.

dans lequel y sont groupés les différents maîtres est l'effet du hasard ou d'un caprice du peintre. Celui-ci, cependant, paraît bien avoir eu l'intention de représenter les divers exercices auxquels on se livrait dans une même école. S'il eût voulu peindre deux écoles distinctes, l'une littéraire, l'autre musicale, il eût, semble-t-il, réuni sur un des revers le grammatiste et le professeur d'écriture, réservant l'autre pour le cithariste et le professeur de flûte. On comprend, du reste, que, dans la pratique, les deux enseignements aient vécu côte à côte. Le plus ancien, sans doute, était l'enseignement musical, qui, avec le temps, s'était compliqué, auquel on avait joint la lecture et l'écriture, puis l'étude raisonnée des poètes, de sorte que la littérature n'avait été qu'une extension de la musique. Dans ces conditions, il était naturel qu'elles ne fussent point séparées et que la même école offrît à toutes deux un commun asile [1].

A partir de quatorze ans environ, la gymnastique prenait le pas sur la culture de l'esprit. Le jeune Athénien se confiait alors plus particulièrement au pédotribe, qui s'appliquait à développer à la fois sa vigueur musculaire et son adresse. Il ne renonçait pas pour cela à la vie intellectuelle, mais c'était son corps avant tout qu'il songeait à fortifier. Ce ne sont là, naturellement, que des indications approximatives. D'une part, les renseignements précis nous font défaut pour fixer l'âge où commençait chaque nouvel enseignement; d'autre part, ces questions d'âge n'avaient point à Athènes la même importance que chez nous, et les élèves d'un même cours y pouvaient être séparés les uns des autres par un assez grand nombre d'années. Ce qui est certain, c'est que, sur les vases peints, les écoliers qui étudient chez le grammatiste et le cithariste sont plus jeunes que ceux qui s'exercent chez le pédotribe. Les enfants figurés sur la coupe de Douris et

1. Cette alliance paraît prouvée par le passage d'Aristophane, *Cavaliers*, 1235, où, s'adressant au charcutier, Cléon lui demande quel est le maître (διδάσκαλος) dont il a suivi les leçons, puis, 1238, de quel pédotribe il est l'élève. Cette façon d'opposer à l'enseignement tout spécial du pédotribe un autre enseignement, qui ne peut être que l'enseignement littéraire et musical, semble attester l'étroite union qui existait encore, au temps d'Aristophane, entre le grammatiste et le cithariste. Voir plus haut, p. 100, note 1. — On se souvient, d'ailleurs, que Linos est représenté par les auteurs, tantôt comme un cithariste, tantôt comme un grammatiste, nouvelle preuve de la confusion des deux enseignements. Voir Apollodore, II, 4, 9; — Élien, *Hist. variées*, III, 32; — Alexis, dans Athénée, IV, p. 164 B-D; — Théocrite, *Idylles*, XXIV, 103. M. Grasberger (*op. c.*, II, p. 255) croit que primitivement la littérature et la musique étaient enseignées par un maître unique.

sur les amphores du British Museum ont, en moyenne, de dix à douze ans, pas davantage.

Comme on le voit, l'éducation de l'intelligence se composait de deux parties : les lettres (γράμματα) et la musique proprement dite (μουσική). Souvent, on la trouve réduite à une seule, que suffit à désigner le simple mot μουσική. Dans ce cas, ce terme comprend à la fois les études littéraires et les études musicales. Différents témoignages nous montrent, en effet, les lettres regardées comme une partie de la musique. On se souvient de la réponse du charcutier à Démosthène, dans les *Cavaliers* d'Aristophane : « Mais, mon cher, je ne sais rien de la musique, excepté mon alphabet, et encore, bien mal [1] ». Il est évident qu'ici l'étude des premiers éléments est considérée comme une partie des études musicales.

D'une manière générale, la musique, surtout au temps de Platon, est l'ensemble des sciences et des arts qui ont pour but de former l'âme, tandis que la gymnastique a pour objet de former le corps [2]. Nous verrons qu'au IVe siècle ces sciences et ces arts se sont singulièrement multipliés, grâce aux leçons des sophistes et aux idées nouvelles répandues par eux parmi les Athéniens de la fin du siècle précédent. Mais avant la grande révolution intellectuelle et morale dont ils sont les principaux auteurs, la musique, dans son sens le plus large, ne comprend que la lecture et l'écriture, un peu d'arithmétique, la récitation des poètes et l'étude du chant, ainsi que le maniement de la flûte et de la lyre. Voilà ce qu'apprennent les Léagros et les Glaucon, les Memnon, les Panaitios, tous ces gracieux éphèbes qui forment l'élite de la jeunesse athénienne et dont les peintres de vases nous ont transmis les noms. Examinons de près cette éducation si simple et considérons d'abord l'enseignement littéraire, par lequel elle débutait.

L'enfant commençait par apprendre à lire et à écrire. C'est le grammatiste qui lui faisait connaître ses lettres et qui guidait sa main sur la tablette enduite de cire [3]. Soit qu'il fût seul à diriger l'école, soit qu'il eût pour auxiliaire le cithariste, c'est lui qui donnait ces premières leçons. Voyons comment il s'y prenait pour enseigner à lire.

1. ARISTOPHANE, *Cavaliers*, 188-189.
2. PLATON, *République*, II, p. 376 E. — Cf., pour le sens que Platon donne volontiers au mot μουσική, *Ion*, p. 530 A; *Phédon*, pp. 60 E-61 B.
3. Son art s'appelait γραμματική, c'est-à-dire, primitivement, l'art d'apprendre aux enfants à lire et à écrire : voir SUIDAS, s. v. γραμματιστής.

Nous n'avons guère de renseignements sur les moyens employés au v[e] siècle pour habituer l'enfant à lire couramment. Mais un curieux passage de Denys d'Halicarnasse contient à ce sujet quelques indications précieuses. Il est probable qu'au temps de Denys on se servait encore, pour cet exercice, de l'ancienne méthode; son témoignage a donc pour nous une grande valeur. Or il nous apprend qu'on familiarisait d'abord l'écolier avec le nom des lettres; dès qu'il les savait par cœur, on lui montrait la forme de chaque caractère, en lui disant quelles en étaient les propriétés; enfin, on le dressait à en former des syllabes, c'est-à-dire à épeler, en l'instruisant des sons variés que ces syllabes étaient capables de produire suivant les lettres qui y entraient [1]. Ce procédé, qui s'attachait à distinguer soigneusement les unes des autres les différentes opérations de la lecture, était, comme on le voit, le contraire d'une méthode imaginée de nos jours et qui consiste à placer sous les yeux de l'élève une syllabe toute faite, en essayant de fixer dans sa mémoire le son de cette syllabe, sans lui enseigner le nom des lettres qui la composent. On ignorait à Athènes cette façon de faire perfectionnée. On n'y pratiquait pas non plus, à l'époque classique, ces raffinements pédagogiques qui n'apparaissent que beaucoup plus tard. Quintilien recommande, pour inciter les enfants à la lecture, de mettre entre leurs mains un alphabet d'ivoire, formé de lettres détachées et pouvant se combiner de mille façons diverses [2]. Hérode Atticus avait trouvé mieux encore. Pour rendre plus facile à son fils, dont l'intelligence était paresseuse, l'apprentissage de l'alphabet, il l'avait entouré de vingt-quatre jeunes esclaves de son âge dont les noms commençaient chacun par une lettre différente [3]. Il va sans dire que ces princières fantaisies n'étaient point en usage au v[e] siècle.

Nous ignorons s'il y avait des livres contenant l'alphabet en gros caractères et servant aux écoliers de livres d'exercices. Il existait, dans tous les cas, des plaques de terre cuite ou des briques, sur lesquelles étaient tracées des syllabes qu'on faisait déchiffrer aux enfants. Un de ces monuments a été trouvé en Attique, à l'état de

1. Denys d'Halicarnasse, *De l'arrangement des mots*, 25. — Cf. id., *Sur l'éloquence de Démosthène*, 52. Épeler se disait συλλαβίζειν, et tel était le temps consacré dans les écoles à cet exercice, que les mots συλλαβίζειν διδάσκειν servaient souvent à désigner la profession du grammatiste : voir Lucien, *le Coq*, 23.

2. Quintilien, I, 1, 26.

3. Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 1, 23, éd. Didot.

fragment : on y lit αρ βαρ γαρ δαρ, ερ βερ γερ δερ, etc. Il est permis de croire que les objets de ce genre, légers et portatifs, étaient nombreux dans les écoles et que les maîtres y avaient recours pour apprendre à leurs élèves les diverses combinaisons dont étaient susceptibles voyelles et consonnes [1]. Faut-il voir un instrument de travail analogue dans ce vase de Céré sur le pied duquel sont reproduits tous les caractères de l'alphabet grec, tandis que la panse contient une inscription étrusque qui ressemble fort à un exercice d'écriture [2] ? On connaît aujourd'hui plusieurs vases du même genre : les inscriptions très archaïques qu'on y déchiffre paraissent être plutôt une sorte de décoration que des alphabets à l'usage des écoliers [3].

Une œuvre bizarre, dont nous n'avons que des fragments, semble, à première vue, n'être pas sans rapport avec les premières études du jeune Athénien : c'est la *Tragédie des lettres* du poète comique Callias [4]. Comme dans les tragédies ordinaires, on y trouvait un prologue, des parties lyriques, des épisodes. Les personnages de la pièce n'étaient autres que les lettres, divisées en classes d'après leur nature et le rôle que chacune d'elles jouait dans le langage. Par exemple, chaque consonne, placée successivement devant chacune des sept voyelles, formait une syllabe. Il en résultait l'espèce de strophe suivante :

βῆτα ἄλφα βα,
βῆτα εἶ βε,
βῆτα ἦτα βη,
βῆτα ἰῶτα βι,
βῆτα οὖ βο,
βῆτα ὖ βυ,
βῆτα ὦ βω.

Venaient ensuite γάμμα ἄλφα γα, puis δέλτα ἄλφα δα, et ainsi de suite. Ce drame d'un nouveau genre a donné lieu à bien des conjectures [5].

1. Φιλίστωρ, IV, pp. 327 sqq. — Cf. GRASBERGER, *op. c.*, II, p. 266.
2. LEPSIUS, *Annali*, VIII, pp. 186 sqq. — FRANZ, *Elem. epigraphices græcæ*, pp. 21 sqq. — GRASBERGER, *op. c.*, II, p. 266-267. — RŒHL, *Inscr. græcæ antiquissimæ*, 534.
3. Voir, sur les vases de cette catégorie, MICHEL BRÉAL, *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, II, pp. 203 sqq. — Cf. REINACH, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 446.
4. Γραμματικὴ τραγῳδία, comme l'appelle Athénée. Voir, sur ce curieux morceau, ATHÉNÉE, VII, p. 276 A; ID., X, pp. 448 B et 453 C-454 A.
5. Voir, entre autres, WELCKER, *Kleine Schriften*, I, pp. 371 sqq.; — GRASBERGER, *op. c.*, II, pp. 263 sqq.; — OTTO HENSE, *Rhein. Museum*, XXXI, pp. 582 sqq.

L'hypothèse qui consiste à en faire un livre de classe, destiné à répandre dans les écoles la connaissance de l'écriture ionienne, rendue obligatoire pour les actes officiels par le décret d'Archinos, est assurément séduisante [1]. Mais l'épigraphie nous montre cette écriture employée depuis longtemps déjà quand Archinos, sous l'archontat d'Euclide, proposa son décret. S'il faut en croire Athénée, la *Tragédie des lettres* serait antérieure à la *Médée* d'Euripide, qui y avait trouvé le modèle de certaine disposition métrique jusqu'alors inusitée [2]. Il faut sans doute y voir un de ces jeux d'esprit si fort goûtés des Athéniens d'alors. Dans son drame satyrique d'*Amphiaraos*, le grave Sophocle n'avait-il pas imaginé de faire exprimer par un danseur les différents signes de l'alphabet [3]? Euripide, dans son *Thésée*, aujourd'hui perdu, Agathon, dans son *Télèphe*, n'avaient-ils pas mis sur la scène un ignorant décrivant avec une ingénieuse précision chacune des lettres qui formaient le nom de Thésée [4]? Ces gageures poétiques plaisaient à la foule, vaguement initiée aux théories grammaticales enseignées par les sophistes. C'est à cette littérature érudite que se rattache probablement l'étrange pièce de Callias.

Quoi qu'il en soit, c'était la connaissance de l'alphabet qui marquait les premiers pas de l'enfant dans la culture littéraire. Quiconque n'avait pas cette instruction élémentaire, n'était qu'un esprit grossier et sans valeur; l'homme qui ne savait, comme disait le proverbe, ni lire ni nager, était classé au dernier rang de la société [5]. Dès le jeune âge, en effet, l'Athénien nageait, et il fallait avoir l'intelligence bien obtuse ou les membres bien lourds pour ignorer cet art, universellement cultivé chez un peuple de marins comme le peuple d'Athènes. On doit supposer que, dans ces premières leçons, le professeur s'appliquait à ce que l'élève prononçât distinctement : c'était chez les Athéniens une chose capitale que la prononciation. Dans cette langue accentuée et chantante, destinée à la parole publique, et qui constituait une arme redoutable aux mains de ceux qui en possé-

1. Grasberger, *op. c.*, II, p. 264.
2. Athénée, VII, p. 276 A.
3. Id., X, p. 454 F.
4. Id., X, p. 454 B-D. Athénée, X, p. 454 E, attribue le même tour de force à Théodecte de Phasélis. — Cf. Jules Girard, *Études sur la poésie grecque, Épicharme*, pp. 15-16.
5. Platon, *Lois*, III, p. 689 D. — Cf. Suidas, s. vv. μήτε νεῖν μήτε γράμματα ἐπίστασθαι.

daient à fond le mécanisme, la manière d'articuler avait une extrême importance, et nous devons croire que le grammatiste faisait tous ses efforts pour obtenir des enfants qu'il instruisait une prononciation aussi pure que possible [1].

L'écriture suivait de près la lecture. Pour habituer la main de l'élève à ne point s'égarer, le maître traçait délicatement sur la tablette les jambages des caractères et l'obligeait à les suivre [2]. On voit que ce procédé avait quelque ressemblance avec une méthode encore en usage aujourd'hui, d'après laquelle on fait repasser à l'encre des lettres légèrement indiquées au crayon. Il fallait arriver à recouvrir le plus rapidement possible les traits donnés comme modèle [3]. Il existait d'ailleurs, semble-t-il, deux sortes d'écritures, l'une cursive, l'autre uniquement formée de majuscules [4]. A une certaine époque, postérieure à celle qui nous intéresse, on voit l'écriture figurer parmi les épreuves imposées aux enfants à la fin de l'année et qui donnent lieu à des récompenses. Une curieuse inscription de Téos, à laquelle j'ai déjà fait allusion, mentionne un concours de calligraphie entre tous les écoliers de la ville [5]. Une épigramme de l'*Anthologie* célèbre un enfant qui, pour prix de sa belle écriture, a reçu quatre-vingts osselets [6].

C'est sur la cire que le jeune Athénien exécutait ses premiers griffonnages [7]. Voyez, par exemple, dans le tableau de Douris, le grammatiste occupé à donner la leçon d'écriture : l'artiste l'a peint s'apprêtant à imprimer sur la cire amollie les traits qui guideront la main de son élève. Debout devant lui, drapé dans son manteau, celui-ci attend qu'il lui remette le triptyque sur lequel il doit

1. On sait combien les Athéniens, même dans le langage de tous les jours, attachaient de prix à la pureté de l'accent. L'anecdocte de Théophraste et de la marchande de légumes est de pure invention; mais voyez Démosthène, *Contre Euboulidès*, 18; id., *Contre Stéphanos*, I, 30. Sur la netteté de la prononciation dans les écoles, nous avons du reste le témoignage de Lucien, *Anacharsis*, 21.

2. Platon, *Protagoras*, p. 326 D.

3. Id., *Charmide*, p. 159 C.

4. C'est ce que paraissent prouver les expressions ἐς τάχος, ἐς κάλλος γράφειν. Voir le scol. d'Aristophane, au v. 686 des *Acharniens*. — Cf. Platon, *Lois*, VII, p. 810 B.

5. *C. I. G.*, 3088. Voir plus haut, p. 21, note 9. Il est question, dans la même inscription, d'un concours de lecture. — Cf. une inscription trouvée à Chio, *C. I. G.*, 2214; Dittenberger, *Sylloge*, 350.

6. *Anthol. palat.*, VI, 308.

7. La cire était également employée pour les écritures publiques. (Aristophane, *Nuées*, 766 sqq.) On voit dans ce passage Strepsiade projetant de faire fondre avec un verre grossissant la cire de l'acte d'accusation qui le menace.

s'exercer[1]. Les enfants écrivaient aussi sur du papyrus. C'est de papyrus que sont, sur la coupe de Douris, le rouleau suspendu au-dessus du professeur de flûte et le *volumen* que déploie, au centre de l'une des scènes, l'homme barbu assis sur un siège à dossier. C'est de papyrus également qu'est le rouleau figuré sur une des deux amphores de Londres [2]. Vers le milieu du ve siècle, le papyrus était depuis longtemps employé pour fixer les œuvres de la littérature. Peut-être est-ce un peu plus tard qu'on y eut recours pour les devoirs des écoliers. Dans ce cas, on se servait d'encre, et le style était remplacé par un roseau taillé [3]. L'encre des Grecs était une composition solide, assez semblable à notre encre de Chine, et qu'il était nécessaire de délayer dans de l'eau avant d'écrire. C'est ce qui explique comment Démosthène peut représenter Eschine « broyant l'encre » dans l'école de son père [4].

Qu'il s'agît de papyrus ou de tablettes couvertes de cire, un des objets les plus nécessaires aux enfants pour écrire était la règle. Une pièce de l'*Anthologie* nous en indique l'usage : les écoliers s'en servaient pour tirer des lignes horizontales qui leur permettaient d'écrire droit [5]. Je serais tenté de croire qu'au ve siècle, non seulement ils tiraient des lignes de ce genre, mais qu'ils en tiraient d'autres, dans le sens de la hauteur, de manière à former une sorte de *quadrillage*. Cette précaution n'était pas inutile dès qu'ils commençaient à écrire sans modèle. Il faut songer, en effet, que les inscriptions de cette époque sont gravées στοιχηδόν, c'est-à-dire que les caractères y sont disposés les uns au-dessous des autres, avec une régularité géométrique [6]. Or l'écriture qu'on devait tout d'abord enseigner aux enfants était celle des inscriptions; c'est plus tard, probablement, qu'ils apprenaient l'écriture cursive. La règle les aidait donc à ranger leurs lettres en colonnes verticales : c'est pourquoi elle avait la forme d'une croix; ils pouvaient, avec cette croix, régler

1. M. Michaelis (*Arch. Zeitung*, XXXI, p. 2) pense que l'écolier de la coupe de Douris est en train d'assister à la correction de son devoir par le professeur. — L'explication que je propose me paraît plus vraisemblable; elle a tout au moins pour elle le texte de Platon auquel renvoie la note 2 de la page précédente.
2. Voir, p. 109, la figure 7.
3. Le κάλαμος.
4. Démosthène, *Couronne*, 258. — Sur l'encre antique, voir Graux, dans Saglio, *Dictionnaire*, aux mots Atramentum librarium.
5. *Anthol. palat.*, VI, 63.
6. Voir, sur cette disposition, Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 296.

indifféremment de gauche à droite ou de haut en bas. C'est cette croix qui apparaît sur la coupe de Douris [1]. J'ai résumé plus haut l'explication qu'en donne M. Grasberger, qui a raison d'y voir une règle, mais qui fait à tort de la règle un accessoire particulier aux scènes de palestre [2]. S'il arrive qu'on la rencontre dans les tableaux de cette nature, c'est que, sur les vases, les instruments de l'éducation intellectuelle se mêlent volontiers, comme nous l'avons dit, à ceux de l'éducation physique. En réalité, elle fait partie du *matériel* de l'école et, bien que les accessoires semés dans le champ des peintures de vases y soient souvent placés au hasard, ce n'est pas sans dessein qu'ici l'artiste a rapproché la règle du professeur d'écriture [3].

On a découvert, il y a quelques années, à Athènes, un singulier monument : c'est un fragment d'inscription contenant quelques lignes d'un système de tachygraphie assez original et dont l'invention, d'après la forme des caractères, doit être placée vers le milieu du IVe siècle. M. Kœhler, qui a le premier publié ce curieux document, l'a pris pour le début d'un traité de grammaire [4]. Il est plus naturel d'y voir, avec M. Gomperz, un fragment détaché de quelque théorie tendant à répandre parmi les Athéniens une écriture conventionnelle, plus rapide que l'écriture ordinaire [5]. L'auteur y expliquait la valeur des signes par lesquels il avait imaginé de remplacer les lettres. Voici la traduction du principal passage, restitué par M. Gomperz : « Pour ce qui est des consonnes, le petit trait horizontal, placé sous le signe de la voyelle, vaut *delta*; placé au-dessus, il vaut *tau*; placé à la fin, il vaut *nu*. Placé en haut, au commencement, il signifie *pi*, à la fin, *mu*; placé vers le milieu, au commencement, il représente *bèta*, à la fin, *psi* [6]. » L'inventeur de ce système, assez compliqué, comme on le voit, avait été si fier de sa découverte, qu'il l'avait fait graver sur le marbre et l'avait exposée sur l'Acropole. C'est ainsi qu'Œnopidès et Méton avaient consacré, l'un à Olympie, l'autre à Athènes, des stèles men-

1. Cf., p. 120, la figure 9.
2. Voir page 107.
3. Sur les divers objets relatifs à l'enseignement de l'écriture, voir d'ailleurs Graux, dans Saglio, *Dictionnaire*, au mot Atramentarium; — Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 35, p. 315, note 4; — H. Blümner, *Denkmæler* de Baumeister, au mot Schreibgeræt.
4. Kœhler, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, VIII, pp. 359 sqq.
5. Gomperz, *Sitzungsberichte der philos.-hist. Cl. der kais. Akad. der Wissenschaften*, Vienne, 1884, pp. 339 sqq.
6. Gomperz, *Sitzungsberichte*, etc., p. 341.

tionnant les résultats de leurs recherches astronomiques [1]. Mais il n'est guère probable qu'une pareille écriture ait jamais été enseignée dans les écoles : l'auteur, évidemment, n'avait point songé aux enfants, mais plutôt aux secrétaires du Conseil et du peuple, aux greffiers des tribunaux, à tous ces scribes si nombreux chez les Athéniens et des mains de qui sortaient tant d'actes publics; sans doute, il avait voulu faciliter leur travail et s'était flatté de leur faire adopter son écriture, au lieu de l'écriture cursive qu'ils employaient [2].

L'étude de l'alphabet, le maniement du style et de la tablette de cire formaient pendant longtemps les seuls exercices que pratiquait l'enfant. Il lui fallait du temps pour savoir lire et écrire. Platon donne trois ans aux écoliers de sa cité idéale pour apprendre ces premiers éléments [3]. Peut-être allait-on un peu plus vite dans la réalité, mais à quoi bon se hâter? L'enfant n'avait pas, comme aujourd'hui, une encyclopédie à se mettre dans la tête; le nombre des heures qu'il passait à l'école ne devait pas être très considérable; les leçons étaient coupées de récréations et de repos; les jours de fête interrompaient à chaque instant les études. Pour toutes ces raisons, on comprend qu'il s'écoulât de longs mois avant que le jeune Athénien sût lire et écrire convenablement. Ce qui paraît certain, c'est que, de bonne heure, à la lecture et à l'écriture venaient s'ajouter quelques notions d'arithmétique, et que c'était le grammatiste qui donnait aussi cet enseignement [4].

L'Athénien est né calculateur; il a pour les chiffres un goût naturel qui se montre dans l'ardeur avec laquelle il se livre au commerce, fait la banque, se lance dans mille opérations financières souvent aventureuses. Comme la propriété, en Attique, est très divisée et que chacun s'efforce de tirer de son petit domaine le plus possible, il en résulte, chez le campagnard, une merveilleuse aisance à compter, qualité qu'entretiennent les continuelles disputes entre voisins et la grande habitude de la chicane et des procès. Rappelez-vous Strepsiade, levé avant l'aurore pour calculer ce qu'il doit : en paysan qu'il est, il tient admirablement ses comptes, et le jour de l'échéance ne

1. Koehler, *Mitth.*, etc., pp. 362-363.
2. Sur cette écriture cursive, dont aucun spécimen n'est venu jusqu'à nous, voir Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 323.
3. Platon, *Lois*, VII, p. 810 B. — Cf. *ibid.*, VII, p. 809 E.
4. Grasberger, *op. c.*, II, p. 335.

le prendra pas au dépourvu [1]. Cette aptitude particulière pour la science des nombres est d'ailleurs attestée par l'épigraphie. On connaît l'inscription de l'arsenal de Philon et celle des murs d'Athènes, commentées l'une et l'autre par M. Choisy [2] : ces devis, cette description minutieuse des travaux à exécuter supposent une éducation scientifique poussée fort loin et une remarquable facilité pour ces sortes d'études.

L'arithmétique figurait donc parmi les matières de l'enseignement. Il est impossible de fixer la date où elle devint l'objet de leçons régulières, mais nous devons croire que les Athéniens, comme tous les Grecs, d'ailleurs, l'avaient apprise des Orientaux. Diodore se montre frappé de la supériorité de l'éducation chaldéenne sur l'éducation grecque sous le rapport des sciences [3]. Nous savons d'autre part qu'il existait en Égypte d'antiques *manuels du calculateur* que leur simplicité autorise à regarder comme des livres destinés aux enfants [4]. Dans sa république imaginaire, Platon propose d'apprendre aux enfants libres le calcul, la géométrie plane, la géométrie dans l'espace et l'astronomie; non que chacun d'eux doive posséder ces sciences à fond, mais il est honteux pour un citoyen de n'en avoir pas au moins une teinture [5]; il voudrait qu'on les leur fît effleurer rapidement, à la manière des petits Égyptiens, qui les cultivaient dès le début de leur éducation [6]. Il serait d'ailleurs facile d'ôter à cet enseignement ce qu'il peut avoir d'aride : on n'aurait qu'à recourir à ces calculs qu'inventent eux-mêmes les enfants et qui consistent, « soit à partager également, tantôt entre plus, tantôt entre moins de leurs camarades, un certain nombre de pommes ou de couronnes; soit à s'attribuer successivement, par la voie du sort, dans leurs exercices de lutte et de pugilat, les rôles de lutteur pair ou impair; soit à mêler ensemble en se jouant des phiales d'or, d'argent, de bronze ou de quelque autre matière, puis à les répartir comme il vient d'être dit », en sorte qu'on les obligerait, tout en s'amusant,

1. Aristophane, *Nuées*, 18 sqq.
2. Choisy, *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*, Paris, 1884, 1re et 2e *Étude*, 1883. Sur l'arsenal de Philon, cf. plus haut, p. 29, note 5. Voir l'inscription des murs d'Athènes dans *C. I. A.*, II, 167.
3. Diodore, II, 29, 2-5.
4. Paul Tannery, *Pour l'histoire de la science hellène*, p. 61.
5. Platon, *Lois*, VII, pp. 817 E-818 A.
6. Id., *ibid.*, VII, p. 819 A. — Cf., sur l'utilité de l'arithmétique, *République*, VII, pp. 525 A-526 C.

à connaître la science des nombres [1]. Le grammatiste employait-il ces moyens détournés? Ce sont là des finesses que devait ignorer la pédagogie courante. Les écoliers, sans doute, commençaient par apprendre à compter sur leurs doigts; telle était, du moins, l'ancienne méthode [2]. Ils comptaient aussi à l'aide de cailloux (ψῆφοι) [3]. Pour les habituer à la multiplication, le maître leur faisait réciter à haute voix, sur un certain rythme : « Un et un font deux, deux et deux font quatre, » etc. C'est ce qu'indique, dans tous les cas, un passage de saint Augustin, qui avait gardé de cet exercice un pénible souvenir [4]. Peut-être avait-on recours aussi à la table de Pythagore, très certainement connue dans tout l'Orient longtemps avant le moment où ce philosophe la répandit dans le monde hellénique. Mais ce qui aidait le plus les enfants dans leurs calculs, c'était l'*abaque*, sorte de planchette sur laquelle étaient tracées des divisions qui séparaient les différents ordres d'unités. On disposait dans ces compartiments des jetons qui prenaient telle ou telle valeur, suivant la place qu'on leur assignait, et qui rendaient tangible, pour ainsi dire, l'opération qu'on se proposait de faire. Un monument de ce genre, en marbre, trouvé, il y a plusieurs années, dans l'île de Salamine, permet de se faire une idée des abaques à calculer en usage dans les pays grecs et de la manière dont on les employait [5]. Quant à préciser l'époque où l'on commença à se servir de l'abaque, destiné surtout à faciliter les longs calculs, c'est ce à quoi il faut renoncer; il serait même téméraire de prétendre que, dès le ve siècle, l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles porta sur les quatre règles [6]. Ce qui est certain, c'est que cet enseignement, sous sa forme la plus simple, c'est-à-dire la *logistique* ou le calcul proprement dit, remon-

1. PLATON, *Lois*, VII, p. 819 B-C.
2. GRASBERGER, *op. c.*, II, p. 327.
3. Scol. d'ARISTOPHANE, au v. 656 des *Guêpes*. C'est de cailloux que se sert, sur le vase de Darius, le personnage barbu qui compte de l'or sur une table : voir plus haut, p. 106, note 5.
4. SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, I, 13 : « Jam vero unum et unum duo, duo et duo quatuor, odiosa cantio mihi erat. » — Bien que ce texte soit très postérieur à l'époque qui nous occupe, il paraît pouvoir s'appliquer à ce qui se passait à Athènes au ve et au IVe siècle. La simplicité même de cette méthode en atteste l'ancienneté.
5. SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot ABACUS, fig. 3. Pour tout ce qui concerne l'arithmétique chez les Grecs, voir CH.-ÉM. RUELLE, dans SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot ARITHMETICA; — PAUL TANNERY, *op. c.*, pp. 369 sqq.; — S. GÜNTHER, *Handbuch der klass. Altertums-Wissenschaft* d'Iwan Müller, V, pp. 17 sqq.
6. Voir, sur ce point, les doutes de M. GRASBERGER, *op. c.*, II, p. 338.

tait dans l'éducation à une haute antiquité [1]; il répondait à un besoin de l'esprit athénien et c'est là principalement ce qui en fit la faveur.

III

Enseignement du grammatiste (suite). L'étude des poètes.

A ces leçons, les premières qu'on donnât à l'enfant, ne tardaient point à s'en ajouter d'autres. Dès que l'écolier savait ses lettres et commençait à comprendre ce qu'il lisait, le professeur lui donnait à lire, de sa place, des vers empruntés aux meilleurs poètes; il l'obligeait aussi à apprendre par cœur des poésies pleines de salutaires conseils, ou qui contenaient des récits moraux, des éloges d'hommes généreux, ayant accompli jadis de grandes et nobles actions [2]. Le but qu'on poursuivait, en fixant dans sa mémoire ces beaux exemples, était de lui inspirer le désir de les suivre. On ne cherchait point par là à affiner son esprit; on n'avait point en vue de lui faire sentir le charme de telle ou telle peinture, la justesse, la magnificence de telle ou telle expression : on se proposait surtout de développer en lui le sens moral; on demandait aux poètes, non de lui former le goût, mais de le rendre vertueux [3]. De là l'importance toute particulière de cet enseignement, que se réservait, semble-t-il, le grammatiste principal, au lieu de le confier, comme les autres, à des maîtres subalternes. C'est ce que nous voyons sur la coupe de Douris, où le personnage le plus considérable du tableau est cet homme barbu qui tient un *volumen* à demi déroulé et fait apprendre par cœur à l'enfant debout devant lui les vers qui y sont tracés [4]. La place qu'il occupe, au centre de l'un des revers, et le siège sur lequel il est assis indiquent sa supériorité sur les autres maîtres, qui n'ont que des escabeaux, comme il convient à des professeurs en sous-ordre.

Comment expliquer ce rôle de la poésie dans l'éducation? Il suffit de parcourir Aristote, et surtout Platon, pour être frappé de l'attention qu'ils donnent aux poètes. Aristote veut-il persuader au sage de ne fréquenter que ses pareils, Théognis lui fournit fort à propos

1. Lucien, *Anacharsis*, 21, fait dire à Solon : Τὴν μὲν τοίνυν ψυχὴν μουσικῇ τὸ πρῶτον καὶ ἀριθμητικῇ ἀναρριπίζομεν.
2. Platon, *Protagoras*, pp. 325 E-326 A. — Cf. Lucien, *Anacharsis*, 21; [Lucien], *Amours*, 44-45.
3. Strabon, I, 2, 3.
4. Voir, p. 103, la figure 5.

le secours de son autorité [1]. S'agit-il de définir la justice, Polémarchos, le frère de Lysias et l'un des interlocuteurs de la *République* de Platon, invoque le témoignage de Simonide et, sur la façon dont ce poète parle du juste, s'engage entre les causeurs une longue discussion [2]. Dans le *Protagoras*, l'idée exprimée par le même Simonide, qu'il est difficile de devenir un homme de bien, sert de point de départ à une interminable dispute [3]. Ailleurs, c'est Homère, Hésiode, Musée, que les personnages mis en scène par Platon appellent à leur aide pour éclaircir quelque point de morale [4]; c'est Phocylide dont ils citent cet axiome, qu'avant de chercher à être vertueux, il faut avoir de quoi vivre [5]; c'est Pindare auquel ils empruntent quelques vers qui se trouvent rendre leur pensée d'une manière particulièrement heureuse [6]. Les tragiques eux-mêmes sont mis à contribution et l'on rappelle, sur telle question, ce que pense Eschyle, comme on rapporterait l'opinion de quelque gnomique, spécialement versé dans la connaissance du bien et du mal [7]. Il serait aisé de multiplier ces exemples et de montrer par des preuves nombreuses le continuel usage que les philosophes font de la poésie dans leurs raisonnements.

D'où vient cette autorité du poète? De ce qu'aux yeux des Grecs il est le conseiller et le guide de l'homme; dépositaire de la sagesse divine, c'est lui l'éducateur par excellence. Aussi lui demande-t-on, non seulement des règles de conduite, mais des connaissances utiles : les vers d'Orphée, de Musée, d'Hésiode, d'Homère ont révélé à l'humanité mille moyens d'améliorer son sort [8]. En possession de la science universelle, le poète rend au corps autant de services qu'à l'âme; en même temps qu'il enseigne à bien vivre, il est l'inventeur ou le vulgarisateur de tous les arts; il est aussi celui qui fait connaître aux hommes la divinité, qui leur apprend comment elle intervient dans les affaires humaines et de quelle manière on peut la fléchir [9]. Voilà pourquoi les philosophes ont sans cesse recours à son expérience. Même les orateurs le citent à la tribune et trouvent chez lui

1. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IX, 9, 7.
2. Platon, *République*, I, pp. 331 D sqq.
3. Id., *Protagoras*, pp. 339 A sqq.
4. Id., *République*, II, pp. 363 A sqq.
5. Id., *ibid.*, III, p. 407 A.
6. Id., *ibid.*, II, p. 365 B. — Cf. *Gorgias*, p. 484 B-C.
7. Id., *République*, II, pp. 361 B, 362 A.
8. Aristophane, *Grenouilles*, 1030 sqq.
9. Platon, *République*, II, p. 365 E.

des armes contre leurs adversaires. Démosthène mêle à ses grands plaidoyers politiques des élégies de Solon, des tirades de Sophocle [1]; Eschine, Lycurgue, sèment leur éloquence de fragments d'Homère, d'Hésiode, de Tyrtée, d'Euripide [2]. Et le plus étrange est que ces orateurs ne débitent pas eux-mêmes, en général, ces morceaux poétiques, comme pourrait le faire chez nous quelque avocat bel esprit qui se souviendrait à propos de ses lectures : le plus souvent, c'est le greffier qui les lit; ils ont dans l'argumentation la même importance que les lois, les décrets, les témoignages. Ce sont bien, en effet, des pièces justificatives; ce sont des textes qui contiennent d'éternelles vérités et que l'orateur commente comme les passages d'une sorte de *Bible*. C'est ce qui justifie la fréquence de ces citations et la valeur que leur attribuent à la fois celui qui parle et ceux qui écoutent.

On comprend dès lors la place considérable que la poésie occupait dans l'éducation. Elle y était d'autant plus nécessaire, que la religion ne venait point en aide au pédagogue pour former les jeunes âmes. La religion des Athéniens, comme celle des Grecs en général, se réduisait à des pratiques toutes matérielles. Ne comportant ni prédication ni enseignement d'aucune sorte, elle n'offrait point à ses fidèles de direction morale; elle ne leur traçait point de conduite à suivre, ne leur inspirait point l'amour du bien, l'horreur du mal. Elle se contentait de faire que le ciel et la terre vécussent en bonne intelligence et que le courroux des dieux, toujours à redouter, épargnât les tristes humains. Quant à diriger l'homme dans une voie déterminée, à l'encourager, à prévenir ses défaillances, elle n'y songeait pas. Dans cet abandon moral, le refuge naturel était le poète, ce père, comme dit Platon, et cet instigateur de toute sagesse [3]. Il était la lumière qui guidait les mortels dans la nuit où, sans son secours, ils eussent erré à l'aventure. Aussi, ne devait-il jamais oublier qu'il avait charge d'âmes. On connaît le beau tableau qu'Aristophane, dans les *Grenouilles*, trace de ses devoirs : « Le poète, fait-il dire au vieil Eschyle, doit jeter un voile sur tout ce qui est mauvais, et ne le produire ni sur la scène ni ailleurs. Car, comme le maître d'école instruit les enfants, le poète instruit les adultes. C'est pourquoi nous ne devons

1. DÉMOSTHÈNE, *Ambassade*, 247, 255.
2. ESCHINE, *Contre Timarque*, 128-129, 144, 148-152; ID., *Contre Ctésiphon*, 135; LYCURGUE, *Contre Léocrate*, 100, 102, 107. — Cf. ID., *ibid.*, 92, 132.
3. PLATON, *Lysis*, p. 214 A.

rien dire que de bon [1]. » C'est cette façon d'entendre la poésie qui explique l'origine de certaines légendes qui faisaient d'anciens poètes des maîtres d'école. Si Tyrtée et quelques autres sont venus jusqu'à nous avec ce titre, la cause n'en est-elle pas dans l'étroite union qui existait entre la poésie et l'éducation? Les poètes moralistes, qui, plus que tous les autres, passaient pour posséder la science de la vie, devenaient de préférence les héros de pareilles fables; le caractère même de leurs vers les rapprochait de l'enseignement, et la foule crédule n'avait pas grand effort à faire pour les transformer en grammatistes, ayant eu sur la jeunesse de leur temps une influence directe et quotidienne.

C'est cette manière aussi d'envisager la poésie qui justifie la défiance de Platon à l'égard d'Homère et de tous les poètes dont les œuvres ne contiennent pas une morale irréprochable. On sait, en effet, que dans la *République* et dans les *Lois*, il prend souvent les poètes à partie, non pour leur reprocher telle ou telle faute contre les règles de l'art, mais pour combattre les principes qu'ils exposent. Que recommandent-ils, ces poètes? Quels exemples mettent-ils sous les yeux des jeunes gens? Voilà ce que Platon examine, et c'est au nom de la morale qu'il chasse Homère de son État idéal Le poète, à ses yeux, est incapable de discerner le bien du mal [2]; c'est un être inconscient, que l'enthousiasme domine et chez lequel la raison n'a plus aucun pouvoir [3]. Dans un passage des *Lois*, il se plaint de l'insouciance avec laquelle Hésiode, qu'il ne nomme pas, a répandu sur les dieux des fables inconvenantes : « Nous possédons, fait-il dire à l'Athénien, un grand nombre d'ouvrages concernant les dieux, les uns en vers, les autres en prose, et qui, à ce qui me revient, ne sont point connus chez vous (c'est au Crétois que l'Athénien s'adresse), à cause de la bonté de votre gouvernement. Les plus anciens de ces ouvrages nous disent que les premiers objets qui aient existé sont le ciel et les autres corps; à quelque distance de cette première création, ils placent la génération des dieux, nous racontent leur naissance et les traitements qu'ils se sont infligés les uns aux autres.

1. ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 1053 sqq. — Cf. *ibid.*, 1008 sqq., Eschyle s'adressant à Euripide : « Dis-moi, lui demande-t-il, d'où vient l'admiration qu'on a pour le poète? — De son intelligence, répond Euripide, et des avertissements qu'il donne, et de ce qu'il rend, dans les cités, les hommes meilleurs. »
2. PLATON, *Lois*, VII, p. 801 B.
3. ID., *Ion*, pp. 533 C-535 A.

Ces récits apprennent-ils quelque chose ou n'apprennent-ils rien à ceux qui les entendent? C'est ce qu'il est difficile de dire, à cause de leur antiquité. Ce qui est certain, c'est que je ne saurais leur accorder le mérite d'inspirer le respect et les égards dus aux parents [1]. » Ailleurs, Platon critique vivement les poètes qui ont chanté les querelles des dieux et blâme les mères et les nourrices d'amuser leurs enfants avec de tels mensonges [2]. C'est contre Homère surtout et contre Hésiode qu'il s'irrite, car ce sont eux qui enseignent la plus détestable morale [3]. Mais les tragiques ne sont guère mieux traités. Euripide, par exemple, ne fait-il pas l'éloge de la tyrannie? Qu'il ne s'étonne donc pas de n'être point admis dans la cité parfaite; qu'il aille, ainsi que ses pareils, chercher ailleurs des compliments et des récompenses : il n'y a point de place pour lui dans la république de Platon [4].

C'est alors que le philosophe, pour remplacer cette poésie qu'il condamne, conçoit l'idée d'une poésie officielle, en rapport avec les mœurs qu'il voudrait voir régner dans son État imaginaire. Une loi interdirait à tous les poètes de rien produire en public sans l'avoir montré aux magistrats et à certains censeurs spécialement chargés de juger leurs œuvres [5]. Platon parle souvent de cette poésie d'État, exempte des inconvenances qu'il reproche à la poésie réelle; mais que doit-elle être? Dans quelles limites enfermera-t-on l'inspiration du poète? Il dit bien quelque part que ces morceaux à l'usage de la jeunesse seront uniquement des hymnes en l'honneur des dieux ou des éloges rappelant les vertus des grands hommes [6]. Ailleurs, il esquisse une sorte de catéchisme auquel tous les poètes, soit épiques, soit dramatiques, seront tenus de se conformer et qui consistera à croire en une divinité incapable de faire le mal, qui sera la cause de tous les biens, tandis que rien de mauvais ne pourra lui être attribué [7]. Ce sont là, il faut l'avouer, des données bien vagues et qui ne nous renseignent que très imparfaitement sur la nature précise de cette

1. Platon, *Lois*, X, p. 886 B-C.
2. Id., *République*, II, pp. 377 B-378 E.
3. Id., *ibid.*, II, pp. 377 D-378 E, p. 379 C-E; *ibid.*, III, pp. 386 C-394 B; *ibid.*, X, p. 595 B, pp. 598 D-600 E, pp. 606 E-607 A; *Lois*, IX, p. 858 E; *ibid.*, X, p. 886 B-D, etc.
4. Id., *République*, VIII, p. 568 A-D.
5. Id., *Lois*, VII, p. 801 C-D.
6. Id., *République*, X, p. 607 A.
7. Id., *ibid.*, II, pp. 378 E-379 C.

littérature morale [1]. Contentons-nous de noter cet étrange projet et d'en tirer la conclusion suivante : si Platon, rejetant la poésie qu'il voit en faveur auprès de ses contemporains, en imagine une autre plus décente et mieux appropriée au but qu'il se propose, lequel est de former des citoyens vertueux, c'est que, pour lui, l'éducation ne saurait se passer du secours des poètes et que la poésie est l'instrument le plus propre à façonner l'âme de l'enfant. Jusque dans son antipathie pour les poètes nous trouvons donc la preuve du rôle important que jouait, chez les Grecs, le poète comme éducateur; sans lui, point de culture véritable; ses vers étaient le fonds de l'enseignement. Voyons maintenant comment on l'étudiait et quelles leçons on y allait chercher.

On a vu que l'écolier lisait d'abord les poètes, qu'ensuite il les apprenait par cœur. Platon, qui nous fait connaître ces détails, prend soin de nous avertir que, pour lire, l'élève restait à sa place [2], ce qui autorise à croire que, pour apprendre par cœur, il se levait. Ces leçons, en effet, ne ressemblaient en rien à celles qui, de nos jours, sont indiquées en classe par le professeur et que l'enfant apprend chez lui. Pour fixer un morceau dans la mémoire des écoliers, le maître le déclamait en détail et ceux-ci le répétaient après lui vers par vers ou phrase par phrase [3]. C'était une dictée qu'on n'écrivait pas. Il est probable que, pour cet exercice, les élèves venaient tour à tour ou tous ensemble devant le professeur et se tenaient debout jusqu'à ce que la leçon fût entièrement sue. C'est le spectacle qu'offre la peinture de Douris : l'homme barbu, assis sur un siège à dossier et qui déroule un *volumen*, dit lentement à l'élève placé devant lui une pièce de vers, dont l'artiste s'est contenté de transcrire le début et que l'enfant récite sur le ton et dans le mouvement indiqués par le professeur. Une belle coupe du Louvre représente une scène analogue : on y voit Linos assis, développant un rouleau sur lequel sont tracés des caractères qui, par malheur, ne donnent aucun sens; en face de lui, se tient debout le poète Musée, sous la figure d'un éphèbe nu, la main droite sur la hanche, la main gauche levée et supportant une tablette à écrire composée

1. Voir, sur la poésie d'État, PLATON, *Lois*, II, p. 662 B; *ibid.*, VII, p. 801 C-D *ibid.*, VIII, p. 829 D-E; *République*, III, p. 401 B; *ibid.*, X, p. 607 A.
2. Ἐπὶ τῶν βάθρων (PLATON, *Protagoras*, p. 325 E).
3. L'action du maître déclamant se disait ἀποστοματίζειν : voir PLATON, *Euthydème*, p. 276 C; — SUIDAS, s. v. Le mot ἐκμανθάνειν désignait l'action de l'enfant apprenant par cœur.

de plusieurs feuillets [1]. Nous sommes encore là en présence d'une de ces scènes familières auxquelles les peintres donnaient si volontiers un caractère mythique ou héroïque, mais où l'on retrouve tous les traits de la réalité [2].

Il serait intéressant d'avoir la liste exacte des poètes adoptés dans les écoles comme textes de lecture ou de leçons à apprendre par cœur. Et d'abord, une question se pose : étaient-ce des poèmes entiers ou des parties de poèmes qu'on mettait entre les mains des enfants? Platon fait allusion à deux systèmes opposés, qui auraient consisté, l'un, à ne point reculer devant des œuvres entières, l'autre, à se servir d'extraits. « Il y a chez nous, dit l'Athénien dans les *Lois*, des poètes qui ont composé, ceux-ci en hexamètres, ceux-là en vers ïambiques ou autres, les uns des poésies sérieuses, les autres des poésies badines. Une infinité de gens prétendent que, pour bien élever la jeunesse, il faut la nourrir de ces vers, l'en rassasier, étendre et multiplier ses connaissances en les lui faisant lire, l'obligeant même à apprendre par cœur des poètes entiers; d'autres, ayant choisi dans ces poètes ce qu'il y a de meilleur et rassemblé dans un seul volume certains morceaux qui forment un tout, veulent que les enfants les apprennent et les gardent dans leur mémoire, affirmant que, par là, ils deviendront des hommes vertueux et sages, pleins de science et d'expérience [3]. » On voit que la querelle des morceaux choisis et des textes complets ne date pas d'hier. De ces deux méthodes, quelle était la plus suivie? La seconde, sans doute : elle s'accordait mieux avec le caractère moralisateur de l'enseignement; on tirait des poètes ce qui était le plus propre à inspirer l'amour du bien, et c'étaient ces passages qui servaient aux exercices des écoliers. L'histoire, il est vrai, nous a transmis le souvenir de quelques Athéniens à la robuste mémoire, qui savaient par cœur des poèmes entiers. Tel était ce personnage que Xénophon met en scène dans son *Banquet*, et qui prétend avoir appris d'un bout à l'autre, quand il était enfant, l'*Iliade* et l'*Odyssée* [4]. Mais il s'en montre trop fier pour n'être point une exception [5].

1. *Monumenti ed Annali pubbl. dall' Inst. di corr. arch. nel* 1856, pl. 20. — Cf. BRAUN, *Arch. Zeitung*, XIV, pp. 179-180.
2. Voir page 67. — Cf. ce qui a été dit, pp. 119 sqq., du cratère de Pistoxénos. Voir encore, sur Képhalos transformé par les peintres de vases en écolier athénien, C. ROBERT, *Bild und Lied*, p. 32, note 36.
3. PLATON, *Lois*, VII, pp. 810 E-811 A.
4. XÉNOPHON, *Banquet*, III, 5.
5. Il dit d'ailleurs que c'est son père qui l'a obligé à ce tour de force, ce qui

Un des recueils poétiques les plus en faveur dans les écoles était cette réunion de préceptes rédigés pour Achille par le centaure Chiron et qu'Hésiode, disait-on, avait mis en vers [1]. L'admiration des Grecs pour ce recueil nous est révélée par plus d'un témoignage. C'est à lui que songe Pindare, quand il peint Jason arrivant à Iolcos pour revendiquer l'héritage paternel et répondant aux questions irritées de Pélias avec le calme et la douceur qui conviennent à un élève de Chiron [2]. C'est lui encore dont Platon se souvient, lorsque, rappelant les sacrifices humains offerts par Achille en l'honneur de Patrocle, il s'élève contre une pareille barbarie, indigne du héros dont le centaure a façonné l'âme [3]. Une curieuse preuve de la popularité de ce livre nous est fournie par un vase peint du musée de Berlin, qui représente un enfant assis sur un escabeau, les yeux fixés sur un papyrus à demi déroulé. Évidemment il lit à haute voix, et sa lecture est intéressante, car elle captive deux de ses camarades qui semblent l'écouter avec une attention recueillie, l'un à gauche, l'autre à droite, appuyés sur un bâton noueux. Devant le jeune lecteur, on aperçoit un coffre quadrangulaire sur lequel est posé un second rouleau qui porte ce mot en caractères archaïques : ΧΙΡΩΝΕΙΑ. Au-dessous, sur la paroi extérieure du coffre, on déchiffre l'adjectif ΚΑΛΗ [4]. Ces deux inscriptions doivent être rapprochées : elles sont un hommage rendu à la sagesse du vieux centaure et aux belles maximes qu'il avait composées pour son élève [5].

semblerait indiquer que le grammatiste n'y a été pour rien. — Voir, sur les morceaux choisis en usage dans les écoles, SCHŒMANN, *Antiquités grecques*, trad. Galuski, I, p. 573.

1. BERNHARDY, *Grundriss der griech. Litteratur*, II, Ire partie, 2e éd., pp. 535 sqq. — MAURICE CROISET, *Hist. de la littérature grecque*, I, pp. 533-534.

2. PINDARE, *Pythiques*, IV, 102 sqq., dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk, 4e éd., I. — Cf. ID., *ibid.*, VI, 19 sqq.; ID., *Néméennes*, III, 43 sqq.

3. PLATON, *République*, III, p. 391 B-C.

4. La figure 12, qui reproduit cette peinture, est empruntée à KLEIN, *Euphronios*, 2e éd., p. 283. — Cf. ID., *ibid.*, p. 133; FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2322. Dans le champ, sont suspendus, à gauche, une sorte de bourse, à droite, une éponge, un aryballe et une strigile. En haut et à droite, on déchiffre les mots Παναίτιος χαλός. MM. Klein et Furtwængler attribuent ce vase à Euphronios. On peut rapprocher de ce petit tableau les figurines de terre cuite qui représentent des éphèbes lisant : voir POTTIER et REINACH, *la Nécropole de Myrina*, p. 90, 21, p. 176, 33, p. 177, 42 (*Catalogue*, 275), etc.

5. Ce n'est pas, d'ailleurs, sous le nom de Χειρώνεια que ces maximes nous sont connues, mais sous celui de Χείρωνος ὑποθῆκαι. Ce terme d'ὑποθῆκαι était le mot dont on se servait pour désigner les préceptes moraux transmis par les anciens poètes : voir ISOCRATE, *A Nicoclès*, 3. — Cf., sur Chiron éducateur, VON SYBEL, *Ausführl. Lexikon* de Roscher, au mot CHEIRON, pp. 890-892.

Nous connaissons un autre recueil, d'un genre particulier, qu'on peut comparer aux sentences de Chiron : c'est la collection des vers élégiaques qu'Hipparque, fils de Pisistrate, avait fait graver sur des hermès pour l'édification des campagnes. J'ai déjà dit un mot de ces vers [1] : le dialogue platonicien intitulé *Hipparque*, qui y fait allusion, nous apprend que le tyran y avait enfermé, non seulement les sages pensées qu'il avait pu recueillir dans le commerce des poètes, mais ses réflexions personnelles, le fruit de ses propres méditations [2]. Ce despote aux mœurs faciles, ami du faste et des galantes aventures, devenait un moraliste austère quand il se mêlait d'écrire : nous le voyons par ceux de ses préceptes qui sont venus jusqu'à nous [3]. Il y avait, il est vrai, une intention politique dans cette poésie morale : il voulait que les Athéniens eussent leur sagesse nationale et cessassent de prendre pour unique règle la sagesse dorienne de Delphes [4]. La tentative n'en est pas moins intéressante : elle prouve le goût qu'on avait à Athènes pour ces brefs conseils que savait donner la poésie dans un style court et brillant, qui s'incrustait dans le souvenir. Bien qu'Hipparque destinât particulièrement ses vers aux paysans, aux voyageurs, à ceux que leurs affaires conduisaient sur les routes et dans les carrefours, on peut conjecturer qu'il les avait écrits aussi en vue des écoles. Il est permis de croire que, si son gouvernement eût subsisté, ces poésies, recueillies et réunies en volume, eussent grossi le nombre des morceaux choisis qu'on faisait apprendre aux enfants. La chute du tyran et la haine vivace qui lui survécut furent probablement les seuls obstacles qui empêchèrent cette anthologie de se former [5].

Parmi les poètes qu'étudiaient les jeunes Athéniens, il faut sans doute placer au premier rang les lyriques; ceux d'entre eux surtout qui avaient fait de la poésie sentencieuse, les gnomiques comme Pho-

1. Voir plus haut, p. 11.
2. [Platon], *Hipparque*, p. 228 D. — Cf. Lolling, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, V, p. 252.
3. Bergk, *Poetæ lyrici græci*, 4e éd., II, p. 236-238.
4. [Platon], *Hipparque*, p. 228 D-E.
5. Comme preuve de la prédilection des Athéniens et des Grecs en général pour les morceaux choisis, on peut citer l'exemple du jeune Euthydème (Xénophon, *Mémorables*, IV, 2, 1), qui, de morceaux empruntés aux poètes et aux philosophes les plus célèbres, avait composé une anthologie où il puisait toute sorte de connaissances. — Clément d'Alexandrie (*Stromata*, VI, 2, 15, éd. Dindorf) prête au sophiste Hippias l'intention de former, en réunissant des extraits de poètes et de prosateurs anciens, *grecs et barbares*, une œuvre attrayante par la nouveauté et la diversité des matières. — Voir, enfin, dans Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 82, le décret des Priansiens en l'honneur d'un

cylide, Solon, Mimnerme, Théognis, jouissaient dans les écoles d'une particulière faveur [1]. Il est aisé de se rendre compte, en lisant, par exemple, les vers de Théognis, du profit moral qu'en pouvaient retirer les écoliers : ces maximes pratiques sur la manière de vivre avec ses semblables, ces réflexions mélancoliques sur l'injustice humaine, ces exhortations à la prudence, tristes conséquences d'une expérience amère de la vie, toute cette morale pessimiste à l'adresse du jeune Kyrnos devait les mettre en garde contre les déceptions et les déboires de l'avenir. Ce n'était point une sagesse très propre à élargir les cœurs, mais elle les trempait pour les luttes futures et leur donnait la notion de l'utile, qui a toujours été, aux yeux des Grecs, une des formes du bien. D'autres lyriques, comme Tyrtée, si populaire à Lacédémone [2], figuraient également au nombre des poètes avec lesquels on familiarisait le jeune Athénien. Bien qu'à Athènes le courage guerrier ne fût pas, comme à Sparte, l'unique vertu qu'on exigeait de la jeunesse, Tyrtée, avec ses chants belliqueux, était tout indiqué pour enseigner aux enfants la bravoure et le patriotisme [3].

Les vers tracés, dans le tableau de Douris, sur le rouleau que tient le grammatiste principal, sont le commencement d'une sorte d'hymne épique dont l'auteur nous est inconnu, mais qui devait être en honneur dans les écoles, puisque l'artiste a jugé bon d'en reproduire le début. Les erreurs y sont nombreuses : elles s'expliquent par le fait que ces peintres de vases, dont nous admirons le talent, étaient pour la plupart des ignorants, souvent des étrangers peu au courant de la langue et de la littérature des Athéniens. Plusieurs savaient à peine griffonner leur signature sur les vases qu'ils décoraient, et l'un des plus distingués d'entre eux, Pamphaios, contemporain des guerres médiques, nous a transmis son nom sous les formes les plus diverses [4]. Ces illettrés à la main si habile n'en avaient pas moins dans la mémoire bien des bribes de poésies, saisies au passage dans les écoles, dans les banquets, où la lyre circulait parmi les convives et où chacun disait sa

ambassadeur de Téos, Ménéclès, qui a bien mérité d'eux en leur offrant un recueil où il a fait entrer tous les passages de poètes et d'historiens relatifs aux dieux et aux héros de la Crète.

1. Græfenhan, *Gesch. der klass. Philologie im Alterthum*, I, p. 71.

2. Platon, *Lois*, I, p. 629 B. — Cf., sur Tyrtée, le mot de Léonidas, Plutarque, *Cléomène*, 2.

3. Platon, *Lois*, I, pp. 629 A-630 C; *ibid.*, II, pp. 660 E-661 D, où Platon, sans nommer Tyrtée, le désigne clairement et cite des fragments de lui, etc.

4. Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 89.

chanson [1]. C'est un souvenir de ce genre que nous trouvons sur la coupe de Douris. On y déchiffre cette invocation : « Muse, inspire-moi : je vais chanter le Scamandre au large cours [2] ». C'était évidemment quelque morceau relatif au cycle troyen [3].

Aux lyriques, il faut joindre les tragiques. Ils ne furent sans doute admis dans les écoles que vers la fin du ve siècle, quand le genre qu'ils cultivaient eut atteint son apogée et fut devenu, pour ainsi dire, classique. Nous savons, dans tous les cas, qu'au siècle suivant ils avaient leur place dans la littérature scolaire. Platon fait allusion, non sans

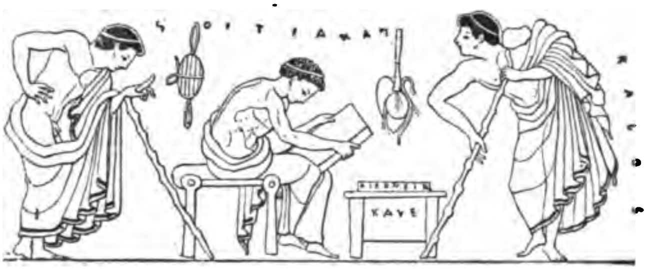


Fig. 12. — Enfants lisant ensemble quelque poésie. (Voir p. 146.)

mauvaise humeur, à toutes les choses utiles que le vulgaire trouve à apprendre dans les tragédies [4]. Pour les Athéniens, le théâtre était un plaisir, mais ils y allaient aussi chercher un enseignement. Ce fut une des causes du grand succès d'Euripide : ses digressions philosophiques, ses tirades morales, ses sentences plaisaient aux spectateurs ; on ne l'aimait pas seulement parce qu'il était le plus pathétique des poètes, mais parce qu'il jetait à profusion sur la scène les théories et les idées [5]. Le comique Timoclès, dans un curieux fragment, donne une autre raison de la faveur que rencontrait la tragédie à Athènes : cha-

1. Pottier, *les Céramiques de la Grèce propre* de Dumont et Chaplain, I, p. 361, note 2.
2. Michaelis, *Arch. Zeitung*, XXXI, pp. 3-5. — Cf. Furtwængler, *Beschreibung*, 2285. Voir, p. 103, la figure 5.
3. Il faut rapprocher de cette citation poétique une inscription tracée sur une amphore portant le nom de Léagros, et dont l'un des côtés représente une joueuse de lyre qui est censée prononcer ces paroles : ΜΑΜΕΚΑΙΠΟΤΕΟ. M. Studniczka (*Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, p. 162) croit y voir un souvenir d'une poésie de Sapho qui contenait ces mots : Καὶ ποθήω καὶ μάομαι. Voir Bergk, *Poetæ lyrici græci*, 4e éd., III, p. 97, fragm. 23.
4. Platon, *République*, X, p. 598 D-E.
5. Id., *ibid.*, VIII, p. 568 A. — Cf. la façon dont Aristophane tourne en ridicule ce caractère particulier du théâtre d'Euripide, *Grenouilles*, 954 sqq.

cun y trouvait un allègement à ses maux; le pauvre, voyant Télèphe plus pauvre encore que lui, supportait allégrement sa misère; la blessure de Philoctète faisait paraître à celui-ci sa claudication légère; le deuil de Niobé consolait celui-là de la perte de son enfant [1]. Ce badinage cache une pensée sérieuse : chez les Athéniens, comme chez nous, cet apitoiement sur des malheurs imaginaires était la plus douce émotion que procurât le théâtre, et ce retour sur soi-même, la meilleure leçon qu'on pût en tirer. Quoi qu'il en soit, on était persuadé de l'heureuse influence que le poème tragique exerçait sur les mœurs Aussi faisait-on lire et apprendre aux écoliers des fragments de tragédies. Nous en voyons la preuve dans ce passage d'Alexis auquel j'ai renvoyé plus haut et qui représente le poète Linos instruisant Héraclès [2]. Au nombre des ouvrages parmi lesquels le vieux grammatiste invite le jeune homme à faire son choix, il en est un qu'il désigne par le simple mot τραγῳδία. Il faut entendre par là, non des tragédies entières, mais des extraits des meilleurs tragiques, de ceux qui pouvaient le mieux former l'âme de l'enfant [3].

On usait des comiques d'une façon plus discrète; pourtant, on les mettait, eux aussi, entre les mains des jeunes gens. Mais il n'est guère probable que ces poètes fussent les poètes de la comédie ancienne, tout pleins d'allusions aux événements du jour, d'attaques contre les hommes et les institutions, trop hardis, d'ailleurs, trop libres de style pour pouvoir servir de livres de classe à des enfants. Tout au plus leur empruntait-on quelques morceaux lyriques, quelques belles strophes en l'honneur des dieux, comme en offrent les parabases d'Aristophane. Mais les comiques comme Épicharme, si philosophe, si profond, se prêtaient à merveille aux exercices de l'école. Épicharme, en effet, figure parmi les auteurs mentionnés dans le fragment d'Alexis. Les nombreuses sentences dont ses pièces étaient remplies, ses hautes pensées, où se reflétait la sagesse pythagoricienne, formaient un ensemble de textes précieux pour la jeunesse [4]. S'il faut en croire Diogène Laerce, il avait composé, outre ses comédies, une sorte de recueil

1. Athénée, VI, p. 223 B-D.
2. Id., IV, p. 164 B-D. — Cf. plus haut, p. 122.
3. Ce sont les ῥήσεις dont parle Platon, *Lois*, VII, p. 811 A. C'est le même sens qu'il faut attribuer au mot τραγῳδία dans l'inscription déjà citée du *C. I. G.*, 3088, qui énumère les différents exercices dans lesquels les enfants de Téos ont remporté des prix. Voir plus haut, p. 133, note 5.
4. Jules Girard, *Études sur la poésie grecque*, *Épicharme*, p. 71. — Cf. *ibid.*, pp. 46-48, quelques spécimens des sentences d'Épicharme.

où des maximes morales se trouvaient mêlées à des considérations sur la physique et la médecine [1]. Peut-être ce recueil était-il lu dans les écoles. Il est probable aussi que, plus tard, les poètes de la comédie nouvelle, héritiers directs d'Épicharme, furent au nombre des écrivains qui servirent à l'enseignement. Nous sommes fort mal renseignés sur ce point, mais nous devons croire que Ménandre, dont l'antiquité nous a transmis tant de réflexions générales sur une foule de sujets, eut de bonne heure une place privilégiée sur les rayons des grammatistes athéniens [2].

Ce serait d'ailleurs une erreur de s'imaginer qu'on obligeait les enfants à étudier à la fois tous ces poètes. Il faut se rappeler qu'à Athènes le maître d'école est libre d'enseigner ce qu'il lui plaît, à la condition de rester dans le cadre très général que la loi lui trace. Sans doute, chaque grammatiste avait ses préférences et certains poètes étaient lus dans telle école plus fréquemment que dans telle autre. Mais il y en avait deux dont la faveur était universelle : c'étaient Homère et Hésiode. Tout le monde connaît cet épisode célèbre de la jeunesse d'Alcibiade : « Un jour, estant ja sorty hors de son enfance, il entra en une escole de grammaire, et demanda au maistre quelque livre d'Homere. Le maistre luy respondit, qu'il n'en avoit pas un : il lui donna un soufflet, et s'en alla [3]. » On a vu dans cette impertinence une preuve du bon goût du jeune Alcibiade et de son admiration passionnée pour le chantre de la guerre de Troie [4] : ce n'était que l'expression d'un mépris, en somme, assez naturel pour le maître qui prétendait instruire la jeunesse et qui manquait pour cela de l'instrument le plus nécessaire. Probablement, cette vogue d'Homère ne remontait pas au delà de la recension dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* avaient été l'objet sous Pisistrate et ses fils [5]; mais cette recension même et l'institution des récitations homériques aux Panathénées l'avaient rendu si vite populaire, qu'on est en droit de supposer que, dès la fin du VIe siècle,

1. DIOGÈNE LAERCE, VIII, 78 : Οὗτος ὑπομνήματα καταλέλοιπεν ἐν οἷς φυσιολογεῖ, γνωμολογεῖ, ἰατρολογεῖ.
2. L'inscription de Téos, *C. I. G.*, 3088, signale un exercice appelé κωμῳδία. Comme le mot τραγῳδία, ce terme désigne évidemment, non des pièces entières, mais de simples extraits.
3. PLUTARQUE, *Alcibiade*, 7.
4. Cf. *ibid.*, les paroles ironiques du même Alcibiade au grammatiste qui s'est permis de corriger Homère.
5. Voir, sur cette recension, MAURICE CROISET, *Hist. de la littérature grecque*, I, pp. 417 sqq.

il formait le fonds des bibliothèques à l'usage des enfants. Tel était le cas qu'on en faisait dans toutes les écoles grecques, qu'au IIIe siècle avant notre ère, Livius Andronicus, ce Grec de Tarente transporté à Rome par la conquête, n'imagina rien de mieux, comme on sait, pour dégrossir les jeunes Romains dont l'éducation lui était confiée, que de traduire en latin l'*Odyssée* et de la leur faire apprendre. Il suffit, du reste, d'ouvrir Platon pour voir combien les Grecs étaient nourris d'Homère dès leur enfance : les interlocuteurs de Socrate le citent à chaque instant; Socrate lui-même s'y reporte sans cesse [1]. Son autorité est si grande, qu'avant de l'attaquer, il prend toute sorte de précautions oratoires et proteste de son respect pour ce vieil éducateur de ses jeunes années [2]. On ignorait encore, au Ve et au IVe siècle, ces petits tableaux en relief, composés d'après l'*Iliade* et les poèmes cycliques, et qui, munis de légendes, rendaient vivants pour l'écolier les épisodes les plus marquants du siège et de la prise de Troie [3]. Mais si l'usage de ces Homères illustrés était inconnu, les vases peints, si nombreux dans la plupart des maisons athéniennes, offraient à l'enfant d'intéressants commentaires des récits homériques; il retrouvait dans ces dessins, souvent exécutés avec une grande habileté, le souvenir des fables qu'il apprenait à l'école. Ainsi, non seulement les livres, mais l'art lui-même l'entretenait d'Homère, emplissant son imagination des formes héroïques des guerriers d'autrefois [4].

Quant à Hésiode, sans doute moins admiré, il n'en était pas moins un des poètes favoris des grammatistes. Platon le nomme trop

1. Même les ignorants, comme l'orateur Démade, le savaient par cœur. Prisonnier de Philippe, on sait que, le soir de Chéronée, il récita au roi quelques vers d'Homère appropriés à la circonstance : voir le fragm. 28 de DÉMADE, *Oratores attici*, II, p. 444, éd. Didot.

2. PLATON, *République*, X, p. 595 B-C.

3. Voir, sur ces tableaux, JAHN-MICHAELIS, *Griech. Bilderchroniken*, Bonn, 1873; — RAYET, *Études d'archéologie et d'art*, pp. 184 sqq.; — REINACH, *Traité d'épigraphie grecque*, pp. 441-442. — Cf. une reproduction de la table iliaque du musée du Capitole dans BAUMEISTER, *Denkmæler*, au mot ILIAS, pl. 13, fig. 775. On peut rapprocher de ce marbre un skyphos béotien orné de figures en relief représentant l'enlèvement d'Hélène par Thésée et Pirithoüs; une légende explicative, dont la fin manque, sert à ce drame de commentaire; c'était très certainement un monument destiné aux écoles : voir KOUMANOUDIS, Ἐφημ. ἀρχ., 1884, pp. 59 sqq., pl. 5.

4. Pour le parti que l'art grec a su tirer des poèmes d'Homère, voir INGHIRAMI, *Galleria omerica*, Fiesole, 1831-1836; — OVERBECK, *Bildwerke zum thebischen und troischen Heldenkreis*, Stuttgart, 1857; — SCHNEIDER, *Der troische Sagenkreis in der æltesten griech. Kunst*, Leipzig, 1886; — BAUMEISTER, *Denkmæler*, aux mots ILIAS, ODYSSEUS UND ODYSSEIA, etc.

souvent, il a trop l'habitude de le rapprocher d'Homère, pour que nous ne le regardions pas comme un des auteurs qu'on faisait de préférence lire aux jeunes gens. On a vu que le recueil des préceptes de Chiron, qui lui était attribué, figurait parmi les ouvrages les plus en faveur auprès des maîtres. Il est probable que le poème intitulé *Travaux et Jours* jouissait dans les écoles de la même réputation. Il appartenait à cette catégorie d'œuvres morales qui fournissaient, comme les vers des gnomiques, des règles pratiques pour la conduite de la vie; vraisemblablement, la partie qu'on obligeait surtout les enfants à étudier était la première, celle où le poète adresse à son frère Persès de sages conseils sur la façon de se comporter avec les grands, où il l'exhorte à la modération, à la justice et fait valoir à ses yeux les avantages d'une existence laborieuse et bien réglée. Nul doute que la *Théogonie* ne fût proposée, elle aussi, aux méditations des écoliers : elle leur enseignait la succession des générations divines, les luttes surnaturelles qui avaient jadis bouleversé le ciel et la terre et préparé le triomphe définitif de Zeus et de ses compagnons. L'enfant trouvait dans ces récits un complément des vagues notions d'histoire religieuse qu'il avait reçues dans la maison paternelle; ce vieux poème cosmogonique était pour lui un livre sacré qui confirmait ses croyances; il y prenait des choses divines une idée plus précise et s'y pénétrait des vérités théologiques qui devaient rester l'objet de sa foi [1].

Il est plus malaisé de se rendre compte des avantages de la lecture d'Homère; non qu'on n'aperçoive dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* bien des leçons dont la jeunesse pouvait faire son profit, mais c'est la variété même et la complexité de cet enseignement qui embarrassent. Chez les moralistes comme Hésiode ou Théognis, la sagesse se présentait sous une forme simple : elle résidait dans ces fortes maximes, dans ces vers gros de sens dont la réflexion devait tirer, avec le temps, tout ce qu'ils renfermaient d'expérience accumulée. Chez Homère, rien de semblable. Les avertissements directs y sont rares; ce qu'on y trouve surtout, c'est le mouvant spectacle des passions humaines. Une pareille œuvre ne pouvait être comprise du

1. On voit dans DIOGÈNE LAERCE, X, 2, que l'explication de la *Théogonie* ne laissait pas parfois d'embarrasser les professeurs. Diogène nous montre Épicure se tournant, dès l'âge de quatorze ans, vers la philosophie, parce qu'aucun grammatiste n'a pu répondre à ses questions sur le *Chaos* d'Hésiode.

premier coup par les enfants : il fallait que le professeur la leur commentât. Ces explications étaient d'autant plus nécessaires, qu'on prêtait à Homère des intentions cachées qui exigeaient, pour être aperçues, toute une exégèse. Protagoras, dans Platon, le considère comme un sophiste qui a dissimulé, par prudence, sous de poétiques dehors un profond enseignement [1]. Comment le maître s'y prenait-il pour découvrir aux écoliers ces secrets desseins? De quelles remarques accompagnait-il la lecture des morceaux sur lesquels il exerçait l'esprit et la mémoire de ses élèves? C'est là, par malheur, un détail que nous ignorons. Sans doute il s'attachait à faire ressortir le mérite des grandes actions accomplies par les héros homériques. Parmi ces héros, c'est naturellement Achille dont il était le plus souvent question. On préférait d'ailleurs l'*Iliade* à l'*Odyssée* et le caractère d'Achille à celui d'Ulysse [2]. Cette prédilection pour le fils de Pélée semble confirmée par Platon. On est frappé, quand on lit la *République*, des allusions nombreuses qu'y fait l'auteur aux derniers chants de l'*Iliade* [3]. Ce sont ceux, précisément, que remplit d'un bout à l'autre la personne d'Achille. Le meurtre de Polydore, le plus jeune des fils de Priam, la lutte contre le Xanthe, la poursuite d'Hector et ce duel tragique qui se termine par la mort du défenseur de Troie, les funérailles de Patrocle et les jeux célébrés en son honneur, la visite de Priam au camp des Grecs et l'accueil qu'il reçoit dans la tente de son ennemi, tels sont les événements auxquels ces chants nous font assister. On voit que c'est Achille qui en est le héros, que sa bravoure, sa vengeance, sa douleur, sa clémence en font tout l'intérêt. Si Platon choisit, entre beaucoup d'autres, ces endroits pour les critiquer, ce n'est point un hasard : c'est parce qu'ils comptaient parmi ceux qu'on faisait le plus volontiers apprendre aux enfants. Achille n'était-il pas le guerrier idéal, la vivante personnification du courage, de la force, de l'adresse, de la beauté?

D'autres héros partageaient avec lui le privilège d'être offerts en exemple aux jeunes gens. Nous possédons un mauvais abrégé de l'*Iliade* en vers latins, composé sous Tibère par un certain Italicus, qui paraît avoir exercé la profession de maître d'école [4]. Or, dans ce

1. Platon, *Protagoras*, p. 316 D.
2. Id., *Petit Hippias*, p. 363 B.
3. Id., *République*, II, p. 378 D; *ibid.*, III, p. 388 A-C, p. 391 A-C, etc.
4. Voir, sur ce poème, F. Plessis, *De Italici Iliade latina*, suivi d'une édition du texte même d'Italicus, Paris, 1885.

poème, le chant le plus développé de beaucoup est le cinquième, celui où sont contés les exploits de Diomède. C'est là, selon toute vraisemblance, un écho de la tradition grecque. On sait le long succès des méthodes helléniques dans l'éducation romaine. Importées à Rome à l'époque des Scipions, nous les retrouvons encore, à peine modifiées, dans les dernières années de la république et jusqu'au temps de l'empire. Quand Horace, sous la férule de l'irascible Orbilius, apprenait par cœur l'*Odyssée* de Livius Andronicus, il pratiquait un exercice que pratiquaient déjà, quatre cents ans auparavant, les jeunes Grecs dans les écoles athéniennes. Italicus suit donc un antique usage en s'attardant comme il le fait aux combats livrés par Diomède dans la plaine de Troie ; l'ampleur insolite avec laquelle il les raconte prouve que les Grecs, comme les Romains, y prenaient un vif intérêt et que cette partie de l'*Iliade* était de celles que les maîtres grecs, comme les maîtres romains, jugeaient le plus nécessaire de faire connaître à la jeunesse [1].

Un de leurs thèmes préférés était aussi, probablement, la modération des héros d'Homère, la simplicité de leurs mœurs. Athénée admire leur sobriété et constate que, quand ils mangent, c'est uniquement pour apaiser leur faim [2]. Bien avant lui, les grammatistes d'Athènes avaient dû faire cette remarque et donner comme un modèle à leurs élèves la frugalité des repas homériques. Ils devaient également attirer leur attention sur la beauté de certains discours, comme celui que Diomède tient à Sthénélos, son compagnon d'armes, pour l'empêcher de répondre avec emportement aux reproches d'Agamemnon : « Ami, dit le fils de Tydée en jetant à Sthénélos un regard farouche, garde le silence, obéis à ma voix. Je n'en veux point à Agamemnon, pasteur des peuples, d'animer au combat les Grecs aux belles cnémides, car la gloire le suivra, si les Grecs battent les Troyens et s'emparent de la sainte Ilion; mais quel ne sera pas son désespoir, s'ils sont battus! Allons, nous aussi, songeons à montrer notre force

1. L'importance de Diomède aux yeux des Athéniens semble attestée par la célèbre coupe du musée de Berlin qui porte la double signature d'Oltos et d'Euxithéos. Sur un des revers de cette coupe, qui représente le combat autour du corps de Patrocle, on voit, comme dans HOMÈRE (*Iliade*, XVII), Énée et Ajax; mais Ménélas est remplacé par Diomède. N'est-ce pas une preuve de la popularité de ce héros? Voir FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2264; KLEIN, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 135, 1.

2. ATHÉNÉE, I, pp. 8 E-11 B.

indomptable [1]. » Telles étaient encore les réprimandes qu'Ulysse s'adresse à lui-même au moment où, couché dans le vestibule de son palais et méditant la perte des prétendants, il voit les servantes infidèles se rendre en riant auprès de leurs amants et sent à leur aspect « aboyer son cœur au dedans de lui ». — « Patience, mon cœur, dit le héros. Tu as supporté de plus pénibles épreuves le jour où le cyclope à la force indomptable dévorait mes vaillants compagnons; mais tu te résignas, jusqu'à ce que ton adresse t'eut fait sortir de la caverne où je croyais trouver la mort [2]. » Cette vive apostrophe, commentée comme il convenait, valait toutes les sentences des gnomiques : elle montrait à la jeunesse, sous une forme dramatique, ce que peut la force d'âme et de quels éloges est digne l'homme qui oppose une ferme volonté aux premiers et tumultueux élans de la passion. D'ingénieux parallèles entre les héros aidaient de même, semble-t-il, à former le jugement des enfants. Le dialogue de Platon intitulé *Petit Hippias*, où le sophiste Hippias d'Élis dispute avec Socrate de la valeur respective d'Achille, d'Ulysse et de Nestor, peut donner une idée de ces comparaisons dans lesquelles se faisait jour une psychologie souvent fine et déliée. De pareils rapprochements étaient d'ailleurs dans le goût des Grecs. On se souvient qu'Hérodote termine ainsi son beau récit de la bataille de Salamine : « Dans ce combat naval, les Éginètes furent ceux de tous les Grecs qui remportèrent le plus de gloire; ensuite, les Athéniens, puis, parmi les individus, l'Éginète Polycritos, les Athéniens Euménès d'Anagyrous et Ameinias de Palléné [3] ». Qu'ils y fussent portés par leur subtilité naturelle ou qu'il faille voir là l'influence des jeux publics et des concours, qui tenaient dans leur vie une si grande place, les Grecs aimaient à faire de ces catégories; ils prenaient plaisir à ces délicates pesées morales qui conduisaient à classer le mérite et à donner des rangs à la vertu [4].

1. *Iliade*, IV, 412 sqq. Voir l'éloge que Platon fait de ce passage, *République*, III, p. 389 E.
2. *Odyssée*, XX, 18 sqq. Ce passage aussi est loué par Platon, *République*, III, p. 390 D.
3. Hérodote, VIII, 93.
4. C'est de ce goût pour les comparaisons morales que sont sorties les *Vies parallèles* de Plutarque. — Tout ceci, bien entendu, n'est que pure conjecture. Les renseignements faisant défaut sur les moyens employés par les maîtres, au ve et au ive siècle, pour expliquer Homère à leurs jeunes auditoires et dégager les leçons qui s'y trouvaient contenues, on est réduit à chercher dans Platon quelques spécimens très simples de critique homérique et à conclure de ces

Homère contenait des enseignements plus directs : on y puisait, par exemple, des connaissances historiques. Le catalogue des vaisseaux, qui occupe plus des trois quarts du deuxième chant de l'*Iliade*, était un précieux sommaire où l'enfant s'instruisait des noms des anciens rois qui avaient régné sur la Grèce et sur l'Asie. Il n'est pas douteux que ce long dénombrement, qui nous semble si aride et qui a le tort, à nos yeux, de ne point appartenir au plan primitif du poème, ne fût un des passages qu'on faisait de préférence apprendre aux écoliers [1]. Ce qui le prouve, c'est la place qu'il tient dans l'abrégé d'Italicus. Sans suivre Homère pas à pas, l'adaptateur latin s'applique visiblement, dans cette partie de son œuvre, à ne point trop s'écarter de son modèle [2]. Les Romains attachaient donc une importance particulière à cette monotone énumération, et c'était là, selon toute probabilité, encore un souvenir de l'éducation grecque. Mais c'est principalement pour les choses de la guerre qu'Homère était un guide sûr. C'est là surtout le mérite que lui reconnait Eschyle dans les *Grenouilles* d'Aristophane [3]. Comme les vers attribués au légendaire Orphée initiaient les jeunes gens à certains rites mystérieux [4], de même Homère leur enseignait l'art de s'armer et de combattre en bon ordre. Qui sait si les peintures du monde infernal que renferme l'*Odyssée*, la description des supplices endurés par un Tityos, un Sisyphe, un Tantale, n'étaient pas regardées comme d'utiles révélations sur la vie future? Platon parle du goût des Athéniens pour ces sortes de tableaux [5]. Ils leur plaisaient sans doute, non parce qu'ils les plongeaient dans une vague mélancolie (les Grecs n'ont point connu ce sentiment), mais parce qu'ils répandaient un jour inattendu sur ces sombres régions, objet d'une éternelle curiosité [6].

essais de commentaire que telle était à peu près la manière dont les choses se passaient dans les écoles.

1. Le fait est avancé, mais sans preuves, par M. Huit, *Lettres chrétiennes*, 1880-81, n° 4, nov.-déc., p. 33.

2. Le second chant de l'*Iliade latine*, qui contient le catalogue des vaisseaux, n'a que huit vers de moins que le cinquième, consacré aux prouesses de Diomède.

3. Aristophane, *Grenouilles*, 1034 sqq.

4. Id., *ibid.*, 1032. — Aristophane (*ibid.*, 1033) nomme aussi Musée, mais la nature très spéciale des poésies qui circulaient sous son nom ne permet guère de supposer qu'il fût d'une lecture courante dans les écoles. — Voir, pour Orphée, Alexis, dans Athénée, IV, p. 164 C.

5. Platon, *République*, III, p. 387 B.

6. C'est ce goût pour de pareilles images qui explique le grand succès des *Grenouilles*. Voir, sur ce point, l'ingénieuse hypothèse de M. Weil, *Annuaire de l'assoc. pour l'encouragement des études grecques en France*, XV, pp. 98 sqq.

Directes ou détournées, les leçons que donnait Homère étaient, comme on le voit, d'une infinie variété. Il était le maître universel, le poète omniscient de qui l'on pouvait tout apprendre. On s'explique dès lors le rang qu'il occupait dans l'éducation et ce beau titre d'éducateur de la Grèce que se plaisait à lui décerner, suivant Platon, l'enthousiasme de ses admirateurs [1]. Le champ qu'il offrait à l'exégèse était immense; chacun l'interprétant à sa manière et portant dans ce travail ses goûts, son tour d'esprit particulier, la science qu'il contenait en germe n'avait point de limite et chaque génération y découvrait des trésors nouveaux. Mais ce qu'on y cherchait avant tout, c'étaient des enseignements moraux. Pour nous, l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont des œuvres spontanées où revit dans sa grâce le génie d'une race naïve, qui se livre à ses impressions. Nous savons qu'Homère n'a pas eu le dessein d'instruire les hommes, qu'il a peint ce qu'il sentait, sans autre but que de le faire sentir aux auditeurs charmés qui écoutaient ses vers. La réalité même de cet aède inspiré nous importe peu : qu'Homère ait existé ou que sa personne et ses aventures soient le produit d'un lent et inconscient travail de l'imagination des peuples, c'est là un problème qui, aujourd'hui, ne nous touche plus guère. Ce que nous voyons, c'est une antique et magnifique poésie dont l'origine se perd dans un obscur passé; ce sont de beaux récits mis en vers par des âmes simples, qui les acceptaient comme autant de vérités et qui s'enchantaient elles-mêmes en les contant. Point de préméditation, point de calcul, aucun désir de rendre l'humanité meilleure ou plus heureuse, aucune volonté de moraliser ni d'être utile, mais un rapide élan qui emportait les esprits dans de fantastiques régions où ils se complaisaient, une conception idéale de la vie, où la réflexion se transformait en images, où la pensée devenait poésie, et une poésie qui était à elle-même sa fin, parce qu'elle n'était que la forme sensible et colorée de la conscience de ces vieux âges. Telle est l'idée que nous nous faisons d'Homère. Les Athéniens le comprenaient autrement. Non seulement, à leurs yeux, Homère était une personne dont ils ne songeaient point à contester l'existence, mais ils le regardaient comme un sage qui n'avait chanté que pour inspirer à ses semblables l'amour de la vertu et pour leur enseigner tous les arts. Ils n'imaginaient pas chez lui ce

1. Platon, *République*, X, p. 606 E.

désintéressement qui a pour nous tant de charme; ils lui attribuaient, comme à tous les favoris des Muses, l'intention raisonnée d'éclairer et d'instruire; ils faisaient de lui un moraliste sans cesse préoccupé de conduire les hommes dans le droit chemin et dont la sagesse toujours jeune convenait à tous les temps [1]. De là leur empressement à se mettre à son école.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire qu'à côté des poèmes d'Homère on n'en lisait pas d'autres. Ceux des cycliques, aujourd'hui perdus, et dont les uns servaient d'introduction à l'*Iliade*, tandis que les autres en formaient la suite, les récits qui racontaient les anciennes guerres de Thèbes étaient trop populaires pour être négligés des jeunes gens. On sait ce que leur dut, au v[e] siècle, la littérature dramatique et quelles inspirations y trouvèrent les arts, particulièrement la peinture [2]. Ces poèmes figuraient, sans aucun doute, parmi les ouvrages qu'étudiaient les écoliers; Arctinos et son *Ilioupersis*, Stasinos et ses *Chants cypriens* étaient au nombre de leurs lectures habituelles. Plus tard, nous les voyons s'intéresser à des épopées plus récentes : Alexis, dans Athénée, nous apprend qu'ils lisaient volontiers la *Perséide* de Chœrilos [3].

Tel était l'enseignement de la poésie chez le grammatiste. Les poètes étaient-ils seuls à former l'esprit et les mœurs des enfants? Leur interdisait-on la lecture des œuvres en prose? Une inscription contient la liste, malheureusement tronquée, d'un certain nombre d'ouvrages qui servaient aux études des éphèbes [4]. Parmi des noms de poètes comme Eschyle, Sophocle, Cratès, Diphile, des titres de tragédies comme le *Méléagre* et l'*Alcméon* d'Euripide, on y trouve cités un plaidoyer de Démosthène et la Chronique d'Hellanicos de Milet. M. Koumanoudis, le premier éditeur de ce précieux document, y a vu, non sans apparence de raison, un catalogue de livres offerts par les éphèbes à la bibliothèque d'un de leurs gymnases.

1. Cf. les vers bien connus d'HORACE, *Épîtres*, I, 2, 1 sqq.

2. BERGK, *Griech. Literaturgeschichte*, II, pp. 61 sqq.

3. ATHÉNÉE, IV, p. 164 C. Sur les morceaux épiques que récitaient les écoliers, voir l'inscription de Téos, *C. I. G.*, 3088. Ces récitations y sont désignées par le mot ὑποβολή. — Cf., pour le sens de ce mot, BOECKH, *Corpus*, II, pp. 675-678; — MAURICE CROISET, *Hist. de la littérature grecque*, I, p. 416, note 1. A Chios, le même exercice était appelé ῥαψῳδία : voir *C. I. G.*, 2214; — DITTENBERGER, *Sylloge*, 350. Tel était aussi le terme employé à Athènes en parlant des récitations poétiques des Apaturies : voir PLATON, *Timée*, p. 21 B.

4. *C. I. A.*, II, 992.

Nous savons, en effet, qu'il existait au Ptolémaion une bibliothèque que les générations successives d'éphèbes enrichissaient chacune de volumes nouveaux; les marbres éphébiques louent souvent les jeunes gens de cet acte de générosité, qui était devenu un usage [1]. Est-ce cette collection dont il est question ici? On ne saurait l'affirmer. Il s'agit, dans tous les cas, d'une bibliothèque destinée aux éphèbes et l'inscription qui nous la fait connaître n'est pas antérieure au premier siècle avant l'ère chrétienne. Elle ne peut donc nous renseigner sur les écrivains en prose qu'étudiaient, deux ou trois siècles auparavant, les enfants des écoles. Mais le fragment d'Alexis auquel, plus d'une fois déjà, nous avons eu recours mentionne expressément, parmi les écrits que lisaient les écoliers, des écrits en prose [2]. Diogène Laerce nous montre le philosophe Diogène esclave et précepteur chez le Corinthien Xéniadès, dont les enfants apprennent sous sa direction à la fois de la prose et des vers [3]. Des prosateurs figurent au nombre des auteurs que Platon propose de faire lire aux écoliers dans sa cité idéale [4]. La prose n'était donc pas exclue de l'école, mais quel genre de prose y admettait-on? Probablement, les enfants apprenaient les fables d'Ésope; peut-être Thucydide, au IVe siècle, leur était-il commenté. Nous devons, sur ce point, nous contenter d'hypothèses. Ce qui est certain, c'est que la poésie resta toujours le principal objet de leurs études littéraires. On se souvient de ces beaux vers d'Horace :

> Os tenerum pueri balbumque poeta figurat;
> Torquet ab obscænis jam nunc sermonibus aurem;
> Mox etiam pectus præceptis format amicis,
> Asperitatis et invidiæ corrector et iræ [5].

L'antiquité tout entière a partagé ces sentiments, qui faisaient le fonds de sa pédagogie.

1. *C. I. A.*, II, 465, ll. 7-9; 468, ll. 25-26; 478, fragm. *d*, l. 1; 480, ll. 23-24; 482, l. 50.
2. Συγγράμματα παντοδαπά (ATHÉNÉE, IV, p. 164 C).
3. DIOGENE LAERCE, VI, 31.
4. PLATON, *Lois*, VII, pp. 809 B, 810 B.
5. HORACE, *Épitres*, II, 1, 126 sqq.

CHAPITRE III

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Personne n'ignore la place considérable que tenait la musique dans l'éducation des Grecs. Elle figurait la culture morale sous sa forme la plus ancienne et les poètes avaient raison de la représenter comme le premier essai des législateurs pour civiliser les peuples. De là son importance en politique. Platon rapporte que, suivant Damon, le maître de Périclès, on ne pouvait rien changer à la musique sans bouleverser en même temps la cité et le gouvernement [1]. C'était là, sans doute, un paradoxe, mais qui cachait une idée profonde. L'action de la musique sur l'âme et sur les mœurs était si grande, aux yeux des anciens, qu'en modifier les lois, si légèrement que ce fût, était porter atteinte à l'équilibre moral de l'État. Nous en avons la preuve dans ce décret de Sparte où le sénat et les éphores donnent l'ordre au poète Timothéos de Milet, qui florissait dans la première moitié du IVe siècle, de ramener les cordes de la lyre au nombre réglementaire, prétendant que les additions qu'il y a faites pour varier les tons corrompent la musique [2]. On connaît la patriotique colère de cet éphore qui trancha d'un seul coup de sa hache les cordes ajoutées par le musicien Phrynis à la lyre jusque-là employée par les Spartiates, sous prétexte qu'il violait les vieux usages [3]. Le rôle de la musique, dans la vie grecque, était donc capital [4]. En quoi consistait, chez les Athéniens, l'enseignement musical et qu'en attendait-on?

1. PLATON, *République*, IV, p. 424 C.
2. BERGK, *Griech. Literaturgeschichte*, II, p. 540, note 58. Ce décret est d'ailleurs apocryphe, mais les faits qu'il mentionne ont toutes les apparences de la réalité.
3. PLUTARQUE, *Agis*, 10.
4. Voir l'éloge de la musique dans ATHÉNÉE, XIV, pp. 623 E-624 B, p. 628 B-D, p. 632 B-C.

I

Enseignement du cithariste. La flûte. La lyre. Le chant.

La musique, dans les écoles, dut précéder la littérature[1]. Quand Solon ordonnait aux pères athéniens d'apprendre à leurs enfants la musique et la gymnastique[2], il est probable qu'il prenait le mot musique, non dans le sens large où le prend souvent Platon, mais dans le sens restreint que nous lui donnons : il entendait par là des chants lyriques accompagnés par la lyre. Malgré cette antériorité de la musique, ce n'était pas par elle, nous l'avons vu, que commençait l'éducation. L'enfant ne recevait l'instruction musicale que quand il savait au moins lire et écrire[3]. C'est le cithariste qui la lui donnait. Comment le faisait-il?

Κιθαριστής semble formé, non de κιθάρα, mais de κίθαρις. Le cithariste était donc, proprement, celui qui enseignait à jouer de la κίθαρις. Or la κίθαρις, d'après Aristoxène de Tarente, n'était autre que la lyre, et les expressions κίθαρις et λύρα désignaient le même instrument[4]. On sait quelle était la forme ordinaire de la lyre, telle que la reproduisent les monuments, particulièrement les vases peints. Voici la description technique qu'en donne M. Gevaert dans son beau livre sur la musique des anciens : « Selon l'opinion commune, la caisse de résonance était primitivement formée par une écaille de tortue; de là le nom poétique de la lyre (χέλυς, c'est-à-dire tortue). Sur la face creuse de l'écaille, recouverte par une peau tendue, et parallèlement à la caisse de résonance, s'élèvent deux branches légèrement recourbées et assujetties à leur partie supérieure par une traverse. Des cordes de boyau viennent s'adapter à la traverse au moyen de chevilles, et vont rejoindre l'extrémité inférieure de l'instrument. Un chevalet sert à isoler la partie vibratile des cordes et à prévenir leur contact avec le corps de l'instrument[5]. » La plupart des lyres figurées sur les vases sont à sept cordes : c'est l'heptacorde dont on

1. Voir plus haut, p. 128.
2. Platon, *Criton*, p. 50 D.
3. Platon, *Protagoras*, p. 326 A; id., *Alcibiade*, p. 106 E. — Cf. id., *Lois*, VII, p. 812 B : Ἆρ' οὖν οὐ μετὰ τὸν γραμματιστὴν ὁ κιθαριστὴς ἡμῖν προσρητέος;
4. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité*, II, p. 249, note 3.
5. Id., *ibid.*, II, pp. 249-250.

faisait remonter l'origine à Terpandre, mais qui, sans doute, était connu bien avant lui [1]. Parfois, le nombre des cordes se réduit à cinq ou à six [2] : dans ce cas, l'artiste a pris pour modèle ces lyres populaires, moins compliquées que celles dont se servaient les citharistes et les musiciens de profession, et dont l'usage se prolongea bien après les derniers perfectionnements apportés à la fabrication des instruments par les poètes et les virtuoses grecs [3]. Il faut d'ailleurs se garder de considérer les peintures de vases comme des documents d'une rigoureuse exactitude : pour ne citer qu'un exemple, les lyres que tiennent, sur l'une des deux amphores du British Museum, le maître et son élève, sont absolument dépourvues de cordes [4]; il est clair qu'ici le dessin ne répond pas à la réalité.

Sur quelques vases peints, on voit représentée la lyre à neuf cordes, dont l'invention était attribuée à Lasos d'Hermione [5]; mais c'est une exception. Même au temps où l'on se servait d'instruments à cordes beaucoup plus parfaits, la lyre la plus en faveur était encore la lyre de Terpandre; c'est celle, dans tous les cas, qu'employaient de préférence les citharistes du ve et du ive siècle.

Quant à la cithare, qu'on appelait κιθάρα, c'était une lyre perfectionnée. « Tandis que les deux bras de la lyre, dit M. Gevaert, sont construits très légèrement, de manière à faire converger tout le poids de l'appareil vers sa partie inférieure, dans la cithare, les parties latérales offrent, au contraire, un développement plus considérable et servent visiblement à augmenter la résonance. La construction maté-

1. O. Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung Kœnig Ludwigs*, 259, 416, 1329. — *Compte rendu de la commission imp. arch. pour l'année* 1874, Saint-Pétersbourg, 1877, pl. 4, n°s 1 et 2. — *Monumenti*, I, pl. 5, n° 1, pl. 9, n° 2, pl. 24; *ibid.*, II, pl. 23; *ibid.*, IX, pl. 30, pl. 53, etc. — Cf. les lyres représentées sur la coupe de Douris et sur le vase de Pistoxénos, pp. 103, 105, 120, 121, figures 5, 6, 9, 10. Pour la construction de la lyre en général, voir Von Jan, *Denkmæler* de Baumeister, au mot Saiteninstrumente, pp. 1539 sqq.

2. Millingen, *Peintures antiques de vases grecs*, pl. 4. — Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 287, n° 2, pl. 288-289, n° 2. — *Monumenti*, I, pl. 5, n° 2, pl. 11; *ibid.*, II, pl. 37; *ibid.*, IV, pl. 34; *ibid.*, VIII, pl. 43, n° 2, etc. — On trouve même des lyres à quatre cordes : voir Gerhard, *op. c.*, IV, pl. 288-289, n° 9, pl. 320, n° 3.

3. Gevaert, *op. c.*, II, p. 267 : « Des lyres et des cithares de construction très rudimentaire n'ont pas cessé d'être en faveur auprès des chanteurs populaires, de même que chez nous, un siècle et demi après l'invention de la harpe à pédales, les musiciens ambulants s'en tiennent encore à la harpe diatonique à sons fixes ».

4. Voir, p. 109, la figure 7.

5. Millingen, *op. c.*, pl. 4. — *Monumenti*, III, pl. 23.

rielle accuse plus de soin, et l'instrument dans son ensemble figure avec avantage à côté de la lyre [1]. » La cithare n'était pas en usage dans les écoles; Aristote la range parmi les instruments trop compliqués pour les enfants [2]. On s'en servait surtout dans les concours, où les citharèdes y avaient recours pour accompagner leur voix [3].

Au nombre des instruments qui jouaient un rôle dans l'éducation, il faut placer le barbitos, instrument de diapason grave, destiné, comme la cithare, à soutenir le chant [4]. Mis à la mode par les lyriques de Lesbos et par les poètes qui se rattachaient à leur école, le barbitos ressemblait beaucoup à la lyre : comme elle, il avait pour caisse de résonance une écaille de tortue, mais les branches latérales en étaient plus longues et se terminaient par une courbe plus accentuée. C'est un barbitos qu'on aperçoit, sur une des amphores de Londres, entre les mains de l'un des professeurs [5].

Citons enfin la flûte, qu'on voit figurer sur la coupe de Douris, sur les amphores du British Museum et dans plusieurs autres peintures [6]. Aristote en fait remonter la vogue à l'époque qui suivit les guerres médiques. A ce moment, dit-il, les Grecs, enivrés par leurs succès, se mirent à cultiver tous les arts avec plus d'ardeur que de discernement; la flûte leur parut un instrument merveilleux; ils apprirent à s'en servir, et l'on vit à Sparte un chorège accompagner lui-même en jouant de la flûte le chœur qu'il produisait en public. Chez les Athé-

1. Gevaert, *op. c.*, II, p. 250.— Voir deux beaux spécimens de cithare dans les *Monumenti*, VIII, pl. 42, et IX, pl. 17, n° 1. — Cf. Millingen, *op. c.*, pl. 37; Gerhard, *op. c.*, pl. 309, n° 1; id., *Etr. und kamp. Vasenbilder*, pl. 3, pl. 18, etc.

2. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 5.

3. Les représentations de citharèdes sont fréquentes sur les vases : voir *Arch. Zeitung*, XI, pl. 52, n° 1, citharède vainqueur couronné par le juge du concours; — Gerhard, *Etr. und kamp. Vasenbilder*, pl. A, n°s 13-16, amphores panathénaïques représentant des citharèdes couronnés; — *Compte rendu de la commission imp. arch. pour l'année* 1875, Saint-Pétersbourg, 1878, pl. 5, n°s 2 et 4, citharède chantant, citharède couronné, etc. — On sait la différence qui existe entre les mots *citharède* et *cithariste*. Le citharède est un chanteur qui s'accompagne lui-même sur la cithare; le cithariste, en principe, ne chante pas, et l'instrument dont il joue ou enseigne à jouer est la κίθαρις, qui est, comme je l'ai dit, identique à la lyre : voir Saglio, *Dictionnaire*, aux mots Citharista et Citharoedus.

4. Gevaert, *op. c.*, II, p. 245.

5. Voir, p. 111, la figure 8. — Cf. plusieurs représentations du barbitos dans O. Jahn, *Ueber Darstellungen griech. Dichter auf Vasenbildern*, pl. 1, n° 4, pl. 2, n° 2, pl. 3, n° 1, pl. 4, n°s 1, 4 et 5, pl. 5, n° 2, pl. 7, n° 2. — Cf. Gerhard, *Etr. und kamp. Vasenbilder*, pl. 8 et 9; — *Monumenti*, III, pl. 12; — Benndorf, *Griech. und sicil. Vasenbilder*, pl. 41, n° 2, etc.

6. Voir les figures 13, 14, 15. — Cf. Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, pl. 288-289, n° 9; Holwerda, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, IV, p. 26, etc.

niens, cet art devint l'objet d'un tel engouement, qu'il n'était pas un homme libre qui ne s'y exerçât [1]. Le même fait est attesté par Athénée, qui nous montre les représentants des plus grandes familles d'Athènes, un Callias, un Critias, se livrant avec passion à ce genre de plaisir [2]. Sur les vases peints du ve siècle, dans les scènes de banquet, les convives sont souvent figurés avec la double flûte entre les mains [3]; les femmes libres elles-mêmes ne dédaignent pas d'approcher de leurs lèvres cet instrument réservé d'ordinaire aux hétaïres [4]. Naturellement, les enfants imitent les grandes personnes, et comme la flûte leur est enseignée à l'école, ils emploient leurs loisirs à s'y



Fig. 13. — Enfants s'amusant à jouer de la flûte.

rendre plus habiles. Une gracieuse peinture nous en fournit la preuve; elle forme, pour ainsi dire, le pendant de celle qui est reproduite plus haut et qui montre trois jeunes gens lisant ensemble quelque œuvre poétique [5]. Sur un siège à dossier, un éphèbe assis joue de la double flûte; près de lui, on aperçoit un énorme étui, hors de proportion avec la taille du jeune musicien. A droite et à gauche, deux condisciples drapés dans leur manteau et appuyés sur un bâton suivent attentivement le jeu de leur camarade. L'un d'eux

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 6.
2. Athénée, IV, p. 184 D.
3. *Monumenti*, III, pl. 12. — *Arch. Zeitung*, XXXI, pl. 9; *ibid.*, XLI, pl. 4; *ibid.*, XLIII, pl. 17. — *Philologus*, XXVI, pl. 3, n° 3. — O. Jahn, *Ueber Darstellungen griech. Dichter auf Vasenbildern*, pl. 7, n° 3. — Cf. *ibid.*, pl. 4, n° 1, pl. 5, n° 1, deux scènes de cômos où des buveurs soufflent eux-mêmes dans la double flûte en s'avançant d'un pas incertain. Les représentations de ce genre ne sont pas rares sur les vases peints.
4. Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 304, pl. 305-306, n°s 1, 2, 3. — *Arch. Zeitung*, XXXIX, pl. 15, n° 1. — Pour les hétaïres qui jouaient de la flûte dans les banquets, voir Gerhard, *op. c.*, IV, pl. 295-296, n° 1; — O. Jahn, *op. c.*, pl. 7, n°s 1 et 2; — *Philologus*, XXVI, pl. 4, n°s 1 et 2; — *Arch. Zeitung*, XLIII, pl. 17. On se souvient de la scène peinte par Xénophon, *Banquet*, II, 1-8. — Cf. Becker-Gœll, *Charikles*, II, p. 94.
5. Voir page 149.

lève la main en signe d'admiration et semble complimenter son ami; l'autre, immobile, écoute en silence [1].

Voici un monument plus instructif encore : c'est un cratère du Louvre, qui porte sur un de ses côtés la signature du plus grand potier connu, Euphronios. On y voit trois jeunes garçons assis sur des tabourets, le buste nu, les jambes couvertes de leur manteau, un bâton à la main. L'un d'eux, qui occupe la partie gauche du tableau, est, comme l'indique l'inscription tracée au-dessus de sa tête, le beau Léagros, dont le nom se retrouve sur un si grand nombre de vases. Au centre, se dresse une sorte d'estrade semblable à celle où se tiennent les musiciens dans les concours [2]. Sur cette estrade monte un éphèbe, le jeune Polyclès : vêtu d'une longue tunique, une double flûte dans la main gauche, il relève en minaudant son vêtement avec la main droite et s'apprête à éblouir par son exécution savante ses juges improvisés [3]. Si l'on réfléchit que l'autre face du vase représente le combat d'Antée et d'Héraclès, on ne pourra s'empêcher d'apercevoir une spirituelle antithèse entre cette lutte héroïque et cette autre plus paisible, où de beaux enfants parodient en se jouant un de ces concours de flûte si goûtés de leurs contemporains.

D'où était venue cette faveur de la flûte? De Béotie peut-être, où elle avait toujours été en honneur, où les roseaux du lac Copaïs en rendaient aisée la fabrication. Les Athéniens la fabriquèrent à leur tour, et nous savons que cette industrie fut la principale source de la fortune du père d'Isocrate [4]. Peut-être aussi, après la guerre des Perses, une connaissance plus intime des mœurs de l'Orient, où de tout temps la flûte avait été cultivée, contribua-t-elle à en répandre l'usage. Ce caprice, dans tous les cas, n'eut qu'un temps; la manière dont il prit fin est diversement contée par les auteurs. Aristote se borne à

1. La figure 13, qui reproduit ce petit tableau, est tirée de PANOFKA, *Bilder antiken Lebens*, pl. 4, n° 4. Cette peinture, par le style et par le sujet, rappelle les œuvres de Douris.

2. Qu'il suffise de rappeler le flûtiste si souvent reproduit, *Monumenti*, V, pl. 10. — Cf. BAUMEISTER, *Denkmæler*, au mot FLŒTEN, fig. 590.

3. Voir, plus loin, la figure 14, empruntée aux *Monumenti ed Annali*, 1855, pl. 5. Le troisième nom propre est [K]ηφισόδωρος, qui désigne l'un des deux jeunes gens assis à droite. Sur l'estrade, on lit : Πα(ῖ)ς καλός. — Cf. KLEIN, *Euphronios*, 2e éd., p. 132; ID., *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 137, 1. Il faut rapprocher de ce tableau une belle coupe du Louvre, signée du peintre Chachrylion et qui offre, sur un de ses revers, une représentation analogue : KLEIN, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 129, 12.

4. BLASS, *Die attische Beredsamkeit*, II, p. 10.

dire que, mieux instruits des moyens qui mènent à la vertu, les Athéniens reconnurent que la flûte amollit l'âme, au lieu de la fortifier, que, d'ailleurs, ils se souvinrent qu'Athéna l'avait condamnée, après l'avoir inventée, parce qu'elle déforme le visage [1]. Plutarque et Aulu-Gelle rapportent les mêmes faits d'une façon plus dramatique. C'est Alcibiade qui, d'après eux, fut cause du discrédit de la flûte. Docile aux leçons de ses autres maîtres, il ne put se faire à celles d'Antigénidas, sous prétexte que la flûte, qu'il lui enseignait, l'enlaidissait et l'empêchait de parler [2] : « Qu'on apprenne, disait-il, la flûte aux fils des Thébains, qui ne savent pas se servir de la parole; pour nous Athéniens, s'il faut en croire nos pères, nos dieux protecteurs sont Athéna et Apollon, l'une, qui a rejeté la flûte loin d'elle, l'autre, qui a écorché vif le flûtiste [3] ». Moitié sérieux, moitié badins, ces raisonnements firent leur chemin dans le public; les enfants se rangèrent du parti de leur camarade, et les Athéniens abandonnèrent bientôt la flûte avec le même empressement qu'ils avaient mis à l'adopter [4].

Devons-nous ajouter foi à ces témoignages? Ce qui paraît hors de doute, c'est qu'Alcibiade se montra rebelle à l'étude de la flûte : Platon, qui était presque son contemporain, fait allusion à ce trait de sa jeunesse [5]. Que cette révolte ait eu pour conséquence de jeter sur cet instrument une certaine défaveur, c'est ce qui est vraisemblable; mais Plutarque et Aulu-Gelle commettent une erreur évidente en attribuant à Alcibiade enfant une influence qu'il n'eut que plus tard sur les mœurs et les manières de ses concitoyens. Quand il refusa d'apprendre à jouer de la flûte, il n'était encore qu'un écolier, et quelque popularité qu'il dût à sa beauté, à son esprit, à sa naissance, on a peine à croire que déjà à ce moment il fît la loi dans Athènes. On ne saurait donc admettre que la flûte cessa d'être enseignée immédiatement après qu'il l'eut proscrite, c'est-à-dire aux environs de l'année 440. Aristophane, dans les *Banqueteurs*, représentés en 427, mettait en scène, à ce qu'il semble, un jeune homme qui manifestait peu de goût pour le maniement de la pioche, cet outil familier de l'éphèbe dans la palestre, lui dont les mains n'avaient touché jus-

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 7-8.
2. Athénée (IV, p. 184 D) lui donne pour professeur de flûte le Béotien Pronomos.
3. Allusion à la dispute d'Apollon et de Marsyas.
4. Plutarque, *Alcibiade*, 2. — Aulu-Gelle, XV, 17, d'après Pamphila.
5. Platon, *Alcibiade*, p. 106 E.

que-là que « la flûte et la lyre[1] ». Les *Mémorables* mentionnent des professeurs de flûte[2]. Au IVe siècle, cet enseignement subsistait donc encore. Ce qui est vrai, c'est que depuis longtemps on ne l'estimait plus; le dédain d'Alcibiade y était pour quelque chose, mais d'autres causes aussi avaient amené ce mépris.

Les Athéniens, dès le VIe siècle, nous apparaissent passionnés pour la flûte. Athénée nous les fait voir contribuant comme joueurs de flûte à l'exécution des chœurs dithyrambiques[3]. A l'origine, ces grands chœurs chantés en l'honneur de Dionysos par des voix nombreuses n'avaient qu'une seule flûte pour accompagnement, mais les progrès du dithyrambe, son importance croissante dans les fêtes de la cité, firent qu'on ne tarda pas à multiplier les accompagnateurs; bientôt, la musique y devint prépondérante, si bien que ce ne furent plus les joueurs de flûte qui accompagnèrent les choreutes, mais les choreutes qui soutinrent le chant des flûtes[4]. Ces rôles de flûtistes continuèrent toutefois à être tenus par des citoyens qui s'en montraient extrêmement fiers : c'était pour eux un tel honneur de figurer dans ces ensembles, qu'au temps d'Ecphantidès, ce vieux poète de la comédie ancienne, on en vit se laisser peindre sur un tableau où le riche Thrasippos, chorège vainqueur au concours de dithyrambe, s'était fait représenter avec tout son chœur, en souvenir de son succès[5]. Mais on se lasse de tout : il arriva que ces volontaires furent, à la longue, plus difficiles à recruter et qu'on les remplaça par des musiciens à gages[6]. Plus tard, quand Périclès, fidèle à la tradition des Pisistratides, entreprit de faire d'Athènes un grand centre littéraire et de rendre à la poésie lyrique son primitif éclat, les joutes musicales auxquelles il essaya de donner une splendeur nouvelle ne rencontrèrent plus auprès des hommes libres la même faveur qu'autrefois. Les esprits, moins naïfs, témoignèrent moins d'enthousiasme pour un divertissement qui, jadis, les avait charmés. Les citoyens refusèrent de se donner en spectacle; dès lors, les étrangers envahi-

1. Athénée, IV, p. 184 E.
2. Xénophon, *Mémorables*, I, 2, 27.
3. Athénée, XIV, p. 617 B. — Cf. Reisch, *De musicis Græcorum certaminibus*, Vienne, 1885, p. 12.
4. Athénée, XIV, p. 617 B-C.
5. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 6. — Cf. Bergk, *Griech. Literaturgeschichte*, IV, p. 47, note 16.
6. C'est ce dont Pratinas, qui vivait au début du Ve siècle, se plaint déjà dans un curieux fragment cité et commenté par Athénée, XIV, p. 617 B-F.

rent l'orchestre, les Béotiens surtout, ces habiles flûtistes [1]. Ce fut sans doute la raison décisive qui acheva de rendre la flûte impopulaire : on ne voulut pas se livrer en compagnie d'intrus à un exercice que leur seule présence suffisait à avilir et qui, d'ailleurs, ne pouvait plus se passer d'une mimique dégradante [2]. Peut-être aussi la vanité athénienne se trouva-t-elle blessée de cette concurrence avec des gens du dehors, virtuoses dont le talent devait surpasser de beaucoup celui de simples amateurs. Quoi qu'il en soit, l'engouement pour la flûte ne se prolongea guère au delà du ve siècle [3].

Comme on peut le constater sur la coupe de Douris et sur les autres



Fig. 14. — Concours de flûte parodié par des enfants. (Voir p. 166.)

vases qui reproduisent la leçon de flûte, la flûte qu'on mettait entre les mains des enfants était la double flûte, formée de deux chalumeaux ayant chacun leur sifflet ou leur anche. « Mais les deux sifflets, dit M. Gevaert, ou les deux anches, étaient souvent mis en vibration par un seul canal d'insufflation aboutissant à un réservoir d'air, à l'instar de la cornemuse [4]. »

Tels sont les instruments auxquels on avait recours, à l'époque classique, dans l'enseignement musical. Essayons de faire connaître la manière dont on se servait de chacun d'eux.

1. Michaelis, *Arch. Zeitung*, XXXI, p. 15.
2. Voir les moqueries d'Aristophane, *Oiseaux*, 1377 sqq., à l'adresse du poète dithyrambique Cinésias. — Cf. Aristote, *Poétique*, XXVI, 3.
3. Cela ne veut pas dire qu'on cessa d'en jouer. Les *Mémorables* prouvent le contraire pour le IVe siècle. Strabon (I, 2, 3) nomme encore la flûte parmi les instruments que les jeunes Grecs apprenaient de son temps.
4. Gevaert, *op. c.*, II, p. 290. — Cf., pour la construction de la flûte et des autres instruments à vent en usage dans l'antiquité, Von Jan, *Denkmæler* de Baumeister, au mot Flœten.

Dans le tableau de Douris, la leçon de flûte est donnée par un personnage imberbe, assis sur un escabeau, et qui a l'aspect d'un sous-maître. Il joue en marquant la mesure avec le pied droit. Ce geste indique qu'il détaille un air à l'écolier qui se tient devant lui. Quand il aura fini, il passera à l'enfant son instrument, ou celui-ci tirera de dessous son manteau la double flûte qu'il y tient cachée, et la seconde partie de la leçon commencera : l'élève répétera l'air exécuté par le professeur, en s'efforçant d'en rendre le rythme et les nuances. Une scène analogue se voit sur un des vases du British Museum [1] : comme sur la coupe de Douris, le maître flûtiste essaye de familiariser l'enfant placé devant lui avec les difficultés d'un morceau qu'il joue lui-même, afin de l'en bien pénétrer; mais, au lieu de l'écouter, l'élève se laisse distraire par les propos plaisants qu'un de ses camarades tient à un chat assis sur un tabouret d'où il semble peu disposé à descendre [2]. Une belle coupe décorée par le peintre Hiéron nous montre l'écolier jouant à son tour l'air que vient de lui faire entendre son professeur : assis sur un escabeau, le torse nu, le jeune homme souffle dans sa flûte, tandis que le maître, appuyé sur un bâton noueux, la main gauche sur la hanche, lève la main droite pour battre la mesure ou pour indiquer à l'élève qu'il doit ralentir son mouvement [3]. Derrière l'enfant, un personnage barbu, appuyé sur un bâton, la main droite sur la hanche, le front dans la main gauche, écoute attentivement : c'est quelque amant qui a suivi jusqu'à l'école l'objet de sa passion et que ce naissant talent tient sous le charme [4].

Sur une des amphores du British Museum, l'exercice de la flûte est plus compliqué [5]. Tandis que l'enfant joue de la double flûte, le maître chante en s'accompagnant sur un barbitos dont il attaque

1. Page 111, figure 8.
2. Voir plus haut, p. 113.
3. Cf. Lenormant et de Witte, *Élite des mon. céramographiques*, II, pl. 16, une amphore panathénaïque de Nola, où l'on voit un citharède chantant et, devant lui, un personnage barbu, tenant un bâton de la main gauche et faisant avec la main droite un geste assez difficile à comprendre, mais destiné, très certainement, à régler le jeu du musicien.
4. Je reproduis ce tableau d'après les *Wiener Vorlegeblætter*, série C, pl. 4. — Cf. Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 164, 2. On pourrait ici, comme pour la coupe de Douris et l'une des deux amphores de Londres, songer à un pédagogue qui aurait conduit son élève chez le professeur de musique et qui attendrait la fin de la leçon; mais l'attitude méditative du personnage et le goût de Hiéron pour les scènes amoureuses rendent beaucoup plus vraisemblable l'explication que je propose.
5. Figure 8.

les cordes avec la main gauche, pendant que de la main droite il tient le plectron. L'action de chanter est indiquée d'une bien naïve manière par quatre points disposés sur une ligne ascendante qui part de la bouche du professeur [1]. Il s'agit ici, comme on le voit, d'une sorte de trio dans lequel la flûte et le barbitos font l'accompagnement, l'une sur un diapason élevé, l'autre sur un diapason plus grave [2].

Il ne paraît pas que dans les écoles on ait fait usage de la *phorbeia*, cette espèce de muselière en cuir, percée d'un trou pour laisser passer



Fig. 15. — Intérieur d'école. Leçon de flûte, leçon de lyre.

l'embouchure de l'instrument et destinée, soit à dissimuler le gonflement des joues, soit plutôt à prévenir la fatigue d'une trop longue tension musculaire et à régler l'émission du souffle [3]. Sans doute, la phorbeia était réservée aux flûtistes de profession.

Quant au maître qui apprenait à jouer de la flûte, c'était souvent,

1. Voir une indication semblable sur le célèbre vase représentant Alcée et Sapho, reproduit par O. Jahn, *Ueber Darstellungen griech. Dichter auf Vasenbildern*, pl. 1, n° 4. — Cf. Engelmann, *Annali*, L, pp. 291-293. C'est en vertu de la même convention que des paroles sont souvent attribuées aux personnages sous la forme de légendes qui partent de leur bouche et se développent comme elles peuvent dans le champ de la peinture. Qu'il suffise de rappeler le tableau de la première hirondelle et celui du symposion des hétaïres, peint par Euphronios (Klein, *op. c.*, pp. 133, 18 et 138, 2).

2. M. Engelmann pense que peut-être le professeur ne chante que pour rectifier le jeu de son élève. Dans ce cas, la voix du maître et la flûte de l'écolier se feraient entendre à l'unisson et ce serait la flûte qui exécuterait le chant, le barbitos l'accompagnement.

3. Gevaert, *op. c.*, II, p. 293. La φορβειά est souvent reproduite sur les vases peints. Voir, par exemple, *Monumenti*, V, pl. 10; Noel des Vergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, pl. 37, etc. Nos figures 18 et 21 en donnent une idée très nette. — Cf. un bronze de Dodone, Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. 10, n[os] 1, 1 *bis*. Voir la bibliographie réunie par Reinach, *la Nécropole de Myrina*, p. 330, note 2.

nous l'avons vu, un professeur subalterne. Tel est le cas sur la coupe de Douris et sur une des amphores de Londres [1]. Mais le cithariste lui-même donnait aussi cet enseignement. C'est ce qui ressort du tableau figuré sur l'autre amphore du British Museum, où l'on voit un enfant muni d'un étui à flûte et quittant l'école, après avoir pris sa leçon avec le cithariste qui enseigne en ce moment à un de ses camarades le maniement de la lyre [2]. La coupe de Hiéron nous fait voir sur le même revers la leçon de lyre et la leçon de flûte; or le professeur qui montre à jouer de la flûte ne ressemble nullement à un maître en sous-ordre : il porte toute la barbe et occupe le centre de la composition, tandis que son collègue et l'élève qu'il instruit sont relégués dans la partie droite.

L'apprentissage de la lyre, l'instrument vraiment national, se faisait à peu près de la même manière : le professeur exécutait un air que l'élève répétait après lui. Mais il y avait deux façons de jouer de la lyre, avec ou sans le plectron [3]. La leçon de lyre sans plectron figure sur une des deux amphores de Londres [4]. Le maître et l'écolier tiennent chacun sur les genoux leur instrument, dont ils pincent les cordes avec la main gauche. C'est la façon primitive d'employer la lyre : au temps de Terpandre, on ne connaissait pas l'usage du plectron, qui existait, bien entendu, depuis longtemps à l'époque du vase auquel je fais allusion [5]. On jouait aussi de la lyre avec les deux mains, et comme les cordes graves étaient tournées vers le dehors, les cordes aiguës vers le dedans, c'était la main gauche, selon toute apparence, qui faisait vibrer les premières et la main droite les secondes [6].

On trouve la leçon de lyre avec plectron sur la coupe de Douris. L'un des deux revers offre, en effet, l'image d'un cithariste et d'un enfant munis chacun d'une lyre. Le maître touche les cordes de la main gauche, tandis que dans la droite il a le plectron, retenu à l'instrument

1. Figure 8.
2. Sur la coupe de Douris, la lyre suspendue près du maître flûtiste semble indiquer qu'il enseignait aussi à jouer de cet instrument.
3. La première s'exprimait par le mot κρούειν, auquel on ajoutait quelquefois τῷ πλήκτρῳ (PLATON, *Lysis*, p. 209 B); la seconde se disait ψάλλειν. Plus tard, il semble que ce dernier terme ait particulièrement désigné l'action de jouer de la lyre en chantant, tandis que κιθαρίζειν indiquait qu'on jouait sans chanter : voir *C. I. G.*, 2214, 3088; *Bull. de corr. hell.*, IV, p. 113, l. 15. — Cf. VON JAN, *Denkmæler* de Baumeister, au mot SAITENINSTRUMENTE, p. 1542, col. 1.
4. Figure 7.
5. GEVAERT, *op. c.*, II, p. 254.
6. ID., *ibid.*, II, pp. 253-254.

par un ruban. L'attitude de l'élève est à peu près identique à celle du professeur, et, bien que ni l'un ni l'autre ne fasse, pour le moment, usage du plectron, on peut conjecturer qu'ils s'en serviront tout à l'heure : peut-être, avant de commencer, mettent-ils leurs instruments d'accord [1]. La coupe de Hiéron nous montre de même le début de la leçon : le maître, debout, appuyé sur un bâton, fait avec la main droite un geste qui semble indiquer à l'élève le mouvement dans lequel il doit jouer; celui-ci, assis sur un escabeau, sa lyre dans la main



Fig. 16. — Intérieur d'école. Leçon de lyre.

gauche, tient le plectron de la main droite et suit avec attention les explications qui lui sont données.

La leçon paraît plus avancée sur une hydrie de Munich peinte par Euthymidès, un rival d'Euphronios. Le professeur, sur un siège à dossier, et l'élève en face de lui, sur un escabeau, jouent l'un et l'autre le même morceau sans plectron. L'enfant semble chanter : tenant, par exception, le plectron de la main gauche, il en frappera les cordes de sa lyre à la première pause [2]. Entre le maître et lui, un autre enfant, drapé dans un ample manteau, écoute en attendant son tour,

1. M. Michaelis (*Arch. Zeitung*, XXXI, p. 6) voit dans cette scène une leçon de chant avec accompagnement de lyre. Mais les chanteurs, sur les vases, ont en général la tête levée et la bouche ouverte : voir Lenormant et de Witte, *op. c.*, II, pl. 16; — Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 288-289, n° 9; — Holwerda, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, IV, p. 26. Telle n'est pas, ici, l'attitude de l'écolier, qui, la tête légèrement inclinée vers son instrument et la bouche fermée, semble porter toute son attention sur les cordes de sa lyre.

2. Von Jan, *l. c.* C'était là, en effet, un des usages du plectron : il servait à remplir les intervalles que la voix laissait vides.

pendant qu'à l'extrémité droite de la scène quelque amant, appuyé sur un bâton, la main gauche sur la hanche, paraît charmé par ce concert [1]. C'est le même moment de la leçon, ou à peu près, que reproduit sur une de ses faces le vase de Pistoxénos [2], avec cette différence que, dans la main droite du maître, on remarque un plectron, ce que ne présente pas l'hydrie d'Euthymidès [3].

Le plectron, sur les vases peints, apparaît comme une espèce de pince, longue de quelques centimètres et faite d'une matière souple qui a toutes les apparences du cuir. Un beau cratère de Céré, à figures rouges, nous offre une représentation très nette de cet accessoire. Apollon y est figuré tenant de la main gauche une lyre à sept cordes; dans la main droite du dieu, on distingue un plectron attaché à un ruban, fixé lui-même à un anneau passé dans l'une des branches de la lyre; l'extrémité de ce plectron qui n'est pas destinée à frapper les cordes de l'instrument porte, en guise d'ornement, une houpette de laine [4]. Il est probable que les deux pointes très rapprochées de cette petite fourche agissaient presque simultanément sur la corde attaquée et produisaient un effet analogue à celui de la plume qu'on emploie de nos jours pour faire vibrer les cordes de la mandoline. Faut-il supposer que le plectron servait aussi à pincer par le bas les cordes de la lyre, de manière à en varier l'expression, comme les doigts du violoniste varient l'expression des cordes du violon? Certaines peintures de vases sembleraient autoriser une pareille hypothèse [5]. L'usage du plectron est, en somme, fort difficile à préciser. On

1. Figure 16, d'après O. Jahn, *Philologus*, XXVI pl. 2, n° 2. Les inscriptions qu'on déchiffre dans le champ sont, de gauche à droite, Σμίχυθος, Τλεμπόλεμος, Εὐθυμίδης, [Δ]ημήτριος, enfin Σωζίας ou Σαΐζος. Chacune d'elles semble bien désigner l'un des personnages de la composition, mais il y en a une de trop; on sait avec quelle négligence sont souvent tracées ces légendes explicatives. — L'attribution de ce vase à Euthymidès ne paraît pas douteuse, bien qu'il ne porte pas la signature ordinaire de ce peintre. Voir Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 195, 5.

2. Voir, p. 120, la figure 9.

3. Les deux mains étant occupées, l'une à manier le plectron, l'autre à toucher les cordes de la lyre, on peut se demander comment le musicien tenait son instrument. La coupe de Douris nous renseigne sur ce point : l'enfant qui apprend à jouer de la lyre y serre contre son corps, avec le coude, l'écaille de tortue, tandis qu'à son poignet passe une lanière, qui soutient l'instrument sans gêner les doigts. Voir la même disposition sur un fragment de coupe reproduit par Klein, *Euphronios*, 2e éd., p. 308. — Cf. Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, pl. 10, n° 1.

4. *Monumenti*, IX, pl. 53.

5. Voir, par exemple, le satyre Marsyas jouant d'une grande cithare à cinq cordes, sur une amphore de Ruvo de la collection Jatta, *Monumenti*, VIII, pl. 42.

voit, dans tous les cas, combien est impropre le mot *archet,* par lequel on le traduit souvent [1].

Comme le montre l'hydrie d'Euthymidès, un des principaux exercices des enfants consistait à chanter en s'accompagnant sur la lyre [2]. Nous voyons dans Platon que les poésies ainsi chantées par les jeunes gens étaient les œuvres des meilleurs lyriques [3]. Ils continuaient donc, sous la direction du cithariste, cette étude des poètes avec laquelle l'enseignement du grammatiste les avait déjà rendus familiers. Il est difficile de dire ce qu'étaient ces poètes; probablement, on ne faisait guère de distinction entre ceux qui devaient être chantés et ceux qui étaient simplement destinés à être appris par cœur; beaucoup de ceux-ci se prêtaient à l'exécution musicale et servaient également de sujets d'étude aux élèves du maître d'école et à ceux du professeur de musique. Il y avait pourtant certaines poésies qui s'apprenaient de préférence chez le cithariste. Tel était l'hymne de Lamproclès : « Terrible Pallas, qui ravages les villes... [4] », ou celui ci, dont l'auteur est inconnu : « Une clameur au loin retentissante... [5] ». Il fallait que les enfants exécutassent ces vieux airs dans le mode simple et sévère dont leurs pères leur avaient légué la tradition [6]; à l'époque glorieuse que vante Aristophane en rappelant ces antiques chansons, le cithariste ne souffrait pas ces modulations compliquées si fort en honneur à la fin du ve siècle [7].

Telle était, à Athènes, l'éducation musicale de la jeunesse : à l'origine, la lyre, puis la flûte concurremment avec la lyre, puis la lyre à peu près seule, quand la flûte fut passée de mode, tels sont les instruments qu'on lui faisait apprendre. Dans cet enseignement, le chant avait une grande importance. Sans doute, les enfants s'exerçaient à jouer sur la lyre des morceaux qui n'accompagnaient aucune

1. A l'époque classique, le plectron était simple; plus tard, on le décora : voir un manche de plectron sur lequel est ciselée la dispute d'Apollon et de Marsyas, *Arch. Zeitung,* VIII, pl. 18. Voici encore quelques peintures de vases où le plectron est figuré : *Arch. Zeitung,* XI, pl. 52, n° 1; *ibid.*, XII, pl. 71, n° 1; — *Monumenti,* I, pl. 5, n° 1; *ibid.*, III, pl. 12; *ibid.*, VIII, pl. 43, n°s 1 et 2; — Benndorf, *Griech. und sicil. Vasenbilder,* pl. 49, n° 2, etc. — Cf. Furtwængler, *Beschreibung, Sachregister,* au mot Leier.
2. Ils chantaient aussi quelquefois au son de la flûte : voir la belle coupe de Leyde récemment rééditée par Holwerda, *Jahrb.*, etc., IV, p. 26.
3. Platon, *Protagoras,* p. 326 A-B.
4. Aristophane, *Nuées,* 967. — Cf. Bergk, *Poetæ lyrici græci,* 4e éd., III, pp. 554 sqq.
5. Aristophane, *Nuées,* 967. — Cf. Bergk, *op. c.*, III, p. 722, fragm. 102.
6. Dans le mode dorien, Aristophane, *Cavaliers,* 985 sqq.
7. Id., *Nuées,* 970 sqq.

poésie, mais le plus souvent la lyre soutenait leur voix. Si mal renseignés que nous soyons sur la musique dans les écoles après Aristophane, tout porte à croire que cet usage persista et que c'est encore ainsi qu'étaient élevés les contemporains de Démosthène.

II

But de l'enseignement musical.

L'enseignement littéraire, surtout l'étude des poètes, qui en était la forme principale, présentait, pour façonner les âmes, des avantages qui s'aperçoivent du premier coup. On ne peut en dire autant de l'enseignement musical. Quel en était au juste le but et que lui demandait-on?

Ce serait une erreur de croire que l'objet de cet enseignement fût de préparer l'enfant à figurer dans les chœurs qui rehaussaient l'éclat de certaines grandes fêtes religieuses. On sait qu'il y avait des chorégies d'enfants comme il y avait des chorégies d'hommes faits, c'est-à-dire que des chorèges se chargeaient d'habiller et de faire instruire à leurs frais, dans certaines circonstances, des enfants réunis pour chanter ensemble quelque morceau lyrique en l'honneur d'un dieu[1]. C'était une des parures du culte athénien que ces exhibitions de jeunes chanteurs qui faisaient entendre au théâtre leurs voix fraîches en exécutant de gracieuses évolutions. On ne songeait point à cela quand on apprenait la musique aux écoliers. Si tel eût été le but de l'enseignement musical, on n'eût pas pris la peine d'exercer les jeunes gens au maniement de la flûte et de la lyre : l'apprentissage du chant eût suffi, puisque les enfants qui composaient les chœurs se bornaient à chanter. Il faut remarquer, en outre, que les chœurs d'enfants n'employaient par année qu'un nombre fort restreint de sujets : comment donc supposer que tout un peuple d'écoliers étudiât la musique dans l'unique intérêt du recrutement de ces chœurs? Nous savons, enfin, par divers témoignages, entre autres, par le discours d'Antiphon sur le Choreute[2], que l'exécution de chaque chœur était

1. Voir, sur ces chorégies et sur les autres, Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3e éd., I, pp. 539 sqq. — Cf., sur les chœurs chantés par les enfants au Céramique en l'honneur de Dionysos, Foucart, *Sur l'authenticité de la loi d'Évégoros* (*Revue de philologie*, I, pp. 175 sqq.).
2. Antiphon, *Sur le choreute*, 11 sqq.

précédée d'une longue préparation, ce qui autorise à croire qu'on ne comptait pas trop sur l'instruction musicale des jeunes gens pour les mettre à même de faire honneur, le jour de la fête, à leur chorège, ainsi qu'à la tribu qu'il représentait [1].

L'enseignement du cithariste ne tendait donc pas à former d'habiles exécutants pour les chœurs publics. Se proposait-il de façonner des musiciens de profession? Aristote se montre on ne peut plus contraire à cette façon d'entendre l'éducation musicale. « L'étude de la musique n'est profitable, dit-il, que si l'on ne prétend ni faire des élèves pour les concours de virtuoses, ni apprendre aux enfants les vains prodiges d'exécution qui se sont introduits de nos jours dans ces concours et qui ont passé de là dans l'éducation commune. Il ne faut prendre de ces finesses que ce qui est nécessaire pour sentir toute la beauté des mélodies et des rythmes et pour ne pas trouver dans la musique seulement le plaisir qu'y trouvent quelques animaux, ainsi que la foule des esclaves et des enfants [2]. » Ailleurs, nous l'avons dit, Aristote proscrit l'usage de la cithare, dont la technique est, à ses yeux, trop savante pour des écoliers; pour la même raison, il bannit l'heptagone, le trigone, la ïambyque, en un mot, tous les instruments qui exigent un trop long exercice de la main [3]. « Nous repoussons, conclut-il, en fait d'instrument et d'exécution, tout ce qui est du domaine de l'art pur; il faut entendre par là tout ce qui a les concours pour objet. On ne se livre jamais à de pareilles études dans le dessein de s'améliorer soi-même : on ne songe qu'au plaisir des futurs auditeurs, et ce plaisir est grossier. Aussi, ne pensons-nous pas que ce soient là des occupations dignes d'hommes libres : c'est plutôt un travail de mercenaire et dont les mercenaires seuls se chargent habituellement. Le but que poursuit, dans ce cas, le musicien est, en effet, mauvais : l'auditeur, par sa grossièreté, a sur son art une funeste influence; il l'avilit en l'obligeant à

1. Je verrais un souvenir de ces études préparatoires dans une peinture de vase du v° siècle représentant un personnage imberbe, assis sur un siège à dossier et jouant de la double flûte; en face de lui, est un enfant debout, drapé dans son manteau et chantant; derrière l'enfant, un génie ailé s'apprête à lui poser sur la tête une couronne et semble vouloir fêter sa victoire future. L'enfant, pour chanter, a quitté un siège analogue à celui du professeur. On aperçoit dans le champ une lyre et un étui à flûte. Voir O. Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung Kœnig Ludwigs*, 1101 ; Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 288-289, n° 9. — Cf., comme exemple de figure symbolique dans les scènes d'éducation, *Monumenti*, I, pl. 5, n° 4.

2. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 4.

3. Id., *ibid.*, V (VIII), 6, 7.

lui plaire et dégrade jusqu'à son corps par les mouvements auxquels il le contraint [1]. »

Que tous les Athéniens aient partagé ce mépris du philosophe pour l'art raffiné des citharèdes et de leurs pareils, c'est ce qu'on ne saurait affirmer : ils admiraient et pratiquaient la virtuosité, comme le prouve l'aventure de cet Hippocleidès, qui, trop épris de la danse, se vit refuser, pour ses excès chorégraphiques, la fille de Clisthène, tyran de Sicyone [2]. De semblables tours de force ne déplaisaient point à leur fantaisie. Mais, ce que l'Athénien ne pouvait souffrir, c'était, en général, qu'on fît d'un art, quel qu'il fût, un métier. Tout homme qui cultivait un art en vue du gain ou d'un profit quelconque était, à ses yeux, un personnage de peu de valeur, et malgré les applaudissements qu'il prodiguait aux vainqueurs des concours, il se défendait mal, à leur endroit, d'un secret dédain [3]. Aussi devons-nous croire que les idées d'Aristote, sans être acceptées de tous, ne choquèrent personne quand elles virent le jour, et que l'enseignement musical, si compliqué qu'il apparaisse à partir d'une certaine époque, ne fut jamais destiné à former des spécialistes.

A quoi visait-il donc? On sait la place que tient la musique dans les théories pédagogiques de Platon. « Nous avons, dit-il, donné, je ne sais comment, le nom de musique à l'art qui, réglant la voix, va jusqu'à l'âme et lui inspire le goût de la vertu [4]. » Tel est, en effet, dans le système platonicien, le but de l'enseignement musical : il doit développer chez les jeunes gens le sentiment de l'ordre, de la mesure, prévenir le trouble des passions, leur faire aimer l'harmonie dans la vie morale comme dans la vie physique. Aussi Platon attache-t-il une extrême importance au choix des modes qu'il convient de faire apprendre aux enfants [5]. Rejetant les modes amollissants et ceux qu'on emploie de préférence dans les banquets, comme le mode

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 7, 1.
2. Hérodote, VI, 127-130.
3. Un passage de Platon (*Protagoras*, p. 312 B) montre bien l'idée que les Athéniens se faisaient de l'étude et du but qu'ils poursuivaient en apprenant. Socrate vient de rappeler au jeune Hippocratès les différentes sciences qui lui ont été enseignées par le grammatiste, le cithariste, le pédotribe; il ajoute : Τούτων γὰρ σὺ ἑκάστην οὐκ ἐπὶ τέχνῃ ἔμαθες, ὡς δημιουργὸς ἐσόμενος, ἀλλ' ἐπὶ παιδείᾳ, ὡς τὸν ἰδιώτην καὶ τὸν ἐλεύθερον πρέπει. — Cf., sur le mépris des Grecs en général pour les artisans et même les artistes, Caillemer, dans Saglio, *Dictionnaire*, au mot Artifices, 1re partie.
4. Platon, *Lois*, II, p. 673 A.
5. C'est ce qu'il désigne par le mot ἁρμονίαι.

ionien et le mode lydien, bannissant de même les modes propres à la musique plaintive, tels que les modes mixolydien et syntonolydien, il n'admet dans l'éducation que le mode dorien et le mode phrygien, le premier, « capable d'imiter le ton et les accents de l'homme de cœur qui, jeté dans la mêlée ou dans quelque autre action où la nécessité l'entraîne et forcé par le sort de s'exposer aux blessures et à la mort, ou tombé dans un autre péril, reçoit de pied ferme et sans plier les assauts de la fortune ennemie »; le second, « qui peint l'homme dans les pratiques pacifiques et toutes volontaires, persuadant et priant, invoquant les dieux, enseignant, donnant des conseils, sensible lui-même aux prières, docile aux leçons, aux conseils d'autrui et, par là, réussissant à souhait, mais ignorant l'orgueil, toujours sage, modéré et content de ce qui arrive [1] ». Ces citations montrent l'idée que Platon se fait de la musique : pour lui, elle est le reflet de l'âme humaine; elle reproduit les habitudes, les passions héréditaires des peuples, et l'on peut juger des mœurs d'une nation par la musique qu'elle cultive : s'il ne dit cela nulle part, telle est la conséquence logique de sa doctrine. On conçoit dès lors qu'il y ait une musique morale et une musique immorale et que ce soit à la première qu'il faille recourir pour façonner l'âme des enfants. De là le rôle capital de la musique dans l'éducation [2], et cet axiome du vieux Damon, qu'on n'en peut changer les règles sans ébranler l'État [3].

Il faut ajouter que, d'après Platon, ce n'est pas seulement par elle-même que la musique exerce sur les mœurs une salutaire influence : elle forme le caractère par les poèmes qu'elle accompagne et que le chant aide à fixer dans la mémoire des jeunes gens. Ces poésies,

1. Platon, *République*, III, p. 399 A-C.
2. Κυριωτάτη ἐν μουσικῇ τροφή, *République*, III, p. 401 D, et le contexte prouve qu'ici le mot μουσική est pris au sens propre.
3. Il me paraît intéressant de rapprocher de ces idées le passage suivant d'une curieuse étude sur le théâtre chinois, par le général Tcheng-ki-Tong : « La plupart des Chinois aiment la musique comme ils aiment la poésie. La musique exprime des sentiments; c'est un art que nos institutions encouragent comme ayant une bonne influence sur les mœurs, et l'on trouve en Chine, principalement dans le nord de l'empire, des édifices publics consacrés aux exercices de la musique, du chant et de la danse. Ces institutions sont aussi anciennes que notre civilisation, et j'ai déjà dit, dans un chapitre relatif aux origines de notre empire, que la musique fut apprise aux hommes par les empereurs saints.... La tradition rapporte aussi que la connaissance des tons et des sons a des rapports intimes avec la science du gouvernement et elle prétend que celui-là seul est capable de gouverner qui comprend la musique. » Voir le *Temps* du 30 septembre 1885.

choisies avec discernement, empruntent des sons qui leur servent de parure un charme nouveau, et c'est ainsi que les chœurs ont le double avantage d'enchanter les enfants et de faire pénétrer dans leur âme de sages maximes [1].

Comme son prédécesseur, ce qu'Aristote voit surtout dans l'enseignement musical, c'est l'effet moralisateur qu'il peut produire. Sans doute, il est permis d'hésiter quand on cherche à définir la musique : est-elle une science, un jeu, un simple passe-temps? Elle possède à la fois ces trois caractères [2]. Elle charme les loisirs des gens occupés; elle est, par excellence, la distraction de l'homme libre [3]. Mais elle est aussi plus et mieux que cela : en contribuant au délassement de l'intelligence, elle la perfectionne; elle éveille dans l'âme de nobles sentiments; comme la gymnastique assouplit et fortifie le corps, de même la musique façonne et trempe l'esprit [4]. Quand elle n'aboutirait qu'à procurer d'innocentes jouissances, il faudrait l'enseigner aux enfants [5]; à plus forte raison doit-on la leur apprendre, si l'on reconnaît qu'elle est capable d'agir utilement sur leur caractère [6]. Mais il y a des modes mieux faits que d'autres pour exercer cette action bienfaisante. Tous n'ont pas même valeur : selon qu'ils affectent telle ou telle partie de nous-mêmes, qu'ils ébranlent plus ou moins notre sensibilité, ils produisent en nous des impressions différentes. C'est au mode dorien qu'Aristote, comme Platon, donne la préférence [7], mais il aimerait mieux, au lieu du mode phrygien, qui ne provoque, à son avis, que des mouvements impétueux et passionnés [8], voir figurer dans l'éducation l'harmonie lydienne, dont les suaves accents conviendraient merveilleusement à l'enfance [9].

Quoi qu'il en soit de cette controverse, dans le détail de laquelle nous n'avons point à entrer [10], la pensée d'Aristote se dégage net-

1. Platon, *Lois*, II, p. 664 B-C.
2. Aristote, *Politique*, V (VIII), 5, 1.
3. Id., *ibid.*, V (VIII), 2, 6.
4. Id., *ibid.*, V (VIII), 4, 4.
5. Id., *ibid.*, V (VIII), 5, 2.
6. Id., *ibid.*, V (VIII), 5, 9.
7. Id., *ibid.*, V (VIII), 7, 10.
8. Id., *ibid.*, V (VIII), 7, 8-9.
9. Id., *ibid.*, V (VIII), 7, 11.
10. M. Gevaert, *op. c.*, I, pp. 178 sqq., expose longuement et avec une grand compétence les idées des anciens sur les différents modes. C'est à lui que je renvoie pour l'histoire des modes en usage chez les Grecs, ainsi que pour l'*éthos* propre à chacun d'eux. Je me borne à rappeler ici le nom de ces modes ou harmonies. On les divisait en harmonies actives (πρακτικαί), harmonies éthiques

tement de la brève analyse qu'on vient de lire. Moins absolu que Platon, il accorde à la musique plusieurs genres d'utilité, mais il en est un qui prime tous les autres : elle sert à moraliser les hommes, et sa puissance est d'autant plus grande qu'elle les instruit en les charmant. De là l'obligation, pour l'éducateur, de l'enseigner et d'apporter à ces leçons une attention scrupuleuse, car il ne faut apprendre aux enfants que la musique la plus propre à développer en eux les instincts généreux ; il faut, par suite, ne leur mettre entre les mains que les instruments qui peuvent leur procurer des émotions pures. C'est pourquoi les Athéniens ont eu raison d'abandonner la flûte, qui n'est d'aucun secours pour la culture de l'esprit [1] et ne sert qu'à exciter les passions [2].

Est-ce ainsi que le vulgaire comprenait l'enseignement musical? Quand, au ve et au ive siècle, les pères athéniens envoyaient leurs fils chez le cithariste pour s'y exercer à la musique vocale ainsi qu'au maniement des instruments, se proposaient-ils par là de les rendre meilleurs? Ce serait se tromper que de le croire. Sans doute, à l'origine, l'enseignement musical avait eu pour but de moraliser ceux auxquels il s'adressait ; les anciens législateurs y avaient vu un moyen d'adoucir les mœurs, de calmer les passions, de rétablir la concorde, d'inspirer à leurs concitoyens l'amour de la paix, tout en leur assurant un noble emploi de leurs loisirs [3]. Mais il vint un temps où l'on perdit de vue ce but élevé et où la musique ne fut plus regardée que comme un plaisir. Telle est l'idée que s'en faisaient, au ive siècle, la plupart des Athéniens [4].

Quiconque a visité la Grèce a gardé le souvenir de ces barques chantantes qui glissent, les soirs d'été, sur la mer immobile, ou de ces voix de bergers qui font entendre dans les montagnes de plaintives cantilènes, ou bien encore de ces airs monotones qui servent de discret et poétique accompagnement aux pas cadencés des femmes de Mégare, quand, formant de longues files, elles donnent aux mo-

ou morales (ἠθικαί) et harmonies thrénodiques ou plaintives (θρηνώδεις). La première classe comprenait les harmonies ὑποδωριστί, ὑποφρυγιστί, ὑπολυδιστί ; la seconde, les harmonies δωριστί, φρυγιστί, λυδιστί ; la troisième, les harmonies μιξολυδιστί et συντονολυδιστί. Au point de vue pédagogique, la seconde catégorie est, comme on le voit, la seule qui soit intéressante.

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 8.
2. Id., *ibid.*, V (VIII), 6, 5.
3. Id., *ibid.*, V (VIII), 2, 3.
4. Id., *ibid.*, V (VIII), 4, 3. — Cf. 2, 3 : Ἡδονῆς χάριν οἱ πλεῖστοι μετέχουσιν αὐτῆς.

dernes curieux qui les contemplent l'illusion du chœur antique. Ce goût pour la musique serait-il une tradition du passé? C'est bien ainsi, dans tous les cas, que nous apparaît la Grèce d'autrefois, avec ses banquets, ses réunions d'amis qui ne pouvaient se passer de chansons. Dans les banquets surtout, les chants étaient la forme naturelle de la joie : la lyre circulait parmi les convives [1]; parfois aussi, tenant une branche de myrte ou de laurier [2], chacun à son tour récitait quelques vers dont un voisin soutenait le débit en jouant de la lyre ou de la flûte. Tous payaient de leur personne, les vieux comme les jeunes, et c'est plaisir de voir sur les vases peints ces bonnes figures de bourgeois chauves, que l'âge a épaissis sans les priver d'une sorte de robuste élégance, se rafraîchir entre deux chansons [3]. Ce qu'ils disaient, ces buveurs lettrés, c'étaient les vers de Simonide en l'honneur de Crios, l'athlète d'Égine [4], ou : « Bois, bois en ce jour heureux [5] », ou quelque poésie d'un genre plus relevé, comme : « Non, tu n'es pas mort, ô cher Harmodios [6] ! » C'étaient les hymnes de Cratinos : « Dôrô chaussée de calomnies », ou : « Artisans d'hymnes savantes [7] »; c'était quelque morceau d'Eschyle ou d'Euripide [8], quelque strophe d'Alcée ou de Sapho [9]. Des poètes populaires tels que Théognis, Anacréon, Cydias d'Hermione, défrayaient également ces concerts improvisés qui se prolongeaient bien avant dans la nuit [10].

En dehors de ces assemblées joyeuses, la musique était encore la distraction favorite des Athéniens. J'ai parlé de ces tableaux qui nous

1. Scol. d'Aristophane, au v. 1355 des *Nuées*. — Cf. id., aux vv. 1222 et 1227 des *Guêpes*.
2. Id., au v. 1364 des *Nuées*.
3. *Monumenti*, X, pl. 37, n° 1. Pour les banquets figurés sur les vases, voir plus haut, p. 165, notes 3 et 4. — Cf. *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IX, pl. 1; Klein, *Euphronios*, 2e éd., pp. 113, 308; Pottier, *Gazette arch.*, 1887, p. 110. — Voir encore Furtwængler, *Beschreibung, Sachregister*, au mot Gelage; Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., *Reg. der Darstellungen*, au mot Symposion, etc.
4. Scol. d'Aristophane, au v. 1356 des *Nuées*.
5. Id., au v. 405 des *Cavaliers*.
6. Id., au v. 980 des *Acharniens*.
7. Aristophane, *Cavaliers*, 529-530.
8. Id., *Nuées*, 1364 sqq.
9. Scol. d'Aristophane, aux vv. 1234 et 1240 des *Guêpes*. Sur les scolies qu'on chantait aussi dans les banquets, voir id., aux vv. 1239 et 1245 de la même comédie. — Cf. Bergk, *Poetæ lyrici græci*, 4e éd., III, pp. 643 sqq.
10. Kœhler, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IX, pp. 1 sqq., pl. 1. — O. Jahn, *Ueber Darstellungen griech. Dichter auf Vasenbildern*, pp. 724 sqq., pl. 3, n° 1, pl. 4, n° 1, pl. 5, n° 2.

montrent des jeunes gens se réunissant pour jouer de la flûte : d'autres nous en font voir qui ont entre les mains un rouleau d'écriture et s'apprêtent à chanter au son d'une lyre que tient un camarade [1]. L'enfant, sorti de chez le cithariste, n'accrochait pas sa lyre à la muraille comme un objet qui lui rappelait de mauvais souvenirs : il s'en servait au contraire et en charmait ses loisirs [2]. Jusque sur les tombeaux et dans les pieuses pratiques par lesquelles il honorait les morts, l'Athénien portait ce sentiment poétique qui lui faisait aimer les chants. Parmi les scènes de deuil dont les lécythes blancs nous offrent l'image, il en est une qui revient fréquemment et qui est touchante : sur les degrés d'une stèle, un jeune homme, tantôt assis, tantôt debout chante en effleurant de ses doigts les cordes d'une lyre, tandis qu'autour de lui d'autres personnes écoutent dans un religieux silence. C'est l'offrande musicale que les survivants font au parent ou à l'ami qui n'est plus. Il faut à ce pauvre corps, qui est censé vivre sous la terre, autre chose que des gâteaux, des libations, des témoignages matériels de piété : il lui faut les plaisirs de l'esprit. Voilà pourquoi, jusque dans la tombe, on s'applique à le réjouir en lui faisant parvenir le bruit des doux accords qui l'ont enchanté pendant la vie [3].

On peut rapprocher de ces faits deux inscriptions où se manifeste naïvement cette passion de la musique qui était chez les Grecs un trait du caractère national. Ce sont deux décrets, le premier, des Cnossiens, le second, des Priansiens, dans l'île de Crète, en l'honneur de deux envoyés de Téos, dont l'un, Ménéclès, a fait preuve d'un remarquable talent musical en chantant, avec accompagnement de cithare, des poésies de Timothéos et de Polyïdos, ainsi que des fragments des anciens poètes crétois [4]. De semblables mœurs sont dignes d'être notées. Nous avons peine à nous figurer un ministre plénipotentiaire se faisant bien venir d'un peuple étranger en paraissant sur le théâtre et

1. PANOFKA, *Bilder antiken Lebens*, pl. 4, n° 5. — Cf. FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2549. Voir encore PANOFKA, *op. c.*, pl. 4, n° 2.

2. PLATON, *Lysis*, p. 209 B.

3 POTTIER, *Étude sur les lécythes blancs attiques*, pp. 73-74. Une autre opinion consiste à voir le mort lui-même dans le personnage assis au pied de la stèle et qui joue de la lyre : voir COLLIGNON, *Hist. de la céramique grecque*, p. 236.

4. LE BAS et WADDINGTON, *Inscr. d'Asie Mineure*, 81 et 82. Il a été question de Timothéos, p. 161. Voir, sur ce poète et sur Polyïdos, BERGK, *Griech. Literaturgeschichte*, II, pp. 539 sqq. D'après ATHÉNÉE, XIV, p. 626 B, les nomes de Timothéos étaient populaires en Arcadie, où les enfants les apprenaient par cœur en même temps que les hymnes en l'honneur des dieux et des héros de leur pays.

en y chantant un air d'opéra. Le rôle d'ambassadeur comportait chez les anciens plus de liberté : l'exemple de Gorgias, ambassadeur des Léontins, celui de Carnéade, député par Athènes auprès du sénat de Rome, tous deux profitant de leur mission pour étaler les fleurs d'une rhétorique inconnue avant eux, prouvent que de pareilles exhibitions paraissaient naturelles et que personne n'en était choqué. Sans doute, Ménéclès savait ce qu'il faisait, quand il se donnait ainsi en spectacle : il était sûr de se concilier la bienveillance des Crétois épris de musique, surtout en flattant leur amour-propre par quelques morceaux empruntés à la littérature de leur pays[1].

On voit par ces exemples qu'aux yeux du grand nombre, la musique n'avait pas d'autre but que de plaire. Les Athéniens la faisaient apprendre à leurs enfants parce que ces leçons formaient le complément naturel des études et qu'un homme bien né devait être à même de manier une lyre pour se distraire et distraire ses amis. Il n'en est pas moins vrai que la musique, primitivement, avait eu, dans l'éducation, une fonction plus haute et que pendant longtemps on l'avait considérée comme la forme la plus parfaite de la culture intellectuelle. Même réduite au rôle de simple délassement, elle possédait encore une merveilleuse efficacité : par sa noblesse même et par la poésie qui en était inséparable, elle élevait les cœurs et les affranchissait des pensées mesquines; c'était un plaisir pur, auquel, inconsciemment, chacun éprouvait le besoin de recourir pour échapper aux banalités quotidiennes et chercher un peu de cet idéal nécessaire à la vie.

1. Cf. un curieux décret des Déliens en l'honneur du poète Amphiclès, qui a chanté dans un hymne les divinités locales et qui a appris cet hymne aux enfants (Fougères, *Bull. de corr. hell.*, XIII, pp. 244 sqq.).

CHAPITRE IV

LA GYMNASTIQUE

De tous les peuples anciens, aucun n'a cultivé les exercices du corps avec autant de passion que le peuple grec. On se souvient de l'ardeur avec laquelle s'y livrent les héros homériques; on sait combien étaient recherchées ces simples couronnes que se disputaient, dans les grands jeux de la Grèce, les représentants des plus nobles familles, souvent même les princes et les tyrans. De tout temps, sans doute, Athènes avait partagé pour ces récompenses l'admiration commune, et la gymnastique, qui permettait d'y prétendre, y avait été en honneur; mais c'est principalement à partir de Pisistrate qu'on la voit prendre, dans la vie athénienne, une place considérable. C'est de Pisistrate, en effet, que datent les concours de gymnastique aux Panathénées [1]. Auparavant, les Athéniens fêtaient chaque année leur déesse nationale : Pisistrate, semble-t-il, respecta cet usage, mais il voulut que tous les cinq ans cette fête fût célébrée avec une magnificence particulière, qu'on s'y rendît de partout, comme à Olympie, et qu'on y trouvât les mêmes spectacles [2]; de là l'institution de ces concours ouverts à tous, mais où les Athéniens surtout devaient figurer et se montrer aux autres Grecs dans tout l'éclat de leur beauté et de leur force. Dès lors, la gymnastique, dont Solon avait déjà fait une obligation pour les jeunes gens, fut considérée comme une partie essentielle de l'éducation; les palestres se multiplièrent et, tandis que, dans les gymnases, hommes faits et athlètes rivalisaient de zèle, on vit se presser chez

1. A. Mommsen, *Heortologie*, p. 123.
2. Id., *ibid.*, pp. 81, 117. — Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, I, p. 456.

les pédotribes une jeunesse avide d'apprendre et d'acquérir ces qualités physiques désormais inséparables de la condition de citoyen.

On n'attend pas que nous traitions ici dans le détail toutes les questions relatives à cet enseignement : grâce aux nombreux travaux auxquels a donné lieu, depuis un demi-siècle, l'histoire de la gymnastique chez les Grecs, ces questions, aujourd'hui, sont assez bien connues pour qu'il soit superflu de s'y étendre [1]. Il suffira d'insister sur quelques points qui n'ont pas été mis suffisamment en lumière et de marquer nettement le but que se proposaient les Athéniens en obligeant leurs enfants à suivre les leçons du pédotribe et de ses collègues.

I

La palestre. Le pédotribe et ses auxiliaires.

On a vu plus haut la distinction qu'il convient de faire entre la palestre et le gymnase [2]. La palestre, en principe, servait aux exercices des enfants, le gymnase, à ceux des éphèbes et des citoyens plus âgés. Nous ne connaissons guère mieux l'architecture de la palestre que celle de l'école. Quelques textes, pourtant, nous éclairent sur la manière dont elle était aménagée. Comme l'école, c'était un lieu clos. La loi de Solon invoquée par Eschine suffirait à le prouver : on se rappelle qu'il y est question de l'heure où les pédotribes doivent ouvrir leurs palestres et de celle où ils doivent les fermer [3]. Dans la palestre de Tauréas, où a lieu le dialogue du *Charmide*, on pénètre par une porte près de laquelle se trouve Socrate quand arrivent le jeune Charmide et ses admirateurs [4]. La palestre neuve où Hippothalès

1. Les deux ouvrages les plus importants sur la matière sont ceux de Krause, *Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, 2 vol., Leipzig, 1841, et de M. Grasberger, *Erziehung und Unterricht im klass. Alterthum*, I, pp. 167 sqq., III, pp. 92 sqq. Cf. les chapitres consacrés à la gymnastique par Cramer, *Gesch. der Erziehung und des Unterrichts im Alterthume*, I, pp. 287-297; — Krause, *Gesch. der Erziehung, des Unterrichts und der Bildung bei dem Griechen, Etruskern und Rœmern*, pp. 98-102; — Ussing, *Erziehung und Jugendunterricht bei den Griechen und Rœmern*, Berlin, 1885, pp. 85 sqq., 135 sqq.; — Mahaffy, *Old greek education*, 2e éd., pp. 24 sqq.; — H. Blümner, *Leben und Sitten der Griechen*, II, pp. 94 sqq. Voir encore Becker-Goell, *Charikles*, II, pp. 213 sqq.; — Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, §§ 36-37; — Iwan Müller, *Handbuch der klass. Altertums-Wissenschaft*, IV, pp. 451 C sqq.

2. Voir pp. 26 sqq.

3. Eschine, *Contre Timarque*, 10.

4. Platon, *Charmide*, pp. 153 D-154 A.

invite Socrate à s'arrêter, au début du *Lysis*, est un enclos dans lequel une porte donne accès [1]. Il est probable qu'à l'origine la palestre était un simple espace découvert, entouré d'une palissade ou d'un mur, et assez vaste pour contenir un grand nombre de jeunes gens. Plus tard, sans doute, on y plaça des sièges, on y dressa de ces bancs demi-circulaires où, vers le soir, les Athéniens aimaient à se reposer de la chaleur du jour : quand Socrate converse dans les palestres avec les jeunes garçons, il est presque toujours assis [2]. On y éleva aussi des constructions : la palestre du *Lysis* renferme un vestiaire où les enfants déposent leurs vêtements avant de se livrer à leurs exercices. C'est une espèce de galerie ouverte où, de l'extérieur, on voit ce qui se passe : Socrate y aperçoit des enfants qui jouent aux osselets au milieu d'un cercle de camarades [3]. Probablement, dans chaque palestre, il y avait un endroit où les jeunes gens se frottaient d'huile [4], un autre où ils se roulaient dans la poussière [5]. De toute antiquité, l'huile fut en usage dans les palestres [6]; nous savons de même qu'on y répandait une poussière particulière, un sable très fin qu'on faisait venir d'Égypte et qui avait pour effet d'amortir les chutes et de sécher les membres trempés de sueur [7]. Comme les pédotribes étaient propriétaires de leurs palestres, il faut admettre qu'ils y habitaient : un bâtiment quelconque leur y était donc réservé. Y voyait-on des promenoirs couverts, comme ceux que contenaient quelques gymnases publics? La palestre du Lycée possédait un édifice de ce genre, où l'on marchait tout en causant [8] : selon toute vraisemblance, les palestres privées étaient plus simples et n'avaient ni de ces portiques commodes pour la conversation, ni de ces hangars où, les jours de mauvais temps, les athlètes pouvaient s'exercer à l'abri [9].

1. Platon, *Lysis*, p. 203 B.
2. Id., *ibid.*, p. 207 A; id., *Charmide*, p. 153 C; id., *Euthydème*, pp. 272 E-273 B. Il est vrai qu'il s'agit, dans le dernier passage, de la palestre du Lycée. — Les jeunes gens s'asseyaient volontiers par terre. (Aristophane, *Nuées*, 973 sqq.)
3. Platon, *Lysis*, p. 206 E.
4. Ἀλειπτήριον.
5. Κονιστήριον. — Cf. Grasberger, *op. c.*, I, p. 343; Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 36, p. 340, note 1.
6. C'est ce qu'atteste la définition d'Hésychius: Παλαίστρα, ὅπου οἱ παῖδες ἀλείφονται.
7. Théophraste, *Caractères*, 5. — Lucien, *Anacharsis*, 29. — Plutarque, *Alexandre*, 40. — Athénée, XII, p. 539 C.
8. Platon, *Euthydème*, p. 273 A.
9. Voir cependant, p. 195, la figure 19, qui représente l'intérieur d'une palestre les deux colonnes ioniques qui y sont dessinées font songer à d'élégantes constructions.

Les palestres étaient assez grandes pour que toutes les épreuves qui constituaient l'enseignement de la gymnastique pussent y trouver place. Une seule, la course, exigeait, semble-t-il, trop d'espace pour y être pratiquée [1]. Peut-être certaines palestres étaient-elles pourvues, en dehors de leur enceinte, d'une carrière destinée aux coureurs [2]; peut-être aussi, pour cet exercice, le pédotribe conduisait-il ses élèves au gymnase [3].

Pour désaltérer les enfants, pour humecter la terre aux endroits où ils devaient lutter, pour laver les corps souillés de poussière, il fallait de l'eau : aussi, dans chaque palestre, y avait-il soit une fontaine, soit un puits. Un joli fond de coupe nous montre un éphèbe nu, en train de tirer d'un puits, avec un geste gracieux, le seau qu'il y a descendu; une éponge, une strigile, un aryballe dessinés dans le champ précisent le caractère de la scène [4]. Le scoliaste d'Eschine nous apprend d'autre part que, dans beaucoup de palestres, il y avait une fontaine où les jeunes gens buvaient pendant les repos [5]. Je croirais volontiers que de bonne heure on y installa des bains. Un vase du VIe siècle, à figures noires, donne une idée de ces bains sous leur forme la plus simple. On y voit un portique soutenu par trois colonnes et sous lequel deux hommes nus reçoivent l'eau qui tombe de deux bouches figurant des têtes de lions; ils se frottent et se tournent en tout sens pour que toutes les parties de leur corps soient lavées également. A droite et à gauche, quatre autres personnages, abrités par des arbres aux branches desquels ils ont suspendu leurs vêtements, se préparent à les imiter ou se parfument après avoir passé sous la douche [6]. Plus tard, de grandes vasques de marbre facilitèrent les ablutions des jeunes gens : telle est celle qu'on distingue sur une coupe à figures rouges où des éphèbes sont représentés se râclant la peau à

1. KRAUSE, *Gymnastik*, I, p. 110.
2. Δρόμος.
3. La course, dans tous les cas, est rarement figurée sur les vases peints qui représentent des scènes de palestre.
4. *Berichte über die Verhandlungen der kœn. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, phil.-hist. Cl.*, XXX, pl. 5, n° 2. — Cf. DURUY, *Histoire des Grecs*, nouv. éd., II, p. 457. Le musée du Louvre, coll. Campana, possède un beau fragment de coupe représentant un éphèbe nu, vu de dos, qui tient de la main gauche un grand seau de bronze, tandis que de la droite il serre la corde qui y est fixée. On distingue à ses pieds la margelle d'un puits dans lequel il s'apprête à puiser de l'eau.
5. Scol. d'ESCHINE, *Contre Timarque*, 10.
6. SAGLIO, *Dictionnaire*, aux mots BALNEUM, BALNEÆ, fig. 745.

l'aide de la strigile ou se nettoyant avec la main, tandis que l'un d'eux verse le contenu d'une amphore sur la tête d'un de ses compagnons accroupi devant lui [1]. Y avait-il dans les palestres un endroit où l'on prenait des bains chauds? Les scènes de bain sont souvent opposées, sur les coupes du ve siècle, aux scènes de gymnastique, ce qui semblerait prouver que les exercices violents et le bain tiède, avec tous ses raffinements, étaient des plaisirs qui se complétaient. Il est probable, cependant, que les bains où les pauvres allaient passer, l'hiver, de longues heures pour se chauffer, où se rencontraient les hétaïres, où l'on échangeait des cadeaux et d'amoureuses confidences, ne dépendaient pas des palestres : on a peine à croire que le pédotribe fût chargé de la surveillance de ces mauvais lieux.

On achèvera de se figurer l'aspect de la palestre, si l'on songe qu'elle était ornée de bustes d'Hermès et de niches abritant des statues d'Hermès et d'Héraclès, protecteurs des jeunes gens [2]. Peut-être Héraclès n'y fut-il honoré qu'assez tard, mais on y voit Hermès fêté de tout temps : c'est en son honneur qu'on célébrait les Hermaia, dont le *Lysis* nous offre un si aimable tableau.

Tel était le royaume du pédotribe : c'est là qu'il régnait en maître sur la jeunesse. On le reconnaissait de loin à sa baguette fourchue, qui lui servait à diriger les exercices, parfois aussi à corriger les insoumis [3]. Il allait et venait, ayant l'œil à tout; dans les fêtes de la palestre, c'est lui qui accomplissait les cérémonies d'usage [4]. Il sera question tout à l'heure de son enseignement : disons, pour le moment, que simplement chargé, à l'origine, de développer avec méthode les forces de ses élèves, il semble de bonne heure avoir uni la médecine, ou tout au moins l'hygiène, à la gymnastique. Hérodicos de Sélymbria donna l'un des premiers, d'après Platon, l'exemple de la pratique simultanée de ces deux sciences. C'était un pédotribe qui, se sentant

1. GERHARD, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 277. Voir encore pl. 272, n° 5; FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2285, 2308. — Cf. le bain public reproduit dans BAUMEISTER, *Denkmæler*, au mot BADEN, fig. 219, où l'on aperçoit, à droite, un vase suspendu et mobile, d'où pendent des cordes, et qui sert à prendre des douches.

2. Scol. d'ESCHINE, *Contre Timarque*, 10. On peut rapprocher de ces indications JULIUS, *Denkmæler* de Baumeister, au mot GYMNASION; — BLAVETTE, *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, 1885, pp. 3 sqq., pl. 1 et 2, restauration de la palestre des thermes d'Agrippa.

3. Au temps de Lucien, le pédotribe portait, à ce qu'il semble, une robe de pourpre; nous ignorons si l'usage de ce costume était ancien : voir LUCIEN, *Anacharsis*, 3.

4. PLATON, *Lysis*, p. 207 D.

malade, avait eu l'idée d'employer son art à se guérir; le traitement réussit et dès lors les malades vinrent en foule le trouver [1]. Beaucoup firent comme lui, et l'on vit bien des gens aller chercher la santé dans les palestres, mais il est permis de croire que cette thérapeutique n'empêcha pas les pédotribes de regarder toujours l'éducation physique des éphèbes comme leur principale occupation.

La palestre avait-elle ses maîtres subalternes comme l'école? Aucun texte n'en fait mention pour l'époque qui nous intéresse. On peut cependant conjecturer que le pédotribe n'était pas seul à la gouverner. Certaines peintures de vases nous montrent des personnages imberbes, armés de la baguette et du bâton, et ressemblant fort à de jeunes professeurs en sous-ordre [2]. Sur une belle coupe du musée de Munich, qu'on trouvera reproduite plus loin, on aperçoit, mêlés aux éphèbes, deux hommes barbus qui paraissent être le pédotribe et un de ses auxiliaires [3]. Plus tard, il y eut dans les palestres des employés spéciaux chargés du service de l'huile, et qui occupaient, à côté du pédotribe, un rang important [4].

Bien que ce fût aux jeunes gens à préparer ce qui était nécessaire pour leurs exercices et que ces soins mêmes formassent une sorte de gymnastique préliminaire, certains offices étaient remplis par des esclaves. Quatre de ces esclaves sont figurés sur un cratère de Berlin, sorti de l'atelier d'Euthymidès ou de celui de Douris : ce sont quatre enfants dont deux s'apprêtent à recevoir les manteaux de deux éphèbes qui viennent d'arriver, pendant qu'un troisième a déjà sur l'épaule celui d'un autre adolescent; le quatrième est occupé à tirer une épine du pied d'un jeune homme qui, pour se tenir en équilibre, s'appuie, d'une main, sur un bâton noueux, de l'autre, sur la tête du jeune serviteur [5]. Un autre vase de Berlin offre l'image d'un enfant qui a sur

1. Il avait eu pour prédécesseur Iccos de Tarente. (PLATON, *Protagoras*, p. 316 D.) Voir, sur Hérodicos, PLATON, *République*, III, p. 406 A-B; ID., *Protagoras*, p. 316 D-E; ID., *Phèdre*, p. 227 D. Il prescrivait les longues marches.

2. Voir la figure 24.

3. Voir la figure 19. — Cf., au Louvre, une coupe de Douris, sur un des revers de laquelle on aperçoit quatre éphèbes s'exerçant sous la surveillance de deux pédotribes barbus : KLEIN, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 152, 2.

4. Les ἀλειπταί. Voir, sur ces personnages, GRASBERGER, *op. c.*, I, pp. 267 sqq., pp. 341 sqq. — Les palestres publiques comptaient certainement un plus grand nombre de fonctionnaires. M. Homolle me fait l'amitié de me communiquer une inscription de Délos où se trouve nommé un παλαιστροφύλαξ qui reçoit un salaire annuel de 120 drachmes. (Cf. *Bull. de corr. hell.*, XIV, p. 488).

5. C'est le tableau dont nous reproduisons ici un fragment, d'après DURUY, *Histoire des Grecs*, nouv. éd., II, p. 627. Les inscriptions tracées dans le champ sont

l'épaule gauche un manteau et dans la main gauche un bâton, tandis que de la main droite il tend un aryballe à un adolescent debout devant lui et qui lui pose familièrement la main sur la tête. L'adolescent va quitter la palestre, comme l'indique la strigile dont il achève de se servir, et sur le point de partir, il se fait apporter son vase à huile, son bâton et son vêtement [1]. Peut-être ces petits domestiques appartenaient-ils au pédotribe : chargés de rendre aux élèves de

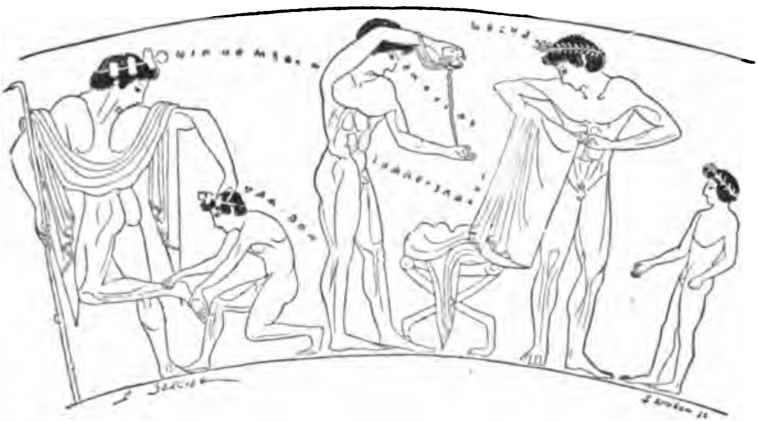


Fig. 17. — Éphèbes à la palestre, assistés par de petits esclaves.

menus services, ils auraient balayé la palestre après leur départ [2]. On peut admettre aussi qu'ils avaient pour maîtres les écoliers, dont ils portaient l'aryballe et la strigile, et qu'ils assistaient au besoin [3].

D'autres serviteurs faisaient, eux du moins, certainement partie du personnel entretenu par le professeur : c'étaient les joueurs de flûte. Athénée rapporte que la musique, jugée nécessaire pour rendre harmonieux les mouvements des danseurs, fut, à une époque qu'il ne précise pas, appliquée à la gymnastique [4]. Les vases peints confirment

les suivantes : Ἱππομέδων, Τρα[νί]ων, Ἡγησίας, Λύκος, désignant, la première, l'éphèbe de gauche, la seconde, le tireur d'épine, la troisième l'éphèbe du milieu, la quatrième, celui de droite. Au-dessus du siège en forme de pliant, on lit : Λέαγρος καλός. Voir l'ensemble de la composition, *Arch. Zeitung*, XXXVII, pl. 4. — Cf. Furtwængler, *Beschreibung*, 2180 ; Klein, *op. c.*, 2e éd., p. 197, 4.

1. Panofka, *Bilder antiken Lebens*, pl. 1, n° 8. — Cf. Furtwængler, *Beschreibung*, 2325. Peut-être faut-il voir encore un de ces petits esclaves sur une coupe de Vulci publiée par Noel des Vergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, pl. 37.

2. Cf. l'esclave du cithariste, dont il a été question plus haut, pp. 111-112.

3. Cette hypothèse a pour elle un texte de Platon, *Charmide*, p. 155 A-B. — Cf. Pollux, III, 154.

4. Athénée, XIV, p. 629 B.

ce témoignage : nous y voyons un grand nombre de tableaux qui représentent des éphèbes s'exerçant au son de la flûte. Ici, c'est un jeune athlète qui s'apprête à lancer le disque [1] ; là, c'est un autre qui vient de le jeter en l'air et qui le reçoit sur la main et sur l'avant-bras [2]; ailleurs, un troisième saisit le javelot [3], ou le brandit [4]; un quatrième soulève des haltères [5]. Ces divers exercices sont accompagnés, soutenus par un air de flûte. On comprend l'utilité d'un pareil secours : la flûte assurait la régularité des mouvements et contribuait par là à leur beauté; elle prévenait aussi la fatigue qui résulte de l'absence de mesure. Une curieuse peinture fait saisir l'importance que les Grecs attachaient à cet accompagnement. Sur un vase à figures noires, dont le dessin atteste une haute antiquité, est peint un bateleur en train de donner une représentation. La tête coiffée d'un casque, un bouclier à chaque bras, pour mieux garder son équilibre, il vient de sauter d'une espèce de tremplin sur deux chevaux lancés au grand trot et que dirige un comparse, à califourchon sur l'un d'eux. Un autre comparse pioche la terre tout le long de la piste pour que les chutes, s'il en survient, soient moins douloureuses [6]. Un nombreux public suit des yeux l'homme au casque. A droite, un gamin, qui prétend ne pas payer son spectacle, est grimpé sur un des ais de l'enceinte; à gauche, sur une estrade, se pressent plusieurs personnages, dont l'admiration se traduit par cette exclamation naïve, tracée dans le champ : « Bravo, le bateleur! » Pendant que celui-ci exécute ses voltiges, un joueur de flûte l'accompagne : c'est l'aide indispensable

1. Voir la figure 18, d'après Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 272. n° 1. On lit dans le champ la signature d'Épictétos, un des premiers peintres à figures rouges. — Cf. Furtwængler, *Beschreibung*, 2262; Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 102, 7.

2. Noel des Vergers, *op. c.*, pl. 37.

3. Voir, plus loin, la figure 21. — Cf. une amphore du Louvre qui représente le même exercice, avec, au revers, un personnage barbu, drapé, appuyé sur un bâton. Hauteur, 0,39. Coll. Campana, 697.

4. Figure 18. — Cf. un vase du Louvre en forme de cruche, portant l'inscription Ὁ παῖς καλός. Hauteur, 0,22. Coll. Campana, 812.

5. Panofka, *Griechinnen und Griechen, Griechen nach Antiken*, pl. 1, n° 10. — Cf. dans Gerhard, *op. c.*, IV, pl. 260, une amphore à figures noires sur laquelle on voit un homme barbu qui court en tenant une haltère dans chaque main, pendant qu'un joueur de flûte souffle dans son instrument.

6. Il est intéressant de retrouver cet usage beaucoup plus tard, dans les exercices publics du stade. Les comptes de Délos pour l'année 269 citent un certain Hermon qui a reçu une drachme deux oboles, pour avoir pioché le stade, σκάψαντι ἐν τῷ σταδίῳ (texte communiqué par M. Homolle); mais cette opération n'avait pas à Délos le même but que sur notre peinture : son objet était sans doute de préparer le terrain pour la lutte ou la course à pied.

de l'écuyer; s'il cessait de souffler, tout manquerait. C'est ainsi que, dans nos cirques, la musique est nécessaire pour entraîner les virtuoses et rythmer leurs tours d'adresse. Peut-être aussi la flûte a-t-elle ici pour effet d'imprimer à l'allure des chevaux une espèce de cadence. Les anciens excellaient dans ces sortes de dressages : on se rappelle la piquante histoire des Bisaltes, qui, sachant que les chevaux des Cardiens, leurs ennemis, se mettaient à danser quand ils entendaient jouer de la flûte, garnirent de flûtistes leur front de bataille et se trouvèrent tout à coup en présence d'une armée de Franconis [1]. Quoi qu'il en soit, ce tableau est instructif par l'alliance qu'il

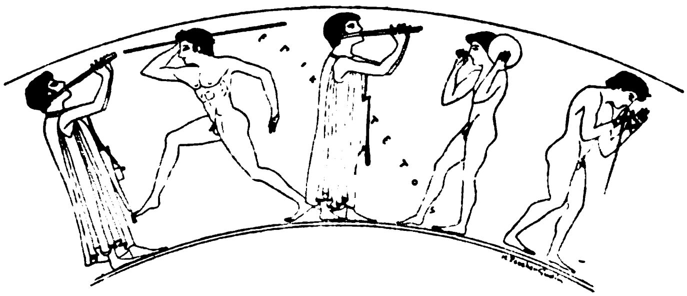


Fig. 18. — Éphèbes s'exerçant au son de la flûte.

révèle entre la musique et les exercices du corps [2]. Dans les palestres cette alliance était intime, et l'on n'eût point conçu une palestre sans joueurs de flûte [3].

Nous ignorons si chaque pédotribe avait à son service un grand nombre de ces auxiliaires: ce qui est certain, c'est qu'il lui en fallait plusieurs. C'étaient des esclaves dont quelques-uns étaient fort jeunes : on en voit sur les vases qui ne paraissent guère plus âgés que les enfants auxquels ils prêtent leur assistance [4]. Presque toujours, ils sont munis de la phorbeia, ce qui prouve leur qualité servile : destinés à jouer longtemps de suite, ils devaient s'affubler de ce disgracieux ornement, qui les empêchait de trop sentir la fatigue. Mais ce qui indique mieux encore leur condition, c'est leur costume : ils sont, en général, vêtus d'une longue robe flottante ornée de broderies; dans

1. Charon de Lampsaque, dans Athénée, XII, p. 520 D-F.
2. Saglio, *Dictionnaire*, aux mots Cernuus, Cernuator, fig. 1329.
3. La flûte figurait aussi dans les concours publics. A Olympie, elle accompagnait les diverses épreuves du pentathle : voir Plutarque, *Sur la musique*, 26; Pausanias, VI, 14, 10. — Cf. Id., V, 17, 10.
4. Figures 18 et 21.

les peintures d'ancien style, leur vêtement se complique d'une draperie rehaussée de blanc, qui semble une allusion à quelque étoffe transparente [1]. Probablement les joueurs de flûte étaient d'origine orientale et venaient de ces contrées du Levant où la flûte avait toujours été un honneur [2].

II

Enseignement du pédotribe.
La lutte, la course, le saut, le disque, le javelot.

On a vu que les enfants qui fréquentaient la paiestre avaient quelques années de plus que les élèves du maître d'école et du cithariste. Sans fixer d'âge précis, nous avons admis qu'on n'allait guère chez le pédotribe avant douze ans au plus tôt et que c'est à partir de la quatorzième année que la gymnastique devenait l'objet, pour l'adolescent, d'une étude sérieuse [3]. Ce qui oblige à croire que certains enfants la commençaient assez jeunes, c'est qu'il y avait des fêtes où figuraient des concours d'enfants. Tel était le cas aux Panathénées : les concurrents y formaient deux grandes classes, les enfants et les hommes, ayant chacune leurs épreuves et leurs récompenses spéciales. Plus tard, la première fut subdivisée et comprit les enfants et les jeunes gens imberbes [4], ceux-là, sans doute, âgés de plus de douze ans et de moins de seize, ceux-ci de plus de seize et de moins de vingt [5]. Plus tard encore, les catalogues agonistiques mentionnent trois catégories d'enfants, les enfants du premier âge, ceux du second et ceux du troisième [6],

1. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 260.
2. Cet emploi de la flûte pour régler les mouvements se retrouve ailleurs que dans les exercices de la palestre. PLUTARQUE (*Nicias*, 21) décrivant l'arrivée de Démosthène devant Syracuse, le représente faisant son entrée dans le grand port avec un appareil destiné à frapper l'imagination des assiégés, ὅπλων... κόσμῳ καὶ παρασήμοις τριήρων καὶ πλήθει κελευστῶν καὶ αὐλητῶν θεατρικῶς καὶ πρὸς ἔκπληξιν πολεμίων ἐξησκημένος. Ces joueurs de flûte, rapprochés des κελευσταί, sont certainement leurs auxiliaires : ils les aident à faire exécuter les manœuvres, d'où il faut conclure que, dans la marine athénienne, la flûte jouait un rôle analogue à celui du sifflet dans notre marine de guerre. — Cf., sur l'emploi de la flûte à bord des vaisseaux, SOMMERBRODT, *Scænica*, p. 305.
3. Voir plus haut, pp. 127-128.
4. Ἀγένειοι.
5. A. MOMMSEN, *Heortologie*, p. 141. — Cf. PLATON, *Lois*, VIII, p. 833 C.
6. A. MOMMSEN, *op. c.*, pp. 142 sqq. — Cf. GRASBERGER, *Erziehung und Unterricht*, I, pp. 392 sqq.; DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 215 sqq.; POTTIER, *Bull. de corr. hell.*, V, p. 69.

chacun de ces groupes concourant pour son compte ou tous concourant à la fois [1]. Par combien d'années étaient-ils séparés les uns des autres? C'est ce qu'il est difficile de dire; ces divisions, d'ailleurs, sont d'une époque très postérieure à celle qui nous occupe [2]. Ce qu'il

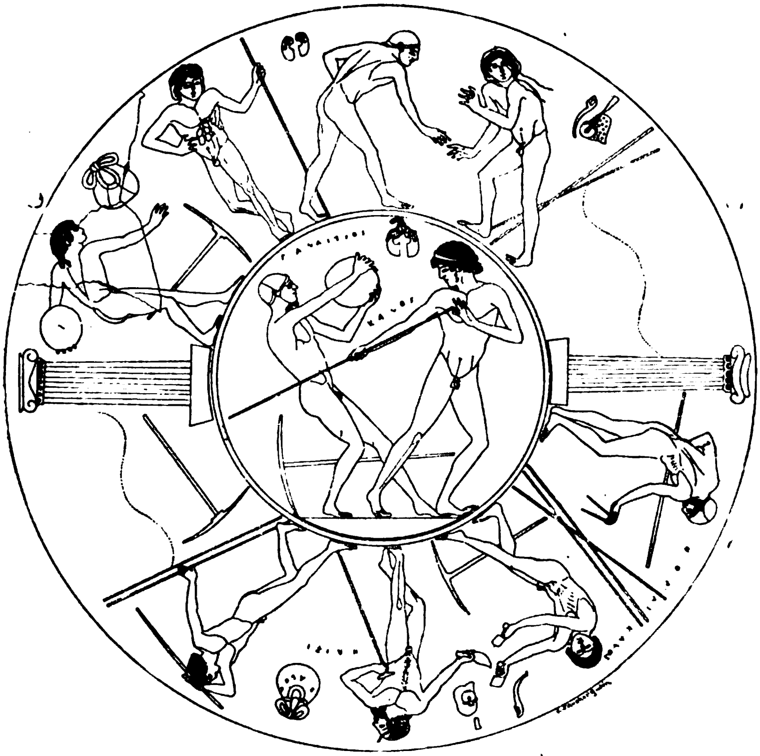


Fig. 19. — Intérieur de palestre. Le disque, le javelot, le pancrace, le saut.

importe de constater, c'est que les enfants prenaient part aux concours; par conséquent, ils s'y préparaient; mais, selon toute vraisemblance, les épreuves qu'on leur imposait, bien que désignées par les mêmes noms que celles des hommes, étaient moins pénibles. Rien ne

1. La seconde hypothèse semble confirmée par les mots ἐκ πάντων, qu'on trouve dans certaines inscriptions de basse époque. — Cf. les πάμπαιδες signalés par un marbre d'Érimo-Kastro, *Bull. de corr. hell.*, IX, pp. 410-411. Voir une explication différente dans A. Mommsen, *op. c.*, p. 143. — Cf. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 402.

2. Pour les jeux Théséens, où les mêmes divisions existaient, voir *C. I. A.*, II, 444, 445, 446, etc.

prouve, en second lieu, que tous travaillassent en vue de ces succès publics : ceux qui, très jeunes, les ambitionnaient devaient être peu nombreux, et le pédotribe les soumettait probablement à un entrainement particulier, soit dans la palestre, soit même dans les gymnases.

La majorité des jeunes athlètes se composait donc d'enfants de quatorze à dix-sept ou dix-huit ans. Une fois éphèbe, l'adolescent s'exerçait de préférence dans les grands gymnases de la ville [1] : c'est là que, librement ou sous la direction des fonctionnaires éphébiques, il faisait montre de sa force et de son adresse. Mais il lui arrivait de retourner à la palestre : il aimait à s'y trouver le jour des Hermaia et à fêter avec ses camarades plus jeunes le dieu protecteur de l'adolescence [2]. Rien n'empêche de croire qu'il s'y rendait de même quelquefois pour se livrer à ses exercices ordinaires. C'est ce qui expliquerait qu'on y rencontrât, en somme, les âges les plus variés, depuis l'enfant à qui il reste encore beaucoup à grandir [3], jusqu'au jeune homme dont un léger duvet ombrage les joues [4].

Les principaux exercices enseignés par le pédotribe étaient la lutte, la course, le saut, le jet du disque et du javelot. Examinons rapidement comment ils se pratiquaient.

Le plus ancien et le plus estimé, parce qu'il exigeait tout ensemble de la vigueur, de la souplesse et de la présence d'esprit et qu'il mettait en jeu tous les muscles à la fois, c'était la lutte [5]. On luttait dans la boue ou dans la poussière. C'étaient les jeunes gens qui préparaient eux-mêmes le terrain. Avec la pioche, ils ameublissaient le sol, puis y versaient de l'eau, de manière à former une boue glissante. La pioche est souvent figurée sur les vases [6]. Un fond de coupe du musée de

1. Voir plus haut, p. 28.
2. Voir page 41.
3. PLATON, *Charmide*, p. 154 C.
4. Voir, par exemple, les figures 19, 22, 24 et 27. — La figure 19, qui contient le tableau des principaux exercices de la palestre, est tirée de l'*Arch. Zeitung*, XXXVI, pl. 11. On lit à l'intérieur : Παναίτιος καλός ; sur l'un des revers : Ὁ παῖς καλός et Καλός, ναίχι. Le champ est semé de divers accessoires, parmi lesquels il faut signaler deux sacs à serrer, soit le disque, soit le κώρυκος, ce ballon rempli de sable qui servait aux athlètes à exercer leurs poings avant la lutte. Cette peinture doit être rapportée à Douris. — Cf. KLEIN, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 144, 5; H. BLÜMNER, *Denkmæler* de Baumeister, au mot GYMNASTIK, pp. 613 sqq.
5. Πάλη. De là παλαίστρα. Dans PLATON (*Alcibiade*, p. 106 E), Socrate, énumérant les différentes étapes de l'éducation, emploie le verbe παλαίειν pour désigner dans son ensemble l'enseignement du pédotribe.
6. Voir la bibliographie donnée par POTTIER, *Gazette arch.*, 1887, p. 112, note 2. Voir encore *Annali*, XLII, pl. add. P; *Arch. Zeitung*, XXXIX, pl. 9, n° 2; *ibid.*, XLIII, pl. 19, n° 2. — Cf. les figures 19, 20, 23, 27.

Ravestein, à Bruxelles, représente un éphèbe nu qui, armé d'une pioche, remplit de sable ou de poussière un de ces paniers tressés qu'emploient encore les Grecs pour leurs travaux de terrassement. Peut-être s'occupe-t-il à transporter sur l'aire où il luttera le sable nécessaire [1]. La boue augmentait la difficulté de la lutte : elle nuisait à l'équilibre, et comme les adversaires y roulaient l'un sur l'autre, les membres déjà gras de l'huile dont on les avait frottés et tout ruisselants de sueur en devenaient presque insaisissables. La poussière, au contraire, facilitait la prise en s'attachant au corps; on en soulevait à dessein



Fig. 20. — Les préliminaires de la lutte.

des nuages qui se répandaient sur l'adversaire et permettaient de l'étreindre sans qu'il échappât. Ce sable fin, qui collait à la peau, préservait aussi des refroidissements : en bouchant les pores, il défendait l'athlète contre ce vent âpre qui souffle du Parnès et rend parfois si rigoureux le climat de l'Attique [2]. Le combat terminé, il arrivait que, pour se sécher, on se roulait encore dans cette poussière bienfaisante [3]; ensuite, on se râclait à l'aide de la strigile, on se lavait dans ces vasques dont nous avons parlé et, de nouveau, sans doute, on se frictionnait avec de l'huile pour conserver aux articulations leur élasticité. De ces opérations finales, surtout du maniement de la strigile,

1. Pottier, *Gazette arch.*, 1887, p. 113. On peut admettre aussi que déjà à ce moment (2e moitié du ve siècle) l'action de piocher la terre et d'en remplir des *couffins* constituait à elle seule un exercice distinct.
2. Lucien, *Anacharsis*, 1-2, 28-29.
3. L'importance de la poussière dans les palestres est prouvée par les textes indiqués plus haut, p. 187, note 7. Pour la conserver fine, on la passait : c'est, du moins, l'opération que je crois voir sur une coupe de Bruxelles, *Gazette arch.*, 1887, p. 111, où l'on distingue un éphèbe accroupi et maniant un grand tamis qui parait être la σπυρὶς κόνεως dont parle Pollux, X, 64. (Cf. 'Εφημ. ἀρχ., 1890, pl. 2.)

naissaient des oppositions qui donnaient à ces beaux corps, aux reflets satinés sous le soleil, l'aspect de vivantes statues : on sait que ces poses ont inspiré plus d'un sculpteur et que les peintres de vases aimaient à les reproduire [1].

Le but du lutteur était d'étendre son adversaire sur le dos, de manière qu'il touchât la terre des deux épaules. Il fallait, pour être vainqueur, arriver trois fois à ce résultat. La lutte consistait donc à terrasser sans frapper : de là des ruses et un art véritable, dont la langue savait rendre les moindres finesses. Les Grecs avaient tout un vocabulaire relatif à la lutte. Nous ne saurions songer à faire la revue de ces différentes expressions [2]. Contentons-nous de dire que les deux principales formes de cette épreuve étaient la lutte où l'on restait debout et celle où l'on roulait à terre. Dans la première, on essayait d'abattre son concurrent sans tomber soi-même; dans la seconde, qui succédait souvent à l'autre, les deux adversaires, enchevêtrés, s'efforçaient réciproquement de se maintenir le dos au sol : il en résultait un tournoiement plein de péripéties, qui faisait que tantôt l'un, tantôt l'autre se trouvait dessus, jusqu'au moment où le plus fort ou le plus adroit fixait à terre son camarade et l'obligeait à s'avouer vaincu. Le célèbre groupe de Florence donne une idée assez exacte de ce genre de lutte [3]. Pour l'autre, nous avons le secours des vases peints. Les éphèbes y sont fréquemment représentés se tenant la main et front contre front, comme des béliers [4], ou s'enlaçant déjà et tâchant de se renverser [5]. Un beau revers de coupe montre, au centre, un pédotribe muni du bâton en forme de béquille et de la baguette fourchue; il regarde deux jeunes gens dont l'un serre les poignets de l'autre : c'est le prélude du corps à corps; derrière lui, un autre ado-

1. On connaît l'apoxyomène de Polyclète et celui de Lysippe. Voir un bas-relief trouvé sur l'Acropole, près des Propylées, *Annali*, XXXIV, pl. add. M. — Cf., pour les vases peints, GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 277; *Monumenti ed Annali*, 1856, pl. 20; *Arch.-epigr. Mittheil. aus Œsterreich*, V, pl. 4. Voir surtout l'intérieur d'une coupe de Chachrylion, au musée du Louvre, et le psykter d'Euthymidès, *Annali*, XLII, pl. add. P. — Cf. KLEIN, *op. c.*, 2ᵉ éd., p. 129, 12, p. 196, 7.

2. Voir, à ce sujet, GRASBERGER, *op. c.*, I, pp. 345 sqq. — Cf. H. BLÜMNER, *Denkmæler* de Baumeister, au mot RINGKAMPF.

3. Tout le monde connaît ce marbre, un des plus beaux de la Tribune, au palais des Uffizi.

4. *Monumenti*, II, pl. 24. — Cf. LUCIEN, *Anacharsis*, 1.

5. NOEL DES VERGERS, *l'Étrurie et les Étrusques*, pl. 37; *Annali*, XLII, pl. add. O. — Cf. une amphore du peintre Andokidès, GERHARD, *Trinkschalen und Gefæsse*, pl. 20; KLEIN, *op. c.*, 2ᵉ éd., p. 190, 4.

lescent, une pioche entre les mains, prépare la place où il s'exercera [1].

La course était aussi un des plus anciens exercices : elle fortifiait les muscles des jambes et les poumons. On courait dans le sable, pour que la difficulté fût plus grande [2]. Il y avait plusieurs sortes de courses : la course simple, où l'on parcourait un stade [3] ; la course double, ou le *diaule*, où, le stade parcouru, on revenait au point de départ; la course *hippique* [4], où l'on fournissait la même carrière qu'un

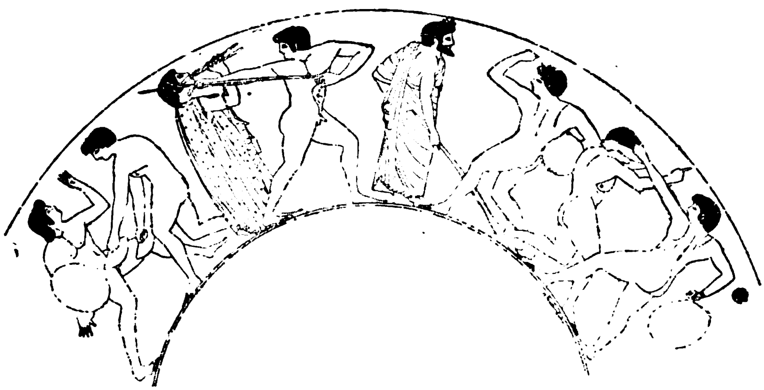


Fig. 21. — La course, le saut, le javelot, le disque, le pugilat.

cheval dans l'hippodrome, c'est-à-dire où deux fois on allait du point de départ au but, et inversement, ce qui faisait quatre stades; enfin, la longue course, ou le *dolique*, dans laquelle l'espace à franchir était variable et atteignait parfois jusqu'à vingt-quatre stades. Ces chiffres expliquent la remarque faite plus haut au sujet de cet exercice. Bien que ces allées et venues entre le point de départ et le point d'arrivée permissent, sans sortir d'un espace restreint, d'allonger indéfiniment l'épreuve, il n'en fallait pas moins avoir au moins un stade devant soi pour qu'elle s'accomplît dans les conditions régulières. Or toutes les palestres n'offraient pas cette étendue. Aussi voit-on la course plus souvent figurée, sur les vases, dans les scènes de gymnase ou

1. Figure 20, d'après Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 271, n° 2. On lit dans le champ : Ὁ παῖς καλός. Cette peinture est très probablement de Douris.
2. Lucien, *Anacharsis*, 27.
3. C'est-à-dire une distance de 185 mètres.
4. Ἵππιος δρόμος.

de concours que dans les scènes de palestre proprement dites [1]. Elle y parait pourtant quelquefois : sur une coupe de Corneto reproduite à la page précédente, on aperçoit, à l'extrémité gauche du tableau, un éphèbe courant, avec ce balancement rapide des bras qui caractérise les représentations de ce genre [2].

Quand le but était rapproché, ce qu'on estimait le plus, c'était la vitesse; dans les longues courses, il s'agissait moins d'aller vite que de conserver la même allure et de ménager ses forces [3]. On ne voit pas que le pédotribe exerçât ses élèves à la course armée, inaugurée aux fêtes d'Olympie en l'année 520 et si souvent reproduite sur les vases peints [4]. C'était un exercice d'athlète, dont la fatigue eût été trop grande pour des adolescents. La course aux flambeaux n'était pas non plus en usage dans les palestres : on la réservait pour certaines solennités qui se célébraient en partie la nuit; c'était moins une gymnastique qu'une sorte de parade, un spectacle pour lequel les Athéniens avaient un goût très vif et qu'ils compliquaient à plaisir. Au temps de Socrate, ils décidèrent de la faire à cheval [5].

Le saut peut être considéré comme une des formes de la course. Les enfants sautaient des fossés, sans doute plus ou moins larges suivant leur âge; ils franchissaient aussi d'autres obstacles. Pour s'alourdir et s'obliger à un plus grand effort, ils prenaient dans chaque main une haltère en plomb [6]. On a trouvé de ces haltères à Olympie et ailleurs; il en est qui portent des inscriptions [7]. Les vases nous renseignent encore sur cette épreuve : on y voit de jeunes garçons munis d'haltères et qui paraissent s'élancer vers un obstacle invisible [8]. Les

1. Voir, par exemple, GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 259, n° 1; — PANOFKA, *Bilder antiken Lebens*, pl. 2, n° 7: — *Monumenti*, X, pl. 48 m, etc.

2. Figure 21, d'après les *Monumenti*, XI, pl. 24, n° 1. Voir, sur ce vase, KLEIN, *op. c.*, 2e éd., p. 92, 13. — Cf., dans FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2268, une autre coupe de Corneto sur laquelle est representé un coureur.

3. LUCIEN, *Anacharsis*, 27.

4. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 256-257, n° 3, pl. 258, nos 1 et 2, pl. 261, nos 2 et 3. — *Monumenti*, X, pl. 48 e, n° 3, pl. 48 g, n° 9, etc.

5. PLATON, *République*, I, p. 328 A. — Cf. A. MOMMSEN, *Heortologie*, *Index*, au mot λαμπάς. Sur la course en général, voir GRASBERGER, *op. c.*, I, pp. 309 sqq.; BUSSEMAKER, dans SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot CURSUS.

6. LUCIEN, *Anacharsis*, 27.

7. *C. I. A.*, IV, p. 105, n° 422[4], haltère en plomb, avec inscription, provenant d'Eleusis. — Cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1883, pp. 103-106, haltères en pierre trouvées à Corinthe.

8. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 293-294, n° 7; NOEL DES VERGERS, *op. c.*, pl. 38; *Arch. Anzeiger zum Jahrb. d. arch. Instit.*, 1890, p. 153 (coupe d'Épilycos). — Cf. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 260; *Arch. Zeitung*, XXXIX, pl. 9, n° 1. — Voir les figures 19 et 21.

haltères n'augmentaient pas seulement le poids du corps : on s'en servait aussi pour allonger le saut; au moment de s'enlever sur les jarrets, on les projetait en avant par un mouvement rapide qui entraînait l'athlète et le faisait retomber plus loin que s'il eût été réduit à son propre poids. Ce geste est très nettement indiqué sur une belle coupe d'Orvieto qu'on peut attribuer à Euphronios ou à Douris [1].

Le disque et le javelot avaient dans les palestres une grande impor-

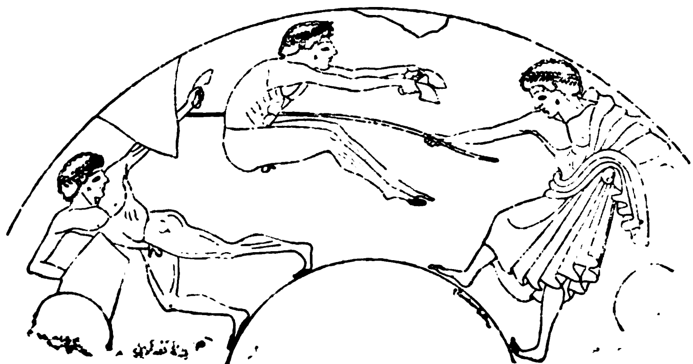


Fig. 22. — Éphèbes s'exerçant à sauter avec des haltères

tance. Le premier développait les muscles des bras et des épaules; le second, tout en fortifiant les bras, exerçait le coup d'œil. Le disque était un cercle plein, en bronze, dont le diamètre variait et que Lucien compare à un petit bouclier [2]. L'effort nécessaire pour prendre et retenir ce rond de métal poli était un premier exercice salutaire pour les doigts. Certains disques portaient, en guise d'ornement, un oiseau peint ou ciselé, emblème, sans doute, de la rapidité avec laquelle ils fendaient l'air [3]. On lançait le disque indifféremment avec la main droite ou avec la main gauche [4]; il y avait aussi deux façons de le lancer, soit en hauteur, soit dans le sens horizontal [5]. Plusieurs pein-

1. Figure 22, empruntée à l'*Arch. Zeitung*, XLII, pl. 16, n° 2 B. — Cf. *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, V, p. 243, 35. Voir, sur le saut, Grasberger, *op. c.*, I, pp. 298 sqq., 395 sqq.

2. Lucien, *Anacharsis*, 27.

3. Voir la figure 19. Un disque figuré sur une coupe signée Douris (*Arch. Zeitung*, XLI, pl. 2, A) laisse voir distinctement une chouette. Parfois le disque était orné d'une croix en forme de *svastika* (figure 23).

4. Voir, pour la main droite, la figure 21; Gerhard, *op. c.*, I, pl. 22; de Witte, *Antiquités de l'hôtel Lambert*, n° 61, pl. 23. — Pour la main gauche, voir les figures 18 et 19; 'Εφημ. ἀρχ., 1886, pl. 4.

5. Lucien, *Anacharsis*, 27. — Philostrate, *Héroïcos*, III, 8, éd. Didot. — Stace. *Thébaïde*, VI, 679 sqq.

tures de vases nous le font voir au moment où l'athlète l'élève des deux mains, pour le soupeser, en s'arcboutant et se cambrant en arrière, afin de faire contrepoids [1]; mais ces peintures n'indiquent pas s'il va le lancer devant lui ou au-dessus de sa tête. On s'exerçait encore à l'envoyer en l'air, peut-être en le faisant tournoyer sur lui-même, et à le recevoir à plat sur l'avant-bras et sur la main. C'est ce que montrent, semble-t-il, quelques vases où le disque se présente par la tranche, ce qui le rend, au premier abord, assez difficile à reconnaître [2]. Quand on le lançait devant soi, on lui imprimait une sorte d'élan en ramenant le bras en arrière : tel était le geste du discobole de Myron, dont le marbre du Vatican paraît être une copie. Sans doute aussi, dans ce mouvement, pour ajouter à la force du jet, on faisait rapidement quelques pas en avant [3]. On ne fixait pas de but à atteindre : lorsqu'il y avait plusieurs concurrents, celui dont le disque était allé le plus loin était proclamé vainqueur [4]. Les rangs étaient donnés à l'aide de flèches ou de piquets qu'on plantait en terre à l'endroit où chaque disque avait pour la première fois touché le sol. C'est ce moyen fort simple de comparaison entre les lutteurs auquel fait allusion une charmante peinture du Louvre reproduite ci-après. Au fond d'une coupe qui rappelle la manière de Douris, malgré une certaine liberté de composition qu'on ne trouve point d'ordinaire dans les œuvres signées de ce peintre, un éphèbe tenant son disque de la main gauche arrache de terre, avec la droite, un de ces piquets indicateurs. Que lui-même ait franchi la distance ainsi notée, ou que ce soit un de ses camarades, avec lequel il s'exerce, son attitude, son geste, l'habileté avec laquelle l'artiste a dessiné cette élégante figure, qu'on sent à l'aise dans le cadre circulaire où elle est enfermée, tout fait de ce tableau une œuvre de premier ordre, qui ne saurait être rapportée qu'à un maître [5].

1. Figure 19. — Cf. *Arch. Zeitung*, XXXVII, pl. 4; *ibid.*, XLII, pl. 17, n° 2, fragm. de gauche; — Panofka, *Bilder antiken Lebens*, pl. 2, n° 5; — Gerhard, *op. c.*, IV, pl. 259, n° 2, pl. 260. Voir une attitude un peu différente, pl. 293-294, n° 6.

2. Voir, plus loin, la figure 27, et Noel des Vergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, pl. 37. — Cf., *Arch. Zeitung*, XLII, pl. 16, n° 2, un éphèbe qui se livre au même exercice, mais en montrant le disque obliquement, ce qui lui donne l'aspect d'un rond oval.

3. *Arch. Zeitung*, XXXIX, pl. 9, n° 1.

4. Lucien, *Anacharsis*, 27.

5. Diamètre, 0,20. Coll. Campana, 978. A droite, on aperçoit deux haltères, à gauche, une pioche. On lit dans le champ : Κλεόμηλος καλός. Sur l'original, on distingue le trait de l'esquisse qui continuait le disque au delà de l'espace cerné

Le javelot demandait autant d'adresse que de vigueur : on visait un but et, pour y arriver, il fallait de la sûreté dans le regard et un juste sentiment des distances [1]. Le pédotribe cultivait ces qualités chez ses élèves. Ce sont encore les vases qui nous en instruisent. Parmi les accessoires qui y paraissent, mêlés aux scènes de palestre, il en est un



Fig. 23. — Discobole arrachant de terre un piquet.

qu'on n'a point expliqué, c'est le compas. On ne saurait voir dans cet instrument une allusion à l'enseignement de la géométrie : les rares tableaux où il figure ne sont guère postérieurs au milieu du v[e] siècle et, comme on le verra plus loin, la géométrie ne fut régulièrement enseignée à la jeunesse qu'au siècle suivant. Quel en est donc le but ?

Au fond d'une coupe non signée, qui, selon toute vraisemblance,

par le double filet circulaire et lui donnait une forme plus ronde, bien que très défectueuse encore, que celle qu'il présente sur notre figure. — Voir, sur le disque, GRASBERGER, *op. c.*, I, pp. 321 sqq.; H. BLÜMNER, *Denkmæler* de Baumeister, au mot DISKUSWERFEN; SAGLIO, *Dictionnaire*, au mot DISCUS. — Cf., *Gazette arch.*, 1888, pl. 29, n° 10, une série de dix petites figures empruntées aux vases peints et reproduisant les principales postures du discobole.

1. Le but est quelquefois figuré sur les vases par un fût de colonne. Voir *Arch. Zeitung*, XXXIX, pl. 9, n° 2. — Cf. une coupe du Louvre sur un des revers de laquelle on voit, au centre, un pédotribe barbu, muni d'un bâton, à droite et à gauche, un éphèbe maniant le javelot. Celui de gauche, dont le javelot est pourvu d'une ἀγκύλη, a devant lui un de ces fûts qui servaient de but. Diamètre, 0,23. MNB, 1712. Provenance : Vulci. — Cf. *Catalogue Paravey*, 89; DE WITTE, *Catalogue Durand*, 708.

est de la main de Douris et dont le revers se trouve reproduit plus haut [1], un pédotribe imberbe marche devant un éphèbe nu, qui tient un javelot dans la main gauche et semble compter des pas; on distingue dans sa main droite un compas formé de deux minces tiges indiquées en rouge [2]. Sur la coupe de Munich dont nous avons donné un dessin d'ensemble et qui doit être attribuée au même artiste [3], un pédotribe barbu, dépouillé de son manteau, tient également dans la main gauche un javelot, pendant que de la main droite armée d'un compas, il a l'air de s'apprêter à prendre par terre quelque mesure ou à tracer quelque figure. Il faut enfin citer une coupe du Louvre dont l'un des revers offre, au centre, un homme chauve et barbu, assis sur un siège à dossier et complètement enveloppé dans son manteau. Devant lui, un éphèbe appuyé sur un bâton le regarde, la main droite levée; du côté opposé, un autre éphèbe, vers lequel il tourne la tête, le regarde également et semble le saluer en ouvrant avec les deux mains un grand compas qu'il tient les deux pointes en l'air. Ces deux jeunes gens à l'attitude spirituelle et narquoise, ce personnage frileusement serré dans son manteau pour se défendre de la fraîcheur matinale, l'arbre dessiné dans le champ et qui montre que la scène se passe en plein air, tout cela semble indiquer que l'intention du peintre a été de représenter l'arrivée chez le pédotribe, à l'heure où le soleil paraissant au-dessus de l'Hymette, la palestre, peu à peu, s'emplit de bruit et de mouvement [4].

Il est difficile de ne pas voir un rapport entre le compas figuré sur ces trois vases et l'exercice du javelot. Probablement, le compas servait à marquer le but qu'il s'agissait d'atteindre, à tracer la circonférence à l'intérieur de laquelle il fallait frapper. La position du pédotribe qui regarde la terre, comme s'il voulait, avec son compas, y décrire un cercle, ferait croire que souvent cette circonférence était tracée, non sur un mur ou sur un plan vertical quelconque, mais sur le sol même :

1. Figure 20.
2. Voir la figure 24, d'après GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 271, n° 3. Dans le champ, on déchiffre : Διογένης καλός.
3. Figure 19.
4. Voir la figure 25. Diamètre, 0,23. Coll. Campana, 987. On peut songer aussi à quelque conversation amoureuse : tel paraît être le sujet du tableau peint sur l'autre revers, qui représente un intérieur de bain. Ce qui semble évident, c'est que le lieu de la scène est une palestre : l'objet dessiné au-dessus du personnage assis a toutes les apparences d'une haltère. On déchiffre dans le champ le mot καλό[ς].

dans ce cas, sans doute, le jet avait lieu en hauteur et l'habileté consistait à faire retomber presque verticalement le javelot dans le cercle visé. Peut-être aussi avait-on recours au compas pour mesurer la dis-



Fig. 24. — Éphèbe tenant un compas à trois branches.

tance entre les divers points touchés par les concurrents. Ce qui paraît certain, c'est que cette épreuve n'allait pas sans mesures, sans calculs :



Fig. 25. — Éphèbe tenant un compas à deux branches.

l'éphèbe qui compte ses pas en est une preuve manifeste. Cette précision ne semblera pas inutile, si l'on songe que le javelot n'était pas, comme le disque, un simple exercice d'école, mais une préparation directe au métier de soldat. Il fallait donc qu'en le pratiquant on

s'habituât à se rendre un compte exact des distances et des hauteurs, qu'on arrivât à frapper juste où l'on voulait. Sans pouvoir dire nettement quel rôle jouait le compas dans ces évaluations, on comprend qu'il y fût nécessaire : de là sa présence dans les scènes que nous venons d'étudier.

On n'avait garde de mettre entre les mains des enfants des javelots armés : les imprudences eussent été funestes. Ils se servaient tout uniment de bâtons d'une longueur déterminée [1]. Pour envoyer ces bâtons, qui étaient aussi les javelots des grands gymnases, on avait eu de bonne heure l'idée d'y fixer une courroie dans laquelle on passait l'index et le médius, ou seulement l'index, et qui aidait à la fois à lancer l'arme avec plus de vigueur et à la mieux diriger. Cet accessoire portait différents noms, ἀγκύλη, ἅμμα, ἔναμμα [2]. On le trouve quelquefois sur les vases qui représentent les éphèbes dans la palestre, comme l'atteste la peinture reproduite à la page suivante [3], mais les jeunes gens, en général, paraissent s'être peu servis de ce secours : ils apprenaient à lancer le javelot simplement avec la main. L'endroit où il fallait le saisir avait son importance. Si on l'eût tenu trop près du bout, l'exercice eût été trop facile : le pédotribe recommandait, à ce qu'il semble, de le prendre par le milieu. Il est intéressant de constater sur les vases peints l'exactitude avec laquelle les écoliers se conformaient à cette prescription. On les y voit occupés à rectifier leur position en allongeant le bras droit horizontalement, de manière que le bout du javelot arrive au milieu de leur poitrine et touche leur main gauche, ramenée sur le sternum [4]. La mesure des bâtons était calculée de telle sorte que la distance comprise entre le sternum et la main droite étendue égalait juste la moitié de leur longueur [5]. L'arme une fois saisie à

1. Pollux (X, 64) les appelle ἀποτομάδες. Ailleurs (III, 151), il emploie pour les désigner le mot ἀποτομεύς.

2. Saglio, *Dictionnaire*, s. v. Amentum.

3. Figure 26, d'après de Witte, *Antiquités de l'hôtel Lambert*, pl. 24. Dans le champ on lit : Μηλιεὺς καλῶς ou καλός. — Cf. la coupe du Louvre signalée plus haut, p. 203, note 1. Voir au Louvre une autre coupe représentant une scène de palestre, et sur laquelle l'ἀγκύλη est figurée de la façon la plus nette par un mince ruban blanc. Diamètre, 0,285. Coll. Campana, 1047.

4. Figures 19 et 21. — Cf. Noel des Vergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, pl. 37. Dans Gerhard (*op. c.*, I, pl. 22), c'est la main droite qui est ramenée sur la poitrine et la gauche qui tient le milieu du javelot. Il est probable que, comme le disque, le javelot se lançait avec la main gauche aussi bien qu'avec la droite.

5. Par une tricherie sans doute tolérée du pédotribe, on repoussait légèrement avec l'index de la main gauche l'extrémité du javelot qui touchait la poitrine : on se trouvait ainsi tenir l'arme un peu plus près du bout, ce qui en facilitait le lancement. Les figures 19 et 21 donnent de ce détail une idée très nette.

l'endroit convenable, on l'élevait à la hauteur de l'oreille, puis on la lançait en se portant avec rapidité de quelques pas en avant [1].

Ces divers exercices étaient suivis de près par le maître : sa baguette

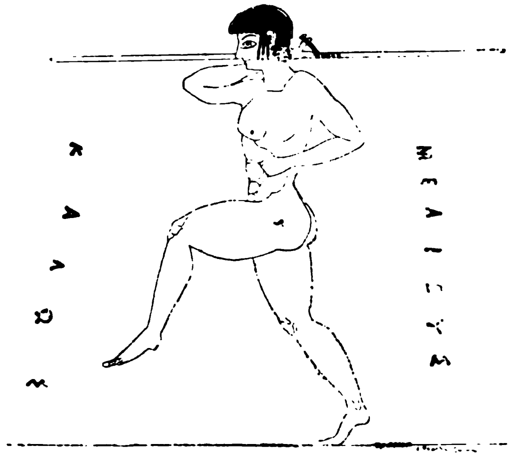


Fig. 26. — Ephèbe lançant le javelot à l'aide d'une courroie.

à la main, il regardait faire les jeunes gens, les louait, les réprimandait, les interrompait pour leur donner des explications [2]. Il lui fallait



Fig. 27. — Éphèbe instruisant un camarade.

se multiplier pour porter partout ses conseils, pour surveiller, ici, le lancement du disque [3], là le début de la lutte [4], pour arrêter, au besoin,

1. Figure 18. — Cf. une attitude plus calme dans Gerhard, *op. c.*, IV, pl. 293-294, n° 6. Voir, sur le javelot, Krause, *Gymnastik*, I, pp. 465 sqq.
2. Théophraste, *Caractères*, 7.
3. Figure 21.
4. Figure 20.

les lutteurs en les séparant avec sa fourche [1]. Quand il le jugeait nécessaire, il n'hésitait pas à jeter bas son manteau, pour appuyer la démonstration par l'exemple : on le voit, sur les vases, assister ainsi dévêtu au maniement du javelot ou s'apprêter à le lancer, pour montrer à l'élève comment il doit s'y prendre [2]. Il était secondé dans ces soins par les jeunes gens eux-mêmes : le fait est intéressant et mérite qu'on s'y arrête. Il y avait dans les palestres un véritable enseignement mutuel : les enfants se chargeaient tour à tour d'instruire et de diriger leurs camarades; peut-être aussi le pédotribe désignait-il les plus forts pour remplir auprès des autres l'office de sous-maîtres. Les vases peints, dans tous les cas, nous font voir des éphèbes s'acquittant de ces fonctions. Ce jeune homme en manteau qui, une baguette dans la main gauche, est debout devant un enfant occupé à manier le disque [3], cet autre, drapé de même, qui semble, avec sa baguette, régler l'attitude d'un second enfant en train de se livrer au même exercice [4], ne sauraient être pris pour des pédotribes. Leur âge est celui des jeunes gens qui les entourent : ce sont évidemment des élèves, comme ceux auxquels ils font la leçon. Il en est de même de ce professeur presque imberbe qui étend sa baguette horizontalement pour indiquer à son condisciple le but qu'il doit atteindre ou l'obstacle qu'il doit franchir en sautant [5]. Dans ces conditions, l'activité des jeunes gymnastes ne risquait pas de se ralentir, et c'étaient les plaisirs de la palestre que ces échanges de bons offices et cette douce camaraderie.

III

Autres exercices. La danse.

Les épreuves que nous venons de décrire, la lutte, la course, le saut, le disque, le javelot, étaient celles qui faisaient le fond de l'éducation physique; c'est d'elles que se composait le pentathle, cette combinaison imaginée pour mettre en valeur, dans un même concours, toutes les qualités de l'athlète. On sait que le pentathle était la réunion de ces

1. Voir, plus loin, la figure 28.
2. Figure 19. — Cf. GERHARD, *op. c.*, I, pl. 22.
3. *Arch. Zeitung*, XXXVII, pl. 4.
4. Figure 27, d'après l'*Arch. Zeitung*, XLII, pl. 16, n° 2 A. Cette figure et la figure 22 sont peintes sur la même coupe. Voir KLEIN, *op. c.*, 2e éd., p. 145, 6.
5. Figure 22.

cinq exercices, exécutés successivement par la même personne en vue d'une récompense unique. Dans quel ordre se suivaient-ils? C'est là un problème que nous n'avons point à examiner. Rappelons seulement qu'il y avait aux Panathénées un prix de pentathle pour les enfants [1].

Mais à côté de ces épreuves fondamentales, il en existait d'autres, qui s'y rattachaient plus ou moins et constituaient une sorte de gymnastique complémentaire. Tout d'abord, les jeunes gens faisaient des mouvements destinés à les assouplir. Ces mouvements avaient une certaine importance, puisque les peintres de vases les ont reproduits [2]. Souvent, on les compliquait en tenant des haltères. Bien qu'il soit parfois difficile de dire si les éphèbes figurés dans les scènes de palestre ont recours aux haltères pour sauter ou pour se fortifier sur place, il y a des cas où l'on ne saurait hésiter [3]. La pioche qui, au début, servait à préparer le terrain pour la lutte, en vint, elle aussi, à constituer un exercice distinct, qui avait pour objet de développer les muscles de la partie supérieure du corps [4]. A ces jeux de force, il en faut ajouter d'autres, qui enseignaient la souplesse et la grâce : tels étaient, par exemple, le maniement du cerceau, qu'on poussait avec un bâton, comme le font encore aujourd'hui les enfants [5], et le jeu de la balle, qui donnait lieu aux combinaisons les plus variées [6]. Une manière de pratiquer ce jeu consistait à rester sur une jambe, en ayant l'autre levée, de façon à garder la balle en équilibre sur la cuisse [7]. Il semble, enfin, que le pédotribe se soit appliqué à surveiller attentivement le maintien de ses élèves, qu'il leur ait appris à se tenir droits, à marcher les pieds en dehors. C'est ce que paraît prouver un fond de coupe où l'on voit le maître occupé à rectifier avec son

1. A. Mommsen, *Heortologie*, p. 141.
2. Voir une amphore du Louvre qui représente trois érastes imberbes occupés à converser avec leurs éromènes : un de ceux-ci est debout sur la jambe gauche et se tient des deux mains le genou droit, comme pour s'assouplir le jarret. Hauteur, 0,66. Coll. Campana, 702. — Cf. Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 260, personnage ayant un genou en terre et se tenant la jambe gauche avec la main. Voir encore *Gazette arch.*, 1888, pl. 29, n° 2.
3. Voir, par exemple, Panofka, *Griechinnen und Griechen, Griechen nach Antiken*, pl. 1, n° 10; *Monumenti ed Annali*, 1856, pl. 20; *Arch. Zeitung*, XLI, pl. 2, A. — Cf. H. Blümner, *Denkmæler* de Baumeister, au mot Hanteln.
4. Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 37, p. 349, note 1.
5. Pollux, X, 64. — Cf. Gerhard, *op. c.*, I, pl. 65, n° 1; Baumeister, *Denkmæler*, au mot Kinderspiele, fig. 833; *Arch. Zeitung*, XXXV, pl. 14, n° 1.
6. Krause, *Gymnastik*, I, pp. 299 sqq. — H. Blümner, *Denkmæler* de Baumeister, au mot Ballonschlagen.
7. Voir, pour cet exercice, Collignon, *Bull. de corr. hell.*, VII, pp. 293 sqq., pl. 19.

bâton la position d'un enfant nu, lequel, monté sur une sorte de base, a dans la main droite un javelot, dans la gauche un aryballe et une éponge [1].

Il convient d'insister un peu davantage sur deux épreuves intéressantes, deux variétés de la lutte, le pugilat et le pancrace. L'un et l'autre, il est vrai, étaient plutôt à l'usage des athlètes déjà formés que des adolescents; on les pratiquait pourtant dans les palestres, avec certaines atténuations en rapport avec l'âge et les forces des jeunes gens. Aux Panathénées, il y avait pour les enfants un prix de pancrace et un prix de pugilat [2]. Le pugilat [3] était une lutte à coups de poings. Les adversaires, afin de s'y ménager l'un l'autre, s'entouraient la main et l'avant-bras de simples lanières, au lieu de s'armer de ces fortes bandes de cuir que portaient les athlètes et qui faisaient jaillir le sang des narines [4]. On les voit fréquemment, sur les vases, en train d'enrouler ces lanières autour de leurs doigts et de leurs poignets [5]. La lutte elle-même est représentée dans plusieurs tableaux [6]. Quant au pancrace [7], c'était un composé de la lutte ordinaire et du pugilat. On y frappait avec le poing, mais on y cherchait aussi à s'étreindre. C'est pourquoi, en se garnissant les mains de lanières, on laissait les doigts libres [8]. Quelquefois, semble-t-il, on gardait les mains nues [9]. C'est à ces deux exercices que paraît se rapporter une espèce de bonnet collant, attaché sous le menton à l'aide de brides, et qui cache parfois la chevelure des éphèbes [10]. Je serais disposé à voir dans cette coiffure le bonnet de peau de chien dont se servaient les gens de la campagne pour se garantir de la

1. *Arch. Zeitung*, XLIII, pl. 19, n° 2. — Cf. KLEIN, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 132, 10.
2. A. MOMMSEN, *Heortologie*, p. 141.
3. Πυγμή.
4. Voir, par exemple, PANOFKA, *Bilder antiken Lebens*, pl. 2, nos 3 et 4.
5. *Arch.-epigr. Mittheil. aus Œsterreich*, V, pl. 4. — Cf. les figures 18, 20 et 28.
6. BENNDORF, *Griech. und sicil. Vasenbilder*, pl. 31, n° 2 A. — *Arch. Zeitung*, XLI, pl. 2, B. — Cf. la figure 21.
7. Παγκράτιον.
8. C'est ce qu'on peut constater sur la figure 28, empruntée à GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 271, n° 1, et qui n'est autre que le 2e revers de la coupe de Douris dont les figures 20 et 24 reproduisent le 1er revers et l'intérieur. On lit dans le champ : Καλὸς ὁ παῖς. Remarquez la curieuse attitude du pédotribe, qui s'efforce, avec son bâton, de séparer les lutteurs.
9. Voir la figure 19.
10. GERHARD, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 281, n° 1. — POTTIER, *Gazette arch.*, 1887, p. 113.

pluie [1] : ici, sans doute, il avait pour effet de protéger la tête contre les coups [2]. Sur la coupe de Munich figurée plus haut, un certain nombre de personnages en sont pourvus, ce qui indiquerait qu'on ne l'employait pas seulement pour amortir les coups trop rudes, mais pour se défendre des ardeurs du soleil [3]. Le pugilat et le pancrace comportaient les mêmes ruses et le même art savant que la lutte simple : sagement compris, sans les brutalités que s'y permettaient les athlètes et qui comptaient, d'ailleurs, parmi les attraits du spec-



Fig. 28. — Le pancrace.

tacle, ils ne risquaient ni de déformer le visage, ni de surmener les jeunes gens par une dépense immodérée d'efforts.

Les Athéniens n'attendaient pas que le jeune homme fût éphèbe pour lui apprendre le métier militaire. On se souvient qu'à Téos un maître enseignait aux éphèbes et aux adolescents qui ne faisaient pas encore partie de l'éphébie l'art de tirer de l'arc et de lancer le javelot; les mêmes jeunes gens suivaient les leçons d'un hoplomaque [4]. Pour Athènes, nous avons le témoignage de l'*Axiochos,* qui signale expressément, avant l'entrée dans le collège éphébique, l'enseigne-

1. ARISTOPHANE, *Nuées,* 268; ID., *Guêpes,* 445.
2. Je crois trouver dans Pollux la confirmation de cette hypothèse. Au nombre des objets nécessaires dans un gymnase, POLLUX (X, 64) place le κυνοῦχος ὑποδέξασθαι τὰ ἱμάτια. Ces mots, assez obscurs, deviennent intelligibles, si l'on change ἱμάτια en ἱμάντια : il s'agit alors d'une sorte de calotte en peau de chien destinée *à recevoir le choc des lanières,* c'est-à-dire à amortir, sur la tête, les coups du pugile ou du pancratiaste. — Sur certains vases, il est vrai, on voit dessiné une sorte de havresac d'où s'échappe un bout d'étoffe : peut-être est-ce là le κυνοῦχος de Pollux. Voir GERHARD, *op. c.,* IV, pl. 269-270, n[os] 1, 2 et 3. Rien n'est plus difficile à identifier que ces menus objets de la vie familière.
3. Voir la figure 19.
4. Voir plus haut, p. 20.

ment de professeurs appelés *tacticiens* [1]. Il est question d'hoplomaques dans Théophraste [2]. D'après Xénophon, le satrape Tissapherne avait à son service, lors de la retraite des Dix Mille, un certain Phalinos qui avait gagné sa faveur grâce à ses connaissances en hoplomachie [3]. La science et l'enseignement théoriques de la guerre remontaient donc à une époque assez ancienne [4]. Il est probable que de tout temps on y avait initié les éphèbes. Quand l'usage s'établit-il de faire faire à leurs cadets les mêmes études? C'est ce que nous ne saurions dire. On voit, dans tous les cas, qu'au IVe siècle, le maniement des armes et la tactique étaient au nombre de leurs occupations.

Nous ignorons si l'hoplomaque opérait dans la palestre ou en dehors, dans un local lui appartenant. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il y avait un maître que les nécessités de son enseignement affranchissaient de la surveillance du pédotribe : c'était le professeur d'équitation. Celui-là, très certainement, enseignait dans une école distincte. L'exercice du cheval est donné par le Pseudo-Lucien comme un de ceux auxquels se livraient de bonne heure les jeunes gens [5]. Un témoignage plus précieux pour nous, parce qu'il appartient au IVe siècle, est celui du philosophe Télès, dans Stobée. Suivant Télès, l'adolescent, avant d'entrer dans l'éphébie, savait déjà dompter un cheval et le conduire [6]. Les peintures de vases confirment cette assertion. Une coupe où se reconnaît la manière d'Euphronios nous montre, à l'intérieur d'un manège, de jeunes cavaliers qui s'exercent. Sur l'un des revers, un enfant tire un cheval par la longe en le menaçant d'une baguette pour le faire avancer, tandis qu'un personnage imberbe, appuyé sur un bâton, le suit des yeux. Le revers opposé fait voir un jeune garçon monté sur un cheval et qui en conduit un autre, sur lequel un éphèbe s'apprête à sauter à l'aide d'une perche, pendant qu'un homme barbu, la main levée, paraît lui adresser quelque recommandation [7]. Ailleurs, c'est un enfant,

1. [PLATON], *Axiochos*, p. 366 E.
2. THÉOPHRASTE, *Caractères*, 5.
3. XÉNOPHON, *Anabase*, II, 1, 7.
4. Il y avait déjà des hoplomaques à Athènes au temps de Socrate. (PLATON, *Lachès*, p. 178 A.) D'après ATHÉNÉE (IV, p. 154 D), l'hoplomachie était originaire de Mantinée.
5. [LUCIEN], *Amours*, 45.
6. STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72.
7. Voir, plus loin, les figures 29 et 30, d'après l'*Arch. Zeitung*, XLIII, pl. 11. Sur la première, on lit : Ὁ παῖς καλός; sur la seconde : Ναίκι, καλός. — Cette façon de monter à cheval en s'aidant d'une perche est, semble-t-il, celle qu'indique

qu'un homme chauve, en manteau, aide à se hisser sur un cheval en le soutenant avec la main [1]; c'est un cheval attaché à une colonne et qui attend son cavalier [2]; c'est un jeune écuyer qui semble flatter de la main sa monture, avant de s'élancer sur son dos [3]. Sur une coupe de Berlin, qui porte, celle-là, la signature authentique d'Euphronios, des enfants nus courent à cheval dans un hippodrome couvert, dont la toiture est supportée par des colonnes. Ils excitent leurs chevaux à l'aide de bâtons garnis de lanières; l'un d'eux, qui a devancé ses camarades, se retourne, tout fier, de leur côté, comme pour jouir de leur confusion. Des professeurs à pied sont mêlés à cette scène, qui s'étend sur les deux revers du vase : on en voit un, entre autres, près d'un cheval au repos, sur lequel est un éphèbe dont il rectifie la tenue [4]. L'équitation, dès le v[e] siècle, figurait donc dans l'éducation des adolescents : elle satisfaisait ce goût passionné pour le cheval qui est un des traits de la jeunesse athénienne. C'était, évidemment, un luxe, un plaisir que beaucoup ne pouvaient s'offrir, mais que les jeunes gens riches recherchaient avec ardeur comme celui qui était le plus propre à faire éclater leur grâce et leur beauté [5].

Les Athéniens apprenaient-ils la danse, du moins, leur était-elle enseignée d'une façon régulière? Les données que nous possédons sur ce point sont assez vagues. On sait quelle importance avait la danse aux yeux des Grecs. Elle était étroitement unie à la musique; elle figurait une partie essentielle du chœur, où les mouvements légers, les discrets glissements dont elle se composait, joints à l'éclat des costumes et des couronnes, formaient l'indispensable accompagnement des vers et du chant, soutenus par le son de la flûte ou de la cithare. Le drame lui-même y avait recours : nous voyons Eschyle s'en occuper avec un soin minutieux. Athénée nous le montre, non seulement revêtant ses choreutes de ces somptueux ornements que

XÉNOPHON (*Sur l'équitation*, VII, 1) par les mots ἀπὸ δόρατος ἀναπηδᾷ. Je serais donc, sur ce point, en désaccord avec M. MARTIN, *les Cavaliers athéniens*, p. 399.

1. PANOFKA, *Bilder antiken Lebens*, pl. 1, n° 5.
2. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 293-294, n° 1.
3. ID., même planche, n° 2.
4. KLEIN, *Euphronios*, 2[e] éd., pp. 242-243. — Cf. FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2282.
5. Sur le παῖς κελητίζων, ou enfant montant un cheval de selle, voir KRAUSE, *op. c.*, I, pp. 582 sqq.; GRASBERGER, *op. c.*, III, pp. 224 sqq. — Cf. COLLIGNON, *Bull. de corr. hell.*, V., pp. 436 sqq. Voir, pour les exercices équestres auxquels les jeunes gens prenaient part dans les concours, MARTIN, *op. c.*, p. 201.

portaient les hiérophantes et les dadouques d'Éleusis, mais inventant pour eux de nouvelles figures de danse [1]. Avant lui, Thespis, Pratinas, Phrynichos considéraient déjà la danse comme un des principaux attraits de la représentation tragique : eux-mêmes instruisaient leurs danseurs; parfois aussi, on les priait, tant ils étaient habiles, de dresser ceux qui devaient mimer d'autres poèmes que les leurs [2]. Plus tard, parurent des maîtres spéciaux qui se chargèrent de cette partie de l'éducation des choreutes. Du temps même d'Eschyle, il y

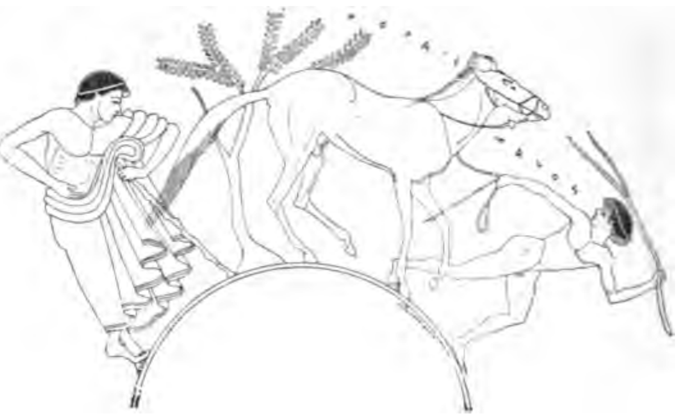


Fig. 29. — Éphèbe au manège.

en avait un, nommé Télestès, dont le talent était si merveilleux, qu'il avait pu, dans les *Sept contre Thèbes*, faire exprimer par les mouvements du chœur, avec une vérité saisissante, toutes les péripéties de l'action [3]. D'autres de ces professeurs, comme Andron de Catane, Cléolas de Thèbes, Bolbos, Zénon le Crétois, s'acquirent une réputation dont l'écho est venu jusqu'à nous [4]. Il y avait, par conséquent, un art de la danse, art varié, plein de ressources, sachant se plier à toutes les exigences de la poésie, capable même, suivant quelques-uns, de rendre aussi bien qu'elle les émotions de l'âme [5]; il y avait des hommes qui enseignaient cet art : mais l'enseignaient-ils comme d'autres enseignaient à lire et à écrire, à faire résonner la lyre ou la flûte, à lancer le disque et le javelot? C'est ce qu'il est difficile

1. Athénée, I, p. 21 D-E.
2. Id., I, p. 22 A.
3. Id., *ibid.*
4. Id., I, p. 22 C-D. On les appelait ὀρχησταί, ὀρχηστοδιδάσκαλοι.
5. Plutarque, *Propos de table*, IX, 15, 2. — Cf., sur les différents genres de danse, Athénée, XIV, pp. 629 C-631 E.

d'admettre. Jamais la danse ne fut, à Athènes, l'objet de leçons suivies comme celles du grammatiste, du cithariste et du pédotribe. On s'y exerçait en vue des chœurs; on en apprenait les gestes et les figures, comme on fixait dans sa mémoire les vers qu'elle devait accompagner. Cet apprentissage, qui se faisait sous la direction d'un maître particulier, secondé par le poète, ne durait qu'un temps : le chœur une fois su et prêt à être exécuté, les leçons de danse prenaient fin, jusqu'à l'occasion suivante. On ne saurait donc placer la danse parmi



Fig. 30. — Éphèbe sautant à cheval à l'aide d'une perche.

les exercices auxquels se livrait habituellement la jeunesse, ni l'enseignement de cet art parmi ceux qui contribuaient à la former.

Ce qu'il faut dire, c'est qu'à côté de ces ballets savants, destinés au théâtre, il y avait des danses populaires, dont la tradition se perpétuait chez les jeunes gens et pour lesquelles ils montraient un goût passionné. « N'est-il pas vrai, dit l'Athénien dans les *Lois*, que ce sont les jeunes gens qui sont toujours prêts à danser, tandis que nous autres vieillards, nous croyons de notre dignité de les regarder, jouissant de leurs jeux et de leurs ébats, regrettant nos forces évanouies et proposant, pour l'amour d'elles, des prix à ceux qui réveilleront le plus fortement en nous le souvenir de nos belles années [1]? » Xénophon décrit en termes charmants une danse thrace où des hommes armés bondissaient et retombaient avec légèreté, tout en jouant du sabre [2] : qui a vu les Grecs d'aujourd'hui, dans leurs panégyries,

1. Platon, *Lois*, II, p. 657 D.
2. Ἥλλοντο ὑψηλά τε καὶ κούφως καὶ ταῖς μαχαίραις ἐχρῶντο. (*Anabase*, VI, 1, 5.)

sauter en l'air et retomber en arrondissant autour d'eux leur blanche foustanelle, imaginera sans peine l'effet que pouvait produire ce gracieux exercice. Chez tous les peuples grecs, de pareils délassements étaient en faveur; leurs danses préférées étaient ces danses en armes qui rappelaient l'image de la guerre, mais où la menace était innocente et n'inspirait de crainte que juste ce qu'il fallait pour aiguiser le plaisir. La danse des Thraces, dont parle Xénophon, formait toute une pantomime : un des danseurs y faisait semblant de frapper l'autre; celui-ci tombait savamment, aux applaudissements des spectateurs; le vainqueur le dépouillait de ses armes et se retirait avec un chant de triomphe, tandis qu'on emportait le corps en simulant un convoi funèbre [1]. Chez les Æenianes et les Magnètes, le spectacle était encore plus compliqué : un des exécutants, posant ses armes à terre, feignait de labourer et d'ensemencer un champ, en regardant de tout côté comme un homme qui redoute une surprise; un brigand survenait, que le campagnard, saisissant ses armes, tentait de repousser en livrant un combat dont tous les mouvements étaient rythmés par la flûte; à la fin, le ravisseur, chargeant l'homme de liens, l'emmenait avec ses bœufs; quelquefois, c'était le laboureur qui avait le dessus et qui emmenait son ennemi, les mains attachées derrière le dos [2]. Il ne paraît pas que les Athéniens aient pratiqué une mimique aussi expressive, mais ils avaient, eux aussi, leur danse armée : c'était la pyrrhique, venue de Lacédémone, comme toutes les inventions guerrières [3]. Jeunes gens et hommes faits la cultivaient avec le même enthousiasme : il y avait aux Panathénées des prix de pyrrhique à la fois pour les hommes, pour les adolescents et pour les enfants [4]. Mais ces récompenses ne supposent nullement un enseignement régulier, destiné à trouver sa sanction dans les concours : la pyrrhique étant un divertissement national, il était naturel qu'elle eût sa place dans les réjouissances publiques et que l'occasion fût offerte aux plus habiles d'y briller devant tous [5].

Athènes connaissait encore d'autres danses, d'une allure plus vive.

1. Xénophon, *Anabase*, VI, 1, 5-6.
2. Id., *ibid.*, VI, 1, 7-8. Voir, 9-13, la description d'autres danses armées.
3. Athénée, XIV, p. 630 E.
4. A. Mommsen, *Heortologie*, pp. 162 sqq.
5. Plusieurs vases peints représentent la pyrrhique, ou les danses qui lui ressemblaient. Voir, par exemple, *Journal of hellenic studies*, 1884, pl. 43; — *Arch. Zeitung*. XLIII, pl. 17; — Klein, *Euphronios*, 2e éd., pp. 289 et 299, etc. Les danseurs, le plus souvent, s'accompagnaient eux-mêmes en jouant de la trompette.

On se figure les Athéniens agissant toujours avec mesure, portant jusque dans leurs excès ce sentiment de l'harmonie et de la décence qui est un trait de leur littérature et de leur art. On se fait d'eux une autre idée, quand on pénètre dans leur vie intime. Ils ne reculaient pas devant les mouvements désordonnés des danses bachiques. Les buveurs qui s'en retournaient, après le festin, chantant et titubant au son du barbitos ou de la flûte, exécutaient parfois, chemin faisant, des bonds qui n'avaient rien de solennel. Sur un beau vase du Louvre en forme de psykter, six éphèbes nus, désignés chacun par une inscription, lancent les pieds en l'air et se démènent comme des forcenés, tandis qu'au milieu d'eux un septième joue de la flûte [1]. De pareilles danses, naturellement, n'étaient point apprises; elles ne demandaient ni préparation ni étude. C'étaient les libres passe-temps de gens qui avaient leurs heures de folie et dont la gaîté méridionale s'exprimait par des gambades peu en rapport avec la gravité que nous leur prêtons.

IV

But de la gymnastique.

Il serait téméraire de prétendre que les couronnes des Panathénées et celles des jeux Thésécns n'étaient point recherchées des élèves du pédotribe. Beaucoup, sans doute, les ambitionnaient, et les applaudissements qu'elles méritaient à leurs heureux camarades troublaient leur sommeil. Ce n'était pourtant pas en vue de ces succès que la majorité des jeunes gens fréquentait les palestres; c'était moins encore afin de briller plus tard dans les grands jeux de la Grèce. Leurs modestes travaux n'eussent pas suffi, semble-t-il, pour les rendre capables de figurer avec éclat à Olympie ou à Delphes. Ces rudes épreuves demandaient un entraînement spécial; elles exigeaient, en outre, qu'on se familiarisât de bonne heure avec le genre de lutte où l'on souhaitait de vaincre et, pour cela, qu'on négligeât le reste. C'est ce qui ne pouvait se faire chez le pédotribe, où les enfants se livraient à des exercices variés, sans en cultiver aucun au détriment

1. Hauteur, 0,36. Coll. Campana, 713. Signalé par Klein, *op. c.*, 2ᵉ éd., p. 106, 7.

des autres. Ajoutez que les concurrents aux jeux ne représentant qu'une infime portion de la population athénienne, on a peine à concevoir qu'un enseignement national comme celui de la gymnastique eût pour unique but l'éducation de ces rares sujets. Enfin, tout en admirant les athlètes vainqueurs, les Athéniens ressentaient à leur égard, comme à l'égard des citharèdes, un secret mépris : ce qu'ils aimaient en eux, c'était leur victoire et la gloire dont elle les parait, mais ce continuel effort vers l'idéal rêvé, cette austère discipline, cet asservissement de toute la personne à une idée fixe répugnaient à leur nature indépendante et, s'ils leur faisaient fête, la plupart d'entre eux se gardaient de les imiter [1].

Quel était donc l'objet de la gymnastique? Aux yeux de Platon, elle doit fortifier l'âme aussi bien que le corps. C'est pourquoi, dans sa république, il lui assigne une place importante. Comme la musique, elle agira sur le cœur de l'adolescent; elle lui enseignera le courage, la constance; il s'y adonnera, non à la façon des athlètes, qui ne la cultivent que pour devenir robustes, mais en y cherchant une sorte de perfectionnement moral [2]. Il la regardera comme le complément nécessaire des études musicales, car, si la gymnastique toute seule rend farouche et sauvage, une éducation purement intellectuelle risquerait d'amollir [3]. Sans s'élever aussi haut, le vulgaire partageait ces sentiments. Pour lui, la gymnastique était une préparation aux fatigues de la guerre; l'enfant y apprenait à s'endurcir contre la souffrance; formé par elle, il devait, une fois soldat, affronter sans trembler les coups et les blessures [4]. Il y trouvait même des enseignements pratiques : ainsi, l'agilité qu'il acquérait en luttant devait le servir dans les combats, soit qu'il fallût retirer de la mêlée un compagnon blessé, soit qu'il s'agît de faire prisonnier un ennemi [5].

De là, probablement, la réputation des pédotribes athéniens, dont

1. Voir, dans Athénée, X, p. 413 C-F, un long fragment du premier *Autolycos* d'Euripide contre les athlètes. — Cf. *ibid.*, pp. 413 F-414 C, les vers où le philosophe Xénophane montre la supériorité de la sagesse sur la force physique. On sait que le père d'Eschine, sur la tête duquel Démosthène accumule tant d'outrages, avait été athlète. (Eschine, *Ambassade*, 147.)

2. Platon, *République*, III, p. 410 B.

3. Id., *ibid.*, III, p. 410 D. Cette idée de l'énervement produit par une culture exclusivement intellectuelle se retrouve dans le mot célèbre de Périclès, Thucydide, II, 40, 1 : Φιλοσοφοῦμεν ἄνευ μαλακίας.

4. Platon, *Protagoras*, p. 326 B-C. — Lucien, *Anacharsis*, 24-25.

5. Lucien, *Anacharsis*, 28.

Pindare vante le mérite [1] : ils savaient mieux que d'autres initier leurs élèves aux ruses et aux feintes de la guerre; mieux que d'autres aussi, ils possédaient l'art de donner aux corps la beauté et la force par la modération des épreuves qu'ils leur imposaient. Cette modération est le trait distinctif de la gymnastique athénienne. Aristote reproche aux Spartiates de soumettre leurs enfants à de trop durs travaux : cela n'aboutit qu'à les rendre féroces, au lieu de leur inspirer cette intrépidité naturelle qu'un plus sage régime communique aux jeunes âmes [2]. La violence des exercices et le défaut d'exercice sont, à son avis, également funestes [3]. « C'est à peine, dit-il, si, dans les fastes d'Olympie, on compte deux ou trois athlètes couronnés enfants et ayant, plus tard, remporté d'autres victoires : les exercices forcés des premières années avaient ruiné leur vigueur [4]. » Aussi, voudrait-il que jusqu'à l'âge de puberté, on ne fît faire aux jeunes gens qu'une gymnastique légère, écartant d'eux tout ce qui peut les excéder et les empêcher de grandir [5].

Ces idées étaient celles de la plupart des Athéniens. S'il en était qui rêvaient pour leurs fils les palmes olympiques, si, dans un plaidoyer attribué à Démosthène, nous voyons un personnage rappeler avec orgueil que son aïeul a conquis jadis, à Olympie, le prix de la course [6], le plus grand nombre, sans dédaigner ces succès, n'y prétendait point. Diogène, chargé d'instruire les enfants de Xéniadès, les conduisait chez le pédotribe, non pour en faire des athlètes, mais pour leur procurer un teint vermeil et une bonne santé [7]. Des membres sains et alertes, prêts pour la guerre et les travaux des champs, une solide constitution, une force discrète, ne se trahissant point par des muscles saillants, mais sachant respecter l'harmonie des lignes, cette mâle assurance qu'on puise dans le sentiment de sa vigueur, un esprit fertile en stratagèmes, une âme hardie et prudente, entreprenante et résignée, voilà les avantages physiques et moraux que les Athéniens demandaient à la gymnastique. Ne croirons-nous pas aussi qu'ils la cultivaient pour elle-même et que, comme la musique, elle était un de

1. Pindare, *Néméennes*, V, 49, dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk, 4e éd., I.
2. Aristote, *Politique*, V (VIII), 3, 3.
3. Id., *Éthique à Nicomaque*, II, 2, 6.
4. Id., *Politique*, V (VIII), 4, 1.
5. Id., *ibid.*
6. [Démosthène], *Contre Théocrinès*, 66.
7. Diogène Laerce, VI, 30.

leurs plaisirs? Ils aimaient trop la vie pour n'être pas sensibles à ces joies de la rapidité et de l'adresse, à cet enivrement de la santé et de la force qui portent en eux un charme si pénétrant; pour la jeunesse, évidemment, la gymnastique était autre chose qu'un devoir, et c'est avec passion qu'elle pratiquait ces exercices qui la faisaient paraître dans toute la splendeur de sa grâce triomphante.

CHAPITRE V

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS L'ÉDUCATION AU IV[e] SIÈCLE

L'éducation que nous avons décrite jusqu'ici est celle qui subsista à peu près intacte jusque vers la fin du v[e] siècle. Au siècle suivant, on constate que certaines modifications y ont été introduites; des professeurs nouveaux y apparaissent; les leçons du grammatiste et du cithariste, du pédotribe et de ses auxiliaires, ne suffisent plus aux jeunes gens : il leur faut d'autres connaissances; il faut à leur curiosité, qui se porte à la fois sur un grand nombre d'objets, un plan d'études plus vaste et plus varié. Pouvons-nous nous rendre compte de ces transformations, en saisir les causes et le caractère? L'enquête, tout au moins, mérite d'être tentée.

I

Le dessin.

« Les enseignements, dit Aristote, par lesquels on a coutume de conduire l'esprit des enfants sont au nombre de quatre : les lettres, la gymnastique, la musique et, suivant quelques-uns, le dessin [1]. » Le dessin, au IV[e] siècle, avait donc sa place dans l'éducation. Ce fait est confirmé par le pythagoricien Télès, qui, parmi les maîtres de l'enfance, cite le professeur de dessin [2]. Nous savons d'autre part que la jeunesse de Téos cultivait cet art : un catalogue agonistique, auquel

1. ARISTOTE, *Politique*, V (VIII), 2, 3.
2. STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72. Voir, pour la chronologie de Télès, DUMONT, *Essai sur l'éphébie attique*, I, p. 149, note 1 : l'auteur pense qu'il florissait vers la 118[e] olympiade (308-304). — BERGK, *Griech. Literaturgeschichte*, IV, p. 530, note 61, le place un peu plus bas. Il semble appartenir à la fin du IV[e] siècle.

nous avons fait déjà plus d'une allusion, place le dessin au nombre des épreuves que subissaient, à la fin de l'année, les enfants du second âge [1]. Qui avait imaginé cette forme nouvelle de culture? Pline en attribue l'idée au peintre Pamphilos d'Amphipolis, un des maîtres d'Apelle et l'un des fondateurs de l'école de Sicyone [2] : c'est grâce à lui qu'à Sicyone d'abord, bientôt après, dans toute la Grèce, les enfants auraient appris à dessiner sur des tables de buis et que cet exercice serait entré d'une manière définitive dans l'éducation des jeunes gens de bonne famille. Quant à préciser l'époque où cet usage commença à se répandre, il n'y faut pas songer. Pline donne pour maître à Pamphilos Eupompos de Sicyone, qui florissait vers le même temps que Parrhasios et Timanthe [3]. Aristophane le cite dans son *Plutus*, qui fut, comme on sait, représenté aux environs de l'année 388 [4]. Enfin, Quintilien fait de lui un contemporain de Philippe et prolonge sa vie jusque sous les successeurs d'Alexandre [5]. Il serait donc mort très vieux et sa carrière aurait embrassé le IVe siècle presque tout entier. Peut-être ne s'éloignerait-on pas beaucoup de la vérité en supposant que le dessin fut enseigné aux enfants à partir d'environ le milieu de ce siècle.

Ce qui est certain, c'est que cet enseignement s'accordait à merveille avec le goût inné des Athéniens pour les arts, goût plus vif encore et plus éclairé depuis l'éclat incomparable qu'avaient jeté, sous Périclès, la peinture, la sculpture et l'architecture. Tant de chefs-d'œuvre rassemblés sur l'Acropole ou dispersés dans tous les coins d'Athènes ne pouvaient manquer d'avoir sur les esprits la plus heureuse influence : c'était un ensemble unique de modèles qui devaient rendre plus délicat encore, chez ce peuple artiste, le sens de la beauté. Dans un pareil milieu, il était naturel que le dessin fût accueilli avec faveur. Ce serait se tromper, d'ailleurs, que de croire qu'on en poussât très loin l'étude. Si Platon, dans sa jeunesse, avait été peintre [6], si sa vive imagination, la poésie de sa pensée et de son style sont comme un reflet de cette

1. Μέση ἡλικία, c'est-à-dire l'âge intermédiaire entre la πρεσβυτέρα et la νεωτέρα ἡλικία, *C. I. G.*, 3088. — Cf. Scheffler, *De rebus Teiorum*, pp. 67-68.
2. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 76. — Cf., sur Pamphilos, Overbeck, *Die antiken Schriftquellen zur Gesch. der bildenden Künste bei den Griechen*, 1746-1753.
3. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 75.
4. Aristophane, *Plutus*, 385.
5. Quintilien, XII, 10, 6. — Cf. le tableau dressé par Robert, *Arch. Mærchen*, pp. 90-91. Voir encore Klein, *Arch.-epigr. Mittheil. aus Œsterreich*, XI, p. 225.
6. Diogène Laerce, III, 5.

passion lointaine qui l'avait attiré vers le dessin et les couleurs, il s'en fallait que tous les Athéniens fussent doués des mêmes qualités. Aristote veut qu'on apprenne à dessiner, moins pour exercer soi-même, que pour acquérir cette sûreté de coup d'œil qui fait qu'on juge sainement de la valeur d'un tableau [1]. Tel était, selon toute probabilité, le service qu'on demandait au dessin : on le considérait comme un moyen, non comme un but; c'était une gymnastique de la raison et des sens qui avait pour objet l'éducation esthétique de l'enfant.

Quels modèles mettait-on sous les yeux des écoliers? Les accoutumait-on, comme semble le prouver un passage d'Aristote, à dessiner surtout la figure humaine [2]? Se servaient-ils pour cela d'une pointe ou, le buis étant un bois dur et qu'il est aisé de rendre lisse, y traçaient-ils leurs images avec du charbon ou quelque matière analogue? J'inclinerais plutôt vers la seconde hypothèse, d'abord, parce que la pointe n'eût pas permis d'effacer, ensuite, parce qu'à l'époque où le dessin pénétra dans les écoles, les peintres de vases y avaient renoncé depuis longtemps; la grande peinture, d'autre part, avait fait d'immenses progrès : Apollodore d'Athènes y avait introduit les ombres projetées [3]; Parrhasios, marchant dans la même voie, s'était rendu célèbre en faisant sentir pour la première fois la rondeur des corps [4]. Les peintres n'étaient plus réduits aux teintes plates : ils usaient savamment de la lumière et de l'ombre. Cette technique nouvelle était certainement enseignée aux enfants, dans la mesure, du moins, où ils pouvaient la comprendre et l'appliquer.

Une chose encore nous renseigne sur la manière dont ils pratiquaient le dessin, c'est le caractère même du peintre qui l'avait mis à la mode.

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 2, 6.

2. Aristote laisse entendre (*Politique*, V (VIII), 3, 2) que certaines personnes trouvaient utile la connaissance du dessin πρὸς τὴν τῶν σκευῶν ὠνήν τε καὶ πρᾶσιν. Le mot σκευῶν est très général. Mœrbeka, dans l'éd. Susemihl, Leipzig, 1872, le traduit par *vasorum*. Je crois bien, en effet, que c'est surtout aux vases peints que songe ici Aristote. Ils faisaient, comme on sait, partie des σκεύη ou objets de ménage, et constituaient une partie importante du mobilier des Athéniens : voir Aristophane, *l'Assemblée des femmes*, 730 sqq.; — Démosthène, *Contre Aphobos*, I, 10; id., *Contre Midias*, 158; — Athénée, XI, pp. 460 B-503 F; — Pollux, X, 192. Si donc le dessin pouvait servir à ne pas être trompé dans l'achat ou la vente des vases peints, c'est, semble-t-il, qu'il enseignait surtout à se rendre compte des proportions de la figure humaine, qui en formait la principale décoration. Aristote, d'ailleurs, ajoute un peu plus loin : Ποιεῖ θεωρητικὸν τοῦ περὶ τὰ σώματα κάλλους, ce qui paraît bien indiquer qu'on y apprenait particulièrement à reproduire le corps humain.

3. Overbeck, *Schriftquellen*, 1641, 1643, 1645, 1646.

4. Id., *ibid.*, 1724.

Pline nous dit que Pamphilos était un érudit, particulièrement versé dans la connaissance de l'arithmétique et de la géométrie, dont la peinture, à ses yeux, ne pouvait se passer [1]. N'y a-t-il pas là une précieuse indication? Le dessin qu'on faisait apprendre aux jeunes gens devait être mêlé de mesures et de calculs; c'était une science autant qu'un art, et le principal avantage qu'ils en tiraient était de mieux se rendre compte des proportions et des rapports.

II

La philologie. Les sciences.

Parmi les maîtres qu'énumère l'auteur de l'*Axiochos* comme autant de tyrans de l'enfance, il en est qui portent le titre de *critiques* [2]. Voilà, à ce qu'il semble, un terme inconnu au ve siècle. Il est difficile d'en donner une définition précise : ce qui paraît hors de doute, c'est que les critiques étaient des professeurs de littérature.

Avec des théories sur la nature et sur le monde, sur la politique et sur la morale, les sophistes avaient apporté des vues nouvelles concernant les poètes. Protagoras, on s'en souvient, expliquait Homère comme personne ne l'avait expliqué avant lui [3]. Hippias d'Élis se plaisait à comparer entre eux les héros homériques [4]. Par leur manière d'interpréter les mythes, de commenter les fables relatives aux actions des dieux, les sophistes avaient aussi bouleversé les antiques croyances. Prodicos de Céos affirmait qu'à l'origine les hommes avaient adoré le soleil et la lune, les fleuves et les sources, en un mot, tout ce qui leur est utile : de là, d'après lui, le culte du pain sous le nom de Déméter, du vin sous le nom de Dionysos, de l'eau sous le nom de Poseidon, du feu sous le nom d'Héphaistos [5]. Suivant Critias, l'humanité, au début, vivait sans lois, comme les animaux. Des lois pénales furent ensuite établies pour réprimer la violence; mais comme ces lois n'atteignaient que les

1. « Primus in pictura omnibus litteris eruditus, præcipue arithmetica et geometria, sine quibus negabat artem perfici posse.... » (PLINE, *Hist. nat.*, XXXV, 76.) — Cf. OVERBECK, *Schriftquellen*, 1748.
2. Κριτικοί, [PLATON], *Axiochos*, p. 366 E.
3. Voir plus haut, p. 154.
4. PLATON, *Petit Hippias*, pp. 364 C sqq.
5. ZELLER, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, II, p. 527.

crimes commis au grand jour, quelque habile eut l'idée de parler de dieux puissants, immortels, voyant les choses cachées, et, afin de les rendre plus redoutables, il leur assigna le ciel pour demeure [1]. Thrasymachos de Chalcédoine prétendait que les dieux ne s'occupaient point des affaires humaines [2]. Protagoras allait plus loin encore et montrait à l'égard de la divinité un scepticisme tranquille qu'on n'avait jamais vu s'afficher avec une pareille impudeur : « Je ne sais rien des dieux, disait-il, ni s'ils sont, ni s'ils ne sont pas. Tant de raisons m'empêchent de les connaître! Leur obscurité d'abord, ensuite, la brièveté de la vie [3]. » Ces idées subversives, si peu en rapport avec les traditions poétiques, avaient jeté les esprits dans un trouble profond. Il en était sorti une façon nouvelle d'entendre la littérature. En retournant les poètes dans tous les sens, soit pour y chercher des thèmes à dissertations morales, soit pour y découvrir de symboliques allusions à d'anciens événements, soit encore pour y trouver des renseignements sur les phénomènes physiques, sur les révolutions de la terre et du ciel, les sophistes avaient montré tout le parti qu'on en pouvait tirer, et l'exégèse si simple d'autrefois avait paru bien sèche et bien mesquine [4]. On s'était mis, à leur exemple, à défricher cette terre dont ils avaient fait voir l'inépuisable fécondité, et des fleurs inconnues s'y étaient épanouies. De l'étude de la pensée, on avait passé à celle de l'expression, et la grammaire, avec ses règles délicates, était devenue un objet de méditation courante. De ce côté encore, les sophistes avaient donné l'impulsion. On se rappelle la scène où Socrate, dans les *Nuées*, entreprend d'instruire le rebelle Strepsiade : « Allons, lui dit-il, quelle science veux-tu d'abord que je t'enseigne, de celles que tu n'as jamais apprises [5]? » Et la première leçon qu'il lui donne est une leçon de grammaire; on n'a pas oublié les plaisanteries d'Aristophane sur les genres des noms. Cette distinction des genres remontait à Protagoras, qui le premier l'avait établie, et qui avait aussi déterminé les temps des verbes et les différentes espèces de propositions [6]. Dans un cours spécial, qu'on pouvait suivre pour cinquante drachmes, Prodicos enseignait à classer les

1. Zeller, *op. c.*, II, p. 526.
2. Id., *ibid.*
3. Diogène Laerce, IX, 51. — Cf. Zeller, *op. c.*, II, p. 526.
4. Græfenhan, *Gesch. der klass. Philologie im Alterthum*, I, pp. 190 sqq.
5. Aristophane, *Nuées*, 636-637.
6. Zeller, *op. c.*, II, p. 533.

synonymes [1]. Hippias, outre la géométrie et l'astronomie, l'arithmétique et l'histoire, connaissait « les propriétés des lettres et des syllabes » [2]. Licymnios avait divisé les mots en catégories, et Pôlos, son disciple, s'était, à son exemple, efforcé de grouper scientifiquement les divers éléments du langage [3]. A la grammaire s'était jointe la métrique : Socrate, dans les *Nuées*, demande à son rustique élève s'il veut apprendre « les mètres et les rythmes » [4]. Hippias était versé dans la connaissance « des rythmes et des harmonies [5] ». L'art minutieux des rhéteurs, leur souci de la symétrie et du nombre, des allitérations et des assonances, les nouveautés hardies, dans cet ordre de faits, d'un Thrasymachos et d'un Gorgias avaient révélé les ressources infinies de cette langue, employée jusque-là sans une conscience suffisante des délicatesses dont elle était capable. On s'était aperçu que les mots, par eux-mêmes, sont intéressants, qu'ils peuvent se prêter à mille combinaisons où des oreilles exercées savent trouver de véritables jouissances. Tout cela avait renouvelé les études littéraires et, sans entrer, probablement, dans toutes les finesses de la critique nouvelle, les maîtres de la jeunesse avaient senti le besoin de rajeunir leur enseignement et de suivre le mouvement qui, en quelques années, avait mûri et transformé la pensée athénienne.

De là l'apparition de ces professeurs dont parle l'*Axiochos*. Il nous est impossible de dire exactement ce qu'ils apprenaient à leurs élèves, mais nous devons croire que leurs leçons embrassaient à la fois grammaire, métrique, histoire, morale. C'étaient ce que nous appelons aujourd'hui des *philologues*. Sans doute, en commentant les auteurs, ils penchaient de préférence du côté des remarques grammaticales. A l'époque de Denys d'Halicarnasse, la grammaire était si bien entrée dans l'enseignement, que les enfants, semble-t-il, l'abordaient tout en s'exerçant à lire et à écrire. Denys nous montre les écoliers se familiarisant avec les genres et les nombres, les déclinaisons et les conjugaisons, dans le même temps qu'ils s'habituent à assembler les syllabes et à former les jambages des lettres [6]. Cela prouverait que la gram-

1. ZELLER, *op. c.*, II, p. 533. — Cf. GRÆFENHAN, *op. c.*, I, pp. 135 sqq.
2. PLATON, *Grand Hippias*, p. 285 C-D.
3. Scol. de PLATON, *Phèdre*, p. 267 C.
4. ARISTOPHANE, *Nuées*. 638.
5. PLATON, *Grand Hippias*, p. 285 D.
6. DENYS D'HALICARNASSE, *De l'arrangement des mots*, 25; ID., *Sur l'éloquence de Démosthène*, 52.

maire était considérée comme une partie essentielle des études et que de bonne heure elle y avait occupé une place importante. On voit, dans tous les cas, qu'elle n'y figura point avant le IVe siècle et qu'elle était un héritage des sophistes [1].

Un autre enseignement mis en honneur par les sophistes était celui de la géométrie. L'auteur de l'*Axiochos* et Télès, dans Stobée, placent tous deux le géomètre parmi les maîtres ordinaires des jeunes gens [2]. L'éloge que fait Platon, à plusieurs reprises, de la géométrie et de ses avantages indique l'estime dont elle jouissait de son temps [3]. Depuis la fin du Ve siècle, les Athéniens la cultivaient avec ardeur. Strepsiade, visitant l'école de Socrate, y aperçoit des règles, des équerres, des compas [4]. Un passage des *Nuées* donne une idée de l'engouement avec lequel on se portait alors vers ces études. Le disciple de Socrate raconte à son crédule interlocuteur le stratagème imaginé la veille par le maître pour se procurer à dîner. Il se trouvait dans une palestre où l'on célébrait la fête d'Hermès : ayant pris de la cendre ou de ce sable fin qui recouvrait l'aire où luttaient les enfants, il l'a répandu sur le sol, puis, à l'aide d'une broche pliée par le milieu en guise de compas, il y a tracé des figures géométriques et, pendant que les spectateurs suivaient attentivement sa démonstration, il a prestement enlevé de la table sacrée une part de victime [5]. Rien ne peint mieux que ce récit la passion des jeunes gens pour ces sortes de conférences et l'empressement avec lequel ils quittaient leurs jeux pour venir les écouter. Plutarque nous instruit de la méthode employée autour de lui afin d'aider les écoliers à comprendre les théorèmes : on mettait sous leurs yeux des corps solides représentant les différentes figures sur lesquelles on voulait appeler leur attention; ils concevaient ainsi plus aisément les diverses combinaisons de lignes et de surfaces [6]. Nous ignorons si, au IVe siècle, les maîtres avaient recours à de pareils artifices. Ce qui ne semble pas douteux, c'est le caractère pratique de

1. Voir, sur les commencements de la philologie et sur les philologues, qui paraissent s'être appelés indifféremment κριτικοί ou γραμματικοί, GRÆFENHAN, *op. c.*, I, pp. 336 sqq.
2. [PLATON], *Axiochos*, p. 366 E. — STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72.
3. PLATON, *République*, VII, pp. 526 C sqq.; ID., *Lois*, VII, pp. 817 E sqq.; ID., *Gorgias*, p. 508 A.
4. ARISTOPHANE, *Nuées*, 201-204. — Cf. le scol., au v. 201.
5. ARISTOPHANE, *Nuées*, 175-179. J'adopte ici le texte de l'éd. Teuffel-Kæhler, Leipzig, 1887, qui transpose les mots τραπέζης et παλαίστρας, et remplace θοἰμάτιον par θυμάτιον, correction de G. Hermann.
6. PLUTARQUE, *Éroticos*, 19.

leur enseignement : il rendait plus facile, nous dit Platon, l'application des règles de la stratégie, l'art de prendre une forteresse, de ranger une armée en bataille [1]. Tel était également, d'après Socrate, le genre de profit qu'on devait chercher dans la géométrie. Aussi, recommandait-il de ne pas l'approfondir, jugeant inutile d'en pénétrer les mystères jusqu'à pouvoir comprendre ces figures compliquées qui ne sont d'aucun usage pour les besoins journaliers de la vie [2].

Télès nomme encore, à côté du géomètre, un professeur qu'il appelle *arithméticien* [3]. L'étude des nombres formait donc une espèce de complément des études géométriques. Il faut sans doute entendre par là, non cette arithmétique très simple qui était depuis longtemps enseignée aux enfants et que le grammatiste se chargeait de leur apprendre, mais une arithmétique plus rationnelle et plus savante, exigeant le concours d'un maître spécial.

A ces deux enseignements était intimement lié celui de l'astronomie. Dès le milieu du v[e] siècle, Anaxagore avait instruit dans cette science quelques esprits d'élite [4]. Au temps des sophistes, elle était devenue populaire. Strepsiade trouve chez Socrate une sphère et divers autres instruments nécessaires à l'étude des phénomènes célestes [5]; il rencontre dans la cour des disciples occupés à méditer sur la structure et la configuration de la terre [6]. Les découvertes du célèbre Méton, sa réforme du calendrier avaient contribué à répandre le goût de ces recherches [7]. On voit par la comédie des *Oiseaux* à quel point elles passionnaient le public [8]. Beaucoup s'y livraient et questionnaient avidement ceux qui avaient la réputation d'y être habiles : Hippias d'Élis, dans le *Protagoras,* explique aux visiteurs qui sont venus le trouver chez Callias les faits astronomiques sur lesquels ils l'interrogent [9]. Des palestres et des gymnases, où enseignaient les sophistes, ces préoccupations avaient passé dans les écoles. Le dialogue platonicien qui a pour titre *les Rivaux* nous fait assister à une scène curieuse. Socrate,

1. Platon, *République*, VII, p. 526 D.
2. Xénophon, *Mémorables*, IV, 7, 2-3.
3. Stobée, *Florilegium*, *l. c.*
4. Zeller, *op. c.*, II, pp. 382 sqq.
5. Aristophane, *Nuées*, 200-201. — Cf. le scol., au v. 200.
6. Aristophane, *Nuées*, 184 sqq. Voir, sur ce passage, Riemann, *Revue de philologie*, XII, p. 135.
7. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, II, pp. 572 sqq.
8. Aristophane, *Oiseaux*, 992 sqq.
9. Platon, *Protagoras*, p. 315 B-C. — Cf. id., *Grand Hippias*, p. 285 B-C.

entrant chez le grammatiste Dionysios, y aperçoit deux enfants qui causent avec animation, en laissant échapper les noms d'Anaxagore et d'Œnopidès; ils ont décrit à terre des cercles et font avec les mains des gestes qui indiquent qu'ils examinent ensemble quelque problème sur lequel ils ne sont pas d'accord. Socrate s'informe du sujet de leur querelle : quelqu'un lui répond qu'ils s'amusent à disputer sur les astres [1]. L'astronomie n'avait donc pas eu de peine à pénétrer dans l'éducation. Mais ici encore apparaît cet esprit pratique qui est un des traits du caractère athénien. Socrate ne voulait pas qu'on s'y adonnât de manière à connaître dans le détail les révolutions sidérales : il suffisait, à son avis, qu'on en tirât quelques notions précises sur les mois et les saisons, qu'on y trouvât d'utiles indications pour la navigation et les voyages [2]. Platon propose de même de l'enseigner aux citoyens de son État idéal comme une science nécessaire, non seulement aux laboureurs et aux marins, mais aux chefs d'armées, à qui il importe aussi de savoir quand les saisons commencent [3]. Elle aidera également à constituer le calendrier et fera que les fêtes et les sacrifices auront dans l'année la place qui leur convient [4]. Tout porte à croire que c'étaient là les limites où se renfermaient les professeurs.

On ne pouvait étudier le cours des astres sans se demander quelles étaient les différentes parties du monde habité; la géographie était inséparable de l'astronomie. Les Grecs avaient toujours montré pour cette science un penchant tout particulier. Après la fabuleuse géographie d'Homère et sa conception d'une terre ronde et plate, baignée par l'Océan, les travaux précis et vraiment scientifiques d'Anaximandre, disciple de Thalès, avaient été accueillis avec une faveur universelle [5]. On s'était mis à construire des cartes, et quand le tyran de Milet, Aristagoras, s'était rendu à Sparte pour solliciter du secours contre la Perse, en faveur de l'Ionie révoltée, il avait fait voir aux Spartiates étonnés une tablette d'airain sur laquelle étaient représentées toutes les contrées alors connues, avec la position des fleuves et des mers [6]. Nous trouvons chez Hérodote, sur la géographie géné-

1. [Platon], *Rivaux*, p. 132 A-B.
2. Xénophon, *Mémorables*, IV, 7, 4-5.
3. Platon, *République*, VII, p. 527 D.
4. Id., *Lois*, VII, p. 809 C-D.
5. Zeller, *op. c.*, I, pp. 210 sqq. — Paul Tannery, *Pour l'histoire de la science hellène*, pp. 86-87.
6. Hérodote, V, 49. — Cf. Curtius, *op. c.*, II, p. 204.

rale, des idées plus exactes que celles de ses prédécesseurs. Lui-même se moque de leur naïveté : « Je ris, dit-il, quand je vois que bien des gens ont composé des *Tours du monde*, et que nul ne l'a fait avec critique. Ils écrivent que l'Océan coule tout autour de la terre, qui serait ronde, d'après eux, comme si elle sortait du tour [1] ! » Le progrès s'accentue à mesure qu'on avance. Les poètes, il est vrai, ont peine à renoncer à la géographie mythologique, qui leur offre la matière de si brillantes descriptions : on sait les formes fantastiques que revêtent, dans le *Prométhée*, les rochers et les promontoires. Mais cet écho des légendes de pêcheurs, des contes de la mer qui circulaient sur l'Archipel et charmaient les veillées sous le ciel semé d'étoiles, ne gêne en rien l'élan scientifique qui emporte les esprits vers des données plus positives. Thucydide nous apparaît comme un véritable géographe dans le bref résumé dont il fait précéder son histoire, dans l'exposé net et concis où il énumère les diverses nations qui ont peuplé la Sicile [2]. La géographie, comme toutes les sciences exactes, avait été l'objet de l'attention des sophistes. Strepsiade voit chez Socrate une carte du monde, sur laquelle le disciple lui indique l'emplacement d'Athènes et celui de Sparte [3]. Des cartes étaient dressées dans certains quartiers d'Athènes. On connaît la spirituelle leçon de modestie donnée par Socrate à Alcibiade. Voyant le jeune homme gonflé d'orgueil à cause de ses richesses et de ses vastes domaines, Socrate, un jour, le conduit dans un endroit de la ville où se trouvait une table sur laquelle était figurée la terre, et là, il le prie de chercher l'Attique. Alcibiade la lui désigne du doigt. Socrate lui demande alors où sont ses domaines, et comme l'enfant ne réussit point à les trouver : « Peux-tu donc, reprend le maître, en être si fier? Ils ne représentent même pas une parcelle du monde [4] ! » Les jeunes gens, dans les palestres, faisaient de la géographie, comme ils s'occupaient d'astronomie, de géométrie et d'autres sciences. Un peu avant l'expédition de Sicile, Alcibiade, qui en était l'instigateur, ne rêvait que lointaines conquêtes. Il voyait déjà les Athéniens à Carthage, en Libye. « Il courait de là, dit Plutarque, s'emparer de l'Italie et du Péloponnèse, ne comptant déjà plus la Sicile que comme un magasin pour les provisions

1. HÉRODOTE, IV, 36. — Sur Hérodote géographe, voir HAUVETTE, *Revue de philologie*, XIII, pp. 1 sqq.
2. THUCYDIDE, VI, 1 sqq.
3. ARISTOPHANE, *Nuées*, 206 sqq.
4. ÉLIEN, *Hist. variées*, III, 28.

de guerre. Il eut bientôt rempli les jeunes gens d'espérances qui ne demandaient qu'à naître, et on les vit qui écoutaient curieusement les choses merveilleuses que les vieillards leur racontaient touchant l'expédition, et qui passaient des journées entières dans les palestres et les hémicycles, à tracer la figure de la Sicile et à marquer la place de la Libye et de Carthage [1]. »

Tous ces témoignages prouvent qu'il faut rattacher l'enseignement de la géographie à l'ensemble des études scientifiques inaugurées ou renouvelées par les sophistes. Pour cet enseignement, comme pour celui de l'astronomie, les textes ne nous fournissent aucun nom de professeur. Ce qui paraît certain, c'est que tous deux figuraient, au ɪvᵉ siècle, dans l'éducation. Peut-être était-ce le géomètre qui était en même temps astronome et géographe. L'étroite parenté des trois sciences permet de supposer qu'elles étaient réunies dans les mêmes mains.

III

La philosophie.

Nous ne saurions parler des divers changements que subit, entre le vᵉ et le ɪvᵉ siècle, l'éducation athénienne, sans signaler le plus important de tous, l'avènement de la philosophie. Mais il faut s'entendre sur le sens de ce mot. Pour les auditeurs de Socrate et des sophistes, pour Socrate lui-même et ses adversaires, philosopher, c'est réfléchir, c'est s'élever au-dessus des faits, c'est penser autrement que le vulgaire, dont l'esprit reste attaché aux réalités qui l'entourent, sans s'interroger à leur propos [2]. Dès que l'intelligence se dégage de cette routine, dès qu'elle s'élance, d'un libre essor, vers l'étude des lois, elle fait œuvre philosophique. Les enfants qui s'ingénient, chez le grammatiste Dionysios, à résoudre le problème qui les embarrasse, se conduisent en

1. PLUTARQUE, *Alcibiade*, 17.
2. Je trouve au xvɪɪᵉ siècle un emploi du mot *philosophe* qui ne paraît pas sans analogie avec le sens qu'y attachaient les Athéniens. Mme de Sévigné, parlant de Chapelain, qui vient d'avoir une attaque d'apoplexie, écrit à sa fille, le 13 novembre 1673 : « Il se confesse en serrant la main; il est dans sa chaise comme une statue : ainsi Dieu confond l'orgueil des *philosophes* ». On connait le nom d'*allée des philosophes* donné par les courtisans à une allée du parc de Versailles, où avaient coutume de se promener ensemble Bossuet, Fénelon, La Bruyère, Pellisson et l'abbé Fleury.

philosophes [1]. Calliclès lui-même, qui s'emporte, dans le *Gorgias*, contre la philosophie, bonne tout au plus pour l'adolescence, mais qu'il est honteux de cultiver dans l'âge mûr, philosophe sans s'en douter, puisqu'il exprime des idées générales et combat les théories de Socrate par d'autres théories [2]. Il en résulte que la philosophie est partout à sa place et qu'il n'est pas besoin, pour s'en occuper, de se retirer dans la solitude. Elle vit, au contraire, du commerce des hommes et recherche leurs réunions. Voilà pourquoi elle se plaît dans les palestres, au milieu de ces éphèbes déjà raisonneurs qui n'adorent pas, comme leurs devanciers, uniquement la force et la beauté, qui ont aussi le culte des idées, la passion du savoir, l'inquiétude féconde qui renouvelle et mûrit l'esprit [3]. Il lui faut l'air et la lumière, les promenades du Lycée, l'ombre du beau platane qui pare la rive de l'Ilissus, ou bien encore les rues et les carrefours, ou la table élégante du poète Agathon. Et cette philosophie qui est partout à l'aise n'est pas seulement celle de Socrate : les sophistes, qui en trafiquent, n'en sont point avares; ils la prodiguent, à l'occasion, sous les portiques et dans la maison de leurs hôtes. Ils ont des disciples qui les enrichissent, mais on les voit aussi environnés de curieux qui ne les payent point et qu'enchantent leurs discours. Leur enseignement réside dans leurs entretiens, auxquels le premier venu peut prendre part. C'est une sagesse avenante, qui ne se retranche pas dans le mystère, qui dogmatise devant tous et laisse échapper avec un sourire ce qu'elle croit être la vérité. Rien n'a moins l'aspect rébarbatif d'un cours. Aussi s'empresse-t-on autour d'elle : quand Euthydème et Dionysodore conversent dans le Lycée avec Socrate, une foule avide les écoute [4]. Aux jeux Olympiques, où se rend périodiquement Hippias, de nombreux visiteurs viennent le consulter dans le temple de Zeus, où il répond avec complaisance à leurs questions [5]. La philosophie n'est ni une profession ni un ensemble de doctrines savamment coordonnées et formant un système : c'est l'état d'âme de quiconque observe. Elle charme les loisirs de Xénophon à Scillonte; elle sert

1. Ἀδολεσχοῦσι... περὶ τῶν μετεώρων καὶ φλυαροῦσι φιλοσοφοῦντες. ([Platon], *Rivaux*, p. 132 B.)
2. Platon, *Gorgias*, p. 484 C, p. 485 A.
3. Voir, à ce sujet, Taine, *Les jeunes gens de Platon*, dans les *Essais de critique et d'histoire*, p. 156.
4. Platon, *Euthydème*, p. 271 A.
5. Id., *Petit Hippias*, p. 363 C-D.

de guide au sage Ischomachos instruisant sa jeune femme de ses devoirs de ménagère et des soins que réclame un intérieur bien réglé. Ce n'est pas une science apprise et retenue avec effort : c'est le mouvement même et la vie de la pensée.

Dans ce sens, on peut dire qu'au temps de Socrate, il n'y avait pas d'enseignement philosophique. Cet enseignement apparaîtra plus tard; encore, à l'époque de Platon et d'Aristote, d'Antisthène et des cyniques, se réduira-t-il, comme autrefois, à de libres conversations sous les ombrages de l'Académie, du Lycée ou du Cynosarge. Il faut descendre très bas dans l'histoire pour trouver les éphèbes réunis, sous l'œil de leur cosmète, autour de quelque maître leur exposant d'un ton doctoral les principes de la philosophie officielle. Au temps de Socrate et des sophistes, toutes les études philosophiques des jeunes gens consistent à causer philosophie dans les gymnases, lieux naturels d'assemblée pour la jeunesse, et où les représentants de la sagesse nouvelle sont sûrs de trouver un auditoire toujours prêt. Il en est qui n'hésitent pas, tant est grand leur enthousiasme, à payer très cher ces professeurs de vertu : Hippocratès donnerait toute sa fortune et celle de ses amis pour apprendre de Protagoras à devenir un sage [1]. D'autres se contentent d'agiter entre eux les questions qu'ils entendent débattre et délaissent leurs exercices pour s'entretenir des nouveautés jetées en pâture. à leur curiosité [2]. Ils font cercle autour de Socrate, quand s'asseyant au milieu d'eux, il se mêle à leurs causeries et s'informe du progrès de leur pensée [3]. Ce discoureur aimable, dont la parole n'a rien d'affecté ni de pédant, cette figure disgraciée, qu'ennoblit l'habitude de la réflexion, cette bonhomie, cette simplicité d'abord et de manières sont populaires dans les palestres. Quand Socrate se fait passer auprès de Charmide pour un médecin et que le jeune homme lui montre qu'il n'est pas dupe de cette innocente tromperie : « Quoi, dit-il, tu mets mon nom sur mon visage? » Et Charmide reprend : « C'est que, nous autres jeunes gens, nous parlons bien souvent de toi, Socrate, et je me souviens, pour ma part, de t'avoir rencontré, encore tout enfant, avec Critias que voici [4] ». Lui-même se sent à l'aise parmi cette jeunesse confiante; il trouve un charme délicieux dans l'intimité de ces âmes

1. Platon, *Protagoras*, p. 310 D-E.
2. Id., *Lysis*, p. 204 A.
3. Id., *Charmide*, p. 153 D.
4. Id., *ibid.*, p. 156 A.

encore tendres, où la philosophie pousse ses premiers rejetons. Aussi, quelle joie de les retourner d'une main délicate pour y faire épanouir la vérité! Le sujet de l'entretien est tiré de la vie même, des habitudes des adolescents : Socrate, à son ordinaire, procède par courtes interrogations, auxquelles ceux-ci répondent avec candeur; peu à peu, on s'élève, on quitte les faits, les exemples familiers, pour toucher aux définitions, aux principes, et c'est plaisir de voir l'attention naïve avec laquelle les auditeurs suivent ces fines déductions, qui leur ouvrent tout un monde d'idées [1]. L'émotion du maître n'est pas moins touchante, quand il s'imagine être au but. Causant avec Lysis et Ménexène, il croit, un moment, avoir trouvé ce qu'est l'amitié et ce qu'elle n'est pas. Les deux jeunes gens lui ont tout accordé. « Et moi-même, ajoute-t-il, je ne me sentais pas de joie, comme un chasseur qui vient d'atteindre l'objet de sa poursuite [2]. » Puis, ce sont des scrupules, des retours sur les résultats acquis, pour serrer de plus près le problème; et l'on repart, on cherche ensemble, et dans cette nouvelle course à la poursuite du vrai qui se dérobe, les adolescents portent la même constance et la même ardeur [3].

Ce qu'ils ont de charmant, ces penseurs novices, c'est qu'ils sont de leur âge et que leur amour de la sagesse n'en a pas fait des esprits sérieux avant le temps. Ce ne sont pas des philosophes précoces, que tourmentent prématurément des idées trop lourdes pour leur jeune cerveau. Lysis et Ménexène, Hippothalès et Charmide, Ctésippe, Critias, Cleinias, tous ces beaux éphèbes que Socrate se plaît à interroger, qu'il jette dans l'embarras par ses questions inattendues, sur les joues desquels il fait apparaître des rougeurs subites, n'offrent nullement l'aspect d'enfants absorbés par quelque rêve intérieur. Ménexène joue comme ses camarades dans la palestre en fête [4]. Lysis, une couronne sur la tête, prend plaisir à suivre les bonds légers des osselets [5]. Ils font de la gymnastique comme leurs condisciples : Charmide, plus tard, ambitionnera de remporter le prix de la course à Némée [6]. S'ils aiment les discours, ils goûtent aussi les exercices violents sous le soleil de la palestre; seulement, ces jeux ne leur suffisent plus. Trop

1. Platon, *Lysis*, pp. 211 A-B, p. 213 D.
2. Id., *ibid.*, p. 218 C.
3. Id., *ibid.*, pp. 218 C sqq.
4. Id., *ibid.*, p. 207 A-B.
5. Id., *ibid.*, p. 206 E.
6. [Platon], *Théagès*, p. 128 D-E.

de théories tourbillonnent autour d'eux pour qu'ils ne cherchent pas à s'instruire, mais ils le font sans prétention, sans se croire savants avant d'avoir appris; ils ont conscience de leur ignorance; précisément parce qu'ils savent plus que leurs aînés, ils entrevoient qu'il leur reste encore beaucoup à faire. Aussi, avec Socrate, sont-ils timides et craintifs; jamais ils ne se permettent un développement de quelque étendue : ils se bornent à répondre, dociles à l'ami qui les dirige et démêle en eux ce qu'eux-mêmes n'y sentaient pas, qui éveille leur jugement sans qu'ils s'en aperçoivent, qui, insensiblement, les inonde d'une douce lumière et leur révèle le bien et le vrai [1].

Bien différents sont leurs rapports avec les sophistes. Avec eux, ils sont impatients d'apprendre; leur application sent la fièvre. C'est que les sophistes ne sont point des chercheurs, comme Socrate; ils apportent à leurs disciples des résultats, une science toute faite. Socrate collabore avec ceux qu'il instruit; il pense, parfois même il s'égare avec eux; il s'interroge, il hésite : il hésitera jusqu'à son dernier jour [2]. Ces troubles sont charmants. Les sophistes les ignorent; ils croient avoir trouvé la sagesse, et ils la colportent par toute la Grèce, la débitant en détail avec le calme tranquille d'hommes sûrs de leur fait et que rien n'embarrasse. Leur scepticisme même est paisible; il a la sérénité de la certitude. C'est là ce qui séduit la jeunesse, c'est l'apparente solidité de ces doctrines et la prétendue infaillibilité de ceux qui les répandent. Pour Hippocratès, pour Théagès, les sophistes sont des donneurs de recettes qui enseignent à coup sûr le moyen d'être sage; et dans ce mot, ils entrevoient vaguement l'influence, la direction des affaires, les honneurs, la fortune. Être plus fin et plus habile que les autres, se sauver là où ils sombrent, voilà, pour l'Athénien, en quoi consiste la sagesse. L'idée qu'en a Strepsiade, dans les *Nuées*, est celle qu'en ont la plupart de ses concitoyens. Otez à cette figure ce qu'elle a de comique, et vous aurez le portrait d'Hippocratès. C'est pourquoi les jeunes gens recherchent les sophistes avec une telle ardeur; ceux surtout dont l'ambition s'éveille s'empressent à leurs leçons. Et quand ils sortent de leurs mains, fiers de ce qu'ils ont appris, ils portent partout cette intrépidité de savoir qui est le signe de leur enseigne-

1. Je ne puis mieux faire que de renvoyer ici à la jolie étude de M. Taine, signalée plus haut.
2. Voyez, dans la prison, ses doutes sur le sens du songe qui lui ordonne de s'occuper de musique. (PLATON, *Phédon*, pp. 60 E-61 B.)

ment. Ménon, élève de Gorgias, se carre dans sa sagesse avec une suffisance qui va mal à ses vingt ans. Aussi voyez-le, quand Socrate s'amuse à déconcerter sa belle assurance : « Socrate, lui dit-il, j'avais entendu dire, avant de te connaître, que ton bonheur était de t'embarrasser toi-même et d'embarrasser les autres. Maintenant, je vois bien que tu m'ensorcelles et que par tes charmes et tes sortilèges tu m'as rempli d'incertitude. Tu me fais l'effet, pour la figure et pour le reste, si toutefois tu me permets cette comparaison plaisante, de ces larges torpilles marines qui engourdissent quiconque les approche et les touche : il me semble en ce moment que tu m'as engourdi de même. Oui, en vérité, je me sens l'âme et la bouche paralysées, et ne sais que te répondre [1]. » Cette science mal digérée, cette habileté faite de formules, résistent mal aux attaques de ce sincère investigateur. Et c'est justement là ce qui irrite certains esprits, à qui ces subtilités semblent vaines. Un Calliclès, un Tisandros, un Andron, un Nausikydès n'admettent qu'on philosophe qu'autant qu'il le faut pour réussir [2]; ils considèrent comme indigne d'un homme libre cette minutieuse poursuite de la vérité où se dépense l'intelligence sans avantage pratique [3]; ils méprisent cette « chasse aux mots » qui n'aboutit qu'à confondre la prudence de ceux que les sophistes ont armés pour le succès [4]. Ce fut une des causes de la condamnation de Socrate. Il y entra d'inconscientes rancunes, une vague mauvaise humeur à l'endroit de cet homme qui s'était fait un jeu de mettre en contradiction avec eux-mêmes les sages du jour [5]. On ne lui pardonna pas les arguties de sa chicane philosophique. Mais de ces arguties avait jailli, sans qu'on y prît garde, une clarté qui devait illuminer le monde.

IV

Les trois périodes de l'éducation.

Ce qui précède était nécessaire pour montrer qu'à Athènes l'éducation n'est pas restée stationnaire, qu'elle s'est modifiée, compliquée

1. Platon, *Ménon*, pp. 79 E-80 B.
2. Id., *Gorgias*, p. 487 C-D.
3. Id., *ibid.*, pp. 484 C sqq.
4. Id., *ibid.*, p. 489 B-C.
5. Voir, sur ce point, Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, IV, pp. 131 sqq. — Cf., pour le procès de Socrate et les causes multiples de sa condamnation, Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, III, pp. 177 sqq.

avec le temps. Avant les guerres médiques et dans la période qui les suit immédiatement, pendant les belles années de l'hégémonie athénienne, ce qu'on apprend aux enfants se réduit à peu de chose : c'est la littérature et la musique, avec quelques notions de calcul; c'est la gymnastique dans ses éléments essentiels. Au IVe siècle, l'enseignement n'est plus le même. S'il est difficile de préciser les changements qu'a subis l'éducation physique, on voit clairement que l'éducation intellectuelle s'est transformée. L'enfant dessine et fait de la grammaire; il étudie la géométrie et les sciences qui en dépendent. Pour la philosophie proprement dite, nous venons d'expliquer qu'elle ne figura que beaucoup plus tard au nombre des études régulières de la jeunesse, mais le mouvement d'idées qui a renouvelé l'esprit athénien a suscité de grandes écoles de philosophie et de rhétorique, où les jeunes gens plus âgés, ceux dont il sera question plus loin, s'abreuvent librement aux sources de la morale et de l'éloquence. Comment ces faits nouveaux s'accordent-ils avec ceux que nous connaissons?

Ce qu'il importe d'abord de déterminer, c'est l'âge où se plaçaient ces nouvelles études. Deux textes importants, dont nous nous sommes servis déjà plus d'une fois, nous renseignent à ce sujet. L'auteur de l'*Axiochos* et Télès, dans Stobée, partagent l'éducation en trois périodes : dans la première, l'enfant apprend la littérature et la musique, la gymnastique et le dessin; dans la deuxième, la grammaire, la géométrie, l'arithmétique, l'équitation et l'art militaire; dans la troisième, qui le mène jusqu'à vingt ans, il est éphèbe et se livre, sous la direction des professeurs éphébiques, à tous les exercices que comportent son âge et sa condition [1]. Laissons de côté, pour le moment, cette dernière période : il est intéressant de constater que l'éducation du jeune homme, jusqu'à l'éphébie, se compose de deux parties bien distinctes, l'une, où l'on retrouve les anciens enseignements, auxquels est venu se joindre l'enseignement du dessin, l'autre, absolument neuve, au moins en ce qui regarde la culture de l'esprit. Il est donc évident que cette seconde partie a été jointe à la première comme une sorte de complément, rendu nécessaire par le progrès des temps. Ce sont déjà des études supérieures, qui finissent à dix-huit ans, au seuil de l'éphébie, et qui commencent, nous ne savons à quel âge, probablement vers

1. [PLATON], *Axiochos*, pp. 366 D-367 A. — STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72.

quatorze ou quinze ans. Nous devons croire, d'ailleurs, que les deux périodes empiétaient l'une sur l'autre et qu'il n'y avait point entre elles de démarcation rigoureuse : il est certain que, dans la première, l'exégèse du grammatiste acheminait l'écolier vers les doctes commentaires du grammairien, que, dans la seconde, il continuait à s'occuper de musique, comme il y continuait à s'exercer sous l'œil du pédotribe. Il n'en est pas moins vrai qu'avant l'entrée dans le collège éphébique, ses connaissances étaient déjà nombreuses et le tenaient prêt pour les leçons plus élevées des philosophes et des rhéteurs.

Le second point à éclaircir est celui-ci : tous les jeunes gens se donnaient-ils ce complément d'instruction? Il suffit de grouper ensemble un certain nombre de témoignages pour se convaincre que c'étaient là des études de luxe, auxquelles tous ne pouvaient prétendre. Pline nous montre le dessin cultivé par une élite [1]. Platon, tout en voulant qu'on enseigne aux enfants libres l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, reconnait qu'on ne peut exiger de tous qu'ils approfondissent ces sciences : quelques-uns seulement s'y appliqueront de façon à les posséder; le reste se contentera de connaissances superficielles [2]. Considérons, enfin, les adolescents qui s'entretiennent dans les palestres des merveilles de la sagesse nouvelle, ou ceux qui se mettent à l'école des sophistes : tous sont riches et représentent, par conséquent, une minorité. Théagès est né dans l'opulence : son père Démodocos a rempli d'importantes fonctions et tient le premier rang parmi les citoyens de son dème [3]; c'est probablement lui qui figure dans Thucydide au nombre des stratèges chargés, en 424, de faire rentrer avec une escadre les tributs arriérés des contrées du Pont et de l'Hellespont [4]. Retiré à la campagne, il y mène la vie large des grands propriétaires. Aussi, n'est-ce pas la dépense qui l'arrête, quand son fils le supplie de lui laisser suivre les leçons des nouveaux philosophes; s'il hésite, c'est qu'il craint les effets de leur enseignement corrupteur [5]. Socrate lui-même, qui ne demande pas de salaire à ses auditeurs, n'est entouré que de jeunes gens appartenant aux plus grandes familles.

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 76. — Cf. Overbeck, *Schriftquellen*, 1748.
2. Platon, *Lois*, VII, pp. 817 E-818 A.
3. [Platon], *Théagès*, p. 127 E.
4. Thucydide, IV, 75, 1.
5. [Platon], *Théagès*, p. 121 D. — Cf. ce que dit l'auteur, p. 128 A, des auditeurs de Prodicos, de Gorgias, de Pôlos et des autres sophistes : il les appelle τοὺς γενναιοτάτους καὶ πλουσιωτάτους τῶν νέων.

Platon lui fait dire, dans l'*Apologie*, que ceux qu'il a cherché à instruire étaient de jeunes hommes ayant des loisirs et possédant tous les avantages de la fortune [1]. Charmide est d'une race que les poètes ont chantée; son oncle maternel, le beau Pyrilampès, envoyé à différentes reprises comme ambassadeur auprès du Grand Roi, a joui de l'estime et de l'admiration de toute la Grèce [2]. Lysis compte des dieux parmi ses ancêtres; ses aïeux sont célèbres par leurs victoires hippiques à Delphes, à l'Isthme, à Némée [3]. Son père Démocratès, fidèle aux traditions de sa maison, nourrit des chevaux en vue des courses de chars [4]. Si sa mère, comme il sied à l'Athénienne de condition, vit dans l'ombre du gynécée, si elle s'occupe de travaux à l'aiguille [5], elle y est sans doute aidée par de nombreuses servantes, dont elle règle la tâche à la façon des héroïnes d'Homère. La famille de Ménexène, l'ami de Lysis, n'est pas moins favorisée [6]. Critias, Alcibiade, portent les plus grands noms de l'aristocratie athénienne. Hermogène est le fils d'Hipponicos, le noble eupatride, et le frere de ce Callias qui se plaît à étonner ses contemporains par son faste et ses folles dépenses [7]. Critoboulos, sans être d'un sang aussi illustre, fait partie de la jeunesse élégante et riche d'Athènes [8]. Que faut-il en conclure? Que les études dont nous venons de parler n'étaient pas à la portée de tous et que seuls, ou à peu près, les enfants des hautes classes s'y consacraient [9].

Protagoras, dans Platon, énumérant les trois formes de l'ancienne éducation, littérature, musique, gymnastique, fait remarquer que ce cycle n'est parcouru en entier que par les enfants riches, qui vont jeunes aux écoles et cessent tard de les fréquenter [10]. A plus forte

1. PLATON, *Apologie*, p. 23 C.
2. ID., *Charmide*, pp. 157 E-158 A.
3. ID., *Lysis*, p. 205 C-D.
4. ID., *ibid.*, p. 208 A-B.
5. ID., *ibid.*, p. 208 D.
6. ID., *ibid.*, p. 207 C.
7. Hermogène est un de ceux qui assistent, dans la prison, aux derniers moments de Socrate. (PLATON, *Phédon*, p. 59 B.) — Cf., sur ce personnage, XÉNOPHON, *Banquet*, I, 3, et III, 14; ID., *Mémorables*, II, 10, 3 sqq., IV, 8, 4 sqq., etc.
8. Il assiste, lui aussi, à la mort de Socrate. (PLATON, *Phédon*, p. 59 B.) On sait qu'il était le fils de Criton.
9. On voit bien autour de Socrate quelques auditeurs notoirement pauvres, mais ce sont, en général, de futurs philosophes, destinés à continuer l'enseignement du maître. Tel est le cas d'Eschine le Socratique, d'Aristodème, d'Apollodore, d'Antisthène. Voir DIOGÈNE LAERCE, II, 34 et 62; — PLATON, *Banquet*, p. 173 B-D; — XÉNOPHON, *Mémorables*, II, 5, 1; ID., *Banquet*, III, 8, et IV, 34 sqq.
10. PLATON, *Protagoras*, p. 326 C. Voir plus haut, pp. 33-34.

raison, fut-il d'usage de ne pas faire des études complètes, quand il devint nécessaire, pour cela, de passer de longues années à s'instruire. Plus les choses qu'il était de mode d'apprendre se multiplièrent, plus il fallut de temps et d'argent pour s'en occuper; plus restreint, par suite, fut le nombre de ceux qui s'en occupèrent, et l'on vit une bonne éducation devenir de plus en plus une rareté aristocratique. Peut-être, au IVe siècle, y avait-il plus de jeunes gens qu'autrefois passant par les études élémentaires, mais ceux qui abordaient les études supérieures furent toujours l'exception.

CHAPITRE VI

LES MAITRES ET LEURS MÉTHODES

Les chapitres précédents ont été consacrés à l'histoire et à la peinture de l'enseignement. Est-il possible de nous faire une idée des maîtres qui le donnaient, de leur condition, des rapports qui existaient entre eux et leurs élèves, du degré de considération dont ils jouissaient? Nous n'avons, par malheur, sur ces différents points, que des renseignements assez brefs, disséminés dans les auteurs, mais dont a réunion peut former un tableau de quelque intérêt.

I

De la condition des maîtres.

Ce qui frappe tout d'abord, quand on cherche à se rendre compte du rang qu'occupaient, dans la société grecque, les divers professeurs de la jeunesse, c'est la misère habituelle du maître primaire, du grammatiste chargé de commencer l'éducation de l'enfant. En général, il semble que ce premier éducateur de l'enfance ait été médiocrement estimé. Souvent, d'ailleurs, ses fonctions ne sont pour lui qu'un pis-aller, une extrémité douloureuse à laquelle l'ont réduit des malheurs domestiques, des revers de fortune. Tel est le cas du père d'Eschine, Atrométos : ruiné par la guerre du Péloponnèse, exilé sous les Trente, il a fui d'Athènes, avec sa femme Glaucothéa, et s'est réfugié à Corinthe. Ce n'est qu'après le rétablissement de la démocratie qu'il a pu rentrer dans sa patrie, et il y est revenu pauvre. C'est à ce moment peut-être qu'il s'est loué à quelque satrape d'Asie comme

mercenaire et qu'il a fait preuve, dans d'obscurs combats, de ce courage que son fils rappelle avec tant de fierté [1]. Plus tard, nous le retrouvons maître d'école à Athènes, et si sa position ne répond pas à la sombre esquisse qu'en trace Démosthène, tout porte à croire qu'elle est peu brillante : il a dû, semble-t-il, s'y résoudre par pauvreté, par découragement, « ayant eu, dit Eschine, sa part de tous les malheurs de la cité [2] ».

D'autres témoignages nous peignent la condition du grammatiste à peu près sous les mêmes couleurs. Diogène Laerce nous montre Épicure enfant aidant son père, pour un maigre salaire, à enseigner l'alphabet aux écoliers; dans ses moments de loisir, il lit des formules magiques, tandis que sa mère purifie par ses pratiques mystérieuses les maisons où on l'a priée de se rendre [3]. Le métier de maître d'école est le refuge de tous ceux à qui la vie n'a pas été clémente. C'est la profession qu'embrasse Denys le tyran, quand, chassé de Syracuse, il est réduit à travailler pour gagner son pain [4]; c'est celle que se voient forcés d'adopter, dans les enfers, les rois et les satrapes, que Lucien nous représente dépouillés de leurs richesses et contraints, pour subsister, d'enseigner les premiers éléments, à moins qu'ils ne se fassent marchands de salaisons [5]. On connaît ce mot d'un poète comique, en parlant d'un personnage dont on est sans nouvelles : « Ou il est mort, ou il apprend à lire aux enfants [6] ».

Chez quelques auteurs, les autres maîtres de la jeunesse ne sont guère mieux traités. Athénée parle avec une pitié insultante de grammairiens, de philosophes, de géomètres, de musiciens, de dessinateurs, de pédotribes, de médecins qui, obligés de quitter Alexandrie, d'où Ptolémée VII avait banni un grand nombre de jeunes gens, se sont répandus dans les îles et les villes environnantes, où ils ont dû, par pauvreté, ouvrir des écoles et continuer leur enseignement [7]. D'une manière générale, enseigner pour vivre entraîne, dans les idées des Grecs, une sorte de déchéance, et les pauvres seuls, pressés par le besoin, se résignent à ce pénible devoir.

1. Eschine, *Ambassade*, 78 et 147.
2. Id., *Contre Ctésiphon*, 191.
3. Diogène Laerce, X, 4.
4. Voir, sur cette anecdote, les textes réunis par M. Grasberger, *Erziehung und Unterricht*, II, p. 171, note 3.
5. Lucien, *Ménippe*, 17.
6. Meineke, *Fragm. com. græc.*, IV, p. 698, n° 375.
7. Athénée, IV, p. 184 C.

N'exagérons rien, cependant. Nous avons vu des pédotribes, comme Iccos de Tarente, Hérodicos de Sélymbria, considérés et même admirés pour la façon dont ils enseignent et pour le parti qu'ils savent tirer de leur art [1]. Le grammatiste Dionysios, le maître de Platon, était assez estimé de ses concitoyens pour qu'un socratique, Platon lui-même, peut-être, ait eu l'idée touchante de rappeler son nom au début des *Rivaux* et de placer dans son école la scène de ce dialogue [2]. Sa classe est bien tenue et paraît fréquentée par l'aristocratie des écoliers [3]. On aime à se figurer le grammatiste athénien sous les traits d'un honnête et tranquille bourgeois, à l'esprit ferme et décidé, un peu pédant, en homme qui coudoie l'ignorance et se fait de son savoir, par comparaison, une haute idée, corrigeant volontiers le texte d'Homère [4], disputant sur un mot, une épithète, comme ce maître d'école dont Sophocle se moque si joliment, à Chios, à propos d'un vers de Phrynichos auquel il trouve à redire [5]; aimant ses auteurs, ayant pris dans leur commerce l'habitude du beau langage et s'exprimant parfois avec cette prétention qu'on trouve chez les instituteurs de la Grèce moderne, quand ils se mettent en tête de parler aux étrangers une langue qu'ils prennent pour celle de Démosthène et gourmandent les paysans qui ont le mauvais goût de les entretenir dans leur jargon.

Le grammatiste était peu payé. Une épigramme de l'*Anthologie* permet, semble-t-il, d'évaluer à vingt drachmes par élève le prix ordinaire de ses leçons pour toute l'année [6]. Encore, ce chiffre était-il réduit par les absences de l'écolier et par les jours fériés, si nombreux dans le calendrier attique. Quand l'élève n'allait pas à l'école, le professeur ne recevait point de salaire. On le lui devait, cependant, si le mois était commencé, mais il y avait des pères avares qui, profitant d'une série de fêtes, ne lui envoyaient pas leurs fils de tout le mois, pour pouvoir lui retenir ses honoraires [7]. On se souvient qu'à Téos les appointements que touchent sur le Trésor les professeurs de

1. Voir plus haut, p. 189.
2. GRÆFENHAN, *Gesch. der klass. Philologie*, I, p. 93.
3. [PLATON], *Rivaux*, p. 132 A.
4. PLUTARQUE, *Alcibiade*, 7.
5. ATHÉNÉE, XIII, pp. 603 E-604 B.
6. Cela faisait 19 fr. 60 : voir BÜCHSENSCHÜTZ, *Besitz und Erwerb im griech. Alterthume*, p. 560.
7. Voir plus haut, p. 96. — Cf. BÜCHSENSCHÜTZ, *op. c.*, p. 560. Au temps de Lucien, les sophistes, eux aussi, étaient payés tous les mois. (LUCIEN, *Hermotimos*, 80.)

littérature sont assez modestes : ils varient entre cinq et six cents drachmes [1]. Les leçons de musique, quand elles étaient données par un maître spécial, étaient payées plus cher : à Téos, le cithariste reçoit sept cents drachmes [2]. Le salaire du pédotribe s'élevait jusqu'à une mine versée d'avance et donnant droit à l'entrée dans la palestre pendant une période que nous ne saurions déterminer [3]. Ce chiffre ne surprendra pas, si l'on songe que le pédotribe était tenu à des dépenses dont ses collègues étaient exempts : c'est lui qui fournissait, selon toute vraisemblance, les javelots, les pioches, le sable, l'huile [4]; il entretenait des maîtres subalternes, des joueurs de flûte. L'hoplomaque, à Téos, est moins payé que les autres, mais son enseignement dure aussi moins longtemps : la cité l'autorise à n'enseigner, s'il veut, que deux mois dans l'année [5].

Il ne faut pas confondre avec ces maîtres modestes, qui n'arrivaient qu'à vivre honorablement de leur profession, les sophistes et les rhéteurs. Ceux-là amassaient des fortunes. On sait que c'était là un des griefs de Socrate, qui leur reprochait de vendre la sagesse et traitait de royaux les présents qu'ils se faisaient offrir partout où ils passaient [6]. De riches Athéniens leur prodiguaient, en effet, l'argent et les cadeaux : l'opulent Callias, nous dit Platon, dépensa pour eux plus que tous ses concitoyens ensemble [7]. Aussi, étaient-ce les grandes familles qu'ils recherchaient de préférence, soit à Athènes, soit au dehors. On connaît les relations de Protagoras avec ce même Callias [8], celles de Gorgias avec les Aleuades de Larisse [9]. Ces séjours auprès de gens disposés, pour les satisfaire, à tous les sacrifices, ces leçons données à une aristocratie passionnée pour la science, leur procuraient de gros profits. Socrate affirme qu'à ce métier Gorgias a plus gagné que Phidias et dix autres sculpteurs à faire des

1. Voir plus haut, p. 20.
2. Voir même page. — [PLATON], *Éryxias*, p. 402 D, se borne à nous apprendre que le cithariste était payé, sans préciser le chiffre de ce qu'il gagnait. — Cf., pour les professeurs de flûte et de dessin, ID., *Théagès*, p. 126 D-E.
3. ATHÉNÉE, XIII, p. 584 C. — La mine représentait 98 fr. 20.
4. Les pioches appartenaient certainement à la palestre, et non aux jeunes gens qui s'y exerçaient : voir HYPÉRIDE, *Contre Démosthène*, 22, éd. Blass.
5. Voir plus haut, p. 21, note 2.
6. PLATON, *Phèdre*, p. 266 C. — Voir, sur ces présents, qui étaient devenus une habitude au IVe siècle, ATHÉNÉE, X, p. 437 D.
7. PLATON, *Apologie*, p. 20 A. — Cf. XÉNOPHON, *Banquet*, I, 5. Voir un spirituel portrait de ce personnage dans MONCEAUX, *les Proxénies grecques*, pp. 136 sqq.
8. PLATON, *Protagoras*, p. 311 A.
9. ID., *Ménon*, p. 70 B.

statues [1]. On ne peut d'ailleurs se fier aux témoignages anciens pour le chiffre des salaires qu'exigeaient ces avides professeurs. Protagoras, qui le premier se fit payer, aurait demandé pour un cours complet, embrassant toutes les matières qui étaient de sa compétence, la somme de cent mines. Les mêmes honoraires auraient été réclamés par Gorgias. D'autres se contentaient d'une plus modique rémunération : Événos de Paros enseignait pour cinq mines. On ne donnait que cinquante drachmes pour suivre le cours de grammaire de Prodicos. Le même Prodicos faisait des leçons à une drachme, une drachme et demie, deux et quatre drachmes. Ce qui paraît évident, c'est qu'à une grande douceur de mœurs et à d'aimables manières s'alliait, chez les sophistes, un faste qui n'allait pas sans une certaine prodigalité. Hippias et Gorgias aimaient à se montrer en robe de pourpre [2]. C'étaient, de toute façon, des personnages considérables, que les anciens eux-mêmes n'ont jamais assimilés aux maîtres beaucoup plus humbles qui instruisaient la jeunesse jusqu'à l'âge de l'éphébie.

II

Méthodes d'enseignement.

Sur ce côté de l'éducation athénienne aucun texte ne nous éclaire, en ce sens qu'aucun ne nous dit si l'enseignement, à l'époque qui nous occupe, était envisagé par les maîtres d'une façon théorique, *ils* se réglaient, en le donnant, sur certains principes, considérés. comme les meilleurs à suivre pour faire pénétrer dans l'esprit de l'enfant les connaissances dont on voulait l'orner. Il est cependant possible de se faire une idée de la méthode générale employée par certains professeurs, tels que le grammatiste et le cithariste. Reportons-nous au tableau que nous avons tracé de l'éducation littéraire et musicale, et nous verrons qu'il s'en dégage quelques indications précises sur la pédagogie des maîtres de littérature et de musique.

Pour apprendre à l'écolier ses lettres, le professeur lui en montre la forme et lui en dit le nom : l'élève s'exerce ensuite à les recon-

1. Platon, *Ménon*, p. 91 D.
2. Voir, pour tous ces détails, Büchsenschütz, *op. c.*, pp. 562 sqq. ; — Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3e éd., I, pp. 154 sqq. ; — Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, II, p. 462, note 3, p. 463, note 1, p. 464, note 1, p. 468, note 1, p. 470, note 2, p. 477, note 1.

naître. Faut-il écrire, le grammatiste dessine sur la cire des caractères dont l'enfant devra suivre exactement le tracé. Faut-il apprendre par cœur un morceau de poésie, le maître le débite phrase par phrase, vers par vers, et l'élève répète ce qu'il entend, jusqu'à ce qu'il possède le morceau tout entier. S'agit-il d'arithmétique, le professeur chante par fragment la table de multiplication, et les écoliers redisent après lui ce chant monotone. Même manière de procéder chez le cithariste : qu'il faille jouer de la flûte ou de la lyre, se servir ou non du plectron, le maître exécute un air que l'élève reproduit. Tout cela donne l'idée d'une méthode très simple, qui consiste à *seriner* l'enfant, à ne compter que sur sa mémoire, sans rien ou presque rien demander à sa réflexion. L'écolier n'apprend que ce qu'il entend de la bouche de son professeur; il s'instruit à l'école même, sans que, dans les intervalles des leçons, son intelligence soit obligée au moindre effort pour s'assimiler les connaissances rapportées de chez le maître.

Nous saisissons ici un des procédés les plus remarquables de la pédagogie des Athéniens, car telle était la manière dont se donnait, semble-t-il, non seulement l'instruction élémentaire, mais cette instruction plus relevée qui se continuait jusqu'à dix-huit ans. C'était à l'école, et là seulement, que se faisaient les études. Point de travaux en dehors de la classe, point de devoirs à faire, de leçons à apprendre, par suite, point de fatigue pour les jeunes esprits. Une fois hors de l'école, l'enfant est libre. Il en résulte que le maître doit faire tous ses efforts pour tirer le meilleur parti possible du temps qu'il passe auprès de lui. Aussi paye-t-il de sa personne, le dirigeant, le reprenant, lui adressant tantôt des reproches, tantôt des éloges. L'enseignement est vivant. Un des inconvénients de la flûte, aux yeux d'Aristote, est qu'elle empêche de parler : quand elle n'aurait pas d'autre défaut, celui-là seul la rendrait impropre à l'éducation [1]. En effet, le cithariste qui enseigne à jouer de la lyre peut, tout en touchant les cordes de son instrument, parler à l'écolier qui l'écoute; au contraire, le professeur de flûte doit, pour donner à l'enfant les explications nécessaires, interrompre son jeu : c'est là une évidente incommodité. Rien ne montre mieux que cette observation le rôle que les Grecs assignaient au professeur, dans lequel il fallait que l'élève

1. Aristote, *Politique*, V (VIII), 6, 5.

trouvât un guide toujours présent, un conseiller toujours attentif et prêt à le servir.

Nous avons admis qu'à l'époque classique chaque écolier venait tour à tour prendre sa leçon avec le maître [1]. Bien que, sur les vases peints, il eût été impossible de représenter plusieurs élèves groupés ensemble, un pareil tableau ayant demandé une connaissance et une application des lois de la perspective alors inconnues des peintres de vases, la façon dont le professeur enseigne, en ne s'adressant jamais qu'à un seul écolier, est bien faite, à ce qu'il semble, pour confirmer cette hypothèse. Les tabourets mobiles, qui servaient de sièges aux enfants, constituent en sa faveur un nouvel argument. Nous avons, enfin, l'exemple du pédotribe, qui s'occupait individuellement de chacun des jeunes gens réunis dans la palestre, allant de l'un à l'autre, ou d'un groupe à l'autre, pour donner ses conseils [2]. Je croirais sans peine qu'à l'école les choses se passaient de même. Le maître prenait successivement chaque enfant et lui donnait une courte leçon, pendant laquelle les autres travaillaient de leur côté. Parfois, cependant, la leçon pouvait devenir collective, par exemple, quand il s'agissait de réciter la table de multiplication ou de répéter en détail un morceau poétique. Rien n'empêche de supposer que, dans ce cas, plusieurs élèves se réunissaient autour du professeur et reprenaient ensemble ce qu'il avait dit.

Un point mérite d'être noté dans la pédagogie athénienne, c'est précisément cet usage de faire beaucoup apprendre par cœur. Peut-être les écoliers ne comprenaient-ils pas toujours ce qu'ils apprenaient. Quel est l'enfant qui comprend d'un bout à l'autre une fable de La Fontaine? Mais c'est une erreur de croire que, pour instruire, il faut toujours raisonner et qu'on ne doit enseigner aux enfants que ce qu'ils sont à même de saisir : il est nécessaire aussi qu'ils emmagasinent des connaissances et des idées dont ils tireront parti plus tard. C'est la méthode que pratiquaient les Athéniens [3]. Les poésies que, jeunes encore, ils s'étaient mises dans la mémoire leur revenaient dans l'âge mûr; ils les goûtaient alors mieux qu'ils n'avaient fait jadis; ils en apercevaient le sens profond, et c'était pour eux un précieux avantage

1. Voir plus haut, p. 104.
2. Voir p. 207.
3. Sur l'emploi de la même méthode à Rome, voir JULLIEN, *les Professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*, p. 253.

que d'avoir sous la main cette bibliothèque toujours présente, surtout en un temps où les livres étaient rares et où la littérature de bien des gens se réduisait à leurs souvenirs d'école. Ces vers appris dans les jeunes années, ils se les rappelaient même au milieu de leurs fêtes. J'ai dit un mot des banquets et des chansons qui leur servaient d'accompagnement [1]. Certes, ces réunions n'étaient pas toutes d'un irréprochable atticisme. Les Athéniens ont connu, non seulement la gaîté vive et bruyante, mais les excès, l'orgie : leurs peintres de vases, qui ont tout représenté, nous font voir, mêlés à des hétaïres, des buveurs intempérants de la bouche desquels s'échappe toute autre chose que des paroles d'amour [2]. Mais on savait aussi, dans ces assemblées, observer une certaine retenue; on y chantait des choses graves. D'après le polygraphe Hermippos de Smyrne, cité par Athénée, on y disait sur un vieil air les lois de Charondas [3]. Peut-être était-ce une réminiscence de l'école. Nous savons que les Crétois faisaient chanter à leurs enfants les lois nationales, pour les en pénétrer dès le jeune âge et leur ôter le recours de l'ignorance, si plus tard ils les violaient [4]. Une coupe de Tanagra, qui remonte aux premiers temps de la peinture à figures rouges, fournit un curieux exemple de la persistance de ces souvenirs scolaires. On y distingue un personnage barbu, couronné de lierre et accoudé sur un lit. Dans le champ est suspendue une de ces corbeilles à pain ornées de houpettes, comme on en voit si fréquemment dans les scènes de banquet. L'homme chante en s'accompagnant avec des crotales qu'il agite de la main gauche, tandis que de la droite il caresse un lièvre. De ses lèvres entr'ouvertes sortent ces mots : « O le plus beau des adolescents! » M. Kœhler en a le premier expliqué le sens. Ils forment le début de ce distique de Théognis : « O le plus beau des adolescents et le plus aimable de tous, arrête et prête l'oreille à ces quelques vers [5] ». Le peintre ignorant a donné à la scène un carac-

1. Voir plus haut, p. 182.
2. H. Blümner, *Leben und Sitten der Griechen*, II, p. 59; Duruy, *Histoire des Grecs*, nouv. éd., II, p. 529. — Cf. une scène analogue dans Noel des Vergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, pl. 11. Si l'on veut avoir une idée de l'extrême liberté qui régnait parfois dans les banquets, il faut considérer la belle coupe du ve siècle publiée par M. Michaelis, *Arch. Zeitung*, XXVIII, pl. 39. Peu de peintures de ce genre offrent un pareil réalisme.
3. Athénée, XIV, p. 619 B.
4. Elien, *Hist. variées*, II, 39.
5. Théognis, 1365-1366, dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk, 4e éd., II. — Voir Kœhler, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IX, pp. 1 sqq., pl. 1.

tère érotique [1], prenant ces paroles recueillies au hasard pour le commencement d'une déclaration d'amour. Mais dans Théognis, c'est de morale, et non d'amour, qu'il est question. Les Athéniens ne reculaient pas devant le sérieux de ces maximes qui leur rappelaient leur jeunesse, et volontiers ils les mêlaient dans leurs festins à la poésie légère, qui en était l'habituel ornement.

Il serait intéressant de savoir comment se partageait la journée de l'enfant, quand il se rendait chez ses divers professeurs. Voici, d'après le Pseudo-Lucien, quel était l'emploi de son temps : le matin, de bonne heure, leçon de littérature ou de musique; ensuite, équitation et exercices militaires; vers le milieu du jour, gymnastique dans la palestre, bain et repas; dans l'après-midi, de nouveau littérature, particulièrement, lecture des poètes [2]. Ce programme, par malheur, est d'une époque très postérieure à celle que nous étudions : tout en contenant peut-être des indications qui s'y rapportent, il ne peut donc nous être d'un grand secours. Une épigramme de l'*Anthologie* fait allusion à six heures de travail par jour [3]. M. Grasberger croit, d'autre part, pouvoir établir qu'en règle générale l'enfant allait le matin chez le grammatiste et le cithariste, dans la journée, chez le pédotribe [4]. Ce qui est certain, c'est que les écoles, quelles qu'elles fussent, ouvraient avec le soleil. Nous en sommes informés par Eschine, qui rappelle à ce sujet les mesures de Solon [5]. Platon, copiant sans doute la réalité, veut de même que, dans sa cité, les jeunes gens se rendent de bon matin chez leurs différents maîtres [6]. Il faut donc admettre que, dès qu'il était levé, l'écolier d'Athènes allait à ses leçons. Quant à savoir exactement de quelle manière son temps se trouvait distribué, nous devons y renoncer. Il est probable que les Athéniens ne portaient pas dans l'organisation des travaux scolaires la minutieuse rigueur que les habitudes de la vie moderne et nos vastes programmes d'études nous obligent à y porter. L'école, d'ailleurs, n'était pas une prison; on y entrait, on en sortait comme on voulait. C'était, au temps de Socrate, en dépit des prescriptions

1. Comme l'indique nettement la présence du lièvre, symbole amoureux.
2. [Lucien], *Amours*, 44-45. — Cf. Lucien, *Sur le parasite*, 61, où nous voyons que les enfants allaient à l'école avant et après le repas de midi.
3. *Anthol. palat.*, X, 43.
4. Grasberger, *Erziehung und Unterricht*, II, p. 248.
5. Eschine, *Contre Timarque*, 10.
6. Platon, *Lois*, VII, p. 808 C-D.

soloniennes, un lieu ouvert à tous et que fréquentaient des hommes de tout âge [1]. Les enfants allaient et venaient parmi les causeurs, qui ne troublaient ni leur travail ni l'enseignement du maître. Leur leçon prise, ils partaient ou continuaient à étudier en compagnie de leurs camarades, sans être tenus de consacrer tant d'heures à la gymnastique, tant à la musique, tant à la littérature. La répartition se faisait d'elle-même et par la force des choses. Il régnait en tout cela une aimable liberté.

Quant aux vacances proprement dites, elles n'existaient pas. Il n'y avait pas une saison déterminée pendant laquelle les exercices se trouvaient interrompus. Les esprits, n'étant point accablés par les études, n'éprouvaient pas le besoin de se détendre comme après un labeur continu et excessif. Les jours de fête qui remplissaient l'année suffisaient amplement à leur donner ces moments de relâche qu'Aristote juge si nécessaires [2].

Il reste à nous demander quels étaient les rapports des maîtres avec leurs élèves. La peinture qu'en font certains auteurs est assez sombre. On connaît le tableau que trace l'*Axiochos*. Tous ceux qui ont affaire à l'écolier, pédagogues, grammatistes, pédotribes, critiques, géomètres, professeurs d'art militaire, y sont représentés le tyrannisant à l'envi; même éphèbe, les coups ne lui sont pas épargnés, en sorte que depuis la septième année jusqu'à l'âge d'homme, sa vie est une continuelle misère [3]. Le fragment de Télès, conservé par Stobée, n'est pas moins pessimiste : il n'y est question que de brutalités et d'une surveillance de tous les instants [4]. Les écrivains de basse époque, comme le rhéteur Libanius, nous parlent de l'effroi qu'inspirent aux jeunes gens les écoles et les palestres [5]. Lucien nous montre des enfants pleurant en sortant de chez leurs maîtres [6]. Faut-il ajouter foi à tous ces témoignages? Quelques-uns portent la marque d'une évidente exagération : nous ne saurions, par exemple, accepter sans

1. J'ai parlé plus haut, pp. 233 sqq., des réunions dans la palestre. — Voir, pour ce qui concerne l'école, [PLATON], *Rivaux*, p. 132 A.
2. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, IV, 14, 11. — Cf. ID., *Politique*, V (VIII), 4, 2. Voir, sur ces questions, GRASBERGER, *op. c.*, II, pp. 139 sqq., pp. 250 sqq.
3. [PLATON], *Axiochos*, pp. 366 D-367 A.
4. STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72.
5. Voir les passages cités en note par M. GRASBERGER, *op. c.*, II, pp. 98 sqq. Le chapitre tout entier (pp. 72-117) est d'ailleurs consacré à l'étude des rapports entre maîtres et élèves.
6. LUCIEN, *Sur le parasite*, 13.

réserve ceux de Télès et de l'auteur de l'*Axiochos*. Leur triste résumé des tribulations scolaires ne prouve pas plus contre l'éducation que le morceau célèbre d'Antiphon le sophiste ne prouve contre le mariage. Tout n'est cependant pas faux dans ces déclamations. Ni les Athéniens, ni les anciens en général n'ont pratiqué avec les enfants cette douceur toute moderne ou, pour mieux dire, toute contemporaine, naturelle conséquence d'une pédagogie raffinée. Le cithariste les frappait quand ils chantaient mal [1]. Il leur arrivait aussi de sentir la rude main du grammatiste ou la baguette du pédotribe, s'abattant sur leur dos nu. L'éducation, pour Aristote, est chose sérieuse, et l'on y doit mêler la peine au plaisir [2]. Les Athéniens appliquaient cette maxime, et elle valait mieux que le précepte de Platon, qu'il faut apprendre en se jouant [3]; sans philosopher sur ce sujet, ils sentaient d'instinct que l'effort est salutaire, qu'il relève l'enfant à ses propres yeux et que ce qu'il y a, pour lui, de plus doux dans ses succès, c'est le sentiment de ce qu'ils lui ont coûté.

Tout porte à croire, d'ailleurs, que cette sévérité n'assombrissait pas l'écolier. Respectait-il beaucoup ses professeurs? On n'oserait l'affirmer. Le respect n'est pas une qualité grecque. Les soldats athéniens ne respectaient guère leurs généraux [4]. De nos jours encore, un des traits les plus saillants du caractère hellénique est la passion de l'égalité : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les couvents grecs de l'Athos et de voir la familiarité avec laquelle les plus jeunes néophytes y traitent les moines les plus vénérables. Mais on doit supposer qu'entre maîtres et élèves régnait une sorte de bienveillance mutuelle et que les jeunes gens, en général, aimaient ces sages précepteurs qui s'entendaient si bien à allier deux choses en apparence inconciliables, la discipline et la liberté. L'école et la palestre n'offraient-elles pas, du reste, plus d'un plaisir? N'y avait-il pas chez le grammatiste bien des moments pour le jeu ou la causerie? Nous en voyons la preuve dans ces deux élèves qui agitent ensemble, à l'école même, un problème d'astronomie. La palestre surtout, où le repos et les exercices n'étaient gênés par aucune règle, où, plus qu'ailleurs, on suivait

1. ARISTOPHANE, *Nuées*, 972.
2. Μετὰ λύπης... ἡ μάθησις, ARISTOTE, *Politique*, V (VIII), 4, 4. — Cf. ID., *Ethique à Nicomaque*, X, 1, 1.
3. Voir plus haut, p. 83. — Cf. *Lois*, VII, p. 820 D.
4. HAUVETTE-BESNAULT, *les Stratèges athéniens*, p. 104.

son caprice, où l'on passait du disque au javelot, du bain à la conversation sans être contrarié par la présence importune d'un maître, était plutôt un lieu de récréation que d'étude. N'était-ce pas là aussi que se célébraient les fêtes d'Hermès? Ces solennités, qui n'allaient pas sans quelque pompe agréable aux regards, rendaient chère au jeune homme la maison du pédotribe. Ainsi, malgré les ombres qui s'y rencontraient, s'écoulaient gaiement ses années d'écolier, laissant après elles, avec quelques impressions pénibles, beaucoup d'aimables souvenirs.

CHAPITRE VII

ÉDUCATION EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Les leçons de ses maîtres n'étaient pas seules à former le jeune Athénien. Le milieu où l'on vit, les idées, les habitudes dont on est entouré, exercent sur l'esprit une influence d'autant plus sûre qu'elle échappe et qu'on ne cherche point à en combattre les effets; l'enfant surtout y est sensible, parce que tout le frappe et que, n'étant pas encore occupé par les mille soins de la vie, il se livre sans résistance à ses impressions. L'écolier d'Athènes n'échappait pas à cette règle. A côté des connaissances qu'il rapportait de l'école, il y en avait d'autres qui, sans être l'objet d'aucun enseignement, contribuaient à son éducation. Ce serait être incomplet que de n'en pas tenir compte.

I

Éducation religieuse.

Il n'existait pas à Athènes d'enseignement religieux au sens où nous l'entendons. C'est une conception toute moderne que celle d'une religion formant une science à part. La religion grecque n'avait pas ce caractère : elle était intimement mêlée à la vie et s'y offrait à chaque instant sous les aspects les plus variés; on l'apprenait dans la littérature, dans les superstitions de la mer et des champs, dans les pratiques du culte domestique, dans le spectacle des fêtes de la cité. Il était impossible de faire un pas sans la rencontrer; elle présidait aux moindres actes comme aux plus solennels; dans la maladie, on y avait recours; la naissance, le mariage, les funérailles, ne pouvaient s'en

passer. Le voyageur, avant de partir, le marchand, avant d'entamer une affaire, priaient les dieux; les traités, les conventions entre États se faisaient avec leur aide et comme en leur présence; les délibérations des assemblées populaires avaient lieu sous leur invocation [1]. Dans ces conditions, l'enfant s'accoutumait de bonne heure à les connaître. Nous avons vu que, dès l'âge le plus tendre, les récits que lui faisaient sa mère et sa nourrice lui en donnaient une première idée; plus tard, ces vagues notions étaient complétées par la lecture des poètes. Mais, ce qui, plus que tout le reste, les précisait et les fixait dans sa mémoire, c'était la part que lui-même prenait aux cérémonies religieuses.

Toutes les cités grecques associaient les enfants à certains actes du culte public. Il semblait que leur grâce en rehaussât l'éclat. C'est ainsi qu'à Stratonicée, en Carie, lors de la fête de Zeus Panémérios, des enfants de race noble étaient désignés pour chanter un hymme en l'honneur du dieu. Nous possédons le décret qui institue cet usage [2] : il y est dit que trente enfants seront choisis dans les meilleures familles et que, pour apprendre le chant sacré, ils se rendront chaque jour, sous la conduite du pédonome et des gardiens publics de la jeunesse, dans la salle où le Conseil tient ses séances; là, vêtus de blanc et couronnés d'olivier, avec un rameau d'olivier dans la main, ils s'exerceront en présence du cithariste et du héraut. Ces jeunes chanteurs demeureront au service du dieu tant qu'ils ne seront point éphèbes. Si l'un d'eux entre dans le collège éphébique ou s'il vient à mourir, les gardiens de la jeunesse et le pédonome en aviseront les citoyens par une affiche, et d'autres se présenteront pour occuper sa place, afin que le dieu puisse toujours compter sur les mêmes honneurs. Le décret, d'ailleurs, prévoit le cas où quelque obstacle empêcherait tel enfant de se joindre à ses camarades : il en sera dispensé s'il est malade ou s'il est affligé d'un deuil de famille [3]. Il n'y a que l'épigraphie grecque pour s'étendre ainsi complaisamment sur les détails et nous faire pénétrer dans les sentiments intimes de tout un peuple. Les magistrats, en revanche, sont menacés de peines sévères, si quelque

1. Ces usages sont connus, je n'y insiste pas. Voir Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, pp. 257 sqq.; — Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 250 sqq.; — P. Girard, *Antiquités politiques et religieuses d'Athènes*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, VII, pp. 608 sqq.

2. *C. I. G.*, 2715.

3. Οἰκείῳ πένθει (sic).

négligence se produit par leur faute : les archontes et le pédonome pourront se voir intenter une action d'impiété; les gardiens de la jeunesse seront punis de la prison. Le même règlement est applicable à la fête d'Hécate, où des enfants doivent également chanter un hymne solennel.

Une cérémonie analogue nous est révélée par une inscription de Téos. Il s'agit d'instituer un culte public en l'honneur d'Apollonis, femme d'Attale Ier, roi de Pergame : parmi les rites imaginés pour la célébrer, se trouve un hymne que chanteront les enfants libres autour de son autel [1]. A Lampsaque, où Asclépios était l'objet d'une vénération particulière, nous ignorons si les jeunes gens jouaient un rôle dans ses fêtes, mais nous savons qu'elles étaient pour eux l'occasion de congés qui leur permettaient de prendre part à toutes les réjouissances de la cité [2].

Chez les Athéniens, les enfants figuraient de même dans beaucoup de solennités religieuses. On a vu la manière dont ils fêtaient les Choës, les uns, les plus petits, y assistant du haut des chars, dans les bras de leurs mères, les autres allant porter sur l'autel d'Eurysacès des fleurs et des couronnes [3]. On a vu également que, dans plusieurs fêtes, il y avait des chœurs d'enfants [4]. Aux Dionysies urbaines, outre les chœurs cycliques qu'ils chantaient au théâtre, les enfants faisaient entendre un hymne en l'honneur de Dionysos. La statue du dieu, l'antique statue de bois apportée d'Éleuthères, était conduite du temple situé au sud-est de l'Acropole, où elle séjournait habituellement, jusqu'à un sanctuaire voisin de l'Académie; là, en présence du peuple tout entier, prêtres, magistrats, citoyens, un sacrifice était offert, après lequel les enfants entonnaient l'hymne saint [5]. Le troisième jour des Apaturies, qui était celui où les pères présentaient leurs nouveau-nés aux membres de la phratrie, les enfants plus âgés se livraient entre eux, en présence des phratères, à un concours de récitation poétique; ils y disaient des vers empruntés à divers poètes, tant anciens que modernes, et y recevaient des récompenses [6]. Aux Oschophories, des

1. Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 88. — Cf. Dittenberger, *Sylloge inscr. græcarum*, 234.
2. *C. I. G.*, 3641 *b*, ll. 17-18.
3. Voir plus haut, pp. 95-96.
4. Voir p. 176.
5. Foucart, *Sur l'authenticité de la loi d'Évégoros* (*Rev. de philologie*, I, pp. 175 sqq.)
6. Platon, *Timée*, p. 21 B. — Cf. A. Mommsen, *Heortologie*, p. 310; G. Gilbert, *Handbuch der griech. Staatsalterthümer*, I, pp. 184 sqq.

jeunes gens choisis dans les plus nobles familles figuraient les victimes jadis envoyées par les Athéniens au Minotaure; portant des rameaux de vigne, ils se rendaient en procession d'Athènes à Phalère et de Phalère à Athènes, fêtant ainsi la victoire de Thésée et son heureux retour de Crète. Des femmes, qui étaient censées être leurs mères, leur servaient à manger dans des corbeilles, pendant que des enfants les assistaient dans cet acte symbolique, qui rappelait la joie des mères athéniennes à la vue de leurs fils, miraculeusement sauvés par Thésée de la dent du monstre [1]. Aux Panathénées, de jeunes garçons accompagnaient de leurs chants la veillée sacrée qui précédait le principal jour de la fête [2]. Aux Éleusinies, la tradition voulait qu'on désignât un enfant noble, fille ou garçon, pour recevoir, au nom de l'État, l'initiation du premier degré. Cet *initié de l'autel*, comme on l'appelait, était entouré d'honneurs et jouait dans les cérémonies éleusiniennes un rôle important [3].

L'enfant avait ainsi plus d'une occasion de s'instruire des choses de la religion. Toutes ces solennités auxquelles il était mêlé le renseignaient sur les dieux, en même temps qu'elles lui traçaient de ses devoirs envers eux la plus agréable image. Isocrate, rappelant les nombreuses fêtes dont était semée l'année athénienne, y voit pour Athènes un sujet de gloire et une preuve de supériorité sur les autres cités : tandis qu'ailleurs, en effet, les solennités publiques se suivent à de longs intervalles et durent peu, chez les Athéniens, elles sont fréquentes et se prolongent pendant plusieurs jours, de sorte qu'on peut dire que la vie d'Athènes est une fête perpétuelle, dont l'enchantement attire et retient les étrangers [4]. Oui, certes, les étrangers goûtaient ces pieuses magnificences, mais les Athéniens étaient les premiers à en jouir et, plus encore qu'eux-mêmes, leurs enfants y trouvaient une source de plaisirs sans cesse renouvelés. C'était pour eux surtout que l'année était une fête ininterrompue, soit qu'ils fussent acteurs dans ces publiques réjouissances, soit qu'il leur suffît de contempler ces processions, ces cavalcades, toute cette pompe pour laquelle le peuple d'Athènes montrait une telle passion et sans laquelle il ne concevait pas la piété.

1. A. Mommsen, *op. c.*, pp. 271 sqq. — Jules Girard, dans Saglio, *Dictionnaire*, au mot Dionysia, pp. 234-235.
2. A. Mommsen, *op. c.*, p. 170.
3. Id., *ibid.*, p. 239. — Cf. Fr. Lenormant, *Gazette arch.*, 1875, pp. 13 sqq., pl. 3.
4. Isocrate, *Panégyrique*, 46. — Cf. Aristophane, *Nuées*, 302 sqq.

Il faut joindre à ces cérémonies les pratiques plus modestes du culte privé. L'enfant athénien est témoin de tous les rites qui s'accomplissent dans la maison; il accompagne son père aux fêtes du dème [1]; il s'associe à sa famille pour conjurer la colère des dieux ou les remercier de quelque bienfait. Sur les bas-reliefs votifs, on le voit représenté enveloppé de son manteau, tandis que son père, la main droite levée en signe d'adoration, adresse à la divinité ses vœux ou ses actions de grâces [2]. Dans ces spectacles, il se pénètre de ses obligations, sans qu'aucun enseignement soit nécessaire pour les lui apprendre; formé par ces exemples, il saura plus tard observer les prescriptions religieuses et transmettre aux siens cette même tradition d'obéissance et de respect.

II

Éducation intellectuelle et morale.

Ce qui aidait encore à façonner l'âme de l'enfant, c'étaient certains principes de morale qui lui étaient inculqués de bonne heure et qu'au besoin ses parents, ses professeurs, son pédagogue, se chargeaient de lui rappeler [3]. Ainsi, dès le moment où il fréquentait les écoles, on lui demandait de se montrer partout réservé, timide même : la timidité était, par excellence, aux yeux des Athéniens, la qualité qui sied à la jeunesse [4]. J'ai parlé plus haut de quelques menues règles de bienséance que son pédagogue avait le devoir de lui faire observer [5]. D'autres encore lui étaient imposées. On exigeait, par exemple, qu'en présence des grandes personnes il gardât le silence [6]; s'il parlait, ce n'était que pour répondre; encore, le faisait-il sur un ton discret : parler haut était chez tout le monde, mais particulièrement chez les jeunes gens, le signe d'une mauvaise éducation [7]. A l'école, à la palestre, l'enfant était tenu de toujours conserver une attitude

1. Platon, *Lachès*, p. 187 D-E.
2. P. Girard, *l'Asclépieion d'Athènes*, p. 113, pl. 4.
3. Platon, *République*, VII, p. 538 C : Ἔστι που ἡμῖν δόγματα ἐκ παίδων περὶ δικαίων καὶ καλῶν, ἐν οἷς ἐκτεθράμμεθα..., πειθαρχοῦντές τε καὶ τιμῶντες αὐτά.
4. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IV, 15, 3.
5. Voir page 117.
6. Aristophane, *Nuées*, 963. — Cf. Platon, *République*, IV, p. 425 A.
7. Platon, *Charmide*, p. 159 B. — Démosthène, *Contre Stéphanos* I, 77; Id., *Contre Pantainétos*, 52. — Théophraste, *Caractères*, 4.

décente [1]. Il devait, pour s'y rendre, marcher modestement, sans regarder personne en face [2]; y allait-il avec des camarades, tous, vêtus d'un simple manteau, malgré le froid et la neige, s'avançaient en bon ordre par la ville [3]. L'accès de l'agora, rendez-vous des passions et des fourberies de toute nature, lui était interdit [4]. Il ne devait pas non plus paraître dans les tribunaux [5]; son devoir, en un mot, était de fuir les foules, où les mauvais exemples et les conversations licencieuses risquaient de blesser ses yeux et ses oreilles. Pour se distraire, n'avait-il pas la palestre et, s'il était éphèbe, les grands gymnases publics? Il pouvait à loisir, parcourant l'Académie, se promener à l'ombre des oliviers sacrés en compagnie de quelque honnête condisciple, les cheveux ceints de roseau blanc, à l'époque printanière où la campagne reprend sa verte parure et où le platane « mêle ses doux bruissements à ceux de l'ormeau [6] ».

Tel était l'idéal qu'on se faisait à Athènes de la conduite du jeune homme. Si l'on ajoute qu'il devait honorer ses parents, témoigner aux vieillards une respectueuse déférence [7], on aura le tableau à peu près complet des vertus que l'opinion, la tradition, l'usage, s'accordaient à exiger de lui. C'est cet ensemble de qualités charmantes qui formait ce que les Grecs appelaient d'un nom intraduisible, la σωφροσύνη. Modération, pudeur, réserve dans les propos comme dans les actes, tenue discrète, sentiment délicat des convenances, avec cela, zèle, activité, obéissance ponctuelle à tous les devoirs, voilà ce que cache ce mot, par lequel on désignait la perfection morale qu'il fallait que les jeunes gens eussent toujours devant les yeux.

Il faut songer aussi que l'école n'était pas le seul endroit où l'on apprît quelque chose, que le simple fait de vivre dans une société restreinte, où le moindre événement était connu et commenté, développait singulièrement les intelligences. Les hommes faits eux-mêmes subissaient cette influence : ils s'instruisaient par la conversation, par ce continuel échange de vues et de sentiments qui avait lieu sous

1. Aristophane, *Nuées*, 966, 975 sqq.
2. Plutarque, *Que la vertu peut s'enseigner*, 2. — [Lucien], *Amours*, 44.
3. Aristophane, *Nuées*, 964-965. — Cf. Platon, *Charmide*, p. 159 B.
4. Xénophon, *Mémorables*, IV, 2, 1. — Isocrate, *Aréopagitique*, 48.
5. Isée, *Sur l'héritage de Cléonymos*, 1.
6. Aristophane, *Nuées*, 1005 sqq.
7. Id., *ibid.*, 993-994. — Platon, *Lois*, IX, p. 879 C. — Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IX, 2, 9. — Lycurgue, *Contre Léocrate*, 15. — Diogène Laerce, V, 82.

les portiques et dans les gymnases, où l'on passait des heures à causer. Les Athéniens, en cela, ressemblaient quelque peu à nos Français du XVII[e] siècle, qui savaient beaucoup sans avoir beaucoup appris, dont l'éducation se faisait moins dans les livres que dans les salons, qui s'y formaient le jugement et y acquéraient des connaissances qui, pour n'être point le fruit de longues méditations, n'en étaient pas moins solides [1]. Chez ce peuple attentif aux choses de l'esprit, à qui l'art, quelque aspect qu'il revêtît, procurait de vives jouissances, les nouveautés littéraires particulièrement excitaient une grande curiosité. Nous ignorons l'accueil qui fut fait à Gorgias quand il vint à Athènes comme ambassadeur des Léontins, mais tout porte à penser que cette éloquence fleurie qui, pour la première fois, se produisait en public, ces expressions rares, ces périodes déjà savantes, qu'enfin toute cette belle rhétorique appliquée aux affaires fut l'objet de plus d'une réflexion de la part de ceux qui l'avaient vue à l'œuvre, soit dans le Conseil, soit à l'assemblée. Il est certain également que les grands procès comme ceux de l'Ambassade et de la Couronne attiraient une affluence considérable; la gravité des intérêts engagés, le talent, la réputation des orateurs groupaient autour des juges une multitude anxieuse [2]. Les débats terminés, on en parlait; pendant longtemps, ils servaient de matière aux entretiens. L'enfant n'y demeurait point étranger : le bruit de ces causes célèbres arrivait à son oreille, et il en suivait avec passion les péripéties. Eschine, à la fin de son plaidoyer contre Timarque, nous montre les fils interrogeant leurs pères sur l'issue du procès : ne craignent-ils pas, en absolvant le coupable, d'avoir à leur répondre qu'ils ont porté à la morale un coup mortel [3]? Tout en faisant la part de l'exagération oratoire, on comprend qu'un personnage aussi connu que Timarque, poursuivi pour les crimes dont Eschine l'accuse, n'ait pu paraître en justice à l'insu des jeunes gens, et que les plus âgés, tout au moins, aient attendu

1. Molière a peint ces mœurs en termes charmants dans *la Critique de l'École des femmes*, scène VII : « Sachez, s'il vous plait, monsieur Lysidas, que les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres;... que la grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour;... qu'il n'y a point de lieu où les décisions soient si justes; et, sans mettre en ligne de compte tous les gens savants qui y sont, que, *du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants* ». — Cf. BOISSIER, *Mme de Sévigné*, pp. 82 sqq.

2. ESCHINE, *Ambassade*, 5; ID., *Contre Ctésiphon*, 56.

3. ID., *Contre Timarque*, 186-187

avec impatience la décision du tribunal [1]. Il y avait de ces discours, prononcés devant les héliastes, qui prenaient le caractère d'un véritable enseignement destiné à la jeunesse : quand l'austère Lycurgue étalait devant tous la honte de Léocrate, c'était à elle surtout qu'il entendait s'adresser, et ses lieux communs sur la vertu et le patriotisme, ses citations pleines de préceptes, n'étaient pas autre chose que de grandes leçons à son usage. Lui-même trahit ce souci didactique quand, sur le point de conter la piété filiale de ce jeune homme qui a sauvé son père des laves de l'Etna, il commence ainsi son récit, en se tournant sans doute vers les plus jeunes de ses auditeurs : « Peut-être ce que je vais vous dire vous semblera-t-il tenir de la légende, mais il vous sied de l'entendre, jeunes gens [2] ». Les dangers que couraient les accusés illustres, les politiques en renom, poursuivis par la haine de leurs adversaires, troublaient profondément la jeunesse athénienne. On se souvient de Démosthène obtenant de son pédagogue d'être conduit au tribunal où va se décider le sort de Callistratos d'Aphidna [3] : si l'on ne peut regarder cette anecdote comme authentique, le trait de mœurs qu'elle révèle n'en est pas moins à noter. Dans une cité où les partis avaient tant de violence, leurs querelles ne pouvaient laisser la jeunesse indifférente, et l'on conçoit qu'elle y ait pris un vif intérêt.

Enfin, l'enfant s'instruisait au théâtre, car nous savons qu'il lui était ouvert. Des textes précis nous le font voir s'y rendant en compagnie de quelque membre de sa famille. Le conduisait-on à toute sorte de spectacles? Il assistait aux tragédies, le fait n'est pas douteux; si étrange que cela puisse paraître, il assistait aussi, semble-t-il, aux représentations comiques et riait à la vue du grotesque appareil de la comédie ancienne [4]. On devine, dans tous les cas, de quelle utilité étaient pour le développement de son esprit ces fêtes littéraires. Il apprenait encore, dans ces assemblées où, avant que les acteurs parussent sur la scène, le héraut proclamait les récompenses décernées par

1. Eschine nous apprend même (*Contre Timarque*, 117) qu'un grand nombre de jeunes Athéniens assistaient à l'audience : c'étaient probablement des éphèbes.

2. Lycurgue, *Contre Léocrate*, 95. Une pensée du même genre apparait chez Eschine, lorsque, dans son discours sur l'Ambassade, 180, il rappelle avec orgueil la leçon de morale qu'il a donnée à la jeunesse en dévoilant les turpitudes de Timarque.

3. Plutarque, *Démosthène*, 5.

4. Voir, sur cette question des enfants au théâtre, les documents réunis dans Hermann-Müller, *Griech. Bühnenalterthümer*, § 20, p. 292, note 1.

le peuple à ceux qu'il voulait honorer, comment sa patrie reconnaissait le mérite et quelle gloire il y avait à la servir. « Ne savez-vous pas, dit Eschine en terminant son discours contre Ctésiphon, que ce qui forme les jeunes gens, c'est moins la palestre, l'école et tous les lieux où l'on cultive leur intelligence, que les proclamations publiques du héraut [1] ? » Et il entend par là ces décrets lus au théâtre et contenant la mention des couronnes et des honneurs accordés aux citoyens qui avaient bien mérité de la république. Athènes passait pour porter dans ces faveurs plus de discernement que les autres cités : « Seuls d'entre les Grecs, dit l'orateur Lycurgue, vous savez, Athéniens, honorer les grands hommes. Ailleurs, sur les places publiques, vous verrez représentés des athlètes, ici, de grands généraux et ceux qui ont jadis donné la mort au tyran [2]. » Dans une société où l'exemple était si fort et où, volontiers, on tournait toute chose en enseignement, en leçon pour l'avenir, une pareille équité et la solennité des récompenses devaient nécessairement stimuler la jeunesse : c'était pour elle une école de civique émulation.

III

La vie en commun.

Le Grec est né sociable, et l'amitié, pour lui, est un bien précieux. Une gracieuse scolie qui se chantait dans les festins et qu'Athénée nous a transmise, énumérant les conditions de la félicité pour les mortels, place au premier rang la santé, au second, la beauté, au troisième, la richesse honnêtement acquise, au quatrième, enfin, l'amitié qu'on a quand on est jeune pour les jeunes gens de son âge [3]. Il semble que cette définition du bonheur soit athénienne, tant elle s'accorde avec les idées et les mœurs des Athéniens. Plus qu'ailleurs, en effet, on prise, à Athènes, et l'on cultive l'amitié; sans elle, point de plaisir : elle est le charme et la parure de la vie. On se souvient de la peinture qu'Aristophane fait des joies champêtres, dans l'abondance et dans la paix : « Est-il rien de plus agréable que de voir la terre ensemen-

1. ESCHINE, *Contre Ctésiphon*, 246.
2. LYCURGUE, *Contre Léocrate*, 51.
3. ATHÉNÉE, XV, p. 694 E. — PLATON (*Gorgias*, p. 451 E) fait allusion à ce petit morceau, mais en omettant l'idée qui le termine. — On sait quel prix les Épicuriens attachaient à l'amitié : voir C. MARTHA, *le Poème de Lucrèce*, 4e éd., p. 344.

cée et, tandis qu'un dieu l'arrose, de dire à quelque voisin : « Hé! Comarchidès, que ferions-nous bien à cette heure? Si nous buvions ensemble, puisque les dieux sont avec nous [1]? » Ces relations familières, si douces à tout âge, les enfants les connaissaient et elles étaient pour eux une source de vives jouissances. Chez le pédotribe surtout se formaient de ces tendres liaisons qui suivaient les jeunes gens au delà de l'adolescence, et que nous voyons plus tard se traduire sur les marbres par les titres variés que s'y donnent les éphèbes [2]. On se rappelle l'amitié de Ménexène et de Lysis, et l'aveu plein de bonhomie qu'elle provoque de la part de Socrate : « Depuis mon enfance, je me trouve désirer un bien, comme les autres hommes qui tous en désirent un, chacun le sien. Car celui-ci désire des chevaux, celui-là des chiens, l'un des richesses, l'autre des honneurs. Pour moi, à l'égard de toutes ces choses, je suis fort tranquille; mais je souhaite très ardemment acquérir des amis, et j'aimerais mieux avoir un bon ami que la meilleure caille et le meilleur coq de la terre, oui par Jupiter, et que le plus beau cheval et que le plus beau chien. Et par le chien! je voudrais, je crois, posséder un ami plutôt que le trésor de Darius, plutôt que Darius lui-même, tant je suis désireux d'amitié. Aussi, en vous voyant, Lysis et toi, je suis tout surpris, et je vous trouve heureux de ce qu'étant si jeunes vous avez été capables d'acquérir un tel bien si aisément et promptement [3]. » Les derniers mots sont charmants : ils laissent deviner l'intimité de ces deux jeunes âmes qu'a rapprochées une précoce inclination et qui se sont fondues l'une dans l'autre.

Nous touchons ici à un point délicat. Tout était-il à louer dans ces relations de la palestre? De généreux esprits ont voulu jeter un voile sur certaines laideurs auxquelles font allusion les auteurs anciens. Dans leur admiration pour la Grèce et leur désir de peindre les Grecs sous les couleurs les plus favorables, ils se sont efforcés d'atténuer la valeur de certains témoignages, en apparence accablants pour leur moralité. D'après ces optimistes, les amitiés si vives qui unissaient les jeunes gens avaient pour point de départ une sorte d'enthousiasme, quelque chose d'analogue à cet esprit chevaleresque qui est un des traits de notre moyen âge occidental. L'amitié, en effet, n'était-elle

1. Aristophane, *Paix*, 1140 sqq.
2. Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, I, pp. 311 sqq.
3. Platon, *Lysis*, pp. 211 D-212 A. J'emprunte la traduction de ce passage à M. Taine, *Les jeunes gens de Platon*, dans les *Essais de critique et d'histoire*, p. 159.

pas la loi des républiques antiques? Le surnom de Philios, donné à Zeus, en est une preuve. Le maître de l'Olympe adoré à la fois comme dieu de l'amitié et comme protecteur des États, voilà de quoi confondre ceux qui s'obstineraient à nier l'importance de l'amitié aux yeux des Grecs et la grandeur du rôle qu'elle jouait dans leur vie morale. Or, chez eux, ce sentiment était inséparable d'un certain enthousiasme : c'est ce dont il faut se souvenir pour porter un jugement sur la camaraderie des palestres et sur les formes passionnées qu'il lui arrivait de revêtir. Dans ces rapports entre jeunes hommes, ce qui dominait, c'était une ardeur romanesque, une galanterie héroïque, capable, pour plaire à l'objet aimé, ou pour le défendre, de tous les courages et de tous les dévouements [1].

C'est là, assurément, une explication ingénieuse et d'autant plus séduisante qu'elle semble, en partie, répondre à la réalité. L'enthousiasme, en effet, n'était point étranger aux amitiés qui naissaient et se fortifiaient chez le pédotribe. Ce qui le prouve, c'est l'ombrage qu'elles portaient aux tyrans. Ils n'aimaient pas les associations dont la palestre était le centre : sachant quelle confiance elles communiquaient aux jeunes gens, quelles généreuses révoltes en pouvaient sortir, ils les redoutaient et les haïssaient tout ensemble. Aussi leur faisaient-ils une impitoyable guerre. Athénée raconte que Polycrate alla jusqu'à brûler les palestres de Samos, qu'il regardait comme autant de « citadelles dressées contre lui » et menaçant son pouvoir [2]. C'est que la tyrannie ne peut subsister qu'à la faveur de la discorde; du jour où les divisions cessent, elle est perdue, et ce qui la perd, c'est moins l'entente qui s'établit alors entre les citoyens, que les solides amitiés qui les unissaient de longue date et qui, à ce moment, élèvent leurs âmes, échauffent leurs courages et leur inspirent de grandes et nobles résolutions [3]. Il faut donc admettre que l'amitié antique était mêlée d'enthousiasme et que c'est là, précisément, ce qui la rendait suspecte aux despotes.

1. E. Curtius, *Die Freundschaft im Alterthume*, dans *Alterthum und Gegenwart*, pp. 187 sqq. — Cf. S. Reinach, *Revue critique*, 11 mai 1885, p. 362.

2. Athénée, XIII, p. 602 D. — Cf. Platon, *Banquet*, p. 182 B-C, sur le peu de goût des barbares pour les gymnases et les amitiés qui s'y forment, à cause du régime despotique sous lequel ils vivent. Platon ajoute : Οὐ γάρ, οἶμαι, συμφέρει τοῖς ἄρχουσι φρονήματα μεγάλα ἐγγίγνεσθαι τῶν ἀρχομένων, οὐδὲ φιλίας ἰσχυρὰς καὶ κοινωνίας, ὃ δὴ μάλιστα φιλεῖ τά τε ἄλλα πάντα καὶ ὁ ἔρως ἐμποιεῖν.

3. Aristote, *Politique*, VIII (V), 9, 2. — C'était à l'amitié d'Aristogiton pour Harmodios que les Athéniens attribuaient, comme on sait, le meurtre d'Hipparque : voir Thucydide, VI, 54, 3; Platon, *Banquet*, p. 182 C.

C'est par ce sentiment que j'expliquerais une curieuse inscription récemment trouvée sur l'Acropole. Une petite pierre taillée en forme de coin, et longue de quelques centimètres, porte ces mots, gravés et peints au vermillon : « Lysithéos déclare chérir, entre tous ceux de la ville, Mikion, à cause de sa bravoure [1] ». Quoi qu'on puisse penser de cet aveu, ce qui y apparaît surtout, c'est l'admiration pour une qualité morale et l'enthousiasme qu'était capable de susciter dans les âmes la vertu, sous quelque forme qu'elle s'offrît.

Il faut admettre aussi que dans les palestres régnait un certain esprit de corps, fondé sur la communauté des exercices et l'habitude de suivre le même enseignement. Quand la palestre de Timéas ou celle d'Antigénès voyait proclamer, aux jeux Théséens, l'un des siens vainqueur, tous les jeunes gens qui la fréquentaient en concevaient sans aucun doute un orgueil légitime [2]. Ces victoires les rapprochaient encore, en leur faisant sentir leur valeur collective et le mérite du maître qui les avait instruits. Selon Diogène Laerce, immédiatement après la mort de Socrate, le peuple d'Athènes regretta sa condamnation et, en signe de deuil, on ferma les palestres et les gymnases [3]. C'est là, il est vrai, un témoignage suspect, comme tous ceux qui nous peignent le repentir des Athéniens après ce tragique événement [4]. On ne saurait les croire assez inconséquents pour avoir, dès le lendemain, considéré comme un malheur public une mort que, la veille, ils avaient trouvée juste, et qui l'était en effet au point de vue strictement légal. Mais ce qui est fort probable, c'est que ce coup fut vivement ressenti dans les palestres et que les jeunes gens montrèrent par leur attitude le chagrin que leur causait la brusque disparition de ce sage qui avait été si longtemps populaire parmi eux. Ce serait là une nouvelle preuve de cet esprit de corps qui les animait et leur rendait communes certaines tristesses et certaines joies.

Il faut pourtant se résoudre à voir les choses telles qu'elles ont été : les textes sont nombreux, précis, sur les désordres de l'amitié grecque [5]. Elle a connu les émotions brutales, les farouches compétitions, les

1. Lechat, *Bull. de corr. hell.*, XII, p. 336 : Λυσίθεος Μικίωνα φιλ[ε]ῖν φησι μάλι-σ<σ>τα τῶν ἐν τῆι πόλει· ἀνδρεῖος γάρ ἐστι.
2. Voir plus haut, p. 29.
3. Diogène Laerce, II, 43.
4. Voir, sur cette question, Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, III, pp. 184-185.
5. Voir un grand nombre de ces textes dans Becker-Gœll, *Charikles*, II, pp. 225 sqq.

rixes suivies de meurtre. Une très ancienne inscription funéraire semble faire allusion à un personnage qui, s'étant pris de querelle avec l'objet de sa passion, en a reçu un coup mortel [1]. Le plaidoyer de Lysias contre Simon nous fait voir un amant s'introduisant la nuit dans la maison de son heureux rival et le traitant avec la dernière violence [2]. Détournons-nous de ces spectacles : ces sentiments étranges se présentent heureusement sous des formes plus aimables. On voit sur les vases peints des adolescents causant avec des hommes dans la force de l'âge ou avec des éphèbes qui ont à peine quelques années de plus qu'eux : leur air, en général, est modeste, et les amis qui les entourent paraissent leur témoigner un tendre respect. Leur affection se traduit par des présents, ici une fleur, une couronne, un fruit, un sac plein d'osselets [3], là un coq [4], ou un lièvre [5], ou quelque chien de Malte au poil hérissé [6]. C'est dans les palestres qu'ont lieu ces entretiens, parfois dans les bains, parmi les hétaïres [7]. On sait que les bains servaient de rendez-vous aux oisifs. Les pauvres qui, l'été, allaient chercher la fraîcheur dans les temples, y venaient, pendant l'hiver, se réfugier contre le vent glacé qui soufflait des montagnes [8]. Les riches, les élégants, après leurs ablutions, y restaient volontiers pour se divertir. Les peintres de vases aiment à reproduire ces scènes; l'un d'eux surtout, Hiéron, montre pour elles une prédilection toute spéciale. Sur la plupart des œuvres signées de lui, on voit de ces amoureux dialogues, qui ont au moins le mérite de laisser les choses dans le vague et de n'offrir aux regards que la sereine image de la beauté [9].

1. *C. I. A.*, I, 492. — Cf. KAIBEL, *Epigrammata græca ex lapidibus conlecta*, 19; BERGK, *Poetæ lyrici græci*, 4ᵉ éd., II, p. 238.
2. LYSIAS, *Contre Simon*, 6 sqq.
3. GERHARD, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 278-279, nᵒˢ 1 et 2, pl. 280, nᵒˢ 1 et 2, pl. 282, nᵒˢ 1 et 2 (cf. une meilleure reproduction, *Arch. Zeitung*, XLIII, pl. 18), pl. 285-286, nᵒ 1, pl. 293-294, nᵒ 1. — PANOFKA, *Bilder antiken Lebens*, pl. 4, nᵒ 1. — *Arch. Zeitung*, XLII, pl. 17, nᵒ 1.
4. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 280, nᵒ 1.
5. ID., *ibid.*, IV, pl. 276, nᵒ 3, pl. 278-279, nᵒ 1, pl. 280, nᵒ 1. — *Monumenti*, X, pl. 37. — *Wiener Vorlegeblætter*, série A, pl. 5.
6. GERHARD, *op. c.*, IV, pl. 278-279, nᵒ 2.
7. GERHARD, *Tazze dipinte*, pl. 14-15. — Cf. FURTWÆNGLER, *Beschreibung*, 2279; KLEIN, *Meistersignaturen*, 2ᵉ éd., p. 174.
8. STOBÉE, *Florilegium*, 97, 31, d'après Télès.
9. Voir, sur Hiéron, KLEIN, *op. c.*, 2ᵉ éd., pp. 162 sqq.; RAYET, *Hist. de la céramique grecque*, pp. 201 sqq. — Les scènes amoureuses sont innombrables sur les vases; je ne puis, par conséquent, renvoyer à toutes. Je me contenterai de signaler ici un curieux fond de coupe du vᵉ siècle, qui fait partie de la collection Campana, au musée du Louvre, et qui représente un éphèbe nu, le visage

La beauté, la beauté jeune, à cet âge indécis qui flotte entre l'enfance et la virilité, voilà l'origine de ces affections singulières. On sait combien les Grecs y étaient sensibles et quelles joies toutes spirituelles ils savaient trouver dans la pureté des lignes et des contours. Être beau, à leurs yeux, passait pour un don du ciel; l'avoir été était une gloire qui illuminait toute la vie. « Vous connaissez Charmide, dit quelque part Socrate, celui qui fut si beau dans sa jeunesse, le fils de Glaucon[1].... » N'est-ce pas ainsi que nous parlons d'une femme dont la beauté, jadis, a attiré tous les regards? Dans la scolie rappelée tout à l'heure, on a vu que la beauté est mise au nombre des conditions nécessaires pour être heureux. Une touchante épitaphe du commencement du ve siècle nous fait connaître le nom d'un bel enfant que la mort a pris dans sa fleur, et se termine par ces mots : « Toi qui vois cette tombe, aie pitié de lui, en songeant que, malgré sa beauté, il est mort[2] ». Une autre, plus récente, nous montre un adolescent adressant lui-même la parole au voyageur et se consolant de sa fin prématurée par la pensée qu'il reste beau jusque dans la demeure d'Hadès[3]. Il y a dans la beauté quelque chose d'inviolable qui fait que la mort même ne peut l'atteindre. La décomposition, la dispersion des éléments du corps, le retour à la matière, à la poussière originelle, toutes ces lugubres images où se complaît le spiritualisme chrétien, le Grec ne peut les concevoir; il ne saurait admettre que le corps périsse et, si ce corps a été beau, il aime à le supposer, dans le séjour des ombres, entouré des mêmes honneurs que parmi les vivants.

Chez les Athéniens, ce goût pour les belles formes se manifeste naïvement sur les vases par les déclarations enthousiastes qu'on y déchiffre. On connaît ces inscriptions tracées sur les vases peints de la seconde moitié du VIe siècle et sur ceux du ve. Tantôt c'est un nom propre accompagné du mot καλός : « Un tel, beau ». Tantôt l'ar-

de face, dans l'attitude de quelqu'un qui prête l'oreille et qui attend. On lit, dans le champ, le mot ἔρχεται, lequel semble bien exprimer la joie du jeune homme à l'approche de son éromène qu'il entend venir. Ce fragment doit être rapporté au même vase que le fragment de l'éphèbe au puits décrit plus haut, p. 188, note 4.

1. [PLATON], *Théagès*, p. 128 D.

2. *C. I. A.*, IV, p. 48, n° 477 *c*.

3. Καὶ ἐν φθιμένοις καλὸς ἔτ' εἰμὶ νέκυς, inscription de Néa-Phocée : voir Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς εὐαγγελ. Σχολῆς, 1884-1885, p. 8, n° 214; *Classical Review*, avril 1888, p. 118.

tiste, s'abstenant de préciser, joint ce même adjectif au terme vague de παῖς : « L'enfant beau [1] ». Longtemps ces graffites ont embarrassé les archéologues. On sait aujourd'hui quel en est le sens et plusieurs des personnages qu'ils désignent peuvent être identifiés avec des Athéniens connus. Voici, par exemple, un certain Léocratès, dont on lit le nom sur une hydrie à figures noires : il semble bien que ce soit en son honneur que fut composée une épigramme de Simonide qui est venue jusqu'à nous [2]. Hippocratès, dont le nom est écrit sur une amphore également d'ancien style, paraît être le frère du législateur Clisthène [3]. Mégaclès, à la beauté duquel les peintres Euthymidès et Phintias ont rendu hommage, appartient à l'une des plus grandes familles d'Athènes : c'est l'oncle de Périclès et le grand-père d'Alcibiade. Léagros, nommé sur les vases d'Oltos et d'Euxithéos, de Chachrylion, d'Euphronios, d'Euthymidès, et sur beaucoup d'autres qui ne portent pas de signature, est mentionné par Hérodote parmi les stratèges qui ont pris part, vers 467, à la guerre contre les Édones, peuple de Thrace [4]. Glaucon, son fils, dont le souvenir nous a été conservé par Euphronios et par un certain nombre de vases non signés, commande, en 432, l'escadre athénienne qui vient renforcer la flotte corcyréenne après le combat naval de Sybota [5]. Peut-être faut-il voir dans Hippodamas, vanté par Douris et Hiéron, le stratège de la tribu Érechthéis tué en Égypte vers 459 [6]. Tous ces citoyens qui ont rempli des charges importantes et qui font partie de l'aristocratie athénienne, ont été de beaux éphèbes, dont la grâce était célèbre dans les palestres et les gymnases. Beaucoup de peintures, parmi celles qui les nomment, représentent des sujets tout à

1. Ὁ παῖς καλός. Voir, sur ces inscriptions, O. Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung Kœnig Ludwigs*, pp. CXXI sqq. — Cf., plus haut, les figures 4, 5, 6, 7, 8, 12, 14, 17, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 29 et 30.

2. Bergk, *Poetæ lyrici græci*, 4ᵉ éd., III, p. 499, 150. C'est probablement le petit-fils de ce Léocratès que nous voyons stratège à la bataille de Platée et plus tard, en 458, devant Égine : voir Plutarque, *Aristide*, 20; Thucydide, I, 105, 2.

3. Gerhard, *Auserlesene griech. Vasenbilder*, IV, pl. 307.

4. Hérodote, IX, 75. — Cf. Curtius, *Hist. grecque*, trad. Bouché-Leclercq, II, p. 398.

5. Thucydide, I, 51, 4. — Cf. Curtius, *op. c.*, III, p. 15.

6. C'est là une hypothèse de M. Studniczka, mais elle obligerait à reporter bien haut les vases de Douris et de Hiéron qui mentionnent Hippodamas, car il faut admettre que ce personnage était éphèbe à l'époque où son nom jouissait parmi les potiers d'une pareille popularité. Or, voyez page 109, la date que nous avons assignée, en particulier, à la coupe de Douris sur laquelle on lit ce nom. — Cf., d'ailleurs, pour tous ces noms propres, Studniczka, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, pp. 159 sqq.

fait étrangers aux exercices de la jeunesse; mais il en est aussi où l'on voit des adolescents et qui suggèrent cette séduisante hypothèse, qu'on se trouve en présence de véritables portraits, reproduisant le visage même de ceux dont les graffites exaltent la beauté. Ne serrons pas de trop près ces esquisses légères : à ce moment, le portrait, tel que nous le comprenons, n'existe pas encore. L'artiste, quel qu'il soit, peintre ou sculpteur, ne s'astreint pas à rendre dans l'infinité de ses détails la nature individuelle : il s'en tient aux ressemblances collectives, aux types. Quand il dessine un éphèbe, ce n'est ni Léagros, ni Hippodamas, mais l'éphèbe idéal, dont il associe l'image au souvenir de Léagros ou de tel autre de ses aimables compagnons. Ce qu'on ne peut contester, c'est que ces tableaux ne soient l'expression de l'admiration publique pour ces jeunes hommes dont la beauté était populaire, comme les inscriptions qu'on y voit tracées sont l'écho de l'enthousiasme qui accueillait partout leur présence [1].

Si l'on veut se faire une idée de cet enthousiasme, il faut relire le commencement du *Charmide*. On se souvient de ce charmant début. Parmi les élèves de Tauréas, beaucoup se distinguent par leur beauté : la jeunesse, aux yeux de Socrate, n'est-elle pas toujours belle [2]? Mais l'un deux surpasse tous les autres : c'est Charmide, fils de Glaucon. Quand il entre, la palestre tout entière se presse sur son passage; tous les enfants, même les plus petits, attachent sur lui leurs regards et le contemplent dans l'extase où l'on contemple une belle statue [3]. On se rappelle l'émotion de Socrate, lorsque Charmide vient s'asseoir entre Critias et lui, sa rougeur, quand le bel adolescent lui demande si réellement il connait quelque remède contre le mal de tête : tous les jeunes gens sont groupés autour d'eux, et la confusion de Socrate s'en accroît [4]. Rien ne peint mieux l'effet saisissant de la beauté sur les âmes athéniennes. C'est à cela qu'il faut songer quand

1. Il va sans dire que ces inscriptions ne supposent nullement, entre les artistes et les adolescents dont elles contiennent les noms, l'existence de relations amicales. Les peintres de vases, en général étrangers ou métèques, ne pouvaient prétendre à pareil honneur. En proclamant la beauté de certains jeunes gens, ils se conformaient au sentiment de la foule; probablement aussi ils obéissaient à une pensée mercantile. Bien des gens, à Athènes, sans être liés avec ces beaux éphèbes, devaient aimer à posséder des vases portant leurs noms, semblables à ces gens qui collectionnent innocemment, chez nous, les portraits d'actrices célèbres.

2. Platon, *Charmide*, p. 154 B.

3. Id., *ibid.*, p. 154 C : Πάντες ὥσπερ ἄγαλμα ἐθεῶντο αὐτόν.

4. Id., *ibid.*, p. 155 C-D.

on étudie les mœurs de la palestre. Il naissait là des troubles qui nous sont inconnus et que justifie dans une certaine mesure un sens plastique d'une merveilleuse acuité.

Les Athéniens, en résumé, ont ressenti les joies de l'amitié vive et pure; ils sont tombés aussi dans d'incontestables erreurs. Entre les deux, il faut, semble-t-il, placer tout un monde de sentiments intermédiaires, qui se manifestent aussi bien chez les hommes faits que chez les jeunes gens et qui nous jettent parfois dans d'étranges incertitudes. Est-il rien de déconcertant comme cet Autolycos que peint Xénophon, comme l'attachement que lui témoigne Callias, comme ce banquet donné en son honneur, banquet où son père figure parmi les convives, où il fait de lui le touchant éloge qu'on sait, où lui-même se montre si réservé et si modeste, si plein de déférence et de tendresse filiales, qu'il s'offre à nous paré de tous les mérites discrets qui conviennent à l'adolescence [1]? La morale athénienne ne voyait là ni contradiction ni bizarrerie : elle louait au contraire ces alliances intimes entre la maturité et l'inexpérience; de semblables liens n'étaient pas pour elle inconciliables avec la vertu, mais c'était précisément une preuve de vertu que cette confiance du jeune âge dans la sagesse de l'âge mûr, comme c'était l'indice d'une âme bien située que ce goût pour la beauté naïve qu'il s'agissait de diriger et d'instruire [2]. Entre jeunes gens, l'amitié nous apparaît plus ardente. C'est là qu'on aperçoit ces élans généreux dont nous avons parlé, ces dévouements, ces sacrifices, toutes ces nobles folies qui sont le signe de la vraie passion. Chez beaucoup, peut-être, cette passion était innocente : il y a des circonstances où l'amitié peut devenir un sentiment aigu sans avoir rien de commun avec l'amour. Ce qui paraît certain, c'est que dans l'un et l'autre cas, qu'il s'agît de relations entre jeunes gens du même âge ou entre jeunes gens et personnages plus âgés, les Athéniens regardaient ces rapports comme autant d'occasions pour leur esprit de se donner carrière. Reportez-vous au *Banquet* de Platon; rappelez-vous ce curieux paradoxe attribué à Lysias et sur lequel s'engage le dialogue du *Phèdre*. Que de vues ingénieuses dans toutes ces théories! Les Attiques se plaisent à disserter sur l'amour, et ils le font en penseurs subtils, que leur subtilité enchante.

1. XÉNOPHON, *Banquet*, I, 2-4 et 8-10; III, 12-13.
2. Voir, sur ce point, l'intéressante théorie développée par ESCHINE, *Contre Timarque*, 136-139.

Même raffinement dans leur conduite : l'amour, chez eux, l'amour que nous condamnons, ne va pas sans supplications, sans serments, sans désespoirs; il court au-devant des servages volontaires; il craint plus que la mort de déplaire ou d'être mal jugé; il se consume en soupçons, en vaines inquiétudes [1]; sur les portes, sur les murs, il grave les noms aimés [2]; il emprunte, pour s'exprimer, le secours de la prose et des vers [3]. Préciosité d'une part et coquetterie de l'autre, voilà surtout ce que ces mœurs nous présentent. C'est le souvenir qu'il en faut garder.

1. Platon, *Banquet*, pp. 179 A, 183 A; id., *Phèdre*, pp. 231 C, 232 A-C, 233 B.
2. Aristophane, *Acharniens*, 142 sqq., et le scol., au v. 144; id., *Guêpes*, 97 sqq., et le scol., aux vv. 98 et 99.
3. Voir les allusions de Platon, *Lysis*, pp. 204 D, 205 C-D, aux morceaux de prose et de poésie composés par Hippothalès en l'honneur de Lysis. — Cf., sur cet usage, Eschine, *Contre Timarque*, 135-136.

LIVRE II

L'ÉDUCATION DE L'ÉPHÈBE

CHAPITRE I

L'ÉPHÉBIE AU Vᵉ ET AU IVᵉ SIÈCLE

L'éphébie athénienne a donné lieu à d'importants travaux [1]. Nous ne saurions ici examiner toutes les questions qui s'y rattachent. Quelle était exactement la condition civile et politique des éphèbes? Possédaient-ils tous les droits des citoyens? Avaient-ils la libre administration de leur fortune? Votaient-ils, élisaient-ils les magistrats? A quel moment de l'année étaient-ils admis dans le collège et quelles cérémonies accompagnaient cette admission? Autant de problèmes que nous n'avons point à résoudre. L'adolescent, à dix-huit ans, entre dans l'éphébie [2], et il y demeure, du moins au vᵉ siècle, jusqu'à la vingtième année. Pendant cette période, il ne cesse pas d'apprendre. Qu'apprend-il? Voilà le seul point que nous ayons à éclaircir.

Mais on ne peut s'occuper de l'éducation des éphèbes sans définir le caractère de l'éphébie. Quel en était l'esprit au vᵉ et au ivᵉ siècle?

I

Caractère aristocratique de l'éphébie.

On sait que l'éphébie nous est surtout connue par les inscriptions; ces inscriptions, par malheur, sont de date récente. La plus ancienne

1. Voir surtout Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, 2 vol., Paris, 1875-1876; Grasberger, *Erziehung und Unterricht im klass. Alterthum*, III, Wurzbourg, 1881.
2. Tel est l'âge de l'éphébie légale, qu'il ne faut pas confondre avec l'éphébie naturelle, laquelle doit être placée plus tôt : voir Dumont, *op. c.*, I, p. 22.

se rapporte a l'année 334; deux autres, aux années 305 et 303 : ce sont là, jusqu'à présent, nos seuls renseignements épigraphiques pour le IVe siècle [1]. Pour le siècle précédent, nous sommes réduits aux témoignages des auteurs. Si faibles que soient ces ressources, voyons quelles lumières elles fournissent.

Ce qui s'en dégage en premier lieu, c'est que l'éphébie était une institution d'État. Il existait des lois sur les éphèbes; souvent le peuple, dans ses assemblées, s'occupait d'eux. Nous connaissons les noms de plusieurs orateurs qui ont proposé des mesures les concernant [2] : dans cette liste assez longue ne figurent malheureusement que des personnages postérieurs, pour la plupart, au temps qui nous intéresse. Trois, cependant, sont plus anciens et méritent une mention particulière. Le scoliaste d'Aristophane parle d'un règlement somptuaire dirigé, semble-t-il, contre les éphèbes : deux citoyens, Cinéas et Phrinos, s'étaient concertés pour réprimer leur luxe, et de cette entente était sortie une loi qui devait mettre fin à leurs habitudes d'élégance [3]. Aucun autre texte ne nous renseigne sur ces orateurs : ils étaient, dans tous les cas, contemporains de la comédie des *Cavaliers*, représentée en 424 [4]. Lycurgue, d'autre part, dans un discours aujourd'hui perdu, faisait allusion à un certain Épicratès, riche Athénien qui s'était rendu célèbre par une loi sur l'éphébie. A quel moment vivait cet Épicratès? Ce nom est trop commun, les auteurs et les inscriptions le répètent trop souvent, pour qu'il soit possible de le déterminer. Tout ce que nous savons, c'est qu'il était antérieur à Lycurgue et que sa loi, dont nous ignorons le contenu, lui avait valu une statue de bronze [5]. Quand nous n'aurions, sur l'éphébie du Ve et du IVe siècle, que ces seuls documents, c'en serait assez pour conclure que les éphèbes dépendaient immédiate-

1. Ce sont du moins les seuls qui soient vraiment instructifs. L'immense majorité des inscriptions relatives à l'éphébie va s'échelonnant sur les six siècles qui suivent, depuis l'époque des premiers Ptolémées jusqu'à celle des princes syriens.

2. Dumont, *op. c.*, I, p. 139.

3. Scol. d'Aristophane, au v. 580 des *Cavaliers*.

4. Peut-être l'un d'eux, Cinéas, est-il le même qu'un certain Cinéas dont le nom se lit, accompagné du mot καλός, sur une coupe du milieu du Ve siècle : voir *Monumenti*, X, pl. 22, n° 2.

5. Harpocration, s. v. Ἐπικράτης. M. Dumont (*op. c.*, I, p. 5, note 2) le place au début du IVe siècle. C'est là une simple conjecture. — Je laisse ici de côté, comme tout à fait inconnu, Hégémachos, l'auteur du décret rendu par le Conseil en l'honneur des éphèbes de 334-333.

ment de l'État. On a vu que les Athéniens ne légiféraient pas sur les écoles, que ce qui s'y enseignait échappait à la compétence de l'assemblée populaire, qu'à part les ordonnances de Solon sur les mœurs, l'histoire d'Athènes n'offre aucun exemple de loi ni de décret réglant la vie de l'écolier [1]. Ici, rien de semblable : le jeune homme, à dix-huit ans, entre dans un corps sur lequel l'État a constamment les yeux; de dix-huit à vingt ans, la république le surveille; il est à son service et lui doit obéissance. De là ces résolutions publiques qui atteignent, parfois, jusqu'à sa vie privée.

Un second point incontestable, c'est le caractère tout militaire de l'éphébie. Par le serment qu'ils prêtent dans le temple d'Aglaure, lorsqu'ils ont atteint leur dix-huitième année, les jeunes gens s'engagent à combattre vaillamment pour l'intégrité du territoire et le maintien des lois; ils reçoivent des armes et jurent de ne pas les déshonorer. On a lu plus haut la formule de ce serment, telle que nous l'ont transmise Pollux et Stobée [2]. Plutarque y introduit une phrase qu'ils omettent. « Les éphèbes, dit-il, promettent solennellement de ne reconnaître de bornes à l'Attique qu'au delà des blés, des orges, des vignes et des oliviers », ce qui signifie qu'ils feront partout respecter le sol de la patrie et que la patrie s'arrête là où il n'y a plus de culture, c'est-à-dire à la montagne et à la mer [3]. L'idée, on le voit, n'est pas nouvelle; la nouveauté est dans la forme. Quoi qu'il en soit, ce serment est un serment militaire; c'est le premier acte de la vie de soldat que doivent mener les éphèbes jusqu'à vingt ans. Le début de ce stage est employé à les instruire : on leur enseigne à se servir de leurs armes, à s'avancer, à se retirer en bon ordre. Ces préliminaires durent un an. Au bout de ce temps, ils sont passés en revue et, dans une assemblée qui se tient au théâtre, chacun d'eux est armé d'un bouclier et d'une lance [4]. Coiffés, dès lors, du large chapeau tressé [5] et vêtus de la chlamyde de couleur sombre [6], ils sont astreints à de

1. Voir plus haut, pp. 36 sqq.
2. Voir page 17.
3. Plutarque, *Alcibiade*, 15. — Cf. Dumont, *op. c.*, I, p. 10, note 4.
4. Aristote, dans Harpocration, s. v. περίπολος. — Cf. Dittenberger, *De ephebis atticis*, p. 12, note 10. Il ne faut pas confondre cette cérémonie avec celle dont il a été question plus haut, p. 24. C'étaient deux solennités distinctes, dont l'une revenait périodiquement tous les ans, tandis que l'autre n'avait rien de régulier.
5. Πέτασος.
6. Pollux, X, 164. — Cf. Hermann-Blümner, *Griech. Privatalterthümer*, § 21, p. 178, note 2; Saglio, *Dictionnaire*, au mot Chlamys.

plus rudes travaux : ils campent en plein air, se retranchent, construisent des baraquements [1]; ils parcourent l'Attique et font la police sur leur passage; ils séjournent dans les forts semés le long de la frontière [2]. Durant cette période de leur noviciat, ils sont plus spécialement appelés περίπολοι [3].

On a cru pendant longtemps que ce nom de περίπολοι était uniquement réservé aux éphèbes. M. Foucart vient de montrer qu'il en était autrement [4]. Dans la seconde moitié du v[e] siècle et au siècle suivant, ce mot servait aussi à désigner un corps de mercenaires commandé par des *péripolarques* et qui avait pour fonction principale de faire régner l'ordre dans toute l'étendue du territoire athénien. Ce corps nous est connu par différents textes. Thucydide nous fait voir un de ses chefs, Hermon, assassinant en pleine agora Phrynichos, un des Quatre-Cents, qui revenait de Lacédémone, où son parti l'avait envoyé pour solliciter du secours contre les démocrates [5]. Un discours de Lysias et un décret de l'année 410 nomment plusieurs de ses complices : tous sont comme lui des étrangers, qui servaient sous ses ordres en qualité de περίπολοι [6]. D'autres περίπολοι figurent dans une inscription dédicatoire d'Éleusis où ils sont simplement appelés στρατιῶται : c'est le terme employé par l'épigraphie éleusinienne toutes

1. Platon, *Lois*, VI, p. 778 E.

2. Voir, sur ces forts, Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3[e] éd., I, p. 255; Haussoullier, *la Vie municipale en Attique*, p. 193. Il est souvent question dans les auteurs des garnisons d'éphèbes qui occupaient ces postes fortifiés : voir Thucydide, II, 13, 6-7; Xénophon, *Sur les revenus d'Athènes*, IV, 52; Démosthène, *Couronne*, 37; Scol. de Démosthène, *Olynthiennes*, III, p. 29, 25; Scol. d'Eschine, *Ambassade*, 167. — Cf., sur ce noviciat militaire des éphèbes, G. Gilbert, *Handbuch der griech. Staatsalterthümer*, I, pp. 296 sqq.

3. Eschine (*Ambassade*, 167) rappelle qu'il a été περίπολος pendant deux ans, d'où il résulterait que, dès la première année, les éphèbes étaient dressés à faire des patrouilles et à vivre dans les forts. — M. Dittenberger (*op. c.*, pp. 12-13) est d'avis qu'on ne doit pas prendre ici le mot περίπολος dans son sens rigoureux : Eschine, par ce terme, désignerait ses deux années d'éphébie, sans distinguer celle où il a fait l'apprentissage des armes de celle qui a suivi. C'est l'explication qu'adopte M. Foucart, *Bull. de corr. hell.*, XIII, p. 264. On peut admettre aussi qu'en principe les éphèbes devenaient περίπολοι seulement la seconde année, mais qu'il y avait des circonstances où ils l'étaient plus tôt, quand, par exemple, la frontière se trouvait menacée et qu'il y fallait renforcer les garnisons. N'est-ce pas en vertu d'une nécessité analogue que les élèves de nos écoles militaires sont, en temps de guerre, envoyés dans les régiments avant la fin de leurs études? Le cas a pu se présenter pour Eschine, sans qu'on soit forcé de croire que telle était la règle ordinaire.

4. *Bull. de corr. hell.*, XIII, pp. 265-266.

5. Thucydide, VIII, 92, 2 et 5. — Cf. Plutarque, *Alcibiade*, 25.

6. Lysias, *Contre Agoratos*, 71. — *C. I. A.*, I, 59.

les fois qu'il s'agit de troupes mercenaires [1]. On ne saurait cependant douter que ces στρατιῶται ne soient des περίπολοι, puisque les chefs qu'ils honorent portent le titre de péripolarques [2].

L'existence de mercenaires connus sous le nom de περίπολοι et distincts des éphèbes est donc certaine. Ces mercenaires jouaient un double rôle. Ils étaient, comme je l'ai dit, chargés de la police intérieure : un décret de 352 confie aux péripolarques le soin de faire respecter les bornes placées sur un terrain sacré appartenant aux déesses d'Éleusis [3]. Ils faisaient, de plus, partie de l'armée. En 424, commandés par Démosthène, ils combattent sous les murs de Mégare [4]. Plus tard, au IV[e] siècle, nous les voyons se porter à Éleusis sous la conduite d'un de leurs officiers, le péripolarque Smikythion. Un péril grave menace cette ville : Smikythion, qui est dans le voisinage, s'y rend avec ses soldats, non sans avoir avisé les stratèges et demandé que, d'Athènes, ils lui envoient un prompt secours [5].

Peut-on maintenant savoir de quels hommes cette troupe était composée? Je n'hésiterais pas, du moins au V[e] siècle, à reconnaître en elle les deux cents archers à cheval équipés peu de temps avant la guerre du Péloponnèse. On se souvient de la scène où Pisthétairos, dans les *Oiseaux*, offre un sacrifice, afin d'appeler sur sa cité aérienne la protection des dieux. Un messager accourt, hors d'haleine, et lui annonce qu'une divinité ailée a franchi les portes de Néphélococcygie, trompant la vigilance des geais qui les gardent [6] : « Que n'avez-vous, dit Pisthétairos, lancé tout de suite après elle les περίπολοι? » Et le messager reprend : « Nous avons lancé, en guise d'archers à cheval, trente mille éperviers [7] ». La synonymie des deux termes est évidente, et l'on ne comprend même le passage d'Aristophane que s on l'admet. L'identité des archers et des περίπολοι est confirmée par Thucydide, qui, dans les 1 200 cavaliers dont dispose Athènes en 431, compte les archers à cheval et les montre, par là, faisant corps avec

1. Voir le sens de ce mot très nettement indiqué dans une inscription d'Éleusis, Ἐφημ. ἀρχ., 1884, p. 135, ll. 20 sqq. — Cf. p. 139, l. 13, où les στρατιῶται sont désignés par l'expression ξένοι.
2. *C. I. A.*, II, 1219.
3. Ἐφημ. ἀρχ., 1888, p. 31, l. 19. — Cf. *Bull. de corr. hell.*, XIII, p. 433.
4. Thucydide, IV, 67, 2 et 5.
5. Ἐφημ. ἀρχ., 1883, p. 133. — Cf. Haussoullier, *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, VIII[e] année, p. 246, n° 4. Ce texte, avec la fin récemment découverte, vient d'être réédité par M. Philios, Ἐφημ. ἀρχ., 1888, p. 21.
6. Il s'agit d'Iris, députée vers Pisthétairos par les dieux de l'Olympe.
7. Aristophane, *Oiseaux*, 1177-1179.

le reste de l'armée [1]. Or, tel était le cas des περίπολοι, que nous venons de voir secourant Éleusis comme des soldats ordinaires, et se battant à Mégare sous le commandement de Démosthène, un des stratèges. On connaît, enfin, la belle coupe d'Orvieto dont les revers représentent une revue de cavalerie passée par le Conseil [2]. A l'intérieur est figuré, en costume barbare, un archer à cheval, lequel n'est autre qu'un περίπολος, c'est-à-dire un de ces cavaliers étrangers habitués à faire campagne à côté de la cavalerie régulière, ce qui explique que le peintre l'ait dessiné ici, par ce souci de l'unité dans la décoration qui distingue, en général, les potiers du vᵉ siècle.

Περίπολοι et ἱπποτοξόται ne formaient donc qu'une seule et même troupe, et cette troupe ne se confondait point avec les éphèbes. Ceux-ci étaient de jeunes Athéniens qui passaient une partie de leur seconde année de stage dans les postes fortifiés; les autres constituaient, non un corps d'esclaves, comme on l'a longtemps affirmé, mais une sorte de *légion étrangère* dans laquelle des Grecs de toute origine étaient mêlés aux barbares et où servaient même quelques citoyens d'Athènes [3]; spécialement chargés de la police du territoire, ils faisaient aussi fonction de soldats et avaient leur rang marqué dans les parades, où ils précédaient immédiatement les hipparques [4]. Je ne crois pas, cependant, qu'il faille tout à fait retirer aux éphèbes le titre de περίπολοι : ce mot désignait moins un corps de troupe qu'un service déterminé, et pour ce service il pouvait arriver que les éphèbes fussent commandés aussi bien que les archers à cheval. Il est même certain que primitivement ces patrouilles armées n'étaient faites que par eux seuls; elles ne regardaient qu'eux, comme la *cryptie*, à Sparte, ne regardait que la jeunesse lacédémonienne [5]. Puis, il vint un temps où cette garde civique parut insuffisante et où l'on eut recours à des mercenaires. Mais, tout en étant de préférence envoyés dans les forts, les éphèbes, à l'occasion, n'en continuèrent pas moins à remplir l'office de περίπολοι [6]. La seule différence entre eux et les mercenaires était que

1. Thucydide, II, 13, 8. — Cf. Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3ᵉ éd., I, pp. 331-332; Martin, *les Cavaliers athéniens*, p. 368.
2. Koerte, *Arch. Zeitung*, XXXVIII, pp. 177 sqq., pl. 15. — Cf. Furtwængler, *Beschreibung*, 2296.
3. Lysias, *Contre Alcibiade*, II, 6.
4. Xénophon, *Mémorables*, III, 3, 1.
5. G. Gilbert, *Handbuch*, I, pp. 34-35, p. 65.
6. Eschine, *Ambassade*, 167. — Pollux, VIII, 105.

ceux-ci avaient pour chefs directs les péripolarques, tandis que les éphèbes relevaient immédiatement des officiers de l'armée.

Nous ignorons le chiffre total du contingent éphébique [1]. Ce qui est vraisemblable, c'est que, parmi ces jeunes gens, les uns étaient hoplites, les autres cavaliers [2]. Il était naturel que les plus riches, les plus élégants, ceux qui avaient de bonne heure cultivé l'équitation et dont les pères entretenaient, en vue des concours, de somptueuses écuries, portassent dans l'éphébie leurs goûts brillants et dispendieux. Ne devaient-ils pas, d'ailleurs, en leur qualité de fils de famille, servir plus tard dans la cavalerie? Les autres, de condition plus modeste, étaient destinés à servir comme hoplites, et l'on doit admettre que, dès l'éphébie, ils s'exerçaient au métier de fantassin. Les témoignages anciens paraissent confirmer cette double hypothèse.

Thucydide, énumérant les forces d'Athènes au commencement de la guerre du Péloponnèse, nous apprend qu'elle possédait treize mille hoplites, sans compter ceux des éphèbes qui se trouvaient répartis dans les forts, ni les vieillards chargés de défendre les remparts, lesquels formaient ensemble une réserve de seize mille hommes d'infanterie [3]. Voilà pour les éphèbes fantassins. Quant aux cavaliers éphèbes, ce sont eux, à ce qu'il semble, qui escortent Théramène, un des Quatre-Cents, se rendant au Pirée pour parlementer avec les partisans de la démocratie [4]. Je verrais encore une allusion à la cavalerie éphébique dans un passage de Xénophon relatif à la lutte de Thrasybule et des Trente. Comme Thrasybule s'était emparé de Phylé, les Trente imaginèrent, pour lui couper les vivres du côté d'Athènes, de dresser un camp au nord de la ville, à quinze stades environ de Phylé. Mais le chef des exilés descend pendant la nuit des hauteurs du Parnès, et à l'heure matinale où les palefreniers font grand bruit autour des chevaux en les pansant, il arrive au pas de course sur l'armée des oligarques. « Là, dit Xéno-

1. Il variait évidemment. — M. Dumont (*op. c.*, I, p. 17) cite, d'après Clinton, le chiffre de 1900 pour le début de la guerre du Péloponnèse. — Diodore (XV, 63, 2) parle de 12 000 jeunes gens commandés par Iphicrate sous l'archonte Lysistratos (369-368); mais ce chiffre est trop élevé pour représenter le seul contingent éphébique.

2. Voir cette distinction, à l'état de conjecture, dans Dumont, *op. c.*, I, pp. 16-17.

3. Thucydide, II, 13, 6-7. Les soldats préposés à la garde des remparts étaient les citoyens âgés de cinquante à soixante ans : Lycurgue, *Contre Léocrate*, 39. On sait qu'à soixante ans l'Athénien ne devait plus le service militaire : Aristote, dans Harpocration, s. vv. στρατεία ἐν τοῖς ἐπωνύμοις.

4. Thucydide, VIII, 92, 6.

phon, périrent plus de cent vingt hoplites et, parmi les cavaliers, Nicostratos, surnommé le Beau, ainsi que deux autres, qui furent surpris comme lui encore couchés [1]. » Ce Nicostratos a bien l'air d'un éphèbe : ce surnom, qui rappelle les hommages rendus sur les vases peints aux tout jeunes gens, l'espèce de mollesse ou d'insouciance dont il fait preuve, tout semble le ranger dans la catégorie de ces délicats qui composaient l'aristocratie du collège [2].

Nous possédons enfin, sur la cavalerie des éphèbes, un document qui paraît décisif : c'est ce beau bas-relief trouvé au Céramique et qui ornait la sépulture d'un jeune cavalier tué à Corinthe, dans une affaire où lui et quatre de ses camarades s'étaient illustrés par leur bravoure. Représenté à cheval et terrassant un ennemi, il est nommé dans l'inscription gravée au bas de la stèle : c'est Dexiléos, fils de Lysanias, du dème de Thoricos. L'inscription porte en outre la date de sa naissance et celle de sa mort, et nous voyons par là qu'il avait vingt ans quand il périt victime de son courage ou de sa témérité. Il était donc éphèbe, ou il sortait à peine de l'éphébie et, dans le dernier cas, on ne saurait supposer que l'expédition de Corinthe marquât dans la cavalerie ses premières armes [3].

Ainsi, nous devons croire que les éphèbes comprenaient des hoplites et des cavaliers. Cette cavalerie jeune et bouillante était la parure d'Athènes. On sait le rôle important que jouèrent de bonne heure dans les fêtes les cavaliers athéniens. Aux Panathénées, aux Éleusinies, ils accompagnaient la procession, et c'était un des attraits de ces cérémonies que ce défilé équestre où l'élite de l'armée déployait aux yeux de la foule sa grâce martiale [4]. Les éphèbes figuraient évidemment dans ces parades. Dès l'époque des Pisistratides, nous voyons tous les citoyens célébrer en armes les Panathénées [5] : la jeunesse éphébique ne pouvait être exclue de cette pompe militaire, la seule alors qui fût permise, à cause de la crainte

1. XÉNOPHON, *Helléniques*, II, 4, 6.
2. Il faut rapprocher de ce Nicostratos, surnommé le Beau, ces apprentis cavaliers, ὡραίους μαθητάς, que Mnésimaque, poète de la comédie moyenne, nous montre s'exerçant, sous la surveillance des phylarques, à monter sur leurs chevaux et à en descendre : voir MNÉSIMAQUE, dans ATHÉNÉE, IX, p. 402 F. Comme Nicostratos, ce sont des éphèbes. — Cf., sur l'éducation équestre des éphèbes à une époque très postérieure, *C. I. A.*, II, 478, fragm. *a-b*, ll. 20-21, fragm. *c*, l. 9; 479, ll. 29-30.
3. *C. I. A.*, II, 2084. — DITTENBERGER, *Sylloge*, 55.
4. Voir, sur la présence des cavaliers aux processions, MARTIN, *op. c.*, pp. 145 sqq.
5. THUCYDIDE, VI, 56, 2 et 58, 2.

qu'inspirait aux tyrans la vue du peuple armé [1]. Bien qu'à ce moment la cavalerie existât à peine en tant que force régulière, il est probable que beaucoup de jeunes gens montraient déjà pour l'équitation ce goût qui devint plus tard la passion dominante de l'aristocratie, et que ceux-là suivaient à cheval la procession panathénaïque. Pour le vᵉ siècle, nous avons un précieux témoignage, celui de la frise du Parthénon : ne sont-ce pas des éphèbes, ces cavaliers qui portent le pétase et la chlamyde, et qui manient avec tant d'aisance des chevaux à la fois fougueux et doux? La participation des éphèbes aux fêtes éleusiniennes est attestée par une inscription du temps de Marc-Aurèle, qui représente cet usage comme très ancien [2]. Nul doute que la cavalerie éphébique n'en fût le principal ornement. Elle y prit certainement part en 408, quand après une longue interruption causée par les continuelles incursions des Lacédémoniens, Athènes tout entière fêta solennellement les Éleusinies, en se rendant à Éleusis sous la protection de l'armée, commandée par Alcibiade [3].

Les figures d'éphèbes, soit à cheval, soit à pied, sont, au vᵉ siècle, un des motifs préférés des peintres de vases. Sur un lécythe blanc provenant d'Érétrie, on voit l'un de ceux-ci en tenue de guerre, avec la chlamyde noire et le pétase rejeté sur les épaules [4]; il marche rapidement vers la droite, la main gauche armée de la double lance. Dans le champ, se lisent ces mots : « Glaucon, beau [5] ». Que le peintre ait voulu figurer l'éphèbe Glaucon, ou, qu'après coup, il ait associé son souvenir à l'image de ce gracieux et robuste adolescent, peu nous importe : nous trouvons là l'éphèbe tel qu'il apparaissait au peuple d'Athènes dans ces fêtes militaires auxquelles sa présence donnait tant d'éclat. Mais ce sont surtout les cavaliers que les potiers aiment à peindre. Parmi les nombreux vases qui portent le nom de Léagros, il en est un, une coupe d'Euphronios, qui offre à l'intérieur l'image d'un jeune cavalier coiffé du pétase et chaussé de brodequins, les épaules couvertes d'un manteau bariolé : rien n'est élégant

1. Dittenberger, *De ephebis atticis*, p. 14.
2. *C. I. A.*, III, 5. — Cf. P. Girard, *l'Asclépieion d'Athènes*, pp. 40 sqq.
3. Plutarque, *Alcibiade*, 34.
4. L'usage de la chlamyde noire se continua jusqu'au temps de Marc-Aurèle. A ce moment, Hérode Atticus obligea les éphèbes à la changer contre une chlamyde blanche : voir Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 1, 8; *C. I. A.*, III, 1132.
5. Studniczka, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, p. 163. — Cf. Collignon, *Catalogue*, 393, 558, 600. Voir *ibid.*, 681, lécythe représentant un éphèbe combattant

comme l'assurance aisée de son attitude et comme ce cheval plein de feu qu'il maîtrise et qui trotte à pas menus sur lui-même, la tête relevée, cédant au mors, avec une impatiente docilité [1]. Une autre coupe qui est au Louvre, œuvre d'Euphronios et d'Onésimos, nous montre également un éphèbe à cheval : vêtu d'une tunique et d'une chlamyde brodée, de couleur claire, chaussé de brodequins, le visage ombragé par un large pétase fixé, à l'aide de brides, sous le menton et derrière la nuque, il tient dans la main droite deux lances et semble partir pour quelque expédition [2]. De pareils sujets étaient populaires dans les ateliers [3] : ils témoignent de l'admiration des Athéniens pour cette aimable et fière jeunesse qui, à la guerre comme dans les processions, brillait au premier rang.

Il serait intéressant d'avoir, pour le v° et le iv° siècle, les états de service de l'éphébie. Les éphèbes, en principe, ne sortaient pas du territoire de l'Attique [4]. Parfois, cependant, les nécessités militaires les appelaient au delà des frontières. En 458, nous les voyons, en compagnie des citoyens de cinquante à soixante ans, qui d'ordinaire gardaient les fortifications d'Athènes et du Pirée, battre les Corinthiens en Mégaride, sous la conduite du stratège Myronidès [5]. En 425, ils sont aux environs de Corinthe, où Nicias, avec leur secours, remporte un éclatant succès [6]. En 403, ils s'opposent avec

1. Klein, *Euphronios*, 2° éd., p. 82. — Cf. id., *Meistersignaturen*, 2° éd., p. 138, 3. Il va sans dire que ni dans l'éphébie, ni dans l'armée athénienne, l'uniforme, au sens strict où nous l'entendons, n'était en usage. Le costume adopté, en général, par les cavaliers était le costume thrace ou thessalien. Voir, dans Raoul-Rochette, *Monuments inédits*, pl. 13, une peinture de vase représentant Orphée jouant de la lyre au milieu de Thraces qui sont vêtus comme les cavaliers athéniens; l'un d'eux, à gauche, a le poignet tatoué, suivant un usage signalé plus haut, p. 125, note 4. — Cf. *Arch. Zeitung*, XXVI, pl. 3. Il est assez difficile de dire d'où venait, à Athènes, la faveur de ces modes du Nord. Peut-être étaitelle due aux Thessaliens établis en Attique et à la vie fastueuse qu'ils y menaient : voir Platon, *Ménon*, p. 70 A.

2. Duruy, *Histoire des Grecs*, nouv. éd., II, p. 588. — Cf. Klein, *Meistersignaturen*, 2° éd., p. 143.

3. Voir encore Collignon, *Catalogue*, 478, 594, 680; id., *Monuments grecs publ. par l'assoc. pour l'encouragement des études grecques en France*, fasc. 14-16, pp. 1 sqq., pl. 5 et 6; — Furtwængler, *Beschreibung*, 2677; — Pottier, *Monuments grecs*, fasc. 11-13, pp. 13 sqq., pl. 3; — Holwerda, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, IV, pp. 28 sqq., etc.

4. Scol. d'Eschine, *Contre Timarque*, 18; id., *Contre Ctésiphon*, 122.

5. Thucydide, I, 105, 4. Les éphèbes, dans ce passage, sont clairement désignés par l'expression οἱ νεώτατοι. Ce sont les mots dont se sert généralement Thucydide en parlant d'eux.

6. Thucydide, IV, 44, 1. — Aristophane, *Cavaliers*, 595 sqq. On verra tout à l'heure comment il convient d'interpréter ce dernier texte.

les Trente aux progrès de Thrasybule et de ses partisans [1]. En 394, ils guerroient de nouveau en Corinthie et livrent cette bataille où Dexiléos se signale par sa valeur. En 369-368, ils font probablement partie de l'armée de secours envoyée aux Lacédémoniens sous les ordres d'Iphicrate [2]. Il résulte de ces faits, qu'on voudrait plus nombreux, que le contingent éphébique ne servait pas seulement à la défense du territoire : on y avait recours, dans les cas pressants, pour les opérations extérieures. C'était une troupe active, dont la précoce vigueur, formée dans les gymnases, fournissait à l'occasion un précieux appoint. Mais on a pu remarquer qu'ils ne s'éloignaient guère : ils restaient en général à portée des forts, leur habituelle résidence.

Si nous connaissons mal les exploits militaires des éphèbes, nous avons quelques données sur leurs sentiments politiques. Ces jeunes gens sont des hommes, des citoyens; ils ont des opinions et ne craignent pas de les montrer. Après la guerre du Péloponnèse, la cavalerie éphébique se range, comme on l'a vu, du parti des Trente. En 411, lors de la conspiration des Quatre-Cents, l'oligarque Théramène, se transportant au Pirée, a pour escorte un gros de cavaliers qui paraît composé d'éphèbes [3]. Ce sont ces mêmes cavaliers qui, au nombre de cent vingt, ont aidé, peu de temps auparavant, les conjurés à expulser le Conseil des Cinq-Cents [4]. N'y a-t-il pas là de précieuses indications sur les passions de l'éphébie et sur le rôle qu'elle jouait dans les révolutions?

Mais l'épisode le plus intéressant, dans cette histoire politique des éphèbes, est celui qui se rattache à la comédie des *Cavaliers*. Tout le monde sait quel en est le sujet. Cléon, le démagogue, représenté comme un fourbe et un ambitieux, qui trompe le peuple à son profit; Agoracrite, le charcutier, plus fourbe encore, réussissant à le supplanter auprès du vieux Démos, voilà le cadre très simple que remplit de mille inventions comiques la fantaisie d'Aristophane. Les alliés qu'il se donne contre Cléon sont les cava-

1. Voir page 277.
2. Diodore, XV, 63, 2. — Voir les réserves à faire à propos de ce texte, p. 277, note 1.
3. Thucydide, VIII, 92, 6.
4. Id., VIII, 69, 4. Sur l'interpolation que contient ce passage, voir Martin, *op. c.*, p. 471, note 5. — Cf. Xénophon, *Helléniques*, II, 3, 23. Peut-être sont-ce les mêmes jeunes gens que Thucydide (VIII, 65, 2) nous montre tuant le démagogue Androclès.

liers, classe riche, naturellement ennemie de la démocratie et de ses excès. Quand le charcutier demande à Démosthène qui l'aidera à combattre le redoutable démagogue : « Il y a, reprend celui-ci, mille cavaliers, hommes de cœur, qui le haïssent et qui te soutiendront [1] ». Tel était l'effectif de la cavalerie à cette époque, en dehors des mercenaires. C'est donc le corps entier des cavaliers athéniens dont Aristophane se fait l'interprète; c'est leur inimitié, ce sont leurs rancunes qu'il met sur la scène. Parmi ces cavaliers, il n'oublie pas les éphèbes. N'est-ce pas eux que Cléon accuse, lorsqu'il se plaint au Démos des coups qu'il a reçus du charcutier et « des jeunes gens [2] »? Quand, à son approche, Agoracrite veut fuir et que Démosthène le retient en appelant les cavaliers : « Cavaliers, à nous! Voici le moment », les noms dont il les nomme, Simon, Panaitios, sont des noms d'éphèbes [3]. On a présents à la mémoire les beaux vers de la parabase où le chœur, invoquant Poseidon, patron des cavaliers, rappelle qu'il se plaît aux rivalités des adolescents, les uns heureux, les autres malheureux dans les courses de chars [4] : rien ne s'accorde mieux avec les luxueuses habitudes des cavaliers de l'éphébie. On se souvient, enfin, que cette même parabase se termine par un morceau où le poète glorifie les cavaliers pour l'entrain et la bravoure qu'ils ont montrés dans une récente affaire. Au mois de juillet de l'année 425, six mois environ avant les Lénéennes où fut jouée la comédie d'Aristophane, Nicias était parti en guerre contre les Corinthiens, avec quatre-vingt trières et des vaisseaux de transport contenant deux mille hoplites et deux cents chevaux, plus les contingents de Milet, d'Andros et de Carystos [5]. Un combat s'était engagé près du village de Solygeia, à douze stades de la mer, combat dans lequel les Athéniens s'étaient trouvés en face d'une

1. Aristophane, *Cavaliers*, 225-226.
2. Id., *ibid.*, 730-731.
3. Id., *ibid.*, 242-243. Le scol., au v. 242, prend ces noms propres pour ceux des deux hipparques. Ce sont bien plutôt de ces noms comme on en trouve dans certains chœurs d'Aristophane et que se donnent entre eux les choreutes, sans y attacher d'autre importance : voir *Acharniens*, 220; *Guêpes*, 230 sqq.; *Lysistrata*, 254 sqq., 321, 356. Il faut remarquer ici le jeune Panaitios : c'est quelque descendant de celui dont le nom apparaît sur les vases. L'hypothèse de M. Studniczka, qui voit dans le Panaitios des potiers le Ténien Panaitios, combattant de Salamine, me paraît inadmissible : voir Studniczka, *Jahrb. des kais. deutsch. arch. Instit.*, II, pp. 163-164.
4. C'est ainsi qu'il faut entendre les vers 556-558; le scoliaste se trompe dans l'explication qu'il propose pour le dernier.
5. Thucydide, IV, 42, 1.

armée sans cavalerie et où leurs cavaliers, à eux, leur avaient valu la victoire [1]. C'est cette brillante campagne dont le poète évoque le souvenir : « Les belles actions des chevaux, nous voulons les louer. Ils sont dignes de nos éloges pour toutes les fatigues qu'ils ont supportées avec nous, soit dans les marches, soit dans les batailles. Mais ce qu'ils ont fait sur la terre ferme, nous ne l'admirons pas tant que leur ardeur, naguère, à sauter dans les vaisseaux de transport, après s'être pourvus, les uns d'écuelles, les autres d'ail et d'oignons. Puis, saisissant les avirons comme nous autres hommes, ils se mirent à hennir, tout en ramant : « Hippapaï! qui sera bon rameur? Courage! « que faisons-nous? ne rameras-tu point, ô Samphoras [2]? » Et ils bondirent sur la terre de Corinthe; et les plus jeunes, creusant le sol avec leurs sabots pour se faire des lits, se passèrent de couvertures [3]. Ils mangeaient des crabes au lieu de tendre gazon, s'emparant de ceux qui s'aventuraient au dehors et faisant la chasse aux autres jusque dans la mer [4]. »

On est frappé dans ce passage du silence d'Aristophane sur le combat lui-même. Ce qu'il chante, ce sont les préliminaires, c'est la bonne humeur de ces allègres cavaliers qui ont subi sans se plaindre fatigues et privations. Les plus jeunes surtout ont fait preuve d'une virile constance. Ces jeunes gens sont des éphèbes : le poète emploie, pour les désigner, la même expression que Thucydide [5]. Si la cavalerie de Nicias n'était pas prise tout entière dans les rangs de l'éphébie, elle se composait en grande partie d'éphèbes : le pays des Corinthiens n'était-il pas le théâtre ordinaire de leurs hauts faits? Rapprochons cette circonstance de quelques vers qui précèdent, où le chœur, parlant de cette soif de récompenses qui dévore les généraux de son temps, l'oppose au désintéressement des ancêtres et termine ainsi : « Pour nous, nous croyons de notre devoir de défendre vaillamment, et sans compter sur rien, notre patrie et nos divinités nationales. Nous ne demandons en échange qu'une seule faveur : quand viendront la paix et la fin de nos travaux, ne soyez plus jaloux de nos chevelures ni

1. THUCYDIDE, IV, 42, 2, et 44, 1.
2. Mot par lequel on désignait les chevaux marqués de la lettre *san*, qui indiquait que c'étaient des chevaux de prix.
3. Devant στρώματα, au vers 605, on lit μετῆσαν, que le scoliaste explique par μετήρχοντο, ἐδίωκον. Je n'hésite pas à remplacer ce verbe par μεθεῖσαν, qui convient infiniment mieux au sens général du morceau.
4. ARISTOPHANE, *Cavaliers*, 595-607.
5. Οἱ νεώτατοι.

de notre beauté entretenue dans les gymnases [1]. » Entre ce reproche discret adressé aux spectateurs et le tableau de la belle conduite des éphèbes en Corinthie, le rapport est facile à saisir. N'est-il pas évident que ces jeunes aristocrates avaient été accusés de mollesse et qu'Aristophane se fait leur défenseur en les montrant plus durs à eux-mêmes et plus patients qu'on ne croyait? Si l'on se reporte au scoliaste, on voit que c'est précisément à propos des derniers vers traduits qu'il mentionne cette loi de Cinéas dont il a été question tout à l'heure : elle aurait interdit aux adolescents de soigner leur chevelure et d'avoir des mœurs efféminées. Évidemment, elle contenait autre chose, mais ces termes suffisent pour nous faire deviner quelque mesure vexatoire visant les cavaliers et particulièrement ceux d'entre eux qui étaient éphèbes, soldats hostiles à la politique du jour et que Cléon poursuivait de ses tyranniques règlements. Le chœur, quelque part, lui donne le surnom comique de *trouble-cavalerie* [2]. Peu de temps auparavant, nous savons que le démagogue avait publiquement déclaré les cavaliers coupables de lâcheté en face de l'ennemi [3]. Ces faits prouvent qu'entre eux et lui il existait une inimitié violente, eux, probablement, se plaignant des charges excessives qui les accablaient et s'irritant de servir un gouvernement détesté, lui, faisant tous ses efforts pour réduire à l'obéissance ces factieux, perpétuellement insurgés contre son pouvoir. La loi de Cinéas, dirigée, semble-t-il, principalement contre les éphèbes, avait été de sa part un nouvel acte d'agression; peut-être avait-elle mis en cause le patriotisme de ces jeunes gens : Aristophane fit voir qu'ils savaient aussi bien que d'autres supporter les épreuves de la vie en campagne et que ces fils de famille, quand la patrie l'exigeait, étaient capables de manier la rame, de coucher sur la dure et de manger ce qu'ils trouvaient, comme de simples paysans.

Le poète, en plaidant pour eux, se montrait habile. Cette turbulente jeunesse faisait la loi au théâtre; elle y décidait du succès des représentations. Pollux nous apprend qu'il y avait des gradins réservés aux éphèbes, comme il y en avait d'autres destinés aux membres du Conseil des Cinq-Cents [4]. Sans doute, la partie aristocratique de l'éphébie,

1. Aristophane, *Cavaliers*, 576-580.
2. Id., *ibid.*, 247.
3. Scol. des *Cavaliers*, au v. 226. — Cf., sur cette accusation extrêmement obscure, Martin, *op. c.*, pp. 464-465.
4. Pollux, IV, 122.

c'est-à-dire les cavaliers, formait avec la cavalerie proprement dite, composée de jeunes gens à peine plus âgés que les éphèbes, un groupe compacte de spectateurs plus instruits, plus intelligents que les autres, et dont le jugement était redouté des poètes. Le morceau relatif à l'expédition de Solygeia se termine par un trait de satire littéraire dont le sens, assez obscur, devient clair, si l'on admet cette supposition. Parlant de ces crabes que les jeunes gens allaient chercher jusque dans l'eau pour s'en nourrir, Aristophane fait dire à un crabe de Corinthe : « Quelle terrible chose, ô Poseidon, de ne pas être en sûreté même dans tes profondeurs et de ne pouvoir, ni sur la terre ferme, ni dans la mer, échapper aux cavaliers [1] ! » Pour comprendre cette plaisanterie, il faut se souvenir que le mot καρκίνος, qui signifie crabe, était en même temps le nom d'un poète tragique dont Aristophane aime à se moquer [2]. Il est probable que ce Carcinos venait de subir quelque échec retentissant, qu'une de ses pièces était tombée sous les huées et les sifflets des cavaliers. Les critiques, au théâtre, prenaient souvent cette forme un peu vive, ou se traduisaient même par des voies de fait d'un atticisme contestable : olives et figues volaient sur la scène, portant à l'auteur ou aux acteurs les marques non équivoques de la défaveur du public [3]. Qui sait si Carcinos n'avait pas éprouvé pareille mésaventure? Sa muse, dans tous les cas, était peu goûtée des cavaliers, qui, récemment, le lui avaient fait sentir [4].

On sait qu'Aristophane n'eut pas à se repentir d'avoir pris leur défense. Sa comédie fut classée la première, et elle le méritait : jamais son ironie n'avait été plus mordante, ses coups plus pressants ni mieux dirigés. Il avait alors environ vingt-deux ans et joignait à la fougue naturelle à cet âge une précoce expérience de la scène comique. Sa pièce fut couronnée aux applaudissements de cette vaillante jeunesse dont il avait vengé l'honneur. On ne peut s'empêcher de rapprocher

1. ARISTOPHANE, *Cavaliers*, 608-610.
2. ID., *Nuées*, 1260-1261 ; *Guêpes*, 1501 sqq.; *Paix*, 781 sqq., 864; *les Femmes aux Thesmophories*, 441. — Cf. BERGK, *Griech. Literaturgeschichte*, III, p. 610.
3. DÉMOSTHÈNE, *Couronne*, 262.
4. Cette plainte de Carcinos est présentée par Aristophane comme une invention de Théoros : Ὥστ' ἔφη Θέωρος εἰπεῖν καρκίνον Κορίνθιον, κ. τ. λ., et le scoliaste, au v. 608, fait de ce Théoros un poète, probablement un poète comique. C'est une erreur. Ce personnage n'est autre que celui dont Aristophane se moque à différents endroits et qu'il peint comme un bavard : voir *Acharniens*, 134 sqq.; *Nuées*, 400; *Guêpes*, 42 sqq., 418, 599-600, 1220, 1236 sqq. Il avait sans doute l'habitude des bons mots : de là la plaisanterie que lui prête le poète sur Carcinos et son échec.

ce succès de l'échec des *Nuées,* représentées l'année suivante. Les causes qui l'amenèrent sont difficiles à saisir; ce qui est certain, c'est que le poète en ressentit un amer dépit : il avait mis à cette comédie tous ses soins; le sujet, les développements lui en paraissaient heureux, et nous le voyons se plaindre amèrement dans les *Guêpes* du froid accueil qu'elle a rencontré [1]. Les raisons de cette froideur, encore une fois, nous échappent; probablement, elles furent multiples. Il en est une, pourtant, que nous pouvons indiquer. Le principal personnage des *Nuées,* celui dont le caractère, rapidement esquissé au début, sert de point de départ à l'action qui suit, est Phidippide, un cavalier [2]. Selon toute vraisemblance, ce cavalier est un éphèbe : il est à l'âge où l'on apprend encore; ses caprices, ses rébellions d'enfant gâté semblent le ranger dans la catégorie des tout jeunes gens. Quoi qu'il en soit, il appartient à cette classe élégante et riche qui aime les chevaux et ne rêve qu'hippodrome et victoires équestres. On se souvient que ce sont justement ces goûts ruineux qui ont compromis la fortune de son père et qui conduisent ce père à l'école de Socrate, pour y apprendre les finesses d'une rhétorique subtile qui lui permettra de ne pas payer ses créanciers. Les folles dépenses de la jeunesse athénienne et les vaines arguties de la sophistique, voilà donc quel était le fond de la comédie des *Nuées.* Est-il téméraire de croire que ni l'un ni l'autre de ces thèmes ne plut aux jeunes cavaliers qui formaient la partie la plus exigeante du public? On peut conjecturer qu'ils ne virent pas sans déplaisir leurs mœurs censurées aussi ouvertement et que, d'autre part, ils trouvèrent assez fades les plaisanteries d'Aristophane à l'endroit de ces sophistes dont ils étaient les auditeurs assidus et ravis. En 424, le poète, qui les avait défendus et s'était fait l'écho de leurs rancunes, les avait eus pour lui; en 423, il s'avisa de leur donner une leçon, et la leçon fut mal prise : ils le trahirent pour accorder leurs suffrages à la farce moins fine, mais plus innocente, du vieux Cratinos [3].

Une question se pose, quand on étudie la condition des éphèbes au v[e] et au iv[e] siècle : tous les Athéniens étaient-ils tenus de passer par l'éphébie? Les textes ne nous renseignent pas sur ce point. Ce qu'ils

1. Aristophane, *Guêpes,* 1043 sqq.
2. Id., *Nuées,* 119-120.
3. On sait que dans cette farce, intitulée *la Bouteille,* le poète se mettait lui-même en scène et faisait de plaisantes allusions à ses habitudes d'ivrognerie.

nous apprennent, c'est qu'à dix-huit ans le jeune homme était inscrit sur le registre du dème [1], et que cette formalité marquait son entrée dans le collège éphébique [2]. Or l'inscription sur le registre du dème était obligatoire; sans elle, on ne pouvait devenir citoyen. Tous les jeunes gens âgés de dix-huit ans auraient donc été éphèbes. C'est là une hypothèse qu'il est impossible d'admettre. L'éphébie, en effet, n'étant autre chose que l'apprentissage du métier de soldat, il est clair que ceux-là seuls en faisaient partie de qui l'État, plus tard, devait exiger le service militaire, et ce service n'était point exigé de tous. Des quatre classes établies à l'origine par Solon et qu'on voit subsister, au vᵉ et au ivᵉ siècle, à travers toutes les vicissitudes de la constitution athénienne, il n'y avait que les trois premières qui fussent appelées, en temps de guerre, à prendre les armes. La plus riche, celle des *pentacosiomédimnes*, c'est-à-dire des citoyens dont le revenu annuel était évalué à 500 mesures au moins de grain, de vin ou d'huile, fournissait les triérarques; ceux qui la composaient, quand ils ne commandaient pas un vaisseau, servaient dans l'armée de terre, soit comme cavaliers, soit comme hoplites. Dans la seconde classe, comprenant les citoyens qui possédaient un revenu d'au moins 300 mesures, se recrutait plus particulièrement la cavalerie, mais ces *cavaliers* faisaient campagne comme hoplites, quand ils n'étaient pas spécialement désignés pour servir à cheval. La troisième classe, celle des *zeugites*, c'est-à-dire des laboureurs dont la fortune, primitivement, consistait en une paire de bœufs et qui récoltaient par année 200 mesures, ou peut-être seulement 150, ne devait le service militaire que dans les rangs des hoplites. La quatrième, enfin, formée des *thètes* ou de ceux dont le revenu n'atteignait pas celui des zeugites, était, en principe, exclue de l'armée [3]. Les conséquences d'une pareille organisation, en ce qui concerne l'éphébie, sautent aux yeux : n'étaient éphèbes, évidemment, que les jeunes gens appartenant aux trois premières classes, et l'inscription sur le registre du dème n'entraînait pas nécessairement l'inscription sur les listes éphébiques. On conçoit, d'autre part, que l'intérêt de l'État fût de soumettre pendant deux ans à l'autorité des chefs militaires tous les jeunes hommes qui devaient plus tard former l'armée

1. Ληξιαρχικὸν γραμματεῖον.
2. Lycurgue, *Contre Léocrate*, 76.
3. Voir, sur ces questions, G. Gilbert, *Handbuch*, I, pp. 132 sqq.; — Hauvette, dans Saglio, *Dictionnaire*, au mot Dilectus, p. 207, col. 1.

nationale et que l'éphébie fût pour ceux-là une obligation à laquelle nul ne pouvait se soustraire.

Jusqu'à la fin du ve siècle, l'éphébie a ce caractère, d'être interdite aux thètes, mais de rester obligatoire pour les autres classes. En est-il de même aux siècles suivants? C'est du IVe siècle que datent, nous l'avons dit, les premières inscriptions éphébiques. La plus ancienne est celle qui concerne les éphèbes de la tribu Cécropis entrés dans le collège sous l'archontat de Ctésiclès (334-333) [1]. Au-dessus des décrets rendus en l'honneur de ces jeunes gens, étaient inscrits, sur deux colonnes, leurs noms rangés par dèmes. Les premiers de ces noms ont disparu, mais ceux qui restent permettent d'évaluer approximativement la longueur totale du catalogue. Dans la colonne de droite, on compte, en effet, 22 noms propres; celle de gauche a plus souffert, mais elle en contenait certainement un nombre égal. Voilà déjà un chiffre assuré de 44 éphèbes. Pour combien de dèmes? Pour six, probablement, car cinq sont mentionnés dans la partie du catalogue qui subsiste, et la colonne de gauche, à l'endroit mutilé, en nommait sans doute encore un. Or la Cécropis n'en comprenait que douze : nous aurions donc ici à peu près la moitié de la liste entière, ce qui porterait à 88 environ le contingent éphébique de la tribu pour l'année 334-333. Supposons dans chaque tribu le même contingent, ou à peu près, et nous obtiendrons, pour les dix tribus, un millier d'éphèbes, ce qui fera 1 800 à 2 000 éphèbes pour les deux années réunies.

Examinons maintenant l'inscription de 305-304, la première en date après celle-ci. Elle porte en tête le nom de l'archonte Euxénippos. C'est un décret, malheureusement très endommagé, en l'honneur des jeunes gens qui sont devenus éphèbes l'année précédente, sous l'archontat de Coroibos [2]. A la suite des éloges qui leur sont décernés, ainsi qu'à leurs chefs et à leurs professeurs, par le Conseil et par le peuple, venaient leurs noms disposés par tribus et par dèmes. De ce catalogue nous n'avons que des fragments, mais ces fragments sont instructifs. On y remarque, par exemple, que les tribus Érechthéis et Acamantis, dont les listes, il est vrai, sont incomplètes, ne renferment à elles deux que 34 éphèbes, chiffre bien faible en comparaison de ceux que nous venons d'établir. Rapprochons-le de celui des éphèbes nommés dans le catalogue le plus ancien après celui de 305,

1. Foucart, *Bull. de corr. hell.*, XIII, pp. 253 sqq.
2. Koehler, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IV, pp. 324 sqq.

un catalogue qui date de 282 ou 281 : les douze tribus n'y sont représentées que par 33 éphèbes [1]. Quelques années plus tard, en 276, ces mêmes tribus n'arrivent qu'au chiffre de 29 éphèbes [2]. Plus tard encore, vers la fin de la guerre Chrémonidienne, ce chiffre tombe à 23 [3]. Cette décroissance est significative. On ne saurait l'attribuer raisonnablement ni à des batailles, ni à des épidémies qui auraient coup sur coup décimé la jeunesse. N'est-il pas plus naturel d'y voir la preuve que l'éphébie, dès le début du IIIe siècle, n'était plus obligatoire? Sans doute, les catalogues du second, du premier siècle avant notre ère, sont, en général, beaucoup plus longs : il en est un qui nomme jusqu'à 142 éphèbes [4]. C'est qu'alors l'éphébie s'est relevée du discrédit où elle était tombée et que, de nouveau, les jeunes gens y affluent. Mais ces écarts mêmes prouvent qu'elle est facultative : il est impossible que de telles variations se soient produites dans la population athénienne; c'est là, pourtant, ce qu'il faudrait admettre s'il y avait eu entre cette population et le nombre annuel des éphèbes un rapport constant. La vérité est que l'éphébie, telle qu'elle nous apparaît sur les marbres jusqu'ici commentés par les savants, est une institution toute aristocratique, un complément d'éducation à l'usage d'une élite et que seuls recherchent les jeunes gens assez riches et d'assez de loisir pour pouvoir se donner une culture de luxe.

Le chiffre restreint de ceux qui y sont inscrits n'est pas le seul argument qu'on puisse faire valoir en faveur de cette opinion. Il y en a d'autres, parmi lesquels deux surtout méritent qu'on s'y arrête : l'admission des étrangers dans le collège et la nature des études éphébiques.

Les étrangers n'apparaissent qu'assez tard dans l'éphébie. Le plus ancien catalogue qui les mentionne doit être rapporté à la fin du IIe siècle avant notre ère [5]. Nous y voyons que sous l'archonte Ménoitès, des jeunes gens non Athéniens ont été autorisés à être éphèbes au même titre que les indigènes : ils sont loués, comme ceux-ci, par le Conseil et par le peuple pour leur piété et leur bonne conduite; la

1. *C. I. A.*, II, 316.
2. *C. I. A.*, II, 324.
3. *C. I. A.*, II, 338.
4. *C. I. A.*, II, 465. — Cf. 467, 469-471, 481, 482. Sur un catalogue de la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C., le chiffre des éphèbes monte à 309, non compris les étrangers : voir *C. I. A.*, III, 1202.
5. *C. I. A.*, II, 465.

seule chose qui les distingue, c'est que leurs noms, groupés ensemble, viennent les derniers sur la stèle. Ces jeunes gens appartiennent à différentes cités : plusieurs sont originaires d'Asie Mineure ; il y en a deux qui sont Romains. Ce qui frappe, c'est leur petit nombre : leur liste est complète et ne contient que 12 noms ; celle des Athéniens en a 142. Bientôt ils augmentent : on en compte 38 sur un marbre un peu postérieur [1]. Quelquefois, au lieu d'être distinctement nommés à part, ils semblent se confondre avec les éphèbes athéniens [2]. Cet usage ne dure pas, mais leur nombre va croissant sur les catalogues. Dans une inscription de l'année 171-172 de l'ère chrétienne, ils atteignent le chiffre de 155, contre 80 Athéniens seulement [3]. Que conclure de ces faits, sinon que l'éphébie est de plus en plus hospitalière et qu'à l'époque des Antonins les jeunes gens s'y font inscrire de toute part ? Ainsi, du IIe siècle avant notre ère jusqu'à la fin de son histoire, le collège est officiellement ouvert aux étrangers ; ils y sont traités sur le même pied que les Athéniens, y font les mêmes études, y célèbrent les mêmes fêtes. Il faut, pour cela, que l'éphébie ait cessé d'être ce stage militaire, obligatoire pour tous ceux qui doivent composer l'armée nationale. La présence d'étrangers dans une pareille armée est inadmissible. S'il existe, à Athènes, des éphèbes non Athéniens, c'est que l'éphébie a changé de nature et perdu ce caractère exclusivement militaire qui seul pouvait faire qu'elle fût pour tous une obligation [4].

Il suffit de jeter les yeux sur les considérants des décrets éphébiques pour se convaincre qu'en effet l'institution s'est profondément modifiée et que les éphèbes se livrent à des occupations qui ne sont, dans aucun temps, à la portée du grand nombre. Ils font encore des patrouilles en armes, séjournent dans les forts, escortent les processions ; mais à ces exercices qui rappellent les anciennes mœurs, ils en

1. *C. I. A.*, II, 467.
2. *C. I. A.*, II, 482.
3. *C. I. A.*, III, 1133. Ils sont, à ce moment, appelés ἐπέγγραφοι, au lieu de ξένοι que portent les catalogues plus anciens.
4. Nous possédons sur les éphèbes étrangers un document qui serait des plus précieux s'il était authentique : c'est le célèbre décret en l'honneur d'Hippocrate. Par reconnaissance pour l'illustre médecin, les Athéniens y accordent aux habitants de Cos le droit d'envoyer leurs fils à Athènes pour y être éphèbes : ... καὶ ἐξεῖναι πᾶσι Κώων παισὶν ἐφηβεύειν ἐν Ἀθήναις καθάπερ παισὶν Ἀθηναίων. Voir Hippocrate, éd. Littré, IX, pp. 400 sqq. M. Littré déclare avec raison ce décret apocryphe, mais il en croit la rédaction assez ancienne. On ne saurait, de toute façon, y voir un monument contemporain des beaux temps de l'éphébie. Peut-être est-il antérieur aux premiers catalogues où figurent des ξένοι : ce qui est certain, c'est qu'à l'époque où il fut rédigé, l'éphébie n'était plus obligatoire.

joignent d'autres, inconnus au ve siècle. Ils ont des livres, et ils s'en servent; ils disposent d'une bibliothèque que, vers la fin du IIe siècle avant notre ère, nous les voyons, pour la première fois, enrichir de volumes nouveaux [1]. Telle sera dès lors la règle et, dans les inscriptions, on n'oubliera pas de signaler chaque année ce don généreux. Ils suivent les leçons de grammairiens, de rhéteurs, de philosophes; ils vont au Lycée, à l'Académie, entendre des professeurs qui parlent pour eux, dont ils sont les élèves [2]. Ce sont là des études que l'État ne peut imposer à tous : ceux-là seuls s'y consacrent qui en ont le goût, le temps et les moyens. Leur gymnastique même est trop compliquée pour que le premier venu la pratique : elle exige un trop continuel entraînement, par suite, trop de loisir. Cette escrime savante qu'enseigne l'hoplomaque, le maniement de l'arc, de la catapulte, le lancement de ce trait d'une forme particulière qu'on appelle le *cestre*, les jeux équestres, les joutes nautiques dans les eaux de Munychie ou de Salamine sont des exercices essentiellement aristocratiques, à l'usage d'une jeunesse élégante et oisive, qui cultive avec ardeur tous les genres de *sport*. La façon, d'ailleurs, dont le collège est organisé montre que les jeunes gens qui en font partie appartiennent aux hautes classes. Les fonctionnaires y sont en nombre considérable : outre le cosmète et le pédotribe, qui y occupent le premier rang, on y trouve, du moins à partir d'une certaine époque, un sous-cosmète, un sous-pédotribe, des sophronistes et des sous-sophronistes, un greffier et un sous-greffier, un prêtre, un médecin, un administrateur du matériel, un moniteur qui marche en tête des éphèbes dans les processions, un gardien de la lingerie, un personnage chargé de la surveillance des bains, un portier, etc. L'importance de ces fonctions varie d'un marbre à l'autre; il en est qui disparaissent pour faire place à des fonctions nouvelles. Quoi qu'il en soit, tant de magistrats, tant d'agents, dont quelques-uns semblent payés par les éphèbes, tant de précautions prises pour donner satisfaction aux besoins les plus variés attestent le caractère anti-démocratique du collège et prouvent qu'une élite seule y a désormais accès.

Ainsi, au ve siècle, l'éphébie est obligatoire et dure deux ans. A partir du IIIe siècle, elle n'est plus obligatoire et sa durée se trouve réduite

1. *C. I. A.*, II, 465, ll. 7-9.
2. *C. I. A.*, II, 466, l. 31; 467, ll. 34-37; 468, ll. 21-23; 470, l. 22; 471, ll. 19-20, ll. 63-64; 478, fragm. *a-b*, ll. 19-20, fragm. *c*, ll. 7-8; 479, ll. 27-28; 480, l. 11; 481, ll. 18-19, l. 48; 482, l. 20, ll. 42-43.

à une année : les catalogues sont datés par le nom d'un seul archonte. Elle a donc, dans l'intervalle, subi un grand changement. Ce changement, pouvons-nous en déterminer l'époque?

Dans la liste des éphèbes inscrits sous Ctésiclès, deux dèmes se font remarquer par la faiblesse de leur contingent : c'est Pithos et Xypété. qui ne sont représentés chacun que par deux éphèbes. Pourtant, la liste entière devait être assez longue et former, pour toute la tribu, un contingent respectable [1]. La pauvreté de ces dèmes n'en est pas moins à noter : elle semblerait prouver que déjà à ce moment tous les jeunes gens n'entraient pas dans l'éphébie.

Il faut rapprocher de cette liste un texte à peu près contemporain, le plaidoyer de Lycurgue contre Léocrate, prononcé en 330. Voici ce qu'on y lit : « Il y a, dit l'orateur, un serment que prêtent tous les citoyens quand ils se font inscrire sur le registre du dème et deviennent éphèbes : ils jurent de ne pas déshonorer leurs armes sacrées, de ne pas quitter leur poste de combat, mais de défendre la patrie et de la livrer plus grande à leurs successeurs. Si Léocrate a prêté ce serment, il est clair que c'est un parjure, coupable, non seulement envers vous, mais envers la divinité; s'il ne l'a pas prêté, c'est, assurément, qu'il ne s'était préparé à rien faire de ce qu'exige le devoir, et il est juste de l'en punir dans l'intérêt des dieux, comme dans le vôtre [2]. » Lycurgue, ici, paraît se contredire, car si, de son temps, tous les Athéniens sont éphèbes, pourquoi ce doute à l'endroit de Léocrate? C'est que, probablement, tous ne le sont pas. Sans doute, l'éphébie est encore obligatoire, mais il y a des jeunes gens qui trouvent le moyen d'y échapper.

Descendons jusqu'au catalogue de 305 : nous y voyons que, quel que fût le nombre des éphèbes qu'il nommait, ce nombre ne répondait plus au chiffre de la population athénienne. On ne saurait croire, en effet, que l'Attique, à ce moment, fût assez dépeuplée pour qu'un dème comme celui des Kéramès ne fournît que trois éphèbes, Kikynna seulement deux, Thoricos un seul [3]. C'est là un signe que l'éphébie n'est plus obligatoire. J'en trouve une autre preuve dans ce fait qu'une des tribus, la Démétrias, cite à côté l'un de l'autre deux éphèbes dont les noms sont suivis du même patronymique [4]; selon toute probabi-

1. Voir plus haut, p. 288.
2. Lycurgue, *Contre Léocrate*, 76.
3. Koehler, *Mitth. des deutsch. arch. Instit. in Athen*, IV, p. 331.
4. Id., *ibid.*, IV, p. 329.

lité, l'Acamantis est dans le même cas [1]. Ces rapprochements ne sont pas rares sur les marbres [2]. Les noms ainsi suivis du même nom de père désignent évidemment des frères. Or, si deux frères, qu'il est impossible de supposer toujours jumeaux, se trouvent inscrits ensemble sur la même liste, c'est que l'entrée dans le collège n'a plus lieu à un âge rigoureusement déterminé, c'est qu'elle ne marque plus l'époque de la majorité légale et que l'inscription dans l'éphébie n'a plus rien de commun avec l'inscription sur le registre du dème. On devient citoyen, comme par le passé, à dix-huit ans, mais pour devenir éphèbe, il est permis de devancer ou de dépasser cet âge. L'éphébie n'a donc plus l'importance civique qu'elle avait : c'est un stage de luxe, auquel l'État ne peut obliger tout le monde [3].

Cet usage, enfin, de récompenser solennellement les éphèbes, ces éloges exagérés qu'on leur donne et que nous devinons déjà à travers les lacunes de l'inscription de 305, font voir la décadence de l'éphébie. Les éphèbes de Ctésiclès sont loués plus sobrement; ils le sont, de plus, non par la cité, mais par le Conseil, dont ils relèvent, par leur tribu et par deux dèmes. En 305, les éloges que reçoit le collège lui viennent de la cité tout entière. De pareilles louanges eussent été déplacées dans un temps où les éphèbes n'étaient qu'une partie de l'armée athénienne, intimement mêlée au reste des citoyens. Périclès, dans Thucydide, fait l'éloge des soldats morts en 431 sans distinction d'âge ni de rang : tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie sont égaux à ses yeux. Rapprochez les nobles et simples paroles de l'orateur de l'emphase qui apparaît dans l'inscription de 305 et des félicitations verbeuses des décrets postérieurs : sans doute, il faut tenir compte de l'abaissement des caractères, qui fait qu'on prodigue les éloges publics et qu'on n'en connaît plus le prix; il n'en est pas moins vrai que si l'éphébie attire ainsi sur elle l'attention du Conseil et du peuple, c'est qu'elle forme un groupe à part, un groupe aristocratique, qui renferme la fleur de la jeunesse et que l'État aime à combler de ses faveurs.

J'admettrais donc sans hésiter qu'en 305-304 l'éphébie n'était plus

1. Koehler, *Mittheilungen*, IV, p. 331.
2. *C. I. A.*, II, 324, 329, 330, 467, 470, 471, 481, etc. — Cf. Dumont, *op. c.*, I, pp 41 sqq.
3. J'avoue ne pas comprendre comment M. Gilbert (*Handbuch*, I, p. 299, note 1) peut concilier l'obligation de l'éphébie avec la suppression de la règle des 18 ans Ces deux dispositions me paraissent s'exclure.

obligatoire. Durait-elle encore deux ans? Dans le procès de l'Ambassade, Eschine rappelle qu'il a servi deux années comme éphèbe [1]. Son inscription dans le collège est de 372 ou 371. L'éphébie, à cette époque, exigeait donc deux ans de stage. Il en était encore de même en 334. A propos des décrets destinés à honorer les éphèbes de Ctésiclès, M. Foucart fait remarquer que les mérites pour lesquels ces jeunes gens sont récompensés obligent à voir en eux des éphèbes de seconde année, et non de première [2]. Inscrits en 334-333, ils se sont, pendant un an, exercés au maniement des armes, et c'est l'année suivante, à l'occasion de leur séjour à Éleusis, où ils campent encore, qu'ils reçoivent les éloges contenus dans les décrets [3].

Jusqu'en 305, les inscriptions nous manquent; nous n'avons, sur la durée de l'éphébie, que quelques textes, encore, assez obscurs. Eusèbe nous apprend que le poète Ménandre fit jouer sa première pièce en 321, sous l'archontat de Philoclès [4]. Nous savons qu'à ce moment il était éphèbe [5] : né sous l'archonte Sosigénès, en 341, il aurait eu environ vingt ans lors de ses débuts dans la carrière dramatique [6]. Strabon, d'autre part, lui donne pour *synéphèbe* le philosophe Épicure [7]. Or Épicure, dont le père, Néoclès, habitait Samos en qualité de colon athénien, vint à Athènes, suivant Diogène Laerce, à l'âge de dix-huit ans [8]. Comme il mourut en 270, âgé de soixante-douze ans [9], c'est en 324 qu'il faut placer ce voyage. Son séjour à Athènes se prolongea jusqu'en 322 [10]. Il n'est donc pas inadmissible que Ménandre et lui se soient rencontrés dans le collège éphébique. Il en résulterait que la durée de l'éphébie était encore, à cette époque, de deux années, puisque les deux jeunes gens y entrèrent à un an d'intervalle et qu'ils y furent pourtant condisciples.

L'inscription de 305 est plus instructive. Elle est gravée στοιχηδόν [11] :

1. Eschine, *Ambassade*, 167.
2. Foucart, *Bull. de corr. hell.*, XIII, p. 264.
3. Voir plus haut, p. 45.
4. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schœne, Berlin, 1866-1875, I, p. 116.
5. Περὶ κωμῳδίας, III, à la fin.
6. Bergk, *Griech. Literaturgeschichte*, IV, p. 190.
7. Strabon, XIV, 1, 18.
8. Diogène Laerce, X, 1.
9. Id., X, 15.
10. Foucart, *Mémoire sur les colonies athéniennes au v[e] et au iv[e] siècle*, dans les *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, I[re] série, IX, I[re] partie, p. 352.
11. Sur ce genre de gravure, voir plus haut, p. 134.

il est aisé, par conséquent, à l'aide des formules que nous connaissons, d'imaginer les mots qui y manquent. Parmi ces mots, se trouve le nom de l'archonte sous lequel les jeunes gens cités à la suite du décret sont entrés dans le collège. Or le décret est rendu sous l'archontat d'Euxénippos (305-304). Ce n'est pas, naturellement, sous cet archonte qu'ils ont été inscrits : l'inscription éphébique ayant lieu, selon toute apparence, à la fin de l'année civile, quand l'archonte allait sortir de charge, on ne saurait concevoir des jeunes gens devenus éphèbes dans les derniers jours d'Euxénippos et recevant, sous ce même archonte, c'est-à-dire à peine inscrits, une récompense publique. Il faut bien plutôt croire qu'au moment où la cité leur témoigne ainsi sa satisfaction, s'ils sont encore éphèbes [1], ils sont près de ne plus l'être et que ces éloges marquent le couronnement de leur stage. Si donc l'éphébie dure encore deux ans, l'archonte sous lequel ils ont été inscrits ne peut être qu'Anaxicratès, qui était en charge deux années auparavant. Mais ce nom est trop long pour la place qu'il doit occuper sur la stèle. Au contraire, Coroibos, nom du prédécesseur immédiat d'Euxénippos, remplirait admirablement l'espace vide [2]. C'est ce nom, évidemment, qu'il faut suppléer, et l'on en doit conclure qu'en 305-304, la durée de l'éphébie était réduite à une année.

Ainsi, c'est à la fin du IVᵉ siècle que se serait opérée la transformation de l'éphébie. Les causes en sont obscures. Essayons de les démêler.

Quand on parcourt l'histoire d'Athènes, on est frappé, durant ce siècle, de l'affaiblissement de plus en plus sensible de l'esprit militaire. La guerre du Péloponnèse a fait éprouver aux Athéniens des pertes cruelles; les auteurs sont pleins des tristes souvenirs qu'elle a laissés dans les esprits. D'après Aristote, c'est aux désastres qui l'ont signalée qu'on doit attribuer la dépopulation d'Athènes et surtout les vides qui se sont produits dans la classe aisée, sans cesse appelée sur les champs de bataille [3]. Lysias, Isocrate, parlent des fortunes

1. Et ils le sont encore, comme l'indiquent les présents ἐπιμελοῦνται, φιλοτιμοῦνται.

2. On aurait ainsi : [... ἐφήβους το]ὺς ἐνγρ[αφέντας ἐπὶ Κοροίβου ἄρχοντος..., ἕνε]κα καὶ σωφροσύ[νης...]. Entre ἄρχοντος et ἕνεκα, il y aurait place pour un mot de 7 lettres. Avec Ἀναξικράτους, ce mot n'en devrait avoir que 3. Parmi ceux qui conviendraient ici, il n'y en a pas d'aussi court.

3. ARISTOTE, *Politique*, VIII (V), 2, 8. — Cf. ANDOCIDE, *Sur la paix*, 30; ESCHINE, *Ambassade*, 175.

qu'elle a englouties et de l'état précaire auquel elle a réduit plus d'une riche famille [1]. Diminution du nombre des citoyens, soldats tombés dans les combats, morts de maladie, d'épuisement derrière les remparts à l'époque de la peste ou dans les carrières de Syracuse, cultures détruites, domaines ravagés par les continuelles escarmouches et le séjour prolongé des troupes ennemies sur le sol attique, telles ont été les conséquences de cette épouvantable guerre. Il en est résulté un découragement général. L'aristocratie, particulièrement, décimée par les campagnes, en butte aux jalousies, aux tracasseries d'une démocratie ombrageuse, se replie sur elle-même et se désintéresse des grandes entreprises [2]. Quand, après la guerre Sociale, en 355, Eubule, réagissant contre la politique belliqueuse d'Aristophon, ouvre une ère de paix, il l'a pour lui tout entière [3]. Lorsqu'un peu plus tard Démosthène s'efforce d'entraîner les Athéniens au secours d'Olynthe, c'est à son apathie, à son indifférence qu'il se heurte [4]. La bourgeoisie, d'ailleurs, n'est pas moins prudente : elle vit pour elle-même et ne songe qu'à ses intérêts; elle cherche à réparer les ruines de la guerre et montre une tendance chaque jour plus marquée à se renfermer dans le cercle étroit de ses besoins immédiats.

De pareilles dispositions devaient rendre difficile le recrutement d'armées nationales. Nous connaissons fort mal les raisons qui pouvaient faire qu'un Athénien fût dispensé du service militaire, mais ces raisons, sans doute, étaient nombreuses. Déjà du temps de Lysias, le citoyen trop faible pour aller se battre avait la faculté de rester chez lui, en payant une certaine somme, ou d'envoyer à sa place quelques hommes de son dème, qu'il armait à ses frais. Beaucoup de riches, paraît-il, profitaient de cette tolérance [5]. Nous savons également qu'au début du IV[e] siècle, les marchands, ceux du moins qui faisaient le commerce sur mer, avaient la liberté de n'être point soldats [6]. La même

1. LYSIAS, *Pour Mantithéos*, 10. — ISOCRATE, *Antidosis*, 161.
2. P. GUIRAUD, *l'Impôt sur le capital à Athènes*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1888, p. 936.
3. P. GIRARD, *Aristophon d'Azénia*, dans l'*Annuaire de l'assoc. pour l'encouragement des études grecques en France*, 1883, p. 210.
4. Cela ressort des allusions fréquentes que fait l'orateur à la nécessité de lever l'εἰσφορά, c'est-à-dire l'impôt extraordinaire sur le capital. Cet impôt pesait naturellement sur les riches. Voir DÉMOSTHÈNE, *Olynthiennes*, I, 6; I, 20 et 28; II, 24 et 27.
5. LYSIAS, *Contre Philon*, 15.
6. C'est ce qui résulte d'un passage du *Plutus*, 902 sqq. — Cf. BOECKH, *Staats-*

faveur était accordée aux citoyens qui prenaient à ferme les droits de douanes, comme le prouve l'exemple du poète Xénoclide, exempté du service pour s'être rendu adjudicataire de la taxe du cinquantième sur le blé [1]. Personne n'ignore, enfin, que les membres du Conseil n'étaient pas enrôlés pendant l'année de leur charge [2], ni les choreutes, durant le temps qu'ils répétaient les chœurs [3]. Les abstentions de ce genre, autorisées par la loi, si elles accommodaient les particuliers, ne nuisaient pas manifestement à l'État : elles étaient, pour lui, compensées par certains avantages. Mais d'autres ne pouvaient que lui être préjudiciables, comme celle qui consistait à ne pas monter soi-même le vaisseau dont on était triérarque [4]. Si obscurs que soient ces faits, ils font voir le peu de goût qu'ont alors les Athéniens pour les choses de la guerre, leur peu d'empressement à payer de leur personne, quand il s'agit du salut commun. De là le nombre croissant des mercenaires. Isocrate constate qu'au temps de l'expédition de Cyrus le Jeune contre son frère, ils étaient rares en Grèce : maintenant, ils y abondent, et l'on en peut former des armées entières [5]. Déplorant cet état de choses : « Nous envoyons, dit-il, à la guerre des hommes sans patrie, des transfuges, tous les brigands qui affluent vers notre ville et qui marcheront contre elle avec qui les payera mieux. Nous éprouvons pour ces misérables une telle sympathie, que si nos enfants se rendaient coupables de violences envers un peuple, nous refuserions d'en accepter la responsabilité, tandis que les pillages, les meurtres, tous les excès de ces hommes, dont le blâme retombe sur nous, loin de nous irriter, nous réjouissent, quand le bruit en vient jusqu'à nous. Nous en sommes arrivés à un tel point de folie, que, manquant nous-mêmes de ce qui est nécessaire à la vie de chaque jour, nous faisons les derniers efforts pour entretenir des mercenaires, opprimant nos alliés et les chargeant de tributs pour assurer le salaire de ces ennemis de l'humanité [6]. » Ce mal ne fera qu'empirer avec le temps, et il faudra que Philippe soit aux portes d'Athènes pour qu'on envoie contre lui une armée de citoyens.

haushaltung der Athener, 3e éd., I, p. 109. Lycurgue, *Contre Léocrate*, 55, fait aussi allusion à cette catégorie d'exemptés.

1. [Démosthène], *Contre Néaira*, 27.
2. Lycurgue, *Contre Léocrate*, 37.
3. Démosthène, *Contre Midias*, 15. — Cf. le scol., p. 519, 14.
4. Id., *ibid.*, 163.
5. Isocrate, *Philippe*, 96. Ce morceau est de l'année 346.
6. Id., *Sur la paix*, 44-46.

Il était naturel que ce dégoût du métier militaire influât sur l'éphébie. Les mêmes causes qui le produisirent amenèrent la décadence du collège. Cette décadence, probablement, commença par des exemptions. Dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, les institutions se transforment lentement. On ne saurait admettre que l'éphébie, obligatoire pour les jeunes gens des trois premières classes, cessa brusquement de l'être et que, du jour au lendemain, elle se trouva composée de volontaires. Avant d'en venir à cette extrémité, elle dut passer par un état intermédiaire, qui fut l'obligation tempérée par des abstentions légales. Sur ces abstentions nous n'avons aucune lumière, mais nous devons croire que beaucoup de jeunes gens pauvres ne purent, dès le commencement du IVe siècle, consacrer deux années de suite aux exercices multiples que comportait l'éphébie. Sans doute, les éphèbes ne passaient pas tout ce temps dans les forts : il n'en fallait pas moins que, pendant deux années, ils fussent à la disposition des chefs militaires et se tinssent prêts à répondre à leur appel. Cette sujétion s'accordait mal avec les exigences de l'agriculture, de l'industrie, du commerce. Tant de fortunes à refaire demandaient une continuelle application, inconciliable avec les chômages qu'entraînait le stage éphébique. Sur ce point, je le répète, les renseignements nous font absolument défaut, mais il paraît certain que la crise économique qui suivit la guerre du Péloponnèse porta à l'éphébie un coup décisif en obligeant l'État à exempter de ce noviciat ceux qui n'y pouvaient suffire, peut-être même à fermer les yeux sur des désertions qu'il était impossible d'empêcher.

Une autre cause précipita la ruine de l'éphébie. En rendant compte des changements que subit l'éducation athénienne entre le Ve et le IVe siècle, nous avons fait la remarque que, parmi les jeunes gens qui prolongeaient leur instruction jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il y en avait peu qui appartinssent à la petite bourgeoisie : c'étaient, pour la plupart, des fils de famille, ayant l'aisance et la liberté nécessaires pour pousser leurs études plus avant que les autres, sans souci des nécessités de la vie [1]. Ces mêmes jeunes gens, devenus éphèbes, ne renonçaient pas à leurs occupations favorites. Dans l'intervalle des appels aux armes, ils continuaient à mener l'existence brillante à laquelle ils étaient habitués, partageant leur temps entre des leçons

1. Voir plus haut, pp. 238-240.

qu'ils payaient fort cher et de coûteux plaisirs. Ce sont eux qu'Isocrate nous peint s'abandonnant à la mollesse, faisant rafraîchir leur vin dans les eaux de l'Ennéacrounos, buvant ensemble dans les cabarets, passant le jour à remuer les dés ou à se divertir chez les joueuses de flûte [1]. Il leur arrivait de s'associer plusieurs ensemble pour des parties de débauche; affublés de noms plaisants, ils effarouchaient les citoyens paisibles par leurs bizarres pratiques et leur mépris de tous les usages [2]. On les rencontrait dans les tribunaux, aux audiences où devait parler quelque avocat célèbre [3]. Beaucoup aussi fréquentaient les gymnases, qui étaient, au IVe siècle, les lieux de rendez-vous de la société élégante d'Athènes. Eschine, répondant aux accusations dirigées par Démosthène contre sa famille, rappelle que son frère aîné, Philocharès, n'est pas un homme du commun, qu'il aime à se rendre dans les gymnases [4]; lui-même se vante d'y passer de longues heures à converser avec les beaux adolescents [5]. Se montrer dans les gymnases prouve qu'on n'a rien à faire, qu'on n'est point obligé, pour vivre, de travailler; cela indique également qu'on a de grandes relations, car les jeunes gens qu'on y rencontre sont riches, souvent nobles : voilà pourquoi le vaniteux, dans Théophraste, se fait un devoir d'y paraître [6]. Déjà au Ve siècle il en était ainsi : les cavaliers d'Aristophane, qui réclament si fièrement le droit de vivre en paix dans leurs gymnases, représentent l'aristocratie de la jeunesse athénienne [7]. Équitation et gymnastique sont deux arts qui vont ensemble et que doit cultiver tout citoyen d'un certain rang [8].

Mais ce qui faisait surtout de la fréquentation des gymnases une habitude aristocratique, c'est l'enseignement philosophique qu'on y recevait. Cet enseignement, tous ne pouvaient le suivre, car il n'était pas à la portée de toutes les bourses. Plusieurs disciples de Socrate,

1. ISOCRATE, *Antidosis*, 286-287. — Cf. ID., *Aréopagitique*, 48; LYSIAS, *Pour Mantithéos*. 11.

2. DÉMOSTHÈNE, *Contre Conon*, 39. Le mot μειράκια indique bien ici qu'il s'agit de tout jeunes gens. Voir, sur le sens de ce terme, le scol. d'ESCHINE, *Contre Timarque*, 7.

3. LYCURGUE, *Contre Léocrate*, 95; ESCHINE, *Contre Timarque*, 117. — Cf. [ANDOCIDE], *Contre Alcibiade*, 22 : l'auteur se plaint que, de son temps, la jeunesse délaisse les exercices physiques pour s'empresser aux plaidoiries.

4. ESCHINE, *Ambassade*, 149.

5. ID., *Contre Ctésiphon*, 216; ID., *Contre Timarque*, 135. — Cf. SCHÆFER, *Demosthenes und seine Zeit*, 2e éd., I, p. 236, note 3.

6. THÉOPHRASTE, *Caractères*, 5.

7. ARISTOPHANE, *Cavaliers*, 580. — Cf. ID., *Nuées*, 1002.

8. PLATON, *Lachès*, p. 182 A.

n'imitant pas le désintéressement de leur maître, communiquaient leur sagesse à prix d'or, comme Aristippe, à l'avidité duquel les auteurs anciens font souvent allusion [1]. Si Platon n'acceptait pas d'honoraires, ceux qui allaient l'entendre étaient en général des jeunes gens appartenant aux meilleures familles et connus dans la ville pour leur élégance. Un poète comique, Éphippos, nous les peint vêtus de fines étoffes, les cheveux et la barbe soigneusement peignés, les pieds chaussés de sandales retenues par des courroies qui s'enroulent gracieusement autour de la jambe [2]. Parmi ces élégants, tout porte à croire qu'il y avait beaucoup d'éphèbes : les fils de ceux qui s'étaient pris jadis d'enthousiasme pour les sophistes avaient dû hériter de la curiosité paternelle [3]. D'après Diogène Laerce, Théophraste, successeur d'Aristote au Lycée, compta jusqu'à deux mille élèves : il est impossible que ce chiffre n'ait pas compris un certain nombre d'éphèbes, surtout si l'on songe que le Lycée était par excellence le gymnase de l'éphébie [4]. Ajoutez que les éphèbes suivaient aussi les leçons des rhéteurs : nous verrons tout à l'heure que, vraisemblablement, ils formaient en grande partie l'auditoire d'Isocrate. C'étaient là, encore une fois, des études inabordables pour la masse des jeunes gens. Elles perdirent l'éphébie en la divisant, en y favorisant des goûts qu'une élite seule pouvait se permettre. Du jour où les éphèbes ne purent plus décemment ignorer la philosophie et l'éloquence, la rupture fut consommée entre les riches, qui les cultivaient, et les pauvres, forcés de s'en abstenir. Les études supérieures étant devenues une partie essentielle des occupations éphébiques et tous n'y pouvant prétendre, le collège se transforma en une société aristocratique, où seuls durent entrer ceux que leur fortune mettait à même d'y vivre comme l'usage, désormais, voulait qu'on y vécût.

Voici donc, en résumé, comment je concevrais, au ve et au ive siècle, l'histoire de l'éphébie. L'État, tout d'abord, l'impose pendant deux

1. Diogène Laerce, II, 65, 69, 70, 74. — Suidas, s. v. Ἀρίστιππος. Voir, sur Speusippe, Athénée, VII, p. 279 E. Eschine faisait des conférences payantes : Diogène Laerce, II, 62.
2. Éphippos, dans Athénée, XI, p. 509 C-D.
3. On peut citer comme exemple le cas d'Androtion, l'adversaire de Démosthène, dont le père, Andron, avait été un auditeur assidu des sophistes et qui, à son tour, suivit les leçons d'Isocrate, ainsi, probablement, que celles des principaux philosophes du temps. Voir, sur Andron, Platon, *Gorgias*, p. 487 C-D; *Protagoras*, p. 315 C.
4. Diogène Laerce, V, 37.

ans à tous les jeunes gens des trois premières classes : c'est un stage purement militaire; les éphèbes ont pour chefs les chefs ordinaires de l'armée, stratèges, hipparques, phylarques, taxiarques [1]. Ils sont surveillés par les sophronistes. Le cosmète, à ce moment, n'existe pas encore : il n'apparaîtra qu'à la fin du IVe siècle [2]. Tous les éphèbes sont égaux devant la loi et astreints aux mêmes devoirs. Déjà, cependant, durant cette période, il existe dans l'éphébie un parti aristocratique composé des cavaliers, qui se rangent volontiers du côté de la noblesse et font opposition aux démagogues et à leur gouvernement. Au IVe siècle, les ruines particulières causées par la guerre du Péloponnèse obligent l'État à exempter de l'éphébie ceux qui n'y pourraient, sans de graves dommages personnels, passer les deux années réglementaires. Les riches, au contraire, continuent d'y affluer; malgré les épreuves qu'elle a traversées, l'aristocratie, la jeunesse surtout, garde le goût des choses militaires, mais entre ces jeunes gens et leurs camarades se creuse un abîme chaque jour plus profond, à mesure que les études supérieures s'organisent et qu'il devient de mode, quand on est éphèbe, d'entendre les philosophes, les rhéteurs, de passer son temps dans les gymnases, de dissiper sa fortune dans les plaisirs. Ces inégalités de condition et de conduite ont pour première conséquence la réduction du stage éphébique à une année : ce stage étant une charge pour une partie de la jeunesse, l'État l'allège en l'abrégeant. Bientôt, il le rend facultatif et, comme on l'a fait justement observer, peu importe, dès lors, que l'admission dans le collège ait lieu à un autre âge que celui de la majorité légale : libre aux jeunes gens d'entrer dans l'éphébie avant ou après dix-huit ans [3]. S'il faut fixer des dates, c'est à la fin du siècle, entre la guerre Lamiaque et l'an 305, que je placerais la réduction de

1. Ce sont ces officiers qu'ESCHINE (*Ambassade*, 167) désigne par l'expression τοὺς ἄρχοντας ἡμῶν.

2. Le premier texte où il en soit question est le passage de l'*Axiochos*, p. 366 E, auquel j'ai déjà renvoyé plus d'une fois, mais ce passage est suspect, et je ne crois pas que le mot κοσμητής y doive être maintenu. On trouve le cosmète plus sûrement nommé dans le fragment de Télès reproduit par STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72. Le premier marbre, enfin, qui le mentionne est celui de 305-304. Il faut conclure de ces témoignages que ce fonctionnaire ne parut dans l'éphébie qu'après la mort d'Alexandre. — Cf. DITTENBERGER, *De ephebis atticis*, p. 31; FOUCART, *Bull. de corr. hell.*, XIII, pp. 261-262. Il fut probablement l'héritier des sophronistes. Comme le remarque M. GILBERT, *Handbuch*, I, p. 299, note 1, la présence de ces magistrats à côté du cosmète dans l'inscription de 305-304 indique que ce monument appartient à une période de transition.

3. KOEHLER, *Mittheilungen*, IV, p. 333.

l'éphébie à une année et la suppression du stage obligatoire [1]. A ce moment, Athènes n'est plus rien dans le monde : la défaite de Crannon a mis fin à sa puissance militaire; elle renonce pour toujours aux grands desseins, aux ambitieux projets de suprématie et de conquête. Une seule chose lui tient à cœur, en dehors de la littérature et des plaisirs de l'esprit, dont elle ne se lassera jamais : c'est le bien-être matériel. De là la faveur qu'elle témoigne à Démétrios de Phalère, qui lui procure dix ans de paix et de richesse. C'est avec cette déchéance sociale et politique que dut coïncider la décadence définitive de l'éphébie.

II

Les études éphébiques.

Nous avons peine à nous défendre, quand nous parlons de l'éphébie, de certains rapprochements avec les institutions modernes. C'est ainsi que les savants qui s'en sont occupés en font volontiers une sorte de grande école où les jeunes gens vivaient côte à côte. La comparaison même avec nos universités s'est imposée à quelques esprits [2] : l'Athénien, à dix-huit ans, aurait quitté son dème pour venir à la ville recevoir l'éducation de l'État; là, sous la surveillance de fonctionnaires spéciaux, il aurait parcouru tout un cycle d'exercices destinés, les uns, à fortifier son corps, les autres, à orner son esprit; son stage terminé, il serait retourné dans la maison paternelle. Rien n'est plus faux que cette conception, si l'on s'en tient au v[e] et au IV[e] siècle. Les éphèbes, à cette époque, sont libres de séjourner où bon leur semble : ils habitent, ceux-ci Athènes, ceux-là les bourgs des environs, sans être tenus, parce qu'ils sont éphèbes, de quitter leur domicile; ils ne se réunissent que quand ils sont convoqués; comme les soldats ordinaires, ils vaquent, dans l'intervalle, à leurs affaires et font de leur temps l'emploi qui leur convient.

Je trouve la preuve de cette liberté dans un texte dont l'intérêt semble avoir échappé aux érudits. Le second plaidoyer contre Bœotos :

1. Cette hypothèse semble confirmée par l'état transitoire que révèle l'inscription de 305-304.
2. Mahaffy, *Old greek education*, 2[e] éd., pp. 131 sqq.

attribué à Démosthène, met en scène un personnage, Mantithéos, qui s'est marié vers dix-huit ans, pour satisfaire au désir de son père, lequel était vieux et souhaitait, avant de mourir, de voir son fils lui donner des petits-enfants [1]. Or le procès dont il s'agit doit être placé vers 347 [2], et Mantithéos, au cours de sa harangue, nous apprend qu'il a une fille en état d'être mariée [3]. Si l'on donne à cette jeune fille environ seize ans, c'est-à-dire l'âge ordinaire où se mariaient les Athéniennes [4], le mariage de son père se trouvera reculé jusque vers l'an 364 : à ce moment, la durée du stage éphébique était certainement encore de deux années. Supposerons-nous que Mantithéos s'est fait exempter de ce stage? Son exemple confirmerait la théorie exposée tout à l'heure. Mais il est plus probable qu'il a passé par l'éphébie. Ce n'est pas, en effet, un citoyen de médiocre condition. Sa mère, qu'il a perdue jeune [5], appartenait à une famille opulente. Mariée en premières noces à Cléomédon, fils de Cléon le démagogue, elle lui a apporté en dot un talent [6]. Après la mort de son mari, elle est entrée, avec la même dot, dans la maison de Mantias, riche Athénien, qui a rempli des fonctions importantes [7], orateur et homme d'État, élu stratège à diverses reprises [8]. C'est de cette union qu'est né Mantithéos. Il faisait donc partie, par sa fortune et par son rang, de cette jeunesse que n'effrayaient ni les pertes de temps ni les sacrifices pécuniaires dont l'éphébie était la cause, qui d'elle-même se soumettait à la loi avec cet entrain militaire demeuré traditionnel dans l'aristocratie. Il a d'ailleurs commandé, en qualité de taxiarque, les hoplites de sa tribu et pris part avec ce grade à la bataille de Tamynes, en 350 [9]. A une autre époque, il a reçu la mission de recruter pour le compte d'Athènes un corps de mercenaires [10]. Ce sont là autant de preuves

1. [Démosthène], *Contre Bœotos*, II, 12. — Cf. *ibid.*, 4.
2. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, III, p. 451.
3. [Démosthène], *Contre Bœotos*, II, 4 et 57.
4. La femme d'Ischomachos n'avait pas encore quinze ans quand il l'épousa : Xénophon, *Économique*, VII, 5.
5. [Démosthène], *Contre Bœotos*, II, 50.
6. Id., *ibid.*, II, 6. Un talent représentait un peu moins de 6000 francs, dot considérable pour l'époque. Il y en avait pourtant de plus fortes : voir Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 3ᵉ éd., I, p. 598.
7. *C. I. A.*, II, 791, ll. 10 et 46.
8. Diodore, XVI, 2, 6 et 3, 5 sqq.; [Démosthène], *Contre Bœotos*, II, 37. Sur la fortune de Mantias, voir *ibid.*, II, 51. — Cf., pour tous ces détails, Schaefer, *Demosthenes und seine Zeit*, 1ʳᵉ éd., III, *Beilagen*, pp. 211 sqq.
9. [Démosthène], *Contre Bœotos*, II, 16-17.
10. Id., *ibid.*, II, 36.

qu'il a été éphèbe : c'est son expérience des choses de la guerre qui lui a valu dans l'armée ces postes de confiance.

Voilà donc un jeune homme qui a mené de front l'éphébie et le mariage. Le cas, sans doute, était rare, mais il se présentait, et l'on voit par là que les devoirs éphébiques n'étaient point incompatibles avec la vie civile. Ils laissaient aux jeunes gens une certaine liberté. Ceux qui ne s'étaient pas prématurément imposé, comme Mantithéos, de sérieuses obligations, en profitaient pour s'instruire. Les patrouilles, les marches, ne les absorbaient pas au point de les empêcher de cultiver leur esprit. Jusqu'à la fin du IVe siècle, cette culture reste libre. L'État n'y intervient en aucune façon : l'enseignement qu'il donne est exclusivement militaire; les éphèbes, pour lui, sont avant tout des soldats [1]. Même au siècle suivant, le premier décret éphébique que nous possédions a pour objet de féliciter le collège d'avoir fait bonne garde au Musée pendant que la ville était en proie à la guerre et aux troubles qui en résultent [2]. Mais il vint un temps où, l'éphébie ayant cessé d'être obligatoire, l'État y introduisit les études jusque-là librement cultivées par les jeunes gens. La plus ancienne allusion à ces études se trouve dans ce décret de la fin du IIe siècle auquel j'ai déjà renvoyé, et qui parle de la bibliothèque des éphèbes [3]. Il est probable que, bien avant cette date, elles avaient été mises au nombre des occupations éphébiques. Puisque l'éphébie était facultative, on pouvait la compliquer sans inconvénient, et tout porte à penser que, dès le milieu du IIIe siècle, les travaux de l'esprit y prirent officiellement la place qu'ils avaient depuis longtemps dans la vie des jeunes Athéniens. Plus tard, les inscriptions mentionnent expressément, parmi les devoirs dont se sont acquittés les éphèbes, l'assiduité aux cours des grammairiens, des philosophes et des rhéteurs [4]. L'éphébie, alors, n'a plus le libre caractère qu'elle avait autrefois. La jeunesse y apparaît comme enrégimentée : c'est le cosmète en personne qui la conduit dans les gymnases, qui la mène aux leçons des rhéteurs et des philosophes [5].

1. [PLATON], *Axiochos*, pp. 366 E-367 A, et TÉLÈS, dans STOBÉE, *Florilegium*, 98, 72, faisant la revue des exercices éphébiques, ne citent encore que des exercices gymnastiques ou militaires.
2. *C. I. A.*, II, 316, ll. 11-13.
3. *C. I. A.*, II, 465, ll. 7-9. Cette bibliothèque était logée dans le Ptolémaion, comme l'indiquent les décrets postérieurs. Sur ce gymnase, voir plus haut, p. 27.
4. Voir plus haut, p. 291, note 2.
5. *C. I. A.*, II, 466, l. 30; 467, l. 34, ll. 84-85; 468, ll. 20-21; 471, l. 60, ll. 63-64, l. 84; 482, ll. 19-20.

Cette régularité dans les études exige certainement la présence de tous les éphèbes à Athènes. Ils ne sont plus, comme jadis, dispersés sur le territoire de l'Attique; cette dispersion serait inconciliable avec la continuité des exercices et l'habitude de s'y livrer en corps. C'est à ce moment que la vie éphébique peut être comparée, sous certains rapports, à la vie universitaire, telle qu'elle existe dans quelques grandes villes de l'Europe moderne. Mais durant la période qui nous intéresse, cette comparaison doit être écartée. Les jeunes gens ont à répondre aux appels de leurs chefs : en dehors de cette contrainte, ils vivent comme ils l'entendent et apprennent ce qu'ils veulent.

Tout naturellement, leurs goûts les portaient vers la philosophie et l'éloquence qui, depuis les sophistes, florissaient à Athènes et y étaient l'objet de cours nombreux, soit dans les gymnases, soit chez les particuliers. Cet enseignement, à vrai dire, n'avait rien de la régularité qu'il eut dans la suite : il consistait plutôt en entretiens familiers qu'en doctes leçons faites par le professeur et silencieusement écoutées par les élèves [1]. C'était pourtant un enseignement véritable, qui ornait les esprits de connaissances nouvelles, les mûrissait, les armait pour la vie, d'où parfois même on sortait maître à son tour. Il est d'ailleurs malaisé d'établir, à ce moment, une distinction rigoureuse entre l'éloquence et la philosophie : toutes deux s'offrent à nous étroitement liées l'une à l'autre. Le philosophe Antisthène, le fondateur de l'école cynique, semble avoir composé des ouvrages de pure rhétorique; bien qu'il s'attachât principalement à la morale et affectât de mépriser tout ce qui ne conduisait pas directement à la vertu, il ne dédaignait point, à l'occasion, les artifices des rhéteurs : ils lui servaient à développer ses théories et à les revêtir de formes engageantes [2]. Eschine le Socratique, auteur de dialogues philosophiques à la manière de Platon, nous est représenté comme un rhéteur versé dans la chicane et composant pour d'autres des plaidoyers, à l'exemple des logographes [3]. Alcidamas, élève de Gorgias, s'occupait à la fois de rhétorique et de morale [4]. Le sophiste Lycophron mêlait l'étude de l'élo-

1. Voir plus haut, pp. 231 sqq.
2. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, II, pp. 308 sqq. — Cf., sur Antisthène, l'intéressant chapitre de Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, III, pp. 260 sqq.
3 Diogène Laerce, II, 62 et 63.
4. Blass, *op. c.*, II, pp. 317 sqq.

quence aux spéculations sur le monde et sur les éléments [1]. Comme l'éloquence traitait volontiers les grands sujets moraux et que la philosophie avait surtout pour objet d'enseigner à bien vivre, il était naturel qu'elles se prêtassent un mutuel secours et fussent cultivées simultanément par les mêmes hommes.

Ce qui est certain, c'est que les jeunes gens, qu'ils inclinassent d'un côté ou de l'autre, trouvaient pour les diriger des maîtres en grand nombre. Il est intéressant de relever dans Isocrate les allusions à ces leçons multiples qui se disputaient leur attention. Le succès inégal de ces divers enseignements donnait naissance à des jalousies, à des rivalités dont nous entrevoyons la violence. Rien de moins paisible que ce monde de rhéteurs et de philosophes qui se déchiraient réciproquement dans d'acerbes pamphlets, où les personnes n'étaient pas moins malmenées que les systèmes. On connaît les attaques d'Antisthène contre Platon et l'aversion de Platon pour ce rude moraliste dont l'austérité provocante et le renoncement affecté étaient si contraires à son caractère. On sait quelles calomnies furent dirigées contre Isocrate par les rhéteurs ses rivaux : les uns, offusqués par sa grande fortune, l'accusaient de chercher dans l'éloquence plutôt la richesse que le moyen de rendre, comme il le prétendait, ses contemporains vertueux [2]; les autres, tout en dénigrant ses ouvrages, les imitaient avec impudence et ne se faisaient pas scrupule d'y prendre la matière de leur enseignement [3]. Il y en avait qui s'efforçaient de détourner de lui la jeunesse [4]. Les moins hostiles répandaient dans le public qu'il n'enseignait qu'un art frivole, sans profit pour les particuliers ni pour ceux qui se destinaient à la politique et aux affaires [5]. D'autres, se moquant de sa science laborieuse et du soin méticuleux qu'il mettait à façonner ses périodes, allaient répétant que dans les réunions où il se faisait entendre, beaucoup d'auditeurs ne pouvaient résister au sommeil [6]. Il est difficile de se rendre un compte exact des causes de ces inimitiés : il y entrait sans doute des sentiments de différente nature, mais il est permis de croire qu'elles tenaient en grande partie, comme je l'ai dit, à la faveur inégale que rencontraient auprès des jeunes gens les leçons

1. Blass, *op. c.*, II, pp. 335-336.
2. Isocrate, *Nicoclès*, 1.
3. Id., *Lettres*, IX, 15; *Panathénaïque*, 16. — Cf. *ibid.*, 5, 17-22.
4. Id., *Contre les sophistes*, 3.
5. Id., *Antidosis*, 262.
6. Id., *Panathénaïque*, 263.

de tous ces maîtres dont chacun ambitionnait de faire école et cherchait à grouper autour de lui plus de disciples que ses concurrents.

C'était là, particulièrement, la raison des griefs accumulés contre Isocrate. De tous les professeurs qui s'adressaient à la jeunesse, il n'y en avait pas de plus populaire. Lui-même se vante de cette popularité et rappelle, non sans orgueil, vers la fin de sa vie, qu'on venait de bien loin pour recueillir ses conseils [1]. Il peint la douleur de tous ces étrangers qui, près de le quitter et de prendre la mer pour retourner dans leur patrie, ne se séparaient de lui qu'en pleurant [2]. Les Athéniens ne se montraient pas moins empressés à ses leçons. C'était évidemment le plus goûté des rhéteurs du temps : il eut plus de disciples, lui-même nous l'apprend, que tous ses rivaux ensemble [3]. De là les haines qu'il suscita, les injustes attaques auxquelles il fait allusion et qui attristèrent à diverses reprises son heureuse carrière.

On ne saurait affirmer que l'auditoire d'Isocrate se composait uniquement d'éphèbes. Je crois pourtant qu'il fut par excellence, au ɪvᵉ siècle, le professeur de l'éphébie. Il fallait, il est vrai, pour profiter de son enseignement, séjourner auprès de lui trois ou quatre années [4], et l'on n'était éphèbe que pendant deux ans. Mais il paraît certain qu'un grand nombre de jeunes gens prolongeaient leurs études au delà de leur sortie du collège et qu'entrés dans la vie, ils ne renonçaient pas pour cela à s'instruire. Affranchis, au contraire, des devoirs éphébiques, ils se consacraient avec plus d'ardeur encore qu'auparavant à des travaux qu'ils aimaient et sur lesquels beaucoup fondaient les plus belles espérances. Les termes, d'ailleurs, dont se sert Isocrate en parlant de ses auditeurs, autorisent cette conjecture : ce sont ceux par lesquels on désigne les jeunes gens, même les tout jeunes gens [5]. Il faut donc admettre qu'on suivait ses leçons dès l'éphébie, sauf à les suivre encore, une fois le stage éphébique terminé. Il va sans dire que ces éphèbes étaient surtout les riches, ceux que leur éducation antérieure, poussée plus loin que celle de leurs camarades, rendait capables d'aborder de pareilles études, ceux qui, sortis de l'éphébie,

1. Isocrate, *Antidosis*, 224. — Cf. *ibid.*, 164.
2. Id., *ibid.*, 87-88.
3. Id., *ibid.*, 41.
4. Id., *ibid.*, 87.
5. Νεώτεροι, μειράκια. Voir Isocrate, *Antidosis*, 30, 93, 173; *Panathénaïque*, 200. — Cf. *Antidosis*, 88 et 240, où Isocrate parle des parents, des pères de ses auditeurs.

n'étaient point obligés de travailler pour subsister, mais qui pouvaient employer leurs loisirs à acquérir ce talent oratoire indispensable aux ambitieux, à ceux qui convoitaient le pouvoir et méditaient de parvenir dans la cité à une haute situation. C'étaient ceux-là, et ceux-là seuls, où peu s'en faut, qui fréquentaient l'école d'Isocrate. Il suffit, pour en avoir la preuve, de parcourir la liste de ses élèves. On y trouve des hommes comme Lysitheidès, un des Athéniens les plus riches de son temps [1], comme Eunomos, Callippos, Onétor, Anticlès, Philonidès, Philomélos, Charmantidès, tous honorés par le peuple de couronnes d'or pour les services qu'ils ont rendus à la république, tous, par conséquent, mêlés aux grandes affaires et faisant partie de cette aristocratie qui gouverne Athènes, aux mains de qui sont les commandements militaires, les magistratures, les ambassades, toute l'influence, tout le crédit [2]. Le célèbre Androtion, l'adversaire de Démosthène, qu'Isocrate compta parmi ses auditeurs, était d'une ancienne et opulente famille. Son père Andron avait été, au siècle précédent, le familier et l'admirateur des sophistes, ce qui n'allait pas sans une certaine dépense [3]. Lui-même nous apparait comme un des hommes politiques les plus puissants du IVe siècle [4]. Léodamas d'Acharnai, qui avait reçu, lui aussi, les conseils d'Isocrate [5], jouissait d'une autorité plus considérable encore : il figure, on s'en souvient, parmi les défenseurs de la loi de Leptine; son éloquence ne le cédait point à celle de Démosthène [6]. Timothée, le disciple chéri du maître, qui nous a laissé de lui un si magnifique éloge [7], était de l'une des plus grandes maisons de la ville : son père Conon possédait quarante talents [8] et, tout en léguant aux dieux ou à des collatéraux plus de la moitié de cette somme, énorme pour l'époque, il avait doté son fils d'une fortune qui l'égalait aux plus riches citoyens [9].

Il serait facile de citer d'autres exemples. Ceux-ci montrent suffisamment à quelle classe s'adressait l'enseignement d'Isocrate. Les

1. Démosthène, *Contre Midias*, 157.
2. Isocrate, *Antidosis*, 93. — Cf. Sanneg, *De schola Isocratea*, pp. 19 sqq.
3. Voir plus haut, p. 300, note 3.
4. Démosthène, *Contre Androtion*, 47 sqq., 69 sqq.: *C. I. A.*, II, 27, 74; Dittenberger, *Sylloge*, 101. — Cf. Sanneg, *op. c.*, p. 21; Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 2e éd., I, pp. 350 sqq.
5. Sanneg, *op. c.*, p. 23.
6. Eschine, *Contre Ctésiphon*, 138.
7. Isocrate, *Antidosis*, 101 sqq.
8. C'est-à-dire 235 762 fr.
9. Lysias, *Pour les biens d'Aristophane*, 39-40

jeunes gens qui recherchaient ses entretiens appartenaient à la meilleure société d'Athènes, et cela nous prouve encore que nous devons le ranger parmi les maîtres préférés des éphèbes. Il reconnaît lui-même que les travaux dont il s'occupe ne conviennent pas à tous : ceux-là seuls peuvent s'y livrer qui ont du temps et une certaine aisance [1]. C'est une culture aristocratique, à l'usage de cette jeune noblesse qui forme, dans l'éphébie, un parti puissant et dont l'éducation de plus en plus raffinée doit hâter la décadence du collège.

Isocrate, à ce qu'il semble, n'exigeait pas d'honoraires de ceux de ses auditeurs qui étaient Athéniens, mais aux étrangers il demandait mille drachmes [2]. On a vu que ceux-ci étaient nombreux à ses leçons : leur assiduité auprès du maître expliquerait sa grande fortune. Telle n'en était pas, cependant, l'unique source. Ses disciples athéniens, tout en n'étant pas tenus à une rémunération régulière, s'acquittaient envers lui par de splendides cadeaux. Nous savons que Timothée, avec lequel il s'était lié d'une amitié très étroite, lui fit un jour présent d'un talent [3]. Si l'on ajoute que les rois, les tyrans avec lesquels il était en relation, auxquels il envoyait des éloges mêlés de conseils, récompensaient généreusement son éloquence, que le roi de Cypre Nicoclès, fils d'Évagoras, paya jusqu'à vingt talents le discours qu'il avait composé pour lui [4], on achèvera de comprendre d'où pouvait venir à Isocrate cette richesse dont ses ennemis lui faisaient un si grand crime. Ces biens considérables et le train de vie fastueux qui en était la conséquence augmentaient encore le prestige du professeur aux yeux d'une jeunesse délicate et mondaine, qui aimait que la science lui fût présentée sous d'élégants dehors.

1. Isocrate, *Antidosis*, 304.
2. Zosime, *Vie d'Isocrate*, dans les *Orat. attici* de Didot, II, p. 481, col. 1. — [Démosthène], *Contre Lacritos*, 15 et 42. Le Pseudo-Plutarque (*Vies des dix orateurs*, p. 838 D-E) donne le même chiffre, mais en ayant l'air de croire que tel était le prix que payaient indifféremment tous les élèves d'Isocrate.
3. [Plutarque], *Vies des dix orateurs*, p. 837 C.
4. Id., *ibid.*, p. 838 A.

CHAPITRE II

LES ÉPHÈBES CHEZ ISOCRATE

S'il est vrai qu'Isocrate fut, au IVe siècle, le principal professeur de l'éphébie, il est de notre sujet d'examiner son enseignement et de chercher à en connaître l'esprit et la méthode. On sait que c'est à Chios qu'il donna ses premières leçons. Il s'y était retiré après la mort de Socrate, quand, épouvantés par le supplice de leur maître, les socratiques s'étaient dispersés dans toutes les directions. De retour à Athènes, il continua d'enseigner l'éloquence, tout en exerçant la profession de logographe. Il habitait entre le Lycée et le Cynosarge, et c'était là, chez lui, qu'il initiait les jeunes gens à cette délicate rhétorique dont pas un artifice ne lui était étranger [1]. Pendant plus d'un demi-siècle, de 393 à 338, son école fut florissante. Un de ses biographes lui donne jusqu'à cent disciples [2], chiffre exact, évidemment, si l'on n'y fait entrer que ceux qui s'acquirent un nom dans l'histoire, mais inférieur à la réalité, si l'on entend par là tous ceux qui l'approchèrent et profitèrent de ses entretiens. Cicéron ne se trompe guère en affirmant que sa maison fut un atelier où toute la Grèce vint apprendre le beau langage [3]. Une pareille célébrité, des leçons aussi courues, autorisent à penser qu'Isocrate avait sur l'art oratoire des théories très différentes de celles des autres rhéteurs. Essayons de nous en rendre compte; nous nous demanderons ensuite comment il s'y prenait pour instruire ses élèves.

1. ZOSIME, *Vie d'Isocrate*, dans les *Orat. attici* de Didot, II, p. 482, col. 1. — Cf. SANNEG, *De schola Isocratea*, p. 14.
2. [PLUTARQUE], *Vies des dix orateurs*, p. 837 C.
3. CICÉRON, *Brutus*, 8 : « ... Isocrates, cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi. » — Cf. ID., *De oratore*, II, 22; PAUSANIAS, I, 18, 8; Scol. d'HERMOGÈNE, Περὶ ἰδεῶν, I, 27, t. VI, p. 329 de l'édition Walz.

I

Idée qu'Isocrate s'est faite de son art.

On connaît le jugement que Platon porte sur Isocrate à la fin du *Phèdre*. Après avoir fait toucher du doigt à son interlocuteur la faiblesse de l'art de Lysias, pour qui Phèdre a la plus vive admiration, Socrate ajoute : « Va dire tout cela à ton jeune ami. — Mais, reprend Phèdre, il ne faut pas non plus oublier le tien. — Qui donc? — Le bel Isocrate. Que lui feras-tu dire, Socrate, et que prononcerons-nous sur son compte? — Isocrate est bien jeune encore; je veux dire pourtant ce que j'augure de lui. — Et quoi donc? — Il me semble qu'il y a dans son génie quelque chose de plus élevé que l'art de Lysias, et qu'il est d'ailleurs d'un tempérament plus généreux, de sorte qu'il ne faudra pas s'étonner, quand il avancera en âge, si d'abord, dans le genre où il s'exerce aujourd'hui, tous les maîtres ne paraissent auprès de lui que des enfants, et si même, ne se contentant plus de ces succès, il se sent porté vers de plus grandes choses par un instinct plus divin, car, en vérité, mon cher Phèdre, *il y a de la philosophie en lui*. Voilà ce que nous pouvons aller dire, de la part des dieux que nous avons consultés, moi à mon Isocrate, et toi à ton Lysias [1]. »

Ce jugement étonne au premier abord. Quelle que fût l'amitié qui unissait à ce moment Platon et Isocrate, on comprend mal cet hommage rendu par le philosophe à un esprit, en apparence, si éloigné de la philosophie et si peu fait pour en pénétrer les mystères. Un homme qui se vante de s'être, dès sa jeunesse, attaché à ce genre d'éloquence « où abondent les enthymèmes, les antithèses, les chutes harmonieuses, ainsi que les autres figures qu'on voit briller dans les discours d'apparat et qui forcent l'auditoire à manifester son approbation de la voix et du geste [2] », un écrivain au goût assez difficile pour avoir mis plus d'années à composer son *Panégyrique* qu'il n'en fallut à Alexandre pour conquérir l'Asie tout entière [3], nous semble

1. Platon, *Phèdre*, pp. 278 E-279 B. J'emprunte la traduction de ce passage à M. E. Havet, Introduction à la traduction du discours sur l'*Antidosis*, par A. Cartelier, p. XXIV.
2. Isocrate, *Panathénaïque*, 2.
3. Timée, dans [Longin], *Traité du sublime*, IV, 2. — Cf. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, II, p. 232.

peu propre aux méditations profondes : c'est un artiste, un dilettante, mais qui n'a rien d'un philosophe, c'est-à-dire d'un remueur d'idées. Les témoignages anciens relatifs à Isocrate ne sont pas de nature à nous donner de lui une autre opinion. Plutarque nous le représente comme un minutieux artisan de style, qui a passé sa vie à polir des périodes [1]. Ce que l'antiquité a surtout admiré dans son talent, c'est la forme : aucun critique n'a loué ni sa force ni son originalité; tous se sont accordés à ne voir en lui qu'un rhéteur, uniquement occupé à développer savamment de grands lieux communs. Il y eut pourtant chez lui autre chose.

On sait combien il aime à parler de lui et de son art. Cet art, sur lequel il s'étend si complaisamment, qu'il défend contre ses ennemis, dont il s'efforce de montrer l'utilité et la grandeur, il l'appelle sa *philosophie* [2]. Ce terme revient à chaque instant dans ses discours. Que signifie-t-il? On a vu plus haut que les Grecs donnaient le nom de philosophe à quiconque réfléchissait et savait se dégager du spectacle des phénomènes pour s'élever jusqu'aux lois [3]. Philosopher, c'était donc, à leurs yeux, avoir des idées générales et appliquer ces idées aux choses dont on s'occupait. C'est ce que fait Isocrate. Il a des idées générales sur l'éloquence, qu'il croit faite pour conduire les hommes à la sagesse et au bonheur, et ce sont ces idées qui lui servent de guides, soit qu'il écrive, soit qu'il enseigne. C'est en cela qu'il est philosophe. Sa philosophie consiste à raisonner sur sa profession. Sa rhétorique n'est pas, comme on pourrait le croire, une philosophie parce qu'elle a pour objet la morale et que la morale est une partie de la philosophie, mais simplement parce qu'elle sait où elle va et qu'elle a recours, pour y arriver, à des moyens rationnels. Ce qui le prouve, c'est que, pour lui, tous les rhéteurs sont des philosophes, bien qu'ils ne se proposent pas un idéal aussi élevé que le sien, mais tous raisonnent sur ce qu'ils font et portent, par conséquent, dans l'enseignement de l'éloquence un esprit philosophique [4]. C'est en

1. PLUTARQUE, *Sur la gloire des Athéniens*, 8.

2. ISOCRATE, *Antidosis*, 50. — Cf. *ibid.*, 10, 170, 175, 181; *Panathénaïque*, 9 et 260; *Contre les sophistes*, 11. Voir encore *Panégyrique*, 10 : ...τὴν περὶ τοὺς λόγους φιλοσοφίαν, etc.

3. Voir pp. 231 sqq.

4. ISOCRATE, *Antidosis*, 30, 41, 183; *Évagoras*, 8; *Philippe*, 84; *Hélène*, 66. — L'idée de considérer comme une *philosophie* l'art dont on s'occupe *philosophiquement* n'est pas particulière à Isocrate. Strabon, entreprenant de décrire les contrées qu'il a parcourues, déclare que la géographie, telle qu'il la comprend, est une

vertu de cette conception qu'Isocrate se donne aussi quelquefois le nom de *sophiste* [1]. Qu'est-ce, en effet, qu'un sophiste, sinon un théoricien, quelqu'un qui pratique un art avec méthode, en ayant une vue précise des résultats auxquels il doit aboutir? Solon, pour Isocrate, a été un sophiste, c'est-à-dire un homme qui a légiféré suivant certains principes et en vue d'une certaine fin [2]. Sophiste et philosophe sont chez lui deux termes synonymes, désignant l'un et l'autre une activité raisonnée, consciente du but qu'elle doit atteindre.

On s'explique dès lors la parole de Platon : « Il y a de la philosophie en lui ». Platon veut dire qu'Isocrate a sur l'éloquence une doctrine, qu'elle n'est pas dans ses mains un vain amusement, comme dans les mains de Lysias, qu'elle est pour lui un objet de méditation, une matière à théorie, à système, en un mot, qu'il la cultive en philosophe. Il est vrai que plus tard il gâta ce bel éloge par des critiques qui forment avec le passage du *Phèdre* un singulier contraste. Il parle, non sans aigreur, dans l'*Euthydème,* de ceux « dont Prodicos a dit qu'ils tiennent le milieu entre le philosophe et le politique, qui s'imaginent qu'ils sont les plus sages des hommes, et non seulement qu'ils le sont, mais qu'ils paraissent tels à bien des gens, et qui croient que si leur supériorité n'est pas encore reconnue par tout le monde, c'est uniquement la faute de ceux qui s'adonnent à la philosophie [3] ». Ce changement de ton fut sans doute amené par la vanité d'Isocrate, de plus en plus insupportable à mesure qu'il avançait en âge, et par le dédain qu'il témoignait pour les subtilités de la philosophie platonicienne; mais à l'époque du *Phèdre*, aucun nuage ne s'était encore élevé entre les deux auteurs : Platon retrouvait chez Isocrate cette générosité de sentiment et cette prédilection pour la morale où se reflétait si exactement l'enseignement de leur commun maître; peut-être aussi, comme on l'a dit, éprouvait-il d'autant moins de peine à le louer, qu'il sentait

science essentiellement philosophique, parce qu'elle est utile aux hommes en leur faisant connaître les ressources de chaque pays. Cette *géographie philosophique*, c'est-à-dire, qui raisonne sur les effets et sur leurs causes, qui a son but et ne le perd pas de vue, est quelque chose d'analogue à la *rhétorique philosophique* d'Isocrate.

1. Isocrate, *Antidosis*, 168, 197, 203-204. — Cf. *ibid.*, 215, où il parle avec mépris de « ceux qui se prétendent sophistes, et qui sont toute autre chose ». Voir la même allusion méprisante, *ibid.*, 221.

2. Isocrate, *Antidosis*, 235. Voir *ibid.*, 313, le mot sophiste également pris dans un sens favorable. — Cf. Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, II, p. 480, note 2.

3. Platon, *Euthydème*, p. 305 C-D.

dans ce lettré à l'esprit fin, mais manquant de force, un talent incapable de lui faire jamais ombrage [1].

Laissons donc à Isocrate ce titre de philosophe auquel il tient tant, et voyons comment il l'a soutenu. L'éloquence, à ses yeux, a une fin déterminée, qui est, nous l'avons dit, d'être utile aux hommes, soit en les éclairant sur leurs intérêts, soit en leur inspirant l'amour du bien [2]. Aussi, ne doit-elle traiter que de grands sujets. C'est la règle que lui-même se vante d'avoir observée toute sa vie. Dans le discours sur l'*Antidosis,* qui n'est qu'une longue apologie de son enseignement et de sa conduite, il rappelle avec fierté qu'il n'a jamais écrit ni parlé que sur des questions de la plus haute importance [3], et il en donne pour preuves des extraits du *Panégyrique*, du discours *sur la Paix*, du discours *à Nicoclès*, tous morceaux destinés, soit à glorifier le passé d'Athènes, soit à rétablir entre les Grecs la concorde, soit à instruire les rois de leurs devoirs et à les mettre en garde contre l'ivresse du pouvoir absolu [4]. Voilà les graves matières sur lesquelles Isocrate s'est exercé : l'éloquence, entre ses mains, n'a servi qu'à la défense de la vérité et de la justice; elle a été un instrument de propagande morale. C'est pourquoi il repousse avec chaleur l'accusation de corrompre la jeunesse, dirigée contre lui par ses adversaires. Comment un art qui enseigne la vertu et le courage serait-il un art corrupteur [5]? Si quelques-uns en ont mal usé, faut-il lui en faire un grief? On devrait, à ce compte, en vouloir à la force, qui pousse certains hommes à frapper ceux qu'ils rencontrent, à la bravoure, qui fait que d'autres tuent injustement leurs semblables [6]. Mais si l'on juge sainement des choses, on reconnaîtra que l'éloquence, loin de nuire au genre humain, lui a, dès l'origine, rendu les plus grands services. C'est grâce à elle qu'il a bâti des villes, établi des lois, inventé tous les arts. « C'est elle qui a fixé les limites de l'équité et de l'injustice, de la honte et de l'honneur, limites sans lesquelles toute société serait impossible; c'est elle qui sert à confondre les méchants et à louer les gens de bien, elle qui ramène les insensés et permet aux

1. E. Havet, *op. c.*, pp. XXIV-XXV.
2. Isocrate, *Antidosis*, 84, 86; *A Nicoclès*, 42-43; *Lettres*, VIII, 7, etc.
3. Id., *Antidosis*, 3. — Cf. *Panégyrique*, 4.
4. Id., *Antidosis*, 59-73.
5. Id., *ibid.*, 60. — Cf. *ibid.*, 30-31, 175.
6. Id., *Nicoclès*, 3-4. — Cf. la même argumentation, plus développée, *Antidosis*, 251-253.

sages de donner leur mesure, car parler comme il convient est le plus grand signe de sagesse, et un discours conforme à la vérité, à la légalité, à la justice, est l'image d'une âme vertueuse et sûre.... Pour tout dire en un mot sur ce don précieux, rien de ce qui se fait avec raison ne se fait sans son aide; la parole est le guide de toutes nos actions et de toutes nos pensées, et ce sont les hommes supérieurs qui y ont le plus recours, de sorte que dénigrer les philosophes qui l'enseignent, c'est être aussi impie que de médire des dieux [1]. »

On voit par ce passage que l'éloquence, pour Isocrate, a toutes les qualités jadis attribuées à la poésie. L'influence civilisatrice dont la tradition faisait honneur à Orphée, à Musée, à tous ces vieux poètes de la légende qui avaient, disait-on, adouci les mœurs des premiers hommes, est nulle et non avenue pour ce rhéteur épris de son art et qui, naïvement, ramène tout à lui. Refaisant à sa manière l'histoire de l'humanité, il substitue, dans le passé, à la puissance de la poésie, la puissance de la parole oratoire; et de même que l'éloquence a civilisé le genre humain, de même elle l'éclaire encore tous les jours, et les leçons qu'elle lui donne sont bien supérieures à celles des poètes, car ceux-ci n'ont répandu que des mensonges; sur les dieux, entre autres, ils ont accrédité les plus abominables calomnies [2], tandis que l'éloquence développe de grandes vérités, qui élèvent les âmes et les rendent meilleures [3].

Nulle part cette conviction ne se fait jour d'une façon plus curieuse que dans l'*Évagoras*. Ce discours est, comme on sait, une sorte d'éloge funèbre. Isocrate, s'adressant à Nicoclès, successeur d'Évagoras, lui confie au début l'embarras qu'il éprouve à louer en prose le roi son père : « Je sens, dit-il, combien est malaisée la tâche que j'ai entreprise, de louer un pareil homme dans un discours en prose, et ce qui me prouve qu'en effet la difficulté est grande, c'est que les rhéteurs, qui ne reculent devant aucun sujet, n'ont jamais

1. Isocrate, *Nicoclès*, 6-9. — Cf. le même développement, dans les mêmes termes, *Antidosis*, 254-257.
2. Id., *Busiris*, 38-40.
3. Isocrate invoque quelquefois l'autorité des poètes, particulièrement celle des gnomiques, comme Hésiode, Théognis, Phocylide : voir le discours *à Nicoclès*, 43; mais on sent que c'est à contre-cœur et pour se conformer à la tradition. Ailleurs, il promet de disserter quelque jour sur la poésie, si son grand âge le lui permet « *et s'il n'a pas à traiter de sujet plus sérieux* » : voir *Panathénaïque*, 34. — Cf. *Antidosis*, 45, où il parle avec dédain de ceux qui se livrent à ce genre d'occupation. Sur Isocrate et les poètes, voir Blass, *op. c.*, II, pp. 43-44.

osé en aborder un semblable, en quoi je les trouve tout à fait dignes d'excuse, car les poètes disposent d'une foule d'ornements : il leur est permis, quand ils le veulent, de mettre les dieux en rapport avec les hommes, de les faire converser ou combattre avec eux et de peindre de telles scènes, non seulement avec les mots consacrés par l'usage, mais en ayant recours à des termes étrangers ou nouveaux, à des métaphores, en ne négligeant aucun artifice, en variant leur poésie à l'aide de mille images. Les orateurs, au contraire, privés de ces ressources, doivent s'exprimer avec précision, en ne se servant que du vocabulaire employé dans la langue commune et des pensées qui tiennent directement au sujet.... Quel que soit pourtant le prestige de la poésie, n'hésitons pas et voyons si la prose est capable de louer les hommes vertueux sans rester au-dessous des éloges en vers [1]. »

Qui n'aperçoit sous ces précautions et sous cette feinte modestie la ferme confiance d'Isocrate et l'espoir qu'il caresse de composer un discours égal aux plus belles odes? Il est si sûr de lui, que, tout en écrivant en prose, il ne craint pas de s'aventurer sur le terrain d'ordinaire réservé aux poètes et commence l'éloge de son héros par celui de ses fabuleux ancêtres, les Æacides, comme s'il voulait faire voir que la prose, elle aussi, sait conter avec charme les antiques légendes et qu'il n'est pas besoin, pour les rendre agréables, de l'harmonie du mètre [2]. Rien ne montre mieux que cette tentative, dont la nouveauté même aiguillonne son talent, quel haut rang il assigne à l'éloquence : elle est pour lui l'émule, que dis-je, l'héritière de la poésie; comme la poésie, elle instruit et moralise, avec cette différence, toute à son avantage, que les sujets qu'elle traite ont un intérêt présent et qu'elle exprime sous une forme toute moderne de claires pensées qui ne demandent pas, pour être comprises, la savante exégèse que réclament souvent les œuvres poétiques. Bien qu'Isocrate ne s'explique pas sur ce point, l'éloquence, d'après lui, est destinée à remplacer la poésie comme instrument d'éducation; à voir le soin qu'il prend d'établir sa supériorité, tout en se gardant de trop heurter l'opinion courante, il est évident qu'il la considère comme le plus sûr moyen de faire pénétrer dans les âmes les grands enseignements moraux qu'on allait jusqu'alors chercher dans les poètes.

1. Isocrate, *Évagoras*, 8-11.
2. Id., *ibid.*, 12-21. — Cf. *Antidosis*, 45 et 47.

Mais tous les genres d'éloquence ne peuvent prétendre à ce noble rôle. L'éloquence judiciaire, occupée, le plus souvent, de querelles mesquines, n'y saurait aspirer. On connaît le mépris d'Isocrate pour les logographes, dont un moment il avait exercé le métier, pour ces hommes qui ergotent sur les contrats privés et ne disent rien d'utile au grand nombre, à qui leur expérience de la chicane peut procurer quelque réputation, mais qui ne sont supportables que le jour où ils plaident, tandis que les autres, ceux qui composent, comme Isocrate, des discours sur la politique des Grecs, « se voient bien accueillis dans toutes les réunions et jouissent, leur vie durant, d'une estime et d'une gloire méritées [1] ». Isocrate se défend d'être habile dans leur art et d'enseigner à ses élèves l'éloquence qu'ils cultivent [2]. L'eût-il voulu, que cette parole sèche et sans parure qu'ils recommandaient aux jeunes gens, et qui avait tant de succès auprès des juges, eût été incompatible avec son génie [3]. Il aimait le style fleuri et les redondances qui ne comptent point avec le temps : il se fût mal accommodé de la rapide dialectique exigée par la clepsydre.

Ses sentiments sont très différents à l'égard de l'éloquence politique. Il a beau s'emporter contre ceux qui parlent à la tribune et les traiter de fous [4], sa colère ne nous trompe pas : ce sont eux qu'il admire, ou plutôt, à qui il porte envie. On se rappelle, en effet, que la faiblesse de sa voix et la timidité de son caractère le tinrent toujours éloigné de l'assemblée : il n'était pas fait pour dominer les tumultes populaires; il n'avait l'esprit ni assez audacieux pour injurier un adversaire, ni assez prompt pour le désarmer par ses ripostes. Lui-même l'avoue [5], mais il s'en console en songeant qu'il rend à sa patrie et à la Grèce entière plus de services que les hommes d'État, car ceux-ci font des lois, c'est-à-dire ne travaillent que pour le bien de la cité : lui travaille pour le bien de tous les Grecs; ceux-ci accomplissent une tâche facile et dont les barbares eux-mêmes sont capables : lui a entrepris la chose du monde la plus

1. Isocrate, *Antidosis*, 46-48. — Cf. *Panégyrique*, 11-12.
2. Id., *Antidosis*, 42.
3. Id., *Panathénaïque*, 1. On serait tenté de voir ici une allusion à Lysias et à Isée; mais en 342, année où fut écrit le *Panathénaïque*, tous deux étaient morts depuis longtemps. Peut-être Isocrate songe-t-il à Démosthène. Les logographes étaient d'ailleurs nombreux à Athènes : voir *Antidosis*, 41.
4. Isocrate, *Philippe*, 129.
5. Id., *Panathénaïque*, 10; *Philippe*, 81; *Lettres*, VIII, 7. — Cf. G. Perrot, *l'Éloquence politique et judiciaire à Athènes*, pp. 294 sqq.

ardue et la plus périlleuse, à savoir de parler comme il convient des intérêts généraux d'Athènes et de la Grèce [1]. Dans ce parallèle auquel il aime à revenir [2], perce le dépit de voir en d'indignes mains ce merveilleux instrument de la parole publique dont il lui semble qu'il eût fait un si bon usage. Toute sa vie Isocrate fut tourmenté par ce regret, que n'adoucirent ni l'affection de ses disciples ni sa gloire.

Il y avait à Athènes un troisième genre d'éloquence, très florissant depuis la fin du ve siècle et auquel s'adonnaient particulièrement les sophistes et les rhéteurs : c'était le genre *épideictique* ou démonstratif. C'est dans ce genre qu'Isocrate a excellé. Mais il ne veut pas qu'on le confonde avec ses rivaux, dont les discours n'ont pour but que de plaire : son but, à lui, est d'être utile [3]. Tout en semant de fleurs ses développements politiques ou moraux, il méprise cette frivole éloquence où s'exercent les Alcidamas, les Polycrate, tous ces beaux esprits qui se dépensent à faire l'éloge de la Mort ou celui de la courtisane Naïs, à louer le Jeton de vote, la Marmite, le Sel, la Souris [4]. Il ne voit pas qu'il les imite, qu'il emprunte leur manière et tous leurs artifices de style, ou pour mieux dire, il en a conscience, mais ces artifices sont relevés à ses yeux par l'emploi qu'il en fait. Ce qu'il se propose, en effet, c'est d'instruire, et ce n'est pas trop, pour ce grand objet, des mille ressources d'une rhétorique ingénieuse, qui sait tous les détours par lesquels on persuade. Écrire pour éclairer les hommes sur leurs devoirs et recourir, dans ce dessein, à la séduction des belles périodes, au charme des figures, à la cadence, à l'harmonie, telle est la tâche qu'il s'est imposée. On a fort justement comparé son œuvre à une prédication [5]. Prêcheur, il l'est dans tous ses ouvrages, soit qu'il s'adresse à ses concitoyens, soit qu'il s'efforce de convertir un Nicoclès aux principes sur lesquels doit se régler le souverain idéal; son éloquence est une direction, mais une direction où l'art se fait le puissant auxiliaire de la foi morale. Pour lui, on ne peut convaincre sans posséder à fond tous les secrets du métier oratoire, et ces secrets, dont il n'ignore aucun, il les révèle à ses élèves, pour qu'ils fassent, à leur tour, et par les mêmes moyens, prévaloir le

1. Isocrate, *Antidosis*, 79-81.
2. Voir encore *Panathénaïque*, 11 sqq.; *Lettres*, VIII, 7.
3. Isocrate, *Panathénaïque*, 271-272; *Philippe*, 93-94.
4. Blass, *op. c.*, II, pp. 318, 323, 341-342.
5. E. Havet, *l'Art et la prédication d'Isocrate*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1858, pp. 785 sqq.

vrai et le juste. Mais gardons-nous de croire que la rhétorique, entre ses mains, ait pour unique but de façonner des orateurs : elle est avant tout une discipline de l'esprit; elle apprend à réfléchir et, par suite, à agir. C'est en cela qu'Isocrate se distingue des rhéteurs contemporains. Ceux-ci sont des professeurs d'éloquence pratique; ils promettent à leurs élèves de les rendre habiles à parler dans l'assemblée du peuple et, par la modicité des salaires qu'ils exigent, ils groupent autour d'eux un certain nombre d'auditeurs [1]. Ce qu'Isocrate enseigne, c'est moins un genre particulier d'éloquence que la théorie de l'éloquence, et par là il prétend former des intelligences et des caractères. Sa rhétorique est une pédagogie : elle a pour idéal la perfection de l'âme par la connaissance du mécanisme de la pensée. Ce que d'autres appellent *musique* et ce qu'ils font consister principalement dans le commerce des poètes, lui l'appelle *rhétorique* et le fait consister dans l'étude raisonnée des lois du discours. Ainsi entendue, la rhétorique est pour l'esprit ce qu'est pour le corps l'art du maître de gymnastique [2], c'est-à-dire un exercice salutaire, qui apprend à penser juste et à s'exprimer de même, soit à la tribune, soit dans les rapports familiers de la vie; et comme la justesse de l'esprit et du langage entraîne la rectitude de la conduite, il s'ensuit que pensée, parole, conduite, sont trois choses intimement liées et que quiconque excelle dans l'une ne saurait, par là même, être inférieur dans les deux autres : ce sont ces trois choses qu'Isocrate enseigne sous le nom de rhétorique, et voilà pourquoi il fait de la rhétorique le couronnement nécessaire de toute bonne éducation [3].

1. Isocrate, *Contre les sophistes*, 9-10. — Cf. *ibid.*, 3, où l'on voit que ces professeurs faisaient payer leurs leçons trois ou quatre mines, c'est-à-dire moins de la moitié de ce que demandait Isocrate.
2. Isocrate, *Antidosis*, 181 sqq.
3. Sur le dédain d'Isocrate pour les autres études, particulièrement pour la philosophie, voir *Antidosis*, 84, 258, 261, 268-269, 285; *Panathénaïque*, 26-27; *Contre les sophistes*, 20; *Hélène*, 2-3. Il se montre moins sévère pour la géométrie, l'astronomie, la grammaire, la musique, qu'il considère comme une excellente gymnastique pour l'esprit, mais comme une gymnastique, c'est-à-dire comme le prélude de plus sérieux travaux. Voir *Antidosis*, 261-268.

II

L'enseignement d'Isocrate.

Nous saurions exactement à quoi nous en tenir sur la façon dont Isocrate instruisait ses élèves, si nous avions le traité de rhétorique qui de très bonne heure circula sous son nom. Ce traité, par malheur, n'est représenté pour nous que par quelques fragments assez courts. Ce qui peut nous consoler de cette perte, c'est que ces fragments mêmes ne sont pas de la main du maître, qu'Isocrate n'avait point, à l'exemple de plusieurs sophistes, ses prédécesseurs, composé de traité spécial sur son art et qùe la *techné* qu'on lui attribuait n'était, selon toute vraisemblance, que l'ensemble des notes prises à ses leçons par les plus intelligents et les plus zélés de ses disciples [1]. La disparition de ce manuel, qui contenait la quintessence de la doctrine isocratique, n'en est pas moins regrettable. A son défaut, c'est Isocrate lui-même qu'il faut consulter pour se faire une idée de ses procédés didactiques et de sa méthode.

Une chose tout d'abord lui semble nécessaire à qui cultive l'éloquence avec le désir de devenir orateur, c'est un heureux naturel, et il entend par là la faculté de trouver soi-même des développements, l'aptitude à comprendre les explications du maître, le goût du travail, la mémoire; il entend aussi la voix, une prononciation claire et telle que, non seulement le sens des mots, mais leur son, leur harmonie puisse convaincre l'auditoire, enfin cette assurance à la fois modeste et ferme, qui fait que, parlant devant tout un peuple, on se possède aussi bien que si l'on s'entretenait avec soi-même [2]. Isocrate, cependant, n'attache pas à ces dons une importance excessive. Il croit que l'éducation peut beaucoup pour rendre éloquent et qu'il est possible à un esprit médiocre de surpasser, à force d'énergie, les natures les mieux douées, qui souvent se négligent [3]. L'essentiel est de se confier à un

1. Déjà QUINTILIEN, II, 15, 4, doute de l'authenticité de cette *techné*. — Cf. [PLUTARQUE], *Vies des dix ora e rs*, p. 838 E. ZOSIME (*Vie d'Isocrate*, dans les *Orat. attici* de Didot, II, p. 482, col. 2) affirme cependant qu'Isocrate avait écrit un traité de rhétorique, et il en donne pour preuve qu'Aristote en faisait mention dans son recueil de τέχναι; mais il ajoute que ce traité est perdu. Voir, sur cette question, BLASS, *Die attische Beredsamkeit*, II, pp. 96 sqq.

2. ISOCRATE, *Antidosis*, 189-190.

3. ID., *ibid.*, 191.

habile professeur. Or le maître d'éloquence, pour former de bons élèves, doit imiter le pédotribe : de même que celui-ci enseigne aux jeunes gens les attitudes qui conviennent aux différents exercices, de même il faut que le rhéteur fasse connaître à ses disciples les *idées* qu'emploie le discours [1]. Que signifie ce terme, dont Isocrate aime à se servir?

Dans sa lettre aux enfants de Jason, tyran de Phères, voici comment il s'exprime au sujet de son enseignement: « J'ai coutume de dire à ceux qui étudient la rhétorique telle que je la professe, que la première chose à considérer est l'objet du discours et celui de chacune de ses parties ; cela trouvé et déterminé avec précision, je leur recommande de chercher les *idées* à l'aide desquelles ils pourront développer le sujet et parvenir au but qu'il s'agit d'atteindre [2]. » A ne lire que ce passage, on serait tenté de croire que le terme ἰδέαι, qui y figure, est très voisin par le sens de notre mot *idée*, et qu'il désigne les arguments ou les lieux communs qui entrent nécessairement dans tout développement oratoire. Le rapprochement de ce texte avec quelques autres montre que ce terme a, dans la langue isocratique, une signification différente [3]. Il s'applique au style, et c'est par le mot *style* qu'il convient de le traduire [4]. Les *idées* d'Isocrate n'ont, en effet, rien de commun avec les εἴδη de la *Rhétorique à Alexandre*, qui se rapportent aux diverses catégories de discours, le discours qui exhorte, celui qui dissuade, celui qui loue, celui qui blâme, etc. [5]; tels sont, pour ainsi dire, les moules qui s'imposent à la pensée de l'orateur, les formes en dehors desquelles Anaximène, l'auteur probable du traité, ne voit pas de discours possible. Ce n'est pas là ce qu'Isocrate entend par *idées*. Il nomme ainsi le style et ses mille ressources, comme l'enthymème, ce syllogisme court, si admiré des anciens rhéteurs et sur lequel s'étend si longuement Aristote [6], comme les oppositions et l'harmonieuse cadence des membres d'une même phrase [7], ces

1. Isocrate, *Antidosis*, 183 :... τὰς ἰδέας ἁπάσας, αἷς ὁ λόγος τυγχάνει χρώμενος.
2. Id., *Lettres*, VI, 8.
3. Voir, par exemple, *Panathénaïque*, 2; *Contre les sophistes*, 16 sqq.
4. Sauf dans certains cas, où Isocrate fait d'ἰδέαι un synonyme de τρόποι : voir *Antidosis*, 45-46.
5. [Aristote], *Rhétorique à Alexandre*, II, 1, éd. Bekker. — Cf. le commentaire de Spengel, *Anaximenis ars rhetorica*, Zurich et Winterthur, 1844, pp. 99 sqq.
6. Aristote, *Rhétorique*, II, 22 sqq. Voir un exemple célèbre d'enthymème dans Démosthène, *Contre Androtion*, 7, avec les remarques de M. Weil, Paris, 1886.
7. Ἀντιθέσεις, παρισώσεις. Voir Aristote, *Rhétorique*, III, 9, 7-10.

effets qui aujourd'hui nous échappent, dont nous avons peine à apprécier la difficulté et le mérite, mais auxquels une oreille grecque était sensible comme à une musique dont elle saisissait les moindres nuances. Voilà, pour Isocrate, ce que c'est que les *idées*, et cela justifie la comparaison avec la gymnastique, où les attitudes, les mouvements, sont comme le style des lutteurs, et où l'on juge de leur expérience par l'habileté des moyens qu'ils mettent en œuvre pour triompher de leurs concurrents.

Chercher les *idées* qui conviennent à un discours, c'est, par conséquent, se livrer au travail nécessaire pour approprier son style au sujet qu'on traite. Tel est, aux yeux d'Isocrate, l'exercice qui demande le plus de peine. Trouver des idées, ce que nous appelons, nous, des idées, lui paraît chose facile : les idées existent, elles sont partout; il suffit de se baisser pour en avoir : c'est une matière commune, une propriété qui appartient à tous; mais les présenter d'une façon originale, les faire valoir, voilà ce qui coûte [1]. On y arrive par une étude minutieuse de tous les procédés du style. C'est à cette étude qu'Isocrate applique ses élèves. Le choix, le mélange, l'habile disposition des figures, l'art de varier le discours par des enthymèmes bien placés, voilà ce qu'il leur enseigne [2]. Il leur apprend aussi l'harmonie du langage; il leur recommande d'éviter l'hiatus, ainsi que la rencontre des mêmes syllabes; il leur conseille de mêler l'ïambe et le trochée, afin que leur prose, tout en restant de la prose, ait quelque chose de la cadence des vers [3]. Ces divers préceptes ne se trouvent pas, chez lui, formulés avec la même rigueur que dans les traités postérieurs de rhétorique. Il en a cependant une idée très nette. Sous les termes généraux auxquels il a recours et qui rendent souvent sa pensée si obscure, on aperçoit un système dont toutes les lignes sont parfaitement arrêtées dans son esprit. Ce système, en résumé, consiste dans le culte de la forme. Sa rhétorique est un arsenal de moyens oratoires aussi riche, aussi compliqué que la pensée elle-même. C'est cette complication, c'est ce mystère qui font que le vulgaire se défie de l'éloquence comme d'une sorcellerie. Ce préjugé dure encore au temps d'Isocrate, et certains de ses disciples, comme Lacritos de Phasélis, ne peuvent parler en public sans

1. Isocrate, *Panégyrique*, 9.
2. Id., *Contre les sophistes*, 16.
3. Id., *ibid.*; Τέχνη, éd. Blass, Leipzig, 1879, p. 275, n° 6.

répandre autour d'eux un peu de cet effroi qu'inspiraient au ve siècle les Théramène et les Critias [1].

Isocrate exerçait-il ses élèves à écrire? Nous l'ignorons. Ce qui paraît certain, c'est qu'il leur donnait des sujets à développer oralement et qu'il les mettait aux prises les uns avec les autres [2]. Ces controverses fictives étaient pour eux une gymnastique excellente : elles les habituaient à considérer les questions sous différents aspects et, par là, formaient leur jugement. Ce qui est certain aussi, c'est qu'Isocrate leur proposait pour modèle ses propres ouvrages. Il le laisse clairement entendre dans un de ses discours où, parlant des devoirs du maître, il exige « qu'il s'offre lui-même à ses disciples comme un modèle si complet, que ceux qu'il aura formés et qui seront capables de l'imiter se distinguent immédiatement de leurs rivaux par un style plus fleuri et plus agréable [3] ». Nous savons d'ailleurs qu'il avait coutume de lire aux jeunes gens qui fréquentaient son école des fragments de ses œuvres et de les consulter même sur la valeur de ce qu'il avait écrit. C'est ainsi qu'après avoir composé la plus grande partie de son *Panathénaïque*, il le lit à trois ou quatre de ses élèves préférés, de ceux qui sont à la fois ses disciples et ses amis [4]. Ces lectures familières et les entretiens qui en naissaient naturellement ne pouvaient manquer d'avoir la plus heureuse influence et valaient mieux que toutes les leçons.

Nous touchons ici à l'un des traits les plus intéressants de l'enseignement d'Isocrate : il ne s'agit plus de ses instructions techniques, mais de la direction qu'il donnait aux esprits par la conversation et l'intimité de chaque jour. Sur cette direction nous n'avons pas de documents précis; pourtant, certains indices nous en font deviner le caractère. Isocrate transporta dans les études littéraires l'insinuante douceur que Socrate avait mise au service de la morale. Il était trop pénétré de la tradition socratique pour négliger un pareil moyen d'action; il savait trop bien ce que peut sur les jeunes gens un maître qui s'abaisse jusqu'à eux et se fait le confident de leurs timidités et de leurs ignorances. Voyez, par exemple, comment il

1. [Démosthène], *Contre Lacritos*, 15, 40, 42. — Cf. la façon dont Démosthène parle d'Androtion, autre élève d'Isocrate (*Contre Androtion*, 4).
2. [Plutarque], *Vies des dix orateurs*, p. 838 E. — Photius, d'après Blass, Ἀποσπάσματα d'Isocrate, Leipzig, 1879, p. 275.
3. Isocrate, *Contre les sophistes*, 17-18.
4. Id., *Panathénaïque*, 200.

désigne ses élèves : presque jamais, en parlant d'eux, il n'emploie le mot *disciple*, qui marque une distance entre celui qui enseigne et celui qui apprend; il dit « ceux qui m'approchent, ceux qui m'ont approché », laissant dans une sorte d'indécision charmante la nature des relations qui les unissent à lui [1]. Ce n'est pas un professeur qui impose son autorité : c'est un conseiller dont la main délicate se fait à peine sentir. Aussi ses disciples lui restent-ils fidèles. Avant de terminer le *Panathénaïque*, il les convoque en assemblée, ceux du moins qui habitent Athènes, pour juger son œuvre et décider entre lui et un de ses anciens auditeurs, homme éloquent, jouissant d'une grande réputation et qui lui reproche vivement sa sévérité pour Sparte [2]. Tous se rendent à son invitation et, le discours entendu, comblent d'éloges leur vieux maître [3]. Puis, quand après une interruption de trois années, causée par la maladie et par l'âge, il se remet au travail, ce sont eux encore qui le pressent d'achever ce beau discours et leurs instances sont telles, qu'il cède et le livre au public [4]. Qu'il ne s'abuse pas sur leurs sentiments, que leurs applaudissements ne cachent pas quelque ironie à l'adresse de ce rhéteur dont la vanité s'étale si naïvement à leurs yeux, c'est ce qu'on n'oserait affirmer. Leur admiration, cependant, paraît sincère. Ils aiment tant l'éloquence, ils ont pour la parole ornée un goût si vif, que tout ce qui y a trait les intéresse et qu'aisément ils prennent au sérieux des scrupules oratoires qui nous semblent puérils. Ce qui atteste encore leur sincérité, c'est l'indépendance dont parfois ils font preuve. Après l'audition du *Panathénaïque*, l'ami de Sparte, un moment, les convainc de la justesse de ses objections et ils supplient Isocrate de s'y rendre [5]. Quand, à une autre époque, le maître annonce l'intention d'adresser à Philippe la lettre qu'on connaît, quelques-uns de ses disciples, effrayés de son audace, essayent de l'en détourner [6]. Élèves et professeur ne sont pas toujours d'accord, mais toujours celui-ci finit par l'emporter, plus heureux, au fond, de ces oppositions passagères que d'une continuelle soumission.

1. Isocrate, *Panathénaïque*, 200, 229, 233; *Antidosis*, 3, 186, 195; *Philippe*, 17, etc. L'expression, d'ailleurs, n'est pas particulière à Isocrate : voir Xénophon, *Mémorables*, IV, 4, 25. Ce passage, il est vrai, est suspect.
2. Isocrate, *Panathénaïque*, 233. — Cf. *ibid.*, 200, 229.
3. Id., *ibid.*, 233.
4. Id., *ibid.*, 267-270.
5. Id., *ibid.*, 264.
6. Id., *Philippe*, 17 sqq.

C'est cette égalité apparente qui explique l'affection des jeunes gens pour Isocrate et l'émotion de ceux qui, regagnant leur patrie, ne pouvaient le quitter sans répandre des larmes [1]. Ces témoignages de regret lui paraissaient légitimes : il répétait volontiers à ceux qui le fréquentaient qu'on doit chérir ses maîtres plus encore que ses parents, car à ceux-ci on n'est redevable que de vivre, tandis que ceux-là apprennent à bien vivre [2]. Lui-même ressentait pour ses disciples une profonde tendresse, mais ce qu'il aimait en eux, c'était moins leur talent que leur vertu. Si flatteurs que fussent pour sa vanité leurs succès oratoires, il était plus touché de les voir vivre honnêtement que de les voir briller à la tribune; aux orateurs il préférait les génies plus modestes qui avaient simplement retiré de son enseignement un profit moral [3]. Avec ceux-là il entretenait d'amicales relations qui le consolaient des attaques de ses adversaires; mais ceux qui se laissaient gâter par les mauvais conseils, par la richesse, par la puissance, il n'hésitait pas à les retrancher du nombre de ses amis. C'est ce qui lui arriva pour Cléarchos, tyran d'Héraclée, qui, après avoir été le plus doux de ses auditeurs, s'était signalé, une fois au pouvoir, par toute sorte de cruautés [4]. Isocrate rompit avec lui, et dans une de ses lettres, adressée à Timothée, fils et successeur de Cléarchos, il félicite ouvertement le jeune despote de ne pas suivre le déplorable exemple de son père [5].

Cette direction morale exercée sur les jeunes gens et continuée bien au delà des années d'études est ce qui, chez Isocrate, mérite le plus d'être loué. Cela rend indulgent pour sa vanité, pour l'importance exagérée qu'il attribue à son art, pour la pompe de son style, dont la noblesse soutenue est fastidieuse. On oublie le rhéteur et son perpétuel souci de la forme, pour ne voir que le pédagogue qui s'est efforcé, avec un zèle touchant, de rendre autour de lui la jeunesse meilleure, et non seulement la jeunesse, mais ses concitoyens, ses contemporains, Athéniens ou étrangers. On pardonne au bel esprit ses périodes trop savamment construites en faveur du moraliste qui prête à Nicoclès, haranguant ses sujets, des conseils comme ceux-ci : « Soyez

1. Voir plus haut, p. 307.
2. Blass, Ἀποφθέγματα d'Isocrate, p. 277, n° 9.
3. Isocrate, *Panathénaïque*, 87. — Cf. *Lettres*, IV, 2.
4. Id., *Lettres*, VII, 12-13. — Cf. Sanneg, *De schola Isocratea*, p. 25.
5. Isocrate, *Lettres*, VII, 1.

pour les autres ce que vous désirez que je sois pour vous-mêmes [1] »; — « Ne leur faites point éprouver ce qui, de leur part, excite votre colère [2] ». Fénelon connaissait mal Isocrate et il l'a peint sous de fausses couleurs : il en a fait un discoureur frivole; il n'a point aperçu ce qu'il y eut en lui d'élevé et de digne d'admiration, ce désir ardent d'être utile qui toute sa vie lui servit de règle. L'a-t-il été autant qu'il le croyait? L'époque troublée où il parut, la décadence rapide des institutions et des mœurs, la violence des partis, les ruines accumulées par la guerre du Péloponnèse, devaient rendre d'avance sa prédication inefficace. Ajoutez qu'il vivait au milieu de chimères et qu'il y a, par exemple, entre Démosthène et lui, cette différence capitale, que Démosthène a été l'homme le plus pratique de son temps, tandis qu'Isocrate, toujours à la poursuite d'un idéal irréalisable, a passé sa vie à caresser de vains projets, qu'un naïf seul pouvait concevoir. Mais cette naïveté même augmente notre sympathie; ces illusions lui concilient notre bienveillance, en le rangeant dans la classe de ces politiciens aux vues généreuses qui croient les hommes meilleurs qu'ils ne sont et s'imaginent ingénument qu'il suffit de leur montrer le bien pour qu'ils le fassent. On rencontre dans l'histoire de ces optimistes qui rêvent pour leur pays d'impossibles résurrections, que ne découragent ni les railleries des sceptiques ni les calomnies des envieux, qui ont foi dans l'avenir et travaillent sans relâche à préparer des jours meilleurs, sans s'apercevoir de l'inutilité de leurs efforts. Isocrate fut un de ceux-là : il n'ouvrit les yeux qu'au dernier moment, quand tout était perdu et que Philippe se trouvait maître des destinées d'Athènes et de la Grèce. La touchante légende qui associe sa mort à la chute de la liberté grecque prouve du moins que la postérité lui a rendu justice [3].

En ce qui concerne l'éducation, les services qu'il a rendus sont inappréciables. Il a, le premier, fait entrer la rhétorique dans les études régulières de la jeunesse, et c'est de son enseignement que date à Athènes l'extraordinaire faveur de cet art. Les Athéniens, il est vrai, avaient pour l'éloquence de telles dispositions, qu'ils l'eus-

1. ISOCRATE, *Nicoclès*, 49.
2. ID., *ibid.*, 61.
3. On sait que, d'après le PSEUDO-PLUTARQUE (*Vies des dix orateurs*, p. 837 E), il se serait laissé mourir de faim en apprenant le désastre de Chéronée.

sent aimée sans le secours d'un pareil maître. Isocrate lui-même se plaît à le reconnaître : Athènes est la patrie du bien dire, la terre par excellence qui produit les orateurs [1]. Mais il est permis de croire que jamais, sans lui, la parole publique n'eût atteint ce degré de souplesse et de force où nous la voyons au IVe siècle, que jamais surtout on n'eût fait de la rhétorique un instrument de culture, un moyen d'éducation. Ce haut rang où il l'éleva, la nouveauté et l'éclat de ses leçons furent cause de l'étendue de sa renommée et de l'empressement avec lequel on venait de fort loin l'entendre. Ce mouvement, dès lors, se continuera sans interruption. Tous ces jeunes gens du Pont et de la Sicile qui accourent se mettre à son école auront de nombreux imitateurs : ce sont les devanciers de ces éphèbes étrangers dont les noms, plus tard, vont se multipliant sur les stèles. Isocrate leur a enseigné le chemin d'Athènes : ils ne l'oublieront pas, et nul désormais ne croira son éducation complète, s'il n'a suivi pendant quelques années les leçons des philosophes et des rhéteurs athéniens. Quand Isocrate n'aurait que ce seul mérite, il suffirait à sa gloire et justifierait la place que nous lui avons faite dans ce bref résumé de l'histoire de l'éphébie.

1. ISOCRATE, *Aréopagitique*, 74. — Cf. *Panégyrique*, 47 sqq.; *Antidosis*, 293 sqq., 302. Voir la même idée dans PLATON, *Lois*, I, p. 641 E.

CONCLUSION

Nous avons suivi le jeune Athénien depuis les premières années jusqu'à l'âge d'homme; nous avons assisté à ses ébats dans la maison paternelle, à ses études chez ses divers professeurs, aux travaux plus sérieux qui marquaient son passage dans le collège éphébique. Quelle impression emporter de ces spectacles?

Une chose d'abord doit être notée, c'est l'écart qui n'a jamais cessé d'exister entre l'éducation athénienne, telle que nous l'avons peinte, et les principes exposés au début de ce livre. Législateurs et philosophes ont beau proclamer la toute-puissance de l'État et son droit absolu à diriger l'enfance, tel n'est pas le pouvoir que les Athéniens lui reconnaissent. L'enquête que nous avons faite sur les rapports de l'éducation et de l'État nous a conduits à constater qu'en dehors de l'éphébie, ces rapports étaient à peu près nuls et que chacun, à Athènes, élevait son fils comme il voulait, sans être gêné dans cette tâche délicate par de despotiques règlements. La revue des enseignements qui contribuaient à former le jeune homme a rendu ce fait plus manifeste encore en nous montrant l'éducation des riches très différente, en somme, de celle des pauvres. Si le nombre des ignorants était peu considérable, s'il y avait peu de jeunes gens ne sachant pas même les premiers éléments, tous étaient loin d'avoir la même culture : tandis que les moins aisés se contentaient d'une instruction rudimentaire, les autres allaient beaucoup au delà, et plus les matières enseignées se multiplient, plus nous voyons croître leur curiosité et grandir la distance qui les sépare de leurs camarades. La démocratique Athènes, au fond, est très aristocratique ; elle l'est dans ses mœurs, sinon dans ses lois; elle n'est nullement

choquée de voir une élite s'élever par son intelligence au-dessus de la masse du peuple; ces inégalités, loin d'être à ses yeux une menace pour la cité, lui apparaissent comme autant de causes d'équilibre et de force. Rien n'est plus contraire à la théorie philosophique d'une éducation égale pour tous et permettant à tous de rendre à l'État les mêmes services, mais rien n'est plus conforme au génie des Athéniens. De toutes les jalousies inhérentes au régime démocratique, il en est une qu'ils n'ont jamais connue, c'est celle qui s'attache à la supériorité du savoir et du talent[1]; cette démocratie tant décriée dans l'antiquité même et jugée parfois si sévèrement de nos jours s'est toujours inclinée devant la puissance de l'esprit. De pareilles dispositions devaient favoriser la haute culture, en laissant le champ libre à ceux que leur richesse ou leur ambition entraînait vers l'étude et qui mettaient leur gloire à acquérir des connaissances auxquelles le vulgaire ne pouvait aspirer.

C'est donc la liberté qui fait le fondement de l'éducation athénienne. L'État ne se montre et n'agit en maître que quand il faut former les jeunes gens au métier de soldat. L'adolescent, à dix-huit ans, lui appartient; c'est lui qui l'instruit et le prépare à défendre le territoire, les temples, les tombeaux, les institutions, les coutumes, toutes ces choses sacrées qui constituent la patrie et dont il a la garde. Le jeune homme n'est pas libre de ne pas répondre à son appel : il doit se pénétrer, sous sa direction, de ses devoirs militaires, qui sont les premiers et les plus saints de ses devoirs civiques. Mais l'État, jusque-là, reste indifférent à ses études, et cette indifférence est l'honneur d'Athènes : on y a pour l'instruction un goût si passionné, qu'il n'est pas nécessaire que la loi intervienne et promette à la jeunesse des privilèges, des récompenses, pour l'engager à cultiver son esprit; elle l'orne d'elle-même et le développe sans contrainte; les pères vont au delà des timides exigences du législateur; ils dépassent de beaucoup le minimum de connaissances que d'antiques prescriptions les obligent à donner à leurs enfants, et l'on assiste à cet étrange spectacle d'une cité qui regarde la science comme le bien le plus désirable, et où l'État se désintéresse de la culture scientifique, tant est grande la confiance qu'il a dans le zèle public pour les travaux de la pensée.

1. Un passage de [XÉNOPHON], *Rép. des Athéniens*, I, 13, pourrait à la rigueur être invoqué en faveur de l'opinion contraire. Mais il est trop altéré pour qu'on en puisse rien tirer de précis. Voir plus haut, p. 37, note 3.

Si maintenant on considère la manière dont était formée, dans les écoles et les gymnases, la jeunesse athénienne, on reconnaîtra que nul système n'était plus sage ni mieux approprié à la nature des jeunes gens. Laissons de côté cet heureux équilibre que savent maintenir les Athéniens entre les exercices du corps et ceux de l'esprit : cette harmonie bienfaisante ne leur est pas particulière; elle se retrouve ailleurs, elle est le principe même sur lequel repose l'éducation grecque. Le corps, aux yeux des Grecs, a ses droits aussi bien que l'âme, et une pédagogie qui l'eût compté pour rien leur eût semblé aussi étrange que funeste. Mais ce qui distingue Athènes, c'est la mesure qu'elle apporte dans toutes les épreuves auxquelles elle soumet l'enfant. Si le jeune Athénien étudie les poètes, ce n'est pas pour en charger sans discernement sa mémoire, mais pour s'imprégner de ce qu'ils ont de meilleur; s'il apprend la géométrie et l'astronomie, ce n'est pas pour devenir astronome ou géomètre, mais pour se donner, par une pratique passagère de ces sciences, les qualités qu'on en retire; s'il chante, s'il manie la flûte et la lyre, ce n'est point en vue de briller dans les concours, mais pour s'ouvrir l'intelligence et pouvoir, à l'occasion, se procurer d'aimables délassements; s'il se livre avec ardeur aux luttes de la palestre, ce n'est pas pour y gagner la virtuosité de l'athlète, mais pour y développer ses forces naturelles et acquérir cette grâce vigoureuse qui est comme la parure et le luxe de la santé. L'éducation, en tout, fuit les extrêmes; elle a plus à cœur de produire d'harmonieux ensembles que d'étonnantes, mais étroites spécialités; son but est de faire des hommes, non des prodiges, et dans ce dessein paraît la haute idée qu'elle a de ses devoirs.

J'ai dit qu'elle s'accordait merveilleusement avec l'humeur et les besoins de la jeunesse. De tous les peuples de l'antiquité, celui, en effet, qui a le mieux compris les jeunes gens, c'est le peuple athénien; aucun ne les a plus aimés, plus fêtés, ne s'est montré plus touché de leur fougue, de leurs passions, de cette impétuosité de désirs qui est l'écueil et le charme de leur âge, de cette impatience de tout frein qui les révolte contre la prudence et, selon la belle expression de Bossuet, fait « qu'ils n'ont honte que de la modération et de la pudeur ». Ce sont eux qu'on applaudit dans les fêtes publiques; c'est leur bravoure qu'on admire dans les combats; c'est pour glorifier leurs morts héroïques que l'éloquence trouve de poétiques et touchantes images. Nulle part on n'a pour eux une sympathie plus tendre ni plus d'indulgence pour

leurs excès. L'histoire d'Athènes, d'un bout à l'autre, n'est qu'un long et splendide triomphe de la jeunesse. Avec ces sentiments, les Athéniens ne pouvaient astreindre l'enfant à la sévère discipline qu'on lui imposait ailleurs, et ni dans les études ni dans la conduite, ils n'exigeaient de lui une obéissance qu'ils jugeaient incompatible avec son caractère. C'est ce qui fait que l'éducation nous apparaît, chez eux, empreinte d'une telle douceur. L'écolier travaille, mais librement; ses maîtres se contentent de lui indiquer ce qu'il doit faire : à lui de s'y exercer. Ni la palestre ni l'école ne sont pour lui de sombres prisons où l'on est tenu d'accomplir, dans un temps donné, une tâche fixe : en dehors des leçons, qui sont courtes, il étudie quand il lui plaît, comme il lui plaît, entremêlant l'étude de jeux, de récréations qui le détendent, n'ayant point à parcourir un cycle infini de connaissances, n'apprenant que ce qu'il peut, variant ses travaux et, par là, échappant à la fatigue et à l'ennui, passant de la littérature à la gymnastique, de la musique à l'équitation, ne s'interdisant pas de s'intéresser aux entretiens des gens graves, les suivant, au contraire, y prenant part, s'aventurant, timide et charmé, sur ce terrain de la philosophie où, jeune homme, il marchera d'un pas si conquérant et si sûr, vivant dans les délices de la poésie et de la science sans que personne l'enferme dans un programme ni le dirige en hâte vers un but précis, sans que le travail, en un mot, s'offre à lui comme un austère devoir. Heureux temps, où l'humanité n'est pas encore accablée sous le poids de ses inventions et de son histoire, et où l'on peut s'instruire sans renoncer à tous les biens qui font le prix de la vie!

Ce régime si libéral a trouvé des détracteurs, et ce qu'on lui a reproché, précisément, c'est son libéralisme. Dans les théories gouvernementales d'Aristote et de Platon perce à chaque instant la mauvaise humeur que leur cause le spectacle de ce qui se passe à Athènes, où la loi, à leur gré, est trop débonnaire et ne surveille pas d'assez près l'éducation. Ils se plaignent que chacun élève ses enfants à sa guise, sans se préoccuper des besoins supérieurs de l'État; ils rêvent une législation tyrannique qui tourne au profit de la cité toutes les forces vives qu'elle renferme et, dans ce dessein, règle minutieusement la culture que chaque citoyen doit recevoir [1]. Xénophon, faisant l'éloge

1. Voir ces principes exposés dans l'*Introduction*, pp. 8 sqq. — Cf. l'ouvrage récent de M. Rossignol, *De l'éducation et de l'instruction des hommes et des femmes chez les anciens*, pp. 117 sqq.

de l'ancienne éducation perse, montre qu'elle dut sa supériorité à la sollicitude dont elle était l'objet de la part de l'État. Il relève durement les contradictions où sont tombés la plupart des Grecs, qui exigent du citoyen des vertus qu'ils ne lui enseignent pas. Vous voulez, leur dit-il, que l'enfant, devenu homme, sache qu'il est mal de voler et de frapper son semblable, et vous ne faites rien pour l'en avertir quand il est encore enfant; vous promulguez des lois qui lui interdisent la débauche, qui lui commandent le respect des institutions, l'obéissance aux magistrats, vous le punissez s'il enfreint ces lois, et vous ne cherchez pas, en l'éclairant sur ses devoirs, à l'empêcher de faillir [1]. Aussi admire-t-il les contemporains du grand Cyrus, qui tenaient la main à ce que, dans les écoles, on enseignât publiquement la modération et la justice, chez qui les jeunes gens vivaient dans une continuelle dépendance de l'autorité, montant la garde devant les édifices publics, accompagnant le roi dans ses chasses, s'exerçant sous ses yeux à l'adresse, au courage et se préparant ainsi à la guerre et à ses hasards [2]. Dans ce tableau idéal des vieux usages de la Perse, on sent une perpétuelle comparaison avec les usages grecs, et une comparaison peu favorable à la Grèce. On ne saurait douter qu'en faisant cette peinture Xénophon ne songe surtout à Athènes, et ne déplore d'y voir le gouvernement se désintéresser comme il le fait de la direction morale de la jeunesse.

Cet abandon moral est le défaut sur lequel Platon aime à insister, et non seulement il blâme l'État athénien de ne pas enseigner à l'enfant la vertu, mais il trouve immorale l'éducation qu'on lui donne et reproche aux parents et aux professeurs de ne le nourrir que de mauvais exemples. On n'a pas oublié sa sévérité à l'égard des poètes, dont les œuvres étaient l'aliment habituel de l'enfance : cette faveur l'indigne; il s'irrite de voir les jeunes gens condamnés à vivre dans le commerce d'auteurs qui semblent prendre à tâche de troubler les consciences, en représentant les bons dans le malheur et les méchants dans la prospérité, en semant surtout contre la divinité les plus odieux mensonges. Il blâme les mères de puiser dans les légendes répandues par la poésie les récits à l'aide desquels elles amusent leurs nourrissons ou s'en font obéir, de leur persuader que les dieux vont de tout côté, pendant la nuit, déguisés en voyageurs, détestable système, plein

1. Xénophon, *Cyropédie*, I, 2, 2.
2. Id., *ibid.*, I, 2, 3 sqq. Voir dans Platon, *Lois*, III, pp. 694 sqq., la même admiration pour l'ancienne éducation des Perses et l'explication de sa décadence.

d'irrévérence envers la majesté divine, et dont le résultat est de rendre les enfants timides et lâches [1]. Il voudrait qu'on bannît des écoles la plupart des mythes qui y sont en honneur, tels que la querelle d'Ouranos et de Cronos, celle de Cronos et de Zeus, la révolte des Titans contre les dieux du ciel, la ruse d'Héphaistos faisant asseoir Héra sur un trône d'or auquel elle reste enchaînée par d'invisibles liens, la chute de ce même dieu, précipité du ciel par son père pour avoir voulu porter secours à sa mère au moment où celui-ci levait la main sur elle, les combats livrés par les habitants de l'Olympe dans les mêlées homériques, toutes les fables, en un mot, qui sont de nature à fausser l'idée qu'on doit se faire des maîtres du monde et ne sauraient être, sans inconvénient, déposées dans de jeunes mémoires [2]. Il y a là, pour Platon, une grave erreur de pédagogie, l'éducation devant inspirer à l'enfant le respect de tout ce qui est saint. De là ce projet d'une poésie d'État qui remplacerait, dans la cité idéale, la poésie communément enseignée à la jeunesse et développerait en elle les sentiments de piété et de haute moralité qu'elle doit avoir.

D'autres critiques encore ont été adressées à l'éducation athénienne. Nous ne pouvons ici les énumérer toutes : rappelons au moins celles d'Aristophane. On se souvient des *Nuées* et du tableau qu'y trace le poète de l'éducation de son temps : point de pudeur, nulle retenue; les jeunes gens s'abandonnant à la débauche, désertant les palestres pour passer de longues heures dans les bains, avec les hétaïres, s'énervant dans les étuves, buvant, jouant au cottabe, fréquentant l'agora, se plaisant aux dangereuses subtilités de la sophistique, tels sont les vices dont parle Aristophane, et l'on sait avec quelle verve il les peint et les flétrit. A ces mœurs dépravées il oppose celles du temps jadis, la réserve, la modestie qui étaient autrefois le plus bel ornement de l'adolescence, la déférence pour les personnes âgées, la décence de l'extérieur, l'innocence des rapports entre camarades, la pureté de ces gracieux ébats auxquels les jeunes gens se livraient sous les ombrages de l'Académie, la santé et la bonne mine qui en étaient la conséquence et leur donnaient un air de contentement et de force qui charmait le regard [3]. On voit qu'il s'en prend,

1. Platon, *République*, II, p. 381 E.
2. Id., *ibid.*, II, pp. 377 E-378 E.
3. Aristophane, *Nuées*, 961-1104. — Cf. Couat, *Aristophane et l'ancienne comédie attique*, pp. 302 sqq. Voir, d'ailleurs, le chapitre tout entier.

non, comme les philosophes, à l'enseignement proprement dit, mais aux habitudes, à la conduite quotidienne de la jeunesse. Déjà, dans les *Banqueteurs*, pièce aujourd'hui perdue, il avait exprimé des idées analogues, ce qui prouve son parti pris de tout trouver mauvais dans les mœurs du jour et de confondre ses contemporains par la peinture des vertus de leurs aînés.

Qu'y a-t-il de fondé dans ces diverses attaques? Pour en finir tout de suite avec Aristophane, le moins sérieux de ces pessimistes, disons que ses critiques ne sauraient être prises à la lettre. Sans doute, dans la seconde moitié du ve siècle, les mœurs athéniennes subissent une incontestable transformation : l'esprit nouveau les pénètre; des sciences ignorées, des vérités qu'on ne soupçonnait pas apparaissent à la lumière et chassent peu à peu les antiques croyances, ébranlent, discréditent les anciens préjugés. La jeunesse se ressent de cette révolution : avec l'ardeur qui la caractérise, elle aspire à pleins poumons ces souffles rénovateurs qui lui arrivent du dehors, lui apportant, avec le doute, des dogmes qui lui étaient inconnus. De là, dans sa manière de vivre, un changement nécessaire. Est-ce à dire que ce changement fut une décadence? Ne marqua-t-il pas plutôt un progrès? Si la moralité en reçut quelque atteinte, la force, l'étendue de l'intelligence y gagnèrent, et tout porte à penser que les mœurs elles-mêmes n'en furent pas altérées d'une manière sensible. Aristophane attribue arbitrairement aux anciens âges les vertus qu'il déplore de ne plus voir en honneur de son temps. Rien ne prouve que la jeunesse d'avant les guerres médiques valût mieux que la jeunesse contemporaine d'Alcibiade. La cour d'Hipparque n'était pas une école de modestie, et nous voyons par les vases peints de quelle faveur jouissaient, à cette époque, les banquets, les longues veillées passées à chanter et à boire, les retours bruyants, à l'aube, quand les buveurs se bousculaient en titubant par les rues et se livraient, demi-nus, à des danses effrénées. Beaucoup de ces buveurs n'ont pas de barbe au menton : ce sont les *lions* du jour, ceux qui donnent le ton et remplissent Athènes de l'éclat et du bruit de leurs fêtes. Les désordres moraux, les attachements étranges, n'étaient point, en ce temps-là, moins fréquents qu'au temps d'Aristophane. N'est-ce pas le vieux Pratinas, l'émule de Chœrilos et d'Eschyle, qui, dans un beau fragment d'hyporchème, peint des jeunes gens ivres, dont la flûte, tant bien que mal, règle la chancelante démarche et qui se battent à coups de poing devant la porte de l'objet

aimé[1]? Le peintre Hiéron, dont on connaît le penchant pour les scènes amoureuses, était antérieur à Aristophane, et sans doute ses peintures ne sont que l'exacte copie de la réalité [2]. Aristophane, évidemment, s'est fait l'écho de l'opinion populaire qui, dans tous les temps, aime à vanter le passé et à charger le présent de toutes les turpitudes et de tous les maux. Le tableau peu flatteur qu'il fait des mœurs contemporaines ne prouve rien contre ces mœurs : c'est un des lieux communs de la comédie ancienne, une des formes de son opposition. La jeunesse qu'il exalte ne nous apparaît pas meilleure que celle qu'il dénigre, ou, pour mieux dire, elle a ses vices, comme l'autre a ses vertus, car on ne saurait croire qu'à la fin du v[e] siècle tout ne fût que perversité et corruption : les adolescents que Platon met en scène aux côtés de Socrate, un Lysis, un Ménexène, en sont de sûrs et concluants témoignages.

Laissons donc les *Nuées* et leur injuste satire : les critiques des philosophes méritent plus d'attention. Nous ne nous étendrons pas sur les erreurs qu'elles contiennent à propos des rapports de l'éducation et de l'État. Nous avons vu que ce fut justement le mérite de l'éducation athénienne de garder vis-à-vis de l'État une indépendance à peu près entière; mais on ne peut en vouloir à la philosophie de trouver mauvaise cette indépendance. Comme, à ses yeux, le but de la cité, c'est le bonheur, et qu'il est impossible de parvenir au bonheur sans la vertu, il va de soi que l'État doit exiger des citoyens cette vertu nécessaire à sa prospérité et que, pour en assurer l'acquisition et la pratique, il doit lui-même la leur apprendre. Ni Platon ni Aristote ne se sont rendu compte des bienfaits de la liberté. Pénétrés l'un et l'autre de l'excellence de leur morale et ne pouvant demander à la religion, dépourvue d'autorité, de la faire prévaloir, ils ont confié ce soin à l'État, qui seul était armé d'un pouvoir assez fort pour régenter les consciences.

Nous ne saurions non plus nous étonner de voir Platon traiter d'immorale l'éducation d'Athènes. La philosophie ne pouvait admettre sans contrôle les naïves conceptions de l'anthropomorphisme; il était dans sa nature de les analyser, et cette analyse devait faire apparaître bien des contradictions entre les vieux mythes et les règles du devoir, entre le dogme et la morale. Déjà Xénophane, longtemps

1. Athénée, XIV, p. 617 D.
2. Voir plus haut, p. 265.

avant Platon, avait été frappé de ces écarts [1]. La tradition voulait que Pythagore, descendu dans les enfers, y eût vu l'âme d'Hésiode attachée à une colonne d'airain, celle d'Homère suspendue à un arbre et entourée de serpents, pour toutes les impiétés dont elles s'étaient rendues coupables [2]. C'est l'éternel conflit de la raison et de la foi, que la Grèce elle-même n'a point ignoré, bien que la foi n'y fût pas agressive et n'y déclarât pas la guerre à la raison. Le tort de Platon est de ne pas voir qu'innocemment contées et écoutées les légendes qu'il condamne ne peuvent nuire, que c'est lui qui les sème de pièges et de périls en y portant les scrupules d'une critique trop clairvoyante. Il n'est pas de religion qui résiste à pareille enquête, et les plus pures deviennent immorales, dès que, les dépouillant du merveilleux qui est leur essence, on les scrute avec cette rigueur. Platon n'aperçoit pas non plus ce que ces récits ont d'utile. L'esprit de l'enfant, toujours en mouvement, crée autour de lui d'innocentes chimères parmi lesquelles il se complaît. Incapable de comprendre la réalité, il ne conçoit bien et n'aime que la fiction, lors même qu'il n'en est qu'à moitié dupe. Il faut satisfaire ce besoin d'idéal, qui est le principe d'un mouvement fécond. C'est aujourd'hui l'erreur d'une certaine pédagogie de croire qu'on peut former les jeunes intelligences avec des connaissances positives : les obliger au terre à terre d'une science précise, les tenir prisonnières dans le domaine des faits réels, ce n'est pas seulement risquer de les rendre sérieuses avant le temps; c'est réprimer l'élan qui les emporte hors d'elles-mêmes et les entretient dans une salutaire activité. Les Athéniens, sans doute, ne faisaient pas ces réflexions, mais ils sentaient d'instinct l'efficacité des contes et leur donnaient dans l'éducation une place d'autant plus grande, que ces contes, pour eux, étaient articles de foi et que nul, en dehors d'une élite inquiète, ne songeait à en relever les bizarreries ou les indécences.

Le défaut de l'éducation, chez eux, n'est pas d'avoir été immorale ni dégagée de toute obligation envers l'État, mais d'avoir tenu trop peu de compte de la famille. Affranchi de bonne heure de la surveillance de ses parents, le jeune Athénien, s'il est de condition modeste, se trouve à peu près livré à lui-même; s'il est riche, il passe les plus belles années de sa vie dans la dépendance d'un

1. Zeller, *la Philosophie des Grecs,* II, pp. 23 sqq.
2. Diogène Laerce, VIII, 21.

pédagogue, lequel n'a fait lui-même que succéder à une nourrice qui a pris soin de sa première enfance. Dans ce continuel commerce avec des étrangers, dont l'origine barbare et les mœurs souvent grossières ne peuvent avoir sur lui qu'une influence mauvaise, il perd peu à peu le sentiment des liens qui l'unissent à la famille et celui des devoirs que ces liens lui imposent. Sa mère, il est vrai, s'occupe de lui dans les premières années; son père, par intervalle, prend plaisir à ses ébats, mais cela ne saurait suffire : ni par leurs entretiens ni par leurs conseils ils n'exercent sur lui ce bienfaisant empire dont les temps modernes nous offrent l'exemple. Aussi le respect filial a-t-il peu de force à Athènes. En vain la loi le prescrit et interdit à ceux qui y ont manqué l'accès des magistratures et de la tribune [1]; en vain les convenances l'exigent [2] : on ne sent pas chez le fils athénien, vis-à-vis de ses parents, cette déférence qui devrait être le premier de ses devoirs. Il faut d'ailleurs avouer que la loi, sur ce point, ne se montre guère exigeante : elle se borne à lui enjoindre de subvenir à leurs besoins quand ils sont vieux; elle lui défend de les frapper, et c'est là tout. L'opinion publique n'est pas plus difficile à contenter : Lysias se croit quitte envers elle en ne logeant pas dans la maison de sa mère les trois hétaïres Métanire, Nicarète et Néère, qu'il a fait venir de Corinthe pour les initier aux mystères éleusiniens [3]. Disons donc que là est le vice de l'éducation athénienne : l'influence de la famille s'y fait trop peu sentir; le père et la mère y ont trop peu de part à la culture de l'enfant.

Ce serait pourtant une injustice de méconnaître le soin que les Athéniens ont pris de façonner les mœurs de la jeunesse. Dans toutes les parties de l'éducation nous avons vu dominer ce souci, de développer les qualités morales de l'écolier. La gymnastique elle-même, qui ne tendait en apparence qu'à accroître la vigueur physique, contribuait à fortifier l'âme en lui donnant le courage et les autres vertus nécessaires au soldat. Si, de bonne heure, la musique fut cultivée comme un plaisir, n'oublions pas qu'à l'origine elle avait eu pour objet d'apaiser les passions et que, même tombée au rang d'un simple divertissement, elle exerçait encore une action salu-

1. Isée, *Sur l'héritage de Ciron*, 32. — Démosthène, *Contre Euboulidès*, 70; id., *Contre Timocrate*, 105. — Eschine, *Contre Timarque*, 28. — Diogène Laerce, I, 55.
2. Voir plus haut, p. 258.
3. [Démosthène], *Contre Néaira*, 22.

taire en élevant les esprits et en les faisant vivre dans l'intimité des poètes. Mais où parait surtout cette intention de moraliser, c'est dans l'éducation proprement littéraire. Ce qu'on voulait que l'enfant cherchât dans la littérature, ce n'étaient pas les jouissances du goût, mais des règles de conduite, des souvenirs capables de le guider à travers la vie. Épopée, lyrisme, tragédie, comédie même, tout devait concourir à le rendre meilleur. Cette façon d'entendre la littérature peut sembler étroite : n'est-ce pas, au fond, la vraie manière de l'entendre? Est-elle autre chose qu'un enseignement moral, et les grandes pensées qu'elle suggère, les généreuses émotions qu'elle procure ne représentent-elles pas le plus solide profit qu'on en tire? Tel était, en l'enseignant, le sentiment des Athéniens. Tout en étant sensibles aux beautés de la forme, ce qu'ils considéraient principalement, c'était l'excellence du fonds, ou plutôt, à leurs yeux, le fonds et la forme ne faisaient qu'un; le style n'était que le vêtement de l'idée, l'enveloppe sans laquelle la pensée ne serait pas. Ce qu'ils souhaitaient donc avant tout, c'était de former des caractères, et c'est là que doit tendre, en effet, l'éducation. Si leur morale différait de la nôtre, elle n'en était pas moins l'idéal sur lequel l'enfant devait se régler. Ils ne perdaient pas de vue que la grande affaire de la vie, c'est la vie elle-même et que ce qu'il faut apprendre aux jeunes gens, c'est à s'y conduire. Ils comprenaient d'ailleurs que ces leçons de vertu doivent être aimables, et ils les rendaient telles à la fois par principe et parce que cette douceur était dans leur nature. Mais ils croyaient fermement que la fonction de l'éducateur est de diriger vers le bien ceux qui lui sont confiés, et toute l'antiquité a partagé cette croyance. Enviable destinée d'une société où tout était simple! Nous avons imaginé des distinctions auxquelles les anciens étaient étrangers : la multiplicité des connaissances à acquérir nous a fait mettre des barrières où ils n'en mettaient pas; nous pensons que la morale n'a rien à démêler avec la science, ni la culture de l'esprit avec l'apprentissage du devoir. L'objet de l'éducation n'est-il pas, cependant, toujours le même et, de nos jours, comme à Athènes, y a-t-il une autre éducation que celle qui mène à la vertu?

FIN

APPENDICE

Cette seconde édition était prête à paraître, quand a été publié à Londres le texte inédit de l' 'Αθηναίων πολιτεία d'Aristote, retrouvé sur un papyrus du British Museum [1]. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ce document, dont la découverte est capitale pour la philologie et l'histoire, et qui ne peut manquer de susciter d'importants travaux. D'après certaines indications chronologiques qu'on y relève, il paraît impossible d'en faire remonter la rédaction actuelle au delà de 328 avant J.-C. [2]. Le tableau qu'il trace de la constitution athénienne au IVe siècle se rapporte donc à une époque assez basse, mais cette époque est encore celle de la liberté d'Athènes; les institutions qui y étaient en vigueur ont, par conséquent, pour nous un grand prix. Or, parmi celles qui y sont exposées, se trouve l'éphébie; un chapitre entier lui est consacré [3]. Je crois utile d'en faire connaître ici le contenu, en y ajoutant quelques renseignements que la nécessité de respecter le *clichage* ne m'a pas permis d'insérer dans les pages qui précèdent.

I

Voici quelle était, d'après Aristote, l'organisation de l'éphébie athénienne. C'est à dix-huit ans que le jeune homme était inscrit sur le registre de son dème. Mais auparavant, les démotes se réunissaient, prêtaient serment et examinaient s'il remplissait les conditions requises pour être éphèbe. Leur enquête portait sur deux points : 1° sur son âge; 2° sur sa naissance. S'il n'avait pas l'âge légal, ils le renvoyaient dans la classe des enfants (παῖδες). Y avait-il contestation au sujet de sa naissance, doutait-on qu'il fût né de

1. *Aristotle on the constitution of Athens*, par F.-G. Kenyon, Londres et Oxford, 1891. L'édition que j'ai sous les yeux est la seconde, publiée peu de jours après la première, rapidement épuisée.
2. Kenyon, *Introduction*, p. 17.
3. *Constitution d'Athènes*, 42.

parents libres et tous deux citoyens, l'affaire était soumise à une cour d'héliastes auprès de laquelle les démotes nommaient cinq d'entre eux pour soutenir l'accusation. S'ils obtenaient gain de cause, l'adolescent, d'après la loi, pouvait être vendu au profit de l'État; dans le cas contraire, son inscription avait lieu d'office. Cette δοκιμασία était suivie d'une autre, conduite par le Conseil. Elle portait probablement sur les mêmes points que la première, mais Aristote ne parle que de la condition d'âge : si l'éphèbe était reconnu n'avoir pas dix-huit ans, le Conseil infligeait une amende aux démotes et, sans doute, annulait leur décision. Ces formalités accomplies, les pères des jeunes gens se rassemblaient chacun dans leur tribu, prêtaient serment et désignaient trois membres de la tribu, âgés de quarante ans au moins, parmi lesquels le peuple en choisissait un, à mains levées, pour lui confier les fonctions de sophroniste. Il nommait en même temps, pour tout le contingent éphébique, deux pédotribes et quatre professeurs, à savoir : un hoplomaque, un maître d'arc, un de javelot, un de catapulte. Les sophronistes prenaient immédiatement la direction des éphèbes. Après avoir visité avec eux un certain nombre de sanctuaires, ils descendaient au Pirée et les plaçaient en observation à Munychie et sur la côte. Chaque sophroniste recevait, à titre d'honoraires, une drachme par jour; chaque éphèbe touchait quatre oboles, mais il ne semble pas qu'il en eût la libre disposition; cet argent formait une masse qui était remise aux sophronistes et sur laquelle chacun d'eux achetait le nécessaire pour les éphèbes de sa tribu. Ainsi se passait la première année. Au commencement de la seconde, les jeunes gens défilaient devant le peuple, réuni au théâtre; on leur remettait un bouclier et une lance; ils parcouraient alors l'Attique en qualité de περίπολοι et menaient la vie de garnison dans les forts. Durant ces deux années où, vêtus de la chlamyde, ils veillaient à la sécurité du territoire, ils étaient exempts de tout; ils ne pouvaient comparaître en justice ni comme défendeurs ni comme demandeurs, si ce n'est dans trois cas nettement spécifiés, quand il s'agissait d'un héritage, d'une épiclère ou d'un sacerdoce patrimonial. Leur stage terminé, ils étaient assimilés aux autres citoyens.

Tel est le chapitre d'Aristote sur l'éphébie. On voit qu'à côté de faits depuis longtemps connus, il en signale d'autres qui sont nouveaux, comme la double δοκιμασία des éphèbes et le rôle qu'y jouait le Conseil des Cinq-Cents [1], l'élection à deux degrés des sophronistes et la nature de leurs rapports avec le collège, enfin, le caractère des maîtres chargés d'instruire les jeunes gens. Une particularité remarquable de la δοκιμασία est l'importance qu'on y attachait à l'âge [2]. La loi voulait évidemment qu'on ne pût jouir, avant dix-huit ans accomplis, des droits que conférait l'inscription sur le

1. Cf. plus haut, p. 50, note 4.
2. Cf. Aristophane, *Guêpes*, 578, avec le commentaire du scoliaste.

ληξιαρχικὸν γραμματεῖον; elle voulait aussi que l'éphébie, corps essentiellement militaire, ne comprît que des jeunes gens ayant atteint un certain développement physique. Or je crois avoir montré qu'à la fin du IVe siècle, l'âge de dix-huit ans n'était déjà plus exigé des éphèbes [1]. On comprend maintenant, mieux qu'on ne pouvait le faire, la portée de cette tolérance : elle marque un changement profond dans l'institution; elle prouve que l'inscription sur le registre de l'état civil et l'inscription sur les listes éphébiques sont distinctes, alors qu'auparavant elles se confondaient. Un tel état de choses n'a pu exister qu'à une époque où l'éphébie n'était plus le but où tout le monde devait tendre.

Quant à l'élection des sophronistes, il y a lieu de remarquer la part qu'y prenaient les pères de famille. Aristote nous les fait voir dressant une liste de trois candidats choisis parmi les membres de leur tribu qui ont au moins quarante ans et dont la réputation est la meilleure, οὓς ἂν ἡγῶνται βελτίστους εἶναι καὶ ἐπιτηδειοτάτους ἐπιμελεῖσθαι τῶν ἐφήβων. Peut-être y a-t-il là une indication touchant la manière dont était nommé le cosmète, qui succéda à ces magistrats. Je serais porté à croire que, du moins à l'origine, c'étaient les pères qui le désignaient : ils proposaient à l'assemblée plusieurs noms, parmi lesquels celle-ci faisait son choix. Ce qui le prouverait, ce sont les rapports que nous voyons subsister, au Ier siècle avant J.-C., entre le cosmète et les pères de famille, qui témoignent de sa bonne administration et demandent qu'il soit récompensé [2]. Une chose, dans tous les cas, paraît ressortir du traité d'Aristote, c'est la haute antiquité des sophronistes [3]. L'âge de quarante ans, condition de leur éligibilité, concorde avec certaines dispositions des lois de Solon que j'ai mentionnées [4]. Leur désignation par les pères des éphèbes va bien avec la vieille prescription solonienne qui enjoignait aux pères de veiller à l'instruction de leurs enfants [5].

Notons, enfin, que, d'après la *Constitution d'Athènes*, l'éducation éphébique, à la fin du IVe siècle, était encore toute militaire; l'unique devoir des maîtres de l'éphébie était d'enseigner aux jeunes gens le métier de soldat [6]. Cela confirme la théorie développée dans ce volume [7].

1. Voir pp. 292-293, p. 301.
2. *C. I. A.*, II, 478, ll. 11 sqq. — Cf. plus haut, p. 75.
3. Cf. p. 48.
4. Voir p. 39.
5. Voir p. 32.
6. Cf. p. 304.
7. Voir, d'ailleurs, pour tout ce qui concerne les éphèbes, mon article du *Dictionnaire* de Saglio, au mot Ephebi. On y trouvera bien des indications complémentaires et même des rectifications que je n'ai pas cru devoir reproduire ici. — Pour en finir avec la *Constitution d'Athènes*, voici les passages de mon livre qui s'y rapportent : p. 273, note 4, Aristote, etc. = *Const. d'Athènes*, 42; p. 277, note 3, Aristote, etc. = *Const. d'Athènes*, 53.

II

Des décrets en l'honneur des éphèbes de la Cécropis inscrits sous l'archontat de Ctésiclès [1], il faut rapprocher une inscription d'Éleusis récemment publiée par M. Philios [2]. C'est un fragment στοιχηδόν, brisé de tous les côtés, sauf en haut, ce qui en rend la restitution très difficile. En tête, se trouvait une dédicace qu'on peut rétablir de la manière suivante : [Οἱ ἔφηβοι οἱ τῆς Ἱπποθωντίδος φυ]λῆς οἱ ἐπὶ Κτησικλ[έους ἄρχοντος καὶ ὁ σωφρονιστὴς αὐτῶν στεφανωθέντες ὑ]πὸ τῆς βουλῆς καὶ τοῦ [δήμου καὶ τοῦ τῶν Ἐλευσινίων δήμου τοῖν Θεοῖν ἀνέθηκα]ν. Suivait un décret des Éleusiniens dont une partie subsiste; il commence ainsi : [Ὁ δεῖνα.... ε]ἶπεν · ἐπειδὴ οἱ τῆς Ἱππο[θωντίδος φυλῆς (?) ἔφηβοι.....]. Il est permis de conclure de ce qui vient ensuite que la récompense qu'il mentionnait avait été décernée aux éphèbes, autant pour la part qu'ils avaient prise à certaines cérémonies religieuses, que pour leur bonne conduite et leur discipline. On voit, de toute façon, que nous sommes en présence d'un document analogue à celui qu'a publié M. Foucart. Ces éphèbes de l'Hippothontis, inscrits sous Ctésiclès (334-333), sont les camarades de ceux de la Cécropis qui sont entrés dans le collège sous le même archonte. Cela porte à cinq, à ma connaissance, le nombre des inscriptions éphébiques du ɪᴠ[e] siècle jusqu'ici connues. Les quatre autres sont, dans l'ordre chronologique : l'inscription relative aux éphèbes de la Cécropis; le décret des Aixoniens qui contient le nom de l'archonte Néaichmos (320-319); le grand décret de 305-304; le décret de la Pandionis en l'honneur du sophroniste des éphèbes de 303-302 [3]. Espérons que de nouvelles découvertes viendront bientôt allonger cette trop courte liste.

1. Voir pp. 45 et 294.
2. Ἐφημ. ἀρχ., 1890, p. 91.
3. Voir pp. 45-47. Je ne parle ici que des inscriptions sûrement éphébiques. Pour quelques autres, on peut hésiter : voir, par exemple, Koumanoudis, Ἐφημ. ἀρχ., 1889, p. 56, n° 4.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'Éducation athénienne et l'État.

SECONDE PARTIE

L'Éducation athénienne.

LIVRE I

L'ÉDUCATION JUSQU'A L'ÉPHÉBIE

LIVRE II

L'ÉDUCATION DE L'ÉPHÈBE

Coulommiers. — Typog. P. BRODARD.